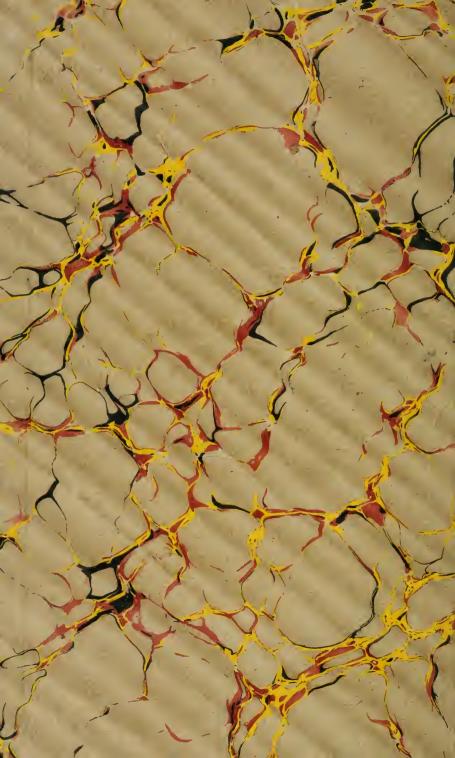
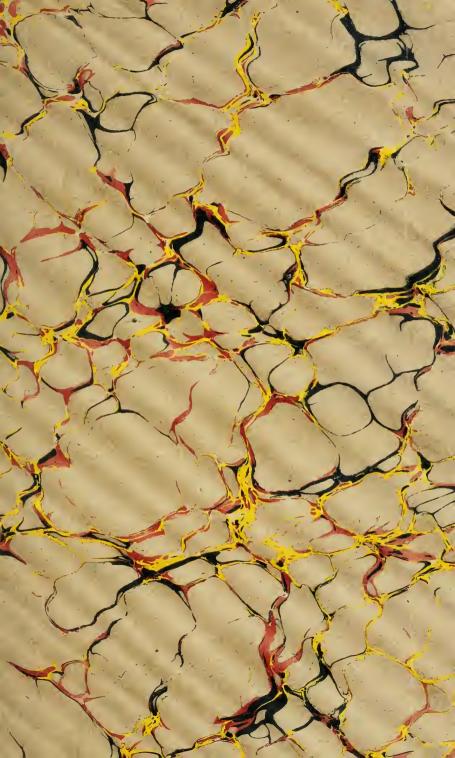


UNIV. OF TORONTO LIBRARY











LES

GRANDS ÉCRIVAINS

DE LA FRANCE

NOUVELLES ÉDITIONS

PUBLIERS SOUS LA DIRECTION

DE M. AD. REGNIER

Membre de l'Institut



OEUVRES

DE

LA ROCHEFOUCAULD

TOME I

IMPRIMERIE GÉNÉRALE DE CH. LAHURE Rue de Fleurus, 9, à Paris

OEUVRES

DЕ

LA ROCHEFOUCAULD

NOUVELLE ÉDITION

REVUE SUR LES PLUS ANCIENNES IMPRESSIONS ET LES AUTOGRAPHES

ET AUGMENTÉE

de morceaux inédits, des variantes, de notices, de notes, de tables particulières pour les Maximes et pour les Mémoires, d'un lexique des mots et locutions remarquables, d'un portrait, de fac-simile, etc.

PAR M. D. L. GILBERT

TOME PREMIER

PARIS

28338 LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET C'

BOULEVARD SAINT-GERMAIN, Nº 77

1868

PQ 1815 A1 1368 t.1



NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR LA ROCHEFOUCAULD.

La vie du duc de la Rochefoucauld se divise en deux périodes bien distinctes. Dans la première, le futur auteur des Maximes, méconnaissant ses facultés, et prenant, pour ainsi dire, au rebours sa fortune, se range au parti de ces mécontents qui, après avoir conspiré contre Richelieu, s'arment en guerre contre Mazarin. Esprit critique et spéculatif, fourvoyé dans l'action, il subit toutes sortes de mécomptes, et. sur cette scène bruyante, où il aspire vainement à tenir le grand rôle, ses qualités ne lui nuisent pas moins que ses défauts. A ces stériles orages de la jeunesse succèdent utilement chez la Rochefoucauld ce qu'on peut, d'un mot de Montaigne, appeler les ravisements de l'âge mûr. Revenu ou, si l'on aime mieux, déchu des passions et de la politique, il se repose, se calme peu à peu dans la paisible atmosphère des salons et dans une douce intimité; par manière de passe-temps et, tout d'abord, sans le dessein prémédité de faire un livre, il compose une suite de maximes où, visant à nous peindre tous d'après lui-même, il a mis à la fois l'aveu et la revanche de ses déceptions; si bien que cette gloire qu'il a ponrsuivie, sans l'atteindre, par les sentiers de l'intrigue et le grand chemin des aventures, il la rencontre au bout de sa plume, sans quitter sa chaise de goutteux : tant il est vrai que les hommes le mieux doués ne se démêlent souvent que fort tard, ne se résignent à être eux-mêmes que par une sorte de pis-aller, et que, s'ils passent à la postérité, ce n'est pas toujours sous le personnage qu'ils avaient d'abord souhaité de faire dans l'histoire!

LA ROCHEFOUCAULD, 1

Ι

François VI, duc de la Rochefoucauld, naquit à Paris, rue des Petits-Champs, le 15 septembre de l'année 1613, et fut baptisé, le 4 octobre suivant, en l'église Saint-Honoré.

Il était le vingt et unième descendant de Foucauld I, seigneur de la Roche en Angoumois⁴, qui vivait sous le règne du roi Robert, au commencement du onzième siècle. André du Chesne, cité par le P. Anselme⁵, dit, dans sa *Généalogie de la* maison de la Rochefoucauld⁶, que Foucauld I « fut en si grande

1. A Paris, et non à Marcillac, comme on l'a imprimé dernièrement, par erreur, dans l'Inventaire des autographes... composant la collection de M. Benjamin Fillon (n° 970); le 15 septembre, et non le 15 décembre, comme l'ont dit le P. Anselme, Moréri, Pinard dans sa Chronologie historique militaire (tome VI, p. 209), et, plus récemment, plusieurs d'après eux. Dans l'article de l'Encyclopédie du dix-neuvième siècle, on le fait naître en 1618 et mourir en 1671 (au lieu de 1680).

2. Le baptême fut administré par Antoine de la Rochefoucauld, de la branche de Barbezieux, évêque d'Angoulême, arrière-petit-fils du quadrisaïeul de l'enfant. Le parrain fut le cardinal François de la Rochefoucauld, de la branche de Randan, né en 1558, mort en 1645, alors évêque de Senlis, petit-fils du trisaïeul du nouveau-né; la marraine, Antoinette de Pons, marquise de Guerche-ville, grand'mère de l'enfant. Nous donnons à l'appendice 1 de la Notice biographique, ci-après, p. xcv, l'acte de baptême, que Jal heureusement avait extrait, à peu près en entier, des Registres de Saint-Eustache, avant l'incendie qui les a détruits en 1871 : voyez son Dictionnaire critique de biographie et d'histoire, p. 739 et 740.

3. Le chapitre de l'église collégiale de Saint-Honoré fut supprimé à la fin de 1790, et l'église elle-mème vendue en février 1792. Jusqu'en 1854, il s'en était conservé quelques vestiges au numéro 12 de l'îlot nommé encore aujourd'hui le *Cloître Saint-Honoré*, lequel a une entrée rue Croix-des-Petits-Champs, dite autrefois,

tout court, rue des Petits-Champs.

4. Voyez la Généalogie, à l'appendice 11, p. xcv1 et xcv11.

5. Tome IV, p. 418.

6. « La maison de la Rochefoucauld, dit d'Hozier, dans les Mémoires généalogiques sur l'origine des races des ducs, etc., dressés pour le Roi sur les ordres de Chamillart (Manuscrit Clairambault 719,

réputation que sa maison a depuis tenu à honneur d'être surnommée de son nom. » Foucauld I est, par son troisième fils, le quadrisaïeul d'Aliénor, duchesse de Guyenne, première femme du roi Louis VII. Son quinzième descendant, par les aînés, Jean de la Rochefoucauld, qualifié dans des lettres de Louis XI (1468), de « féal et amé cousin⁴, » fut choisi, en 1467, comme le plus grand des vassaux de Charles d'Orléans, comte d'Angoulême, pour être son gouverneur et avoir la conduite de sa personne et de toutes ses seigneuries.

Le fils de Jean, François I de la Rochefoncauld, quadrisaïeul de notre auteur, successivement chambellan des rois Charles VIII et Louis XII, fut choisi, à son tour, par ce dernier « pour avoir le gouvernement de la personne et la direction des biens de François, lors comte d'Angoulême, » qui devait régner sous le nom de François Ier; et il eut l'honneur de le tenir, en 1494, sur les fonts de baptême². Son royal filleul, devenu roi, le fit son chambellan ordinaire, puis, par lettres d'avril 1515, enregistrées au mois d'août 1528, après la mort du titulaire, qui eut lieu en 1517, érigea la terre, seigneurie et baronnie de la Rochefoucauld en titre de comté. Dans ces lettres, il est traité de « très-cher et amé cousin et parrain3....»

p. 46-48), est sans contredit la plus illustre, la plus noble, la plus grande et la plus aucienne maison de la province de Saintonge et d'Angoumois. Le nom qu'elle porte est un nom patronymique, c'est-à-dire un nom composé du nom de baptême du premier qui soit connu et du nom du lieu où il faisoit sa d meure. »

1. Notre auteur dit à Mazarin, dans sa lettre du 2 octobre 1648 (tome III, p. 33): « Je suis en état de justifier qu'il y a trois cents ans que les Rois n'ont point dédaigné de nous traiter de parents. » Cela nous porte au temps d'Aymery III de la Rochefoucauld, qui avait rendu des services considérables aux rois Philippe de Valois et Jean. Le P. Anselme (tome IV, p. 423) mentionne, à son sujet, des lettres royales, mais ne dit pas qu'il y soit traité de cousin.

2. Ces titres d'honneur de Jean et de François de la Rochefoucauld sont rappelés dans les lettres d'érection du comté en duché-pairie, signées de Louis XIII (1622), et insérées dans le

tome IV du P. Anselme (p. 414-417).

3. Louis XIII, plus tard, se sert aussi, dans les lettres d'érection

Francois III, petit-fils du comte François I, se distingua dans plusieurs siéges et batailles, embrassa le parti des Calvinistes, et fut tué à la Saint-Barthélemy, en 1572. Son fils, Francois IV, continua sans doute d'appartenir, d'abord de cœur!, à la religion protestante, puis il y revint ouvertement. Il servit très-fidèlement le roi de Navarre et fut tué par les Ligueurs devant Saint-Yrier-la-Perche, en 1591. Avant lui, son frère du second lit Josué avait péri au combat d'Arques, en 1589. Le recueil des Lettres de Henri IV, publié dans la collection des Documents de l'Histoire de France, contient deux lettres écrites à François IV en 1580 et 1588, avec cette adresse: « A mon consin le comte de la Rochefoucauld². » Nous donnons en appendice une autre lettre qui n'est pas comprise dans le recueil et dont l'original appartient à M. le duc de la Rochefoucauld-Liancourt. Elle est écrite de Bergerac, le 18 septembre 1577, le lendemain du jour où le roi de Navarre y signa la sixième paix conclue avec les Calvinistes, et elle montre bien l'estime qu'il faisait du comte et le haut rang qu'à ses yeux il tenait parmi ses partisans 3.

François V, père de l'auteur des Maximes, fut élevé dans la religion catholique par sa mère, Claude d'Estissac. Il épousa, en juillet 1611, Gabrielle du Plessis, fille de Charles, seignenr de Liancourt, lieutenant général pour Sa Majesté en la ville et prévôté de Paris, et d'Antoinette de Pons, cette belle marquise de Guercheville, dame d'honneur de la Reine, qui « inspira

en duché que nous venons de citer, des mots de « très-cher et bien amé cousin. » Voyez ce qui est dit, à la fin de l'appendice 11, p. c, de l'alliance avec la maison de Bourbon.

1. Voyez la France protestante de MM. Haag, tome VI, p. 254.

— Le général Susane enregistre dans son Histoire de l'ancienne infanterie française (tome VIII, p. 49, n° 213) un régiment la Rochefoucauld protestant, levé en 1587, et licencié la même aunée, après avoir servi au siége de Fontenay.

2. Tome VIII, p. 182, et tome II, p. 403 et 404. — Il y en a trois autres (tome I, p. 98-100) dont la suscription est simplement : « A M. de la Roche, » sans le titre de cousin, et que, à tort peutêtre, on a cru être également adressées à François IV de la Ro-

chefoucauld.

3. Voyez l'appendice 111, p. c.

une vive mais vaine passion à Henri IV⁴. » En 1619, le roi Louis XIII le nomma chevalier de ses ordres, et, en avril 1622, il érigea le comté de la Rochefoucauld en duché-pairie. Dans les lettres d'érection², où il lui donne les titres de « capitaine de cent hommes d'armes de nos ordonnances, gouverneur et notre lieutenant général en notre province de Poitou³, » il le

1. Notice historique sur le duc de la Rochefoucauld, par M. Édouard

de Barthélemy, p. 14, note 2.

2. Ces lettres, données à Niort, furent enregistrées le 4 septembre 1631. François V ne fut reçu que le 24 juillet 1637, à cause de l'opposition de Richelieu : voyez le P. Anselme, tome IV, p. 414. Il devait être reçu le 5 septembre 1631, avec le duc de la Valette et le cardinal de Richelieu; mais Mathieu Molé nous dit (Mémoires, tome II, p. 68, édition de la Société de l'Histoire de France) que, le Roi n'étant pas content du comte de la Rochefoncauld, et ayant donné ordre de s'opposer à sa réception, celui-ci

ne vint pas à la séance du 5.

3. Dans l'acte de baptême de son fils aîné (1613), François V a les titres de « conseiller du Roi en ses conseils d'État et privé, et maître de sa garde-robe, » Dans un autre, d'un fils de Christophe Cadot, brodeur du Roi, dont il fut parrain en 1617, il y a « grand maître, » au lieu de « maître, » et « gouverneur du Poitou et de Poitiers. » Voyez le Dictionnaire cité de Jal, p. 739 et 740. — Moréri place la création de la charge de grand maître de la garde-robe à la date du 26 novembre 1669; il veut parler sans doute de la réduction à un titulaire unique et par cela même plus important; car, sans parler de l'acte de 1617 attribuant ce titre à François V, Montglat, dans ses Mémoires (tome I, p. 436), nomme, en 1643, deux grands maîtres (lui-même et un autre), et les États de la France que nous avons pu voir, à partir de 1648, en inscrivent tantôt quatre, tantôt, et le plus souvent, deux, jusqu'à l'époque où il n'y en a plus qu'un, avec deux maîtres. Un État de la France, publié l'année de la mort de François V (à Paris, chez Ch. de Cercy (sic), 1650), et dont on trouvera plus loin un extrait (voyez p. XLI, note 2), donne (p. 67) à François VI le titre de grand maître de la garde-robe, comme s'il avait succédé en cette charge à son père, qui, on le voit par les États antérieurs, ne l'avait pas conservée. Au reste cet État de 1650 se dément lui-même (p. 79): il ne nomme pas notre due parmi les titulaires de la charge. Même erreur et même démenti dans un autre *État* de 1652 (p. 76 et 173, à Blois, chez Fr. de la Saugère). Le titre rentra dans la famille par Francois VII, en 1672 : voyez l'appendice IX, p. CXVI.

loue en ces termes de la part qu'il eut à la répression de la ré-

volte des Calvinistes dans son gouvernement :

« Il s'est montré si soigneux d'égaler la gloire de ses pères, qu'il ne s'est offert aucun sujet dedans notre royaume et pendant les mouvements dont il a été agité, qu'il n'ait employé sa créance, fidélité et affection au bien de notre service, même en cette dernière occasion de la descente du sieur de Soubise¹ et des rebelles en cette province, où il a si prudemment et vertueusement ménagé les terres qui étoient sous sa charge, qu'il auroit engagé lesdits rebelles en la défaite qui est arrivée, ayant contribué par cette conduite à l'heureuse victoire que nous avons remportée sur eux².»

Louis XIII passa, le 22 avril 1622, par Fontenay-le-Comte, et y descendit chez le gouverneur. « Quelques jours plus tard, Marie de Médicis se fit présenter, chez Mme de la Rochefoucauld, l'échevinage, qui lui demanda la démolition de tous les châteaux forts du bas Poitou n'appartenant pas au Roi.... La Reine mère fut reçue dans l'hôtel situé à côté de la porte de la Fontaine (maison Boumier), où le comte de la Rochefoucauld avait établi son domicile, et qui a porté depuis le nom

de Maison du Gouverneur³. »

1. Benjamin de Rohan-Soubise, frère cadet du duc Henri de Rohan. Il soutint, en 1621, dans Saint-Jean-d'Angély, un siége de près d'un mois contre Louis XIII.

2. Des lettres de Louis XIII, de 1622, insérées dans les Mémoires de Mathicu Molé (tome I, p. 264 et 266), nous montrent François V commandant des troupes à l'une des attaques de l'île de Ré, puis investissant une place et la forçant à se reudre.

3. Poitou et Vendée, par MM. Benjamin Fillon et Octave de Rochebrune, Fontenay, 1861, in-4°, p. 68. Voyez dans le même ouvrage une vue de Fontenay-le-Comte avec la tourelle de la

Maison du Gouverneur.

Un acte extrait des registres de baptême de la paroisse de Notre-Dame de Fontenay, déposés au greffe du tribunal civil, et dont nous devons la copie à M. Benjamin Fillon, permet de supposer que François V était dans cette ville en 1621, avec sa femme et ses enfants: il n'en avait encore que deux. On y voit que, le 27° de septembre 1621, « Messire François de la Rochefoucauld, prince de Marcillac, fils aîné de haut et puissant seigneur François, C'est tantôt dans cette résidence, tantôt dans les diverses maisons de son père en Angoumois, la Rochefoncauld, Verteuil et autres¹, que notre auteur passa une partie de son en-

comte de la Rochefoucauld, » fut parrain du fils d'un sieur Raoul Gallier-Picard, écuyer.

1. Ou lit dans les Mémoires manuscrits sur l'Angoumois a, rédigés par le sieur Gervais, lieutenant criminel au présidial d'Angoulême, et adressés par lui, vers le milieu du dix-huitième siècle b, au comte de Saint-Florentin, ministre sous Louis XV: « Il y a peu de provinces en France, d'une aussi petite étendue, dans laquelle il se trouve d'aussi grandes maisons, et d'[où] un aussi grand nombre de seigneurs de nom tirent leur origine. C'est peut-être aussi celle du Royaume où il y a de plus belles terres et en plus beaux droits.

« Les seigneurs de la Rochefoucauld.... y possèdent la duché de ce nom, qui fut érigée en 1622 par Louis XIII.... La terre particulière de la Rochefoucauld contient vingt paroisses et vaut dix mille livres de rente. Le château qui y donne le nom, sur la Tardouère, fut bâti, en 1540, par Anne de Poulignac (Polignac), veuve (en secondes noces) de François, second du nom e, et est fort beau. C'est le chef-lieu de toutes les autres terres et de la duché, la maison patrimoniale ancienne et le berceau des seigneurs de ce nom et de leurs ancètres a; mais, quoiqu'il soit richement meublé, ils n'y font pourtant pas leur résidence actuelle (au dix-huitième siècle), lorsqu'ils sont dans la province. Il y a à l'entrée de ce château une tour plus respectable par son antiquité que d'usage dans sa construction.... On juge.... que c'est un reste de l'ancien château....

« Verteuil (ou Vertœil, voyez tome III, p. 15, note 9).... est une baronnie composée de neuf ou dix paroisses, à la tête desquelles est la petite ville de ce nom, à sept lieues d'Angoulême, composée de cent feux. Les habitants en sont communément pauvres.... Cette terre seule ne vaut pas plus de cinq mille li-

a Bibliothèque nationale, Ms. Fr. 8816, in-folio, p. 104 et suivantes.

b Avant l'année 1770, où le comte de Saint-Florentin devint due de la Vrillière.

c C'est elle qui reçut, en 1539, après la mort de son second mari, l'empereur Charles-Quint et les enfants de France dans son château de Verteuil : voyez le P. Anselme, tome IV, p. 427.

d C'est Guy VIII de la Rochefoucauld, gouverneur d'Angoumois, bisaïeul du premier comte François I, qui, par lettres de septembre 1370, obtint du roi Charles V, dont il était conseiller et chambellan, que ses terres assises au ressort et comté d'Angoulème ressortiraient dorénavant à son château de la Rochefoucauld: vovez le P. Anselme, tome IV, p. 423.

fance et de sa jeunesse. Cette période de sa vie n'est point connue, et peut-être ce qu'on en pourrait savoir n'offrirait-il

vres de ferme. Le château de Verteuil, qui domine la ville sur la Charente, est la maison de plaisance des seigneurs de la Rochefoucauld, qui y font leur résidence ordinaire lorsqu'ils sont en province. Ce château est ancien et d'une structure fort irrégulière, mais qu'on a néanmoins rendu très-logeable par les appartements qu'on y a ménagés et les commodités qu'on y a pratiquées dans les derniers temps, quoique sans suite. On y a. entre autres, ajouté une galerie neuve et un salon magnifique dans lesquels sont placés les portraits des seigneurs de cette maison... a.

« Les issues de Verteuil, connues sous le nom de parc de Vauguay, ont des beautés naturelles qui surpassent peut-être tout ce qu'on peut voir en France. Le parc, d'une étendue des plus spacieuses, s'est trouvé contenir un terroir très-propre à élever des arbres, et les plants de charmilles et d'autres espèces y ont si bien réussi. qu'il n'y en a point ailleurs d'une semblable hauteur, de si belle tige et si bien fournies. On y entretient aussi une orangerie superbe.

« Le parc de la Tremblaye, qui y est joint, est une forêt entière, brute, toute enfermée de hauts murs, dans laquelle il y a nombre de bêtes. Les arbres en sont aussi fort beaux. Elle est coupée au milieu par une grande allée dont le point de vue, qui répond par d'autres allées à la porte du château, forme une des plus

belles perspectives du monde.

« La baronnie de Montignac-Charente, à quatre lieues d'Angoulème, appartenante au même seigneur, contient vingt-quatre paroisses et peut valoir huit mille livres de revenu. Le chef-lieu du même nom est un petit bourg qui contient, compris Saint-Étienne joint, quelque quatre-vingt-onze feux. Il n'y a que quelques petits cabaretiers et artisans que les foires y entretiennent. Le reste est bas peuple et pauvre. Le château est presque tout en vicille masure. »

Le Mémoire de la généralité de Bordeaux (1698), cité dans notre tome III, p. 236, note 14, inscrit comme appartenant au duc de la Rochefoucauld les trois terres, d'une « grande étendue, » de Montclar, Eschizac et Cahuzac, les deux premières en Périgord, la troisième, moitié en Périgord, moitié en Agenois.

Dans les Mémoires du Poictou (1697) de Charles Colbert (Biblio-

a Le manuscrit énumère les portraits dans leur ordre; l'original du dixhuitième est « Jean (père du premier comte François I), mort en 1471, qui épousa Marguerite de la Rochefoucauld, héritière de Verteuil, et réunit par ce mariage les deux branches et les deux terres. » pas un grand intérêt. En ce temps-là, l'éducation des fils de famille tendait surtout au développement de l'être physique. Élevé ainsi à la campagne, le jeune Marcillac (c'est le titre qu'il porta⁴, jusqu'à la mort de son père, en qualité d'aîné; il l'était de douze enfants²) excella sans doute, dès l'adolescence,

thèque nationale, Fonds Colbert, V^c, n° 278), publiés en 1865 par M. Dugast-Matifeu, sous ce titre: État du Poitou sous Louis XIV (Fontenay, in-8°), on trouve d'intéressants détails sur la famille de notre auteur. Il y est dit notamment (fol. 142 v°) que le duc de la Rochefoucauld (alors François VII) a beaucoup de pouvoir dans la province, « quoiqu'il y ait peu de biens, » parce qu' « il y a force gens qui sont ses parents et amis. » — Et (fol. 100): « En la paroisse de Notre-Dame de Monts, élection des Sables, il y a une maison de la Rochefoucauld, où il y a quatorze mille livres de rente et plusieurs jeunes gens capables de servir, qui sont catholiques

et seigneurs du Breuil, »

1. Le château de Marcillac, Marcillac-Lauville, commune de la Charente (Angoumois), à six lieues d'Angoulème, avait été bâti par Vulgrive I, comte héréditaire d'Angoumois, vers la fin du neuvième siècle, pour s'opposer aux incursions des Normands. Il fut acquis, pour neuf mille écus, de Guillaume de Craon, seigneur de Châteauneuf, de Montbazon et de Marcillac, par Guy VIII de la Rochefoucauld, déjà nommé dans la note précédente, qui, d'après A. du Chesne, qu'a suivi le P. Anselme (p. 424), épousa, en secondes noces (1389), Marguerite, fille dudit Guillaume de Craon. Jean, père du premier comte François I, rebâtit le château en 1445. Voyez le Recueil en forme d'histoire de la ville et des comtes d'Angoulème, par François de Corlieu, à la suite de l'Histoire de l'Angoumois par Vigier de la Pile, 1846, in-4°, p. 14; cette dernière histoire, p. 46; et le P. Anselme, tome IV, p. 425. - François II de la Rochefoucauld est le premier à qui le P. Auselme donne le titre, non plus, comme à ses ascendants, de « seigneur, » mais de « prince de Marcillac, » et nous voyons ensuite cette dénomination désigner constamment le fils aîné du vivant de son père,

2. Aux douze enfants énumérés par le P. Anselme, une lettre de François V à Richelieu ajoute deux garçons: voyez l'appendice 11 de cette Notice, p. xcvII, note 4, et, au tome III, la lettre 2 de l'appendice I, p. 230 et note 4. Sur ce que devinrent les onze frères et sœurs de François VI inscrits dans les généalogies, et ses propres enfants puînés, voyez les Mariages dans l'ancienne société française, par M. Ernest Bertin (1879), p. 143-147. L'auteur retranche à François V un des fils (Aymery sans doute, mort jeune) et une des filles que lui

dans les divers exercices du corps. Pour ses études, elles durent être assez sommaires, car Segrais rapporte et Mme de Maintenon confirme qu'il avait peu de savoir⁴. Il avoue luimême qu'il n'entendait pas très-bien le latin². Son maître de littérature fut un certain Julien Collardeau³, de Fontenay, qui succéda à son père comme avocat et procureur du Roi au siége de cette ville, et qui fut ensuite (17 janvier 1650) pourvu d'une charge de conseiller d'Etat en récompense de sa fidélité au parti de la cour durant les troubles de la Régence. Ce ne fut donc pas la faute du précepteur si l'élève devint un frondeur.

Il se peut que les romans aient été de bonne heure un aliment favori de l'esprit de notre auteur, qui paraît en avoir conservé le goût jusqu'à la fin de ses jours. Mme de Sévigné, dans une lettre du 12 juillet 1671⁴, se console par son exemple de « la folie qu'elle a elle-méme pour ces sottises-là : » ce

comptent le P. Anselme et Moréri. Ajoutant à ces deux générations une troisième, « En trois générations, dit-il, sur vingt-cinq enfants adultes, je compte six religieuses, trois vieilles filles, huit prêtres, abbés ou chevaliers de Malte, et un abbé mixte, demi-abbé, demicapitaine, »

1. « M. de la Rochefoucauld n'avoit pas étudié; mais il avoit un bon sens merveilleux, et il savoit parfaitement bien le monde. » (Segraisiana, p. 15, Amsterdam, 1722.) — M. de Barthélemy, dans sa Notice (p. 163), cite de Mme de Maintenon, sans dire où il l'a pris, ce passage: « Il avoit... beaucoup d'esprit, mais peu de savoir. »

2. Lettre 116, tome III, p. 226.

3. Ce Julien Collardeau (on sait que deux autres avant lui avaient porté le même nom dans sa famille) naquit le 23 janvier 1596 et mourut le 20 mars 1669. Il est auteur de plusieurs ouvrages, dont un, les Tableaux des victoires de Louis XIII, a eu trois éditions. Voyez sur lui la Bibliothèque historique et critique du Poitou, par Dreux du Radier, Paris, 1754, tome III, p. 464 et suivantes. Nous devons à M. Benjamin Fillon communication de la pièce suivante, datée de Fontenay, le 8 novembre 1626, et signée : J. Collardeau : a Je confesse avoir reçu de Monsieur l'abbé de la Réau, agissant au nom de Mgr de la Rochefoucauld, la somme de soixante livres tournois, en deniers ayant cours, pour le dernier quartier de la gratification à moi allouée par ledit seigneur en récompense d'avoir enseigné les lettres à M. le prince de Marcillac, et du tout l'en tiens quitte, »

4. Lettres de Mme de Sévigné, tome II, p. 277 et 278.

qui s'accorde avec ce souvenir, gardé d'une de nos lectures, mais dont nous avons négligé de prendre note, que la Roche-foucauld ne manquait point de lire l'Astrée au moins une fois l'an et qu'il s'enfermait pour n'être point distrait de ce plaisir. Cette chaleur naturelle d'imagination, que rien ne put refroidir entièrement, expliquerait à elle seule, au besoin, plus d'un épi-

sode étrange de sa jeunesse.

D'après un document conservé au Cabinet des titres de la Bibliothèque nationale, c'est le 20 janvier 1628, donc avant l'âge de quinze ans, qu'on lui fit épouser l'Andrée de Vivonne, laquelle a passé fort silencieusement dans l'histoire, et même dans la vie de la Rochefoucauld, entre Mme de Longueville et Mme de la Fayette. « On sait assez, nous dit-il, qu'il ne faut guère parler de sa femme 2; » et, nous le faisons remarquer au tome II (p. 29, note 4), il se conforme bien au précepte. La mention sèche d'une maladie, un mot sur « le tabouret, » ce fait, constaté sans détail, qu'en 1650, lorsqu'on rasa Verteuil, « la mère, la femme et les enfants du duc de la Rochefoucauld » furent un moment « sans retraite, » voilà tout ce que nous trouvons dans les Mémoires les, quand nous aurons noté encore deux passages de l'Apologie le relatifs au même tabouret, et, dans la correspondance, deux ou trois autres mentions de

r. Parmi les pièces qui nous ont été communiquées par M. Benjamin Fillon, il y a une procuration donnée par le père et la mère de notre auteur à l'abbé de la Réau (déjà nommé plus haut, p. x, note 3) et à César de Lestang, sieur de Boisbreton, les autorisant à assister, en leur nom, à la rédaction du contrat de mariage du prince de Mareillac et « d'Andrée de Vivonne, fille de feu André de Vivonne, baron de la Châteigneraye en bas Poitou, et de Marie-Antoinette de Loménie, actuellement femme de Jacques Chabot, marquis de Mirebeau, comte de Charny, gouverneur de Bourgogne. » On voit par une autre procuration que François V de la Rochefoucauld et Gabrielle du Plessis, sa femme, s'engagèrent à payer, principal et intérêts, certaines dettes de Mme de Mirebeau, qui, de la sorte, en mariant sa fille, battit quelque peu monnaie. Elle devint veuve en 1630 de son second mari Jacques Chabot, et mourut en 1638 : voyez tome III, p. 17, note 4.

^{2.} Maxime 364, tome I, p. 171.

^{3.} Pages 29, 105 et 212.

^{4.} Tome II, p. 456, 457 et 465.

maladie, celle d'une lettre que son mari lui adresse, d'un voyage qu'elle va faire, et des compliments ou remerciements envoyés en son nom 1, nous n'aurons rien omis de ce que notre auteur nous dit d'Andrée de Vivonne. Elle était la seconde fille (l'aînée, Marie, était morte jeune) d'André de Vivonne², seigneur de la Béraudière, puis de la Châteigneraye, etc., chevalier de l'ordre du Roi, capitaine des gardes de la reine Marie de Médicis, élevé à la cour d'Henri IV, lequel lui porta toujours une singulière affection, nommé, en 1612, par Louis XIII, grand fauconnier de France, mort, « dans la fleur de son âge³, » le 24 septembre 1616; et d'Antoinette de Loménie, fille d'Antoine, seigneur de la Ville-aux-Clercs, secrétaire d'État. On croit qu'elle mourut en 1670⁴; Jal n'a pu, dit-il (p. 740), s'assurer du fait.

Nous donnons dans l'appendice i du tome III, trois lettres d'elle à Lenet, écrites en 1652, l'une (n° 16, p. 265), en juillet, par « ordre » de son mari, peu de temps après sa grave blessure du faubourg Saint-Antoine; les deux autres en novembre et en décembre; dans la première de celles-ci (n° 18, p. 268), elle parle de lui affectueusement et de la douleur que lui a causée l'état où elle l'a vu partir pour aller auprès de Condé, puis à Damvilliers. Dans la seconde (n° 20, p. 274): « Je pars dans huit jours, dit-elle, pour aller aider M. de la Rochefoucauld à passer son hiver à Damvilliers; » et elle ajoute, en femme qui fait peu valoir ce qu'elle est pour son époux: « Depuis qu'il y est, sa santé est si mauvaise, qu'il a cru que je lui pouvois aider, en quelque petite chose, à supporter son chagrin. »

Du mariage de François VI de la Rochefoucauld et d'Andrée de Vivonne, naquirent huit enfants, cinq garçons et trois filles ⁵, tous, hormis les deux derniers fils, sous le règne de Louis XIII; le dernier seul après la participation du père à la guerre civile, en 1652. Notons en passant qu'en 1644, à la naissance de l'aîné François VII, qui fut baptisé dans la chapelle du cardinal François de la Rochefoucauld et tenu

2. Voyez la note 1 de la page précédente.

4. Ibidem.

^{1.} Voyez son article dans la Table alphabétique du tome III.

^{3.} Moréri, tome X (1759), article VIVONNE, p. 678.

^{5.} Voyez à l'appendice 11 (p. xcv11), la Généalogie.

par lui sur les fonts, comme l'avait été son père, celui-ci demeurait dans la rue des Blancs-Manteaux ¹. De tous les enfants de notre duc, cet aîné fut le seul qui se maria, à moins que nous n'ajoutions foi à ce que nous dit Saint-Simon ², du mariage, secret d'ailleurs, d'une des trois sœurs avec Gourville ³.

En 1629, à seize ans, Marcillac fit ses premières armes en Italie, où il fut mestre de camp du régiment d'Auvergne 4. C'est au retour de cette campagne qu'il parut à la cour. Le vent soufflait aux aventures périlleuses, et la jeune noblesse, en dépit des terribles leçons déjà infligées par Richelieu, se faisait comme un point d'honneur d'intriguer ou de conspirer contre le ministre. On a écrit dans une notice, nous ne savons sur quel fondement, que notre héros prit, en novembre 1630, une part active à la Journée des Dupes. C'est fort peu vraisemblable: Marcillac avait à peine dix-sept ans, et nous ne voyons le fait rapporté ni dans ses Mémoires, qui remontent à 1624, ni ailleurs. Ce qu'il y a de sûr, c'est que le futur auteur des Maximes appartenait d'avance à l'opposition, comme l'on dirait de nos jours, par cette sièvre de mouvement qui tourmente la jeunesse, par cette pente naturelle des esprits fins vers l'intrigue, par un sentiment exagéré de sa personne qui faisait de lui un important avant même qu'il y eût un parti des Importants, enfin par un fond inné d'humeur cha-

^{1.} Voyez aux pages déjà citées (739 et 740) du Dictionnaire de Jal, qui a trouvé l'acte de baptème dans les registres de Saint-Jean de Grève.

^{2.} Mémoires de Saint-Simon, tome III, p. 422, édition de 1873.

^{3.} Voyez ci-après, p. LVIII.

^{4.} Voyez l'appendice IV, p. c1. — Régiment d'Auvergne est l'expression de notre auteur dans ses Mémoires (p. 14); la pièce ministérielle que nous citons à l'appendice dit : « un régiment de son nom; » et Pinard (1763), que nous y citons également pour les états de service : « le régiment aujourd'hui Auvergne. »

^{5. «} Marcillac est plus important que jamais, » Marsigliac più importante che mai, écrira bientôt Mazarin dans ses Carnets (n° 1v, p. 80): voyez Madame de Chevreuse, par V. Cousin, 5° édition, p. 492. Son nom revient dans le même carnet (p. 96): « On assure, dit le Cardinal, qu'il entre dans tous les conseils » (des mécontents).

grine, qui s'armera de la plume après s'être armé de l'épée, et qui frondera l'espèce humaine quand il n'y aura plus moyen de fronder les ministres. En attendant les fruits amers de l'expérience, Marcillac est tout aux illusions, et, comme les héros de ses chers romans, il débute par ce quart d'heure de désintéressement et d'enthousiasme qu'on retrouverait peut-être, à bien chercher, dans la vie des hommes le plus foncièrement personnels et le plus vite désabusés. Avec le nom qu'il portait, il avait de grandes espérances, et partant une grande ambition, cette double ambition de la jeunesse, qui aspire à la fois à la gloire et à l'amour. L'une et l'autre, au demeurant, semblaient, en ce temps, on ne peut plus légitimes, et la seconde surtout était de saison. Bien fait de sa personne, fort désireux et fort capable de plaire, le prince de Marcillac n'était point de ces jeunes gens qu'il nous dépeint, et dont « l'air composé se tourne... en impertinence¹. » Il avait, au contraire, un certain air discret, ou plutôt un air honteux, comme il dit, une timidité en public, dont il souffrit toute sa vie2, mais qui, couverte avec soin, pouvait passer pour une réserve de bon goût. Il écoutait plus qu'il ne parlait, pratiquant déjà cet art d'observer qui prépare, puis achève le moraliste. « Je commençai, dit-il3, à remarquer avec quelque attention ce que je voyois. » Or ce qu'il remarqua tout d'abord, ce fut Mlle de Hautefort, qui était l'objet des assiduités peu entreprenantes du roi Louis XIII. La Rochefoucauld ne dit point qu'il ait soupiré lui-même pour cette fille d'honneur; mais il nous semble bien qu'on peut se passer de son aveu. C'est par elle, en tout cas, qu'il obtint l'attention et la confiance d'Anne d'Autriche; c'est elle qui obligea la Reine à lui « dire toutes choses sans réserve4; » et Mlle de Chemerault, qui avait ses raisons pour tendre l'oreille, était en quart dans ce commerce de confidences 5. Tout ambitieux qu'il est, Marcillac, ainsi accueilli dans l'intimité d'Anne d'Autriche, commence par se montrer plus capable de

1. Voyez, au tome I, les maximes 495 (p. 208) et 372 (p. 174).

3. Mémoires, p. 14. — 4. Ibidem, p. 21.

^{2.} Voyez ci-après, p. xci, l'explication que donne Huet de son refus d'entrer à l'Académie française.

^{5.} Mlle de Chemerault était auprès de la Reine un espion de Richelieu: voyez encore les Mémoires, notes 3 et 4 de la page 21.

dévouement que de calcul; car, par intérêt pour deux femmes, et deux femmes alors sans crédit, il s'engage, les yeux fermés, contre le terrible cardinal. An rebours de tant de personnages de son temps, plus habiles ou moins chevale-resques, il entrait dans la politique en homme d'inagination, par ce que l'on pourrait appeler l'héroisme de la galanterie. Il confesse en effet dans ses *Mémoires* qu'entre la Reine et Mlle de Hautefort, il fut « ébloui, » comme « un homme qui n'avoit presque jamais rien vu, » et fut entraîné dans un chemin tout opposé à sa fortune. Il ajoute que sa « longue suite de disgrâces » fut la conséquence de ce premier pas imprudent¹.

Elle fut aussi la conséquence de ce je ne sais quoi ² qui devait dominer toute sa conduite politique: c'était quelque chose d'irrésolu et d'incohérent, qu'on peut définir en disant que la Rochefoucauld, au moment d'agir, était toujours pris d'une arrièrepensée raisonneuse et critique; il y avait en lui deux hommes qui se contredisaient et s'entravaient mutuellement, l'homme du premier mouvement et l'homme de la réflexion. L'élan pris, il s'arrêtait souvent à mi-chemin, impatient de se dérober, à condition toutefois que l'honneur fût sauf. Les esprits vraiment nés pour la politique, pour ses luttes, pour ses grandes intrigues, comme Richelieu et comme Retz, ne connaissent point ces brusques retours ni ces désaccords intérieurs: ils savent prévoir à temps, se décider sans regrets, au besoin même sans scrupules, et s'ils raisonnent des événements, l'action, après tout, chez eux n'y perd rien.

Le prince de Marcillac n'en semble pas moins tout d'abord mener de front, selon son vœu, l'amour et la guerre. Dans les années 1635 et 1636 on le voit prendre part, sous les maréchaux de Châtillon et de Brezé, à deux campagnes, qui échouèrent par la mésintelligence des capitaines français et de Guillaume de Nassau, et s'y conduire vaillamment. Il combattit comme volontaire, avec les ducs de Mercœnr, de Beaufort et autres, à la journée d'Avein (20 mai 1635)³. Mais il

^{1.} Mémoires, p. 22.

^{2.} Voyez, dans notre tome I, la première ligne du portrait de la Rochefoucauld par Retz (p. 13).

^{3.} Voyez les Mémoires, p. 22 et 23, l'Extraordinaire de la Gazette

avait de soudaines échappées de langue, comme il arrive souvent aux jeunes gens, qui ne cessent d'être trop timides que pour devenir trop hardis. Il parla, au retour, des fautes militaires commises en Flandre, avec une liberté qui déplut à Richelieu, et il enveloppa dans sa disgrâce plus d'un de ses camarades, compromis par ses propos. Il prétend toutefois dans ses Mémoires que la vraie cause de cette disgrâce fut la jalousie du Roi et « le plaisir qu'il sentit de faire dépit à la Reine et à Mlle de Hautefort en l'éloignant » d'elles : toujours est-il qu'il reçut l'ordre de rejoindre son père dans ses maisons. Il n'en sortit que pour retourner à l'armée, sans s'arrêter à Paris ou du moins sans séjourner à la cour.

L'événement le plus grave pour lui qui marqua ce temps d'exil, d'éloignement de la cour, ce fut la liaison qu'il forma avec la belle duchesse de Chevreuse, alors reléguée à Tours², et qui, nous dit-il³, souhaita de le voir sur la « bonne opinion » que la Reine lui avait donnée de sa personne; on verra plus

loin quelles furent les suites de cet engagement.

La disgrâce de son père ayant cessé tout à coup, après que le refus d'entrer dans le parti de Monsieur, refus, dit Montrésor dans ses Mémoires (p. 210), imputable plutôt à la faiblesse qu'à un principe d'honneur, lui eut reconquis enfin les bonnes grâces du Cardinal, Marcillac revint à la cour (1637), au moment même où Anne d'Autriche était soupconnée, non sans raison, d'entretenir, ainsi que Mme de Chevreuse, des intelligences avec l'Espagne. Louis XIII, excité par Richelieu, parlait hautement de la répudier et de l'enfermer au Havre. C'est alors, si l'on en croit la Rochefoucauld, que la Reine lui proposa de l'enlever avec Mlle de Hautefort et de les conduire à Bruxelles⁴. On a quelque peine à imaginer une reinc de France courant ainsi les chemins, avec une jeune fille, sous la conduite d'un galant gentilhomme de vingt-quatre ans. Cette

1. Pages 23 et 24.

3. Mémoires, p. 27. - 4. Ibidem, p. 28.

du 3 juillet 1635; les Mémoires de Mathieu Molé, tome I, p. 298, note 3; et Bazin, Histoire de France sous Louis XIII et sous le ministère du cardinal Mazarin, tome II, p. 370.

^{2.} Elle demeura en Touraine de 1633 à 1637 : voyez Madame de Chevreuse, p. 119 et 120.

proposition n'était-elle, comme le veut croire V. Cousin, qu'une plaisanterie mal à propos prise au sérieux par la Rochefoucauld, et que celui-ci ne rapporte que « pour se donner.... un air d'importance¹ » ? Il est à remarquer qu'il n'y a nulle trace de ce projet d'enlèvement, ni dans les Mémoires de Mme de Motteville, ni dans ceux de la Porte, le porte-manteau de la Reine, lequel raconte longuement (p. 344-381) ces intrigues de 1637, suivies, pour lui aussi, d'une courte demeure à la Bastille. Tallemant seul le mentionne², en l'enjolivant; il nous dit de la Reine: « Marcillac.... la devoit mener en croupe. » Celui-ci, en tout cas, était certainement d'humeur à se charger d'une entreprise aussi romanesque que téméraire; et s'il peut passer bien des idées étranges par la tête d'un jeune ambitieux inexpérimenté, il en peut également naître de bizarres, à une heure donnée, dans le cerveau d'une reine, jeune encore, consumée d'ennui, menacée du déshonneur et de la prison, et, par surcroît, espagnole. « Je puis dire, écrit la Rochefoucauld, en parlant de ce dessein, qu'il me donna plus de joie que je n'en avois eu de ma vie. J'étois en un âge on on aime à faire des choses extraordinaires et éclatantes, et je ne trouvois pas que rien le fût davantage que d'enlever en même temps la Reine au Roi son mari, et au cardinal de Richelieu, qui en étoit jaloux3. » On le voit, ce qui le séduit dans cette singulière aventure, c'est la singularité même, c'est aussi l'éclat qu'elle devait produire, plutôt que le profit, fort douteux, qu'en pouvait retirer son ambition ; ici encore le roman domine dans sa conduite, qui est d'un vrai paladin, non d'un politique et d'un homme de parti. Il lui semble aussi que cet enlèvement serait un tour bien joué, et l'on sent déjà percer chez lui cette malicieuse disposition d'esprit qui se retrouve dans ses Maximes, où, sous un faux air de gravité, il se raille et se joue cruellement de la nature humaine. Heureusement, cette folle équipée eu resta là; le prince de Marcillac eut l'honneur du choix sans avoir le péril du rôle; à

^{1.} Madame de Chevreuse, p. 122.

^{2.} Dans une variante de note marginale de l'historiette du cardinal de Richelieu, tome II, p. 7 et 8.

^{3.} Mémoires, p. 28 et 29.

la suite d'un interrogatoire en règle, la Reine consentit à faire amende honorable, et Mme d'Aiguillon acheva d'apaiser le Cardinal son oncle. Mais le départ précipité de Mme de Chevreuse, qui était du complot, et qui prit l'alarme sur un malentendu, vint gâter, au dernier moment, les affaires de Marcillac. Ouelque mystère que celui-ci y eût mis, le Cardinal connut la part qu'il avait eue à la fuite de la duchesse. Mandé à Paris pour rendre compte de sa conduite, le favori de la Reine ne craignit pas de heurter Richelieu par ses réponses, et le Ministre, impatienté plus encore qu'irrité, l'envoya pour huit jours à la Bastille 1. « Ce peu de temps que j'y demeurai, dit la Rochefoucauld avec une exagération égoiste qui fait sourire, me représenta plus vivement que tout ce que j'avois vu jusqu'alors l'image affreuse de la domination du Cardinal; » et il se félicite d'ètre sorti si vite de prison « dans un temps où personne n'en sortoit². » C'est que Richelieu l'avait mesuré

1. Nous lisons dans les Mémoires de Richelieu (tome III, p. 232, édition Michaud et Poujoulat): « Le président Vignier interrogea le prince de Marcillac, qui fut ensuite mis dans la Bastille, pour les fortes apparences qu'il y avoit qu'il avoit eu connoissance de son dessein (le dessein de Mme de Chevreuse) et qu'il l'y avoit assistée; mais, à peu de jours de là, la bonté du Roi fut telle qu'il lui pardonna et le fit remettre en liberté. » — Sur toute cette aventure de la fuite de Mme de Chevreuse, voyez, outre les Mémoires, p. 32-40, l'appendice I de notre tome III, lettre 3 (avec les annexes A et B), et lettre 4, p. 231-243.

2. Mémoires, p. 38 et 40. - Voici l'ordre d'emprisonnement

envoyé par le comte de Chavigny:

« A M. du Tremblay, gouverneur de la Bastille, pour recevoir à la Bastille M. de Marcillac. — Monsieur, le Roi ayant commandé à M. de Marcillac d'aller à la Bastille pour avoir fait quelque chose qui lui a déplu, je vous écris le présent billet de la part de Sa Majesté, afin que vous le receviez. Vous aurez soin, s'il vous plaît, de le bien loger et lui donner la liberté de se promener sur la terrasse. Je suis, Monsieur, votre très-humble serviteur. Chavigny. — A Ruel, ce mardi 29 octobre 1637. »

(Dépôt des affaires étrangères, France, tome 86, fol. 138.)

V. Cousin, qui transcrit également cet ordre dans l'appendice du chapitre 111 de *Madame de Chevreuse* (p. 435), fait remarquer avec raison que, Marcillac n'étant parti pour Paris qu'après le 12 no-

d'un regard et n'avait pas cru découvrir en lui un adversaire bien redoutable. La Rochefoucauld, dans ce passage de ses Mémoires, a beau ensler son personnage, il ne réussit point à se faire prendre au sérieux. La Meilleraye et Chavigny le dépeignent au Cardinal comme une sorte de Jehan de Saintré qui n'a d'autre politique que sa galanterie; lui-même, il s'avoue tel involontairement, lorsqu'il nous dit que la secrète approbation de la Reine, les « marques d'estime et d'amitié » de Mlle de Hautesort, la reconnaissance de Mme de Chevreuse l'ont trop bien payé de ses disgrâces 4.

Aussi le voyons-nous supporter « avec quelque douceur ² » un nouvel exil de deux ans à Verteuil. Là où un homme d'action véritable eût rongé son frein, Marcillac prend volontiers son parti : « J'étois jeune, dit-il,... j'étois heureux dans ma famille, j'avois à souhait tous les plaisirs de la campagne; les provinces voisines étoient remplies d'exilés, et le rapport de nos fortunes et de nos espérances rendoit notre commerce agréable ³. » Au reste, l'exil ne paraît pas avoir été bien rigoureux : dans une lettre à son oncle, M. de Liancourt ³, notre auteur, nous apprend qu'il vint à Paris en septembre 1638, pour les affaires de la succession de sa bellemère, Mme de Mirebeau; c'est à ce voyage que se place une réclamation de pierreries par Mme de Chevreuse ⁵.

De retour à l'armée, en juin 1639, il se distingue, entre es volontaires de qualité, par sa valeureuse conduite, aux combats de Saint-Venant-sur-Lys et du fort Saint-Nicolas (le 4 et le 24 août)⁶; si bien que le Cardinal, après l'avoir puni, songe à le récompenser : le maréchal de la Meilleraye lui offre, de sa part, « de le faire servir de maréchal de camp⁷. » Un mérite militaire même plus haut que celui de

vembre, il faut, à la date, lire novembre, au lieu d'octobre, ou supposer que l'ordre avait été donné d'avance : voyez à l'appendice 1 de notre tome III, p. 242.

^{1.} Mémoires, p. 40. - 2 et 3. Ibidem.

^{4.} Tome III, p. 16-21.

^{5.} Elle est racontée longuement dans cette même lettre, p. 17-21.

^{6.} Voyez les Extraordinaires de la Gazette, des 18 et 29 août 1639; et Bazin, tome III, p. 24 et 25.

^{7.} Mémoires, p. 41.

Marcillac se fût tenu pour l'heure satisfait; cependant, après avoir consulté la Reinc, il refuse, pour rester libre de comploter contre Richelieu. Dans ce métier de conspirateur, il a encore, il est vrai, certains scrupules qui sont à l'honneur de sa loyauté. Il n'entre pas dans l'odieux complot que, peu de temps après, Cinq-Mars ourdit contre le Cardinal, son bienfaiteur. Si, à un certain moment, il s'est trouvé, comme il dit¹, dans les intérêts de Monsieur le Grand, qu'il n'avait presque jamais vu, c'est uniquement comme ami de l'infortuné de Thou 2. Etranger à l'affaire même, il se mêle, en homme de cœur, dans ses suites : il fournit à Montrésor, un des conjurés les plus compromis, les moyens de se soustraire à la vengeance de Richelieu; il prête également son assistance au comte de Béthune, accusé, bien qu'à tort, d'avoir trahi ses complices. On le voit, dès qu'il s'agit de déployer du courage et de servir ses amis, Marcillac ne boude jamais : il a beau prévoir le péril, il est toujours prêt aux « rechutes » par la « nécessité indispensable » de faire son devoir de gentilhomme tel qu'il le comprend 3.

Richelieu mourut le 4 décembre 1642⁴, et l'on prévoyait que le Roi ne survivrait guère à son ministre. Toutes les ambitions, rompant leurs chaînes, s'élançaient d'avance dans la lice; les unes tenaient pour la Reine, les autres pour Gaston d'Orléans, à qui Louis XIII destinait la Régence. Par ses précédents, par ses goûts et aussi par ses espérances, qui n'avaient pas encore été déçues, Marcillac appartenait au parti d'Anne d'Autriche. Il offrit donc ses services à la Reine, et lui proposa de s'unir à la maison de Condé contre Monsieur.

1. Mémoires, p. 45.

2. Voyez, au tome III, p. 22, la lettre de condoléance qu'il écrit à son frère, l'abbé de Thou.

3, Mémoires, p. 46.

4. A cette année 1642 appartient un curieux détail. En février, nous voyons Marcillac expédier d'Angoumois des vins à destination de l'Angleterre, et, prenant pour adresse: « à Monsieur Graf, » demander qu'en échange on lui envoie des chevaux et des chiens : voyez l'appendice 1 du tome III, lettre 5, p. 243.

Dès ce mois de décembre même, nous le trouvons à Paris, et, aux fêtes de Noël, il assiste, à Beaumont, chez M. de Harlay, à ce dîner qui fit grand bruit, et dont les convives reçurent bientôt le nom d'Importants 1.

Jusqu'alors simple porteur de paroles ou de messages de femmes, il voyait son rôle grandir; il avait trouvé l'emploi le plus propre à sa nature; car, si les affaires générales, comme dit Retz², ne furent jamais son fort, il avait, en revanche, la plupart des qualités qui font ce qu'on appelait au dix-septième siècle une « personne de créance, » et par lesquelles on mène à bien une négociation particulière : des manières polies et engageantes, un grand fonds de réflexion, de la finesse, bien qu'un peu subtile, de l'insinuation, « cet esprit de pénétration et d'habileté, » dont parle Mme de Motteville 3. Aussi réussit-il, avec l'aide de Coligny, il est vrai, dans cette première campagne diplomatique, où tout fut résolu en paroles, sans conditions écrites. La Reine s'engageait par devant les deux négociateurs à réserver pour Monsieur le Prince « tons les emplois dont elle pourroit exclure Monsieur sans le porter à une rupture ouverte 4. » Cette union avec les Condés ne fut pas du reste trop malaisée à conclure; car d'abord, avec de l'argent, on ponvait tout sur le père, qui, après avoir véeu jadis

I. « II (M. de Harlay) nous pria de lui rendre visite aux fêtes de Noël, à sa maison de Beaumont. Le président Barrillon, le prince de Marcillac, le marquis de Maulévrier, du Bourdet et Beloy, desirèrent être de la partie, faite sans autre dessein que celui de notre divertissement particulier.... Cette entrevue, quoique fort innocente et de nulle considération, fit un éclat étrange: M. de la Rochefoucauld (le duc François F) fut le premier qui en donna avis à M. le cardinal Mazarin, et crut que son zèle seroit fort estimé en usant de ces termes: « qu'il ne répondoit plus du prince de « Marcillac, son fils. » (Mémoires de Montrésor, p. 352 et 353.) Quelques lignes plus bas, Montrésor s'exprime ainsi: « ... Cette assemblée d'Importants (qui étoit le nom qu'il leur plaisoit nous donner). » — Voyez aussi l'Apologie, tome II, p. 447 et 448.

^{2.} Voyez, au tome I, p. 13, le portrait déjà cité de la Rochefoncauld, par Retz.

^{3.} Mémoires de Mme de Motteville, tome III, p. 130, à la date de 1650.

^{4.} Mémoires, p. 58.

pour l'ambition, ne vivait plus désormais que pour l'avarice; puis la mère, Madame la Princesse, avait un attachement de reconnaissance à la Reine, qui lui avait rendu les biens confisqués sur son frère, le malheureux duc de Montmorency, décapité à Toulouse; quant à la sœur du duc d'Enghien, Mme de Longueville, toute aux charmes de sa beauté et de son esprit, charmes qu'un livre célèbre a vantés avec complaisance ¹, elle ne connaissait encore d'autres manœuvres et d'autres intri-

gues que celles de la coquetterie 2.

Marcillac, en récompense du mouvement qu'il se donne, a-t-il ensin la satisfaction d'être en vue et au premier rang? Non; le devant du théâtre, dans cette nouvelle période, appartient encore à un autre : c'est le duc de Beaufort, personnage d'un mérite inférieur au sien, mais plus populaire par ses qualités et par ses défauts mêmes, qui attire les regards de la foule, et à qui, sur l'ordre de la Reine, il est obligé de s'unir³. Par une malechance qui n'étonne plus quand on a bien analysé son caractère, la Rochesoucauld, à aucun moment de sa vie politique, n'emplira la scène, comme Retz, ou comme Mme de Longueville; il fera très-belle figure dans les groupes d'élite, il n'occupera jamais le cadre à lui seul; toujours à la suite de quelqu'un, il restera lui-même sans escorte.

Les choses étaient nouées de la sorte lorsque le Roi mourut, le 14 mai 1643, jour anniversaire de son avénement. Le Parlement se hâta de casser le testament qu'il avait laissé, et, du consentement de Monsieur et des Condés, il donna la Régence à la Reine. Le soir même, Mazarin, sortant tout à coup de l'ombre, était nommé chef du Conseil. Ce dut être un moment de vif déplaisir pour tous ceux qui s'étaient flattés de l'espoir d'une haute faveur. Personne cependant n'était encore découragé.

2. Mémoires, p. 80 et 81.

^{1.} La Jeunesse de Mme de Longueville, par V. Cousin.

^{3. «} M. de Marcillac, ayant obligation au premier (au duc d' Enghien) et voyant son père dans son parti, étoit prêt à s'y mettre aussi; mais en ayant parlé à la Reine, elle lui commanda de s'offrir à M. de Beaufort, et lui en parla comme de la personne du monde pour qui elle avoit autant d'estime que d'affection. Cet ordre qu'il reçut a été su de la plupart de ceux qui étoient alors à Saint-Germain. » (Mémoires de la Châtre, p. 189.)

La Reine était « si honne! » elle prodiguait à tous de si rassurantes promesses! Elle ne les plaignait point en particulier à Marcillac : « Elle m'assura plusieurs fois, dit-il 1, qu'il y alloit de son honneur que je susse content d'elle, et qu'il n'y avoit rien d'assez grand dans le Royaume pour me récompenser, » Il faut l'avouer, l'expression de cette reconnaissance de cour dépassait quelque peu la mesure des services rendus par notre héros, et cette disproportion même eût averti un homme moins satisfait de lui-même ou d'un sens plus rassis. Cet ambitieux, qui, en ce moment, semble être à l'affût, va-t-il du moins saisir l'occasion et presser sa fortune? Non. Il ne demande rien tout d'abord, ou, s'il demande quelque chose, c'est la grâce de Miossens, en fuite depuis son duel avec Villandry, et le retour de Mme de Chevreuse. Et ici se montrent, singulièrement mêlés et confondus l'un dans l'autre, les deux hommes qui étaient en lui. La cour était partagée entre Beaufort et Mazarin; la Reine ne s'était pas encore prononcée, et les mécontents espéraient que le retour de Mme de Chevreuse viendrait jeter dans la balance le poids vainqueur d'une ancienne intimité. Si Marcillac en jugeait ainsi, c'était un coup de politique adroit que d'obtenir le rappel de la remuante duchesse; mais Marcillac confesse qu'il ne se faisait pas sur ce point la moindre illusion : il avait pénétré le cœur d'Anne d'Autriche, et il y voyait décliner chaque jour le crédit de Mme de Chevreuse. Il insiste toutefois sur sa requête, et, au risque d'aigrir la Reine, il prend celle-ci par l'honneur et la bienséance, qui défendent aux personnes royales, non moins qu'aux simples particuliers, d'avoir l'air de sacrifier tout d'un coup de vieilles affections. Il lui arrache enfin la permission d'aller au-devant de la duchesse², qu'il rencontre à Roye le 12 juin 1643. Comme font d'ordinaire les exilés, Mme de Chevreuse revenait sans avoir ni rien oublié ni rien appris. Marcillac, avec ces habiles réticences qui ménagent l'avenir, lui donne des avertissements pleins de sagesse et d'opportunité; il la prie de ne point trop

I. Mémoires, p. 66 et 67.

^{2.} Voyez l'Histoire de France pendant la minorité de Louis XIV, par M. Chéruel, tome I, p. 150 et 151; comparez les Mémoires de Montglat, tome I, p. 413.

s'étonner de ce qu'elle va voir : les temps sont bien changés; désormais il s'agit, non plus de gouverner la Reine, mais de lui plaire, de suivre ses goûts, et de ne pas résister de front à Mazarin, qui est, après tout, l'homme le plus probe et le plus capable qui soit à la cour. Puis il ajoute qu'il sera toujours temps de le combattre, s'il vient à manquer à son devoir : ce qui signifie vraisemblablement, dans la bouche de ce mentor d'occasion, si le Cardinal ne compose pas, comme il convient, avec la tourbe des ambitieux.

A voir la docilité avec laquelle la duchesse écoute ces prudents avis, il semblerait que Marcillac va être dorénavant son guide et son tuteur; mais il y fallait une force continue d'initiative qui n'était point dans la nature de ce dernier; il fallait aussi, tout au moins, qu'il payât d'exemple : or, à quelque temps de là, ce beau donneur de conseils se trouve engagé luimême, presque au dépourvu, à la remorque de la duchesse, dans la cabale des Importants. Cette fois encore, s'il l'en faut croire, il ne péchait ni par erreur ni par engouement : il jugeait mieux que personne tous ces gens « dont l'ambition et le déréglement étoient si connus¹, » et dont l'exigeant orgueil ne pouvait, selon la maxime que plus tard son expérience lui dictera, convenir avec l'orgueil de leurs bienfaiteurs du prix des bienfaits2. Mais, dit-il, « pour mon malheur, j'étois de leurs amis 3. » En même temps, sur les instances de la Reine, il consent à voir le Cardinal4; mais il y met des conditions qui, pour être d'un galant homme, ne laissent pas d'être assez naïves chez un ambitieux⁵. Par cette conduite ondoyante et bigarrée, il trouve moyen de froisser la Reine et de se rendre suspect à ses ombrageux amis les Importants, sans rien gagner, d'autre part, auprès d'un ministre qui, séduisant à la fois l'esprit et le cœur, entrait chaque jour plus avant dans la faveur d'Anne d'Autriche. Marcillac estimait-il donc, comme tant d'autres à ce moment, que le crédit de Mazarin n'était qu'éphémère? Loin de là : s'il ne se targue pas dans ses Mémoires d'une clairvoyance venue après coup,

4. Voyez les Mémoires de la Châtre, p. 217 et p. 223.

^{1.} Mémoires, p. 79. - 2. Maxime 225. - 3. Mémoires, p. 69.

^{5.} Voyez les Mémoires, p. 69 et 70.

il avait deviné que la puissance du Cardinal ne ferait qu'aller en se consolidant : mais, outre que l'indécision dans les idées était le fond de sa nature, il avait lui-même le travers qu'il relève si sévèrement chez ses compagnons d'intrigue : il s'exagérait sans cesse son importance et ne pouvait jamais tomber d'accord de la récompense due à ses mérites. Il prétendait que Mazarin vînt à lui; mais Mazarin, en vrai politique, allait d'abord au plus pressé, c'est-à-dire à ceux de ses adversaires qu'il jugeait les plus redoutables. Avec quelle habileté, par exemple, il se hâte d'attaquer de son doux parler et de ses caresses simulées Mme de Chevreuse! comme il affecte de rendre à la galante duchesse, alors âgée de quarante-cinq ans, ces tendres respects qui séduisent davantage les femmes à mesure qu'elles les sentent devenir plus rares! comme il feint de se prendre à ses piéges, pour la mieux attirer dans les siens¹, sans craindre de lui laisser pour un temps ces vaines apparences de crédit dont s'enivrent, aveugles jusqu'à la fin, les incorrigibles ambitions! Mme de Chevreuse, étalant un pouvoir qu'elle n'avait pas, sollicitait chaque jour pour elle et pour ses amis; elle voulait que la Reine donnât à Marcillac le gouvernement de la place du Havre : du même coup, elle comptait s'acquitter ainsi envers son plus fidèle auxiliaire et se venger de la famille de Richelieu, aux mains de laquelle était ce gouvernement. La Reine y consentait2; mais quelle apparence qu'en une affaire aussi grave on se passât de l'approbation du Cardinal? Celui-ci ne refusa point 3: seulement il louvoya selon sa coutume. Il convint que la Reine avait sujet de « faire des choses extraordinaires 4 » pour un serviteur aussi dévoué que le prince de Marcillac; en aucun cas cependant sa bonté ne devait aller jusqu'à dépouiller la famille de Richelieu. Là-dessus il fit proposer à Marcillac la charge de général des galères, puis celle

1. Voyez la maxime 117.

3. Voyez les Mémoires de la Châtre, p. 226. - 4. Mémoires, p. 75.

^{2. «} La Reine eut intention en ce temps-là d'ôter le gouvernement du Havre à la duchesse d'Aiguillon, et de le donner au prince de Marcillac,... qui étoit fort bien fait, avoit beaucoup d'esprit et de lumières, et dont le mérite extraordinaire le destinoit à faire une grande figure dans le monde. » (Mémoires de Mme de Motteville, tome I, p. 108.)

de mestre de camp des gardes à la place du maréchal de Gramont, puis la survivance du duc de Bellegarde dans les fonctions de grand écuyer, enfin, un peu plus tard, la succession de Gassion comme mestre de camp de la cavalerie légère. Mais toutes ces offres, ou ne donnaient à Marcillac que des espérances éloignées, partant incertaines, ou allaient à déposséder des gens que, par reconnaissance ou scrupule, il voulait et devait ménager : il refusa donc ce qu'il ne pouvait accepter, et ce fut un beau succès pour l'artificieux cardinal, qui d'ailleurs s'entendit toujours à gagner du temps et à mettre dans son jeu les qualités de ses adversaires aussi bien que leurs défauts. Avec ce noble désintéressement, Marcillac se laisse amuser et néglige de saisir à point les occasions de sa fortune. Peut-être aussi visait-il plus haut, par une de ces ambitions si déraisonnables qu'elles ne sont pas même soupconnées1; mais des Mémoires, quelque sincères qu'on les suppose, ne poussent jamais à fond la sincérité, et la Rochefoucauld, dans les siens, a beau se vanter d'avoir mesuré le premier la puissance du Cardinal son ennemi, il est permis de croire qu'un reste d'illusion entretenait en lui de vagues espérances qui allaient au delà d'une charge de grand écuyer ou de mestre de camp. En tout cas, il ne veut point quitter la place, ni s'éloigner de la Reine: il supplie celle-ci de ne l'établir « que dans ce qui seroit utile à son service particulier2. » Mais, depuis que Mazarin était auprès d'elle, Anne d'Autriche voyait de moins en moins la nécessité d'aecaparer le dévouement et la personne du chevaleresque Marcillac.

Sur ces entrefaites eut lieu le fameux incident des lettres trouvées chez Mme de Montbazon³, et que la malignité de cette dernière fit attribuer un instant à Mme de Longueville. Il est inutile de revenir, après V. Cousin⁴, sur les détails de cette curieuse affaire, qui, amenant la disgrâce de Mme de Montbazon, poussa Mme de Chevreuse, Beaufort et les Importants à un maladroit complot contre le Cardinal; il suffira de dire que Marcillac, qui avait alors « peu d'habitude avec Mme de Lon-

1. Voyez la maxime 91.

^{2.} Mémoires, p. 78. — 3. Ibidem, p. 82 et suivantes. 4. Voyez Madame de Chevreuse, chapitre v.

gueville ⁴, » s'entremit dans cette aventure avec des façons de parfait gentilhomme, propres à prévenir en sa faveur la belle et sensible duchesse, dont Coligny passait, à cette époque, pour le soupirant agréé. Mais tout l'avantage qu'il gagna de ce côté, il le perdit de l'autre; car le Cardinal, qui venait de reléguer à Tours Mme de Chevreuse, le mit en demeure de sortir de son attitude expectante, en le réduisant à la nécessité de déplaire à la Reine ou d'abandonner la duchesse son alliée. Marcillac aima mieux se perdre une seconde fois, c'est lui-même qui le dit², que d'être infidèle à ses premiers engagements; il ajoute, avec tristesse, que sa constance ne fut pas mieux récompensée plus tard par Mme de Chevreuse qu'elle ne l'avait été auparavant par la Reine. Aussi, un jour, la plume à la main, déduisant une dizaine de maximes générales de ses expériences personnelles, il niera intrépidement la reconnaissance³.

C'est dans le même temps que, par ennui⁴, il se met assez étourdiment à la suite d'un de ses amis, le comte de Montrésor, et se laisse imposer par lui des facons très-impertinentes à l'égard de l'abbé de la Rivière, favori du duc d'Orléans, et que, quelques années après (1649), s'il faut en croire Mme de Motteville⁵, ce prince, et surtout les Condés, et Marcillac luimême, songèrent, un moment, à substituer à Mazarin. Après avoir ainsi blessé Monsieur, il demande à Montrésor la permission d'être plus poli avec la Rivière, et ne réussit qu'à offenser Montrésor sans apaiser Monsieur. Le voilà donc, par un scrupule de galant homme, si l'on veut, mais aussi par faiblesse et tout à la fois par un singulier défaut de conduite, compromis avec l'oncle du Roi et brouillé avec un de ses propres amis et des meilleurs. Aussi, plus tard, traduisant en une cinquantaine de maximes générales ces épreuves et ces accidents de sa vie, il niera intrépidement l'amitié 6, comme il a

^{1.} Mémoires, p. 83. - 2. Ibidem, p. 90.

^{3.} Voyez les maximes indiquées à la Table du tome I, au mot RECONNAISSANCE.

^{4.} Mémoires, p. 92 et 93.

^{5.} Mémoires de Mme de Motteville, tome III, p. 41-45.

^{6.} Voyez les maximes indiquées à la Table du tome I, au mot Amitié.

fait la reconnaissance, et il essayera d'expliquer et de couvrir ses mécomptes en affirmant que c'est par ses défauts bien plus que par ses qualités qu'on fait son chemin dans le monde¹.

Un instant (1645), las de sa « fortune désagréable » et des déconvenues de son ambition, il songe à laisser de côté les intrigues pour « s'attacher à la guerre²; » mais déjà il est trop tard ; il a rebuté toutes les bienveillances par ses bouderies et ses refus. La Reine traite cet incommode ami comme elle a traité Mme de Chevreuse; elle lui refuse les mêmes emplois militaires que, trois ou quatre ans auparavant, elle l'avoit empêché d'accepter du cardinal de Richelieu. Marcillac, blessé dans son amour-propre par « tant d'inutilité et tant de dégoûts³, » se résout alors à ne plus se contenter de bouder et à prendre hardiment « des voies périlleuses pour témoigner son ressentiment, »

Cette voie, il se vante, après coup, de l'avoir trouvée dans sa liaison avec Mme de Longueville, laquelle lui apportait en même temps cette gloire, comme on disait alors, à savoir ce bruit et cet éclat, dont il était surtout épris. V. Cousin nous a raconté cet épisode de l'histoire du dix-septième siècle avec une partialité éloquente autant que sincère 4; personne n'ajoutera rien, après lui, à la peinture flatteuse de Mme de Longueville. Les fautes même de cette brillante héroîne de la Fronde, il a eu soin de l'en décharger pour les faire peser sur la Rochefoucauld. C'est la pente où glisse forcément le panégyrique, et, si la vérité n'y trouve point son compte, l'intérêt et l'art y gagnent à coup sûr. Sans trop faire ombre au tableau que V. Cousin nous a présenté, peut-être y a-t-il moyen de mettre en meilleure lumière la personne de la Rochefoucaud.

En 1646, Mme de Longueville était âgée de vingt-sept ans, et déjà, nous l'avons vu, en bien comme en mal elle avait fait parler d'elle. Les jeunes membres de la famille des Condés portaient une grande vivacité dans leurs mutuelles affections, si bien que, d'un côté, l'attachement du prince de Conty pour sa

^{1.} Voyez les maximes 90, 155, 354, 403.

^{2.} Mémoires, p. 94.

^{3.} Ibidem.

^{4.} Madame de Longueville pendant la Fronde.

sœur, et, d'autre part, celui de Mme de Longueville pour le duc d'Enghien ne laissaient pas de donner lieu à de méchants propos. La duchesse avait montré, de bonne heure, une ardente imagination, qui, tournée d'abord vers les choses du Ciel, fut ramenée ensuite impétueusement vers le monde. A l'époque où Marcillac commença ses assiduités auprès d'elle, elle semblait avoir ajourné le soin de son salut. Elle et lui avaient alors plus d'un trait commun dans l'esprit et le cœur ; ils étaient épris tous deux des beaux sentiments, engoués du sublime des passions, tous deux d'abord généreux et naifs jusqu'en leur ambition. Leurs défauts les rapprochaient non moins que leurs qualités; manifestement sincères au début, ils furent également dupes peut-être de l'idée imaginaire et surfaite qu'ils avaient prise l'un de l'autre, Il est vrai que la Rochefoucauld, dans ses Mémoires 1, semble venir lui-même à l'appui de la thèse soutenue par V. Cousin : il affecte de se donner pour un roué qui a savamment machiné d'avance le théâtre de son ambition, et qui n'a cherché dans l'amour d'une princesse du sang, telle que la sœur du grand Condé, qu'un instrument, et, comme dit Retz², qu'un « hausse-pied » de sa fortune. N'en déplaise au duc lui-même, l'auteur de tant de maximes sur l'amour n'a point porté d'un cœur si léger cet illustre attachement ; le prendre au mot sur ce point, ce serait trop de déférence pour la lettre écrite. Lui-même a laissé percer la vérité dans des aveux significatifs, dont le sens est encore éclairei par des témoignages contemporains : « Un honnête homme, dit-il, peut être amoureux comme un fou, mais non pas comme un sot3, » Or, sa liaison avec la duchesse ayant mal tourné, il aurait craint, en avouant qu'il a été l'un, de paraître avoir été l'autre. Ce qui domine chez lui, c'est le soin de sa considération : il n'est occupé qu'à se couvrir, qu'à sauver, aux yeux du monde, son personnage. Puis il aime mieux calomnier son cœur que de faire tort à son jugement. Mme de Sévigné, qui le connaissait bien, dit qu'il ne redoutait rien tant que le ridicule⁴, et lui-même a écrit cette phrase : « Le ridicule déshonore plus que le déshonneur⁵. » C'est pourquoi il veut qu'on sache que

^{1.} Pages 94-96. — 2. Tome III, p. 386. — 3. Maxime 353.

^{4.} Lettre du 8 juillet 1672, tome III, p. 142. — 5. Maxime 326.

les circonstances et les personnes ont pu manquer à ses desseins, mais que du moins il ne s'est pas manqué à lui-même; il veut donner à entendre que, si sa noble amie et les hommes l'ont décu, il ne s'est pas trompé lui-même; que, si l'amour lui fut infidèle, il en a pris son parti d'autant mieux que l'amour, pour lui, était le moyen et non le but. De cette froideur et force d'âme il a réussi à persuader jusqu'à ses amis intimes. Mme de Motteville, qui sans doute l'aimait peu, n'est pas seule à dire de lui¹ : « Ce seigneur qui étoit peut-être plus intéressé qu'il n'étoit tendre, » Mme de Sévigné, qui le goûtait fort et l'avait beaucoup pratiqué, rend le même témoignage ; « Je ne crois pas que ce qui s'appelle amoureux, il l'ait jamais été², » Mais, à y regarder de près, cette vanterie d'insensibilité paraît peu d'accord avec les faits. Assurément, dans le plein mouvement de la Fronde, quand le premier enivrement de la passion et de la vanité fut quelque peu apaisé, l'ambition et le calcul furent aussi de la partie; mais la Rochefoucauld n'eut pas dès le début ces arrière-pensées dont il fait parade, et surtout elles ne furent pas son principal et unique mobile. Voyons-le pendant la période qui suit immédiatement la liajson, Agit-il? Non. Est-ce bien la conduite d'un intrigant « au long espoir et aux vastes pensées, » qui, sûr désormais d'un auxiliaire puissant, donne hardiment le coup d'épaule à sa fortune? N'est-ce pas plutôt l'indolence d'un amant satisfait. tout aux douceurs de l'heure présente? Il n'y a pas à en douter, il a aimé passionnément Mme de Longueville; celle-ci a été la seule affection ardente et opiniâtre de sa jeunesse; il a souffert cruellement de l'avoir perdue; il a tant souffert qu'il s'est vengé. L'image de la duchesse est restée longtemps au fond de son cœur blessé, et c'est la douce et sereine Mme de la Fayette qui eut plus tard cette plaie à panser. Qui donc, sinon Mme de Longueville, aurait initié la Rochefoucauld à toutes les tortures de la jalousie, tortures qu'il a si longuement et si minutieusement analysées dans ses Maximes 3? On

2. Lettre du 7 octobre 1676, tome V, p. 90.

^{1.} Mémoires de Mme de Motteville, tome II, p. 275.

^{3.} Voyez les maximes indiquées à la Table du tome I, aux mots Jalousie et Amour.

ne trouve pas de tels enseignements dans les badinages et les passe-temps littéraires des salons et des ruelles. Où est d'ailleurs ce prétendu renfort prêté par Mme de Longueville à l'ambition de la Rochefoucauld? A-t-il tiré plus de profit véritable de cette tendresse passionnée que des bienveillantes dispositions de la Reine ou de l'intérêt sans cesse agissant de Mme de Chevreuse? Loin de l'avoir avancé auprès de Condé. cette liaison semble plutôt lui avoir nui. Il est certain qu'elle ne plaisait pas à Monsieur le Prince, et, malgré les services dévoués et effectifs de la Rochefoncauld, il n'y eut jamais, tant que dura la Fronde, entre celui-ci et Condé une entière communication d'esprit, ni ce qu'on appelle une intimité à cœur ouvert. Enfin ce qui, à nos yeux, malgré bien des jugements contraires, achève de détruire l'hypothèse qui prête à la Rochefoucauld de longues visées d'ambition et veut que sa liaison avec Mme de Longueville ait été affaire d'intérêt plus que de sentiment, c'est que jamais, comme nous le dirons dans un instant, il ne fut plus près de s'accommoder avec Mazarin qu'au moment même où se nouait son commerce affectueux avec la duchesse.

Il est vrai que les contemporains (nous avons déjà tout à l'heure commencé à les entendre) témoignent diversement sur ce point; mais peut-être, en cette matière délicate, les contemporains ne sont-ils pas les plus aptes à juger. Un des passages les plus remarquables, à tous égards, des Mémoires de Mme de Motteville, est celui où elle nous peint Mme de Longueville et parle de ses relations avec la Rochefoucauld 1. Il commence par ces lignes où, sans être nommé, le duc est trèsclairement désigné: « Son âme (de la princesse), capable des plus grands desseins et des plus fortes passions, s'étant laissé enchanter des illusions du plus haut degré de gloire et de considération auquel la fortune la pouvoit mettre, suivit, avec un peu trop de complaisance, les conseils d'un homme qui avoit beaucoup d'esprit, et qui l'avoit fort agréable; mais, comme il avoit encore plus d'ambition, il s'étoit peut-être attaché à elle autant par le dessein de s'en servir pour se venger de la

^{1.} Tome II, p. 301 et 302; voyez, en outre, ces mêmes Mémoires, tome I, p. 334 et 335; tome II, p. 275-277; et tome III, p. 192-194.

Reine, pour chasser son ministre, et venir ensuite à toutes les choses dont l'esprit humain se peut flatter, que par la seule passion qu'il eût pour elle.... » La duchesse de Nemours, fille d'un premier mariage du duc de Longueville, et qui n'avait aucune raison de se montrer tendre pour sa belle-mère, ne laisse échapper aucune occasion de médire de celle-ci dans ses Mémoires. Elle déprécie avec une sévérité malveillante sa capacité et son caractère, et, pour la mieux rabaisser, elle prend plaisir à vanter la supériorité d'esprit de celui qui l'inspire, tout en ne lui prêtant, à lui aussi, que de méprisables vues d'intérêt 1, en affirmant qu'il ne pensait qu'à lui-même et que « son compte lui tenoit d'ordinaire toujours lieu de tout². » Elle « savoit très-mal, nous dit-elle, ce que c'étoit de politique 3, » tandis que lui est « fort habile 4, » est « politique 3, » « d'un meilleur sens 6 » qu'elle. Il la gouvernoit, la « gouvernoit absolument 7. » « Depuis qu'il cessa de la conseiller, elle parut ne savoir plus ce qu'elle faisoit 8, » La duchesse de Nemours accuse formellement Marcillac d'avoir entraîné Mme de Longueville dans la Fronde: « Ce fut la Rochefoucauld qui insinua à cette princesse tant de sentiments si creux et si faux. Comme il avoit un pouvoir fort grand sur elle, et que d'ailleurs il ne pensoit guère qu'à lui, il ne la fit entrer dans toutes les intrigues où elle se mit que pour pouvoir se mettre en état de faire ses affaires par ce moyen⁹. » De ces deux jugements, de Mmes de Motteville et de Nemours, on peut rapprocher celui de Montglat, qui assurément exagère fort l'influence politique de la Rochefoucauld, quand il nous dit dans ses Mémoires (tome II, p. 147), au début de la rébellion: Mme de Longueville « étoit de cette cabale, de laquelle le prince de Marcillac étoit le premier mobile. » On peut aussi comparer le témoignage de Lenet, ami particulier de notre auteur, qui affirme, d'une part (p. 195), que la sœur de Condé « avoit une entière créance à son habileté, » et (p. 204)

^{1.} Voyez les Mémoires de la duchesse de Nemours, p. 422, 425 et

^{2.} Ibidem, p. 426. - 3. Ibidem, p. 406.

^{4.} Ibidem, p. 527. — 5. Ibidem, p. 406. 6. Ibidem, p. 488. — 7. Ibidem, p. 422, 527.

^{8.} Ibidem, p. 528. - 9. Ibidem, p. 409, 410.

qu'il était « l'arbitre de tous ses mouvements; » puis, d'autre part, nous le représente (p. 223) « tout plein d'un desir passionné de sacrifier ses intérêts et sa vie au service de la duchesse de Longueville. » La Rochefoucauld lui-même, si nous en croyons Retz1, était loin de convenir que ce fût lui qui ent entraîué la princesse. Retz lui fait dire, dans un moment, il est vrai, où il nous le montre, après le combat du faubourg Saint-Antoine, « très-incommodé de sa blessure et très-fatigué de la guerre civile, » qu'il n'y est « entré que malgré lui, et que si il fût revenu de Poitou deux mois devant le siège de Paris, il ent assurément empêché Mme de Longueville d'entrer dans cette misérable affaire. » Mais le Cardinal mérite-t-il grande consiance quand il parle d'un homme qui le hait, dit-il2, et qu'il paye de retour 3? Il affecte de ne le pas prendre au sérieux : lorsque, à l'endroit précité de ses Mémoires (p. 171 et 172), il rappelle le temps où la princesse trônait à l'Hôtel de Ville, il s'exprime, au sujet de son adorateur, d'une facon aussi légère que méprisante, se bornant à répéter un aparté, une ironique allusion à l'Astrée, qu'il s'était permis, à cette époque, contre ce dernier, dans la chambre même de Mme de Longueville. Retz avait eu lui-même, dit Guy Joli4, « des sentiments fort vifs et fort tendres pour Mme de Longueville, » et « il regardoit le prince de Marcillac comme son rival. » Au reste, Guy Joli ne prête aussi à celui-ci que des motifs intéressés. Son vrai mobile, c'est l'espoir « qu'étant, comme il étoit, dans les bonnes grâces de la duchesse, il lui seroit aisé de tirer (de cette liaison) de grands avantages pour lui, quand il seroit question de traiter et de s'accommoder avec la cour 5. »

Il y a presque unanimité, on le voit, sur les vues intéressées de Marcillac; Lenet, un fidèle et constant ami, fait seul exception et parle de dévouement. Pour le degré d'habileté et d'in-

^{1.} Tome II, p. 292. - 2. Ibidem, p. 173.

^{3.} Dans un pamphlet de 1652, très-authentique et dont Retz se reconnaît l'auteur, le Vrai et le Faux, sa haine va jusqu'à lui faire dire que la vie de la Rochefoucauld « est un tissu de lâches perfidies. » (OEuvres de Retz, tome V, p. 239; comparez, au même tome, p. 362, et 370, 371.)

^{4.} Mémoires de Guy Joli, p. 41 et 42.

^{5. 1}bidem, p. 41.

fluence sur la duchesse, l'accord est moindre. Après avoir d'Hait des faits mêmes notre avis sur ce que fut cette liaison fameuse d'amour et d'ambition, nous avons cru que le lecteur nous saurait gré de mettre sous ses yeux, comme éléments d'appréciation, les jugements que nous en ont laissés quelques témoins du temps même. Reprenons maintenant notre récit.

Grâce à son père, qui savait mieux que lui se ménager à la cour, Marcillac avait obtenu la permission d'acheter, du comte de Parabère, le gouvernement du Poitou¹; faveur dérisoire, selon l'Apologie: on lui vendait « trois cent mille livres » ce que son père « avoit été contraint de bailler pour deux cent cinquante. » Et le brevet encore ne lui fut expédié que plusieurs mois après², sur les instances toutes-puissantes du victorieux duc d'Enghien, qu'il avait, comme volontaire, rejoint en Flandre³. Il est permis de croire que la présence de Mme de Longueville à Munster, où son mari négociait la paix de Westphalie, avait accru son désir de faire cette campagne. C'est le 20 juin 1646 que la duchesse quitte Paris, pour aller en Allemagne, et le 28 du même mois, nous trouvons Marcillac à la prise de Courtray⁴. Toujours brave, mais toujours malheureux à la guerre, il figure parmi cette poignée de gentilshommes

1. Tome II, p. 449-455. — Voyez, à l'appendice 1 du tome III, p. 244-249, deux lettres (6 et 7) de juillet et d'octobre 1644, rela-

tives à la négociation de cet achat.

2. Tome II, p. 454 et 455. — Est-ce par suite de ce retard que Gourville (Mémoires, p. 220) semble ne dater l'achat que du retour de l'armée? M. Ed. de Barthélemy (p. 37, note 3) suppose que, dans ce passage, le secrétaire de Marcillac songe moins au marché lui-même qu'au versement des sommes dues; nous ne croyons pas que le payement ait été si vite effectué: voyez ce que nous disons au tome II, p. 148, à la fin de la note 3. — Dans les états de service que nous donnons ci-après à l'appendice IV (p. ci), la nomination au gouvernement du Poitou est datée du 3 novembre 1646; et la Gazette du 17 nous apprend que Marcillac prêta serment le 5.

3. Sur cette campagne de 1646, voyez les Mémoires, p. 96-98, et ceux de Gourville (p. 215-220), qui l'avait suivi « pour le servir en qualité de maître d'hôtel, » puis demeura à son service et fut « bientôt dans sa confidence et tout à fait dans ses bonnes grâces. »

4. Bazin, tome III, p. 336.

qui, à Mardick, le 13 août1, soutient la vigoureuse sortie de deux mille assiégés, mais qui paye de son sang le plus pur cette opiniâtre résistance. On sait que l'impétueux Condé ne ménageait pas plus ses soldats ou ses officiers qu'il ne se ménageait luimême. Le comte de Fleix, le chevalier de Fiesque restèrent sur la place, ainsi que le comte de la Roche-Guyon, « qui ne laissa, dit Gourville (p. 219), pour héritier de la maison de Liancourt, qu'une petite fille âgée d'un an et demi, » laquelle épousa, en 1659, François VII, fils de notre auteur, et fit passer dans la famille de la Rochefoucauld le titre de Liancourt 2. Marcillac recut, pour sa part, trois coups de mousquet3. Rapporté à Paris « dans un brancard4, » il s'en va bientôt en Poitou: nous le voyons (avril 1647), guéri de ses blessures, faire son entrée à Poitiers⁵, où le duc son père le présente aux magistrats comme leur nouveau gouverneur; et quand l'agitation fomentée à Paris par les parlementaires, à la suite de l'emprisonnement de Blancmesnil et de Broussel, au mois d'août 1648, menacera de gagner les provinces, il soutiendra dans son gouvernement, où l'avait envoyé un ordre de la Reine 6, la cause du Cardinal et de la cour.

C'est qu'à ce moment, et lui-même nous l'explique dans ses Mémoires et son Apologie⁷, il était, tout en évitant, selon sa coutume, de s'engager sans retour, tombé d'accord avec Mazarin sur les clauses d'une soumission. Le ministre lui avait promis de mettre bientôt sa famille sur le même pied que celles des Rohan, des la Trémoîlle, quelques autres encore, en lui

^{1.} Voyez la Gazette du 18 août 1646. On y lit que « le prince de Marcillac fit des prodiges de valeur. » Le 13 août est la date de la Gazette; Bazin (p. 337) dit « le 10 ».

^{2.} Voyez au tome III, p. 125 et 130, nos lettres 49 et 53.

^{3.} Mémoires, p. 98. — Gourville (p. 219) ne parle que d' « un coup de mousquet au haut de l'épaule. » Montglat, qui nomme Marcillac après les ducs de Nemours et de Pont-de-Vaux (Mémoires, tome II, p. 38), le dit « blessé plus légèrement » qu'eux.

^{4.} Mémoires de Gourville, p. 219.

^{5.} Thibaudeau, *Histoire du Poitou*, tome III, p. 308. — En ce temps-là, le fils aîné du prince de Marcillac porte le nom de « M. de la Châteigneraie » (voyez *ibidem*), qu'il tient de sa mère.

^{6.} Mémoires, p. 104. - 7. Voyez tome II, p. 104, 105, 456-459.

réservant les premières lettres de duc qui seraient données et par conséquent le tabouret à sa femme ⁴. Il était parti sur cette assurance. Le Poitou commençait d'ailleurs à se soulever : des bureaux de recettes des deniers publics y avaient été pillés; il pacifia les désordres et rétablit, « en moins de huit jours, l'autorité du Prince sans qu'il en coûtât la vie ni l'hon-

neur à aucun de ses sujets 2. »

Mais c'était Paris qu'il eût fallu pacifier, et il n'y avait plus le moindre espoir d'y réussir. Sans refaire ici l'histoire si connue des journées d'août 1648, nous ne chercherons à démêler dans ce mouvement que le rôle de la Rochefoucauld. Comment ce même homme, qu'on vient de voir si favorable à Mazarin, se retrouva-t-il, du jour au lendemain, dans le camp des Frondeurs? C'est que le Cardinal l'avait joué. On avait fait une promotion de ducs et pairs, et Marcillac n'en était point. Aussi, dans le premier bouillonnement de colère, se hâte-t-il d'accourir à Paris3, sur l'appel de la duchesse de Longueville, qui l'informe du traité de Noisy et du plan général de guerre. Ici encore on ne voit point que Marcillac ait l'initiative: la duchesse, il est vrai, réclame son intervention et ses conseils; mais l'accord des Frondeurs s'est fait loin de lui et sans lui: c'est Mme de Longueville, c'est Retz, c'est le Parlement qui ont tout mis en mouvement, Marcillac ne

1. Au sujet du duché et du tabouret, voyez ci-après, la fin de l'appendice 11, p. xcix, et au tome III, p. 32-34, la lettre 8, écrite

de Verteuil à Mazarin le 2 octobre 1648.

2. Tome II, p. 104, 105, 459 et 460. — Voyez, dans notre tome III (p. 27), la lettre (nº 7) que Marcillac écrit de Fontenay à Mazarin, le 1º septembre 1648, et dans notre tome II (p. 105, note 3) la réponse du Cardinal. Nous donnons plus loin, à l'appendice v, 1º (p. chi et civ), les titres d'une suite de pièces relatives à la répression par Marcillac des troubles du Poitou, lesquelles se trouvent à la Bibliothèque nationale et au Dépôt du ministère de la guerre; dans le nombre est une réponse de Marcillac au comte de Brienne, que nous reproduisons en entier.

3. Voyez ci-après, à l'appendice v, 2° (p. civ), l'indication de quelques pièces relatives aux mesures prises par la cour lors de l'abandon du Poitou et de la révolte du gouverneur; et, à l'appendice 1 de notre tome III (p. 249, 250, et note 3 de la page 250), le

texte de deux de ces pièces.

s'en réjouit pas moins de sentir qu'il lui reste encore des moyens de se venger. C'est l'histoire de tout ambitieux déçu; lorsqu'on n'a plus rien à espérer, on s'efforce de se faire regretter ou de se faire craindre; mais il n'est pas au pouvoir de tous les rebutés d'exciter la crainte ou les regrets. Marcillac devait s'en apercevoir un jour.

C'était contre la volonté de son père qu'il était revenu à Paris : il est à peine besoin de le dire, après qu'on a vu François V dénoncer lui-même à Mazarin la présence de son fils au souper des Importants ⁴. Il avait peu d'argent, dit Gourville (p. 220), « parce que, outre que sa famille n'en avoit guère, on auroit fort souhaité qu'il n'y fût pas retourné, » et le même Gourville nous conte par quel tour, un peu à la Scapin, il procura à son jeune maître les moyens de rester éloigné du Poitou.

Le rôle de notre héros, en cette occurrence, est d'abord tout diplomatique; il redevient, comme autrefois, porteur de messages : on le charge de ramener dans la capitale le duc de Longueville et Conty, qui, par une résolution assez étrange, avaient suivi la cour dans sa fuite à Saint-Germain, et dont les allures paraissaient aux Frondeurs au moins très-suspectes. Marcillac va et vient entre cette ville et Paris. Gourville, son domestique, se mêle fort heureusement de l'affaire 2; les Princes, mis au pied du mur, se décident enfin, bien qu'un peu à contre-cœur. Quant à notre auteur, Mme de Motteville (Mémoires, tome II, p. 304) « ne doute pas qu'il n'allât gaiement au crime de lèse-majesté, et que ce voyage (le retour de Saint-Germain à Paris, dans la nuit du q au 10 janvier) ne lui parût la plus belle et la plus glorieuse action de sa vie, » On sait le reste : l'évasion hardie de Beaufort du donjon de Vincennes, son arrivée à Paris, où le peuple l'accueille comme un libérateur, et le siége de la ville par Condé. Marcillac, bien que revêtu du titre de lieutenant général, joue avec dépit un rôle assez effacé;

^{1.} Voyez ci-dessus, p. xxi, note 1.

^{2.} Mémoires, p. 113-116; et Mémoires de Gourville, p. 221-223. — Ce fut la duchesse de Longueville qui envoya Gourville à Saint-Germain presser Conty et son mari de revenir à Paris: voyez dans l'Histoire de France pendant la minorité de Louis XIV, de M. Chéruel (tome III, p. 154, note 2), une citation de la Barde (de Rebus gallicis, p. 412).

ce n'est pas lui qui est en vue, c'est Beaufort, c'est d'Elbeuf, c'est Bouillon, c'est Retz; c'est aussi la sœur de Condé, qui siége à l'Hôtel de Ville et même y accouche. Marcillac, en ces circonstances, n'a ni la supériorité du rang, ni celle du rôle, ni celle de l'habileté et de l'expérience : une chose lui reste en propre, sa bravoure 1, qui se prodigue dans les combats livrés autour de la ville. Atteint d'une grave blessure dans un de ces engagements 2, il ne prend point part à la fin de la lutte, que l'arrivée des auxiliaires espagnols donnait les moyens de prolonger, mais qui se termina néanmoins par la lassitude du Parlement et du peuple 3.

11

Une mousquetade « à bout touchant », c'est tout ce que l'ambitieux Marcillac retirait de la première Fronde. La déconvenue dut lui paraître d'autant plus dure que presque tous les autres fauteurs du mouvement avaient soigneusement stipulé leurs avantages dans le traité de Rueil; mais on ne tarda pas à connaître que cette paix boiteuse et mal assise n'était autre chose qu'une trêve armée. Condé, le sauveur de la cour

1. « Il n'a jamais été guerrier, » dit Retz dans ses *Mémoires* (tome II, p. 181°), « quoiqu'il fût, ajoute-t-il, très-soldat. » Il « avoit plus de cœur, dit-il ailleurs (p. 262), que d'expérience. »

2. Mémoires, p. 124-129. Voyez aussi ceux de Gourville, p. 223 et 224, et de Montglat, tome II, p. 159. — Le Courrier burlesque de la guerre de Paris (1650) donne à la blessure (à la date du 20 février) ce plat souvenir, à rime grotesque :

Monsieur de la Rochefoucauld Et Monsieur de Duras le jeune, Blessés par mauvaise fortune.

(C. Moreau, Choix de Mazarinades, tome II, p. 128.)

3. Voyez ci-après, à l'appendice v, 3° (p. cv), la lettre écrite par le prince de Marcillac aux maire et échevins de Poitiers, à la veille de la conclusion de la paix de Rueil.

4. Mémoires, p. 126. — « Un fort grand coup de pistolet dans la gorge, » dit inexactement Retz, tome II, p. 263.

a Voyez la note 2 de cette page 181.

et du Cardinal, faisait sonner bien haut ses services, et Mazarin. de son côté, avait pour maxime que la politique doit primer la reconnaissance, Obligé de rentrer à Paris, mais plein d'appréhension pour sa sûreté, l'adroit ministre travaille sans relâche à diviser les Frondeurs; il s'efforce principalement de rendre Condé odieux au peuple, en le faisant passer pour l'auteur de tous les maux que le peuple a soufferts. Ses menées réussissent et la lutte s'engage vivement. Suspect en haut, impopulaire en bas, Monsieur le Prince se trouve pris, pour aiusi dire, entre l'enclume et le marteau. Impatient de sortir de cette situation intolérable, il s'imagine qu'il suffit de « faire peur » au Cardinal pour le dominer 1. Il ne cesse dès lors de le heurter, de le desservir auprès de la Reine, ou d'exercer contre lui cet amer esprit de raillerie qui lui était naturel. Les occasions, à vrai dire, ne manquaient pas à sa vengeance. Mme de Longueville, sa sœur, n'était plus cette femme, presque uniquement occupée de coquetterie et d'intrigues galantes, qui naguère regardait derrière un rideau le duel de Guise et de Coligny; elle était maintenant pleine d'ambition, ferme et résolue. Ce changement n'était-il dû qu'à l'influence de Marcillac? Il est permis d'en douter; tout au plus a-t-il contribué à mettre la belle duchesse dans le chemin de sa vocation, Mais, après avoir avivé le feu de son ambition naturelle, il eût été fort embarrassé de lui communiquer, par surcroît, cette fermeté politique qu'il ne posséda jamais lui-même. Mazarin ne s'y trompait pas; il redoutait plus la duchesse que ses frères et surtout que la Rochefoucauld. Ce dernier ne laissait pas toutefois de se donner du mouvement : il est, à ce moment, l'intermédiaire par lequel s'entament les négociations des Frondeurs avec le duc d'Orléans. Toute cette agitation ne tarde pas à produire son effet. Condé, qui ne vent pas rester isolé entre la cour et la Fronde, se réconcilie avec les siens « et même avec Marcillac; » mais, huit jours après, il se ravise, et croit plus conforme à ses intérêts de revenir vers le Cardinal. Que fait alors celui-ci? Il entre habilement dans les vues de Monsieur le Prince, et, afin d'exciter de plus en plus ses prétentions, il feint d'avoir peur. La cour décide que désormais

^{1.} Mémoires, p. 145.

on ne donnera plus de gouvernements ni de charges sans l'approbation de Condé, de son frère Conty, de M. et de Mme de Longueville, et qu'on rendra compte à Monsieur le Prince de toute l'administration des finances. Par ricochet, Marcillac est pris au même piége : on affecte de le traiter comme un homme à craindre et à ménager¹; on lui accorde, sur les instances de Condé, les honneurs du Louvre; mais on a soin de susciter en même temps une assemblée de la noblesse pour réclamer contre cette faveur et en imposer la révocation à la cour².

Ce désappointement fut cruel au protégé de Monsieur le Prince et à Monsieur le Prince lui-même, chez qui la méfiance reprit le dessus. Excité par Mme de Longueville, Condé retire tout à coup la parole qu'il avait donnée de consentir au mariage du duc de Mercœur avec une nièce de Mazarin. Ce fut le tour du Cardinal d'être irrité et désappointé : dès ce jour, l'arrestation et l'emprisonnement de Condé furent résolus dans son esprit, et c'est alors, comme dit la Rochefoucauld, qu'il « se surpassa lui-même3. » Tous les incidents ultérieurs, le coup de pistolet de Joli, l'attaque contre le carrosse de Monsieur le Prince 4, sont autant de machinations ourdies par le Cardinal afin de brouiller irrévocablement Condé avec les Frondeurs, et de l'amener à se livrer lui-même. Quand la rupture est complète, le vainqueur de Rocroy, son frère Conty et le duc de Longueville sont arrêtés au Palais-Royal, dans l'appartement de la Reine, et, le même jour, ils sont conduits à Vincennes 5. On voulait arrêter en même temps Marcillac 6 et

1. « Il... fut traité comme un homme que la Reine avoit lieu de craindre, et qu'il falloit ménager. » (Mémoires de Mme de Motte-

ville, tome II, p. 443.)

3. Mémoires, p. 156. — 4. Ibidem.

5. Ibidem, p. 170.

6. Ce dessein d'arrestation est ainsi noté dans les Carnets de Mazarin (nº xiv, p. 116) : « Faire fermer les portes du palais et

^{2.} Voyez l'Histoire de France pendant la minorité de Louis XIV, par M. Chéruel, tome III, p. 309 et suivantes, et, à l'Appendice du même volume, p. 419-421, un « Extrait du Journal de Dubuisson-Aubenay sur l'opposition de la noblesse aux honneurs accordés à quelques familles (octobre 1649). »

Mme de Longueville; mais, avertis, ils s'étaient mis en sûreté¹. La duchesse, accompagnée par Marcillac jusqu'à Dieppe, s'embarqua précipitamment, pour passer en Hollande, et celui-ci se retira dans son gouvernement du Poitou² pour s'y disposer à la résistance³, et soulever ensuite la ville de Bordeaux, dont le parlement et le peuple, en haine du gouverneur, le duc

d'Épernon, étaient mûrs pour la guerre civile.

Ainsi voilà une partie des Frondeurs unis à Mazarin contre les Princes, et Marcillac armé, dans cette seconde Fronde, pour ce même duc d'Enghien qu'il a combattu dans la première; en somme, il est toujours dans le camp hostile au Cardinal, et par là il semble demeurer fidèle à lui-même; tout au moins il continue de satisfaire son goût pour les aventures. Mais les affaires s'engagent mal pour le parti des factieux; toutes les places des Frondeurs se rendent, les unes après les autres, sans résistance. Alors, comme il arrive d'ordinaire, les défections commencent de la part des plus avisés, et bientôt Monsieur le Prince a plus d'amis pour le plaindre qu'il n'en a pour le secourir. Cependant Bouillon tient dans la ville de Turenne,

arrèter la Mothe et Marcillac.» Voyez l'ouvrage cité de M. Chéruel,

tome III, p. 371.

1. Mémoires de Mme de Motteville, tome III, p. 145; de Gourville, p. 224 et 225; de Lenet, p. 215; et de Montglat, tome II, p. 219 et 220. On peut voir aussi, au sujet de la fuite de la duchesse de Longueville et des menées en Hollande, l'opuscule dont nous parlons dans la Notice sur les Lettres (tome III, p. 8, note 1), et qui est intitulé: Copie d'une lettre écrite (de Rotterdam) à Mme la du-

chesse de Longueville.

- 2. Un État de la France, que nous avons cité plus haut (p. v, note 3), enregistre (p. 67) la retraite de notre duc dans son gouvernement en termes étonnamment discrets : α Le duc de la Rochefoucauld et prince de Marcillac..., gouverneur de Poitiers. Il s'est retiré de la cour, sous prétexte de quelque mécontentement, et est à présent en Poitou, portant encore le deuil du feu duc son père, décédé depuis quelques mois. » Comparez ci-après, p. L, note 5, la citation d'un article inséré dans un autre État de la France en 1651 et 1652. On trouvera à l'appendice v, 4° (p. cv), l'indication de diverses pièces relatives à cette retraite de notre auteur en Poitou, et à sa seconde rébellion.
 - 3. Mémoires, p. 172 et suivantes.

et son frère dans Stenay, où se trouve Mme de Longueville, qui, à partir de ce moment, va se montrer l'impétueuse amazone de la Fronde. Quant à Marcillac, devenu, sur ces entrefaites, duc de la Rochefoucauld par la mort de son père (8 février 1650), il prend comme prétexte la cérémonie des obsèques paternelles, et, mariant adroitement ses devoirs de piété filiale avec le soin de la guerre civile, il appelle auprès de lui à Verteuil toute la noblesse du pays¹; mais il arrive trop tard pour se saisir de Saumur², déjà occupé par les troupes du Roi, et, après avoir jeté dans Montrond, la forteresse des Condés, quelques centaines d'hommes, il se retire à Bordeaux avec le duc de Bouillon (31 mai 1650).

Qu'on nous permette d'interrompre ici, un moment, le récit, pour placer à sa vraie date un portrait, « avant la lettre, » dit Sainte-Beuve³, que Saint-Évremond a tracé du la Roche-

1. Mémoires, p. 179-183; comparez les récits de Gourville, p. 225 et 226; de Lenet, p. 228, 238, 240 et 241; de Mme de Motteville, tome III, p. 174 et 188; et voyez, au tome III des Mémoires de Retz, la note 5 de la page 39, où nous renvoyons aux Archives historiques du département de la Gironde, tome III, p. 410.

2. Ce fut le 23 avril (voyez les Mémoires de Lenet, p. 244) qu'un courrier du duc de la Rochefoucauld apporta à Montrond, où la princesse de Condé était arrivée le 14 (ibidem, p. 237), la nouvelle de l'insuccès de la tentative sur Saumur. Deux jours avant (le 21), Mazarin écrivait de Dijon cette lettre à le Tellier : « Sa Majesté est du même avis de Son Altesse Royale, qu'il ne faut pas différer davantage la publication de la déclaration contre MM. de Bouillon, de Turenne et de Marcillac, et ajoute qu'il ne faut rien épargner pour châtier promptement et exemplairement M. de la Rochefoucauld, et que si sa personne se retire, on trouvera toujours ses maisons à raser, afin qu'il s'en souvienne et que cela serve à contenir dans leur devoir ceux qui pourroient avoir de méchantes intentions. » (Mémoires de Mathieu Molé, tome IV, p. 393 et 394.) Cette menace du Cardinal, bientôt connue de la Rochefoucauld (Lenet, p. 258), devait être, on va le voir, mise à exécution. - Un mois plus tôt, le 28 mars 1650, la Reine écrivait, également de Dijon et à le Tellier : « Je desire.... que l'on examine bien.... ce qu'il y a présentement à faire touchant le duc de la Rochefouçauld, particulièrement s'il ne s'est point encore rendu à la Roche-Guyon. » (Mémoires de Mathieu Molé, tome IV, p. 380.)

3. Nouveaux lundis, tome V, p. 384.

foucauld de cette époque, dans son opuscule intitulé: Conversation avec M. de Candale, conversation qui est supposée tenue en 1650, mais qui ne fut en réalité rédigée que de 1665 à 1668 : « La prison de Monsieur le Prince a fait sortir de la cour une personne considérable que j'honore infiniment; c'est M. de la Rochefoucauld, que son courage et sa conduite feront voir capable de toutes les choses où il veut entrer. Il va trouver de la réputation où il trouvera peu d'intérêt, et sa mauvaise fortune fera paroître un mérite à tout le monde, que la retenue de son humeur ne laissoit connoître qu'aux plus délicats. En quelque fâcheuse condition où sa destinée le réduise, vous le verrez également éloigné de la foiblesse et de la fausse fermeté; se possédant sans crainte dans l'état le plus dangereux, mais ne s'opiniâtrant pas dans une affaire ruineuse, par l'aigreur d'un ressentiment, ou par quelque fierté mal entendue. Dans la vie ordinaire, son commerce est honnête, sa conversation juste et polie. Tout ce qu'il dit est bien pensé, et, dans ce qu'il écrit, la facilité de l'expression égale la netteté de la pensée 1. »

Une fois dans la capitale de la Guyenne², la Rochefoucauld y déploie une énergie guerrière qu'il est impossible de méconnaître. Dans cette période il est avant tout soldat; car la direction générale des affaires appartient au frère aîné de Turenne, un des politiques les plus capables de son temps. Malheureusement la défense de la ville était entravée par les cabales et les dissensions du peuple et du parlement; puis on manquait d'argent, et cette détresse pécuniaire demeura le mal chronique de la Fronde. La princesse de Condé, retirée, elle aussi, à Bordeaux, ne donna d'abord que vingt mille francs, encore le fit-elle de mauvaise grâce et après toutes sortes

^{1.} OEuvres mêlées de Saint-Évremond, tome II, p. 186 et 187 (édition de M. Ch. Giraud, Paris, 1866).

^{2.} Sur toute cette partie de la Fronde, voyez les Mémoires de Lenet (p. 276-421), et notamment, pour le rôle de la Rochefoucauld, les pages 276, 277, 291, 295, 312, 313, 334, 335, 337, 346, 351, 353, 357, 358, 403, 406-409, 411-417, 421; voyez aussi Mme de Motteville, tome III, p. 188 et suivantes, et p. 227-231; Mademoiselle de Montpensier, tome I, p. 251, 259; Retz, tome III, p. 66 et suivantes; et Gourville, p. 226.

d'atermoiements; on avait, il est vrai, traité conclu avec l'Espagne; mais l'Espagne n'entendait fournir que juste assez de subsides pour alimenter la guerre sans permettre de la terminer. La Rochefoucauld dit lui-même que le parti ne recut en tout d'au delà des monts que deux cent vingt mille livres; le reste fut pris sur le crédit de Madame la Princesse, du duc de Bouillon, de la Rochefoucauld et de Lenet¹. Ce fut donc un dur et difficile moment à passer. Tandis que Mme de Longueville, pour défendre Stenay, engage ses pierreries en Hollande. la Rochefoucauld sacrifie généreusement sa fortune². Le q août, il apprend que son château de Verteuil a été rasé par ordre de la cour. Lenet dit dans ses Mémoires (p. 332) : « Le 7 (août 1650)..., l'on sut (à Bordeaux) que l'on travailloit, par ordre de la cour, à démolir Verteuil, maison du duc de la Rochefoucauld. » La constance de celui-ci n'en paraît point ébranlée: il est heureux, au contraire, de pouvoir offrir ce sacrifice à la duchesse, qui, à l'autre extrémité de la France, combat si courageusement pour la même cause. Lenet dit un peu plus loin (p. 335); « On fut assuré..., ce jour-là, que l'on continuoit la démolition du château de Verteuil, appartenant au duc de la Rochefoucauld, qui recut cette nouvelle avec une constance digne de lui; il sembloit en avoir de la joie pour inspirer de la fermeté aux Bordelois. On disoit encore que ce qui lui en donnoit une véritable étoit de faire voir à la duchesse de Longueville, qui étoit toujours à Stenay, qu'il exposoit tout pour son service 3. » C'est la période héroïque de la liaison, ce point culminant où l'on ne demeure guère; il semble bien qu'après une telle ardeur de mutuel dévouement, elle ne pouvait plus que se relâcher, qu'elle était en danger de se rompre d'un côté ou de l'autre.

Si la belle résistance de Bordeaux faisait valoir le courage

3. Voyez aussi les Mémoires de Lenet, p. 376, et ceux de Mme de Motteville, tome III, p. 391.

^{1.} Voyez les Mémoires, p. 194 et note 5; au tome III, p. 49-91, les lettres 20, 21, 22, 24, 25, 26, 28, 30, 32; et, entre autres passages des Mémoires de Lenet, p. 291 et 357.

^{2.} Voyez, au tome III, p. 89 et 97, les lettres 31 et 34, à Lenet, qui montrent bien à quel état de gêne fut réduit la Rochefoucauld.

de la Rochefoucauld et de Bouillon, elle n'avançait guère les affaires des Frondeurs. Les Espagnols ne se pressaient pas de tenir leurs promesses: le Parlement se lassait: le duc d'Orléans et les autres chefs de la Fronde comprirent qu'il valait mieux, pour sauver du moins les apparences, négocier plus tôt que plus tard, et l'accommodement avec la cour fut signé le 29 septembre 16501. La Rochefoucauld, au lieu d'aider à la conclusion de la paix, y résista de tout son pouvoir, nous dit Mazarin dans une lettre à Mme de Chevreuse, où il le nomme, avec ressentiment, parmi ceux « qui ne se sont pas démentis de leur première conduite jusques au dernier moment 2. » Au reste, à cette paix, il ne gagna que la permission de se retirer chez lui sans exercer sa charge de gouverneur du Poitou et sans nul dédommagement pour sa maison de Verteuil, qui n'était plus qu'un monceau de ruines. A quelque temps de là, Turenne, entré en France avec une armée espagnole, se faisait battre à Rethel (15 décembre 1650) par le maréchal du Plessis-Praslin. On le voit, si la Fronde ne grandissait pas les uns, en revanche, elle diminuait les autres. N'est-ce pas là, à toutes les époques, l'effet le plus ordinaire des guerres civiles?

Toutefois, tant que les Princes n'avaient pas recouvré leur liberté, la lutte n'était pas finie. Aux combats suspendus, après Rethel, faute de combattants, avaient succédé les négociations secrètes ou publiques, et jamais on n'en avait vu d'aussi complexes. Le principal intermédiaire entre les diverses factions était Anne de Gonzague, l'intrigante Palatine, dont l'oraison funèbre sera plus tard pour Bossuet le plus délicat triomphe d'éloquence. Embarrassée dans les fils de sa trame, elle prend le parti d'appeler à son secours la finesse bien connue de la Rochefoucauld, qui, à Bordeaux même, et malgré la « netteté » de sa conduite ³, n'avait pu complétement s'abstenir de négocier, ou du moins d'essayer de négocier, s'exposant par là aux défiances, déjà éveillées ⁴, des

^{1.} Voyez les Mémoires de Montglat, tome II, p. 242, et, sur les négociations postérieures de la Rochefoucauld avec Mazarin, ibidem, p. 251 et 255.

^{2.} Madame de Chevreuse, Appendice, p. 450.

^{3.} Mémoires de Lenet, p. 353 et 421. - 4. Ibidem, p. 242.

Frondeurs 1. Le duc se rend secrètement à Paris, et, caché chez la princesse, il travaille à débrouiller l'écheveau avec elle2. Cette fois encore, ce n'est donc pas lui qui marche en tête et dirige; il est simplement à la suite, et à la suite d'une femme. Ses Mémoires nous exposent clairement les prétentions des divers mécontents. Les Frondeurs les plus avancés voulaient avant tout « la ruine entière du Cardinal, » à la place duquel Mme de Chevreuse, dont le prince de Conty devait épouser la fille, eût mis M. de Châteauneuf. Cette solution radicale n'était pas du goût de la Rochefoucauld, qui n'aimait pas à s'engager trop avant et craignait toujours de trancher dans le vif. Il empêche donc la ratification du traité, et entre directement en relation avec le Cardinal. Mazarin et lui ont plusieurs entrevues mystérieuses, qui sont racontées avec complaisance dans les Mémoires3. Quel rôle flatteur pour sa vanité! Voilà qu'il traite en personne avec Mazarin, de puissance à puissance, au nom de son parti. Tont se passe, il est vrai, dans l'ombre et sous le manteau; mais il estime que son personnage, aux yeux des autres et aux siens, n'en est pas moins singulièrement rehaussé. Au fond, bien qu'il se croie un frondeur, il n'est ici qu'un important attardé, dont le rôle rappelle encore le fameux je ne sais quoi du portrait peint par Retz.

Il y avait eu précédemment, à Bourg, près de Bordeaux, une entrevue, publique celle-là et officielle, entre Mazarin et les ducs de la Rochefoucauld et de Bouillon. Elle « se fit en sortant de Bordeaux après l'amnistie, » dit (p. 226) Gourville, qui la ménagea; « le jour de saint François (4 octobre), » ajoute (p. 413) Lenet, qui en fut témoin. C'est immédiatement avant, tandis qu'on se rendait en carrosse à la messe, que la Rochefoucauld avait fait au Cardinal la réponse de-

1. Lenet parle même (p. 343, 345, 347, 416) d'un projet dont le duc s'occupa dans ce temps à plusieurs reprises, avec l'appui de la marquise de Sablé, et qui allait à marier son fils à une des nièces de Mazarin.

3. Voyez à l'endroit précité des Mémoires.

^{2.} Mémoires, p. 219-226 : voyez Mme de Motteville, tome III, p. 265 et suivantes. La permission de revenir à la cour ne lui fut expédiée que le 27 janvier 1651. Nous donnons à l'appendice 1 du tome III, p. 264, le texte de cette permission.

meurée célèbre : « Tout arrive en France. » Puis il avait regagné les ruines de Verteuil, le 6 octobre 1650. Ni Lenet, ni Gourville ne parlent dans leurs Mémoires du retour secret à Paris et de ces visites nocturnes, que Mme de Motteville elle-même (tome III, p. 266) dit ne tenir que de la bouche de la Rochefoucauld. Gourville a seulement cette phrase (p. 234) : « Je m'en retournai à Paris (1651) ; et M. de la Rochefoucauld y étant revenu quelque temps avant la liberté de Monsieur le Prince, alla au-devant de lui jusqu'à sept ou huit lieues du Hayre. »

Toute cette diplomatie fut cependant en pure perte. Mazarin, qui sans doute présumait encore trop de ses propres forces. ne voulut point contracter d'engagement formel sur l'article fondamental, la liberté des Princes. Il se méfiait d'ailleurs de la franchise du négociateur. On lit dans les Mémoires de Lenet 1, qui, le soir de l'entrevue de Bourg dont nous venons de parler, eut un entretien particulier avec le Cardinal : « 11 passa à me parler de la duchesse de Longueville et du duc de la Rochefoucauld, comme de gens dont il lui seroit malaisé d'avoir l'amitié, parce qu'ils n'en avoient, disoient-ils, que l'un pour l'autre. » Ainsi le duc se trouva rejeté forcément vers ceux des Frondeurs qu'il n'aimait point ou qu'il n'aimait plus, Châteauneuf, Retz, Mme de Chevreuse, auxquels le duc d'Orléans venait de se rallier. Quant à Mazarin, il paya cher cette défaillance de son habileté ordinaire : déclaré par le Parlement ennemi de l'État, il fut contraint de sortir, d'abord de Paris, puis du Royaume, abandonnant ainsi à elle-même la Reine régente. La Rochefoucauld fut chargé en personne de porter l'ordre de délivrance au Havre-de-Grâce; triomphe sans pareil. si le malicieux Cardinal ne l'en eût frustré au passage, en ouvrant lui-même aux Princes la porte de leur prison².

1. Page 416.

^{2.} Mémoires, p. 233-235. Voyez aussi le court résumé intitulé livre second, dans l'édition Michaud des Mémoires de Lenet (p. 521-525); les Mémoires de Mme de Motteville, tome III. p. 305; et ciaprès, à l'appendice v, 5° (p. cv11), le texte de l'ordre, du 10 février 1651, envoyé « à M. de Bar pour lui dire de laisser parler à Messieurs les Princes les sieurs duc de la Rochefoucauld, président Viole et Arnaud.»

Le règne de Mazarin semblait donc à jamais fini, quand les Princes rentrèrent à Paris, le 16 février 1651, au milieu des acclamations de ce même peuple, qui, un an auparavant, avait fêté par des feux de joie leur arrestation. Si Condé avait été alors un habile politique, il eût profité du premier moment de surprise pour enlever toute autorité à la Régente, incapable de gouverner par elle-même. Mais, en ce cas, la direction des affaires revenait de droit « au duc d'Orléans, qui étoit entre les mains des Frondeurs, dont Monsieur le Prince, dit la Rochefoucauld, ne vouloit pas dépendre 1. » Condé préféra donc laisser à la Reine son titre et ses pouvoirs, croyant qu'il lui suffirait de maintenir son alliance avec Monsieur et les Frondeurs pour forcer la cour à compter avec lui. Certes, si cette union des Princes et de la Fronde eût duré, la cour aurait couru grand risque de ne jamais reprendre barres sur ses adversaires; mais, tandis que Mazarin, de sa retraite de Brühl, près de Cologne, continue de gouverner par messages la Reine et l'État, Condé trouve moven de se fâcher avec tout le monde, et de rejeter les Frondeurs du côté de la Régente, en rompant, sans aucun égard, le mariage de Conty et de Mlle de Chevreuse², base principale du traité d'union. En vain, le duc de la Rochefoucauld, pour qui la faction et les factieux commençaient sans doute à perdre de leur attrait, s'ingénie, essaye de nouvelles combinaisons pour restaurer tant bien que mal les affaires de Condé auprès de la cour et du Cardinal: il acquiert la triste certitude qu'il s'est engagé, à la suite des Princes, dans une impasse véritable, d'où le point d'honneur lui défend de sortir à reculons. D'ailleurs cet arrangement, ce replâtrage, qu'il cherchait, Mme de Longueville n'en voulait point. La paix, c'était, pour elle, le retour en Normandie, près de ce mari dont elle avait peur, qui la rappelait avec des instances pleines de menaces. La guerre seule pouvait la sauver3 : elle résolut que de nouveau la guerre éclaterait.

1. Mémoires, p. 240.

^{2.} Voyez les Mémoires de Retz, tome III, p. 296 et 297, et ceux de Mme de Motteville, tome III, p. 330 et 331.

^{3.} Mémoires de Mme de Motteville, tome III, p. 391 et 445. Comparez ceux de Montglat, tome II, p. 304.

Nous voilà de plus en plus loin des débuts de l'illustre duchesse. Si la Rochefoucauld a donné le premier coup de fouet à cette nature audacieuse et remuante, il n'a pas gardé bride en main pour la retenir ou l'exciter à son gré: naguère, en 1650, quand il signait à Bourg son accommodement, la sière princesse demeurait à Stenay, inexpugnable; à présent, tandis que Monsieur le Prince lui-même hésite à jeter le gant une seconde fois, tandis que nous le voyons quitter, un moment, Paris pour se retirer à Saint-Maur, puis revenir anxieux de Saint-Maur à Paris, c'est sa sœur qui, prenant toute l'initiative, précipite les choses; c'est elle qui répète, envers et con tre tous, le cri forcené des Ligneurs dans la Satire Ménippée : Guerra! Guerra! Ni Bouillon, ni la Rochefoucauld, qui, selon le mot de Matha rapporté par Retz 1, « faisoit tous les matins une brouillerie, et..., tous les soirs..., travailloit à un rabiennement (raccommodement), » ne sont à la hauteur de cette constance féminine, bien que le même Retz nous parle encore (juillet 1651) du « pouvoir absolu » que le duc avait sur l'esprit de Mmc de Longueville2. Les Mémoires de ce dernier contiennent, à cette occasion, un passage fort remarquable, rempli de philosophie et de vérité, et où plus d'une maxime se trouve en germe. Bouillon et lui, nous dit-il, « venoient d'éprouver à combien de peines et de difficultés insurmontables on s'expose pour soutenir une guerre civile contre la présence du Roi; ils savoient de quelle infidélité de ses amis on est menacé lorsque la cour y attache des récompenses et qu'elle fournit le prétexte de rentrer dans son devoir ; ils connoissoient la foiblesse des Espagnols, combien vaines et trompeuses sont leurs promesses, et que leur vrai intérêt n'étoit pas que Monsieur le Prince ou le Cardinal se rendît maître des affaires. mais seulement de fomenter le désordre entre eux pour se prévaloir de nos divisions³. » Pour un homme qui avait déjà traité avec l'Espagne, et qui devait bientôt se rendre coupable de récidive, c'était montrer beaucoup de sagesse dans le raisonnement pour en mettre ensuite bien peu dans les actes : l'histoire est pleine de ces contradictions.

1. Mémoires de Retz, tome III, p. 361.

^{2.} Ibidem, p. 360. — 3. Mémoires, p. 259 et 260. La Rochefoldauld. 1

Cependant les deux partis, celui des Princes et celui de la Régente, à la tête duquel s'était mis Retz, désormais nanti du chapeau, se heurtaient, en toute rencontre, avec une aigreur et un fracas précurseurs de la guerre. Peu s'en fallut que la grande salle du Parlement ne devînt le premier champ de bataille. C'est dans une de ces séances orageuses ¹ que le duc de la Rochefoucauld prit traîtreusement la tête de Retz dans une porte et le maintint dans cette position critique, donnant ainsi à ceux qui l'entouraient le loisir de tuer le prélat, pour peu qu'ils en fussent tentés. La Rochefoucauld rapporte lui-même le fait dans ses Mémoires avec ce calme froid qui rend l'aveu d'une violence plus odieux peut-être que la violence même ². Passons vite sur de tels actes qui nous paraissent aujourd'hui indignes d'un gentilhomme, mais que nous retrouvons fréquemment dans les anciennes histoires de nos troubles civils ³.

On ne racontera pas ici par le menu les incidents de cette troisième guerre intestine qui éclata, en 1652, par l'énergie de Mme de Longueville, au moment même où chacun, suivant l'expression de notre auteur, se repentait « d'avoir porté les choses au point où elles étoient , » et en voyait clairement l'horreur. La Rochefoucauld, retiré de nouveau en Guyenne avec les Condés, recommence, mais avec peu d'enthousiasme cette fois, une vie d'aventures sans éclat où devaient s'éteindre ses dernières illusions. Il aide Monsieur le Prince, non sans courir de grands risques, à réprimer la révolte des bourgeois d'Agen, et se fait, avec lui, ouvrir successivement deux barricades. Puis il fait partie, avec son jeune fils Marcillac, de

1. Celle du 21 août 1651.

2. Mémoires, p. 283-288; comparez Mme de Motteville, tome III, p. 418-420, et surtout Retz, tomes III, p. 492-494, 500, et IV, p. 283, 284.

3. Voyez aussi, dans les Mémoires, p. 198 et 199, l'histoire du pauvre gentilhomme Canolles, pendu à Bordeaux, par ordre de

la Rochefoucauld et de Bouillon.

4. Mémoires, p. 298.

5. Ibidem, p. 341-343; Mémoires de Gourville, p. 254. — Voyez ci-après, à l'appendice v, 6° (p. cvm), l'indication de pièces relatives ux mesures prises contre notre duc durant cette nouvelle révolte. — Il est curieux de voir un État de la France (Paris, G. Loyson)

cet état-major choisi avec lequel Condé entreprend de traverser la moitié de la France, pour aller rejoindre sur la Loire l'armée du duc de Nemours. Ce voyage, dont il faut lire la relation, surtout dans les Mémoires de Gourville 1, fut plein d'émotions et de vicissitudes. Il s'acheva toutefois sans accident grave le 1er avril, et dès lors Condé, ayant pris le commandement en chef de l'armée, se trouva en face de Turenne. Le combat indécis de Bléneau, où ces deux illustres antagonistes rivalisèrent de talent et de coup d'œil, est demeuré fameux dans l'histoire; la Rochefoucauld et son fils à peine adolescent s'y distinguèrent au premier rang². « Il y a très-bien fait, » dit Monsieur le Prince, en parlant du père, dans une lettre qu'il écrivit le lendemain à Mademoiselle 3. Quelques jours après (11 avril), Condé, toujours accompagné de la même escorte, était reçu triomphalement dans Paris, que la cour avait quitté depuis plus de trois mois. Si l'espérance de Monsieur le Prince. en rentrant dans la capitale, avait été de réunir en un faisceau les divers partis de la Fronde, il dut renoncer bientôt à cette illusion. Le Parlement avait beau mettre à prix la tête de Mazarin, chaque jour de répit profitait à la fortune du Cardinal et nuisait à celle des Frondeurs. A la première fumée d'enthousiasme avec laquelle les bourgeois avaient salué la venue du prince succédèrent des cabales et des intrigues, toutes nées de la lassitude de la guerre et du désir d'un accommodement. Condé lui-même, une fois à Paris, se prit à y respirer comme un

faire hardiment son éloge à l'occasion de sa conduite factieuse, ne qualifiant ses rébellions que de retraites de la cour. On y lit deux ans de suite (1651 et 1652): « Le duc de la Rochefoucauld et prince de Marcillac, gouverneur de Poitiers; il se retira de la cour lorsque Messieurs les Princes furent arrêtés prisonniers, fut à la guerre de Bourdeaux, avec plusieurs gentilshommes de ses amis, où il fit paroître sa sagesse et sa valeur en plusieurs occasions, et depuis la liberté de Messieurs les Princes, il est revenu à la cour, et s'en est encore retiré depuis. » Comparez ci-dessus, p. XLI, note 2.

^{1.} Pages 254-261.

^{2.} Mémoires, p. 366-373. Voyez aussi Mme de Motteville, tome III, p. 475, et Montglat, tome II, p. 333.

^{3.} Mémoires de Mademoiselle, tome II, p. 39.

air nouveau : le séjour de la capitale lui donna l'envic et l'espérance de la paix, et il se laissa « entraîner..., dans cet abîme de négociations dont on n'a jamais vu le fond 1, » et qui était le moven habituel de Mazarin pour perdre ses ennemis. On voulut adjoindre la Rochefoucauld aux ambassadeurs chargés de se rendre à Saint-Germain pour y débattre les intérêts des rebelles; mais il s'excusa d'y aller en personne et confia cette tâche à Gourville, L'article 15 de l'arrangement proposé stipulait pour lui, outre le fameux brevet l'assimilant aux Rohan, une indemnité pécuniaire de cent vingt mille écus pour acheter le gouvernement de Saintonge et d'Angoumois ou tel autre à son choix2. Du bien public, pas un mot dans le traité: c'était à quoi songeaient le moins le duc et tous ceux qui faisaient leur paix. Cent vingt mille écus, ce n'était pas du reste trop pour lui, si l'on songe à tout ce qu'il avait perdu dans la guerre, à ses terres ravagées, à ses châteaux détruits, et aux sacrifices de toute nature qu'il avait dû s'imposer. Mais Retz, qui ne voulait point d'une paix où il n'entrait pas comme arbitre, sut si bien brouiller les cartes que la Rochefoucauld, fatigué de ces allées et venues et de ces vains pourparlers, donna ordre à Gourville d'y mettre un terme et de s'en tenir là 3.

Une femme (dans la Fronde les rôles les plus habiles ou les plus hardis semblent appartenir à des femmes) essaya d'éteindre cette guerre qu'une femme avait allumée : ce fut Mme de Châtillon, qui ne pardonnait pas à la duchesse de Longueville de lui avoir ravi, au passage, les tendres atten-

1. Mémoires, p. 378. Comparez les Mémoires de Retz, tome IV, p. 35 et 114.

^{2.} Voyez les Mémoires de Mademoiselle, tome II, p. 85; ceux de Retz, tomes III, p. 381 et 382, IV, p. 235 et 236, et, dans les OEuvres de ce dernier (tome V, p. 408, 409 et 413), le pamphlet, par lui attribué à Joli, les Intrigues de la Paix, ainsi qu'un passage encore (p. 430) d'un autre pamphlet, la Vérité toute nue, publié par C. Moreau dans le tome II de son Choix de Mazarinades (p. 406-438). — Monsieur le Prince demandait pour la Rochefoucauld, dit Conrart (Mémoires, p. 71), « une grande charge ou un gouvernement »..., celui « d'Angoumois et de Saintonge, » ajoutet-il (p. 76); mais Mazarin « rejeta fort » cette demande.

3. Mémoires, p. 388, 389 et note 3.

tions du galant duc de Nemours. Quelle fut la part respective de la politique et de la coquetterie en ces relations, d'ailleurs fort courtes, que la sœur de Condé eut avec Nemours, à Bordeaux, après le départ de la Rochefoucauld 1? Ce point délicat, que V. Cousin s'est obstiné à vouloir fixer, importe peu, après tout, à la postérité et à l'histoire. Il est certain que les apparences tout au moins condamnent Mme de Longueville : les contemporains ont pu blâmer la Rochefoucauld de n'avoir pas su pardonner; ils n'ont pas dit que sa rigueur méritât le nom d'injustice 2.

Toujours est-il que le duc, cruellement atteint dans son amour-propre, saisit avidement l'occasion de se venger : ce fut, en somme, une vilenie; mais, comme dit Mme de Sévigné, a-t-on gagé d'être parfait 3? ajoutons, surtout en amour ? que de gens perdraient la gageure! On imagina un complot, où l'ancien amant de Mme de Longueville jouait un rôle qu'on ne peut guère expliquer qu'au moyen de circonlocutions euphémiques; il servit d'intermédiaire officieux entre les trois personnages suivants : Mme de Châtillon, désireuse et fière de conquérir le cœur de Condé; Condé, impatient de capituler aux mains de la dame; et Nemours, qui, bien que partie sacrifiée dans l'affaire, consentit cependant à cette triple alliance politique⁴. Mais cette stratégie n'eut pas l'effet qu'on en attendait : la Rochefoucauld en fut pour son entremise, le duc de Nemours pour sa complaisance ambitieuse, et le prince de Condé

^{1.} Voyez les Mémoires de Retz, tome IV, p. 5.

^{2.} On remarquera que Mme de Sablé, pour ne citer qu'elle, demeura jusqu'au bout l'amie de la Rochefoucauld, bien qu'elle fût aussi, et de plus ancienne date, celle de Mme de Longueville: l'eût-elle fait si tous les torts, dans la rupture, avaient été, à ses yeux, du côté de l'amant? La Fronde, du reste, n'est point une époque de constance en amour; dans les mobiles engagements et les frivoles commerces d'alors, les stations étaient en général moins longues et les étapes plus courtes que sur la fameuse carte de Tendre; on passait rapidement sur hien des points d'arrêt théorique, et les hameaux de légèreté et d'oubli, les districts d'abandon et de perfidie n'étaient pas les moins fréquentés du pays.

^{3.} Lettres, tome VIII, p. 481.

^{4.} Mémoires, p. 390-392.

pour la terre de Merlou, dont il avait fait cadeau à la duchesse, sur les instances de la Rochefoucauld.

Cependant les troupes du Roi, commandées par Turenne et par d'Hocquincourt, tenaient le pays, prenant l'une après l'autre toutes les places des Frondeurs; le duc de Lorraine, qui s'était engagé à combattre Turenne, se retirait sans coup férir, et bientôt Condé n'eut plus d'autre ressource que de tenter un coup désespéré. Ce fut le fameux combat du faubourg Saint-Antoine, que V. Cousin appelle avec raison « une héroïque et vaine protestation du courage contre la fortune 1. » Dans cette journée du 2 juillet 1652, la Rochefoucauld, attaquant, avec son fils Marcillac, avec Beaufort, Nemours, et quelques volontaires. la barricade de Picpus, recut une mousquetade en plein visage. Bien que sa blessure « lui fit presque sortir les deux yeux hors de la tête², » il se rendit néanmoins à cheval, tout couvert de sang, jusqu'à l'hôtel de Liancourt (rue de Seine 3), exhortant le peuple à secourir Monsieur le Prince. Après quoi, dans un état déplorable, il se fit transporter à Bagneux.

Gourville rapporte (p. 266) que, « au sujet de cet accident, il fit graver un portrait de Mme de Longueville avec ces deux

vers au bas :

Faisant la guerre au Roi, j'ai perdu les deux yeux; Mais pour un tel objet je l'aurois faite aux Dieux 4. »

1. Madame de Longueville pendant la Fronde, édition de 1867, p. 155.

2. Mémoires, p. 414. Conrart dit (p. 112) qu'il « eut les deux joues percées, mais le plus favorablement du monde. »

3. Voyez ci-après, p. LXXI, note 3.

4. Les vers que cite Gourville sont imités de deux vers du III° acte (scène v) de la tragédie d'Alcionée, de P. du Ryer, publiée en 1640:

Pour obtenir un bien si grand, si précieux, J'ai fait la guerre aux rois; je l'eusse faite aux Dieux.

Après sa rupture avec Mme de Longueville, la Rochefoucauld les parodia ainsi :

Pour ce cœur inconstant, qu'enfin je connois mieux, J'ai fait la guerre au Roi : j'en ai perdu les yeux,

Voyez les Mémoires de Mademoiselle, tome II, p. 97 (où M. Chéruel

Quelque temps après (16 octobre), le prince de Condé, que Mademoiselle avait sauvé au dernier moment en ordonnant de tirer le canon de la Bastille sur les troupes du Roi, sortait de Paris, et, suivant sa fatale étoile, s'en allait en Flandre commander les troupes espagnoles. La victoire de Mazarin était complète; on sait qu'il n'en abusa pas. Il retourna en exil. pour donner à l'animadversion générale le temps de s'apaiser: six mois après seulement, le 3 février 1653, il rentra dans Paris. Le Roi y sit son entrée solennelle dès le 21 octobre 1652, et l'on se hâta de publier une amnistie portant les réserves ordinaires de ces actes d'abolition générale, c'est-à-dire excluant de la clémence accordée au menu fretin des coupables les fauteurs les plus redoutés de la rébellion. La Rochefoucauld se vit ranger parmi les facticux qui n'inspiraient pas grande appréhension¹ : il fut admis à profiter des avantages de l'amnistie : mais, bien que fort malade de sa blessure, il refusa par fierté la grâce qu'on lui voulait faire, aimant mieux suivre, s'il le fallait, jusqu'au bout la triste fortune de Condé. Au mois de novembre 16522, il quitta Paris et, muni d'un passe-port, se retira avec sa famille dans la place de Damvilliers, dont le marquis de Sillery, son beau-frère, était gouverneur, et où, en 1650, le chevalier de la Rochefoucauld, qui commandait alors pour le duc son frère dans cette place, avait été livré, pieds et poings liés, aux troupes royales par ses propres soldats 3. Là, conjointement avec Condé, il reprit ses intelligences avec les Espagnols 4; mais il était dans cet état d'épuisement phy-

cite ces vers en note avec des variantes), et ceux de Mme de Motte-

ville, tome IV, p. 20 et 21.

1. Le marquis de Montausier, gouverneur d'Angoumois et de Saintonge, alors malade à Angoulême, ne partageait pas, au sujet de la Rochefoucauld, la sécurité de la cour. Voyez ci-après, à l'appendice v, 7° (p. cvIII), des fragments de deux lettres écrites par lui à le Tellier, aux dates des 14 et 18 novembre 1652.

2. Gourville dit par erreur (p. 268) : « vers la fin de septembre »; voyez au tome III, p. 113 et 115, les lettres 41 et 42, et à

l'appendice 1 du même tome, p. 268, la lettre 18.

3. Voyez les Mémoires de Retz, tome II, p. 500, 501 et note 1; tome III, p. 27, 28 et note 1.

4. Sur les engagements pris à cet égard, avant de quitter Bor-

sique et moral qui ne permet aucune action suivie. En novembre même, il tenta de s'aboucher avec Mazarin, à Châlons; mais le Cardinal refusa de le voir; il « lui fit répondre qu'il le remerciait de sa civilité, mais qu'il ne croyait pas à propos qu'il le vit¹.» Durant toute l'année 1653, il ne fut occupé qu'à se guérir et sans doute aussi à méditer sur l'avenir et sur le passé. C'est par mégarde que Gourville dit ² qu'il passa toute cette année à Damvilliers; il quitta cette ville aussitôt son accommodement fait et son passe-port obtenu; Gourville luimême le voit en Angoumois, en se rendant à Bordeaux par ordre du Cardinal, et c'est à Verteuil qu'il lui adresse, de Villefagnan, la nouvelle de la conclusion de la paix, laquelle

est du 30 juillet 3.

Malgré les velléités héroïques de sa jeunesse, il n'était point taillé en héros : la réflexion, chez lui, finissait toujours par dominer les autres facultés. Il n'était pas homme à continuer de sang-froid, comme il dit quelque part4, ce qu'il avait commencé en colère: il n'avait pas enfin cette infatigable persévérance de Mme de Longueville, qui, à ce moment même, comme pour bien prouver l'indépendance de sa conduite politique. prolongeait, avec Conty et les Ormistes⁵, sa résistance à Bordeaux. Aussi, tout en ayant l'air de se rendre aux vives instances des siens et de ses amis, ne fit-il, au fond, que suivre la pente de son naturel et obéir à ses vœux les plus secrets, quand il entreprit de se dégager honorablement envers la Fronde vaincue et Monsieur le Prince exilé. « La réconciliation avec nos ennemis, a-t-il écrit, n'est qu'un desir de rendre notre condition meilleure, une lassitude de la guerre, et une crainte de quelque mauvais événement 6. » Ces trois éléments de ré-

deaux, et depuis, lorsque les ducs se séparèrent de la princesse de Condé, voyez les Mémoires de Lenet, p. 408, 409 et 422.

1. Voyez les Souvenirs du règne de Louis XIV, par M. le comte de Cosnac, tome IV, p. 196.

Mémoires de Gourville, p. 269.
 Ibidem, p. 274, 275 et 283.

4. Voyez les Mémoires, p. 336.

5. Voyez, dans Madame de Longueville pendant la Fronde, chapitre intitulé: la fin de la Fronde à Bordeaux.

6. Maxime 82.

sipiscence se rencontrèrent dans sa résolution, et tout particulièrement le premier. Un des principaux arguments, et probablement des plus décisifs, qu'on employa pour le « dégager absolument d'avec Monsieur le Prince » était la nécessité d'assurer « le mariage de M. le prince de Marcillac avec Mlle de la Roche-Guyon, sa cousine germaine 1, » mariage qui, nous dit Mademoiselle 2, rétablit la maison de la Rochefoucauld, laquelle « n'étoit pas aisée. » Gourville 3, son agent ordinaire, le plus adroit des ambassadeurs officieux, se chargea d'abord de faire agréer à Condé et au général espagnol cette démission, prévue peut-être de tous deux; puis, ayant réussi de ce côté, il eut recours à l'entremise de M, de Liancourt pour obtenir une entrevne du Cardinal, qu'on représentait comme fort aigri contre le duc de la Rochefoucauld. On vit alors combien importe, en toute affaire épineuse, le choix du négociateur. Mazarin, face à face avec Gourville, se montra plein de bonne grâce et de facilité; il oublia ses récentes colères, et accorda d'emblée à l'envoyé du Frondeur repenti ce que peut-être il eût refusé au Frondeur luimême. Il ne posa qu'une condition, futile en apparence, trèssérieuse au fond : c'est que Gourville passerait désormais à son service. Le Cardinal, qui se connaissait en hommes, témoin le choix qu'il fera plus tard de Colbert pour lui succéder, avait deviné tous les services qu'il pouvait tirer par la suite de ce génie souple et industrieux. Ces services furent tels en effet⁴ qu'il serait malaisé de dire qui gagna le plus, après Gourville bien entendu, à cet arrangement, ou de la Rochefoucauld, qui obtint par là le droit de rentrer en France, ou de Mazarin, qui prit à l'illustre factieux son homme d'affaires le plus avisé.

Gourville, il fant lui rendre cette justice, n'abandonna pas

1. Mémoires de Gourville, p. 269.

2. Tome III, p. 358.

3. Voyez ses Mémoires, p. 269 et suivantes.

4. Quelque temps après, Gourville (voyez ses Mémoires, p. 273-286), ayant réussi à entrer dans Bordeaux, sous prétexte d'en retirer les meubles du duc de la Rochefoucauld, fut assez adroit ou assez heureux pour amencr le prince de Conty et Mme de Longueville à faire, à leur tour, lenr soumission, à la fiu de juillet 1653.

tout à fait son ancien maître pour le nouveau. Si actives que fussent ses fonctions auprès de Mazarin, il demeura toujours dévoué à la personne et aux intérêts du duc. « Il n'oublia pas, en aucun temps, qu'il devoit tout à M. de la Rochefoucauld, » dit Saint-Simon dans le portrait qu'il a tracé de lui1, et où il nous parle, comme d'une chose prodigieuse, on le concoit sans peine, du mariage secret qui l'avait uni, à ce qu'il paraît, à l'une des trois sœurs de M. de la Rochefoucauld (François VII)2. « Il étoit, dit-il, continuellement chez elle à l'hôtel de la Rochefoucauld, mais, toujours et avec elle-même, en ancien domestique de la maison, M. de la Rochefoucauld et toute sa famille le savoient, et presque tout le monde; mais à les voir, on ne s'en seroit jamais apercu. Les trois sœurs filles, et celle-là, qui avoit beaucoup d'esprit, et passant pour telles (pour filles), logeoient ensemble dans un coin séparé de l'hôtel de la Rochefoucauld, et Gourville à l'hôtel de Condé. »

Notre auteur, qui, au temps où nous voici arrivé, était âgé de quarante et un ans, s'était retiré dans ses terres, et, tantôt à Verteuil, tantôt à la Rochefoucauld, il y passa plusieurs années dans une solitude relative, dont ses déceptions et aussi sa gêne pécuniaire lui faisaient sentir la douceur non moins que la nécessité. Là, tout en écrivant une partie de ses Mémoires ^h, il travaillait à refaire à la fois sa santé et son patrimoine. Grâce à Gourville, qui avait su amasser, de bonne heure, une très-grosse fortune, il réussit tant bien que mal

dans la seconde partie de l'entreprise.

1. Mémoires de Saint-Simon, tome III, p. 421-423, édition de 1873. — Voyez aussi, dans les Causeries du lundi, de Sainte-Beuve (tome V, p. 283-299, 2de édition), la notice sur Gourville.

2. Voyez ci-dessus, p. xIII.

3. Il y a bien telles dans le manuscrit; avec ce pluriel, il faudrait,

ce semble, toutes après passant.

4. Nous renvoyons à la Notice spéciale qui est en tête du tome II, pour ce qui concerne ces Mémoires, dont Bayle a poussé si loin l'éloge qu'il va jusqu'à nous dire : « Je m'assure qu'il y a peu de partisans de l'antiquité assez prévenus pour soutenir que les Mémoires du duc de la Rochefoucauld ne sont pas meilleurs que ceux de César. » (Dictionnaire, article CÉSAR, tome I, p. 831, note G, édition de Rotterdam, 1720.)

L'ex-secrétaire nous apprend lui-même qu'en 1657, se trouvant « en argent comptant, » il songea « à traiter des anciennes dettes de la maison de la Rochefoucauld » Il obtenait « des remises, » qu'il mettait au profit du duc. Il écrit ailleurs, dans ses Mémoires, à la date de 1661 : « M. de la Rochefoueauld, n'étant pas trop bien dans ses affaires, me demanda de vouloir bien lui faire le plaisir de recevoir les revenus de ses terres, et de lui faire donner, tous les mois, quarante pistoles pour ses habits et ses menus plaisirs : ce qui a duré jusqu'à sa mort. Non-seulement j'avois soin de faire payer les arrérages, mais encore d'éteindre beaucoup de petites dettes de sa maison, tant à Paris qu'en Angoumois : ce qui lui faisoit un plaisir si sensible, qu'il en parloit souvent pour mieux le témoigner. M. le prince de Marcillae, voulant aller à l'armée, se trouva sans argent ni équipage, et desirant d'v porter un service de vaisselle d'argent, sa famille jugea qu'il lui falloit jusqu'à soixante mille livres : je les prêtai, et elle m'en fit une constitution. Il m'emprunta encore, de temps en temps, jusqu'à cinquante mille livres; et avant encore eu besoin de vingt mille livres, je me disposai à les lui prêter; M. de Liancourt, qui sut jusqu'où ces emprunts alloient, et qu'ils n'étoient pas trop assurés, dit qu'il s'en rendoit caution, pour que je ne pusse y perdre. » La même année, comme la Rochefoucauld délibérait, non sans un crève-cœur bien naturel, s'il ne vendrait pas son bel équipage de chasse, ce fut encore Gourville qui lui épargna cet ennui, en s'accommodant « avec celui qui en avoit soin » et en payant à ce dernier « la moitié de la dépense » par mois et par avance. Enfin, en 1662, le duc, toujours à court d'argent, obtient de l'industrieux homme d'affaires qu'il fasse « le salut de sa maison » en lui achetant au prix de trois cent mille livres, e'està-dire « au denier trente, » sa terre de Cahuzac, « qui valoit dix mille et quelques livres de rente1, »

La Rochefoucauld avait lui-même sur le prince de Condé de grosses créances, qui remontaient au temps de la Fronde; mais l'auguste débiteur ne s'acquittait que fort lentement; treize ou quatorze ans après la guerre, le duc était encore

^{1.} Mémoires de Gourville, p. 322, 345, 356 et 357, 360 et 361.

en instances pour se faire rembourser1. Gourville rapporte dans ses Mémoires 2 qu'il essaya d'intéresser le surintendant Foucquet³ à la fortune de son premier maître : « Il me rebuta fort, écrit-il, en me disant qu'il savoit bien que M. de la Rochefoucauld n'étoit pas de ses amis; mais il ne voulut jamais s'ouvrir à moi davantage sur cela. » Cette assertion semble pourtant contredite par un document manuscrit qui existe à la Bibliothèque nationale 4; nous lisons en effet, dans une pièce de la main du docteur Vallant, intitulée : Mémoire de certaines choses que l'on a trouvées chez M. Foucquet après qu'il fut arrêté: « On a trouvé une liste de pensionnaires; M. de Beaufort a quarante mille livres, Grandmont (Gramont), Clérembault et un autre maréchal de France, a chacun dix mille écus : deux ducs et pairs, la Rochefoucauld et un autre, dix mille écus. » Si quelque brouille était survenue depuis entre le duc et Foucquet, il n'y en avait pas moins eu d'abord services et promesses de reconnaissance : « J'ai beaucoup de confiance en l'affection de M. le duc de la Rochefoucauld et en sa capacité, écrit le Surintendant dans le fameux projet intitulé Secret, rédigé en 1657, et trouvé à Saint-Mandé 5; il m'a donné des paroles si précises d'être dans mes intérêts, en bonne ou mauvaise fortune, envers et contre tous, que, comme il est homme d'honneur et reconnoissant la manière dont j'ai vécu avec lui et des (sic) services que j'ai eu intention de lui rendre, je suis persuadé que lui et M. de Marcillac ne me manqueroient pas à jamais. » Peut-être faut-il chercher,

2. Page 322.

4. Portefeuilles de Vallant, tome III, fol. 27.

^{1.} Voyez au tome III, p. 194, la lettre à Guitaut du 20 août 1667, et la note 8 de la page 196.

^{3.} On sait que Gourville fut impliqué dans le procès de Foucquet et qu'il eut à se racheter fort cher des poursuites.

^{5.} Un exemplaire imprimé de ce projet se trouve à la Bibliothèque nationale, fonds Colbert, V, n° 278, fol. 86-93. Il a été publié, presque en entier, par P. Clément dans la Notice sur Fouquet (p. 41 et suivantes) qui est en tête de son Histoire de Colbert; puis intégralement par M. Chéruel dans ses Mémoires sur la vie publique et privée de Fouquet, tome I, Appendice, p. 488-501.

avec Gourville¹, un motif du refroidissement de Foucquet pour notre duc, dans les intrigues de l'abbé, frère du premier, lié, comme nous le voyons dans les *Mémoires de Mademoi-selle*², avec la Rochefoucauld.

C'est l'année qui suivit la disgrâce de Foucquet et la mort de Mazarin, que la Rochefoucauld reçut du Roi une marque éclatante de faveur : il fut promu, en décembre 1662, à l'ordre du Saint-Esprit. Plus tôt, le 11 juillet 1659, il avait obtenu une pension de huit mille livres 3. Dans les années un peu antérieures, nous ne trouvons, en ce qui le concerne, qu'un petit fait à noter : Mme de Motteville nous dit qu'il fut très-assidu auprès de la reine Christine de Snède, pendant son séjour à Paris, en 1656 4.

Arrêtons-nous un instant sur cette date de 1662 : on n'est encore qu'à dix années de la minorité, et l'on s'en croirait à un siècle. Mazarin est mort, le règne personnel de Louis XIV est commencé. Les factieux de la Régence n'ont pas seulement cessé d'être dangereux, mais, ce qui est, à toutes les époques, le signe d'une complète restauration du pouvoir, ils ont même cessé de le paraître. Encore quelques années, et Gourville, parlant des troubles de la Fronde, aura peur qu'on ne le soupçonne de narrer des légendes, et il écrira ces lignes significatives : « Les vieux qui ont vu l'état où les choses étoient dans le Royaume ne sont plus, et les jeunes, n'en ayant eu connoissance que dans le temps que le Roi a rétabli son autorité, prendroient ceci pour des rêveries, quoique ce soit assurément des vérités très-constantes⁵. »

La royauté est redevenue, non pas seulement une réalité, mais une personne. Les parlements ne songent plus à jouer le rôle d'états généraux; ils ne sont plus que de dociles chambres d'enregistrement. La Fronde a fini par l'épuisement même des passions et des convoitises personnelles qui en avaient faussé l'esprit et l'objet; elle s'est abîmée dans la lassitude gé-

^{1.} Mémoires de Gourville, p. 319-322. - 2. Tome III, p. 90.

^{3.} Bibliothèque nationale, fonds Gaignières, Fr. 21 405, p. 567.

^{4.} Mémoires de Mme de Motteville, tome IV, p. 65.

^{5.} Mémoires de Gourville, p. 243.

nérale et le discrédit. Des héros de la veille, les uns se sont anssitôt rangés aux côtés du monarque, les autres, les plus compromis, ont d'abord reçu l'ordre d'aller dans leurs terres, et les esprits comme les temps sont si bien changés, que ces mêmes seigneurs qui naguère, au moindre froissement d'amour-propre, pensaient punir le pouvoir en se retirant avec hauteur dans leurs gouvernements ou leurs fiefs, se regardent à présent comme trop punis d'y rester; aussi ont-ils hâte d'être pardonnés, de revenir à la source des faveurs, de quêter un regard du maître, de se trouver, dit le fabuliste,

.... Au coucher, au lever, à ces heures Que l'on sait être les meilleures¹.

Le prince de Condé est rentré en France depuis deux ans; il a désavoué le passé devant le Roi, qui lui a fait bon accueil, se bornant à lui dire fièrement : « Mon cousin, après les grands services que vous avez rendus à ma couronne, je n'ai garde de me ressouvenir d'un mal qui n'a apporté du dommage qu'à vous-même ². » Monsieur le Prince n'a plus cette morgue hautaine et ce ton de raillerie blessant qui avaient rebuté jadis jusqu'à ses amis les plus chauds. Il s'efface devant le Roi et les ministres; au Conseil, où son rang lui donne place, c'est à peine s'il émet une opinion, et surtout s'il ose la soutenir, à moins de la savoir approuvée ³.

1. La Fontaine, livre VII, fable x11: l'Homme qui court après la

Fortune et l'Homme qui l'attend dans son lit, vers 39 et 40.

2. Histoire de Louis de Bourbon, prince de Condé, par Pierre Coste, dans les Archives curieuses de l'Histoire de France, 2^{de} série, tome VIII, p. 250. — Cette histoire, imprimée, pour la première fois, à Amsterdam, en 1692, est suivie d'une série de portraits des hauts

personnages du temps.

3. La duchesse de Châtillon, une ancienne amie des mauvais jours, lui ayant reproché une fois de ne pas tenir son rang, il lui répondit : « Madame, je n'ignore pas ce que vous venez de me représenter, et assurément je n'ai pas besoin qu'on m'invite à faire valoir l'autorité qui est due à ma naissance; j'y serois assez porté de moi-même, si le Roi étoit moins jaloux de son pouvoir et moins heureux qu'il n'est; mais aussi, Madame, si vous connoissiez son humeur comme je la connois, vous me parleriez d'une autre manière que vous ne faites. » (Pierre Coste, ibidem, p. 251.)

En son particulier, Condé continue, suivant l'expression de Sully, le bon ménage de son père. « Il prend connoissance exacte de tout ce qui se passe dans sa maison, et, après la grande alliance qu'il a faite de son fils unique avec une princesse de la famille Palatine, il ne pense plus qu'à leur amasser de quoi fournir à l'illustre dépense qui se fait dans cette éclatante maison.

Le duc d'Orléans, cet autre héros de la Fronde, est mort (1660) à l'âge de cinquante-deux ans, dans une fervente contrition du passé. Retiré à Blois et continuant de suivre les sentiments et les goûts de ceux qui étaient auprès de lui, il s'était modestement attaché à la botauique et à la connaissance des médailles : « occupations peu convenables à un prince, » ajoute naïvement l'auteur de l'Histoire de Condé³.

Le prince de Conty, marié à une nièce de Mazarin, ne se montre pas moins doux et moins débonnaire; il a seulement conservé de sa jeunesse des goûts qui rappellent son premier état d'homme d'Église. « Il est très-savant en toute sorte de sciences, et s'est fait admirer publiquement dans la plus célèbre assemblée de l'Académie par son grand esprit et pour sa capacité à traiter des plus hautes matières de la théologie 4, » Il publiera sous son propre nom, dans quelques années (1667), un livre des plus édifiants sur les Devoirs des grands. Surtout l'auteur contemporain ne tarit pas sur la vertu et la salutaire influence de sa femme : « Par elle, il a sauvé la vie à un million de personnes pendant la famine, et a contribué au salut de plusieurs âmes qu'elle a attirées à l'odeur de la vertu; si bien que ce prince et cette princesse sont aujourd'hui les vrais miroirs de la piété dans la grandeur et dans les richesses 5, » Voilà certes un genre de gloire auquel n'avait point visé tout d'abord l'adorateur de Mlle de Chevreuse, le lieutenant de la Fronde en Guyenne.

Mme de Longueville, de son côté, étonne le monde par son

^{1.} Archives curicuses de l'Histoire de France, les Portraits de la cour, au tome cité, p. 389.

^{2.} Voyez les Mémoires de Mme de Motteville, tome IV, p. 178-180.

^{3.} Histoire de Louis de Bourbon, ibidem, p. 252.

^{4.} Les Portraits de la cour, ibidem, p. 391.

^{5.} Ibidem, p. 391 et 392.

esprit de pénitence; elle a prouvé d'abord, en revenant auprès de son mari, que nul sacrifice, si pénible qu'il fût, ne coûtait à son repentir. Cette année même, 1662, elle vient de faire sa confession générale à M. Singlin 1. Elle mettra autant d'ardeur à donner à Dieu la seconde moitié de sa vie qu'elle en a mis à donner aux hommes la première; elle conduira la piété « à tambour battant 2, » comme elle a jadis conduit l'amour et l'ambition, et bientôt elle méritera d'être vantée pour son austère vertu 3.

Mademoiselle, dont le canon de la Bastille a tué le mari 4 et qui a refusé d'épouser le roi d'Angleterre, s'est tournée aux belles-lettres. Son humeur est toujours « impatiente. Il est.... difficile, lisons-nous dans les *Portraits* précités 5, que son cœur altier se puisse soumettre à la domination d'un homme, quelque noble, quelque puissant qu'il puisse être. »

Retz, obligé de donner sa démission d'archevêque de Paris, s'est retiré (1662), en exil, dans sa seigneurie de Commercy. Comme la Rochefoucauld, n'avant pu être homme d'État, il

deviendra, par pis aller, un grand écrivain.

La maison de Vendôme est venue, elle aussi, à résipiscence. Le duc César jouit d'une grande faveur; son fils aîné ne se mêle plus d'intrigues; il passe le temps fort en repos, dans son gouvernement de Provence; la survivance de la grand'maîtrise de la navigation a été accordée au second fils de César, le fameux Beaufort; l'ancien roi des Halles commande maintenant les vaisseaux de Sa Majesté contre les pirates de Tunis et d'Alger.

1. Voyez le Supplément au Nécrologe de l'abbaye de Notre-Dame de Port-Royal, 1735, in-4°, p. 137 et suivantes, Retraite de Mme la

duchesse de Longueville,

- 2. C'est l'expression de Henri-Louis de Loménie, comte de Brienne, dans ses Mémoires (édition de 1828, tome II, p. 242); il ajoute méchamment (p. 243 et 244) que « M. Arnauld, son directeur, étant devenu son amant spirituel, elle en étoit folle, comme elle l'avoit été, en d'autres temps, du duc de la Rochefoucauld. »
 - 3. Voyez les Mémoires de Mademoiselle, tome IV, p. 271.
- 4. D'après le mot communément prèté à Mazarin : voyez V. Consin, Madame de Longueville pendant la Fronde, p. 159.

5. Archives curieuses, ibidem, p. 394.

La maison de la Tour n'est pas moins obéissante; le duc de Bouillon est mort; son cadet, Turenne, ne songe plus qu'à battre les ennemis du Roi, qu'à rivaliser de gloire militaire avec Condé.

Ainsi tous ces Frondeurs, repentis, résignés, ont commencé une vie nouvelle. Les équipées d'autrefois, on s'efforce de les oublier: « c'est, dit encore en parlant de Mademoiselle l'auteur des *Portraits de la cour*, une faute de jeunesse, à laquelle il n'y a plus de remède 1. »

La Rochefoucauld, plus que nul autre, a rompu avec le passé; il aura désormais « cette morale des honnêtes gens, » qu'il n'avait pas eue jusque-là²; à l'écart des brigues comme des honneurs, il va rentrer dans sa vraie nature. Cette seconde partie de sa vie, pour être paisible, ne sera point vide; tout intime et toute retirée, elle justifiera ce mot d'un personnage du *Grand Cyrus*³, que « rien n'occupe davantage qu'une longue oisiveté. »

Ш

A l'époque où le duc prenait sa retraite forcée des intrigues, la littérature n'était pas moins changée que le reste; Corneille, Descartes, Pascal avaient rempli la première moitié du dix-septième siècle; l'auteur du Cid, après la Fronde, est sur son déclin '; Descartes est mort, en Suède, depuis douze années; quant à Pascal, il s'éteint, en 1662, à Port-Royal, où il s'était retiré dès 1654. La seconde période littéraire du siècle est ouverte: Bossuet a commencé de prêcher devant Lonis XIV (1662), dans la chapelle du Louvre; il a prononcé,

^{1.} Comparez les Mémoires du marquis de la Fare, p. 151. — La Rochefoucauld semble avoir exprimé toute la philosophie de ce renoncement dans sa 19e réflexion diverse : De la retraite : voyez ci-après, p. 345.

Sainte-Beuve, Port-Royal, tome III, p. 275.
 Tome X, livre II, édition de 1653, p. 675.

^{4.} On sait que le Cid est de 1636, Héraclius de 1647; entre ces deux dates se placent Horace, Cinna, Polyeucte (1639, 1640), puis Pompée, le Menteur, Rodogune (1641-1645).

à la fin de la même année, sa première oraison funèbre¹, et la cour et la ville se pressent à ses sermons; Boileau écrit ses premières satires²; Racine s'apprête à débuter³; et Molière vient de s'établir à Paris et d'inaugurer la comédie de mœurs⁴.

Près de cette littérature à la forte séve fleurit une littérature d'un genre plus menu, éclose, en pleine conversation, dans la tiède atmosphère des ruelles et des salons : c'est à celle-là que se rattache le nom de la Rochefoucauld. A la controverse, à la passion polémique, fort à la mode au seizième siècle, le dixseptième avait substitué, pour un temps, la causerie aimable et enjouée. De 1631 à 1634, le fameux hôtel de Rambouillet fut le cercle brillant où l'on se forma à la décence, au bel air, à la politesse et à la galanterie. L'honnête homme par excellence pour cette société était précisément celui qu'a défini l'auteur des Maximes et dont il semble avoir aspiré lui-même à présenter le type : de la hauteur dans les sentiments, de la bravoure, de grandes manières, de la libéralité, avec une pointe de persiflage dans l'esprit; c'était le mélange, d'ailleurs voulu et prémédité, du genre espagnol et de l'italien avec le bon goût français, le bon goût d'alors. Quant à la théorie de la spiritualité de l'amour, dont Julie d'Angennes forca le pauvre Montausier à faire l'expérience durant quatorze ans, elle eut généralement plus de succès dans les livres que dans la pratique; on a vu que la Rochefoucauld, pour son compte, ne se crut point obligé de pousser par l'exemple à la propagation de cette doctrine outrée.

Les habitués les plus célèbres de l'hôtel de Rambouillet furent, dans la première période : Mlle de Scudéry, Balzac⁵, Voiture⁶, Conrart, Patru, Scarron, Rotrou, Bensserade, Saint-Évremond et Ménage. L'auteur de Mélite, puis du Cid et d'Horace, y venait lire ses pièces; les hommes les plus graves, les meilleurs esprits, étaient alors pleins de vénération pour cette sorte d'académie, qui, ayant entrepris, en haine de ce qui lui

- 1. Celle du P. Bourgoing, 4 décembre 1662.
- 2. 1660 à 1668.
- 3. La Thébaïde est de 1664, Alexandre de 1665, Andromaque de 1667.
 - 4. En 1659, avec les Précieuses ridicules.
 - 5. Mort en 1654. 6. Mort en 1648.

semblait trivial, de dévulgariser l'esprit et le langage, fit la faute de dépasser le but et d'exagérer la réforme. Mme de Longueville, au temps où elle était encore Mlle de Bourbon. avait paru dans ce salon littéraire4; la Rochefoucauld luimême l'avait traversé à dix-huit ans, à côté du futur duc de Montausier, âgé de vingt et un ans. Puis les guerres civiles de la Régence étaient venues suspendre ces réunions. Les gentilshommes, encouragés par les belles alcovistes, étaient allés tirer l'épée pour ou contre la cour; dès lors, « le temps de la bonne Régence » était fini2. La belle Julie elle-même avait quitté Paris pour suivre son mari M. de Montausier dans son gouvernement d'Angoumois. Après la Fronde, l'hôtel de Rambouillet rouvrit ses portes, mais sans retrouver sa vogue et son éclat; il s'était d'ailleurs formé, à côté du cercle de la rue Saint-Thomas-du-Louvre, des cénacles imitateurs qui outraient malheureusement les défauts de la société mère, sans en garder les qualités; le purisme y devint de l'affectation, et le bon air de la minauderie. La province, de tout temps en retard, eut ses ruelles, juste au moment où les ruelles devenaient de plus en plus « précieuses » et même « ridicules ». Ce sont ces sociétés d'admiration mutuelle, c'est cette « préciosité » en quelque sorte de reflet que raille Molière dès 1659, dans sa célèbre comédie. A Paris, la plupart des chevaliers et des suivantes d'Arthénice tenaient salon à leur tour, Mlle de Scudéry, Mademoiselle de Montpensier, Mmes de Sablé, de la Fayette, de Sévigné. La Rochefoucauld est l'hôte le plus assidu et le plus fèté de ces nouvelles réunions, où il a, tour à tour, deux femmes pour Égéries 3, d'abord Mme de Sa-

1. Voyez V. Cousin, la Jeunesse de Mme de Longueville, 7º édition, p. 147-151.

2. On connaît les vers de Saint-Évremond ;

J'ai vu le temps de la bonne Régence, Temps où régnoit une heureuse abondance, Temps où la ville aussi bien que la cour Ne respiroient que les jeux de l'amour.

(Épitre à Ninon de l'Enclos, OEuvres mélées de Saint-Évremond, édition de M. Giraud, tome II, p. 539.)

3. « On pourrait donner à chacune des quatre périodes de la vie de M. de la Rochefoucauld le nom d'une femme, comme Héro-

blé, la Parthénie du Grand Cyrus, dans le salon de laquelle il fait ou trouve en grande partie ses Maximes, puis la comtesse de la Fayette, auprès de laquelle il les revoit et les cor-

rige dans une intimité de quinze années.

Dès 1659, la marquise de Sablé, atteinte de cette mélancolie janséniste qui s'emparait, comme une sorte de pieuse contagion, des grandes dames du temps, avait quitté la place Royale, où elle recevait l'élite de la société lettrée, pour se retirer au faubourg Saint-Jacques, à Port-Royal de Paris, dans un corps de logis qu'elle s'était fait bâtir, « à la fois séparé du monastère, et renfermé dans son enceinte 1. » Là elle sut mêler agréablement les devoirs du monde à ceux de la piété. A part certains accès, certaines vapeurs soudaines de dévotion claustrale², on peut dire qu'elle ne tenait d'abord qu'à demi à l'austère maison: son esprit, comme sa demeure, avait fenêtres donnant sur la communauté, mais porte ouverte sur le monde. La marquise paraît n'avoir rien changé, dans sa retraite, aux délices vantées de sa table: elle avait beau faire, disait ce spirituel bossu Pisani, le diable ne voulait point sortir de chez elle : « il s'était retranché dans la cuisine³. » Mme de Sablé, née avec le siècle, n'avait

dote donne à chacun de ses livres le nom d'une muse. » (Sainte-Beuve, Portraits de femmes, édition de 1845, p. 262, dans l'article LA ROCHEFOUCAULD, placé à la suite de celui de MME DE LA FAYETTE, et publié d'abord dans la Revue des Deux Mondes de janvier 1840.)

1. V. Consin, Madame de Sablé, 3e édition, p. 100.

2. Ses amis se plaignent souvent soit de son sileuce, soit de n'être pas admis auprès d'elle: voyez, au tome III, les lettres 66, 69, 78, 79.

3. Les portefeuilles manuscrits du docteur Vallant (Bibliothèque nationale, Fr. 17 044-17 057), qui fut, on le sait, le médecin et le secrétaire de Mme de Sablé, sont pleins de détails curieux à cet égard. La marquise tenait école de cuisine et de drogueries fines; elle échangeait avec ses amis toutes sortes de secrets culinaires et de recettes pharmaceutiques; tantôt il s'agit d'un hydromel, « aussi bon, dit Vallant, que le meilleur vin d'Espagne, » tantôt d'une pommade, d'une pâte, d'une marmelade, ou d'une omelette singulièrement compliquée; on trouve aussi des iustructions sur la façon de mariner le mieux possible un aloyau ou une poitrine de mouton; puis un mémoire en deux pages in-folio, « sur les moyens de tenir le ventre libre, » etc. Voyez lesdits portefeuilles, entre autres, tome IV, fel. 171, 177, 317; tome IX, fol. 80, 299, 304. — Or la

point trempé dans la Fronde¹; c'était, avant tout, un esprit sain, exempt de chimères, sans inclinations héroïques et d'un équilibre parfait; une puriste, du reste : à cela seul on s'apercevait qu'elle avait jadis fréquenté l'hôtel de Rambouillet. Qui donc n'y avait point fait son stage de belles-lettres? Mme de Sévigné elle-même ne se souvenait-elle pas en souriant d'avoir été une précieuse? Le salon de Mme de Sablé offrait donc le charme d'un coin neutre, d'un terrain de conciliation, où le mérite personnel était tout. Dans ce milieu choisi, la Rochefoucauld, sans

y penser, pour ainsi dire, se fit homme de lettres.

« J'écris bien en prose, je fais bien en vers², dit-il (ci-après, p. 8) dans son Portrait fait par lui-même, dont nous parlerons tout à l'heure, et si j'étois sensible à la gloire qui vient de ce côté-là, je pense qu'avec peu de travail je pourrois m'acquérir assez de réputation. » La gloire du prosateur repose sur les plus solides fondements; nous avions espéré pouvoir aussi donner à nos lecteurs le moyen d'apprécier sinon le poëte éminent, au moins l'habile versificateur. Nous savions qu'un recueil manuscrit de pièces de vers portant le nom de la Rochefoucauld était aux mains d'un érudit qui se proposait d'en faire l'objet d'un sérieux examen; il nous avait, nous pouvons dire, promis de publier dans notre Collection, comme annexe aux OEucres, le fruit de son travail, accompagné des pièces qu'il jugerait authentiques. Nous avons en vain attendu plusieurs années; nous n'avons pas même pu voir le manuscrit, savoir d'où il venait, si c'était celui où M. Charavay avait reconnu l'écriture du duc. le recueil de poésies mentionné par Cousin dans son histoire de Madame de Sablé3, et que M. Éd. de Barthélemy croit être le volume C disparu, nous dit-il, de la bibliothèque de

Rochefoucauld, comme bien des goutteux, dit-on, était très-friand (voyez, dans notre tome III, p. 148-164, les *lettres* 65, 69, 70 et 74); la bête en lui, non moins que l'esprit, trouvait son compte dans l'hospitalière maison du faubourg Saint-Jacques.

1. Voyez Madame de Sablé, chapitre III.

3. Page 146, note 1.

^{2.} Nous ne trouvons dans les Lettres à rapprocher de ces mots : en vers, qu'un passage de la 54°, à Esprit, dont on peut induire qu'il est auteur d'an livret d'opéra, qu'il communique à celui-ci et à Mme de Sablé, pour en avoir leur avis.

la Roche-Guyon¹. Le lecteur partagera nos regrets, qu'il était de notre devoir de lui exprimer: non pas que dans ce mystérieux recueil, s'il est vraiment de la Rochefoucauld, on puisse s'attendre à trouver la verve et le souffle poétiques; mais il eût été, en tout cas, curieux de voir si notre auteur mettait dans sa versification ces qualités délicates de style et ce souci minutieux de la forme par lesquels se distinguent les *Maximes*.

C'était alors le plus beau moment de cette littérature aimable et facile qui, née à l'hôtel de Rambouillet, se développa, côte à côte, avec les romans de longue haleine mis à la mode par d'Urfé 2. Chez la belle Arthénice, c'était de petits vers, de sonnets, de rondeaux, de quatrains que les beaux esprits faisaient assaut. Parfois on rédigeait en forme de roman des histoires véritables du temps 3. Ailleurs, au Luxembourg, chez Mademoiselle de Montpensier, on cultivait le genre des Portraits. La Rochefoucauld, qui fréquenta aussi ce salon, s'y peignit lui-même en passant 4. Enfin, chez Mme de Sablé, on jouait aux sentences et maximes, et c'est là qu'à force, en quelque sorte, de se piquer au jeu, notre auteur a fait le beau livre que l'on connaît. « Ôtez la société du Luxembourg, dit avec raison Cousin, et les Divers Portraits de Mademoiselle, vous n'auriez jamais eu le Portrait de la Rochefoucauld par luimême; de même, ôtez la société de Mme de Sablé et la passion des sentences et des pensées qui y régnait, jamais la Rochefoucauld n'eût songé ni à composer ni à publier son livre⁵. »

Cela est vrai, et l'illustre fortune de ce livre des Maximes n'en doit pas faire oublier l'origine un peu frivole. En littérature comme en politique, la Rochefoucauld, esprit vif, éveillé, ingénieux, est homme d'occasion, n'a ni l'attaque ni l'initiative; il vient ici à la suite d'une femme, et d'un écrivain de troi-

2. L'Astrée, 1610.

3. Voyez, au chapitre III de la Jeunesse de Mme de Longueville,

p. 257-265, l'Histoire d'Agésilan et d'Isménie.

5. Madame de Sablé, 2de édition, p. 137.

^{1.} OEuvres inédites de la Rochefoucauld, Préface, p. 7 et 8.

^{4.} Portrait du duc de la Rochefoucauld fait par lui-même, publié en 1659, dans un recueil intitulé: Recueil des portraits et éloges en vers et en prose: voyez ci-après (p. 1-11) ce portrait et la notice qui le précède.

sième ordre, Mme de Sablé et Jacques Esprit¹; mais cette fois du moins, plus heureux et plus habile que dans les intrigues de la Fronde, il ne tarde pas à devancer ses guides, à prendre le pas, et, dès qu'il l'a pris, il le garde. Imitateur quant au genre, n'ayant pas même toujours le mérite de l'idée, il a celui de la mise en œuvre; avec un talent merveilleux, il travaille et cisèle la matière légère que parfois d'autres lui ont fournie: in tenui labor, at tenuis non gloria², et, chose rare en tous les temps, d'un succès de salon et de ruelles il se fait un titre de gloire que le temps a confirmé.

Il serait oiseux de revenir en détail sur la façon dont furent composées les Maximes de la Rochefoucauld; c'est un chapitre de notre histoire littéraire anjourd'hui connu de tout le monde, et que chacun peut reconstruire à l'aide du recueil de lettres publié dans le tome III de notre édition. Un sujet de sentence, mis sur le tapis, soit chez le duc³, soit chez Mme de Sablé, dans son salon du faubourg Saint-Jacques, était discuté en petit comité; chacun donnait son mot, son avis; le travail se continuait même par lettres, comme le prouve la correspondance de la Rochefoucauld [§]. Pour ce dernier, cette sorte de critique à la ronde était la pierre de touche; le goût sûr de

1. L'année même de la mort de Mme de Sablé (1678), on publia un petit recueil de ses Maximes et Pensées diverses: « C'est plus judicieux que piquant, dit Sainte-Beuve; le tour y manque, on du moins n'y est pas excellent. Ce sont des épreuves d'essai : la Rochefoucauld seul a la médaille parfaite. » (Port-Royal, tome V, p. 69.) — Le livre d'Esprit a pour titre : la Fausseté des vertus humaines, 2 vol. in-12, Paris, 1677-1678.

2. Virgile, Géorgiques, livre IV, vers 6.

3. Il logeait à la fin de sa vie, comme nous le voyons par son acte de décès (ci-après, p. xcu, note 4), et sans doute habita dans ses dernières années, rue de Seine, dans l'ancien hôtel de Liancourt, devenu l'hôtel de la Rochefoucauld en 1674, à la mort de son oucle maternel, Roger du Plessis (voyez notre tome III, p. 16, note 1), qui eut pour unique héritière sa petite-fille, mariée, en 1659, à François VII, fils de notre auteur : voyez ci-après l'appendice vi (p. cx).

4. On voit dans le tome XIII, fol. 122, des Portefeuilles de Vallant, qu'il y avait comme un greffier de ces sentences; à la fin d'une copie de lettre, non signée, se lisent ces mots: «Je vous supplie, Madame,

Mme de Sablé la rendait très-propre à cette entremise littéraire; mais, il ne faut pas s'y tromper, lorsque la sentence, après avoir couru les salons et les alcôves, revenait à la Rochefoucauld, celui-ci, par un dernier tour de main, lui imprimait définitivement la marque propre de son style et de son humeur. « Il y a, lisons-nous dans le Grand Cyrus¹, un biais de dire les choses qui leur donne un nouveau prix; » c'est par ce biais. dans la bonne acception du mot, que triomphait le noble écrivain. Formé non par l'étude, mais par l'expérience des intrigues, il mit tout de suite dans son style ces facultés de finesse un peu subtile et de réflexion laborieuse, cet art poussé jusqu'à l'artifice, qu'il avait en vain déployés pour sa fortune politique. Ces maximes cherchées, trouvées, élaborées une à une, allaient merveilleusement à son esprit indolent et mélancolique. qui avait une admirable pénétration, mais qui, ce semble, manquait d'étendue, qui excellait dans le détail, mais que nous ne voyons apte à rien concevoir d'ensemble. N'avoir à la fois qu'une seule idée, qu'on tourne et retourne en tous sens, arriver par ce labeur patient, qui, au fond, est plaisir plus encore que labeur, à ce qu'on appelait le grand fin, le fin du fin : quelle manière douce et commode d'être occupé, trèsoccupé même, au hasard et au jour le jour, pour un homme qui, de sa vie, n'avait eu dans sa conduite ni plan ni méthode! quelle occasion aussi de se soulager des mécomptes subis, de calomnier les hommes pour se venger de ne les avoir pu gouverner, d'ôter les masques enfin et de faire voir ces dessous de cartes dont parle Mme de Sévigné 2!

Il y avait bien six ou sept ans que la Rochefoucauld travaillait à ses *Maximes*, lorsqu'il se résolut à les publier. Elles parurent en 1665, la même année que les *Contes de la Fon*taine. On sait qu'à ce moment solennel de la mise au jour, il y eut, sous la présidence de Mme de Sablé, une dernière consultation des beaux esprits des deux sexes : la comtesse de Maure, la princesse de Guémené, la duchesse de Liancourt, Mme de

de vouloir bien donner à celui qui a le greffe de nos sentences copie de celles que je vous envoie, en cas que vous les approuviez. »

^{1.} Tome X, livre II, p. 892.

^{2.} Lettre du 24 juillet 1675, tome III, p. 522.

Schonberg, Éléonore de Rohan, et Mme de la Fayette s'exprimèrent sur l'ouvrage avec plus ou moins de franchise et de vivacité¹. Les hommes, en général, approuvaient; mais les femmes se trouvaient prises au dépourvu. Tant que les Maximes avaient été colportées de bouche en bouche et la porte close, toutes les belles amies de l'auteur les avaient goûtées sans trop de scrupule; mais c'est une terrible chose qu'un livre imprimé; on découvrit tout à coup, et non sans raison, bien des pensées scabreuses dans ces sentences qui désormais allaient courir librement le monde. Le moyen que ces grandes dames missent ou parussent mettre leur visa à certaines maximes sur l'homnêteté et la chasteté des femmes, telles que la 204° et la 205°, qui sont dans le manuscrit autographe, se trouvent déjà dans la 1^{re} édition et ont dû leur être communiquées²?

De là, dès cette première épreuve, dans ce tribunal intime, une pluie de critiques et de réfutations; l'ouvrage avant été composé, préparé du moins, en commun, on craignait de se voir compromis dans une sorte de complicité avec l'auteur. Heureusement les Maximes n'en furent pas moins imprimées, mises en vente, et eurent, en peu d'années, un grand nombre d'éditions, que la Rochefoucauld revit avec soin. A vrai dire, il passa le reste de ses jours à perfectionner et à refaire son œuvre; il se concentra tout entier dans ce livre, je ne dirai pas le plus vrai, le plus confirmé par l'universelle expérience humaine, mais le plus éprouvé et, si l'on veut me permettre cette expression, le plus vécu qui fut jamais. Les Maximes, en effet, ce sont encore des Mémoires, mais des Mémoires hachés menu. Sous la gravité épigrammatique du trait tient souvent tout un épisode de l'histoire d'une âme, et la confidence est d'autant plus intime et précieuse qu'elle semble être mieux couverte sous l'apparente généralité de l'idée. Ce livre, c'est là son charme et aussi son défaut, n'est qu'une suite d'observations particulières, l'œuvre, comme dit Sainte-Beuve, d'« un

^{1.} Voyez ci-après, à la fin du tome I, p. 371-399, les Jugements des contemporains sur les Maximes.

^{2.} Voyez ci-après, aux pages 111 et 112, et à la note 1 de la page 112. Nous ne parlons pas de la maxime 367 (p. 173), bien moins respectueuse encore; elle n'a paru que dans la 4^e édition.

grand observateur positif1; » une réunion de souvenirs et d'impressions individuelles, érigées en vérités absolues, ou faussées, dénaturées d'une autre manière, par les exigences d'un badinage de salon. La Rochefoucauld n'y peint pas l'homme en général, comme Pascal², mais seulement la cour et la ville: sous mainte maxime se place, comme de lui-même, un nom propre, et la clef, pour une bonne partie de l'ouvrage, est facile à faire. Ces sentences sont vraies, si l'on veut, mais d'une vérité passagère et étroite, qui ne dépasse pas tel moment et tel personnage. Se laisser prendre à cet air de généralité que la Rochefoucauld a donné à ses Maximes, ce serait aller au delà des vues qu'avait et avouait l'auteur lui-même. Si son expérience et ses rancunes y ont souvent déposé des opinions malignement acquises sur les hommes et les choses, il arrive souvent aussi que chez lui l'artiste, le bel esprit sacrifie la vérité à la saillie. Ôtez les ciselures du style et l'appareil laborieux de profondeur, que reste-t-il en beaucoup d'endroits? un fond banal et commun. Otez l'écrivain, que demeure-t-il du penseur? un homme qui a découvert la malice des singes et le venin des serpents. Son originalité n'est guère que d'avoir retrouvé ou mis partout cette malice et ce venin. Le public du temps ne s'y est pas trompé : dans ces sentences absolues et tranchantes, dans cette théorie tout d'une pièce, il n'a vu qu'une forme piquante et paradoxale sur une matière assez indifférente en soi; ce qu'il y avait pourtant de sérieux dans l'œuvre, c'était le dépit dont, après tout, la Rochefoucauld, plein d'une « amertume sans mélange 3, » s'était ainsi soulagé.

Peu à peu, les relations, d'abord très-suivies, devinrent plus rares entre Mme de Sablé et la Rochefoucauld; l'étroite liaison de la marquise avec Mme de Longueville, rattachée à Port-Royal par sa pénitence, contribua sans doute à éloigner le duc de la compagnie du faubourg Saint-Jacques. Vers la fin de l'année 1665, la Rochefoucauld, qui n'avait eu jusqu'alors qu'un commerce de politesse avec Mme de la Fayette, se rap-

^{1.} Port-Royal, tome III, p. 238.

^{2.} Voyez ibidem, p. 427 et suivantes.

^{3.} Ibidem, tome I, p. 408.

proche d'elle de plus en plus, et, en 1665, 1666, l'intimité semble être complète. Sainte-Beuve, dans son article sur Mme de la Fayette¹, a déduit cette date de 1665, 1666, d'une lettre écrite par elle à Mme de Sablé, qu'il avait trouvée à la Bibliothèque royale 2. On voit par cette lettre, dit-il, « que vers le temps de la publication des Maximes (1665), et lors de la première entrée dans le monde du comte de Saint-Paul (le second fils de Mme de Longueville, dont notre duc passait aux yeux de tous pour être le père), il était bruit de cette liaison (devenue intime)... comme d'une chose assez récemment établie. Or la publication des Maximes et l'entrée du comte de Saint-Paul dans le monde, en la rapportant à l'âge de seize ou dix-sept ans (il était né le 28 janvier 1649), concordent juste et donnent l'année 1665 ou 1666. » Segrais nous dit3, et, après lui, Auger4 et Pctitot5, que « leur amitié a duré vingt-cinq ans, » ce qui la fait remonter dix ans plus haut, à 1655, puisque la Rochefoncauld mournt en 1680. Les deux témoignages ne nous paraissent pas précisément contradictoires : de bonnes et amicales relations ont pu exister dès 1655, c'est-à-dire dès le temps même du mariage de Mme de la Fayette; mais l'intimité plus étroite, donnant lieu aux dits,

- 1. Cet article, publié dans la Revue des Deux Mondes du 1º septembre 1836, a été inséré dans le recueil intitulé Portraits de femmes; l'endroit auquel nous renvoyons se trouve aux pages 524-526 de la Revue, et aux pages 235-238 de l'édition de 1845 dudit recueil de Portraits.
- 2. Nous donnons cette lettre, ci-après, à l'appendice VII (p. CXI), et M. Gilbert a cité (p. 374 et 375) des extraits de deux autres lettres qui confirment, croyons-nous, la conjecture de Sainte-Beuve. L'illustre critique se trompait toutefois, comme nous le dirons, quand il croyait avoir le premier découvert cette pièce.
 - 3. Segraisiana (1722), p. 102.
- 4. Notice sur la vie et les ouvrages de Mme de la Fayette, p. vi, en
- tête des OEuvres, 1804.
- 5. Collection des Mémoires, 2^{de} série, tome LXIV, Notice sur Mme de la Fayette, p. 342. Le texte de Petitot fixe bien, comme nous le disons, le commencement de la liaison à 1655; mais, en note, une curieuse faute d'impression substitue à cette date la nôtre, 1665.

comme parle la lettre, aux propos du monde 1, est postérieure de dix années.

La comtesse, mariée en 1655, était veuve : depuis combien d'années? nous ne le savons pas au juste; mais le plus jeune de ses fils était né en 1659. Elle habitait rue de Vaugirard, en face du petit Luxembourg, un charmant hôtel avec un jardin où il y avait « un jet d'eau, un petit cabinet couvert,... le plus joli petit lieu du monde pour respirer à Paris². » Là se rencontrait une docte et spirituelle société : Huet, la Fontaine, Ménage, Mine de Sévigné, Segrais, la Rochefoucauld, parfois Monsieur le Prince, « le héros, » dont elle était « si amie, » nous dit Saint-Simon³, et qui demeurait dans le voisinage. Mine de la Fayette avait toutes les qualités du rôle qu'elle remplit si assidûment auprès de l'auteur des Maximes: plus

1. Et ces propos ne ménageaient pas tous la vertu de la comtesse. Un contemporain, le sieur Guillard, écrit, en 1689, dans un article de ses Généalogies a, que l'on a « fait de petites railleries d'elle parce qu'elle souffroit avec plaisir l'attache que le feu duc de la Rochefoucauld avoit pour elle. » La médisance est moins polie dans une chanson du temps b, où Mme de la Fayette est désignée sous le nom de la nymphe Sagiette et son ami sous celui du berger Foucault; Petitot (tome LXIV, p. 342, note 2) en cite quelques lignes auxquelles le nom propre très-significatif de Saucourt

(Soyecourt) donne un sens fort clair et fort libre.

2. Mme de Sévigné, lettre du 24 juillet 1676, tome IV, p. 542. — Mme de la Fayette était fille d'Aymar de la Vergne, maréchal de camp. C'est lui sans doute que la Topographie historique du vieux Paris, de MM. Berty et Tisserand (région du Bourg Saint-Germain, p. 328), désigne par ce nom : « le sieur de la Vergne, » comme ayant acheté des religieuses du Calvaire, en 1640 (sa fille avait alors six ans, et quatorze ou quinze quand elle le perdit), une partie d'un grand jardin faisant le coin occidental de la rue Férou. L'acte de décès de Mme de la Fayette dit bien que son hôtel, où elle mournt en 1693, était « rue de Vaugirard, proche la rue Férou » : voyez le Dictionnaire de Jal, p. 720 et 721.

3. Mémoires de Saint-Simon, édition de 1873, tome IV, p. 397. — Voyez la lettre de Mme de Sévigné du 29 juillet 1676, tome IV, p. 549.

b Chansonnier, Fr. 12639, p. 177.

a Bibliothèque nationale, Fonds Gaignières, Fr. 25187, p. 30. Publié dens le Cabinet historique, tome IV, 1858, p. 212.

de solidité que d'éclat, plus de fond sensé que de vivacité d'esprit, une merveilleuse tendresse d'âme unie à « cette divine raison, » que Mme de Sévigné nomme 1 « sa qualité principale. » Elle savait le latin presque aussi bien que Ménage et le P. Rapin, qui le lui avaient appris; mais elle n'en faisait point parade, afin de ne pas attirer sur elle la jalousie des autres femmes. C'était, en outre, une femme d'affaires, ayant l'entente des procès 2; son esprit était grand, mais « elle avoit, nous dit Segrais 3, le jugement au-dessus de son esprit; elle aimoit le vrai en toutes choses et sans dissimulation. C'est ce qui a fait dire à M. de la Rochefoucauld qu'elle étoit *craie* 4, façon de parler dont il est auteur et qui est assez en usage. »

Née en 1633 ou 1634, elle devait, d'après ce que nous venons de dire, avoir trente-deux ou trente-trois ans quand la Rochefoucauld, âgé, lui, de cinquante-deux ou cinquante-trois, s'abrita définitivement sous son aile. Il semble toutefois que l'ancien Frondeur ait eu, à ce moment même, un vague retour et comme une secousse passagère d'ambition. Nous savons en effet qu'il brigua, vers 1665, la charge de gouver-

1. Lettre du 3 juin 1693, tome X, p. 108.

2. « Mme de la Fayette, qui s'entendoit en toutes choses sans ostentation, s'entendoit aussi en procès, et ce fut elle qui empêcha que M. de la Rochefoueauld ne perdît le plus beau de ses biens, lui ayant fourni les moyens de prouver qu'ils étoient substitués. » (Segraisiana, p. 102.) — Gourville, qui eut avec elle quelques aigres démèlés (voyez ci-après, p. LXXXI), notamment à propos de la capitainerie de Saint-Maur, et qui, par suite peut-être, la goûte beaucoup moins que ne fait Segrais, dit dans ses Mémoires (p. 459) qu'elle « présumoit extrèmement de son esprit, » puis ajoute malignement : « Elle passoit ordinairement deux heures de la matinée à entretenir commerce avec tous ceux qui pouvoient lui être bons à quelque chose, et à faire des reproches à ceux qui ne la voyoient pas aussi souvent qu'elle le desiroit, pour les tenir tous sous sa main, pour voir à quel usage elle les pouvoit mettre chaque jour. »

3. Segraisiana, p. 45.

4. Voyez, dans le Lexique de Mme de Sévigné, à l'article VRAI, divers exemples de ce mot appliqué aiusi à des personnes.

5. Voyez, au tome III, p. 185, la lettre 87, à Mme de Sablé. — M. Ch. Dreyss, dans son introduction aux Mémoires de Louis XIV

neur du Dauphin, laquelle fut donnée, en 1668, au duc de Montausier. Deux ans après, il se rend à l'armée, comme simple volontaire 1, et, malgré la goutte qui le tourmente, il est au camp devant Lille. Au retour, le Roi lui fait un gracieux accueil; mais, quelles qu'eussent été peut-être ses secrètes esnérances, cette reprise de bon vouloir ne profita, pour le moment, qu'à un de ses fils, le troisième, qui fut pourvu de l'abbave de Fondfroide². La Rochefoucauld se console, avec une philosophie quelque peu mélancolique, de ne pas mieux reconquérir la royale faveur : « Je suis venu ici (au camp). écrit-il au comte de Guitaut, et on me traite assez bien. » Il trouvait un doux dédommagement dans l'affection toujours croissante de Mme de la Fayette, qui était pour lui ce que Mme de Maintenon ne fut pas toujours pour Louis XIV vieillissant : elle l'éclairait en le calmant. Bien qu'elle fût « quelquefois lasse de la même chose3, » elle ne se lassa jamais de cette douce occupation; la Rochefoucauld conserva jusqu'au bout, chez elle, la bonne place auprès du foyer. Ce fut entre eux un échange touchant de protection affectueuse et de reconnaissance attendrie, une de ces amitiés mixtes que rien n'altère. Faits pour se plaire, se goûter, se comprendre, même à demi-mot, ils se laissèrent aller de tout cœur à ce charmant commerce, qui devint bientôt aussi nécessaire à l'un qu'à l'autre 4. Tous deux avaient horreur du ridicule, de ce ridicule des vieilles gens, dont parlent certaines maximes 5. Mme de la Favette, dont nous venons de dire l'âge au début de cette amitié, croyait-elle, comme son héroine la princesse de Clèves, qu'une femme ne peut être aimée, passé vingt-cinq ans 6? La Rochefoucauld s'imaginait-il, de son côté, avoir mis d'avance

(tome I, p. LXX-LXXIII), insiste sur le peu de vocation de l'auteur des Maximès pour de telles fonctions.

1. Voyez, au tome III, p. 194-196, la lettre 94, à Guitaut, du

20 août 1667.

2. Il prit le nom d'abbé de Marcillac; auparavant il se nommait, nous dit son père, M. d'Anville : voyez la même lettre 94.

3. Ibidem, lettre du 6 mars 1671, tome II, p. 97.

4. Mme de Sévigné, lettre du 17 mars 1680, tome VI, p. 312.

5. Voyez les maximes 408, 418.

6. Voyez la Princesse de Clèves (1678), tome I, p. 120.

entre elle et lui une barrière suffisante par le livre des Maximes, ce froid et refroidissant testament d'une âme à jamais désenchantée? En tout cas, ils paraissent s'être engagés l'un avec l'autre sur une sorte de convention tacite, propre à couper les ailes à l'amour¹, » tout en laissant son plein essor à l'esprit. Jusqu'à quel point cette clause délicate fut-elle observée? Ces longues conversations, ces fines analyses morales où se mêlaient et se délectaient ces deux âmes d'élite, n'aboutirent-elles qu'à des développements littéraires bons à transcrire sur le papier? Ne prit-on rien pour soi de ces beaux sentiments qu'on prêtait aux personnages de romans? Nul ne le sait; nul peut-être n'a le droit de s'en enquérir, car nous sommes ici en présence d'une de ces liaisons nobles et touchantes que la postérité est tenue de respecter comme l'a fait l'élite des contemporains.

Grâce à Mme de la Fayette, la Rochefoucauld, cet homme jadis si inconséquent, si aventureux dans la conduite, devient un modèle de sagesse et de sens rassis. A vrai dire, est toujours mélancolique; mais sa mélancolie n'a rien de morose : c'est le misanthrope le plus serviable et le plus honnête homme qui se puisse voir 2. Cette politesse accomplie, qu'on avait toujours admirée en lui, s'est affinée davantage encore au contact des femmes et dans l'atmosphere des salons; une plaisanterie de bon ton assaisonne tous ses entretiens. Amoureux, par-dessus tout, de considération, comme au temps de ses chevauchées ambitieuses, il gagne et retient les âmes sans effort. Il y a peu d'hommes dont le commerce soit aussi sûr; tel on l'a trouvé la veille, tel on le retrouve le lendemain, et ce qu'on est une fois dans sa maison, on l'y est toujours. Aussi est-il la figure avenante et recherchée dans ce petit cercle choisi qui se rassemblait tour à tour à l'hôtel de Liancourt, ou rue de Vaugirard,

1. Expression de Mlle de Scudéry dans une lettre à Bussy, du 6 décembre 1675 : voyez la *Correspondance de Bussy*, édition Lalanne, tome III, p. 116.

2. « Je n'ai jamais vu, dit Mme de Sévigné (31 janvier 1680, tome VI, p. 232), un homme si obligeant ni plus aimable, dans l'envie qu'il a de dire des choses agréables. » — Et ailleurs (22 août 1675, tome IV, p. 81): « Demandez à la Garde: il vous dira s'il y a un plus honnête homme à la cour et moins corrompu. »

au fond de cette plaisante maison dont nous avons parlé. Ce n'était pas là un cénacle avant tout aristocratique, avec grande vue sur le dehors, comme l'ancien hôtel de Rambouillet; on vivait surtout pour soi dans cette compagnie où assidûment Mme de Sévigné apportait sa charmante et féconde vivacité, Mme de la Fayette sa douceur attentive et sa raison un peu sentencieuse, Segrais sa gracieuse rectitude d'esprit, Mme de Thianges sa beauté. Parfois le cercle s'élargissait : Corneille, Boileau, la Fontaine, Molière venaient s'y joindre. Tantôt c'était l'auteur du Cid qui lisait chez la Rochefoucauld sa tragédie de Pulchérie¹; tantôt c'était Molière qui y donnait lecture de sa comédie des Femmes savantes², avant de lui faire affronter la scène du Palais-Royal.

Ainsi les auteurs les plus célèbres prisaient fort l'approbation de la Rochefoucaud. Il était devenu comme un oracle du bon goût; il suggérait des sujets d'apologue à la Fontaine, qui lui dédiait deux de ses fables les plus jolies³. En de certains jours, le petit cénacle d'inait chez l'évêque du Mans, M. de Beaumanoir, ou chez la bonne marquise d'Huxelles, ou chez Mme de Lavardin, où Mme de Sévigné lisait les lettres de Mme de Grignan sa fille, qui avait inspiré à la Rochefoucauld une affection véritable. D'autres fois on allait à la comédie, ou s'amuser, à la foire, des exhibitions curieuses ; ou bien on se rencontrait, on se rendait ensemble à Saint-Maur, dans cette jolie maison du prince de Condé, où nous savons que Boileau lut son Art poétique⁵; l'industrieux Gourville, qui, depuis 1669, appartenait aux Condés ⁶, y faisait, au besoin,

2. Ibidem, p. 515, lettre du 1er mars 1672.

^{1.} Mme de Sévigné, tome II, p. 470, lettre du 15 janvier 1672.

^{3.} L'Homme et son image; les Lapins : voyez ci-après, p. 399 et 400.

^{4.} Mme de Sévigné, lettre du 13 mars 1671, tome II, p. 104.

— Sur l'affection de la Rochefoucauld pour Mme de Griguan, l'intérêt qu'il semblait lui porter, voyez particulièrement les lettres du 1^{er}, du 17 et du 22 avril 1671, tome II, p. 137, p. 175 et p. 180; et celles du 16 mai 1672, tome III, p. 73 et 74; du 6 novembre 1673, ibidem, p. 264; et du 26 mars 1680, tome VI, p. 328.

^{5.} Lettre du 15 décembre 1673, tome III, p. 315 et 316.

^{6.} Voyez les Mémoires de Gourville, p. 402 et 403.

« avec un coup de baguette..., sortir de terre » d'admirables soupers 4.

A Saint-Maur se rattachent quelques pages des Mémoires de Gourville², vraiment plaisantes à lire, et où revient plusieurs fois le nom de notre duc. Ce sont celles où il raconte ses démêlés avec Mme de la Fayette, dont nous avons dit un mot ci-dessus 3. Avant obtenu de Monsieur le Prince la capitainerie de Saint-Maur, où celui-ci n'allait plus jamais, Gourville se préparait à l'accommoder. A ce moment, nous raconte-t-il, « Mme de la Fayette, après avoir été s'y promener, me demanda d'y aller passer quelques jours pour prendre l'air. Elle se logea dans le seul appartement qu'il y avoit alors, et s'y trouva si à son aise, qu'elle se proposoit déjà d'en faire sa maison de campagne. De l'autre côté de la maison, il y avoit deux ou trois chambres...; elle trouva que j'en avois assez d'une quand j'y vondrois aller, et destina, comme de raison, la plus propre pour M. de la Rochefoucauld, qu'elle sonhaitoit qui y allât souvent. » Bref, elle sit à Saint-Maur un établissement si complet, y disposant à son gré des meubles, et y recevant société nombreuse, que Gourville, piqué, crut lui devoir rappeler, à la fin, que c'était à lui, non à elle, qu'on donnait la capitainerie. « Elle ne me l'a jamais pardonné, ajoute-t-il, et ne manqua pas de faire trouver cela mauvais à M. de la Rochefoucauld. Mais comme il lui convenoit que nous ne parussions pas bronillés ensemble, elle étoit bien aise que j'allasse presque tous les jours passer la soirée chez elle avec M. de la Rochefoncauld.»

A partir de 1671, époque où Segrais quitte le service de Mademoiselle et le Luxembourg, pour aller demeurer chez Mme de la Fayette, la liaison du duc et de la comtesse se resserre encore et devient, à proprement dire, une vie à deux. Mme de la Fayette n'a plus qu'une pensée, achever de reformer le cœur de la Rochefoucauld 4, le faire revenir de ses

^{1.} Lettre du 8 juillet 1672, tome III, p. 140 et 141; et lettre du 15 octobre 1676, tome V, p. 102.

^{2.} Pages 454-457. — 3. Page LXXVII, note 2.

^{4.} On lit dans le Segraisiana (p. 28) : « Mme de la Fayette disoit de M. de la Rochefoucauld : « Il m'a donné de l'esprit, mais j'ai « reformé son cœur. » Et ailleurs (p. 100 et 101) : « Il donna de

aigreurs et de ses injustices contre les hommes et les choses. C'est sous l'influence salutaire de cette douce et sereine amie que le moraliste chagrin apporte à ses maximes tous ces correctifs qui se trouvent dans l'édition de 1672 et surtout dans celle de 1678, et qui atténuent un peu la malveillance première de l'ouvrage. Il est même probable que, si l'intime liaison avait commencé dix années plus tôt, le livre de la Rochefoucauld cût été autre qu'il n'est; mais peut-être, après tout, si la vérité y cût gagné, bien des lecteurs, plus amis du piquant que du vrai, y eussent-ils perdu. En même temps que, devenu plus satisfait de lui et du prochain, le duc émousse la pointe de quelques sentences, il s'efforce de faire disparaître de son œuvre, composée d'abord pour les femmes et les ruelles, certaines traces de préciosité et de mauvais goût. Malgré ce travail de correction, qui dura en réalité jusqu'à la mort de l'auteur, le livre garda néanmoins dans sa concision quelque chose de subtil et cà et là d'elliptique qui rebutait parfois Mme de Sévigné, cet esprit vif et clair avant tout, plein d'abondance et de suc. En 1672, elle écrivait à sa fille, en lui adressant un exemplaire de la nouvelle édition des Maximes : « Il y en a de divines ; et, à ma honte, il y en a que je n'entends point1. » A coup sûr, c'était le cœur de la marquise, bien plus encore que son esprit, qui se refusait à comprendre.

Entre Mme de la Fayette et la Rochefoucauld il n'y avait pas seulement une alliance de cœur, il y avait aussi accord d'esprit et entente intellectuelle. Tous deux réagissent en littérature contre l'ampleur diffuse de bon nombre d'écrivains de leur temps et du temps immédiatement antérieur; tous deux

appartiennent à cette école qui

D'un mot mis en sa place enseigna le pouvoir2,

l'esprit et de la politesse à Mme de la Fayette; mais Mme de a Fayette régla son cœur. » Dans l'édition de 1722 on a sauté, dans le premier de ces deux endroits, de et Il, et construit ainsi « Mme de la Fayette, disoit M. de la Rochefoucauld, m'a donné de l'esprit, etc. » La faute est évidente; le second passage la corrige.

1. Lettre du 20 janvier 1672, tome II, p. 472.
2. Boileau, l'Art poétique. chant I, vers 133.

et donna l'exemple de la sobriété et de la précision. La première œuvre de Mme de la Favette avait été, on le sait, la Princesse de Montpeusier, petite nouvelle qui, publiée en 1660, sous le nom de Segrais, avait en un très-grand succès. En 1670 parut Zayde, qui, bien que tenant encore par les développements romanesques à l'école raffinée des d'Urfé et des Scudéry, avait néanmoins le mérite de mieux rentrer dans la vraisemblance et de substituer le langage naturel au style ampoulé. La Rochefoucauld est manifestement intervenu par sa critique, ses conseils, de détail au moins, dans la rédaction de ce livre 1. Mais c'est principalement dans la Princesse de Clèves, terminée en 1672, et publiée en 1678, que la collaboration du duc se révèle2. Ce roman n'est déjà plus romanesque à la manière dont on l'entendait alors; la passion vraie y a pris la place de l'amour précieux, et a mis en déroute cette légion de mouvants par métaphore, dont se moquait Boileau3. Cette fois le cadre et le style de l'ouvrage ont la forme historique; l'analyse délicate et fine des mouvements du cœur, le ton vrai du récit et toute l'allure des personnages feraient croire parfois qu'il s'agit d'une histoire réelle. Qui ne reconnaîtrait l'inspiration et comme le coup de plume de la Rochefoucauld, d'abord, pour une bonne part, dans cet exposé éloquent des intrigues de cour, puis dans ces pensées et maximes qui toujours interviennent à propos, et, par-dessus tout, dans

1. On en trouve la preuve dans un feuillet de son écriture, portant une retouche d'un passage du roman de Zayde, que nous avons reproduite au tome III, p. 10, à la fin de la Notice sur les Lettres.

. Satire , vers 264.

^{2. «} M. de la Rochefoncauld et Mme de la Fayette ont fait un roman des galanteries de la cour de Henri second, qu'on dit être admirablement écrit. Ils ne sont pas en âge de faire autre chose ensemble. » (Lettre de Mlle de Scudéry à Bussy, du 8 décembre 1677, tome III, p. 430, de l'édition de M. Lalanne.) — « Cet hiver, un de mes amis m'écrivit que M. de la Rochefoucauld et Mme de la Fayette nous alloient donner quelque chose de fort joli; et je vois bien que c'est la Princesse de Clèves dont il vouloit parler. » (Lettre de Bussy à Mme de Sévigné, du 22 mars 1678, tome V des Lettres de celle-ci, p. 429.)

cette langue exquise, pleine de justesse et de mesure? Assurément il y a là bien des traces de son expérience personnelle, et, dans tout ce travail en commun, un véritable unisson d'âmes et d'intelligences. « Il est touchant de penser, dit le plus pénétrant des critiques 1, dans quelle situation particulière naquirent ces êtres si charmants, si purs, ces personnages nobles et sans tache, ces sentiments si frais, si accomplis, si tendres; comme Mme de la Fayette mit là tout ce que son âme aimante et poétique tenait en réserve de premiers rêves toujours chéris, et comme M. de la Rochefoucauld se plut sans doute à retrouver dans M. de Nemours cette fleur brillante de chevalerie dont il avait trop mésusé, et, en quelque sorte, un miroir embelli où recommencait sa jeunesse. Ainsi ces deux amis vieillis remontaient par l'imagination à cette première beauté de l'âge où ils ne s'étaient pas connus et où ils n'avaient pu s'aimer. »

Malgré tout, la fin de leur vie devait être triste : la Rochefoucauld souffrait cruellement de la goutte, dont il avait ressenti la première atteinte, à trente-neuf ans, dans son fameux voyage d'Agen à Paris2, et, à partir de 1671, Mme de la Fayette, elle aussi, ne cessa d'être malade. Dès le mois d'octobre 1669, Gourville, portant à Verteuil la nouvelle de la mort de Mme la princesse de Marcillac, trouva, nous dit-il3, « que M. de la Rochefoucauld ne marchoit plus; les eaux de Barèges l'avoient mis en cet état, » Mais ce sont surtout les lettres de Mme de Sévigné qui nous permettent de suivre les phases et progrès du mal chez le duc. En mars 1671, elle nous le montre « criant les hauts cris... au point que toute sa constance étoit vaincue, sans qu'il en restât un seul brin, » et souhaitant « la mort comme le coup de grâce⁴. » Quinze jours après, la Rochefoucauld est dans son hôtel, « n'ayant plus d'espérance de marcher. Son château en Espagne, c'est de se

3. Mémoires de Gourville, p. 408.

^{1.} Sainte-Beuve, Portraits de femmes, édition de 1845, p. 247 et 248, article sur Mme de la Fayette.

^{2.} Voyez les Mémoires, p. 358, note 1.

^{4.} Lettre du 23 mars 1671, tome II, p. 125.

faire porter dans les maisons, ou dans son carrosse pour prendre l'air 1. » Une semaine plus tard, Mme de Sévigné constate un mieux sensible; elle écrit à sa fille chez Mme de la Fayette, chez qui elle fait, comme elle dit, son paquet : « M. de la Rochefoucauld que voilà vous embrasse sans autre forme de procès, et vous prie de croire qu'il est plus loin de vous oublier, qu'il n'est prêt à danser la bourrée : il a un petit agrément de goutte à la main, qui l'empêche de vous écrire dans cette lettre 2. »

Les jours où la Rochefoucauld était paralysé par la souffrance, ses amis se réunissaient chez lui, ou chez Mme de la Fayette, quand il se pouvait faire transporter chez celle-ci. Mme de Marans surtout, qui appelait le duc son fils, et qu'on nommait, elle, « sa folle de mère 3, » et Mme de Sévigné s'y installaient, en quelque sorte, à demeure; la dernière y faisait même, nous venons de le voir, sa correspondance, ses paquets 4. Au printemps de l'année 1672, après un hiver brillant à l'hôtel de Liancourt, l'horizon s'assombrit de nouveau pour la Rochefoucauld. Mme de la Fayette, de plus en plus affaiblie par le mal et dévorée par la fièvre, se retire à Fleurysous-Meudon, pour « se reposer, se purger, se rafraîchir 5. » Lui, reste seul dans sa chaise de goutteux; « il est dans une tristesse incroyable, et l'on comprend bien aisément ce qu'il a 6. » Quelques jours après s'ouvre la fameuse campagne du Rhin, chantée par Boileau; la Rochefoucauld, accablé de chagrin, voit tous ses enfants partir pour l'armée7. Au commencement du mois suivant (4 mai), il perd sa mère, Gabrielle du Plessis-Liancourt. Mme de Sévigné s'exprime sur le chagrin du duc de manière à en faire voir toute la profondeur :

- 1. Lettre du 10 avril 1671, tome II, p. 160.
- 2. Lettre du 17 avril 1671, tome II, p. 175.
- 3. Voyez les *lettres* de Mme de Sévigné du 22 avril 1671, tome II, p. 179, et du 4 mai 1672, tome III, p. 53.
- 4. Voyez la lettre du 10 avril 1671, et la lettre précitée du 17, tome II, p. 160 et p. 174.
- 5. Mme de Sévigné, lettres du 15 avril et du 13 mai 1672, tome III, p. 20 et p. 62.
 - 6. Lettre du 15 avril 1672, tome III, p. 20 et 21.
 - 7. Lettre du 27 avril 1672, tome III, p. 40.

« Il a perdu sa vraie mère1, dit-elle, je l'en ai vu pleurer avec une tendresse qui me le faisoit adorer.... Le cœur de M. de la Rochefoucauld pour sa famille est une chose incomparable², » Ouelques mois plus tard arrive la nouvelle du passage du Rhin, suivie aussitôt de celle des pertes que la noblesse y avait faites. Il apprend que le prince de Marcillac a été grièvement blessé, que son quatrième fils, le chevalier, a été tué, ainsi que le duc de Longueville. « Nous étions chez Mme de la Fayette, dit Mme de Sévigné3.... Cette grêle est tombée sur lui en ma présence... Ses larmes ont coulé du fond du cœur, et sa fermeté l'a empêché d'éclater, » Plusieurs fois la marquise revient sur ce triste sujet : « J'ai vn son cœur à découvert dans cette cruelle aventure; il est au premier rang de ce que j'ai jamais vu de courage, de mérite, de tendresse et de raison. Je compte pour rien son esprit et son agrément4. » — « N'oubliez pas, dit-elle encore dans une lettre à sa fille, d'écrire à M, de la Rochefouçauld sur la mort de son chevalier et la blessure de M. de Marcillac; n'allez pas vous fourvoyer : voilà ce qui l'afflige. Hélas! je mens ; entre nous, ma fille, il n'a pas senti la perte du chevalier, et il est inconsolable de celui que tout le monde regrette 5, »

1. Par comparaison avec ce qui est dit quelques lignes plus bas, dans la même lettre, de Mme de Marans: voyez ci-dessus, p. LXXXV.

2. Lettre du 4 mai 1672, tome III, p. 53.

3. Lettre du 17 juin 1672, tome III, p. 108 et 109.

4. Lettre du 20 juin 1672, tome III, p. 119.

5. C'est-à-dire du duc de Longueville (Lettre du 24 juin 1672, tome III, p. 121). — Charles-Paris d'Orléans, d'abord comte de Saint-Paul, était devenu duc de Longueville en 1671 par donation de son frère ainé, Jean-Louis-Charles d'Orléans, qui, entré dans les ordres, mourut, le dernier de sa maison, en 1694. Charles-Paris était né, on le sait, à l'Hôtel de Ville de Paris, le 29 janvier 1649. Henri-Louis de Brienne (tome II, p. 240, des Mémoires déjà cités) parle de son extrême ressemblance avec le duc de la Rochefou-cauld, dont il était fils en effet. Il avait été question de le marier avec Mademoiselle, puis avec la sœur de l'Empereur, ce qui lui eût valu le trône de Pologne à la place de Michel Coribut Wiesniowiecki. L'affaire semblait être sur le point de se conclure, lorsqu'il fut tué (Mémoires de Mademoiselle, tome IV, p. 397 et 398). Le Roi ne l'aimait pas, et ne voulut pas lui donner le

On comprend qu'après cela, malgré ses succès de salon et ses succès littéraires, auxquels il était également sensible, malgré l'amitié caressante de Mme de la Fayette et de Mme de Sévigné, la mélancolie de la Rochefoucauld, si rudement atteint dans son corps et dans son âme, n'ait fait que s'accroître dans les dernières années de sa vie. Il v a deux choses dont il nous parle dans ses Maximes avec une persistance significative : l'ennui, auquel il ne trouvait de remède que dans son extrémité même 1, et cette indolence, qu'il appelle la paresse, et qui, telle qu'il la définit, n'est autre que le découragement 2. Dès le mois d'août 1671, il avait cédé sa duché-pairie à son fils aîné, « politique et complaisant 3, » partant fort bien en cour, pourvu d'une bonne pension, puis, plus tard successivement, avant la mort de son père, du gouvernement du Berri, à la place de Lauzun (décembre 1671), de la charge de grand maître de la garde-robe 4 (octobre 1672), et enfin de celle de

gouvernement de Normandie. Mademoiselle (ibiaem, p. 399) dit qu'il avait « un air fort méprisant, » La vérité est qu'il parlait peu, et avec beaucoup d'esprit, comme son père. Comme son père aussi, son père naturel bien entendu, il était fort aimé des dames: Mme de Thianges, Mme de Brissac, la marquise d'Huxelles et autres, qui voulaient l'accompagner en Pologne, et qui, à sa mort, portèrent le deuil. Il y eut, dit Mme de Sévigné (tome III, p. 1/2), « un nombre infini de pleureuses. » Ce duc de Longueville laissait de Mlle de la Ferté un fils naturel, le chevalier de Longueville, tué plus tard à Philipsbourg (1688) par un soldat qui tirait une bécassine. - La douleur de Mme de Longueville ne fut pas moins vive que celle de la Rochefoucauld; c'était à faire fendre le cœur, dit Mme de Sévigné (20 juin 1672, tome III, p. 113-115), et elle ajoute : «J'ai dans la tête que s'ils s'étoient rencontrés tous deux dans ces premiers moments, et qu'il n'y cût en que le chat avec eux, je crois que tous les autres sentiments auroient fait place à des cris et à des larmes, qu'on auroit redoublés de bon cœur : c'est une vision, »

- I. Maxime 532.
- 2. Voyez les maximes auxquelles renvoie la Table du tome I, aux articles Exxui et Paresse.
- 3. Mot de Louis XIV lui-même, en 1682 (Portefeuilles de Vallant, tome VIII, fol. 364).
- 4. C'est en lui donnant cette charge, en 1672, que le Roi avait écrit au prince de Marcillac ce billet qui parut à tous alors une

grand veneur (juillet 1679) ¹. Mme de Sévigné nous dit ellemême que la Rochefoucauld n'avait point d'autre faveur que celle dont jouissait son fils le prince de Marcillac ². A Versailles, il est vrai, quand le duc y allait, le Roi l'accueillait avec toutes sortes d'égards ³; mais, si bonne contenance que fit l'ancien Frondeur, au fond il souffrait sans aucun doute de son effacement forcé ⁴. Parfois, quand sa santé le lui per-

si grande marque de faveur; nous l'avons retrouvé dans les Porte-feuilles de Vallant (tome VII, fol. 183), avec cette suscription : « A M. de Marcillac en lui donnant la charge de grand maître de la garde-robe » : « Je vous envoie Lagybertie vous porter une nouvelle qui ne vous sera pas désagréable. Je m'en réjouis comme votre ami, et vous le donne comme votre maître. — Louis. »

1. Voyez, ci-après, l'appendice IX, p. CXVI.

2. Lettre du 15 décembre 1673, tome III, p. 316.

3. « M. de la Rochefoucauld ne bouge plus de Versailles, dit en plaisantant Mme de Sévigné (20 novembre 1673, tome III, p. 283); e Roi le fait entrer et asseoir chez Mme de Montespan, pour entendre les répétitions d'un opéra (l'Alceste, de Quinault et Lulli) qui passera tous les autres. » — La marquise dit cependant, peu de temps après, dans la lettre du 15 décembre citée tont à l'heure, qu'il « n'a point d'autre faveur que celle de son fils, qui est trèsbien placé. Il entra, l'autre jour, comme je vous l'ai déjà mandé, à une musique chez Mme de Montespan : on le fit asseoir; le

moyen de ne le pas faire? cela n'est rien du tout. »

4. C'était au moins l'avis de plus d'un de ses contemporains; il est exprime dans cette note du Chansonnier (Bibliothèque nationale, Ms. Fr. 12 619, p. 557 et 558) : « Le duc de la Rochefoucauld voyant le prince de Marcillac, son fils, dans une espèce de faveur auprès du roi Louis XIV, tant à cause des charges de grand maître de la garde-robe de Sa Majesté qu'il avoit, et de grand veneur dont il venoit d'être pourvu, qu'à cause de la confidence du Roi qu'il avoit alors, personne n'étant mieux que lui auprès de son maître; le duc de la Rochefoucauld, dis-je, qui se sentoit un esprit supérieur, du savoir, de la capacité, beaucoup de talents, une grande naissance jointe à la dignité de duc et pair, et avec cela beaucoup d'ambition, eût peut-être été aise de profiter de la faveur de son fils pour se faire goûter au Roi, et entrer par là dans le ministère. Mais comme Michel le Tellier, chancelier de France, et François-Michel le Tellier, marquis de Louvois, son fils, secrétaire d'État au département de la guerre, étoient tous deux

mettait, il se rendait soit à Chantilly, soit, non loin de là, à Liancourt. En septembre 1676, il fait même, en compagnie de Gourville, un voyage dans le Poiton, et il y mène, par exception, joyeux train, allant « comme un enfant, » dit Mme de Sévigné¹, voir Vertcuil rebâti et les lieux où il avait chassé avec tant de plaisir. Pendant ce temps, Mme de la Fayette était à Saint-Maur, avec « son mal de côté. »

ministres d'État, aussi bien que J.-B. Colbert, aussi secrétaire d'État et contrôleur général des finances, il falloit débusquer l'une de ces deux familles pour pouvoir entrer dans le Conseil étroit du Roi. Le duc de la Rochefoucauld avoit attaqué la première et lui rendoit tous les mauvais offices qu'il pouvoit en secret,... tant par le moyen du prince de Marcillac, qui parloit confidemment au Roi, que par toutes les autres voies qu'il pouvoit imaginer. » Voici du reste le couplet auquel est jointe cette note:

La Rochefoucauld, ce guerrier Dans la Fronde si redoutable, Contre la race du Tellier En catimini fait le diable, Et si ce matois de ligueur Ne leur fait mal, il leur fait peur,

L'alliance dont nous parlons au paragraphe suivant rend plus qu'improbable cette sourde guerre, au moins au temps où la place l'annotateur, d'après qui elle serait postérieure à la nomination de Marcillac à la charge de grand veneur, c'est-à-dire au mois de juillet 1679, qui est l'année même où le petit-fils de notre duc épousa, en novembre, la fille de Louvois.

Un second couplet, très-méchant pour le prince de Marcillac :

A la cour il est soutenu De la ganache formidable Du gros Marcillac, devenu Homme important et fort capable,

est commenté d'une façon grossièrement désobligeante.

1. Lettre du 7 octobre 1676, tome V, p. 90. Voici ce que Gourville (Mémoires, p. 469 et 470) raconte de ce voyage : « Au commencement de septembre 1676, je fis un voyage en Angoumois avec M. de la Rochefoucauld, M. le marquis de Sillery et M. l'abbé de Quincé. Comme il y avoit longtemps que M. de la Rochefoucauld n'avoit été dans ce pays-là, il fut visité d'un grand nombre de noblesse des provinces voisines; et, après avoir resté quelques jours à Verteuil, il alla faire une pêche dans la Charente de Mon-

L'année 1679 fut marquée pour la Rochefoucauld par une belle journée. Son petit-fils François de la Roche-Guyon épousa un des grands partis de France, Madeleine-Charlotte le Tellier, fille de Louvois. Langlade avait fait ce mariage, qui fut célébré avec une grande pompe le 23 novembre 1; le cadeau de noces du Roi fut magnifique 2; brevet de duc sur la terre de la Roche-Guyon, survivance, pour le jeune époux, des charges de grand veneur et de grand maître de la garde-robe.

Le duc eût pu goûter un autre genre de satisfaction en se faisant élire à l'Académie française. Le célèbre érudit Huet, le futur évêque d'Avranches, sous-précepteur du Dauphin depuis 1670 et membre de l'Académie depuis 1674, avait fait une démarche auprès de Mme de la Fayette pour qu'elle engageât son ami à se mettre sur les rangs. Dans sa correspondance, conservée à la Bibliothèque nationale, sont les copies de deux billets, sans date, de la comtesse, qui rappellent cette invitation et le refus qui l'accueillit:

Je m'en vais envoyer votre lettre à M. de la Rochefoucauld. Je ne vous réponds de rien : il a la goutte, et ce seroit même une excuse pour n'être pas reçu en forme ⁵.

Du même jour.

M. de la Rochefoucauld vous est sensiblement obligé de l'envie que vous avez de l'avoir dans votre compagnie; mais il vous supplie de vous contenter de cette bonne intention, et d'empêcher qu'on ne pense à lui. Je ne saurois assez vous dire quelle est sa reconnoissance. Il me prie de vous en assurer, et il vous conjure aussi de témoigner à tous vos Messieurs combien il leur est obligé

tignac, où l'on prit plus de cinquante belles carpes, dont la moindre avoit plus de deux pieds. J'en fis porter une bonne partie à la Rochefoucauld, où ces Messieurs allèrent coucher; et, comme j'en étois encore capitaine, je me chargeai d'en faire les honneurs. On servit quatre tables pour le souper; mais, le lendemain, il en fallut bien davantage pour ceux qui venoient faire leur cour à M. de la Rochefoucauld. » En retournant à Paris, on s'arrêta à Basville, chez MM. de Lamoignon.

1. Lettres de Mme de Sévigné du 24 et du 29 novembre 1679, tome VI, p. 99, 105 et 106.

2. Ibidem, p. 86, lettre, sans date de mois, de 1679.

3. En forme corrige dans les formes.

et avec quelle joie il recevroit l'honneur qu'ils lui veulent faire, s'il s'en croyoit digne '.

Mme de la Fayette avait, dit le manuscrit, ajouté ces mots sur l'adresse : « Il vous iroit remercier sans qu'il a la goutte. » En outre, au bas du feuillet portant ces deux copies, on lit ceci : « Dans ses notes manuscrites, Huet parle de cette démarche faite, au nom de plusieurs de ses confrères, auprès de l'auteur des Maximes, et il ajoute : « M. de la Rochefoucauld refusa « toujours de prendre place à l'Académie, parce qu'il étoit ti- « mide et craignoit de parler en public ². »

L'année suivante, 1680, s'annonça mal pour le duc et pour son amie. Celle-ci, en proie à de cruelles souffrances, ne quitte plus le lit, cherchant à se soutenir à l'aide du fameux bouillon de vipère tant prisé au dix-septième siècle 3. Son âme cependant est toujours sereine : « C'est assez que d'être, » disaitelle, se résignant à son état maladif. La Rochefoucauld, de plus en plus goutteux, en est réduit aux empiriques : il a recours au frère Ange, religieux qui passait pour faire des cures merveilleuses; puis il s'adresse au médecin anglais Talbot 4.

1. Correspondance de Huet, 3 volumes in-4°, Ms. Fr. 15 188,

tome I, p. 34.

2. Voyez l'autobiographie latine de Huet, publiée sous le titre de *Commentarius de rebus ad eum pertinentibus* (Amsterdam, 1718, p. 317), et la traduction française, sous le titre de *Mémoires*, de M. Ch. Nisard (1853, in-8°, p. 195 et 196).

3. Voyez au tome III, p. 155, 156; et Mme de Sévigné, lettre du

20 octobre 1679, tome VI, p. 58.

4. Ce médecin, dont le vrai nom était Tabor, avait, l'année précédente, guéri le Dauphin d'une fièvre quarte, au moyen d'un remède nouveau, le quinquina infusé dans du vin. Louis XIV lui acheta son secret et le rendit public. Mme de Sévigné, dans sa leitre du 13 mars à laquelle nous renvoyons ci-dessous, montre (p. 310) Gourville s'opposant à ce qu'on emploie pour son ancien maître le remède ordonné par «l'Anglois» (voyez l'appendice vin, p. cxv). — Ajoutons, dès à présent, que si Gourville ne parle qu'une fois et très-incidemment (p. 460) de la mort de la Rochefoucauld, cela tient à ce que ses Mémoires ont, de 1677 à 1681, une lacune certaine. Nous le voyons, dans une autre lettre de Mme de Sévigné (26 mars 1680, tome VI, p. 328), couronner, en cette triste et dernière occasion, « tous ses fidèles services...; il est esti-

Leurs remèdes ne lui réussissent pas mieux que n'avaient fait les eaux de Barèges; il devient évident, dès le mois de mars. que sa goutte remonte 1. Le 15, Mme de Sévigné écrit à Mme de Grignan²: « Je crains bien que nous ne perdions cette fois M. de la Rochefoucauld; sa fièvre a continué; il a recu hier Notre-Seigneur; mais son état est une chose digne d'admiration : il est fort bien disposé pour sa conscience, voilà qui est fait. » Ce dernier mot est comme un cri de soulagement chez la marquise; il trahit le genre de souci qui préoccupait l'entourage du duc; on avait eu peur évidemment que ce philosophe, que Port-Royal avait en vain assiégé de toutes parts, ne mourût dans l'endurcissement de l'impénitence. Il n'en fut rien; ce fut Bossuet qui lui administra les sacrements et recueillit son dernier soupir. « Il voulut expirer entre ses bras, dit le cardinal de Bausset dans son Histoire de Bossuet (tome II, p. 112), et être soutenu, dans ce grand combat de la vie et de la mort, par cet homme qui savait si bien parler de l'éternité à ceux à qui le temps est prêt à échapper. » Nous savons par Bourdelot, un des médecins qui l'assistèrent, que, jusqu'à la fin, du moins jusqu'à l'agonie même (vovez la page suivante), il garda sa connaissance 3. Le corps fut présenté à Saint-Sulpice et porté de là chez les Cordeliers de Verteuil en Poitou⁴.

Il quitta ce monde dans la nuit du 16 au 17 mars 1680, juste au second anniversaire de la publication de la Princesse de Clèves, et presque une année après Mme de Longueville, qui s'était éteinte aux Carmélites le 15 avril 1679 5. Avant de mourir, il fit brûler tous ses papiers. « Il a bien fait, écrit à Bussy Rabutin le marquis de Trichâteau le 1er avril 1680 6,

mable et adorable par ce côté-là de son cœur, au delà, dit-elle, de ce que j'ai jamais vu: il faut m'en croire. »

1. Lettre de Mme de Sévigné du 13 mars 1680, tome VI, p. 307.

2. Lettre du 15 mars 1680, ibidem, p. 309.

3. Voyez l'appendice viii, p. cxv.

4. Dictionnaire de Jal, p. 739. — Voici l'acte de décès que Jal a copié dans le registre de Saint-Sulpice: « Messre François, duc de la Roch., pair de France et chev des ordres du R., décéda en son hôtel, rue de Seine, le 17 mars 1680, âgé de soixante-six ans. »

5. Voyez l'appendice viii, p. cxv.

6. Correspondance de Bussy, édition Lalanne, tome V, p. 96.

de brûler ses papiers, si cela lui pouvoit faire de l'embarras en l'autre monde; mais je crois que celui-ci a perdu d'aimables amusements. » Le jour même de la mort, le dimanche 17, Mme de Sévigné écrit à sa fille, la tête toute « pleine de ce malheur et de l'extrême affliction » de Mme de la Favette: elle lui raconte comment le duc, la veille encore, semblait revenir à la santé, si bien que chacun autour de lui « chantoit victoire; » tout à coup le mal avait redoublé; l'oppression et les réveries, c'est-à-dire le délire, l'avaient saisi, et il était mort étranglé « traîtreusement » par la goutte, en quatre ou cing heures, « dans cette chaise que vous connoissez. » Avec quelle éloquence du cœur la marquise, dans cette même lettre, parle de « l'horreur des séparations » ! M. de Marcillac, dit-elle, est bien triste, « mais il retrouvera le Roi et la cour; toute sa famille se retrouvera en sa place; mais où Mme de la Favette retrouvera-t-elle un tel ami?... Elle est infirme, elle est toujours dans sa chambre, elle ne court point les rues; M. de la Rochefoucauld étoit sédentaire aussi ; cet état les rendoit nécessaires l'un à l'autre; rien ne pouvoit être comparé à la consiance et aux charmes de leur amitié 1. » Le 20 mars, jour où l'on transporta le corps du duc à Verteuil, Mme de Sévigné reprend sa lettre inachevée : « Il est enfin mercredi, écrit-elle. M. de la Rochefoucauld est toujours mort, et M. de Marcillac toujours affligé.... La petite santé de Mme de la Fayette soutien mal une telle douleur 2. » Le 22, on lit encore dans une lettre de la marquise : « M. de Marcillac est affligé outre mesure ; son pauvre père est sur le chemin de Verteuil fort tristement 3.» Le 26 : « Jamais homme n'a été si bien pleuré . » Trois mois après, cette grande plaie se cicatrise : « On serre les files, il n'y paroît plus 5. » Il y avait cependant au monde une personne pour laquelle la résignation était moins facile : c'était Mine de la Fayette; elle ne savait plus que faire d'elle-même6; la vue seule de l'écriture de son ami la faisait pleurer ? : le

^{1.} Voyez tome VI, p. 311-313. — 2. Ibidem, p. 315.

^{3.} Ibidem, p. 324. — 4. Ibidem, p. 328.

^{5.} Lettre du 5 juin 1680, ibidem, p. 439.

^{6.} Lettre du 3 avril 1680, ibidem, p. 338.

^{7.} Lettre du 12 avril 1680, ibidem, p. 354.

temps, « si bon aux autres 1, » ne pouvait qu'augmenter sa tristesse. Elle vécut treize années encore, d'une vie toute languissante, tournée vers la religion, et mourut le 3 juin 1693 2.

J. GOURDAULT.

1. Lettre du 22 mars 1680, tome VI, p. 324.

2. L'impression de cette Notice était entièrement achevée quand a paru, dans la Revue des Deux Mondes du 15 septembre 1880, à l'occasion d'une récente découverte faite dans les Archives d'Etat de Turin, une retouche du portrait de Mme de la Fayette, une nouvelle étude sur son caractère, qui nous la montre entretenant activement une correspondance diplomatique, çà et là frivole par le sujet. çà et là peu édifiante, qui étonne sous sa plume, et la continuant l'année même de la mort de la Rochefoucauld. Nous ne pouvons nier que la lecture de ces lettres ne modifie en partie l'idée qu'on aimait à se faire de leur auteur, mais nous ne croyons pas qu'on puisse induire de cette trouvaille que ses regrets de la perte de son ami n'aient pas été vifs et profonds et qu'elle ne soit

pas demeurée fidèle à sa douleur.

Au reste, le changement que ces lettres de Turin apportent à l'appréciation qui a en cours jusqu'ici est-il vraiment tout à fait inattendu? Que nous apprennent-elles surtout? Que Mme de la Favette fut et demeura, plus longtemps qu'on ne l'eût cru, agissante, affairée, qu'elle poussait loin, trop loin, le désir de plaire, le besoin d'influence, l'amour des hautes, puissantes et utiles liaisons. Ses contemporains, ses amis ignoraient-ils absolument ce trait de son caractère, cet emploi de son activité? Sans reparler de Gourville, mécontent et blessé, donc témoin suspecta, pesons ce que Mme de Sévigné écrit à Mme de Grignan, dans sa lettre du 26 février 1690 b, c'est-à-dire dix ans après la mort de la Rochefoucauld : « Voyez, dit-elle, comme Mme de la Fayette se trouve riche en amis de tous côtés et de toutes conditions : elle a cent bras, elle atteint partout; ses enfants savent bien qu'en dire, et la remercient tous les jours de s'être formé un esprit si liant; c'est une obligation qu'elle a à M. de la Rochefoucauld, dont sa famille s'est bien trouvée. »

Ne suffit-il pas de forcer et grossir un peu ces coups de pinceau pour cesser d'être surpris de ce qu'il y a d'entregent, de facilité complaisante, peu scrupuleuse même, dans ce commerce épistolaire,

dans ces relations entretenucs en haut licu?

a Voyez ci-dessus, p. LXXVII, note 2, et p. LXXXI. b Lettres de Mme de Sévigné, tome IX, p. 474.

APPENDICES

DE LA NOTICE BIOGRAPHIQUE.

(Voyez p. 11 et note 2.)

ACTE DE BAPTÈME DE FRANÇOIS VI DE LA ROCHEFOUCAULD.

Extrait du Dictionnaire critique de biographie et d'histoire, où Jal l'a cité textuellement, à peu près en entier (p. 739).

Le 15 septembre 1613, à deux heures et demie après midi, naquit, rue des Petits-Champs, un enfant qui, le 4 octobre suivant, fut baptisé à l'église Saint-Honoré, sous le nom de François « fils de Messire compte (sic) de la Rochefoucault, prince de Marcillae, const du R. en ses conseils d'Estat et priué, et me de sa garderobe, et de Mad. Gabrielle duplaissis (sic), sa femme. »

Le parrain fut « Rév. père en Dieu, Messre François, cardinal de la Rochefoucault; » la marraine « Mad. Antoinette de Pouce, marquise de Guercheville, dame d'hon[neur] de la R. et épouse de Mre Charles duplaissies (sic), chevr de l'ord. du R., premier escuyer d'honneur du R., lieut gl pour Sa Maj. en la ville et prevosté de Paris, seigr de Liencourt et autres lieux. »

Le baptême fut administré par « Rév. père en Dieu, Mre Ant. de la Rochef., » évêque d'Angoulême, avec la permission de Mgr l'ar-

chevêque de Paris.

(Voyez p. II et suivantes.)

GENÉALOGIE

DE FRANÇOIS VI, AUTEUR DES MAXIMES 1,

à partir de son quadrisaïeul François I, premier comte de la Rochefoucauld, seizième descendant de Foucavin I.

François I, premier comte de la Rochefoucauld, seigneur de Marcillac, de Barbezicux, Montendre, Montguyon, etc., chambellan des rois Charles VIII et Louis XII, tint sur les fonts de baptême le roi François 1er (1/30); mort en 1516. — Femmes: 1re (1/30) Louise de Crussol; 2^{de} Barbe du Bois.

	Catherine-Claude, femme de Joachim de Chabannes, baron de Curton.
	dean, évèque de Mende.
	2 ^d lit. Louis, tige des seigneurs de Montendre et de Surgères.
	Anne, femmedeFrançois, seignear de Pompadour.
_	Jacquette, femme de François, vicomte de Rochechouart,
	Louis, mort sans alliance.
	Hubert.
	Antoine, tige de la seconde branche de Barbezieux,
	François II (voyez ci-après).

2

François II, comte de la Rochefoucauld, prince de Marcillac, mort en 1533. — Femme : (1518) Anne de Polignac, dame de Randan.

Françoise, femme de rédérie de Foix, comte de Candale,	
Marie, prieme de Poissy. P	
Louise et Françoise, abbesses de Saintes,	
Jean, abbé de Marmoutiers, etc.	
Charles, tige de la branche de Randan.	
François III (voyez ci-apres).	

François III, comte de la Rochefoucauld et de Roney, etc., chevalier de l'ordre du Roi, pris à la bataille de Saint-Quentin (1557), tué à la Saint-Barthélemy (1572). — Femmes: 11º (1552) Silvie Pie de la Mirandole; 24º (1557) Charlotte de Roye, comtesse de Roney 2.

lestwile farmed de Lean-Louis	de la Rochefoucauld, courte de Randan, son cousin,
Mandeleine	femme de Juste-Louis, sei- gneur de Tournon.
Benjamin	mort sans
Charles	tige de la branche de Rouey.
Henri.	mort sans alliance.
2ª lit. Josuć.	comte de Roncy, tué à Arques (1589).
100 1/16.	François IV (voyez ci-après).

François IV, comte de la Rochefoucauld, etc., tué par les Ligueurs devant Saint-Yrier-la-Perche (1591). — Femme : (1587) Claude d'Estissac.

Marguerite, religieuse aux Carmélites du faubourg Saint-Jacques.
Marie-Catherine, fenune de Henri de Lezai-Lezigaem, comte de Lezai.
Élisaheth 3, abbesse de Saint-Sauveur d'Évreux,
Benjamin, baron d'Estissac, tige de la branche d'Estissac.
François V (voyez ci-après).

۷,۱	Rochefoucauli

Ł

Louise, nee le 19 janvier 1630, religieuse a SI-Sauveur d'Evreux, † en 1651,
Anne- Françoise, nec'h c'a avril 1026, coadjurrice al SL-Sauveur d'Èvreux, † eu 1685.
Galarielle- Marie, née le 13 décen- bre 1624, abbrese du Paraclet, puis du Paraclet, pois du Paraclet, pois Sonsons, e de Soissons, e novem- bre 1693.
Antoinette- Jeanne, nee le 20 mars 1623, † eu 1647.
Marie- Catherine, nee le 16 fevrier 1622; femne (1638) de Louis- Boger Brillart, marquis de Puisieux et de Sillery, He
Catherine, née le 25 octobre 1619, ab- besse de Charenton, puis du Paraelet.
Marie- Elisabeth, nee le 10 août 1617, abbesse de St-Sanveur d'Évieux, † le † le 1 de 22 octubre 1698.
Beuri, né le 27 juillet 1634, abbé de Sainte-Cu- lombe, de Notre-Dame de Celles, de la Chaise- Dentfroide, Fontfroide, Fut 16 décem- bre 1708 ⁴ .
Aimery, né le 13 mai 1633, † jeune.
Charles- Hilaire, cheva- licr de Malte, né le 14 jain 1628, † en 1651.
Louis, në le 23 dec. 1615, dit l'abbé de Marellac, tem sur les fonts, i Politiers, par le Roi et la Reine, évêque de Lectore (1646), † le 5 déc. 1654,
François VI (voyez ci-apres).

Femme : (1628) Andrée de Vivonne, fille unique et béritière d'André de Vivonne, seigneur de la Châteigneraie, et de Marie-Antoineite de Loménie. François VI, due de la Rachefoucauld, né le 15 septembre 5 1613, baptisé le 4 octobre suivant, chevalier des ordres du Roi, mort le 17 mars 1680.

Françoise, née le 9 août 1671, † le
Henriette, née le 15 juillet 1638, † le 3 no- vembre
Marie- Catherine, née le 22 février 1637, † le 5 octobre
Alexandre, né en avril (655, abbé de Beneport et de Molesmes, après serieres, et firms, et firms, après me mi moi reconstructions).
Jean-Baptiste, dit le chevalier de Marcillac, ré le 19 août 16/6, tué en Allemagne dans la campague de 16-2.
Henri-Achille, ne le 8 décembre 1642, chevalier de Malte abbé de Fontfroide, de Beauport, puis de Leauport, puis de Le 10, mai 1668.
Charles, né le 29 septembre 1635, chevalivr de Malte, abbé de Molesmes, † le 19 no- vembre 1692.
François VII (voyez ci-apres).

François VII, duc de la Rochefoucauld, ne le 2 septembre 1634, baptisé le 15 du même mois, grand veneur de France, grand maître de la garde-robe du Roi, chevaller de ses ordres, mort le 11 janvier 1714. - Femme: (1659) Jeanne-Charlotte du Plessis-Lameourt, sa cousine, fille unique de Henri du Plessis, comté de la Roche-Guyon, et d'Elisabeth de Lanney, et petite-fille et héritière de Roger du Plessis, due de la Roche-Guyon, et de Jeanne de Schonberg.

Voyez la Généalogie insérée au tome IV (p. 426-430) du P. Anselme; notre Tableau offre quelques divergences, puisées, croyons-nous, à bonne source. 2. Voyez la fin de cet appendice II, p. c.

^{3.} Le P. Anselme omet les trois filles, sœurs de François V, ajoutées aux deux fils chez Moréri et dans la Généalogie de 1654, citée ci-après.

^{4.} Voyez, à l'appendice I du tome III (p. 230 et note 4), la mention de deux fils de plus, dont le souvenir s'est perdu.

^{5.} Date de mois rectulee, comme plus bas celle de la naissance de François VII, d'après le Dictionnaire de Jal, où, pour cette dernière, on a imprimé par mégarde, comme date d'année, 1644 pour 1634.

Il a paru, au milieu du dix-septième siècle, un livre intitulé: « Généalogie de la très-grande, très-ancienne et très-illustre maison de la Rochefoucaut. Imprimé aux despens de Monsieur de Roissac⁴.

M.DC.LIV », in-4°.

L'exemplaire qui est au Cabinet des titres de la Bibliothèque nationale (Dossier bleu la Rochefoucauld 15 120) est chargé de corrections, de notes manuscrites, qui paraissent être de la main de d'Hozier. Au verso du feuillet de titre de l'exemplaire, annoté lui aussi, qui est à la Réserve du département des imprimés (L 3^m 539), on lit cette note: « Avec des remarques prises sur celles qu'a faites M. d'Hozier dans le sien. » L'annotateur du volume du Cabinet relève durement les hautes prétentions affichées dans les premières pages, ces « visions, dit-il, dont on gâte ordinairement toutes les généalogies. » La préface débute par un second titre qui montre en quoi ces visions consistent :

« Briève description généalogique de la très-grande... maison de la Rochefoucaut..., où est prouvée sa descente depuis Sigisbert roi d'Austrasie, fils de Clotaire premier du nom, roi de France,

jusqu'à présent, de père en fils. »

Plus modeste est la généalogie que nous avons citée dans la Notice (p. 11), et qui fut imprimée, environ trente ans plus tôt, avec ce titre : « Généalogie de l'ancienne et illustre maison de la Rochefoucauld, dressée sur les chartes, titres et histoires plus fidèles, par André du Chesne, G. [Généalogiste] du Roi.... A Paris. M.DC.XXII. » Du Chesne ne remonte pas au delà de Foucauld I

et va jusqu'à Francois V.

Dans les lettres d'érection, plusieurs fois citées, de 1622, il est dit que François V témoigne, par les preuves qu'il a données de son courage et de sa fidélité, « être digne successeur des comtes de la Rochefoucauld, issus de l'illustre maison de Lusignan, qui ont eu cet honneur d'être entrés en des alliances royales ². » On peut voir ce qui est dit dans l'Histoire généalogique ⁵ de cette tradition conjecturale de descendance des Lezignem ou Lusignan, de la manière dont l'abbé le Laboureur a cherché à l'établir, et de l'opinion d'André du Chesne, qui n'a pas encore, dit-il, trouvé « la vraie jonction ».

2. Histoire généalogique du P. Anselme, tome IV, p. 415.

3. Ibidem, p. 418.

^{1.} Dans les deux exemplaires que mentionnent les lignes suivantes, une note manuscrite ajoute : « et dressée par lui-même. » — M. de Roissac, en 1654, était Léonor de la Rochefoucauld, petit-fils du 4° fils de Louis de la Rochefoucauld, ainé du 2^d lit de François I de la Rochefoucauld et tige des marquis de Montendre et de Surgères.

SUR LE TITRE DE COUSIN ET LE TABOURET.

(Extrait d'un mémoire de d'Hozier.)

« Les ducs de la Rochefoucauld sont traités de cousins par rapport à leur dignité¹, depuis 1622 que le comté de la Rochefoucauld fut érigé en duché; mais je ne crois pas que les princes de Marcillac, fils aînés des ducs de la Rochefoucauld, aient aucun titre, ni même d'anciens exemples d'avoir été traités de cousins.

« La terre de Marcillac érigée en principauté ne donne aucune prérogative à son possesseur, et il y a plus d'apparence qu'en dressant quelque expédition pour les princes de Marcillac, on se sera servi pour modèle de celles faites pour les ducs leurs pères, et que la qualité de cousin s'y sera glissée. Le père de M. le duc de la Rochefoucauld d'aujourd'hui ², n'étant que prince de Marcillac, fut fait gouverneur de Poitou en 1646, et dans les provisions il est traité de cousin. Son père avoit eu le même gouvernement.

« Le même prince de Marcillac se trouva engagé dans la rébellion des Parisiens, l'an 1649, et le prince de Conty, qui étoit à la tête de ce parti, demanda, dans ses propositions de paix, de procurer les honneurs du Louvre au prince de Marcillac, et le tabouret à sa femme. Après que le Roi eut accordé à la noblesse la révocation des rang et prérogatives extraordinaires, et avant que les nouveaux brevets donnés aux maisons de Rohan et de Bouillon eussent éclaté. Sa Majesté accorda, le 10 novembre 1649, un brevet au prince de Marcillac pour l'assurer qu'aucune personne de sa naissance, rang et condition, ne seroit honorée du tabouret, que la même grâce ne lui fût accordée, comme au fils aîné de la maison de la Rochefoucauld, pour la princesse de Marcillac, sa femme. Il se trouva depuis fortement engagé dans le parti de M. le prince de Condé, à la seconde guerre de Paris, sous le nom de duc de la Rochefoucauld, son père étant mort au mois de février 1651 (lisez 1650). Monsieur le Prince demanda pour lui, dans les propositions de paix qu'il donna à la cour l'an 1651, qu'on lui accordat un pareil brevet à celui de MM. de Bouillon et de Guémené, avec le gouvernement d'Angoumois et de Xaintonge, cent vingt mille livres d'argent, et permission de vendre ce gouvernement; mais ces propositions no furent pas acceptées.

^{1.} Nous avons vu plus haut (p. 111 et note 1) les aînés de la famille traités de cousins par les rois, lorsqu'ils n'étaient encore que comtes, donc sans rapport à leur « dignité, » par laquelle d'Hozicr, on le voit, entend ici le titre de duc.

^{2.} Le Mémoire est daté de 1696. « Le duc d'aujourd'hui » est donc François VII, mort en 1714, fils de notre auteur.

α Le brevet du 10 novembre 1649 a été le prétexte sur lequel M. le duc de la Rochefoucauld obtint, en 1679, l'érection de la Roche-Guyon en duché pour son fils aîné, pour lui procurer et à Madame sa femme les honneurs du Louvre. Ce fut aussi sur même prétexte qu'il s'opposa aux demandes que M. de Luxembourg fit au Roi, en 1685, des honneurs du Louvre pour ses enfants, comme issus de l'héritière de la maison souveraine de Luxembourg. »

(Mémoire sur les honneurs dont jouissent chez le Roi les princes, ducs et pairs, ducs non pairs, officiers de la couronne et autres seigneurs.... « Je l'ai fait, dit d'Hozier, pour Mgr de Pontchartrain, en 1696, depuis chancelier de France.» — Ms. Clairambault 721, p. 510

et 511.)

En 1557, la maison de la Rochefoucauld contracta une étroite alliance avec une branche de la maison de Bourbon. François III, le bisaïeul de l'auteur des *Maximes*, épousa, cette année, Charlotte de Roye, dont la sœur ainée, Eléonore, avait épousé, en 1551, Louis I, prince de Condé, bisaïeul du grand Condé. Henri IV, et François IV, traité par le roi de Navarre de parent et de cousin dans ses lettres, nommaient donc tous deux Louis I leur oncle, l'un oncle paternel, l'autre oncle par alliance, et François VI était cousin de Louis II, le grand Condé, au troisième degré.

La Gazette du 5 janvier 1647 (p. 24) nomme François V, le premier après le duc d'Angoulème, parmi les parents qui reçoivent le duc d'Enghien quand celui-ci vient, le 30 décembre 1646, jeter, de la part du Roi, de l'eau bénite sur l'effigie de Henri II, prince

de Condé, son grand-père.

III

(Voyez p. 1v.)

LETTRE DE HENRI IV A FRANÇOIS IV, COMTE DE LA ROCHEFOUCAULD.

Mon cousin par ce que le S^r des marais vous fera bien amplement entendre comme apres avons faict tout ce qui nous a este possible põ obtenir les plus advantageuses conditions que nous avons peu au traicte de la paix qu'il a pleu a Dieu nous donner Je m'en remetray sur sa suffisance et vous prieray seullement de croire et vous asseurer que vous n'aurez jamais ung meilleur amy ne parent que moy, Qui en ceste volonté prie le Createur vous avoir Mon cousin en sa tres saincte et digne garde, de Bergerac, ce xviiie sentembre 1577.

Je vous prye Mon cousin vous assurer de mon amytie 1. Vre bien afectionne cousin et assure amy

HENRY.

Suscription (an verso d'un second feuillet):

A Mon cousin Monse le conte de la Rochefoucault.

IV

(Voyez p. xiii, etc.)

ÉTAT DES SERVICES MILITAIRES DU DUC FRANÇOIS VI DE LA ROCHEFOUCAULD.

Un membre de la famille de la Rochefoucauld nous a obligeamment communiqué un état des services militaires du duc Francois VI, qui lui a été récemment envoyé, sur sa demande, du Ministère de la guerre.

Il est à peu près identique avec celui de la Chronologie historique militaire de Pinard (1763, in-4°, tome VI, p. 209-211), sauf pour la part prise à la guerre civile, part indiquée par Pinard, et qui naturellement est omise dans le document fourni par le Ministère.

C'est également d'après Pinard qu'a été composé l'état inséré dans l'édition des OEurres de 1865 (voyez la Notice bibliographique, II, E, nº 7).

Voici quel est dans la pièce ministérielle le détail des services : Volontaire à l'attaque du Pas-de-Suse, 1629.

Mestre de camp d'un régiment de son nom 2, le 1er mai 1629.

Démissionnaire de ce régiment, en mars 1631.

Maréchal de camp, le 19 mai 1646.

Mestre de camp d'un régiment de cavalerie de son nom, le 11 septembre 1646, régiment licencié à la fin de 1648.

Gouverneur général du Poitou, le 3 novembre 1646.

^{1.} Cette ligne est de la main du Roi, ainsi que la signature (formule et

^{2.} Voyez ci-dessus la Notice, p. xIII, note 4.

Mestre de camp d'un régiment d'infanterie de son nom, le 10 février 1649.

Démissionnaire de ce régiment, le 2 novembre 1649.

Mestre de camp d'un nouveau régiment d'infanterie de son nom, le 10 novembre 1649.

Ce régiment lui fut retiré en février 1650.

Démissionnaire du gouvernement général du Poitou, en août 1651.

Après ce détail, le document officiel, suivant tonjours Pinard, énumère les Campagnes, et y comprend l'attaque du Pas-de-Suse (1629), la conquête de la Savoie (1630), le siége de Nancy (1633), la bataille d'Avein (1635), le siége de Corbie (1636), la bataille de Rocroy et le siége de Thionville (1643), le siége de Gravelines (1644), les prises de Cassel, Mardick, Bourbourg, Menin, Béthune, Saint-Venant (1645), les siéges de Mardick et de Dunkerque (1646), le siége d'Ypres (1648). Il mentionne une blessure reçue au siége de Dunkerque, et termine par la nomination de chevalier des

ordres du Roi, du 31 décembre 1661.

Il y a là bien des actions auxquelles nous savous par les Mémoires ou autrement que François VI n'assista pas. Les Mémoires nous appreunent (p. 14) qu'il fit ses premières armes dans la campagne d'Italie de 1629, mais ne parlent pas du Pas-de-Suse. Nous le voyons ensuite (p. 22 et 23), comme volontaire, à la bataille d'Avein ou, comme il la nomme, d'Avène, en 1635; à son retour, il est « chassé, » dit-il, éloigné de la cour (p. 23 et 24). En 1636, il nous apprend simplement (p. 26 et 27) qu'il était à l'armée, en Picardie, et que « le Roi reprit Corbie. » Nons devons conclure qu'il n'était, en 1643, ni à la bataille de Rocroy ni au siège de Thionville, non point seulement de son silence à l'endroit des Mémoires (p. 81) où il en parle, mais encore de deux lettres de félicitation 1 écrites par lui de Paris à Condé. En 1645, il n'est pas à l'armée, mais à la cour, a dans un état ennuyeux » (p. 92). Il suit le duc d'Enghien à l'armée, en 1646 (p. 96 et 97); il est, comme il y a lieu de l'induire d'un passage de Gourville (p. 216), à la prise de Courtray, puis à celle de Mardick, où il est blessé, et non à la prise de Dunkerque2, de trois coups de mousquet (p. 98). Ensuite sa vie ne nous offre plus, les rébellions omises, qu'un dernier souvenir militaire, bien postérieur. Une lettre de 1667 est écrite du camp devant Lille 5: il est au siège comme volontaire, à l'âge de cinquante-quatre ans.

1. Tome III, p. 23-25, lettres 4 et 5.

3. Tome III. p. 194, lettre 94.

^{2.} Comme il est dit dans l'état communiqué par le Ministère de la guerre.

V

PIÈCES RELATIVES AU GOUVERNEMENT DU POITOU, PUIS AU TEMPS DE LA GUERRE CIVILE.

1º Répression par le prince de Marcillac des troubles du Poitou (août à décembre 1648).

(Voyez ci-dessus, p. xxxvi et note 2.)

« A Monsieur le prince de Marcillac, sur les désordres arrivés en Poitou dans les lieux où sont établis les bureaux des traites et [traites] foraines. Du 16° août 1648.» (Bibl. nat., Ms. Fr. 4178, fol. 95 et 96; copie au Dépôt de la guerre, vol. 108, fol. 91 et 92.)

« A Monsieur le prince de Marcillac, pour lui dire de tenir la main à ce qu'il ne sorte aucuns blés de Poitou et de Xaintonge. A Ruel, le 20° septembre 1648. » (Bibl. nat., Ms. Fr. 4178, fol. 119 v° et 120; copie au Dépôt de la guerre, vol. 108, fol. 115 et 116.)

« Lettre du Roi au prince de Marcillac, relative aux affaires de Poitou. 19 octobre 1648. » (Minute. Dépôt de la guerre, vol. 117,

pièce nº 90.)

« A Monsieur le prince de Marcillac, pour lui dire d'empêcher les armements et levées secrètes de gens de guerre, que l'on a avis de faire en Poitou. Du 19° octobre 1648. » (Bibl. nat., Ms. Fr. 4178, fol. 136 v° et 137; copie au Dépôt de la guerre, vol. 108, fol. 134 et 135.)

Marcillac répond, à ce sujet,

Au comte de Brienne 1 :

« Monsieur,

« Aussitôt que j'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, je me suis informé particulièrement de plusieurs gentils-hommes de bas Poitou s'ils n'avoient eu aucune connoissance de l'avis qu'il vous a plu me donner, et ils m'ont² tellement assuré qu'ils n'en avoient rien su³, que j'ai bien de la peine à croire que ce soit dans mon gouvernement qu'on ait essayé de faire des levées. Je ferai néanmoins toute la diligence possible pour en savoir certainement la vérité, et pour faire punir les coupables.

1. Vu sur l'autographe, Bibliothèque nationale, Ms. Clairambault 417, p. 2501-2504; cachets conservés; au dos, cette mention: « M. le Pr. de Marcillac, du 29° octobre 1648, à Vertœil. Rendue le 6° novembre. » — Sur le comte de Brienne, voyez les Mémoires, p. 65, note 6.

2. Ils m'ont corrige je les.

3. Devant rien su, les mots eu aucune cognoissance ont été biffés.

« Je vous supplie très-humblement de croire que je vous avertirai de tout ce qui viendra à ma connoissance, et que je suis, Monsieur, votre très-humble et très-affectionné serviteur.

« MARCILLAC.

« A Vertœil, ce 29mº octobre. »

Suscription : A Monsieur Monsieur le comte de Brienne, conseiller du Roi en ses Conseils et secrétaire de ses commandements.

« Lettre du Roi au prince de Marcillac, par laquelle S. M. lui dit qu'Elle est informée par les fermiers des cinq grosses fermes que leurs droits ne sont perçus dans son gouvernement qu'avec beaucoup de difficulté. 5 novembre 1648. » (Minute. Dépôt de la guerre, vol. 117, pièce n° 113.)

« A Monsieur le prince de Marcillac, pour donner son avis sur l'absence de quelques-uns des échevins de Niort. Du 11° novembre 1648. » (Bibl. nat., Ms. Fr. 4178, fol. 158; copie au Dépôt

de la guerre, vol. 108, fol. 160 et 161.)

« Lettre du Roi au prince de Marcillac, sur la plainte portée par l'abbaye de Fontevrault contre les fermiers. 20 novembre 1648. »

(Minute. Dépôt de la guerre, vol. 117, pièce nº 123.)

« A Monsieur le prince de Marcillac, pour faire relâcher six habitants de Saint-Hermine et Saint-Jemme, à cause des désordres qui sont arrivés en Poitou. 7 décembre 1648. » (Dépôt de la guerre, vol. 108, fol. 106 et 107.)

« Lettre de M. le Tellier à mondit sieur le prince de Marcillac, sur le même sujet et autres points, dudit jour. » (Dépôt de la

uerre, vol. 108, fol. 107-109.)

« A Monsieur le prince de Marcillac, pour se rendre dans son gouvernement de Poitou. 30 décembre 1648. » (Bibl. nat., Ms. Fr. 4178, fol. 237; copie au Dépôt de la guerre, vol. 108, fol. 248.)

2º Première rébellion du prince de Marcillac (janvier 1649).

(Voyez ci-dessus, p. xxxvr, et à l'appendice 1 du tome III, nº 9, p. 249, 250, et note 3 de la page 250.)

« Instruction donnée au sieur abbé de Palluau s'en allant en Poitou. Du 16° janvier 1649, à Saint-Germain-en-Laye. » (Bibl.

nat., Ms. Fr. 4179, fol. 24 et 25.)

« A Monsieur le duc de la Rochefoucauld, touchant l'envoi du sieur abbé de Palluau en Poitou, à cause de la rébellion de son fils. Du 17° janvier 1649.» (Bibl. nat., Ms. Fr. 4179, fol. 25 v° et 26.)

« A Monsieur des Roches-Baritault, sur ce sujet, dudit jour. » « Il a été écrit à M. le marquis de Montausier, gouverneur de Naintonge et Angoumois, et au sieur comte de Jonzac, lieutenant de Sa Majesté ès-dits lieux, de semblables lettres et pour le même sujet. » (Bibl. nat., Ms. Fr. 4179, fol. 26 v°.)

« Lettre à M. le marquis d'Aumont, pour se rendre au plus tôt

en son gouvernement. Le 16º janvier, à Saint-Germain. »

« Il a été écrit aux habitants de Poitiers pour leur dire d'agir sous les ordres dudit sieur marquis d'Aumont, et de le faire garder. Dudit jour 16° janvier 1649. » (Bibl. nat., Ms. Fr. 4179, fol. 27.)

3º Lettre du prince de Marcillac aux maire et échevins de Poitiers (avril 1649, à la veille de la conclusion de la paix de Rueil)¹.

(Voyez ci-dessus, p. xxxviii et note 3.)

Messieurs.

Le Roi ayant, par sa déclaration vérifiée au Parlement le premier de ce mois, fait cesser tous mouvements et si bien apaisé les troubles de son État que nous sommes à présent pour jouir en France d'un repos assuré, attendant qu'en bref, suivant les intentions de Sa Majesté, nous ayons conclu la paix générale, je vous donne avis par celle-ci, mon indisposition et l'incommodité de mes blessures ne me l'ayant pu permettre plus tôt; vous saurez donc, s'il vous plaît, faire observer toutes choses ordinaires en semblable cas.

C'est pourquoi je ne ferai la présente plus longue, et vous assure que je suis votre très-humble et très-affectionné serviteur.

MARCILLAG.

A Paris, ce 7 avril 1649.

4º Seconde rébellion du prince de Marcillac, duc de la Rochefoucauld² (1^{er} février à 11 mai 1650).

(Voyez ci-dessus, p. xLI et note 2.)

- « Déclaration du Roi adressée au parlement de Dauphiné, portant commandement aux duc de Bouillon, maréchaux de Brezé et de Turenne, et prince de Marcillac, de se rendre près du Roi, à
 - 1. Extrait de l'Histoire du Poitou, par Thibandeau, tome III, p. 310 et 311.
- 2. Quoique, à partir du 8 février 1650, donc dès la seconde lettre de ce 4° paragraphe, la Rochefoucauld ait droit au titre de duc, on verra que, dans toutes les pièces, on continue de le désigner par celui de « prince de Marcillac, »

peine de crime de lèse-majesté. Du 1er jour de février 1650. A Paris. » (Bibl. nat., Ms. Fr. 4181, fol. 114-116; copie au Dépôt de la guerre, vol. 120, fol. 118-120.)

« AM. le marquis des Roches-Baritault, sur la réhellion du prince

de Marcillac. Du 12º février 1650. »

- « Il a été écrit une semblable lettre à M. de la Rochepozay, pour la même chose, dans l'étendue de sa charge, dudit jour. » (Bibl. nat., Ms. Fr. 4181, fol. 143 et 144; copie au Dépôt de la guerre, vol. 120, fol. 146 et 147.)
- α A Monsieur de la Rochepozay, sur l'avis que l'on a eu que le prince de Marcillac assemble quelques gens de guerre en Poitou. Du 9e avril 1650 4 . »
 - « Il a été écrit de semblables lettres aux sieurs des Roches-Baritault pour son département de Poitou, et aux gouverneurs et lieutenants généraux de Touraine, Anjou, Saintonge et autres, pour le même sujet. Il a aussi été écrit aux principales villes desdits pays, ledit jour. » (Bibl. nat., Ms. Fr. 4181, fol. 228; copie au Dépôt de la guerre, vol. 120, fol. 228.)
- « A Monsieur de Comminges, pour aller dans le Poitou, avec les troupes qu'il pourra assembler, en qualité de maréchal de camp, y dissiper les levées et les rébellions que le puince de Marcillac y pourroit causer, et le pousser hors la province. Du 16° avril 1650. »
 - « Il a été écrit, sur ce même sujet, aux sieurs des Roches-Baritault, de la Rochepozay, et autres gouverneurs de ladite province de Poitou, ledit jour 16° avril 1650. » (Bibl. nat., Ms. Fr. 4181, fol. 230-232; copie au Dépôt de la guerre, vol. 120, fol. 230-232.)
- α Aux habitants des villes de Poitiers, Tours, Niort, Fontenay et autres, pour leur dire de faire garde à leurs portes pour empêcher que les rebelles ne se saisissent desdites places. Du 19e avril 1650. »
 - « Il a été écrit à M. le duc de Rohan et à MM. des Roches-Baritault, la Rochepozay, et autres gouverneurs des provinces et villes du côté de Poitou, pour leur donner aussi avis sur la cessation de ladite garde ci-dessus. Ledit jour 19° avril 1650. » (Bibl. nat., Ms. Fr. 4181, fol. 232 v° et 233.)
- 1. Cette pièce et les deux suivantes portent au bas soit $\dot{e}crit,$ soit $donn\dot{e},$ à Dijon.

« A Monsieur le comte du Dognon, pour recevoir du sieur baron de Montendre et autres gentilshommes de ces quartiers-là les protestations de fidélité au service du Roi qu'ils sont obligés de lui rendre 1. Du 7º mai 1650. » (Bibl. nat., Ms. Fr. 4181, fol. 247 vº et 248.)

« A Monsieur l'évêque de la Rochelle, de la main de Mgr le Tellier, sur ce sujet, dudit jour, » (Bibl. nat., Ms. Fr. 4181, fol. 249.)

« Déclaration du Roi contre Mme la duchesse de Longueville, les duc de Bouillon, maréchal de Turenne, prince de Marcillac et leurs adhérents. Du 9e de mai 1650, à Paris. » (Bibl. nat., Ms. Fr. 4181, fol. 251 vo-257.)

« A Monsieur le maréchal de la Meilleraye, pour lui donner avis des pratiques qui se font à Bordeaux contre le service du Roi, et lui ordonner de pousser le prince de Marcillae hors le Poitou et M. de Bouillon du vicomté de Turenne. Du 11º mai 1650, » (Bibl. nat., Ms. Fr. 4181, fol. 259 vo-261; copie au Dépôt de la guerre, vol. 120, fol. 260-262.)

5º A Monsieur de Bar, pour lui dire de laisser parler à mesdits sieurs les Princes les sieurs duc de la Rochefoucauld, président Fiole et Arnaud, dudit jour (10° février 1651).

(Voyez ci-dessus, p. xLvii et note 2.)

Monsieur de Bar, mon cousin le duc de la Rochefoucauld, le sieur président Viole et le sieur Arnaud, s'en allant au Havre avec ma permission pour voir mes cousins les princes de Condé et de Conty et duc de Longueville, j'ai bien voulu, par l'avis de la Reine, vous faire cette lettre pour vous dire que vous ayez à les laisser entrer en ma citadelle du Havre, et voir mesdits cousins, et les entretenir en votre présence. Et sur ce, je prie Dieu, etc.

(Bibl. nat., Ms. Fr. 4182, fol. 431; cet ordre fait partie d'une série de pièces toutes relatives au traitement des Princes dans la

prison du Havre, et à leur mise en liberté.)

1. Ces gentilshommes étaient du nombre de ceux que le nouveau duc de la Rochefoucauld avait assemblés sous le prétexte d'accompagner à Verteuil le corps de son père; et, soit crainte d'un châtiment, soit aussi de bonne foi, plusieurs avaient protesté contre cette surprise. Voyez les Mémoires, p. 179-182. 6º Dernière rébellion du duc de la Rochefoucauld (février à avril 1652).

(Voyez ci-dessus, p. L et note 5.)

« Ordre au sieur de Chalesme¹, pour se saisir des châteaux de la Rochefoucauld, Vertœil et la Vergne. Du 16° février 1652. »

« Il a été écrit à M. le comte d'Harcourt et à M. le marquis de Montausier, sur ce sujet, ledit jour. » (Bibl. nat., Ms. Fr. 4184, fol. 112 et 113.)

« Au capitaine de Chalesme, pour recevoir les ordres de M. de Montausier au sujet de la garde de la Rochefoucauld et Vertœil. Du 14º mars 1652, à Amboise, » (Bibl, nat., Ms. Fr. 4184, fol. 181.)

a AMM. du Plessis-Bellière et marquis de Montausier, sur ce qu'ils auront à faire avec les troupes du Roi en conséquence de la prise de Xaintes et de Taillebourg. Du 4° avril 1652, à Sully. » (Bibl. nat., Ms. Fr. 4184, fol. 214 v°-218; copie au Dépôt de la guerre, vol. 135, fol. 170 et 171.)

Cette lettre contient (fol. 217 v° et 218), après un ordre de gratification de cent écus pour chacune des compagnies d'infanterie qui ont servi aux siéges de Xaintes et de Taillebourg, le paragra-

phe suivant:

« Et parce que j'ai trouvé bon de décharger de garnison les terres de la Rochefoucauld et Verteuil, la Terne, Marcillac et Montignac, à cause qu'il a été vérifié que la jouissance en doit être délaissée à ma cousine la duchesse de la Rochefoucauld, ainsi que je l'écris particulièrement à vous, st de Montausier, par une dépêche qui vous sera rendue par celui qui a sollicité cette décharge de la part de madite cousine, à la charge toutefois qu'elle n'y fera donner aucune retraite ni assistance aux ennemis dans lesdits lieux, et en ceux en dépendance dont elle doit jouir, je desire que vous retiriez ledit capitaine Chalesme et sa compagnie desdits lieux. »

7º Défection de novembre 1652.

Fragments de deux lettres du marquis de Montausier à le Tellier.

(Voyez ci-dessus, p. Lv et note 1.)

« Pour ce qui regarde l'Angoumois, la permission que le Roi a donnée à M. de Marcillac de demeurer dans les maisons de son

1. Capitaine au régiment d'infanterie de la Reine.

père y est fort nuisible; car sa présence réveille beaucoup de factieux endormis, qu'il visite et dont il est visité sous prétexte de chasse et de divertissement. On dit qu'on veut donner une pareille permission à M. de la Rochefoucauld; si cela est, je ne réponds pas d'Angoulème, n'y avant que des bourgeois pour garder la ville, qui sont si las de ce métier que, quelque rigueur dont je me serve, je ne les y puis plus obliger, n'y ayant quelquefois que trois ou quatre bourgeois à la garde : de sorte que le voisinage de M. de la Rochefoucauld et de M. de Marcillac est plus dangereux pour cette ville que celui d'une armée ennemie; car le bruit de celle-ci obligeroit les habitants à se tenir sur leurs gardes par la peur qu'elle leur feroit, à quoi ces deux Messieurs ne les obligeroient pas, faisant semblant de ne s'occuper qu'à la chasse, outre que, si les ennemis entroient en ce pays par quelque endroit, ces gens ici se pourroient servir de l'occasion, durant qu'on s'opposeroit à cet orage. Ainsi, Monsieur, la demeure de personnes aussi suspectes que celles-là dans leurs maisons ne peut être que trèspernicieuse au service du Roi, et je vous conjure de faire révoquer celle du fils et refuser celle du père. Ce n'est point mon intérêt qui me fait parler en ceei, car j'ai toute ma vie été leur ami; mais c'est le service du Roi, au prix duquel je ne considère personne....»

(Lettre du marquis de Montausier à le Tellier, du 14 novembre 1652. — Dépôt de la guerre, vol. 134, pièce nº 371. — Publiée dans les Souvenirs du règne de Louis XIV, par M. le comte de Cosnac, tome V,

p. 125-131.)

« Je vous conjure, Monsieur, de ne pas négliger ce que je vous ai mandépar ma précédente touchant la permission qu'on a donnée à M. de Marcillac de demeurer en ce pays-ci et de celle qu'il dit que Monsieur son père a d'en faire de même. Rien n'est plus dangereux en ce pays-ci que cela; c'est pourquoi je vous en rafraîchis la mémoire. »

(Post-scriptum d'une lettre du même au même, du 18 novembre 1652. — Dépôt de la guerre, vol. 134, pièce nº 382. — Publiée ibidem, p. 134-137.)

Le volume 136 du Dépôt de la guerre contient (fol. 336 v°-344

vº) une pièce du 12 novembre 1652, intitulée :

« Déclaration du Roi contre les princes de Condé, de Conty, la duchesse de Longueville, le duc de la Rochefoucauld, le prince de Talmont et leurs adhérents. »

VI

HÔTEL DE LA ROCHEFOUCAULD (rue de Seine¹). (Voyez ei-dessus, p. lxxi, note 3.)

« Cette maison a appartenu autrefois à Henri de la Tour, prince de Sedan, duc de Bouillon, vicomte de Turenne et maréchal de France 2. Roger du Plessis, marquis de Liancourt, duc de la Roche-Guyon, pair de France, connu sous le nom de duc de Liancourt, chevalier des ordres du Roi, premier gentilhomme de sa Chambre, l'acheta ensuite et l'occupa jusqu'à sa mort5; mais Henri-Roger du Plessis, son fils unique, étant mort avant lui et n'ayant laissé gu'une fille unique, nommée Jeanne-Charlotte du Plessis-Liancourt, que son grand-père maria, le 13 novembre 1659, à François de la Rochefoucauld, septième du nom, elle apporta à son mari cet hôtel et toute la succession du duc de Liancourt, son grand-père; ce qui a fait prendre à cette maison le nom d'hôtel de la Rochefoucauld. La porte principale est sur la rue de Seinc, et ne donne pas une grande idée de la maison; cependant elle est grande, et est décorée d'une architecture dorique en pilastres, tant du côté de la cour, que du côté du jardin. On voit dans cet hôtel plusieurs tableaux qui viennent du duc de Liancourt. On y admire surtout un Ecce homo, d'André Solario, qui est regardé comme un tableau inestimable. » (Piganiol de la Force, Description historique de la ville de Paris, 1765; tome VIII, p. 184 et 185.)

« Hôtel Dauphin, de Bouillon, de Liancourt et de la Rochefoucauld, aboutissant rue Bonaparte.

« Cet hôtel occupait l'emplacement de deux propriétés contiguës, qui bordaient la rue de Seine, et dont la première contenait un demi-arpent. Après avoir appartenu à Charles de Magny, «ca-«pitaine de la porte du Roi, » elle était, dès 1538, à François Bas-

^{1.} Dans la partie où s'ouvre maintenant la rue des Beaux-Arts. Nous donnons dans l'Album la copie d'une gravure représentant la façade de l'hôtel qui fut et se nomma, de 1659 à 1718, l'« hôtel de la Rochefoucauld ».

^{2.} Le père du grand Turenne.

^{3.} Roger du Plessis, oncle maternel de notre duc, mournt le 1^{er} août 1674, la même année et le même jour que sa petite-fille, dont il est parlé quelques lignes plus loin : voyez le P. Anselme, tome IV, p. 757:

tonneau, notaire, lequel y sit construire une maison. La seconde propriété consistait en un jardin clos, d'environ sept quartiers, lequel, après avoir appartenu aussi à Charles de Magny, et ensuite à Jean-Jacques de Mesmes, seigneur de Roissy, lieutenant civil de la prévôté de Paris, était passé, dès 1543, aux mains de Nicolas Dangu, évêque de Seez, puis de Mende. En 1586, les deux propriétés étaient fondues en une seule, et appartenaient à François de Bourbon, duc de Montpensier, dauphin d'Auvergne; d'où le nom de « Hostel Daulphin » qu'on trouve dans le censier de 1595, où il est dit que l'hôtel était alors possédé par M. de Penillac. Il fut ensuite aequis par Henri de la Tour, due de Bouillon, maréchal de France, et après sa mort, arrivée en 1623, par Roger du Plessis, sieur de Liancourt, qui le sit rebâtir sur les dessins de Lemercier, l'architecte du Louvre. La petite-fille du duc de Liancourt ayant épousé, en 1659, le duc François de la Rochefoncauld, celui-ci devint propriétaire de l'hôtel, que l'on continua à appeler l'hôtel de la Rochefoueauld; cependant il fut vendu, en 1718, par le prince de Mareillac à la famille Gilbert des Voisins. La rue des Beaux-Arts a été ouverte, en 1825, sur l'emplacement de cet édifice, détruit peu auparavant. » (Topographie historique du Vieux Paris par feu Berty et Tisserand, Région du bourg Saint-Germain, p. 239 et 240)

VII

LETTRE DE MADAME DE LA l'AVETTE A MADAME DE SABLÉ .

(Voyez ci-dessus, p. lxxv et note 2.)

« Ce lundi au soir [1665 ou 1666].

« Je ne pus hier répondre à votre billet, parce que j'avois du

1. La source indiquée par Sainte-Beuve (Portraits de femmes, édition de 1845, note de la page 235) est, d'après l'ancien classement des manuscrits de la Bibliothèque du Roi: « Résidu de Saint-Germain, paquet 4, n° 6 »; mais nous avons en vain cherché la pièce, ainsi que les sept autres lettres de Mme de la Fayette dont nous allons parler, dans les Porteseuilles de Vallant, où se trouve maintenant placé ce Résidu. Nous pouvions du reste prévoir que nous ne la trouverions pas: dès 1851, MM. Lalanne et Bordier l'avaient signalée comme absente dans leur Dictionnaire des autographes volés (p. 177, article LA FAYETTE). — Sainte-Beuve croyait, nous l'avons dit, avoir le premier découvert cette lettre. Cette erreur, partagée par Geruzez et par V. Cousin, a été rectifiée par Édouard Fournier, qui, en insérant dans ses Variétés historiques

monde, et je crois que je n'y répondrai pas aujourd'hui, parce que je le trouve trop obligeant. Je snis honteuse des louanges que vous me donnez, ct, d'un autre côté, j'aime que vous ayez bonne opinion de moi, et je ne veux vous rien dire de contraire à ce que vous en pensez. Ainsi je ne vous répondrai qu'en vous disant que M. le comte de Saint-Paul sort de céans, et que nous avons parlé de vous, une heure durant, comme vous savez que j'en sais parler. Nous avons aussi parlé d'un homme que je prends toujours la liberté de mettre en comparaison avec vous pour l'agrément de l'esprit. Je ne sais si la comparaison vous offense, mais, quand elle vons offenseroit dans la bouche d'un autre , elle est une grande louange dans la mienne, si tout ce qu'on dit est vrai. J'ai bien vu que M. le comte de Saint-Paul avoit oui parler de ces dits-là, et j'y suis un peu entrée avec lui; mais j'ai peur qu'il n'ait pris tout sérieusement ce que je lui en ai dit. Je vous conjure, la première fois que vous le verrez, de lui parler de vous-même de ces bruitslà. Cela viendra aisément à propos, car je lui ai donné les Maximes, et2 il vous le dira sans doute; mais je vous prie de lui en parler bien comme il faut pour lui mettre dans la tête que ce n'est autre chose qu'une plaisanterie 4; et je ne suis pas assez assurée de ce que vous en pensez pour répondre que vous direz bien, et je pense qu'il faudroit commencer par persuader l'ambassadeur. Néanmoins il faut s'en sier à votre habileté; elle est au-dessus des maximes ordinaires; mais enfin persuadez-le. Je hais comme la mort que

et littéraires (tome X, p. 117-129) huit lettres de Mme de la Fayette à Mme de Sablé, dont celle-ci est la dernière, nous apprend qu'elles ont toutes paru (avec quelques légères variantes), en 1821, dans un livre bizarre de J. Delort: Mes l'oyages aux environs de Paris (tome I, p. 217-224). Delort joint à son texte un fac-similé de celle qu'il a placée en tête.

1. Tel est le texte de Sainte-Beuve; dans eclui de Delort, reproduit par

Édouard Fournier : « d'une autre ».

2. Delort et Éd. Fournier out omis et, iei et deux lignes plus bas.

3. Chez Delort et Fournier, le, au lieu de lui; si c'est le vrai texte, c'est sans doute que Mme de la Fayette avait voulu d'abord employer un autre verbe, comme le convaincre, le persuader, qui revient plusieurs fois dans la suite immédiate.

4. Ceei n'est pas clair. A quoi s'applique le mot de « plaisanterie »? A ces dits-là, ces bruits-là, ou bien aux Maximes? Nous eroyons, vu l'objet même et la suite de la lettre, devoir adopter la première explication, bien que la seconde, préférée par Éd. Fonrnier, paraisse tirer quelque vraisemblance d'une lettre antérieure dont nous parlons à la soite de celle-ci, et où nous voyons Mme de la Fayette appliquer à ces maximes qui la révoltent le même mot de « plaisanterie », et ne trouver, pour atténuer son blâme, d'autre tour que de es traiter de pur jeu d'esprit. Le passage est, en tout cas, fort obscur.

les gens de son âge puissent croire que j'ai des galanteries ¹. Il me ² semble qu'on leur paroît cent ans dès qu'on ⁵ est plus vieille qu'eux, et ils sont tous propres à s'étonner qu'il soit encore question des gens; et de plus il croiroit plus aisément ce qu'on lui diroit de M. de la R. F. ⁴ que d'un autre. Enfin je ne veux pas qu'il en pense rien, sinon qu'il est de mes amis, et je vous prie ³ de n'oublier non plus de lui ôter cela de la tête, si tant est qu'il l'ait ⁶, que j'ai oublié votre message. Cela n'est pas généreux de vous faire souvenir d'un service en vous en demandant un autre. »

En marge : « Je ne veux pas oublier de vous dire que j'ai trouvé terriblement de l'esprit au comte de Saint-Paul. »

Parmi les huit lettres de Mme de la Fayette à Mme de Sablé, il y en a deux, les nos 2 et 3 d'Édouard Fournier (p. 120-122), qui nous paraissent confirmer la date assignée par Sainte-Beuve, non pas au commencement d'amitié, mais à la tendre intimité et aux quotidiennes relations. Qu'on veuille bien relire les extraits que M. Gilbert a donnés, au tome I, p. 374 et 375, de ces deux lettres, dont la première a échappé à Cousin et à Sainte-Beuve. Elles sont du temps où les Maximes, déjà imprimées quand fut écrite la lettre où il s'agit du comte de Saint-Paul, étaient encore manuscrites, c'est-à-dire, très-probablement, d'une de ces dix années antérieures à 1665, qu'avant Sainte-Beuve on comprenait dans l'époque d'étroite intimité. L'auteur avait communiqué son écrit à Mme de Sablé, qui, à son tour, sans paraître agir au nom de l'auteur, le communiquait aux personnes considérées comme les plus capables d'en bien juger. Or peut-on dire que le jugement qu'en porte Mme de la Fayette et la manière dont il est exprimé, surtout dans le premier

1. Sainte-Beuve fait remarquer (p. 238) que Mme de la Fayette s'applique là une idée qu'elle a exprimée dans son roman de la Princesse de Clèves (tome I, p. 120, édition de 1678): « Mme de Clèves.... étoit dans eet âge où l'on ne croit pas qu'une femme puisse être aimée quand elle a passé vingt-cinq ans. »

2. Au lieu de leur, qui est le texte de Sainte-Beuve et peut-être bien le texte original, Delort et Fournier ont me, qui est en effet bien préférable pour le sens. Il est probable que l'intention de Mme de la Fayette avait été de mettre: « Il leur semble qu'on a cent ans. »

3. Chez Delort et Fournier, « dès que l'on ».

4. Le nom propre est ainsi en abrégé dans l'original, Tournier eroit voir là une petite preuve de « rare délicatesse, »

5. Delort et Fournier ont supplie, au lieu de prie; à la suite, Fournier omet cela après ôter.

6. Tel est le texte de Sainte-Beuve; ehez Fournier, « qui le l'eust »; ehez Delort, « qui le l'ait ». Ce le de trop est probablement, par inadvertance, dans l'autographe.

extrait, impliquent vive estime et soient d'une tendre et familière amie? Puis la communication par un tiers ne suffit-elle pas à montrer que l'époque d'entière confiance où l'on ne se cachait rien et où l'on se voyait si souvent, n'avait pas encore commencé?

VIII

SUR LA MALADIE, LA MORT ET L'AUTOPSIE DU DUC DE LA ROCHEFOUCAULD.

(Voyez ci-dessus, p. xcr et xcm.)

Un recueil fort rare, publié, dans l'année même, par Nicolas de Blegny, sous ce titre: Le Temple d'Esculape ou le Dépositaire des Nouvelles découvertes qui se font journellement dans toutes les parties de la médecine 1, contient (tome II, in-12, 1680, p. 277-291, et p. 300-309) « sur la mort et sur l'ouverture de Mgr le duc de la Rochefoucauld » une correspondance qui aurait pu fournir à Molière, s'il n'eût précédé le moraliste de sept ans dans la tombe, quelques épigrammes nouvelles. C'est une lettre adressée par l'abbé Bourdelot, premier médecin de la reine de Suède (Christine) et de S. A. S. Monseigneur le Prince, au célèbre Fagon, alors premier médecin de la Reine (de France), puis la réponse de Fagon et une réplique de Bourdelot. Celui-ci, rendant compte de l' « ouverture » du corps faite par le docteur Morel, affirme que « la cause de la mort a été la grande abondance du sang qui a gorgé et inondé le poumon, » et amené « la suffocation de cette partie. » Trois ans auparavant, Bourdelot avait traité le duc d' « une péripneumonie... avec crachement de sang, » et l'avait sauvé, dit-il, en le faisant « saigner vigoureusement. » Lors de la rechute, les médecins (« MM. Lisot, Duchesne et moi ») conseillèrent aussi « de grandes saignées des pieds et des bras; » mais « les parents et assistants, par tendresse ou mal persuadés sur les remèdes, n'y ont point voulu consentir....

^{1.} Nous devons la connaissance de ce livre, que nous avons trouvé à la Bibliothèque nationale, à M. Ch. Livet, qui possède et a bien voulu nous communiquer un exemplaire de la traduction latine qui en a été publiée à Genève, en 1682, sous ce titre singulier: Zodiacus medico-gallicus. — On peut voir, au sujet de ce curieux répertoire médical, une note d'Édouard Fournier au tome II (p. 177) de l'édition elzévirienne du Livre commode, de 1692, publié, sous le nom de du Pradel, par le même Blegny ou de Blegny, et, sur l'auteur, les pages XLIII et suivantes de l'Introduction placée par Fournier en tête du tome I dudit Livre commode.

Nous sommes dans un siècle où tout le monde croit être médecin. Il y a une corruption dans les esprits qui les empêche d'entendre tout ce qui est raisonnable et leur fait avoir recours à des remèdes bizarres, qui sont toujours funestes. Les parents et les amis du malade s'opposèrent.... à la saignée. Ils dirent qu'il étoit âgé, que la saignée n'étoit pas bonne aux goutteux, que le médecin anglois tet d'autres gens guérissoient les fièvres sans saignées, et, pendant qu'ils s'opiniâtrèrent à s'en tenir à ces petites raisons et à d'autres aussi méchantes, le poumon s'étant gorgé de sang, » les symptômes devinrent de plus en plus graves et la mort suivit.

Fagon, avec des ménagements d'infinie politesse, admet que le malade « est mort suffoqué par le débordement du sang dans le poumon, » mais il veut que ce soit le cerveau qui, « inondé d'une sérosité maligne, » ait causé le dernier étouffement « par la paralysie des nerfs du poumon et du diaphragme. » Bourdelot maintient son dire : à savoir, que « la cause de la mort et celle du mal par conséquent étoit principalement renfermée dans le thorax.... Il n'y a point eu de transport au cerveau, car le raisonnement du malade a toujours été bon. » Mais ce que surtout il soutient jusqu'au bout et ce que son confrère ne nie pas, c'est « que de bonnes saignées l'auroient guéri, »

Il y a dans les Porteseuilles de Vallant, tome XIV, p. 137-140, une note, de sujet analogue, sur la mort et l'autopsie de Mme de Longueville, décédée dans la nuit du vendredi au samedi 15 avril 1679, « à quatre heures et un demi quart du matin, » àgée de cinquante-neuf ans et demi; « elle en auroit eu soixante accomplis le jour de saint Augustin, qui est le 28° août. Elle n'avoit eu pendant sa maladie nulle frayeur ni trouble. » L'autopsie fit voir « la rate pourrie et en bouillie noire; le rein gauche de même et fort petit...; le cœur grand et flétri; quasi point de sang dans la (veine) cave...; cerveau flétri, avec de l'eau rougeâtre dans les ventricules. » — Hélas! qu'était devenue cette beauté tant prisée dans sa jeunesse et dont le souvenir a passionné, de nos jours encore, un éloquent historien-philosophe?

^{1.} Voyez ci-dessus, la note 4 de la page xcr.

IX

ARTICLES RELATIFS AU DUC DE LA ROCHEFOUCAULD, PRANÇOIS VI,

A SES ENFANTS ET A SON PETIT-FILS, LE DUC DE LA ROCHE-GUYON,

dans le Dictionnaire des bienfaits du Roi (tome IV et dernier) de l'abbé de Dangeau¹.

(Voyez ci-dessus, p. LXXXVII-XC.)

- « Le duc de la Rochefoucauld se nommoit François (VI) de la Rochefoucauld, avoit éponsé Andrée de Vivonne de la Châteigneraie, dont il a eu : le duc de la Rochefoucauld; le chevalier de la Rochefoucauld; l'abbé de Marcillac; le chevalier de Marcillac, tué dans la guerre de Hollande en 72; l'abbé de Verteuil et trois filles.
- « Étoit duc et pair; il se démit de son duché en faveur du prince de Marcillac, son fils. Nonobstant sa démission, le Roi lui conserva les honneurs du Louvre.
- « Avoit été gouverneur de Poitou; avoit vendu cent mille écus au duc de Roannais.
 - « 1er janvier 62, le Roi le fait chevalier de l'Ordre. »
- « Le duc de la Rochefoucauld se nomme François (VII) de la Rochefoucauld. Jusqu'à la mort de son père, on l'a appelé prince de Marcillac; a épousé Jeanne-Charlotte du Plessis de Liancourt, petite-fille et héritière du duc de Liancourt, dont il a eu : le duc de la Roche-Guyon et le marquis de Liancourt.
 - « Novembre 61, le Roi lui donne un brevet de justaucorps en broderie.
- « 64, le Roi le fait mestre de camp du régiment royal; achète quarante mille écus de Montpezat, vend vingt-trois mille écus au marquis de Planci.
- « Août 71, le Roi le fait duc et pair sur la démission du duc de la Rocheoucauld, son père.
 - « Le Roi lui donne une pension de dix-huit mille livres.
- « Décembre 71, le Roi le fait gouverneur de Berri; s'en démet, mars 81, en faveur du prince de Soubise, qui lui en donna cent mille écus.
- « 21 octobre 72, le Roi lui donne la charge de grand maître de la garderobe, vacante par la mort du marquis de Guitri, tué au passage du Rhin. Le Roi lui permet de choisir deux artisans de chaque métier pour servir à la garde-robe, qui ont chacun soixante livres de gages, avec les privilèges de commensaux de la maison du Roi. Le duc de la Roche-Guyon eut la survivance de cette charge, en novembre 79.
- « 79, le Roi lui donne la charge de grand veneur, vacante par la mort du marquis de Soyecourt, en donnant aux héritiers deux cent trente mille livres,

Bibliothèque nationale, Ms. Fr. 658, fol. 83 vº-89.

dont il cut un brevet de retenue. Le duc de la Roche-Guyon cut la survivance de cette charge, 10 novembre 79.

« Le Roi lui donne la finance des charges de la chancellerie de Tournai; il en

a eu cent vingt mille écus. »

- α Le chevalier de la Rochefoucauld se nomme Charles de la Rochefoucauld, frère du duc de la Rochefoucauld (François VII).
- « [52,] le Roi lui donne l'abbaye de Molesme par de François de Clermont; cette abbaye est de l'ordre de Saint-Benoît, diocèse de Langres.
- « 2 février 80, le Roi lui donne une pension de quatre mille livres sur

l'évêché de Poitiers.

- « 11 novembre 87, le Roi lui donne une peusion de cinq mille livres sur l'abbaye de la Chaise-Dieu, que Sa Majesté donna pour lors à l'abbé de Mareillac, son frère. »
- « De la Rochefoucauld, abbé de Marcillac, se nomme Henri-Achille de la Rochefoucauld, frère du duc de la Rochefoucauld (François VII).
- « [67º], le Roi lui donne l'abbaye de Fontfroide, vacante par la mort de Jean de Noblet des Prés; cette abbaye est de l'ordre de Citeaux, diocèse de Narbonne.
- « Il a deux pensions, l'une sur l'abbaye de Molesme, et l'autre sur Sainte-Colombe-lez-Sens.
- « 11 janvier 87, le Roi lui donne l'abbaye de la Chaise-Dieu, vacante par la mort d'Hyacinthe Seroni, archevêque d'Albi; cette abbaye est de l'ordre de Saint-Benoît, diocèse de Clermont, a un grand nombre de collations. »
- « De la Rochefoucauld, abbé de Verteuil, se nomme Alexandre de la Rochefoucauld de Verteuil, frère du duc de la Rochefoucauld d'aujourd'hui (François VII).
- « 24 février 79, le Roi lui donne l'abbaye de Beauport, vacante par la mort de la Rochepozay; cette abbaye est de l'ordre de Prémontré, diocèse de Saint-Brieuc. »
- A la suite (fol. 86 v°-88) viennent les articles relatifs à un oncle et à quatre tantes du duc François VII, c'est-à-dire à un frère de François VI: [Henri,] abbé de la Rochefoucauld, et à quatre de ses sœurs: Gabrielle, Catherine, Marie-Élisabeth, Anne-Françoise; les prénoms de cette dernière ne sont pas donnés. Des donations enregistrées avec dates, il n'y en a que deux qui soient antérieures à la mort de notre duc: l'abbaye d'Issy, près de Paris, donnée à Gabrielle, qui refuse, et l'abbaye de Charenton donnée à Catherine.
 - « Le duc de la Roche-Guyon se nomme François (VIII) de la
- 1. Ce blanc est dans le manuscrit. Le prédécesseur dans le Gallia christiana (tome IV, col. 741) est Armand, prince de Conty. Alexandre de la Rochefou-eauld (voyez ci-après) succède à son frère Charles en 1689.
 - 2. Voyez le Gallia christiana, tome IV, col. 215.

CXVIII APPENDICES DE LA NOTICE.

Rochefoucauld, fils aîné du duc (François VII) de la Rochefoucauld (petit-fils de François VI), a épousé Madeleine le Tellier, fille aînée du marquis de Louvois.

« 10 novembre 79, le Roi lui donne la survivance des charges de grand maître de la garde-robe et de grand veneur, que possède le duc de la Rochefoucauld, son père.

« Le Roi le fait duc; la terre de la Roche-Guyon fut érigée en duché le 17 no-

vembre 79 et vérifiée au Parlement.

« Février 81, le Roi lui donne une pension de neuf mille livres.

« Mars 84, le Roi lui donne un brevet de justaucorps en broderie. « 83, le Roi le fait colonel du régiment de Navarre, par la mort du chevalier de Souvré. » 12834. -- PARIS, IMPRIMERIE A. LAHURE Rue de Fleurus, 9



AVERTISSEMENT

SUR LE TOME I'.

CE premier tome contient les OEuvres morales du duc de la Rochefoucauld, c'est-à-dire celles qui, à juste titre, ont ajouté à la gloire de l'illustre nom qu'il portait. Outre quelques morceaux accessoires qui les précèdent, elles se composent des Réflexions ou Sentences et Maximes morales², et des pensées intitulées Réflexions diverses³. La Notice bibliographique, et les Notices particulières que l'on trouvera dans le courant de ce volume me dispensent d'un long Avertissement; il me suffira de résumer ces dernières pour rendre compte au public de mon travail.

Le recueil des *Maximes* est le seul ouvrage que la Rochefoucauld ait publié lui-même, et cinq éditions en ont paru de son vivant. J'ai suivi le texte de la dernière, celle de 1678, comme étant l'expression définitive de la pensée de l'auteur, mais j'ai joint à ce texte, dans les notes, les nombreuses variantes qui s'y rapportent, et qui sont puisées à diverses sources, le *Manuscrit* de la Rocheguyon, les papiers de Mme de Sablé, connus sous le nom de *Portefeuilles de Vallant*, et les quatre

^{1.} Le tome suivant sera précédé d'un Avertissement particulier.

^{2.} Tel est le titre donné par l'auteur lui-même à son livre. — Voyez la note 2 de la page 25.

^{3.} C'est ainsi que tous les éditeurs désignent ces morceaux, qui sont posthumes, et que l'auteur n'avait pas réunis sous un titre commun.

premières éditions des *Maximes* (1665, 1666, 1671 et 1675)¹.

A la suite de cette série principale se plaçaient naturellement les *Maximes posthumes*, c'est-à-dire celles qui, comme le mot l'indique, n'ont paru qu'après la mort de l'auteur; dans les éditions précédentes, elles étaient au nombre de vingt-huit; j'ai pu les augmenter de trente autres, tirées du *Manuscrit* et des *Portefeuilles* ci-dessus mentionnés ².

Enfin il est un certain nombre de pensées que la Rochefoucauld a successivement éliminées de son œuvre; sous le titre de *Maximes supprimées*, je les ai recueillies avec autant de soin qu'il m'a été possible, ne laissant de côté que celles qui, à titre de variantes, avaient déjà trouvé place dans les notes des *Maximes* définitives de l'auteur ³.

Ces trois séries forment un total de six cent quarante et une maximes, c'est-à-dire un relevé complet, le plus complet qui ait été donné jusqu'à présent, déduction faite des simples variantes, qu'on a trop souvent réimprimées comme pensées distinctes. Pour les deux dernières de ces trois séries, j'ai adopté un caractère d'imprimerie différent, mais un numérotage continu, m'étant bien trouvé de cette disposition dans une édition que j'ai publiée d'un autre moraliste, Vauvenargues ⁵.

3. Voyez la Notice des Maximes supprimées, p. 239-242.

^{1.} La Notice bibliographique donnera la description de ce manuscrit, de ces portefeuilles, en tant qu'ils ont rapport aux Maximes, et de ces éditions.

^{2.} Pour de plus amples détails, voyez la Notice des Maximes posthumes, p. 219-222.

^{4.} OEuvres complètes de Vauvenargues, 2 vol. in-8°, Paris, Furne, 1857.

Les Réflexions diverses sont encore, à un certain point de vue, des Maximes, si bien qu'un des éditeurs de la Rochefoucauld, l'abbé Brotier, a cru pouvoir donner les unes et les autres sous la même forme ¹. Sept avaient été imprimées dès 1731; j'en ajoute douze autres, que M. Édouard de Barthélemy avait publiées en 1863 et qui viennent des manuscrits de la Rochegnyon.

Telle est la composition principale de ce volume. On y trouvera, en tête des œuvres de la Rochefoucauld, son Portrait écrit par lui-même, un autre Portrait de la main du cardinal de Retz, puis, comme réplique, le Portrait du Cardinal par le Duc; enfin la première Préface et la dernière que l'auteur a mises en tête des Maximes². A la suite des Réflexions diverses, sous le titre d'Appendice, sont réunis divers morceaux se rattachant aux Maximes : 1° un Discours apologétique, sollicité, ou au moins accepté par la Rochefoucauld pour sa première édition; 2º les Jugements des contemporains, également sollicités par lui 3; puis plusieurs pièces (numéros xII-xIX de l'Appendice) ayant trait, de près ou de loin, à son principal ouvrage. Enfin, ce volume est complété par une nouvelle Table alphabétique et analytique des OEuvres morales, c'est-à-dire des Maximes et des Réflexions diverses. En tête de cette Table, j'ai dit les raisons qui m'ont engagé à la faire.

Quant au texte de la présente édition, je n'ai pas à en parler longuement : on sait quelles sont les règles adoptées pour cette collection des *Grands écrivains de la*

^{1.} Voyez la Notice des Réflexions diverses , p. 271 et 272.

^{2.} Les trois autres Préfaces originales, celles de 1666, de 1671 et de 1675, donnent de légères différences, que nous avons relevées dans les notes des pages 29 et 30.

^{3.} Voyez p. 371 et 372.

France; rien n'y paraît qui n'ait été vérifié, soit sur les manuscrits quand il en existe, soit sur les éditions originales. Je n'ai pas davantage à parler de l'orthographe et de la ponetuation, si peu fixées au dix-septième siècle. que notre auteur lui-même en varie sans cesse; ici, comme dans tout le reste, je me suis conformé aux usages suivis pour l'uniformité de cette collection. Je n'insisterai pas non plus sur le travail d'annotation : tout en m'abstenant de discuter avec l'auteur, j'ai tâché de faire un commentaire perpétuel de son œuvre, comme on en use avec les auteurs grecs ou latins. Je m'y suis appliqué surtout à la confrontation, pour ainsi dire, de la Rochefoucauld avec lui-même, par de nombreux renvois entre ses pensées, et à sa confrontation avec les moralistes anciens ou modernes, par des rapprochements que j'ai multipliés autant que je l'ai pu.

Il me reste un agréable devoir à remplir, celui de remercier publiquement M. Ad. Regnier, directeur de cette collection des *Grands écrivains de la France*. A des connaissances presque universelles, il joint le tact littéraire le plus délicat; il juge de tout avec un discernement qui profite à ses collaborateurs, et l'érudition n'a rien ôté, chose rare, ni à la sûreté ni à la finesse de son goût. Qu'il veuille bien souffrir que je lui rende ici ce respectueux témoignage; sa modestie dépasserait son droit et empiéterait sur le mien, si elle s'opposait à la juste expression de ma reconnaissance.

D. L. GILBERT.

PORTRAIT

DU DUC

DE LA ROCHEFOUCAULD

FAIT PAR LUI-MÊME

(1659)

NOTICE.

Ce morceau, composé sans doute en 1658 ou dans les premiers jours de 1659, fut inséré dans le Recueil des portraits et éloges en vers et en prose, dédié à S. A. R. Mademoiselle (de Montpensier). Paris, Ch. de Sercy et Cl. Barbin, M.DC.LIX. Nous avons vu de ce recueil trois éditions de 1659, une in-4° et deux in-8°. V. Cousin, dans Madame de Sablé (p. 143, 2° édition), croit qu'il n'y en a qu'une qui contienne le portrait de la Rochefoucauld : « C'est, dit-il, en 1659 qu'il débuta devant le public avec son Portrait fait par lui-même, inséré dans une des éditions des Portraits de Mademoiselle. » Ce portrait manque en effet dans l'édition in-4°, intitulée: Divers portraits, imprimés en 1659 (sans nom de libraire et sans Achevé d'imprimer); il se trouve dans les deux éditions in-8°. Ces deux éditions, de grandeur inégale, sont, quant au contenu, identiques entre elles: mais elles diffèrent de l'édition in-4°, qui évidenment les a précédées. On a négligé dans les deux réimpressions, composées chacune de deux parties (tandis que l'in-4° n'en a qu'une), un certain nombre de portraits d'abord publiés, qui comptent entre les meilleurs, et on en a ajouté plusieurs qui sont fort bons, parmi d'autres qui sont fort médiocres.

Le portrait de la Rochefoucauld, intitulé: PORTRAIT DE M. R. D. (première et dernière lettres du nom) fait par lui-mème, est dans la seconde partie, aux pages 116-124 de la plus petite des deux éditions in-8°, aux pages 618-630 de la plus grande, dont la pagination se continue d'une partie à l'autre¹. Elles portent toutes deux: « Achevé d'imprimer le 25 janvier 1659. »

1. L'exemplaire de la plus grande, que nous avons examiné dans

4 PORTRAIT DE LA ROCHEFOUCAULD.

Nous avons vérifié notre texte sur l'une et sur l'autre, et n'avons remarqué entre elles que de très-rares et très-légères différences, que l'on trouvera dans les notes. L'abbé Brotier, en joignant le *Portrait* à son édition des *Maximes* (1789), y avait fait çà et là quelques changements, qui ont passé dans les éditions venues après la sienne, particulièrement dans celle de G. Duplessis (1853).

A la suite de ce *Portrait de la Rochefoucauld fait par luimême*, nous plaçons en appendice, comme une contre-partie assez piquante, celui qui se trouve dans les *Mémoires* du cardinal de Retz.

la bibliothèque de V. Cousin, a, en tête de la première partie, un frontispice, au bas duquel on lit cet autre titre: La Galerie des peintures, ou Recueil des portraits en vers et en prose.

PORTRAIT

DU DUC

DE LA ROCHEFOUCAULD

FAIT PAR LUI-MÊME.

Je suis d'une taille médiocre, libre, et bien proportionnée. J'ai le teint brun, mais assez uni; le front élevé et d'une raisonnable grandeur; les yeux noirs, petits, et enfoncés, et les sourcils noirs et épais, mais bien tournés. Je serois fort empêché à dire de quelle sorte j'ai le nez fait, ear il n'est ni camus, ni aquilin, ni gros, ni pointu, au moins à ce que je crois : tout ce que je sais, c'est qu'il est plutôt grand que petit, et qu'il descend un peu trop en bas 2. J'ai la bouche grande, et les lèvres assez ronges d'ordinaire, et ni bien ni mal taillées; j'ai les dents blanches, et passablement bien rangées. On m'a dit autrefois que j'avois un peu trop de menton: je viens de me tâter et3 de me regarder dans le miroir, pour savoir ce qui en est, et je ne sais pas trop bien qu'en juger. Pour le tour du visage, je l'ai ou earré, ou en ovale; lequel des deux, il me seroit fort difficile de le dire. J'ai les cheveux noirs, naturellement frisés, et avec cela assez épais et assez longs pour pouvoir prétendre en belle tête. J'ai quelque chose de chagrin et de fier dans

^{1.} Brotier et Duplessis ont remplacé à par de.

a. « Trop bas, » dans le texte de Brotier et dans celui de Duplessis.

^{3.} Les mots : « de me tâter et, » ont été omis par Brotier et par Duplessis.

la mine : cela fait croire à la plupart des gens que je suis méprisant, quoique je ne le sois point du tout. J'ai l'action fort aisée, et même i un peu trop, et jusques à faire beaucoup de gestes en parlant. Voilà naïvement comme je pense que je suis fait au dehors; et l'on trouvera, je crois, que ce que je pense de moi là-dessus n'est pas fort éloigné de ce qui en est. J'en userai avec la même fidélité dans ce qui me reste à faire de mon portrait; car je me suis assez étudié pour me bien connoître, et je ne manque² ni d'assurance pour dire librement ce que je puis avoir de bonnes qualités, ni de sincérité pour avouer franchement ce que j'ai de défauts3. Premièrement, pour parler de mon humeur, je suis mélancolique, et je le suis à un point que, depuis trois ou quatre ans 4, à peine m'a-t-on vu rire trois ou quatre fois. J'aurois pourtant, ce me semble, une mélancolie assez supportable et assez douce, si je n'en avois point d'autre que celle qui me vient de mon tempérament; mais il m'en vient tant d'ailleurs, et ce qui m'en vient me remplit de telle sorte l'imagination, et m'occupe si fort l'esprit, que la plupart du temps ou je rêve sans dire mot, ou je n'ai presque point d'attache à ce que je dis. Je suis fort resserré avec ceux que je ne connois pas, et je ne suis pas même extrêmement ouvert avec la plupart de ceux que je connois. C'est un défaut, je le sais bien, et je ne négligerai rien pour m'en corriger; mais comme un certain air sombre que j'ai dans le visage contribue à me faire paroître encore plus réservé que je ne le suis, et qu'il n'est pas en notre pouvoir de nous défaire d'un méchant

1. Il y a mêmes dans les deux éditions originales.

3. Voyez la maxime 202.

^{2.} A manque Brotier et Duplessis ont substitué manquerai.

^{4.} Voyez à ce sujet, ainsi que pour l'appréciation et l'explication de tout ce portrait, la Notice biographique.

air qui nous vient de la disposition naturelle des traits, je pense qu'après m'être corrigé au dedans, il ne laissera pas de me demeurer toujours de mauvaises marques au dehors. J'ai de l'esprit, et je ne fais point difficulté 1 de le dire; car à quoi bon faconner là-dessus? Tant biaiser et tant apporter d'adoucissement pour dire les avantages que l'on a, c'est, ce me semble, cacher un peu de vanité sous une modestie apparente 2, et se servir d'une manière bien adroite pour faire croire de soi beaucoup plus de bien que l'on n'en dit. Pour moi, je suis content qu'on ne me croie ni plus beau que je me fais, ni de meilleure humeur que je me dépeins, ni plus spirituel et plus raisonnable que je dirai que 3 je le suis. J'ai donc de l'esprit. encore une fois, mais un esprit que la mélancolie gâte; car encore que je possède assez bien ma langue, que j'aie la mémoire heureuse 4, et que je ne pense pas les choses fort confusément, j'ai pourtant une si forte application à mon chagrin, que souvent j'exprime assez mal ce que je veux dire. La conversation des honnêtes gens est un des plaisirs qui me touchent le plus. J'aime qu'elle soit sérieuse, et que la morale en fasse la plus grande partie; cependant je sais la goûter aussi quand elle est enjouée, et si je n'y dis pas beaucoup de petites choses pour rire, ce n'est pas du moins que je ne connoisse bien

1. Dans Brotier : « je ne fais point de difficulté. »

2. Voyez la maxime 149. — Montaigne (Essais, livre II, chapitre vi, édition J. V. le Clere, 1866, tome II, p. 70): « De dire moins de soy qu'il n'y en a, c'est sottise, non modestie. » — Mme de Sablé (édition de 1678, maxime 17): « C'est une force d'esprit d'avouer sincèrement nos défauts et nos perfections; et c'est une foiblesse de ne pas demeurer d'accord du bien ou du mal qui est en nous. »

3. Brotier et Duplessis ont omis : « je dirai que. »

4. Dans l'édition de 1659, petit in-8°: « que j'aie la mémoire assez heureuse. »

5. Dans Brotier et dans les éditions suivantes : « et si je ne dis pas. »

ce que valent les bagatelles bien dites, et que je ne trouve fort divertissante cette manière de badiner, où il y a certains esprits prompts et aisés qui réussissent si bien. J'écris bien en prose, je fais bien en vers, et si j'étois sensible à la gloire qui vient de ce côté-là, je pense qu'avec peu de travail je pourrois m'acquérir assez de réputation.

J'aime la lecture en général; celle où il se trouve quelque chose qui peut façonner l'esprit et fortifier l'ame est celle que j'aime le plus; surtout j'ai une extrême satisfaction à lire avec une personne d'esprit; car de cette sorte on réfléchit à tous moments sur ce qu'on lit, et des réflexions que l'on fait il se forme une conversation la plus agréable du monde et la plus utile. Je juge assez bien des ouvrages de vers et de prose que l'on me montre; mais j'en dis peut-être mon sentiment avec un peu trop de liberté. Ce qu'il y a encore de mal en moi, c'est que j'ai quelquesois une délicatesse trop scrupuleuse et une critique trop sévère. Je ne hais pas à entendre 2 disputer, et souvent aussi je me mêle assez volontiers dans la dispute; mais je soutiens d'ordinaire mon opinion avec trop de chaleur, et lorsqu'on défend un parti injuste contre moi, quelquefois, à force de me passionner pour celui de la raison 3, je deviens moi-même fort peu raisonnable. J'ai les sentiments vertueux, les inclinations belles, et une si forte envie d'être tout à fait honnête homme 4, que mes amis ne me sauroient faire un plus grand plaisir que de m'avertir sincèrement de mes

1. Treuve dans l'édition de 1659, petit in-8°.

3. Brotier et Duplessis : « pour la raison. » — Voyez plus loin,

p. 284, note 3.

^{2.} Dans l'édition de Duplessis: « Je ne hais pas entendre. » — Dans la Galerie des portraits publiée par M. Éd. de Barthélemy: « Je ne hais pas à entendre » a été remplacé par : « Je ne tiens pas à entendre. »

^{4.} Malgré le voisinage des mots sentiments vertueux et inclinations belles, honnéte homme est pris ici dans l'acception, ordinaire au dix-

défauts. Ceux qui me connoissent un peu particulièrement, et qui ont eu la bonté de me donner quelquefois des avis là-dessus, savent que je les ai toujours recus avec toute la joie imaginable, et toute la soumission d'esprit que l'on sauroit desirer 1. J'ai toutes les passions assez douces et assez réglées : on ne m'a presque jamais vu en colère, et je n'ai jamais en de haine pour 2 personne. Je ne suis pas pourtant incapable de me venger, si l'on m'avoit offensé, et qu'il y allât de mon honneur à me ressentir de l'injure qu'on m'auroit faite. Au contraire, ie suis assuré que le devoir feroit si bien en moi l'office de la haine, que je poursuivrois ma vengeance avec encore plus de vigueur qu'un autre 3. L'ambition ne me travaille point. Je ne crains guère de choses, et ne crains aucunement la mort 4. Je suis peu sensible à la pitié, et je voudrois ne l'y être point du tout. Cependant il n'est rien que je ne fisse pour le soulagement d'une personne affligée; et je crois effectivement que l'on doit tout faire, jusques à lui témoigner même beaucoup de compassion de son mal; car les misérables sont si sots, que cela leur fait le plus grand bien du monde. Mais je tiens aussi qu'il faut se contenter d'en témoigner, et se garder soigneusement d'en avoir. C'est une passion qui n'est bonne à rien au dedans d'une âme bien faite, qui ne sert qu'à affoiblir le cœur, et qu'on doit laisser au peuple 5, qui n'exécutant jamais rien par raison, a besoin

septième siècle, d'homme bien élevé, de galant homme. Nous retrouverous souvent cette expression dans le même sens.

I. Voyez les maximes 283 et 639.

2. L'édition de Duplessis substitue contre à pour.

3. Montaigne est d'humeur plus accommodante (Essais, livre III, chapitre XII, vers la fiu) : « le ne hais personne, et suis si lasche à offenser, que, pour le service de la raison mesme, ic ne le puis faire. »

4. Voyez la maxime 50%.

5. Voyezla maxime 264, et, plus loin, p. 285, note 4. — α Qu'on

de passions pour le porter à faire les choses. J'aime mes amis, et je les aime d'une façon que je ne balancerois pas un moment à sacrifier mes intérêts aux leurs. J'ai de la condescendance pour eux; je souffre patiemment leurs mauvaises humeurs ¹ et j'en excuse facilement toutes choses ²; seulement je ne leur fais pas beaucoup de caresses, et je n'ai pas non plus de grandes inquiétudes en leur absence. J'ai naturellement fort peu de curiosité pour la plus grande partie de tout ce qui en donne aux autres gens. Je suis fort secret, et j'ai moins

doit laisser au peuple, » c'est-à-dire au vulgaire, à ceux qui par la condition, les sentiments, le défaut de culture, sont gens du commun. C'est la doctrine des stoïciens, ainsi que le rappelle Montaigne (Essais, livre I, chapitre 1): « Ils veulent qu'on secoure les affligez, mais non pas qu'on flechisse et compatisse auecques eulx. » — Ciceron (Tusculanæ Quæstiones, livre IV, chapitre xxvi): At etiam utile est misereri. Cur misereare potius, quam feras opem, si id facere possis? An sine misericordia liberales esse non possumus? a Mais (disent les péripatéticiens) la pitié est utile. Au lieu de prendre pitié d'un malhenreux, que ne l'assistez-vous plutôt, si vous le pouvez? A-t-on besoin d'être touché, pour se montrer secourable? » - Sénèque (de Clementia, livre II, chapitre IV): Ad rem pertinet quærere hoc loco quid sit misericordia; plerique enim ut virtutem eam laudant At hæc vitium animi est. « C'est le cas de rechercher ici ce que c'est que la pitié; car le vulgaire la vante comme une vertu.... Ce n'est pourtant qu'un défaut de l'ame. » - Misericordiam.... vitabunt; est enim vitium pusilli animi, ad speciem alienorum malorum succidentis. (Ibidem, chapitre v.) « On évitera la pitié; car c'est le défaut d'une âme faible, qui succombe au spectacle des maux d'autrui. » -Charron (de la Sagesse, livre I, chapitre xxxII, édition de 1632) abonde dans le sens de Cicéron, de Sénèque et de la Rochefoucauld : C'est « vne passion d'ame foible, vne sotte et feminine pitié, qui vient de mollesse, trouble d'esprit ; loge volontiers aux femmes. » Cependant son maître, Montaigne, avait dit (Essais, livre I, chapitre 1): « l'ay vue merueilleuse lascheté vers la misericorde et mansueinde. »

1. « Leur mauvaise humeur, » au singulier, dans le texte de Duplessis et dans celui de M. Éd. de Barthélemy.

2. Ce membre de phrase : « et j'en excuse, etc., » manque dans les éditions de Brotier et de Duplessis.

de difficulté que personne à taire ce qu'on m'a dit en confidence2. Je suis extrêmement régulier à ma parole: je n'y manque jamais, de quelque conséquence que puisse être ce que j'ai promis, et je m'en suis fait toute ma vie une obligation indispensable. J'ai une civilité fort exacte parmi les femmes, et je ne crois pas avoir jamais rien dit devant elles qui leur ait pu faire de la peine. Quand elles ont l'esprit bien fait, j'aime mieux leur conversation que celle des hommes : on y trouve une certaine douceur qui ne se rencontre point parmi nous; et il me semble outre cela qu'elles s'expliquent avec plus de netteté, et qu'elles donnent un tour plus agréable aux choses qu'elles disent. Pour galant3, je l'ai été un peu autrefois; présentement je ne le suis plus, quelque jeune que je sois4. J'ai renoncé aux fleurettes. et je m'etonne seulement de ce qu'il y a encore taut d'honnêtes gens qui s'occupent à en débiter. J'approuve extrèmement les belles passions; elles marquent la grandeur de l'âme, et quoique dans les inquiétudes qu'elles donnent il y ait quelque chose de contraire à la sévère sagesse, elles s'accommodent si bien d'ailleurs avec la plus austère vertu, que je crois qu'on ne les sauroit condamner avec justice. Moi qui connois tout ce qu'il y a de délicat et de fort dans les grands sentiments de l'amour, si jamais je viens à aimer, ce sera assurément de cette sorte; mais de la facon dont je suis, je ne crois pas que cette connoissance que j'ai me passe jamais de l'esprit an cœur.

2. Voyez la 5º des Réflexions diverses.

4. L'auteur avait en 1658 quarante-cinq ans.

^{1.} Dans le texte de Duplessis : « et j'ai moins difficulté. »

^{3.} Il y a galand, par un d, dans les deux éditions in-80 de 1659.



PORTRAIT

DU DUC

DE LA ROCHEFOUCAULD,

PAR LE CARDINAL DE RETZ1.

IL y a toujours eu du je ne sais quoi en tout M. de la Rochefoucauld : il a voulu se mêler d'intrigue, dès son enfance, et dans un temps où il ne sentoit pas les petits intérêts, qui n'ont jamais été son foible, et où il ne connoissoit pas les grands, qui, d'un autre sens, n'ont pas été son fort; il n'a jamais été capable d'aucune affaire, et je ne sais pourquoi, car il avoit des qualités qui eussent suppléé, en tout autre, celles qu'il n'avoit pas2. Sa vue n'étoit pas assez étendue, et il ne voyoit pas même tout ensemble ce qui étoit à sa portée; mais son bon sens, et très-bon dans la spéculation, joint à sa douceur, à son insinuation et à sa facilité de mœurs, qui est admirable, devoit compenser 5 plus qu'il n'a fait le défaut de sa pénétration. Il a toujours eu une irrésolution habituelle, mais je ne sais même à quoi attribuer cette irrésolution : elle n'a pu venir en lui de la fécondité de son imagination, qui n'est rien moins que vive; je ne la puis donner à la stérilité de son jugement, car, quoiqu'il ne l'ait pas exquis dans l'action, il a un bon fonds de raison: nous voyons les effets de cette irrésolution, quoique nous n'en connoissions pas la cause. Il n'a jamais été guerrier, quoiqu'il fût très-

3. Il y avait d'abord : recompenser, mais re a été effacé.

Ce portrait, comme nous l'avons dit, est tiré des Mémoires du Cardinal.
 Le texte a été vérifié sur le manuscrit autographe de la Bibliothèque impériale (fonds français 10 325, p. 736-739).

^{2.} Ici, sur le manuscrit de la Bibliothèque impériale, se trouve, soigneusement biffé, ce court passage, que le Cardinal a récrit, en changeant est en et, un peu plus bas : « Mais son bon sens est très-bon dans la spéculation. »

14 PORTRAIT DE LA ROCHEFOUCAULD.

soldat'; il n'a jamais été par lui-même bon courtisan, quoiqu'il ait eu toujours bonne intention de l'être; il n'a jamais été bon homme de parti, quoique toute sa vie il y ait été engagé. Cet air de honte et de timidité que vous lui voyez dans la vie civile, s'étoit tourné, dans les affaires, en air d'apologie; il croyoit toujours en avoir besoin : ce qui, joint à ses Maximes, qui ne marquent pas assez de foi en la vertu, et à sa pratique, qui a toujours été de chercher à sortir des affaires avec autant d'impatience qu'il y étoit entré, me fait conclure qu'il eût beaucoup mieux fait de se connoître, et de se réduire à passer, comme il l'eût pu, pour le courtisan le plus poli ² qui eût paru dans son siècle.

1. « Soldat se dit aussi de tout homme de guerre qui est brave. » (Dictionnaire de Furetière, 1690.)

2. Le Cardinal avait d'abord ajouté ici : α et pour le plus honnête homme à l'égard de la vie commune; » mais il a ensuite supprimé ces mots.

PORTRAIT

 $D\mathbf{U}$

CARDINAL DE RETZ

PAR LA ROCHEFOUCAULD

(1675)



NOTICE.

CE Portrait du cardinal de Retz par la Rochefoucauld peut être considéré comme une sorte de réplique au Portrait de la Rochefoucauld par le cardinal de Retz, que nous avons donné ci-dessus, aux pages 13 et 14. Il a paru, pour la première fois, dans le tome III, p. 60-63¹, de l'édition des Lettres de Mme de Sévigné, publiée en 1754 par le chevalier de Perrin². On peut supposer que Perrin a fait imprimer ce portrait de Retz d'après la copie même qui se trouvait dans la correspondance de Mmes de Sévigné et de Grignan. Il dit en note : « Comme ce portrait n'a été imprimé ni dans la Galerie des peintures, ni dans les *Mémoires* de Mademoiselle, où sont insérés la plupart des portraits qui furent faits dans ce temps-là, on a présumé que celui-ci seroit vu avec d'autant plus de plaisir qu'il est fait de main de maître. » Mme de Sévigné écrit à sa fille, en le lui envoyant le 19 juin 1675 3 : « Voilà un trait qui s'est fait brusquement sur le Cardinal : celui qui l'a fait n'est pas son intime ami; il n'a aucun dessein qu'il le voie, ni que cet écrit coure; il n'a point prétendu le louer. Il m'a paru bon par toutes ces raisons : je vons l'envoie et vous prie de n'en donner aucune copie. On est si lassé de louanges en face, qu'il y a du ragoût à pouvoir être assuré qu'on n'a pas eu dessein de vous faire plaisir, et que voilà ce qu'on dit, quand on dit la vérité toute nue, toute naïve. » Elle écrit encore, le 3 juillet suivant4: « Ce qui me le fit trouver bon, et le montrer au Car-

1. Pages 50-52 dans l'édition petit format.

3. Tome III, p. 485 et 486. — 4. Tome III, p. 505.

^{2.} Dans l'édition qui fait partie de la collection des *Grands écrivains de la France*, on trouvera ce portrait au tome III, p. 486-488.

dinal, c'est qu'il n'a jamais été fait pour être vu. C'étoit un secret que j'ai forcé, par le goût que je trouve à des louanges en absence, par un homme qui n'est ni intime ami, ni flatteur. Notre cardinal trouva le même plaisir que moi à voir que c'étoit ainsi que la vérité forcoit à parler de lui, quand on ne l'aimoit guère, et qu'on croyoit qu'il ne le sauroit jamais. » - On s'est étonné (voyez le tonie III des Lettres de Mme de Sévigné, p. 505, note 17) que le cardinal de Retz ait pu trouver du plaisir à lire un tel portrait, et l'on s'est demandé si celui que Perrin a publié est bien le même que Mme de Sévigné a envoyé à sa fille. En effet, c'est une objection qui se présente naturellement à l'esprit. Il faut le remarquer cependant : outre que, devant Mme de Sévigné, le Cardinal devait, comme on dit, faire contre fortune bon cœur, il pouvait aussi se trouver satisfait, au moins relativement, car un ennemi, ou, en tout cas, un juge aussi redoutable pour lui que l'était la Rochefoucauld, aurait pu le maltraiter davantage. Pour moi, après une étude attentive du fond et de la forme de ce morceau, je n'hésite pas à le laisser à l'auteur des Maximes. Aucun contemporain, je crois, n'était en état de l'écrire avec cette précision et cette force, voilà quant à la forme; et quant au fond, on va trouver, dans les notes qui suivent, plusieurs passages des Mémoires et des Maximes où mêmes pensées se retrouvent, quelquefois en mêmes termes.

PORTRAIT

DU

CARDINAL DE RETZ.

Paul de Gondi, cardinal de Retz, a beaucoup d'élévation, d'étendue d'esprit, et plus d'ostentation 1 que de vraie grandeur de courage. Il a une mémoire extraordinaire; plus de force que de politesse dans ses paroles; l'humeur facile 2, de la docilité 3 et de la foiblesse à souffrir les plaintes et les reproches de ses amis; peu de piété, quelques apparences de religion. Il paroît ambitieux sans l'être; la vanité, et ceux qui l'ont conduit lui ont fait entreprendre de grandes choses, presque toutes opposées à sa profession; il a suscité les plus grands désordres de l'État, sans avoir un dessein formé de s'en prévaloir 4, et bien loin de se déclarer ennemi du car-

1. La Rochefoncauld, dans ses *Mémoires*, dit, en parlant du cardinal de Retz: « Il avoit de l'élévation et de l'esprit; » et un peu plus loin : « Il avoit de l'orgueil et de la fierté. »

2. Nous lisons de même dans la partie des Mémoires que nous

venons de eiler : « Son humeur étoit facile. »

3. Dans l'édition des *Mémoires de Retz*, de M. Champollion-Figeac, on a imprimé : *solidité*, au lieu de *docilité*. — Mme de Sévigné, dans une lettre à sa fille (tome V, p. 519), dit à peu près de même, en parlant du Cardinal : « Jamais je n'ai vu un cœur si aisé à gouverner.»

4. On peut croire que l'auteur pensait an cardinal de Retz, lorsqu'il écrivait les maximes 160 et 343 : « Quelque éclatante que soit une action, elle ne doit pas passer pour grande lorsqu'elle n'est pas l'effet d'un grand dessein. » — « Pour être un grand homme, il faut savoir profiter de toute sa fortune. »

dinal Mazarin pour occuper sa place, il n'a pensé qu'à lui paroître redoutable, et à se flatter de la fausse vanité de lui être opposé. Il a su néanmoins 1 profiter avec habileté des malheurs publics pour se faire cardinal; il a souffert sa prison avec fermeté, et n'a dù sa liberté qu'à sa hardiesse². La paresse³ l'a soutenu avec gloire, durant plusieurs années, dans l'obscurité d'une vie errante et cachée. Il a conservé l'archevêché de Paris, contre la puissance du cardinal Mazarin: mais après la mort de ce ministre, il s'en est démis, sans connoître ce qu'il faisoit, et sans prendre cette conjoneture pour ménager les intérêts de ses amis et les sieus propres. Il est entré dans divers conclaves, et sa conduite a toujours augmenté sa réputation 4. Sa pente naturelle est l'oisiveté; il travaille néanmoins avec activité dans les affaires qui le pressent, et il se repose avec nonchalance quand elles sont finies. Il a une grande présence d'esprit, et il sait tellement tourner à son avantage les occasions que la fortune lui offre 5, qu'il semble qu'il les ait prévues et desirées. Il aime à raconter; il veut éblouir indifféremment tous ceux qui l'écoutent par des aventures extraordinaires, et souvent son imagination lui fournit plus que sa mémoire. Il est faux dans la plupart de ses qualités 6, et ce qui a le plus

1. Néanmoins est omis dans la petite édition de Perrin.

2. On sait avec quelle hardiesse le Cardinal s'échappa, en 1654,

de la prison où il était retenu à Nantes.

3. Voyez, en consultant la *Table* des *Maximes*, les diverses réflexions de l'auteur sur la *paresse*, qui pour lui est synonyme d'indolence.

4. En effet le Cardinal joua un grand rôle dans plusieurs conclaves; il contribua particulièrement, en 1655, à l'élection du pape Alexandre VII, comme plus tard, en 1676, il contribua à celle d'Innocent XI.

5. Voyez les maximes 57 et 60.

6. C'est-à-dire, ses qualités ne sont qu'en apparence. — Voyez la maxime 166 et la 13° des Réflexions diverses.

contribué à sa réputation, est de savoir donner un beau jour à ses défauts 1. Il est insensible à la haine et à l'amitié, quelques soins qu'il ait pris de paroître occupé de l'une ou de l'autre; il est incapable d'envie et d'avarice², soit par vertu, soit par inapplication. Il a plus emprunté de ses amis qu'un particulier ne pouvoit espérer de leur pouvoir rendre; il a senti de la vanité à trouver tant de crédit, et à entreprendre de s'acquitter 3. Il n'a point de goût, ni de délicatesse; il s'amuse à tout, et ne se plaît à rien; il évite avec adresse de laisser pénétrer qu'il n'a qu'une légère connoissance de toutes choses. La retraite qu'il vient de faire 4 est la plus éclatante et la plus fausse action de sa vie; c'est un sacrifice qu'il fait à son orgueil, sous prétexte de dévotion : il quitte la cour, où il ne peut s'attacher, et il s'éloigne du monde, qui s'éloigne de lui.

1. Voyez les maximes 162 et 354. — Dans ses Mémoires, l'auteur ajoute : « Il savoit feindre des vertus qu'il n'avoit pas. »

2. Dans les Mémoires : « Son humeur étoit.... désintéressée. »

3. C'est en 1675, l'année même où ce portrait fut composé, que le Cardinal entreprit de s'acquitter envers ses créanciers en allant vivre dans la retraite. Il s'acquitta en effet. Mme de Sévigné écrit à Bussy, le 27 juin 1678 (tome V, p. 459): « Vous savez qu'il s'est acquitté de onze cent mille écus. »

4. La Rochefoucauld parle sans doute de la résolution que Retz avait prise de se retirer à l'abbaye de Saint-Mihel, et qu'il exécuta en juin 1675, dans le temps même où Mme de Sévigné envoyait le présent portrait à Mme de Grignan: voyez les Lettres de Mme de Sévigné, tome V, p. 482. Quelques mois plus tard, le pape lui ordonua de quitter Saint-Mihel pour aller vivre à Commercy. Il s'était démis depuis plusieurs années de l'archevêché de Paris; il voulut aussi renoucer à son chapeau de cardinal, mais le pape et le Roi exigèrent qu'il le gardât.



RÉFLEXIONS OU SENTENCES

ЕТ

MAXIMES MORALES



PRÉFACE

DE LA PREMIÈRE ÉDITION (1665)1.

AVIS AU LECTEUR.

Voici un portrait du cœur de l'homme que je donne au public, sous le nom de *Réflexions ou Maximes morales*². Il court fortune de ne plaire pas à tout le monde, parce qu'on trouvera peut-être qu'il ressemble trop, et qu'il ne

1. Contrairement à l'usage suivi dans cette collection des Grands écrivains de la France, nous ne donnons pas de notice particulière sur les Maximes. Ce qu'on en pourrait dire ici ferait double emploi avec les renseignements que nous fournissons, aussi complets qu'il nous a été possible, dans les Notices biographique et bibliographique. La seconde moitié de la vie de la Rochefoucauld est à peu près vide d'événements; en ôter ce qui concerne la composition et la publication de ses ouvrages, ce serait réduire a rien sa biographie.

2. Le titre complet de cette première édition, et de toutes celles qui ont été publiées du vivant de l'auteur (a), est : Réflexions ou Sentences et Maximes morales. — « Ce titre est singulier, dit l'abbé Brotier; et cependant le due de la Rochefoucauld n'en devoit pas mettre d'autre. Mme de la Fayette, qui s'intéressoit à l'ouvrage plus que l'auteur même, avoit consulté quantité de personnes (b). Le savant Huet prétendoit que ce n'étoit point des maximes. D'autres y voyoient des réflexions, des sentences. Pour ne point trancher en maître et laisser à

(a) A l'exception d'une des quatre de 1665, une contrefaçon évidemment, qui est intitulée : Réflexions morales de Monsieur de L. R. Foucaut. C'est la seule qui porte ainsi le nom de l'auteur.

(b) Nous pensons que Brotier se trompe, au moins en ce qui concerne la première édition des Maximes (1665): c'est plus tard que Mme de la Fayette s'intéressa à l'ouvrage autant qu'à l'auteur même. Voyez la Notice biographique.

flatte pas assez. Il y a apparence que l'intention du peintre n'a jamais été de faire paroître cet ouvrage, et qu'il seroit encore renfermé dans son cabinet, si une méchante copie qui en a couru, et qui a passé même, depuis quelque temps, en Hollande⁴, n'avoit obligé un de ses amis de ni'en donner une autre, qu'il dit être tout à fait conforme à l'original; mais toute correcte qu'elle est, possible n'évitera-t-elle pas la censure de certaines personnes qui ne peuvent souffrir que l'on se mêle de pénétrer dans le fond de leur cœur, et qui croient être en droit d'empêcher que les autres les connoissent, parce qu'elles ne veulent pas se connoître elles-mêmes 2. Il est vrai que, comme ces Maximes sont remplies de ces sortes de vérités dont l'orgueil humain ne se peut accommoder, il est presque impossible qu'il ne se soulève contre elles, et qu'elles ne s'attirent des censeurs³. Aussi, est-ce pour eux que je mets ici une Lettre que l'on m'a donnée, qui a été faite depuis que le manuscrit a paru⁵,

chacun ses idées, le duc de la Rochefoucauld a très-bien fait de faire connoître cette variété d'idées et de jugements. Le public a prononce en faveur des *Maximes*. » (Observations sur les Maximes, p. 207 et 208.)

1. L'histoire de cette copie infidèle n'a jamais pu être éclaircie, et il y a tout lieu de croire que c'était un simple prétexte dont un grand seigneur comme la Rochefoucauld avait besoin pour donner au public un livre même anonyme. Si une copie avait couru jusqu'en Hollande, on n'eût pas manqué de l'y imprimer immédiatement, comme on s'était hâté de faire, en 1662, pour les Mémoires de notre auteur; or il ne reste pas trace d'une édition hollandaise antérieure à la première édition française.

2. Vovez la maxime 119.

3. Voyez, à l'Appendice de ce volume, les Jugements des contemporains sur les Maximes.

4. C'est le *Discours* faussement attribué, selon nous, à Segrais. Voyez la notice de ce *Discours* à l'*Appendice* de ce volume.

5. C'est-à-dire depuis que le manuscrit a été communiqué à diverses personnes. Voyez la Notice biographique.

et dans le temps que chacun se mêloit d'en dire son avis. Elle m'a semblé assez propre pour répondre aux principales difficultés que l'on peut opposer aux Réflexions, et pour expliquer les sentiments de leur auteur; elle suffit pour faire voir que ce qu'elles contiennent n'est autre chose que l'abrégé d'une morale conforme aux pensées de plusieurs Pères de l'Église, et que celui qui les a écrites a cu beaucoup de raison de croire qu'il ne pouvoit s'égarer en suivant de si bons guides, et qu'il lui étoit permis de parler de l'homme comme les Pères en ont parlé. Mais si le respect qui leur est dù n'est pas capable de retenir le chagrin des critiques, s'ils ne font point de scrupule de condamner l'opinion de ces grands hommes en condamnant ce livre, je prie le lecteur de ne les pas imiter, de ne laisser point entraîner son esprit au premier mouvement de son cœur, et de donner ordre, s'il est possible, que l'amour-propre ne se mêle point dans le jugement qu'il en fera; car s'il le consulte, il ne faut pas s'attendre qu'il puisse être favorable à ces Maximes : comme elles traitent l'amour-propre de corrupteur de la raison, il ne manquera pas de prévenir l'esprit contre elles. Il faut donc prendre garde que cette prévention ne les justifie, et se persuader qu'il n'y a rien de plus propre à établir la vérité de ces Réflexions que la chaleur et la subtilité que l'on témoignera pour les combattre¹: en effet il sera difficile de faire croire à tout homme de bon sens que l'on les condamne par d'autre motif que par celui de l'intérêt caché, de l'orgueil et de l'amour-propre. En un mot, le meilleur parti que le lecteur ait à prendre est de se mettre d'abord dans l'esprit qu'il n'y a aucune de ces Maximes qui le regarde en particulier, et qu'il en est seul excepté, bien qu'elles

^{1.} Voyez les maximes 517 et 524.

paroissent générales 1; après cela, je lui réponds qu'il sera le premier à y souscrire, et qu'il eroira qu'elles font encore grâce au cœur humain. Voilà ce que j'avois à dire sur cet écrit en général; pour ce qui est de la méthode que l'on y eût pu observer, je crois qu'il eût été à desirer que chaque maxime eût eu un titre du sujet qu'elle traite, et qu'elles eussent été mises dans un plus grand ordre; mais je ne l'ai pu faire sans renverser entièrement celui de la copie qu'on m'a donnée 2; et comme il y a plusieurs maximes sur une même matière, ceux à qui j'en ai demandé avis ont jugé qu'il étoit plus expédient de faire une Table, à laquelle on aura recours pour trouver celles qui traitent d'une même chose.

r. Sans parler de divers passages de cette préface qui répètent plusieurs maximes, Duplessis fait remarquer avec raison (p. 237) que cette phrase, α ingénieusement ironique, suffirait seule pour prouver que la Rochefoucauld lui-même est l'auteur de cet Avis au lecteur.»

2. Cette raison ne paraît guère satisfaisante. Voyez ce que nous disons à ce sujet, en appréciant le livre des Maximes, dans la Notice biographique.

PRÉFACE

DE LA CINQUIÈME ÉDITION (1678)1.

LE LIBRAIRE AU LECTEUR.

Cette cinquième édition des *Réflexions morales* est augmentée de plus de cent nouvelles maximes ², et plus exacte que les quatre premières ². L'approbation que le

1. Cette préface est presque entièrement conforme à celle de la 4° édition (1675), et elle diffère peu de celles des 2° et 3° (1666 et 1671).

2. Il y en avait 317 dans la 1^{re} édition a); 302 seulement dans la 2^e, en y comprenant la réflexion sur la mort, non numérotée dans

la 1^{re}; 341 dans la 3^e; 413 dans la 4^e; 504 dans la 5^e.

- 3. Var.: Cette quatrième édition des Réflexions morales est encore beaucoup plus ample et plus exacte que les trois premières. (1675.) Voici une troisième édition des Réflexions morales, que vous tronverez plus ample et plus exacte que les deux premières. Vons pouvez en faire tel jugement que vous voudrez, je ne me mettrai point en peine de vous prévenir en leur faveur (b). Si elles sont telles que je les crois, on ne pourroit leur faire plus de tort que de se persuader qu'elles eussent besoin d'apologie. (1671.) Mon cher lecteur, voici une seconde édition des Réflexions morales, que vous trouverez sans donte plus correcte et plus exacte en toutes façons que n'a été la première. Ainsi vous pouvez maintenant en faire tel jugement que vous voudrez, sans que je me mette en peine de tâcher à vous prévenir en leur faveur, puisque si clles sont telles que je le crois, on ne pourroit leur faire plus de tort que de se persuader qu'elles eussent besoin d'apologie. (1666.)
- (a) La dernière, il est vrai, est numérotée 316; mais il y a deux maximes portant le numéro 302. Si l'on tenait compte de la réflexion sur la mort, qui se trouve, sans numéro, à la fin du volume, la première édition comprendrait en réalité 318 maximes.

(b) L'auteur lui-même a fait justice, en la supprimant, de cette

boutade à la Scudéry.

public leur a donnée est au-dessus de ce que je puis dire en leur faveur, et si elles sont telles que je les crois, comme j'ai sujet d'en être persuadé, on ne pourroit leur faire plus de tort que de s'imaginer qu'elles eussent besoin d'apologie 1. Je me contenterai de vous avertir de deux choses : l'une, que par le mot d'intérêt, on n'entend pas toujours un intérêt de bien, mais le plus souvent un intérêt d'honneur ou de gloire; et l'autre (qui est comme le fondement de toutes ces Réflexions), que celui 2 qui les a faites n'a considéré les hommes que dans cet état déplorable de la nature corrompue par le péché, et qu'ainsi la manière dont il parle de ce nombre infini de défauts qui se rencontrent dans leurs vertus apparentes, ne regarde point ceux que Dieu en préserve par une grâce particulière 3.

Pour ce qui est de l'ordre de ces Réflexions, on n'aura pas de peine à juger 4 que, comme elles sont toutes sur des matières différentes, il étoit difficile d'y en observer; et bien qu'il y en ait plusieurs sur un même sujet, on n'a pas cru les devoir toujours 5 mettre de suite, de crainte d'ennuyer le lecteur; mais on les trouvers dans la Table.

1. Aussi la Rochefoucauld a-t-il supprimé, dès la 2º édition, le long Discours apologétique (voyez ci-dessus, p. 26, note 4); mais il n'en reste pas moins que, pour la 1º édition, il avait accepté, et sans doute sollicité, cette apologie, comme il avait sollicité de Mme de Sablé, et retouché de sa main, un article pour le Journal des Savants (voyez à l'Appendice de ce volume).

2. VAR. : et l'autre, qui est la principale et comme le fondement

de toutes ces Réflexions, est que celui... (1666.)

3. On l'a vu dans la préface qui précède, l'auteur, dès sa première édition, s'était mis en règle avec l'Église, mais sous une autre forme.

4. VAR.: vous n'aurez pas de peine à juger, mon cher lecteur....

5. Le mot toujours n'est pas dans la 2e édition (1666), non plus que dans la 3e (1671).

RÉFLEXIONS MORALES.

Nos vertus ne sont le plus souvent que des vices déguisés 1. (ÉD. 4.)

I

Ce que nous prenons pour des vertus n'est souvent qu'un assemblage de diverses actions et de divers intérèts que la fortune ou notre industrie savent arranger², et ce n'est pas toujours par valeur et par chasteté que les hommes sont vaillants et que les femmes sont chastes. (ÉD. 2^{*3}.)

П

L'amour-propre est le plus grand de tous les flatteurs 4. (ép. 1.)

1. Cette maxime-épigraphe, résumé de tout le livre, ne date que de la 4º édition (1675). — Brotier (Observations sur les Maximes, p. 210) cite à ce propos Bossuet (Oraison funèbre de la princesse Palatine, tome XVIII, p. 458, édition de Versailles): « Elle croyoit voir partout dans ses actions un amour-propre déguisé en vertu....» — Voyez la maxime 607.

2. Var.: de diverses actions que la fortune arrange comme il lui plait. (1666 et 1671.) — La fin de la maxime: « et ce n'est pas toujours, etc., » date de la 4º édition (1675). — Rapprochez des maximes 169, 204, 205, 213, 215, 220, 333, 380 et 631. — Au lieu de cette pensée, la 1ºe édition (1665) donnait la longue définition de l'amour-propre (maxime 563).

3. Les maximes marquées à la fin d'un astérisque sont celles que

l'auteur a retouchées.

4. Voyez les maximes 303 et 600.

Ш

Quelque découverte que l'on ait faite dans le pays de l'amour-propre, il y reste encore bien des terres inconnues 4. (ÉD. 1*.)

IV

L'amour-propre est plus habile que le plus habile homme du monde ². (ÉD. 1.)

\mathbf{V}

La durée de nos passions ne dépend pas plus de nous que la durée de notre vie 3. (ÉD. 1.)

VI

La passion fait souvent un fou du plus habile homme et rend souvent les plus sots habiles. (ÉD. 1*.)

1. Var.: il reste b'en encore des terres inconnues. (1665 et 1666.)

— « Le pays de l'amour-propre, terres inconnues; ces expressions ne me paroissent pas nobles, » dit Vauvenargues (OEuvres posthumes et OEuvres inédites, édition D. L. Gilbert, Paris, Furne, 1857, p. 76). Voyez, dans la présente collection des Grands écrivains de la France, le Lexique de Corneille, tome II, p. 13 et 14.

2. Vauvenargues (p. 76) répond à cette maxime : « L'amour-propre le plus habile fait beaucoup de fautes contre ses vrais intérêts. » — Mme de Sablé objecte de son côté (maxime 28) : « L'amour-propre se trompe, nième par l'amour-propre, en faisant voir dans ses intérêts

une si grande indifférence pour ceux d'autrui, etc. »

Rapprochez des maximes 122, 297, 564 et 638.
 VAR.: un sot. (Manuscrit.) — un fol. (1666.)

5. Var. La passion fait souvent du plus habile homme un fol, et rend quasi toujours.... (1665.)

VII

Ces 1 grandes et éclatantes actions qui éblouissent les yeux sont représentées par les politiques comme les effets des grands desseins², au lieu que ce sont d'ordinaire les effets de l'humeur et des passions. Ainsi la guerre d'Auguste et d'Antoine, qu'on rapporte à l'ambition qu'ils avoient de se rendre maîtres du monde, n'étoit peut-être qu'un effet de jalousie 3. (ép. 1*.)

VIII

Les passions sont les seuls orateurs qui persuadent toujours. Elles sont comme un art de la nature dont les règles sont infaillibles 4; et l'homme le plus simple qui a de la passion persuade mieux que le plus éloquent qui n'en a point. (Ép. 1 *.)

IX

Les passions ont une injustice et un propre intérêt qui fait qu'il est dangereux de les suivre, et qu'on s'en doit défier 5, lors même qu'elles paroissent les plus raisonnables 6. (ÉD. 1 *.)

- 1. VAR.: Les. (1665.) 2. VAR.: des grands intérêts. (1665.)
- 3. La 1re édition (1665) disait affirmativement : « étoit un effet de jalousie. » — Vauvenargues répond à la Rochefoucauld (p. 77): « La jalousie d'Auguste et d'Antoine n'étant probablement fondée que sur ce qu'ils partageoient l'empire du monde, on a pu raisonnablement confordre une telle jalousie avec l'ambition. » — Voyez les maximes 57, 58, 160, et la 17e des Réflexions diverses.

4. Dans le manuscrit, la maxime finit ici; la suite appartient à la 1re édition (1665), sous cette forme : « et l'homme le plus simple que la passion fait parler persuade mieux que celui qui n'a que la seule élo-

quence. »

5. La 1^{re} édition (1665) n'a pas ce membre de phrase.

6. Var. : Les passions ont une injustice et un propre intérêt qui LA ROCHEPOUCAULD, I 3 *

X

Il y a dans le cœur humain une génération perpétuelle de passions, en sorte que la ruine de l'une est presque toujours ¹ l'établissement d'une autre ². (ÉD. 1*.)

XI

Les passions en engendrent souvent qui leur sont contraires : l'avarice produit quelquefois la prodigalité, et la prodigalité l'avarice; on est souvent ferme par foiblesse, et audacieux par timidité³. (ÉD. 1*.)

XII

Quelque soin que l'on prenne de couvrir ses passions

fait qu'elles offensent et blessent toujours, même lorsqu'elles parlent raisonnablement et équitablement. La charité a seule le privilége de dire tout ce qui lui plaît et de ne blesser jamais personne. (Manuscrit.) — Selon Vauvenargues, cette pensée est commune (p. 84, note).

1. La 1^{re} édition (1665) donne sans correctif : « est toujours. »

- 2. Var.: Comme dans la nature il y a une éternelle génération, et que la mort d'une chose est toujours la production d'une autre, de même il y a dans le cœur humain... (Manuscrit.) Montaigne (Essais, livre III, chapitre II, tome III, p. 230): « Nous ne quittons pas tant les vices, comme nous les chaugeons, et, à mon opinion, en pis. » Pascal (Pensées, édition Havet, articles VIII, 8, et XXV, 12): « Les passions sont toujours vivantes dans ceux qui y veulent renoncer. » « Otez un de ces vices, nous tombons dans l'autre. » Vauvenargues (Introduction à la Connoissance de l'esprit humain, livre II, 42, p. 48): « Les passions s'opposent aux passions, et peuvent se servir de contre-poids. » Meré (Maximes, Sentences et Réflexions morales et politiques, Paris, Estienne du Castin, 1687, maxime 546): « C'est toujours un bon moyen pour vaincre une passion que de la combattre par une autre. » Voyez les maximes 191, 450 et 484.
 - 3. La 1re édition (1665) donne ainsi la fin de cette maxime :

par des apparences de piété et d'honneur, elles paroissent toujours au travers de ces voiles 1. (éd. 1 *.)

XHI

Notre amour-propre souffre plus impatiemment la condamnation de nos goûts que de nos opinions². (Éd. 2.)

XIV

Les hommes ne sont pas seulement sujets à perdre le souvenir³ des bienfaits et des injures : ils haïssent même ceux ⁴ qui les ont obligés, et cessent de haïr ceux qui leur ont fait des outrages ⁵. L'application à récompenser le

« l'avarice produit quelquefois la libéralité, et la libéralité l'avarice; on est souvent ferme de foiblesse, et l'audace nait de la timidité. »

— Le manuscrit développe le commencement: « Je ne sais si cette maxime, que chacun produit son semblable, est véritable dans la physique; mais je sais bien qu'elle est fausse dans la morale, et que les passions... »

— Voyez la maxime 492.

1. Var : « Quelque industrie que l'on ait à cacher ses passions sous le voile de la piété et de l'honneur, il y en a toujours quelque endroit qui se montre. (Manuscrit et 1665.) — Bien que Vauvenargues trouvât cette réflexion commune, il a dit absolument de même, dans son x1º caractère (Termosiris) : « Les passions percent toujours à travers le voile dont on les couvre. » (OEuvres, p. 303.)

2. Voyez la maxime 390. Selon la 467°, c'est bien plutôt la vanité que la raison qui peut nous faire agir contre notre goût. — Voyez

aussi la maxime 252.

- 3. Var.: Les François ne sont pas seulement sujets à perdre, comme la plupart des hommes, le souvenir... (Manuscrit.) à perdre également le souvenir... (1665.)
 - 4. Van.: mais ils haïssent eeux.... (1665.)
- 5. Le manuscrit ajoute ici : « L'orgueil et l'intérêt produisent partout l'ingratitude. » — Dans sa 46° maxime, Mme de Sablé dit également que « l'amour qu'on a pour soi-même... nous fait... oublier les plus grands sujets de ressentiment contre nos ennemis. »

bien, et à se venger du mal, leur paroît une servitude à laquelle ils ont peine de se soumettre 1. (éd. 1 *.)

XV

La clémence des princes n'est souvent qu'une politique ² pour gagner l'affection des peuples ³. (ÉD. 1 *.)

XVI

Cette clémence, dont on fait une vertu⁴, se pratique tantôt par vanité⁵, quelquefois par paresse, souvent par crainte, et presque toujours par tous les trois ensemble⁶. (ÉD. 1*.)

1. Van.: ils ont peine de s'assujettir. (Manuscrit.) — ils ont peine à se soumettre. (1665.) — Vauvenargues répond à la Rochefoucauld (p. 77): « Les hommes oublient les bienfaits et les injures, parce qu'ils sont légers, et qu'il n'y a ordinairement que le présent qui fasse une forte impression sur leur esprit; » et il ajoute dans sa 826° maxime (OEuvres, p. 482): « La haine n'est pas moins volage que l'amitié. » — La Bruyère (du Cœur, nºs 69 et 70, tome I, p. 210 et 211) dit de son côté: « Il est également difficile d'étouffer dans les commencements le sentiment des injures, et de le conserver après un certain nombre d'années. » — « C'est par foiblesse que l'on hait un ennemi, et que l'on songe à s'en venger; et c'est par paresse que l'on s'apaise, et qu'on ne se venge point. » — Voyez la maxime 82.

2. VAR. : est souvent une politique dont ils se servent pour...

(1665.) — Le manuscrit n'a pas le correctif souvent.

- 3. J. Esprit dit de même (Faussetés des vertus humaines, édition de 1678, tome I, p. 262): « La clémence des rois.... est.... quelquefois une politique et un moyen dont ils se servent pour gagner les cœurs de leurs sujets. »
- 4. Van.: La clémence, dont nous faisons une vertu. (1665.) La Harpe Cours de littérature, 2° partie, livre II, chapitre 111, § 2, édition de l'an VII, tome VII, p. 254) demande : « Que signifient ces mots: dont on fait une vertu? Quoi donc? la clémence n'en est-clle pas une? »

5. VAR.: tantôt pour la gloire. (1665.)

6. VAR. : La clémence est un mélange de gloire, de paresse et de

XVII

La modération des personnes heureuses vient du calme que la bonne fortune donne à leur humeur 1. (éd. 1*.)

XVIII

La modération est une crainte de tomber dans l'envie et dans le mépris que méritent ecux ² qui s'enivrent de leur bonheur ³; c'est une vaine ostentation de la force de notre esprit; et enfin ⁴ la modération des hommes dans leur plus haute élévation est un desir de paroître ⁵ plus grands que leur fortune ⁶. (ÉD. 1*.)

crainte, dont nous faisons une vertu. (Manuscrit.) — Aimé-Martin (Examen critique des Maximes, p. 22-24) voit dans cette pensée une allusion à la reine Anne d'Autriche.

1. Var.: La modération des personnes heureuses est le calme de leur humeur, adoucie par la possession du bien. (1665.) — Vauvenargues objecte (p. 77): « La bonne fortune ne fait qu'irriter les desirs des esprits naturellement immodérés. »

2. Var. : La modération est une erainte de l'envie et du mépris qui suivent eeux... (1665.) — Envie est pris dans le sens qu'a souvent le latin invidia, de « haine (encourue). » — Il y a dans le blâme au manuscrit.

3. L'annotateur contemporain, que nous citons d'après Duplessis, ajonte : « Au lieu de s'enivrer de leur bonheur, ils s'enivrent de leur modération. »

4. Après enfiu, il y a dans le manuscrit : « pour la définir intimement, » et dans l'édition de 1665 : « pour la bien définir. »

5. Var.: dans leurs plus hautes élévations est une ambition de paroître.... (1665.)

6. Dans les quatre premières éditions : « plus grands que les choses qui les élèvent. » — J. Esprit (tome II, p. 60) : « Ceux qui ne s'éblouissent point de leur faveur sont modérés, afin qu'on croie que, quelque grande que soit leur élévation, leur àme est encore plus grande que leur fortune. » — Si l'on en croit Mme de Motteville, citée par Aimé-Martin (p. 24), Mazarin « affectoit d'être froid quand ses affaires alloient bien, pour faire voir qu'il ne s'emportoit pas dans

XIX

Nous avons tous assez de force pour supporter les maux d'autrui¹. (éd. 1.)

XX

La constance des sages n'est que l'art de renfermer ² leur agitation dans le cœur³. (ÉD. 1 *.)

XXI

Ceux qu'on condamne au supplice affectent quelquefois une constance et un mépris de la mort qui n'est en effet que la crainte de l'envisager 4; de sorte qu'on peut

la prospérité. » — Voyez les maximes 293 et 565. — Vauvenargues (p. 77) : « Il y a une modération de tempérament, où la réflexion n'a point de part. Tous ceux qui sont continents ne le sont point par raison; on pourroit en nommer qui sont nés chastes. La nature a fait d'autres hommes modérés dans leur ambition, comme ceux-ci le sont dans leurs plaisirs. »

1. C'est le sens du proverbe : « Mal d'autrui n'est que songe. » — Swift a dit d'une façon plus piquante encore : « Je n'ai jamais connu personne qui ne fùt capable de supporter le malheur des autres en

parfait chrétien. »

2. Var. : n'est qu'un art avec lequel ils savent enfermer. (1665.)

3. Les quatre premières éditions donnent: « dans leur cœur. » — Vauvenargues répond (p. 78): « La constance des sages peut être fondée sur le sentiment qu'ils ont de leurs ressources; » et il développe cette pensée dans la 30° des Réflexions sur divers sujets (OEuvres, p. 91), et dans le 6° Conseil à un jeune homme (p. 119 et 120). — La Harpe s'écrie (tome VII, p. 256): « Où est la preuve de cette assertion générale? Restreignez-la, elle sera aussi vraie que commune; énoncée comme elle l'est, elle est démentie par cent exemples. »

4. Meré (maxime 76) : « La crainte de la mort est plus sensible

que la mort même. » - Publius Syrus :

Mortem timere crudelius est quam mori.

La Bruyère (de l'Homme, nº 36) a ainsi traduit cette sentence : « Il

dire que cette constance et ce mépris sont à leur esprit ce que le bandeau est à leurs yeux¹. (éd. 1 *.)

IIXX

La philosophie triomphe aisément des maux passés et des maux à venir ², mais les maux présents triomphent d'elle ³. (ÉD. 1 *.)

XXIII

Peu de gens connoissent la mort : on ne la souffre pas ordinairement par résolution, mais par stupidité et par coutume ⁴, et la plupart des hommes meurent parce qu'on ne peut s'empêcher de mourir ⁵. (ÉD. 1*.)

est plus dur de l'appréhender ($la\ mort$) que de la souffrir. » — Pascal dit de son côté (Pensées, article VI, 58) : « La mort est plus aisée à supporter sans y penser, que la pensée de la mort sans péril. »

1. Var.: Ceux qu'on fait mourir affectent quelquesois des constances, des froideurs, et des mépris de la mort, pour ne pas penser à elle (le manuscrit ajonte : et pour s'étourdir : de sorte qu'on pent dire que ces froideurs et ces mépris font à leur esprit ce que le handeau (manuscrit : le mouchoir) fait à leurs yeux. (Manuscrit et 1665.)—Voyez les maximes 23, 46 et 504. — Dans la maxime 420, l'auteur dira à peu près la même chose de la constance dans les malheurs.

2. Var.: des maux passés et de ceux qui ne sont pas prêts d'arriver. (1665.)

3. Var.: La philosophie ne fait des merveilles que contre les manx passés ou contre ceux qui ne sont pas prêts d'arriver, mais elle n'a pas grande vertu contre les maux présents. (Manuscrit.)

4. VAR.: on la souffre, non par la résolution, mais par la stupidité et par la contume. (Manuscrit.) — Montaigne (Essais, livre III, chapitre IX, tome III, p. 477 et 478): « le me plonge, la teste baissée, stupidement dans la mort, sans la considerer et recognoistre. »

5. Var.: et la plupart des hommes meurent parce qu'on meurt. (Manuscrit et 1665.) — L'annotateur contemporain qualifie de galimatias la première phrase de cette maxime, et objecte: « Comment connoître une chose que l'on ne peut voir que dans les autres? » — Vauvenargues (maxime 848, OEuvres, p. 484): « La gloire et la stupidité

XXIV

Lorsque les grands hommes se laissent abattre par la longueur de leurs infortunes, ils font voir qu'ils ne les soutenoient que par la force de leur ambition, et non par celle de leur ame, et qu'à une grande vanité près¹, les héros sont faits comme les autres hommes². (ÉD. I*.)

cachent la mort, sans triompher d'elle. » — Voyez plus haut la

maxime 21, et ci-après les maximes 46 et 504.

1. Au lieu de : « ils font voir, etc., » on lit dans le Manuscrit : « cela fait voir manifestement qu'à une grande vanité près.... » — Dans la 1º édition (1665), cette pensée est ainsi rédigée : « Les grands hommes s'abattent et se démontent à la fin par la longueur de leurs infortunes; cela fait bien voir qu'ils n'étoient pas forts quand ils les supportoient, mais seulement qu'ils se donnoient la géne pour le paroître, et qu'ils soutenoient leurs malheurs par la force de leur ambition, et non pas par celle de leur ame; enfin, à une grande vanité près.... »

2. J. Esprit dit absolument de même (tome II, p. 210): « A la vanité près.... ils (les héros) sont faits comme les autres hommes. » - Montaigne avait déjà dit (Essais, livre II, chapitre xu, tome II, p. 215): « Les àmes des empereurs et des sauatiers sont iectées à mesme moule. » - Pascal dit par deux fois : (article VI, 28 et 30) : « Les grands et les petits ont mêmes accidents, et mêmes fâcheries, et mêmes passions. » — « Quelque élevés qu'ils soient (les grands hommes), si sont-ils unis aux moindres des hommes par quelque endroit, » - Vauvenargues dit à son tour (maxime 516, OEuvres, p. 448): « Les grands rois, les grands capitaines, les grands politiques, les écrivains sublimes sont des hommes... » Mais dans sa Critique (p. 78), il répond en ces termes à notre auteur : « Lorsqu'un homme n'est pas assez fort pour supporter le malheur, je ne crois point qu'il puisse être capable d'une forte ambition, et surtout de celle qui fait supporter de longues infortunes : ce que M. de la Rochefoucauld appelle la force de l'ambition n'est donc autre chose que la force de l'ame, et l'auteur les sépare mal à propos. A une grande vanité près, les héros sont faits, dit-il, comme les autres hommes; c'est encore abuser des termes que d'appeler l'amour de la gloire une grande vanité, et je ne conviens point de cette définition. D'ailleurs, plus un homme a de vanité, moins il est capable d'héroïsme; il est donc faux de dire

XXV

Il faut de plus grandes vertus ¹ pour soutenir la bonne fortune que la mauvaise ². (ÉD. 1*.)

XXVI

Le soleil ni la mort ne se peuvent regarder fixement ³. (ÉD. 1.)

XXVII

On fait souvent vanité des passions même les plus criminelles; mais l'envie 4 est une passion timide et honteuse 5 que l'on n'ose 6 jamais avouer. (ÉD. 1*.)

que c'est une grande vanité qui fait les héros, puisque c'est, au contraire, le mépris des choses vaines qui les rend supérieurs aux autres hommes. » — Vauvenargues insiste sur cette dernière pensée, dans une variante : « L'héroïsme est incompatible avec la vanité, et n'a ni les mêmes effets, ni la même cause : plus grande est la vanité, plus foible est l'amour de la gloire. »

1. L'édition de 1665 ajoutait : « et en plus grand nombre. »

2. Tacite (Histoires, livre I, chapitre xv): Secundæ res acrioribus stimulis animos explorant, quia miseriæ tolerantur, felicitate corrumpimur. « La prospérité est pour le cœur humain une épreuve plus rigoureuse (que l'adversité); car on supporte le malheur, mais le bonheur corrompt. »

3. Cicéron pensait, au contraire, que la méditation de la mort est le seul moyen de repos pour l'esprit : Sine qua (mortis) meditatione tranquillo esse animo nemo potest (de Senectute, chapitre xx, 74).

— Vauvenargues (p. 78) reproche à la Rochefoucauld d'avoir donné le soleil comme image de la mort. Cette observation tombe à faux : la Rochefoucauld a simplement rapproché les deux termes, et un rapprochement n'est pas une image.

4. L'édition de 1665 commence ainsi : « Quoique toutes les passions se dussent cacher, elles ne craignent pas néanmoins le jour ; la seule

envie.... »

5. Honteuse d'elle-même, qui n'ose se laisser voir.

6. Var.: qu'on n'ose, (1665.)

XXVIII

La jalousie est, en quelque manière, juste et raisonnable, puisqu'elle ne tend¹ qu'à conserver un bien qui nous appartient ou que nous croyons nous appartenir, au lieu que l'envie est une fureur qui ne peut souffrir le bien des autres ². (ÉD. 1*.)

XXIX

Le mal que nous faisons ne nous attire pas 3 tant de persécution et de haine que nos bonnes qualités 4. (ÉD. 1 *.)

XXX

Nous avons plus de force 5 que de volonté, et c'est sou-

1. Var. : La jalousie est raisonnable et juste en quelque manière,

puisqu'elle ne cherche.... (1665.)

2. Var.: est une fureur qui nous fait toujours souhaiter la ruine du bien des autres. (1665.) — Charron (de la Sagesse, livre I, chapitre xxvII) définissait l'envie: « un regret du bien que les autres possedent, qui nous ronge fort le cueur; elle tourne le bien d'autruy en nostre mal. » — Selon Vauvenargues, cette maxime et la précèdente, aussi bien que les 32° et 33°, sont communes. Je ne puis que répéter ce que j'ai dit ailleurs (édition de Vauvenargues, OEuvres posthumes et OEuvres inédites, p. 84), à savoir qu'il serait bien regrettable « qu'il eût été aussi sévère pour lui-même qu'il l'est ici pour la Rochefoncauld. » — Voyez la maxime 324.

3. VAR.: ne nous attire point. (1665.)

4. Var.: que les bonnes qualités que nous avons. (1665.) — Le mal que nous faisons aux autres ne nous attire point tant leur persécution et leur haine que les bonnes qualités que nous avons. (Manuscrit.) — Tacite, cité par Amelot de la Houssaye, a dit à peu près dans le même sens: Sinistra erga eminentes interpretatio, nec minus periculum ex magna fama quam ex mala. (Agricola, chapitre v.) « L'opinion est contraire aux hommes éminents, et une grande réputation ne court pas moins de risques qu'une mauvaise. »

5. VAR.: plus de forces. (1671 et 1675.) — L'édition de 1666 a

force, au singulier, comme celles de 1665 et de 1678.

vent pour nous excuser à nous-mêmes que nous nous imaginons que les choses sont impossibles 1. (ÉD. 1 *.)

IXXXI

Si nous n'avions point de défauts, nous ne prendrions pas tant de plaisir à en remarquer dans les autres². (ÉD. 1^{*}.)

HXXX

La jalousie se nourrit dans les doutes, et elle devient fureur, ou elle finit, sitôt qu'on passe du doute à la certitude ³. (ÉD. 1 *.)

- 1. Var.: Rien n'est impossible de soi: il y a des voies qui conduisent à toutes choses, et si nous avions assez de volonté, nous aurions toujours assez de moyens. (Manuserit.) Le manuscrit donne encore cette autre pensée, dans le même sens: « On peut toujours ce qu'on veut, pourvu qu'on le veuille bien. » Ces diverses maximes expriment la même idée que la 243°. Multa experiendo confieri, que segnibus ardua videantui (Tacite, Annales, livre XV, chapitre LIX). « On voit souvent réussir à l'épreuve ce qu'un esprit timide aurait cru impossible. » Non ista difficilia sunt natura, sed nos fluidi et encres (Sénèque, épitre LIXI). « Ces choses ne sont pas difficiles en ellesmêmes; c'est nons qui sommes sans consistance et sans nerf. » Duplessis fait dater cette maxime 30 de la 2° édition (1666); elle date en réalité de la 1° (1665), où elle a motivé un carton (voyez la Notice bibliographique).
- 2. Var.: nous ne serions pas si aises d'en remarquer aux antres (Manuserit et 1665.) taut de plaisir d'en remarquer.... (1666.) Voyez les maximes 34, 267, 397, 483 et 513.
- 3. Van.: La jalousie ne subsiste que dans les doutes, et ne vit que dans les nouvelles inquiétudes. (Manuscrit.) La jalousie ne subsiste que dans les doutes; l'incertitude est sa matière; c'est une passion qui cherche tous les jours de nouveaux sujets d'inquiétude et de nouveaux tourments; on cesse d'être jaloux, dès que l'on est éclairei de ce qui causoit la jalousie. (1665). La jalousie se nourrit dans les doutes; c'est une passion qui cherche toujours de nouveaux sujets d'inquiétude et de nouveaux tourments, et elle devient fureur, sitôt qu'on

MXXXIII

L'orgueil se dédommage toujours et ne perd rien¹, lors même qu'il renonce à la vanité². (éd. 1 *.)

XXXIV

Si nous n'avions point d'orgueil, nous ne nous plaindrions pas de celui des autres 3. (ÉD. 1.)

XXXV

L'orgueil est égal dans tous les hommes, et il n'y a de différence qu'aux moyens et à la manière de le mettre au jour 4. (ép. 1.)

passe du doute à la certitude. (1666.) — Voyez la maxime 514, et la 80 des Réflexions diverses.

1. Var.: et il ne perd rien. (Manuscrit et 1665.)

2. Le contemporain annote ainsi cette maxime: « Vrai; témoin les dévots. » Il est à croire que la Rochefoucauld l'a entendu de même, et qu'il a pensé à Mme de Longueville, aussi bien que dans les maximes 254, 358, 534, 536 et 563.

3. La Bruyère (de l'Homme, nº 72): « Notre vanité, et la trop grande estime que nous avons de nous-mêmes, nous fait soupçonner dans les autres unc fierté à notre égard, qui y est quelquefois, et qui souvent n'y est pas; une personne modeste n'a point cette délicatesse.»

- Rapprochez des maximes 31 et 389.

4. Ainsi que le fait remarquer l'annotateur contemporain, cette pensée se rapporte à la précédente. — Pascal (Pensées, article II, 3): « La vanité est si ancrée dans le cœur de l'homme, qu'un soldat, un goujat, un cuisinier, un crocheteur se vante et veut avoir ses admirateurs. » — Vauvenargues (p. 79): « L'orgueil n'est pas plus égal dans tous les hommes que l'ambition, ou le courage; et comme il y a des hommes qui ont moins d'esprit, moins de vivacité, moins d'humanité que d'autres, il s'en trouve aussi qui ont moins d'orgueil. » — La Harpe (tome VII, p. 258) abonde dans le sens de Vauvenargues: « Je ne crois point du tout cette proposition vraie,

XXXVI

Il semble que la nature, qui a si sagement disposé les organes de notre corps pour nous rendre heureux, nous ait aussi donné l'orgueil pour nous épargner la douleur de connoître nos imperfections 1. (ép. 1 *.)

HVXXX

L'orgueil a plus de part² que la bonté aux remontrances que nous faisons à ceux qui commettent des fautes, et nous ne les reprenons pas taut ³ pour les en corriger, que pour leur persuader ⁴ que nous en sommes exempts ⁵. (ÉD. 1*.)

XXXVIII

Nous promettons selon nos espérances, et nous tenons selon nos craintes ⁶. (éd. 1.)

pas même en mettant l'amour de soi à la place de l'orgueil... Dire que cet orgueil est égal dans tous, c'est anéantir une vertu qui lui est opposée, la modestie.... Prétendre que personne n'est véritablement plus modeste qu'un autre, c'est dire que nul homme n'a plus de bon sens qu'un autre homme; que nul n'est capable de restreindre par la réflexion l'idée trop avantageuse qu'il est tenté d'avoir de luimême. »

- 1. Var.: La nature, qui a si sagement pourvu à la vie de l'homme par la disposition admirable des organes du corps, lui a sans doute donné l'orgueil pour lui épargner la douleur de connoître ses imperfections et ses misères. (1665.) C'est sans doute à cause du rapport douteux des pronoms que l'auteur a remanié cette pensée. Vauvenargues (p. 84, note) la range parmi celles qui lui paraissent communes. Selon la maxime 494, l'amour-propre d'ordinaire nous aveugle, mais parfois aussi nous éclaire.
 - 2. VAR.: a bien plus de part. (1665.)
 - 3. VAR.: et nous les reprenons bien moins. (1665.)
 - 4. VAR. : les persuader. (1665.)
 - 5. Voyez la fin de la maxime 116.
 - 6. Cette maxime, dit Amelot de la Houssaye, fait allusion à Ma-

XXXXX

L'intérêt parle toutes sortes de langues, et joue toutes sortes de personnages, même 1 celui de désintéressé. (éd. 1 *.)

XL

L'intérêt, qui aveugle les uns, fait la lumière des autres². (éd. 1 °.)

XLI

Ceux qui s'appliquent trop aux petites choses deviennent ordinairement incapables des grandes 3. (éd. 1.)

zarin; et par conséquent, aurait-il pu ajouter, à Anne d'Autriche.—Racine, dans ses Fragments historiques, explique ainsi la conduite de Mazarin: «La raison pourquoi le Cardinal différoit tant à accorder les grâces qu'il avoit promises, c'est qu'il étoit persuadé que l'espérance est bien plus capable de retenir les hommes dans le devoir que non pas la reconnoissance. »—Tacite avait déjà dit, en parlant de Vitellius (Histoires, livre III, chapitre LVIII): Largus promissis, et, quæ natura trepidantium est, immodicus. « Il n'était pas avare de promesses; il en était prodigne, eomme les gens qui ont peur. »

1. Var. : et même. (1665.) — J. Esprit (tome I, p. 594) : « L'intérêt joue lui seul ce nombre infini de personnages qu'on voit sur le théâtre du monde. » — Vauvenargues (p. 84) trouve cette pensée

commune. - Voyez la maxime 246.

2. VAR. : L'intérêt, à qui on reproche d'avengler les uns, est ce qui fait toute la lumière des autres. (Manuscrit.) — est tout ce qui fait

la lumière des autres. (1665.)

3. L'auteur pensait probablement à Louis XIII, dont il dit tout au commencement de ses Mémoires: « Il avoit un esprit de détail appliqué uniquement à de petites choses. » — Fénelon (Télémaque, livre XXII): « Un esprit épuisé par le détail est comme la lie du vin, qui n'a plus ni force, ni délicatesse. » — Vauvenargues (maxime 230, OEucres, p. 402.): « Si l'on en voit quelques-uns (quelques hommes) que la spéculation des grandes choses rend en quelque sorte incapables

XLII

Nous n'avons pas assez de force 1 pour suivre toute notre raison 2. (éd. 1*.)

des petites, on en trouve encore davantage à qui la pratique des petites a ôté jusqu'au sentiment des grandes. » - Par contre, Vauvenargues (dans sa maxime 552, p. 451) pense que « les grands hommes le sont quelquefois jusque dans les petites choses; » et. revenant à la charge dans sa Critique de la Rochefoucauld (p. 79), il estime « qu'il seroit plus vrai de dire » que ceux dont il s'agit sont nés incapables des grandes. - Tacite (Annales, livre XIII, chapitre XLIX) fait dire à Thraséas : Magnarum rerum curam non dissimulaturos, qui animum etiam levissimis adverterent. « Que des veux ouverts sur les plus petites choses ne se fermeraient pas sur les grandes. » - D'un autre côté, Ph. de Comines, cité par Amelot de la Houssaye, blàme Louis XI du soin minutieux qu'il mettait aux plus petites affaires; mais Tacite (Annales, livre IV, chapitre xxxII) dit encore: ... Primo adspecta levia, ex queis magnarum sæpe rerum motus oriuntur. « Telle chose, au premier regard, paraît peu importante, qui produit souvent les plus grands effets. » - La Bruyère (du Souverain ou de la République, nº 24, tome I, p. 382) loue dans Louis XIV la science des détails; mais Saint-Simon et Fénelon lui en font un reproche. « Son esprit, dit le premier, naturellement porté au petit, se plut en toutes sortes de détails » (Mémoires, tome XII. p. 400 . — « L'habileté d'un roi, dit le second,... ne consiste pas à tout faire par lui-même.... Vouloir examiner tout par soi-même, c'est défiance, c'est petitesse; c'est se livrer à une jalousie pour les détails qui consument le temps et la liberté d'esprit nécessaires pour les grandes choses » (Télémaque, livre XXII). — Voyez la maxime 569, et comparez avec la 16e des Réflexions diverses, où la Rochefoucauld revient sur cette pensée, et se rapproche du sens de Vauvenargues.

1. Var.: pas assez de forces. (1671 et 1675.) — Voyez ci-dessus, p. 42, note 5.

2. Aimé-Martin (p. 34) rappelle que cette pensée fut ainsi retournée par Mmc de Grignan: « Nous n'avons pas assez de raison pour employer toute notre force; » et que Mme de Sévigné trouvait cette maxime plus vraie que celle de la Rochefoucauld. Voyez les Lettres de Mme de Sévigné, tome VI, p. 527. Du reste, la Rochefoucauld lui-même donnait raison par avance à Mme de Grignan, dans la

XLIII

L'homme croit souvent se conduire lorsqu'il est conduit 1, et pendant que par son esprit il tend à un but 2, son œur l'entraîne 3 insensiblement à un autre 4. (ÉD. I*.)

XLIV

La force et la foiblesse de l'esprit sont mal nommées;

maxime 30, où il reconnaît que nous avons plus de force que de volonté. — « L'homme, dit Pascal (Pensées, article XXV, 27), n'agit point par la raison qui fait son être. » — Sénèque (épitre LXXIV) pensait de son côté que la raison nous donne toujours assez de force, mais à la condition qu'on l'aime: Ama rationem; hujus te amor contra durissima armabit. « Aime la raison; cet amour t'armera contre les plus rudes épreuves. » — La Bruyère (de l'Homme, n° 137): « J'ose presque assurer que les hommes savent encore mieux prendre des mesures que les suivre, résoudre ce qu'il faut faire et ce qu'il faut dire, que de faire ou de dire ce qu'il faut. » — Voyez la maxime 243.

I. VAR.: L'homme est conduit, lorsqu'il croit se conduire. (1665.)

2. VAR. : il vise à un endroit. (1665.)

3. VAR. : l'achemine. (1665.) Peut-être ce mot, qui s'accommode

mieux avec insensiblement, est-il à regretter.

4. Pascal dit dans le même sens (Pensées, article VII, 4): « Tout notre raisonnement se réduit à céder au sentiment.» — Cette maxime n'est, au reste, qu'un commentaire de la 102°: « L'esprit est toujours la dupe du cœur, » et ce commentaire, l'auteur l'a emprunté à Mme de Schomberg, qui s'exprime ainsi dans la critique qu'elle avait faite de quelques maximes de la Rochefoucauld, à la prière de Mme de Sablé (voyez dans le présent volume, Pensées de Mme de Schomberg, etc.): « Je ne sais si vous l'entendez comme moi, mais je l'entends, ce me semble, bien joliment, et voici comment: c'est que l'esprit croit toujours, par son habileté et par ses raisonnements, faire faire au cœur ce qu'il veut; mais il se trompe, il en est la dupe; c'est toujours le cœur qui fait agir l'esprit; l'on suit tous ses mouvements, malgré que l'on en ait, et l'on les suit même sans croire les suivre. » — Voyez aussi les maximes 103. 108 et 460.

elles ne sont, en esset, que la bonne ou la mauvaise disposition des organes du corps 1. (éd. 1.)

XLV

Le caprice de notre humeur² est encore plus bizarre que celui de la fortune. (éd. 1 *.)

1. Chaulieu (t. II, p. 141, édition de 1757) a dit dans le même sens :

Bonne ou mauvaise santé Fait notre philosophie.

Voyez la maxime 297. - Montaigne (Essais, livre II, chapitre XII, tome II, p. 361): « Il est certain que nostre apprehension, nostre iugement, et les facultez de nostre ame en general souffrent selon les mounements et alterations du corps. » — Vauvenargues (p. 79) : « On pourroit dire sur ce fondement : la sagacité et l'imbécillité sont mal nommées; elles ne sont, en effet, etc. Mais qui ne voit la fausseté de cette maxime? L'imbécillité et la sagacité, la force et la foiblesse de l'esprit sont-elles moins réelles et moins distinctes, pour être fondées sur la disposition de nos organes? Si la force du corps entraînoit nécessairement celle de l'esprit, il seroit assez raisonnable de les appeler du même nom; mais puisque ces deux avantages sont si rarement unis, ne faut-il pas avoir aussi deux expressions pour caractériser deux choses, non-seulement séparables, mais presque toujours séparées? » — La Harpe dit à son tour (tome VII, p. 260): « Il est très-faux que la force d'esprit dépende toujours de la disposition du corps; il est démontré par des faits sans nombre que cette force peut se trouver dans le corps le plus mal disposé. Quand le maréchal de Saxe, gonflé d'hydropisie, ne pouvant se monvoir sans douleur, se faisait porter, à Fontenoy, dans une gondole d'osier, et disait en riant : Il serait plaisant que ce fût une balle ou un boulet qui me fit la ponction, la force de son âme était-elle mal nommée? N'était-ce que la bonne disposition de ses organes? » - Cieéron (Tusculanes, livre I, chapitre xxx) dit bien, ce nous semble, à quoi doit se réduire, pour être vraie, la pensée de la Rochefoucauld : Ipsi animi magni refert quali in corpore locati sint; multa enim e corpore exsistunt que acuant mentem, multa que obtundant. « Il importe beaucoup dans quel corps l'âme est logée; car nombre de qualités corporelles aiguisent l'esprit, et nombre d'autres l'émoussent. »

2. Var. : Le caprice de l'humcur. (Manuscrit.) — Voyez les
La Rochefoucauld. 1

XLVI

L'attachement ou l'indifférence que les philosophes avoient pour la vie n'étoit qu'un goût de leur amourpropre, dont on ne doit non plus disputer que du goût de la langue, ou du choix des couleurs 1. (ÉD. 1*.)

XLVII

Notre humeur met le prix à tout ce qui nous vient de la fortune². (éd. 2.)

XLVIII

La félicité est dans le goût, et non pas dans les choses; et c'est par avoir ce qu'on aime qu'on est heureux, et non par avoir 3 ce que les autres trouvent aimable. (ÉD. 1*.)

maximes 47,61,252,290,625, la note de la maxime 390, et la 10° des Réslexions diverses.

1. Var.: Le desir de vivre ou de mourir sont des goûts de l'amourpropre, dont il ne faut non plus disputer que des goûts de la langue, ou du choix des couleurs. (Manuscrit.) — L'attachement ou l'indifférence pour la vie sont des goûts de l'amour-propre, dont on ne doit non plus disputer que de ceux de la langue, ou du choix des couleurs. (1665.) — L'attachement ou l'indifférence pour la vie, qu'avoient les philosophes, n'étoit qu'un goût de leur amour-propre, dont on ne doit non plus disputer que de ceux de la langue, etc. (1666.) — Il est probable que cette pensée, sous sa première forme, n'avait pas paru assez chrétienne; aussi l'auteur l'a-t-il mise au compte des philosophes païens. — Rapprochez des maximes 21, 22, 23 et 504. — Vauvenargues (p. 79): « L'amour-propre n'empêche pas qu'il n'y ait, en toutes choses, un bon et un mauvais goût, et qu'on n'en puisse disputer avec fondement. »

2. Voyez les maximes 45 et 61.

3. Var.: et non pas par avoir. (1665 et 1666.) — On trouve une idée analogue à celle-ci dans la maxime 563. — Héraelite, cité par

XLIX

On n'est jamais si heureux ni si malheureux qu'on s'imagine¹. (éd. 1*.)

\mathbf{L}

Ceux qui croient avoir du mérite se font un honneur d'être malheureux, pour persuader aux autres et à euxmêmes qu'ils sont dignes 2 d'être en butte à la fortune 3 . (ÉD. τ^* .)

LI

Rien ne doit tant diminuer la satisfaction que nous avons de nous-mêmes que de voir que nous désapprou-

Montaigne (Essais, livre II, chapitre xII, tome II, p. 399), disait : « Que toutes choses auoient en elles les visages qu'on y trouuoit. »

1. Dans les quatre premières éditions : « que l'on pense. » — Dans le manuscrit : « On n'est jamais si malheureux qu'on craint, ni si heureux qu'on espère. » — Autre version du manuscrit : « Les biens et les maux sont plus grands dans notre imagination qu'ils ne le sont en effet, et on n'est jamais si heureux ni si malheureux que l'on pense. » — L'abbé de la Roche rappelle que « le cardinal de Richelieu avoit contume de dire qu'il y a des révolutions si grandes dans les choses et dans les temps, que ce qui paroît gagné est perdu, et que ce qui semble perdu est gagné. » — Voyez la maxime 572.

2. Var.: Ceux qui se sentent du mérite se piquent toujours d'être malheureux, pour persuader aux autres et à eux-mêmes qu'ils sont

au-dessus de leurs malheurs, et qu'ils sont dignes.... (1665.)

3. Var. :... pour persuader aux autres et à eux-mêmes qu'ils sont de véritables héros, puisque la mauvaise fortune ne s'opiniatre jamais à poursuivre que les personnes qui ont des qualités extraordinaires. (Manuscrit.) — Duclos (1806, tome I, p. 131, Considérations sur les mœurs de ce siècle, chapitre v): « Celui dont les malheurs attirent l'attention est à demi consolé. » — Vauvenargues (p. 84) trouve cette pensée de la Rochefoucauld commune, aussi bien que la 48°. — Voyez la maxime 573.

vons dans un temps ce que nous approuvions dans un autre 1 . (éd $\mathfrak{1}^*$.)

LII

Quelque différence qui paroisse ² entre les fortunes, il y a néanmoins ³ une certaine compensation ⁴ de biens et de maux qui les reud égales ⁵. (ÉD. 1*.)

LIII

Quelques grands avantages que la nature donne, ce n'est pas elle seule, mais la fortune avec elle qui fait les héros ⁶. (ép. 1*.)

1. Var.: que de voir que nous avons été contents dans l'état et dans les sentiments que nous désapprouvons à cette heure. (1665.) — Voyez les maximes 135 et 478. — Pascal (de l'Esprit géométrique, 2e fragment, tome II, p. 300): « Il n'y a presque point de vérités dont nous demeurions toujours d'accord. » — La Bruyère (de l'Homme, nº 147): « Les hommes n'ont point de caractères, ou s'ils en ont, c'est celui de n'en avoir aucun qui soit suivi, qui ne se démente point, et où ils soient reconnoissables; » et ailleurs (de l'Homme, nº 133): « Rien n'est plus inégal et moins suivi que ce qui se passe.... dans leur cœur et dans leur esprit. »

2. Dans les quatre premières éditions : « Quelque différence qu'il y ait.... »

3. VAR.: il y a pourtant. (1665.)

4. Var.: proportion. (1665.)
5. Var.: Quelque disproportion qu'il y ait entre les fortunes, il y a pourtant toujours une certaine proportion de biens et de maux qui les rend égales. (Manuscrit.) — C'est la conclusion de Vauvenargues, dans son Discours sur l'inégalité des richesses (OEuvres, p. 182 et 183). — La Bruyère (des Grands, n° 5, tome I, p. 339): « On demande si, en comparant ensemble les differentes conditions des hommes, leurs peines, leurs avantages. on n'y remarqueroit pas un mélange ou une espèce de compensation de bien et de mal, qui établiroit entre elles l'égalité, ou qui feroit du moins que l'un ne seroit guère plus desirable que l'autre.... »

6. La version de 1665 était plus absolue: « que la nature

LIV

Le mépris des richesses étoit dans les philosophes un desir caché de venger leur mérite de l'injustice de la fortune, par le mépris des mêmes biens dont elle les privoit; c'étoit un secret pour se garantir de l'avilissement de la pauvreté; c'étoit un chemin détourné pour aller à la considération qu'ils ne pouvoient avoir par les richesses . (ÉD. 1*.)

LV

La haine pour 5 les favoris n'est autre chose que

donne, ce n'est pas elle, mais la fortune, qui fait les héros. » — Voyez les maximes 57, 58, 153, 165, 380, 470, et la 14e des Réflexions diverses. — Selon Vauvenargues (p. 84), cette pensée, ainsi que la préeédente et la suivante, sont communes; il a voulu sans doute répondre à la 53e dans sa maxime 579 (OEuvres, p. 455): « La fortune, qu'on croit si souveraine, ne peut presque rien sans la nature. »

1. VAR. : Le mépris des richesses dans les philosophes étoit....

(1665.)

2. Var. : c'étoit un secret qu'ils avoient trouvé pour se dédommager de l'avilissement. (1665.)

3. VAR.: c'étoit enfin. (1665.)

4. Var.: à la considération que les richesses donnent. (Manuscrit.) — J. Esprit (Préface): a La seconde cause de l'erreur des philosophes étoit leur sorte d'ambition, qui étoit si fine et si délicate, qu'elle se déroboit à leur connoissance, car elle leur donnoit du mépris pour les richesses, pour les dignités, et pour l'approbation des hommes, afin que le mépris des richesses, des charges et des dignités les mit dans une beaucoup plus grande considération que ceux qui les possèdent, et qu'on les crùt d'autant plus dignes d'être loués qu'ils témoignoient faire peu de cas des louanges et de la gloire. » — Bossuet (Pensées détachées, édition de Versailles, tome XV, p. 332): a Combien en voit-on qui se servent de la plilosophie, nen pour se détacher des biens de la fortune, mais pour plâtrer la douleur qu'ils ont de les perdre, et faire les dédaigneux de ce qu'ils ne peuvent avoir! »

5. VAR. : La haine qu'on a pour.... (1665.)

l'amour de la faveur. Le dépit de ne la pas posséder se console et s'adoucit par le mépris que l'on témoigne de ceux qui la possèdent; et nous leur refusons nos hommages¹, ne pouvant pas leur ôter ce qui leur attire ceux de tout le monde². (ÉD. 1*.)

LVI

Pour s'établir dans le monde, on fait tout ce que l'on peut pour y paroître établi 3. (ÉD. 1.)

LVII

Quoique les hommes se flattent de leurs grandes actions, elles ne sont pas souvent les effets d'un grand dessein, mais des effets du hasard 4. (éd. 1*.)

1. Var.:.... se console et s'adoucit un peu par le mépris de ceux qui la possèdent; c'est enfin une secrète envie de la détruire, qui fait que nous leur otons nos propres hommages.... (1665.) — l'amour de la faveur; c'est aussi la rage de n'avoir pas la faveur, qui se console et s'adoucit par le mépris des favoris; c'est aussi une secrète envie, etc. (Manuscrit.)

2. Amelot de la Houssaye applique cette réflexion aux Guises; Aimé-Martin (p. 43) au cardinal de Retz et à la Rochefoucauld luimème; il aurait pu y joindre à peu près tous les Frondeurs.

3. La Rochefoucauld dit du duc de Beaufort, dans ses Mémoires, que ce prince cherchait à « établir sa faveur par l'opinion qu'il affectoit de donner qu'elle étoit déjà tout établie. » — Duclos (tome I, p. 157, Considérations sur les mœurs de ce siècle, chapitre vii): « Quand on se propose la considération pour objet, on emploie communément son crédit pour le faire connoître et lui donner de l'éclat. La seule réputation d'en avoir est un des plus sûrs moyens de l'affermir, de l'étendre, et même de le procurer. » — Voyez les notes des maximes 90 et 129.

4. La 1^{re} édition (1665) donnait cette pensée sous une forme plus particulière, où l'allusion à Richelieu et à Mazarin était transparente : « Quoique la grandeur des ministres se flatte de celle de leurs

LVIII

Il semble que nos actions aient des étoiles heureuses ou malheureuses, à qui elles doivent une grande partie de la louange et du blâme qu'on leur donne 2. (ÉD. 1*.)

LIX

Il n'y a point d'accidents si malheureux dont les habiles gens ne tirent quelque avantage, ni de si heureux que les imprudents ne puissent tourner à leur préjudice 3. (ÉD. 1*.)

actions, elles sont bien souvent les effets du hasard ou de quelque petit dessein. » — Charron (de la Sagesse, livre I, chapitre xxxvIII): « La plupart de nos actions ne sont que saillies et boutées poussées par quelques occasions; ce ne sont que pieces rapportées. » — Cette réflexion et la suivante, communes selon Vauvenargues (p. 84), répètent à peu près les maximes 53, 60 et 160; de plus, elles paraissent contredire la 59°, où l'auteur admet qu'il y a des gens assez habiles pour tirer avantage des accidents même les plus matheureux. — Voyez aussi la 17° des Réflexions diverses.

1. VAR. :... des étoiles heureuses ou malheureuses, aussi bien que nous, d'où dépend une grande partie... (Manuscrit et 1665.)

2. Voyez les maximes 153, 165, 380, 470, et la 14e des Réflexions diverses.

3. Var.: On pourroit dire qu'il n'y a point d'heureux ni de malheureux accidents, parce que les habiles gens savent profiter des mauvais, et que les imprudents tournent bien souvent à leur préjudice les plus avantageux. (Manuscrit.) — Amelot de la Houssaye cite, à propos de cette maxime, le cardinal d'Ossat, négociant à Rome l'absolution d'Henri IV: « Dieu me fit la grâce, écrivait-il à son maître, que je ne tardai guère à me résoudre; et ce que la fortune sembloit me presenter de la main gauche, je le pris de la droite, en usant de cette traverse en sorte que non-seulement elle ne nuisit de rien à votre service, mais, au contraire, qu'elle y aida et servit autant que si, de propos délibéré, elle y eût été dressée et destinée. »

LX

La fortune tourne tout à l'avantage de ceux qu'elle favorise 1. (éd. 1*.)

LXI

Le bonheur et le malheur des hommes ne dépend pas moins de leur humeur que de la fortune 2. (ÉD. 2.)

LXII

La sincérité est une ouverture ³ de cœur. On la trouve en fort peu de gens, et celle que l'on voit d'ordinaire ⁴ n'est qu'une fine dissimulation, pour attirer la confiance des autres ⁵. (ÉD. 1*.)

1. Var.: La fortune ne laisse rien perdre pour les hommes heureux. (1665.) — Tacite dit en parlant de Cérialis (Histoires, livre V, chapitre XXI): Aderat fortuna, etiam ubi artes defuissent. « La fortune le servait, même au défaut de l'art. » — Mme de Sévigné écrit de même à sa fille (tome VI, p. 121): « N'est-il pas vrai, ma fille, que tout tourne à bien pour ceux qui sont heureux? » — La Bruyère (de la Cour, n° 90, tome I, p. 334): « Ètes-vous en faveur, tout manége est bon, vous ne faites point de fautes, tous les chemins vous mènent au terme. » — Publius Syrus avait déjà dit:

Fortuna quo se, eodem et inclinat favor.

 α La faveur publique incline du même côté que la fortune. » — Cette maxime 60 est encore une de celles que Vauvenargues trouve commune.

2. Cette pensée n'est qu'une répétition des 45° et 47°, set elle semble contredire la 323°, qui fait tout dépendre de la fortune.

3. VAR.: une naturelle ouverture. (1665.)

4. VAR. : et celle qui se pratique d'ordinaire. (1665.)

5. Var.: pour arriver à la confiance des autres. (1665.) — J. Esprit (tome I, p. 121): « La sincérité est une ouverture de cœur qui tend à nous ouvrir celui de nos amis, ou une franchise habile.... ou une crainte de passer pour fourbe, ou une inclination naturelle à dire ce que l'on peuse, ou une ambition exquise qu'on ait une dé-

LXIII

L'aversion du mensonge est souvent une imperceptible ambition de rendre nos témoignages considérables, et d'attirer à nos paroles un respect de religion 3. (ÉD. 1*.)

LXIV

La vérité ne fait pas tant de bien dans le monde que ses apparences y font du mal 4. (éd. 1*.)

LXV

Il n'y a point d'éloges qu'on ne donne à la prudence;

férence aveugle pour nos paroles. Dans les faux sincères, la sincérité est une tromperie fine.... » — Meré déclare également (maxime 398) que la sincérité n'est souvent qu'une fine dissimulation. — Voyez la 5° des Réflexions diverses.

1. Van.: La vérité, qui fait les hommes véritables, est souvent. (Manuscrit.) — Souvent ne se trouve pas dans la première édition (1665); la seconde (1666), au lieu de souvent, a d'ordinaire.

2. VAR.: ambition qu'ils ont de rendre leurs témoignages con-

sidérables, et d'attirer à leurs paroles.... (Manuscrit.)

- 3. J. Esprit (tome I, p. 104 et 105): « La disposition de ceux qui sont véritables dans leurs paroles est en quelques-uns une secrète ambition qu'ils ont que tout le monde ajoute foi à tout ce qu'ils disent. » Cette pensée de la Rochefoucauld répète à peu près la précédente. « L'aversion du meusonge, dit Vauvenargues (p. 79), est encore plus souvent, à mon avis, l'aversion d'être trompé, » et il ajoute (maxime 523, OEuvres, p. 449): « L'aversion contre les trompeurs ne vient ordinairement que de la crainte d'être dupe; c'est par cette raison que ceux qui manquent de sagacité s'irritent nonseulement contre les artifices de la séduction, mais encore contre la discrétion et la prudence des habiles. » Dans sa maxime 350, la Rochefoucauld se rencontre mieux avec Vauvenargues.
- 4. Var.: que les apparences de la vérité font de mal. (1665.)—Le vrai ne fait pas tant de bien dans le monde que le vraisemblable y fait de mal. (Manuscrit.)

cependant elle ne sauroit nous assurer du moindre événement 1 . (éd. τ^{*} .)

LXVI

Un habile homme doit régler 2 le rang de ses intérêts, et les conduire chacun dans son ordre; notre avidité le

- 1. Cette pensée est une de celles que l'auteur a le plus heureusement remanices et réduites. - VAR. : On élève la prudence jusqu'au ciel, et il n'est sorte d'éloge qu'on ne lui donne; elle est la règle de nos actions et de notre conduite; elle est la maîtresse de la fortune; elle fait le destin des empires; sans elle, on a tous les maux; avec elle, on a tous les biens; et comme disoit autrefois un poëte, quand nous avons la prudence, il ne nous manque aucune divinité (a), pour dire que nous trouvons dans la prudence tout le secours que nous demandons aux Dieux. Cependant la prudence la plus consommée ne sauroit nous assurer du plus petit effet du monde, parce que, travaillant sur une matière aussi changeante et aussi inconnue qu'est l'homme, elle ne peut exécuter surement aucun de ses projets; d'où il faut conclure que toutes les louanges dont nous flattons notre prudence ne sont que des effets de notre amour-propre, qui s'applaudit en toutes choses et en toutes rencontres. (1665.) - Au manuserit, qui est, du reste, conforme à l'édition de 1665, la fin de la dernière phrase est ainsi rédigée: « elle ne peut exécuter sûrement aucun de ses projets; Dieu seul, qui tient tous les cœurs des hommes entre ses mains, et qui, quand il veut, en accorde tous les mouvements, fait aussi réussir les choses qui en dépendent : d'où il faut conclure que toutes les louauges dont notre ignorance et notre vanité flattent notre prudence sont autant d'injures que nous faisons à la Providence. » — Il n'y a point d'éloges qu'on ne donne à la prudence; cependant, quelque grande qu'elle soit, elle ne sauroit nous assurer du moindre événement, parce qu'elle travaille sur l'homme, qui est le sujet du monde le plus changeant. (1666, 1671 et 1675.) - J. Esprit (tome I, p. 11): « La prudence ne peut s'assurer de rien, parce que l'homme, qui est le sujet qu'elle considère, n'est jamais dans une même assiette, et qu'il en prend de différentes en peu de temps, par un nombre infini de causes interieures et étrangères. » - Montaigne avait dit avant la Roehefoucauld et J. Esprit: « La fortune surpasse en reglement les regles de l'humaine prudence. » (Essais, livre I, chapitre xxxIII, tome I, p. 317.)
 - 2. VAR.: doit savoir régler. (1665.)
 - (a) Nullum numen abest, si sit prudentia....
 (Juvénal, satire x, vers 365 var.)

trouble souvent, en nous faisant courir à tant de choses à la fois, que pour desirer trop les moins importantes, on manque les plus considérables 1. (ÉD. 1*.)

LXVII

La bonne grâce est au corps ce que le bon sens est à l'esprit². (éd. 2.)

LXVIII

Il est dissicile de définir l'amour : ce qu'on en peut

1. Var.:... les moins importantes, nous ne les faisons pas assez servir à obtenir les plus considérables. (1665.) — Sénèque (épitre XL): Nihil.... ordinatum est, quod præcipitatur et properat. a Rien de ce

qu'on hâte et précipite ne saurait être bien ordonné. »

2. L'annotateur contemporain fait observer, non sans raison, que le corrélatif de la bonne grace du corps serait plutôt la délicatesse de l'esprit; mais il est juste d'ajouter qu'au temps de la Rochefoucauld. l'expression bon sens avait une signification plus étendue que du nôtre; elle signifiait parfois le bon biais, la bonne et délicate façon de prendre les choses, et c'est apparemment dans cette dernière acception que l'auteur l'a employée, Quoi qu'il en soit, Corbinelli, qui avait fait des remarques sur une centaine de maximes de la Rochefoucauld, n'entendait pas celle-ci (Lettres de Mme de Sévigné, tome V, p. 509); il ne voyait pas quel rapport il peut y avoir « entre bonne grâce et bon sens; » par contre, Bussy Rahutin la défendait (ibidem, p. 512). Quant à Vauvenargues, dans une première rédaction de sa Critique des Maximes de la Rochefoucauld, il qualifiait cette pensée de juste et lumineuse comparaison; mais, en y regardant de plus près, il arriva bientôt à cette conclusion tout opposée (OEuvres, p. 80): « Cette comparaison ne me paroît ni claire, ni juste. Un esprit sage peut manguer de grâce, comme il est possible qu'un homme, bien fait d'ailleurs, n'ait pas un maintien agréable, ou une démarche légère. » - Vient enfin la Harpe; mais ce n'est pas sa remarque (tome VII, p. 268) qui éclaireira la question, « Cela ne serait-il pas plus vrai, dit-il, du goût que du bon sens? Ce n'est pas que le premier ne suppose l'autre; mais le bon sens tout seul ne donne point l'idée de la grâce, et le goût donne au bon sens une délicatesse d'expression, qui est pour l'esprit ce qu'est pour le corps l'aisance et la justesse des mouvements, »

dire 1 est que, dans l'âme, c'est une passion de régner; dans les esprits, c'est une sympathie; et dans le corps, ce n'est qu'une envie cachée et délicate de posséder ce que l'on aime 2 après beaucoup de mystères. (ÉD. 1*.)

1. VAR.: Il est malaise de définir l'amour : tout ce qu'on peut

dire. (1665.)

2. VAR. : de jouir de ce que l'on aime. (1665.) - La passion de l'amour paraîtà Cicéron si légère, qu'il ne voit pas à quoi la comparer : Totus.... iste qui vulgo appellatur amor.... tantæ levitatis est, ut nihil videam quod putem conferendum. (Tusculanes, livre IV, chapitre xxxII.) « Pour ce qui s'appelle communément amour, c'est chose si légère que je ne vois rien à quoi je le puisse comparer. » — Dans sa maxime 638, la Rochefoucauld sera moins embarrassé que Cicéron, et comparera l'amour à la fièvre. — Vauvenargues (p. 80): « Si l'âme est distincte du corps, si c'est, non pas le corps, comme le suppose ici l'auteur, mais l'àme, qui sent (a), on ne peut pas dire que l'amour est, dans le corps, une envie cachée et délicate de posseder ce que l'on aime. Et d'ailleurs, quel est cet amour qui ne veut posséder qu'après beaucoup de mystères? Le duc de la Rochefoucauld avoit pris cela dans nos romans, ou parmi les Femmes savantes de Molière. » - Il serait peutêtre plus juste de dire que, dans cette maxime, le noble duc avait gardé le ton de l'hôtel de Rambouillet. - La Harpe répond à la Rochefoucauld (tome VII, p. 265 et 266): « Je crois qu'on en peut dire (de l'amour) tout autre chose, et je doute que beaucoup de gens goûtent cette définition. On est souvent tenté de dire aux moralistes qui parlent de l'amour, comme à Burrhus :

Mais, croyez-moi, l'amour est une autre science (b).

D'abord, ce n'est point une passion de régner, car celui des deux qui aime le plus est toujours le plus gouverné. Ce n'est pas toujours une sympathie; car il y a des amants qui n'ont entre eux aucune conformité de caractère, d'esprit, ni d'humeur, et qui ne peuvent s'accorder sur rien, si ce n'est à s'aimer.... Au reste, je pense, comme la Rochefoucauld, qu'il (l'amour) est très-difficile à définir: aussi ne le définirai-je point, d'abord parce qu'il me convient d'être plus réservé que lui, et puis parce que chacun ne définit que le sien. »

(b) Racine, Britannicus, acte III, scène I, vers 796.

⁽a) Vauvenargues dit dans sa maxime 545° (OEuvres, p. 451): « Les plus vifs plaisirs de l'âme sont ceux qu'on attribue au corps; car le corps ne doit point sentir, ou il est âme. »

LXIX

S'il y a un amour pur et exempt du mélange de nos autres passions, c'est celui¹ qui est caché au fond du cœur, et que nous ignorons nous-mêmes. (ÉD. 1*.)

LXX

Il n'y a point de déguisement qui puisse longtemps cacher l'amour où il est, ni le feindre où il n'est pas 2. (ép. 1.)

LXXI

Il n'y a guère de gens qui ne soient honteux de s'être aimés, quand ils ne s'aiment plus³. (£0. 5.)

1. Var. : *Il n'y a point* d'amour pur.... que celui.... (1665.) — L'édition de M. de Barthélemy donne : « de mélange, » et « celle

qui est cachée. » — Voyez la maxime 76.

- 2. Pascal (Discours sur les passions de l'amour, tome II, p. 261) pense que le faux-semblant mène vite à la réalité: « L'on ne peut presque faire semblant d'aimer, que l'on ne soit bien près d'être amant. » Mine de Sablé (maxime 80): « L'amour a un caractère si particulier qu'on ne peut le cacher où il est, ni le feindre où il n'est pas. » Meré (maxime 460): « Il est impossible, quand on aime, de laisser croire que l'on hait. » On a interprété dans le même sens ce verset du Livre des Proverbes (chapitre vi, verset 27): Numquid potest homo abscondere ignem in sinu suo, ut vestimenta illius non ardeant? « L'homme peut-il si bien renfermer dans son sein le feu dont il brûle, que ses vêtements n'en soient brûlés? » Voyez les maximes 102, 108 et 559.
- 3. C'est après avoir mis et commenté cette maxime dans une lettre de Julie (la Nouvelle Héloïse, 3° partie, lettre xx), que J. J. Rousseau ajoute en note : « Je serois bien surpris que Julie eût cité la Rochefoucauld en toute autre occasion; jamais s n triste liere ne sera goûté des bonnes gens. » Voyez la 18° des Réflexions diverses.

LXXII

Si on juge de l'amour par la plupart de ses effets, il ressemble plus à la haine qu'à l'amitié 1. (éd. 1.)

LXXIII

On peut trouver des femmes qui n'ont jamais eu de galanterie, mais il est rare d'en trouver qui n'en aient jamais eu qu'une ². (ÉD. 1*.)

LXXIV

Il n'y a que d'une sorte d'amour³, mais il y en a mille différentes copies. (ÉD. 1^{*}.)

1. Fortia d'Urban remarque, après l'abbé de la Roche, « qu'il semble que l'ancienne mythologie ait eu cette maxime en vue, quand elle a donné pour attributs à l'amour un bandeau, une torche, des flèches, un joug, des chaînes, et que Virgile (Églogue VIII, vers 43-45) le fait naître parmi les peuples les plus barbares. » — La Bruyère (du Cœur, n° 39, tome I, p. 205): a L'on veut faire tout le bonheur, ou si cela ne se peut ainsi, tout le malheur de ce qu'on aime. » — Voyez les maximes 111, 321, et la 8° des Réflexions diverses.

2. VAR. : qui n'ont jamais fait de galanterie... qui n'en aient jamais fait qu'une. (1665.) — Il y a beaucoup de femmes qui n'ont jamais fait de galanterie; mais je ne sais s'il y en a qui n'en aient jamais fait qu'une. (Manuscrit.) — Voyez les maximes 396, 471 et 499.

3. Var.: Il n'y a d'amour que d'une sorte. (Manuscrit.) — Voyez la maxime 77. — Vauvenargues (p. 80): « Autre maxime de roman. L'amour prend le caractère des cœurs qu'il surmonte: il est violent, impérieux, et jaloux jusqu'à la fureur, dans quelques-uns; il est tendre, aveugle et soumis, dans quelques autres; il est passionné et volage, dans la plupart des hommes; mais il lui arrive quelquefois d'être fidèle. » — Vauvenargues disait pourtant, dans une maxime, qu'il a supprimée, il est vrai (la 755e, OEuvres, p. 477): « La constance est la chimère de l'amour. »

LXXV

L'amour, aussi bien que le feu, ne peut subsister sans un mouvement continuel, et il cesse de vivre dès qu'il cesse d'espérer ou de craindre 1. (ÉD. I.)

LXXVI

Il est du véritable amour comme de l'apparition² des esprits: tout le monde en parle, mais peu de gens en ont vu³.(ÉD. 1*.)

LXXVII

L'amour prête son nom à un nombre infini de commerces qu'on lui attribue, et où il n'a 4 non plus de part⁵ que le Doge à ce qui se fait 6 à Venise. (ÉD. 1*.)

1. Voyez la 9e des Réflexions diverses. — Publius Syrus :

Amans, ita ut fax, agitando ardescit magis.

« L'amant est comme le feu; plus il s'agite, plus il brûle. » — Platon (des Lois, livre II) dit la même chose de la jeunesse, dont la nature ardente (διάπυρος οδσα) ne peut demeurer en repos. — Pascal (Discours sur les passions de l'amour, tome II, p. 260): « Les âmes propres à l'amour demandent une vie d'action qui éclate en événements nonveaux.... La vie de tempête surprend, frappe et pénètre. » — La Bruyère (du Cœur, n° 5, tome I, p. 199): « Tant que l'amour dure, il subsiste de soi-même, et quelquefois par les choses qui semblent le devoir éteindre, par les caprices, par les rigueurs, par l'éloignement, par la jalousie. »

- 2. VAR.: Il est de l'amour comme de l'apparition. (Manuscrit et 1665.)
- 3. Cependant, selon la maxime 473, le véritable amour est encore moins rare que la véritable amitié. Voyez la maxime 69.
 - 4. VAR. : qu'on lui attribue, où il n'a.... (Manuscrit et 1665.)
 - 5. VAR. : où il n'a souvent guère plus de part. (Manuscrit.)
- 6. Var.: que le Doge en a à ce qui se fait... (Manuscrit et 1665.) Vauvenargues (p. 81) ne voit dans cette pensée qu'une « plaisanterie froide et recherchée. » Voyez la maxime 74.

LXXVIII

L'amour de la justice n'est, en la plupart des hommes¹, que la crainte de souffrir l'injustice. (éd. 1*.)

LXXIX

Le silence est le parti le plus sûr de celui qui se défie de soi-même². (ép. 1.)

1. L'édition de 1665 n'a pas ce correctif: « en la plupart des hommes. » — Cette pensée est un résumé des maximes 578 et 580.— Le cardinal d'Ossat (lettre 336, édition de Boudot), cité par Amelot de la Houssaye: « Ceux-là mème qui n'ont point connu la vraic source de la justice ont néanmoins reconnu qu'il la falloit observer, et se garder de faire tort et injure à autrui, afin de n'en recevoir point. » — J. Esprit (tome I, p. 513 et 515): « L'équité des personnes privées.... est une crainte qu'ils ont qu'on ne leur fasse des injustices. » — « La justice des particuliers n'est qu'une adresse qui tend à mettre leur vie, leur bien et leur honneur à couvert des injures qu'on leur peut faire. » — La Harpe (tome VII, p. 261): « Je n'en crois rien du tout: c'est le cri de la conscience, c'est un sentiment qui précède toute réflexion. Il y a mille injustices que nous ne craignons pas de souffrir, et dont la seule idée nous révolte. »

2. C'est encore là une des pensées que Vauvenargues (p. 84) trouve communes. — Stultus quoque, si tacuerit, sapiens reputabitur; et si compresserit labia sua, intelligens (Livre des Proverbes, chapitre xvII, verset 28). « Le sot lui-même, s'il se tait, sera réputé sage; et tant que ses lèvres seront closes, intelligent. » — Caton

(livre I, distique 3):

Virtutem primam esse puta compescere linguam.

« Regarde comme la première vertu de retenir la langue. » — Publius Syrus :

nus byrus .

Taciturnitas stulto homini pro sapientia est.

« Pour le sot le silence tient lieu de sagesse. »

— Montaigne (Essais, livre III, chapitre viii, tome III, p. 418):

A combien de sottes ames, eu mon temps, a seruy vne mine froide
et taciturne de tiltre de prudence et de capacité! » — Voyez la 'ie
des Réslexions diverses.

LXXX

Ce qui nous rend si changeants dans nos amitiés, c'est qu'il est difficile de connoître les qualités de l'ame, et facile ¹ de connoître celles de l'esprit ². (ép. 1*.)

LXXXI

Nous ne pouvons rien aimer que par rapport à nous, et nous ne faisons que suivre notre goût et notre plaisir quand nous préférons nos amis à nous-mêmes; c'est néanmoins par cette préférence seule que l'amitié peut être vraie et parsaite 3. (Éd. 5.)

1. VAR.: c'est qu'il est aussi difficile... qu'il est facile. (1666.)

2. Van. : « Ce qui rend nos inclinations si légères et si changeantes, c'est qu'il est aisé de connoître les qualités de l'esprit, et difficile de

connoître celles de l'âme. (1665.)

3. Voyez les maximes 83, 236, et la 2º des Réflexions diverses. — Saint-Évremond (Maxime, qu'on ne doit jamais manquer à ses amis. OEuvres mélées, p. 289, Barbin, 1689): « L'honneur, qui se déguise sous le nom d'amitié, n'est qu'un amour-propre qui se sert lni-même dans la personne qu'il fait semblant de servir. » — J. Esprit (tome I, p. 172): « Quoiqu'il paroisse qu'il donne sa vie pour conserver celle de son ami, il est certain pourtant qu'il meurt pour sa propre gloire... » — Duelos (tome I, p. 204, Considérations sur les mœurs de ce siècle, chapitre vn): — « L'inclination détermine moins qu'on ne s'imagine à obliger, quoiqu'elle y fasse trouver du plaisir; elle est souvent subordonnée à beaucoup d'autres motifs, à des plaisirs qui l'emportent sur celui de l'amitié, quoiqu'ils ne soient pas si honnêtes. » — Térence avait déjà dit (Adelphes, acte I, scène 1, vers 13 et 14):

.... Vah! quemquamne hominem in animum instituere, aut Parare, quod sit carius quam ipse est sibi?

« Est-il possible qu'un homme aille se proposer et se mettre en tête d'aimer quelque chose plus que soi-même? »

LXXXII

La réconciliation avec nos ennemis 1 n'est qu'un desir de rendre notre condition meilleure 2, une lassitude de la guerre, et une crainte de quelque mauvais événement 3. (ÉD. 1*.)

LXXXIII

Ce que les hommes ont nommé amitié n'est qu'une société, qu'un ménagement réciproque d'intérêts, et qu'un échange de bons offices; ce n'est enfin qu'un commerce où l'amour-propre se propose toujours quelque chose à gagner ³. (ÉD. I*.)

1. L'édition de 1665 ajoute ici : « qui se fait au nom de la sincérité, de la douceur et de la tendresse. »

2. VAR.: sa condition meilleure. (1665.)

3. C'est ainsi que s'est terminée la guerre de la Fronde, et l'auteur y pensait sans doute en écrivant cette maxime. — La Bruyère (du Cœur, nº 70, tome I, p. 211): « C'est par foiblesse que l'on hait un ennemi, et que l'on songe à s'en venger; et c'est par paresse que l'on

s'apaise, et qu'on ne se venge point. »

4. VAR. : L'amitié la plus sainte et la plus sacrée n'est qu'un trafic où nous croyons toujours gagner quelque chose, (Manuscrit.) - L'amitie la plus désintéressée n'est qu'un commerce (1665 : qu'un trafic) où notre amour-propre se propose toujonrs quelque chose à gagner. (1665, 1666, 1671 et 1675.) — J. Esprit (tome I, p. 164): a Les amitiés ordinaires sont des trafics honnètes, où nous espérons faire plusieurs sortes de gains, qui répondent aux prétentions différentes que nous avons...; de là vient que l'intérêt fait presque toutes nos amitiés et nos liaisons. » - Mme de Sablé (maximes 77 et 78) : « La société, et même l'amitié de la plupart des hommes, n'est qu'un commerce qui ne dure qu'autant que le besoin. » - « Quoique la plupart des amitiés qui se trouvent dans le monde ne méritent point le nom d'amitié, on peut pourtaut en user selon les besoins, comme d'un commerce qui n'a point de fond certain, et sur lequel on est ordinairement trompé. » - Saint-Evremond (Maxime, qu'on ne doit jamais manquer à ses amis. Œuvres mélées, p. 287, Barbin, 1689): « Il est certain que l'amitié est un commerce; le trafic en doit être honnête;

LXXXIV

Il est plus honteux de se défier de ses amis que d'en être trompé 4. (éd. 2.)

LXXXV

Nous nous persuadons souvent² d'aimer les gens plus puissants que nous, et néanmoins c'est l'intérêt seul qui produit notre amitié. Nous ne nous donnons pas ³ à

mais enfin c'est un trafic. » — Amelot de la Houssaye donne avec assez d'à-propos cette citation d'Antonio Perez : « Il ne se trouve plus de véritable amitié, sinon entre le corps et l'âme, qui sont à moitié de perte et de gain.» — L'anteur, dit la Harpe (tome VII, p. 261-263), « ne prend-il pas ici l'amour de soi pour l'amour-propre?... L'amour de soi n'est point vicieux en lui-même ;... Dieu nous ordonne expressément d'aimer notre prochain comme nous-mêmes.... Si la Rochefoucauld a voulu dire que cet amour de nous entre dans l'amitié la plus désintéressée, e'est une vérité, et non pas un reproche; car nul ne peut se séparer absolument de lui-même. Mais s'aimer ainsi dans un autre n'est point un commerce d'amour-propre, du moins dans l'acception vulgaire de ce mot, qui répond à celle d'intérêt personnel : c'est, au contraire, l'usage le plus noble de cette henreuse faculté d'étendre nos sentiments hors de nous, et de nous retrouver dans autrui. On sait combien cet attrait réciproque a produit d'actions héroïques, et cet héroïsme ne sera pas détruit par la sentence équivoque et vague de la Rochefoucauld. » — Voyez la note de la maxime 434, la maxime 81, et la 20 des Réslexions diverses. -V. Cousin (Mme de Sablé, chapitre III, 2º édition, p. 115 et 116) pense que c'est pour réfuter expressément cette maxime de la Rochefoucauld que le cœur de Mme de Sablé a composé le petit traité de l'Amitié qui se trouve à la bibliothèque de l'Arsenal, dans les Papiers de Conrart (tome XI, in-folio); il aurait fallu ajouter que le cœur de Mme de Sablé n'a pas toujours parlé de même, car ses maximes 77 et 78, que nous venons de citer, abondent entièrement dans le sens de la Rochefoneauld.

- 1. Voyez la maxime 86.
- 2. L'édition de 1665 ajoute : mal à propos.
- 3. VAR. : plus puissants que nous; l'intérêt seul produit notre

eux pour le bien que nous leur voulons faire, mais pour celui que nous en voulons recevoir. (éd. 1*.)

LXXXVI

Notre défiance justifie la tromperie d'autrui⁴. (éd. 2.)

amitié, et nous ne nous donnons pas....(1665) - c'est l'intérêt seul qui produit notre amitié, et nous ne leur promettons pas selon ce que nous leur voulons donner, mais selon ce que nous voulons qu'ils nous donnent. (Manuscrit.) - Pascal (IIIe Discours sur la condition des grands, édition Havet, tome II, p. 355): «Ou'est-ce, à votre avis, que d'être grand seigneur? C'est être maître de plusieurs objets de la concupiscence des hommes, et ainsi pouvoir satisfaire aux besoins et aux desirs de plusieurs. Ce sont ces besoins et ces desirs qui les attirent auprès de vous, et qui font qu'ils se soumettent à vous; sans cela, ils ne vous regarderoient pas seulement. Mais ils espèrent, par ces services et ces déférences qu'ils vons rendent, obtenir de vous quelque part de ces biens qu'ils desirent et dont ils voient que vous disposez. » - La pensée de la Rochefoucauld paraît commune à Vauvenargues (p. 84). - La Bruyère dit plus généreusement (du Cœur, nº 58, tome I, p. 2001: « Il faut briguer la faveur de ceux à qui l'on veut du bien, plutôt que de ceux de qui l'on espère du bien. » - Mme de Sablé (maxime 22): « Il y a une certaine médiocrité difficile à trouver avec ceux qui sont au-dessus de nous, pour prendre la liberté qui sert à leurs plaisirs et à leurs divertissements, sans blesser l'honneur et le respect qu'on leur doit. » — Dans une autre maxime (44), elle semble admettre que nous avons le droit de compter sur le bien que nos amis peuvent nous faire : « Encore que nous ne devions pas aimer nos amis pour le bien qu'ils nous font, c'est une marque qu'ils ne nous aiment guère, s'ils ne nous en font point quand ils en ont le pouvoir. » - Voyez ci-après les maximes 223, 247 et 298.

1. Vauvenargues (p. 81): « L'expérience justifie notre défiance; mais rien ne peut justifier la tromperie. » — Sénèque (épître 111): Multi fallere docuerunt, dum timent falli, et aliis jus peccandi suspicando fecerunt. « Plus d'un, en craignant qu'on ne le trompe, enseigne aux autres à le tromper, et par ses soupçons autorise le mal qu'on lui fait. » — Charron (de la Sagesse, livre II, chapitre x): « Il se faut bien garder de faire demonstration aulcune de deffiance, quand bien elle y seroit et justement, car c'est desplaire, voire offenser, et donner occasion de nous estre contraire. » — Voyez la maxime 84.

LXXXVII

Les hommes ne vivroient pas longtemps en société, s'ils n'étoient les dupes les uns des autres 1. (éd. 5.)

LXXXVIII

L'amour-propre nous augmente ou nous diminue les honnes qualités de nos amis à proportion de la satisfaction que nous avons d'eux; et nous jugeons de leur mérite par la manière dont ils vivent avec nous ². (ÉD. I*.)

- 1. Pascal (Pensées, article II, 8): « La vie humaine n'est qu'une illusion perpétuelle: on ne fait que s'entre-tromper et s'entre-flatter.... L'union qui est entre les hommes n'est fondée que sur cette mutuelle tromperie. » Vauvenargues (maxime 522, OEuvres, p. 448): « Les hommes semblent être nés pour faire des dupes, et l'être d'eux-mêmes; » et (maxime 921, p. 491): « Si les hommes ne se flattoient pas les uns les autres, il n'y auroit guère de société. »
- 2. Cette pensée est le résumé de la longue réflexion, assez confuse, et cà et là peu elaire par le rapport donteux des pronoms, que donnait la 1re édition (1665), sous le nº 101 : « Comme si ce n'étoit pas assez à l'amour-propre d'avoir la vertu de se transformer lui-même, il a encore celle de transformer les objets, ce qu'il fait d'une manière fort étonnante; car non-seulement il les déguise si bien qu'il y est lui-même trompé, mais il change aussi l'état et la nature des choses (Manuscrit : a si bien qu'il y est lui-même abusé, mais soudainement il change l'état et la nature des choses »). En effet, lorsqu'une personne nous est contraire, et qu'elle tourne sa haine et sa persécution contre nous, c'est avec toute la sévérité de la justice que l'amour-propre juge ses actions; il donne à ses défauts une étendue qui les rend énormes, et il met ses bonnes qualités dans un jour si désavantageux, qu'elles deviennent plus dégoûtantes que ses défauts. Cependant, dès que cette même personne nous devient favorable, on que quelqu'un de nos intérêts la réconcilie avec nous, notre seule satisfaction rend aussitôt à son mérite le lustre que notre aversion venoit de lui ôter. Les mauvaises qualités s'effacent, et les bonnes paroissent avec plus d'avantage qu'anparavant

LXXXIX

Tout le monde se plaint de sa mémoire, et personne ne se plaint de son jugement ¹. (ÉD. 2*.)

XC

Nous plaisons plus souvent dans le commerce de la vie par nos défauts que par nos bonnes qualités ². (éd. 5.)

(Manuscrit: « le lustre que notre aversion venoit d'effacer. Tous ses avantages en recoivent un fort grand du biais dont nous les regardons; toutes ses mauvaises qualités disparoissent »); nous rappelons même toute notre indulgence pour la forcer à justifier la guerre qu'elle nous a faite. Quoique toutes les passions montrent cette vérité, l'amour la fait voir plus clairement que les autres; car nous voyons un amoureux, agité de la rage où l'a mis l'oubli ou l'infidélité de ce qu'il aime, méditer pour sa vengeance tout ce que cette passion inspire de plus violent. Néanmoins, aussitôt que sa vue a calmé la fureur de ses mouvements, son ravissement rend cette beauté innocente: il n'accuse plus que lui-même; il condamne ses condamnations, et par cette vertu miraculense de l'amour-propre, il ôte la noirceur aux mauvaises actions de sa maîtresse, et en sépare le crime, pour s'en charger lui-même (Manuscrit : « le crime, pour en charger ses soupcons »). » - Voyez les maximes 428, 563, et la 10e des Réflexions diverses.

1. Le manuscrit ajoute : « parce que tout le monde croit en avoir beaucoup. » — La Bruyère a dit de même (de l'Homme, n° 67) : « L'on se plaint de son peu de mémoire, content d'ailleurs de son grand sens et de son bon jugement. » — Cette pensée est commune,

selon Vauvenargues (p. 84).

2. La Rochefoucauld pensait sans doute au duc de Beaufort, dont il dit dans ses *Mémoires*: a Nul que lui, avec si peu de qualités aimables, n'a jamais été si généralement aimé.... » — Voyez les notes des maximes 56 et 129. — Vauvenargues (maxime 176, OEuvres, p. 392): « On peut aimer de tout son cœur ceux en qui on reconnoît de grands défauts: il y auroit de l'impertinence à croire que la perfection a seule le droit de nous plaire.... » — Voyez ci-après les maximes 155, 251, 273, 354 et 468.

XCI

La plus grande ambition n'en a pas la moindre apparence, lorsqu'elle se rencontre dans une impossibilité absolue d'arriver où elle aspire. (ÉD. 2.)

XCII

Détromper un homme préoccupé de son mérite est lui rendre un aussi mauvais office que celui que l'on rendit à ce fou d'Athènes qui croyoit que tous les vaisseaux qui arrivoient dans le port étoient à lui 3. (ÉD. 2*.)

XCIII

Les vieillards aiment à donner de bons préceptes, pour se consoler de n'être plus en état de donner de mauvais exemples 4. (ép. 1.)

1. VAR. : que fut celui. (1666.)

2. Thrasylas ou Thrasylle, dont la folie est racontée par Athénée (livre XII, chapitre LXXXI) et par Élien (Histoires diverses, livre IV,

chapitre xxv).

3. Voyez la maxime 588. — Vauvenargues (p. 81) répond à la Rochefoucauld : « Détromper un homme de la fausse idée de son mérite, c'est le guérir de la présomption, qui fait commettre les fantes les plus sottes et les plus nuisibles; » et en variaute : « c'est lui épargner des fautes plus humiliantes que la modestie qu'on

lui inspire. »

4. Cette réflexion, comme tant d'antres de l'auteur, n'est, en réalité, qu'une épigramme. — Vauvenargues dit, à la fois avec plus de gravité et d'éclat (maxime 159, OEuvres, p. 390): « Les conseils de la vieillesse éclairent sans échauffer, comme le soleil de l'hiver; » mais la Bruyère (de l'Homme, n° 112) abonde dans le sens de la Rochefoucauld: « Pen de gens se souviennent d'avoir été jeunes, et combien il leur étoit difficile d'être chastes et tempérants. La première chose qui arrive aux hommes, après avoir renoncé aux plai-

XCIV

Les grands noms abaissent au lieu d'élever ceux qui ne les savent pas soutenir ¹. (ÉD. 2.)

XCV

La marque d'un mérite extraordinaire est de voir que ceux qui l'envient le plus sont contraints de le louer ². (ÉD. 2.)

XCVI

Tel homme est ingrat, qui est moins coupable de son ingratitude que celui qui lui a fait du bien³. (Ép. 5.)

sirs, ou par hienséance, ou par lassitude, ou par régime, c'est de les condamner dans les autres. Il entre dans cette conduite une sorte d'attachement pour les choses mêmes que l'on vient de quitter : l'on aimeroit qu'un bien qui n'est plus pour nous ne fût plus aussi pour le reste du monde : c'est un sentiment de jalousie. » — Voyez la 19e des Réflexions diverses.

1. Vauvenargues (p. 84) trouve cette réflexion commune. Au dixseptième siècle, et dans la bouche d'un grand seigneur, comme était le duc de la Rochefoucauld, elle l'était moins peut-être qu'au dix-

huitième.

2. Vauvenargues (p. 84) notait cette pensée comme étant commune. — Cicéron (Oratio in Pisonem, chapitre xxxII): Habet hoc virtus... ut viros fortes species ejus et pulchritudo, etiam in hoste posita, delectet. « Le propre de la vertu, c'est que sa beauté et son éclat plaisent aux hommes de cœur, même dans la personne d'un ennemi. » — Aimé-Martin (p. 56-58) voit dans le fameux Dialogue de Sylla et d'Eucrate le développement de cette maxime; la Rochefoucauld, dit-il, a montré quelle était la marque d'un génie extraordinaire; Montesquieu a tracé le caractère, et lui a donné le mouvement.

3. Sans doute dans le cas indiqué par la maxime 317, ou par Meré (maxime 42): α Les bienfaits accompagnés d'orgueil sont souvent

payés de haine. »

XCVII

On s'est trompé lorsqu'on a cru que l'esprit et le jugement étoient deux choses différentes : le jugement n'est que la grandeur de la lumière de l'esprit ; cette lumière pénètre le fond des choses, elle y remarque tout ce qu'il faut remarquer, et aperçoit celles qui semblent imperceptibles. Ainsi il faut demeurer d'accord 3 que c'est l'étendue de la lumière de l'esprit qui produit tous les effets qu'on attribue 4 au jugement (ÉD. 1*.)

1. L'édition de 1665 n'a pas ce premier membre de phrase.

2. Le manuscrit ajoute ici: On peut dire la même chose de son étendue, de sa profondeur, de son discernement, de sa justesse, de sa

droiture, de sa délicatesse. »

3. Van.: On s'est trompé lorsque l'on a cru... de la lumière de l'esprit; sa profondeur pénètre le fond des choses; sa justesse n'en remarque que ce qu'il en faut remarquer, et sa délicatesse aperçoit celles qui semblent étre imperceptibles: de sorte qu'il faut demeurer d'accord... (1666.)

4. VAR.: que l'on attribue. (1666.)

5. VAR. : Le jugement n'est autre chose que la grandeur de la lumière de l'esprit; son étendue est la mesure de sa lumière; sa profondeur est celle qui pénètre le fond des choses; son discernement les compare et les distingue; sa justesse ne voit que ce qu'il faut voir; sa droiture les prend toujours par le bon biais; sa délicatesse aperçoit celles qui paroissent imperceptibles, et le jugement décide ce que les choses sont. Si on l'examine bien, on trouvera que toutes ces qualités ne sont autre chose que la grandeur de l'esprit, lequel, voyant tout, rencontre dans la plénitude de ses lumières tous les avantages dont nous venons de parler. (1665.) - L'auteur a beaucoup retouché cette maxime, mais il n'a pu l'amener à ce point de précision qu'on admire dans beaucoup d'autres. La Harpe (tome VII, p. 269) y relève le défant de justesse et de clarté; et déjà l'annotateur contemporain avait établi qu'il faut distinguer entre l'esprit et le jugement, au moins quant à leurs effets, attendu que le jugement est la force de l'esprit, et que l'esprit est la délicatesse du jugement. - La Rochefoucauld lui-même, dans deux maximes contradictoires à celle-ci (258 et 456), admet une distinction entre les deux termes. - Quoi qu'il en soit, Vauvenargues pense comme la Rochefoucauld, qu' « on ne peut avoir beaucoup de raison et peu d'esprit » (maxime 602, OEurres, p. 458).

XCVIII

Chacun dit du bien de son cœur 1, et personne n'en ose dire de son esprit 2. (ép. 1.)

XCIX

La politesse de l'esprit consiste à penser des choses honnêtes et délicates³. (ÉD. 1*.)

C

La galanterie de l'esprit est de dire des choses flatteuses d'une manière agréable 4. (ÉD. 1*.)

1. Saint-Évremond (Maxime, qu'on ne doit jamais manquer à ses amis. OEuvres mélées, p. 288, Barbin, 1689) : « Chacun vante son cœur: c'est une vanité à la mode. »

2. La Bruyère (de l'Homme, n° 84): « Les hommes comptent presque pour rien toutes les vertus du cœur, et idolâtrent les talents du corps et de l'esprit; celui qui dit froidement de soi, et sans croire blesser la modestic, qu'il est bon, qu'il est constaut, fidèle, sincère, équitable, reconnoissant, n'ose dire qu'il est vif, qu'il a les dents belles et la peau douce: cela est trop fort. » — Duclos (tome I, p. 204, Considérations sur les mœurs de ce siècle, chapitre xi): « On est étonné qu'il soit permis de faire l'éloge de son cœur, et qu'il soit révoltant de louer son esprit. » — Aimé-Martin, qui, dans son Examen des Maximes, a presque toujours tort contre la Rochefoucauld, dit avec raison cette fois (p. 58): « L'auteur s'est plu à la contredire (cette maxime) dans le portrait qu'il a tracé de lui-même: J'ai de l'esprit, dit-il, j'écris bien en prose, je fais bien en vers, et je suis peu sensible à la pitié. On ne peut dire plus de bien de son esprit, ni médire plus franchement de son cœur. »

3. Var.: La politesse de l'esprit est un tour par lequel il pense toujours des choses honnêtes et délicates. (1665.) — Honnêtes, c'està-dire, selon la langue du temps, de bon goût. — Voyez la 16e des

Réflexions diverses.

4. VAR. : La galanterie de l'esprit est un tour de l'esprit par lequel

CI

Il arrive souvent que des choses se présentent plus achevées à notre esprit qu'il ne les pourroit faire avec beauconp d'art⁴. (ÉD. 1*.)

CII

L'esprit est toujours la dupe du cœur 2. (ép. 1.)

CIII

Tous ceux qui connoissent leur esprit ne connoissent pas leur cœur 3. (ÉD. 1*.)

il entre dans les choses les plus flattenses, c'est-à-dire celles qui sont le plus capables de plaire aux autres. (1665.) — La Bruyère (de la Société, nº 32, tome I, p. 229); « Il me semble que l'esprit de politesse est une certaine attention à faire que par nos paroles et par nos manières les autres soient contents de nous et d'eux-mêmes. »

1. Var. : Il y a des jolies choses (1665 C: de jolies choses) que l'esprit ne cherche point, et qu'il trouve toutes achevées (voyez le Lexique, au mot Tout) en lui-même; il semble qu'elles y soient cachées, comme l'or et les diamants dans le sein de la terre. (1665.)—

Voyez la maxime 404.

- 2. Pascal (Pensées, article XXIV, 5): « Le cœur a ses raisons, que la raison ne connoît point. » Vauvenargues (maxime 124, OEuvres, p. 385): « La raison ne connoît pas les intérêts du cœur. » Duelos (tome I, p. 111, Considérations sur les mœurs de ce siècle, chapitre IV): « On pourroit dire que le cœur a des idées qui lui sont propres. » « Il faut avouer, dit le P. Bouhours (Manière de bien penser, 2° édition, p. 89 et 90), que le cœur et l'esprit sont bien à la mode : on ne parle d'autre chose dans les belles conversations... Voiture est peut-être le premier qui a opposé l'un à l'autre... L'auteur des Réflexions morales renchérit bien sur Voiture, en disant que l'esprit est toujours la dupe du cœur. » Voyez les maximes 43, 103 et 108. Voyez aussi dans ce volume, à l'Appendice, les Pensées de Mme de Schomberg sur les Maximes.
 - 3. VAR.: Bien des gens connoissent leur esprit, qui ne connois-

CIV

Les hommes et les affaires ont leur point de perspective : il y en a⁴ qu'il faut voir de près, pour en bien juger; et d'autres ² dont on ne juge ³ jamais si bien que quand on en est éloigné. (ÉD. 1*.)

CV

Celui-là n'est pas raisonnable à qui le hasard fait trouver la raison, mais celui qui la connoît, qui la discerne et qui la goûte 4. (ÉD. 1.)

CVI

Pour bien savoir les choses, il en faut savoir le détail, et comme il est presque infini, nos connoissances sont toujours superficielles et imparfaites ⁵. (ÉD. 1*.)

sent pas leur cœur. (1665.) — On peut connoître son esprit; mais qui peut connoître son cœur? (Manuscrit.) — Cette pensée revient évidemment à la précédente.

1. Var.: Toutes les grandes choses ont leur point de perspective, comme les statues: il y en a... (1665.) — Les affaires et les actions des grands hommes, comme les statues, ont leur point de perspective: il y en a... (Manuscrit.)

2. VAR.: et il y en a d'autres.... (1665.)

3. Var.: voir de près, pour en bien discerner toutes les circonstances; il y en a d'autres dont on ne juge.... (Manuscrit.) — Voyez la 2º des Réflexions diverses.

4. Pensée commune, selon Vauvenargues (p. 84).

5. Var.: et comme il est presque infini, de là vient qu'il y a si peu de gens qui sont savants, que nos connoissances sont superficielles et imparfaites, et qu'on décrit les choses, au lieu de les définir. En effet, on ne les connoît et on ne les fait connoître qu'en gros, et par des marques communes: de même que si quelqu'un disoit que le corps humain est droit, et composé de différentes parties, sans dire le nombre,

CVII

C'est une espèce de coquetterie de faire remarquer qu'on n'en fait jamais 1. (Éd. 2.)

CVIII

L'esprit ne sauroit jouer longtemps le personnage du cœur². (ép. 2.)

CIX

La jeunesse change ses goûts par l'ardeur du sang, et la vicillesse conserve les siens par l'accoutumance 3 . (ÉD. 2^* .)

CX

On ne donne rien si libéralement que ses conseils 4 . (Éd. 1^{*} .)

la situation, les fonctions, les rapports et les différences de ces parties. (Manuscrit.) — A propos de la science du détail dont parle cette maxime, Amelot de la Houssaye, et, après lui, Duplessis, citent Colbert comme exemple; comme il s'agit ici du détail, non des affaires, mais des connaissances humaines, cet exemple est sans application.

1. Cette pensée revient à la 204°. — Voyez aussi les 289° et 431°.

2. L'idée paraît ressassée, car on la retrouve plus on moins dans les maximes 43, 102 et 103.

3. Van. : par l'habitude. (Manuscrit.) — Voyez la 10° des Ré-flexions diverses.

4. L'annotateur contemporain fait cette réserve : « excepté au Palais, où l'on paye tont. » — Van.: Il n'y a point de plaisir qu'on fasse plus volontiers à un ami que celui de lui donner conseil. (1665.) — Vauvenargues (maxime 490, OEuvres, p. 446) : « Nous voulons foiblement le bien de ceux que nous n'assistons que de nos conseils. »

CXI

Plus on aime une maîtresse, et plus on est prêt de la haïr⁴. (ÉD. 2.)

CXII

Les défauts de l'esprit augmentent en vieillissant, comme ceux du visage ². (éd. 2.)

CXIII

Il y a de bons mariages, mais il n'y en a point de délicieux 3. (ÉD. 2.)

1. Voyez la maxime 72, et la 8° des Réflexions diverses. — Prét de est le texte de toutes les éditions originales (voyez le Lexique). — La Bruyère (du Cœur, nº 30, tome I, p. 203): « En amour, il n'y a gnère d'autre raison de ne s'aimer plus que de s'être trop aimés. » — Meré (maxime 274) dit mème chose de l'amitié. « Il n'y a point de plus grande haine que celle qui succède à une grande amitié. »

2. Montaigne (Essais, livre III, chapitre n, tome III, p. 230): « Il me semble qu'en la vieillesse nos ames sont subiectes à des maladies et imperfections plus importunes qu'en la ieunesse.... Elle nous attache plus de rides en l'esprit qu'au visage; et ne se veoid point d'ames, ou fort rares, qui en vieillissant ne sentent l'aigre et le moisi. » — L'annotateur contemporain fait remarquer qu'il y a pourtant de belles vieillesses d'esprit, et cette objection n'aurait pas été désagréable à la Rochefoueauld, déjà vieux. — Voyez les maximes

207, 210 et 444.

3. Swift en donne cette explication tout humoristique: « La raison pour laquelle si peu de mariages sont heureux, c'est que les jeunes filles passent leur temps à tendre des filets, au lien de préparer des cages. » — Lady Wortley Mentague, fort choquée de l'irrévérence de la Rochefoncauld, l'a réfuté dans une dissertation en forme, que l'on trouve à la suite de ses Lettres; que n'a-t-elle plutôt réfuté la Bruyère, qui se montre plus irrévérencieux encore? « Il y a peu de femmes si parfaites, dit-il (des Femmes, n° 78, tome I, p. 195), qu'elles empêchent un mari de se repeutir du moins une fois le jour d'avoir une femme, ou de trouver heureux celui qui n'en a

CXIV

On ne se peut consoler d'être trompé 1 par ses ennemis, et trahi par ses amis, et l'on est 2 souvent satisfait de l'être par soi-même. (ép. 1*.)

CXV

Il est aussi facile de se tromper soi-même sans s'en apercevoir ³, qu'il est difficile de tromper les autres sans qu'ils s'en aperçoivent. (ÉD. 1*.)

point. » — Montaigne (Essais, livre III, chapitre v, tome III, p. 315): « Bonne femme et bon mariage se dict, non de qui l'est, mais duquel on se taist. » — Quant à la Rochefoucauld, on voudrait penser qu'il était veuf quand il publia cette maxime (1666); mais sa femme ne mourut que quatre ans après.

1. VAR.: On est au désespoir d'être trompé.... (1665.)

2. Var.: et 'on est.... (1665.) — Charron (de la Sagesse, livre I, rhapitre xxxvi): « Nous prenons plaisir à nous piper nous-mesmes à escient. » — Vauvenargues (p. 81): « Il n'y a, en cela, ancune contradiction: on est presque aussi fâché d'avoir été trompé par soi-même, quand on s'en aperçoit, que de l'avoir été par d'autres; et si l'on est quelquefois bien aise d'être trompé par soi-même, c'est qu'on ne s'en aperçoit pas toujours; car, si l'on savoit que l'on se trompe, on ne seroit point en erreur. Il est vrai qu'on s'en doute quelquefois, et qu'on ne veut pas s'éclairer; mais cela nous arrive aussi bien avec les autres qu'avec nous-mêmes: lorsqu'on nous flatte, par exemple. » — Vauvenargues a pourtant une pensée que nons avons déjà citée à un autre titre (p. 69, note 1), et qui se rapporte partiellement à cette maxime 114: « Les hommes semblent être nés pour faire des dupes, et l'être d'eux-mêmes. » — Voyez aussi la 516° maxime de la Rochefoncauld.

3. Var.: Il est aussi aisé de se tromper sans s'en apercevoir.... (1665.) — Mme de Sablé (maxime 11): « Ceux qui usent toujours d'artifice devroient au moins se servir de leur jugement pour connoître qu'on ne peut gnère cacher longtemps une conduite artificieuse parmi des hommes habiles et toujours appliqués à la découvrir, quoiqu'ils feignent d'être trompés, pour dissimuler la connoissance qu'ils en

CXVI

Rien n'est moins sincère que la manière de demander et de donner des conseils : celui qui en demande paroît avoir une déférence respectueuse pour les sentiments de son ami, bien qu'il ne pense qu'à lui faire approuver les siens, et à le rendre garant de sa conduite; et celui qui conseille paye la confiance qu'on lui témoigne d'un zèle ardent et désintéressé, quoiqu'il ne cherche le plus souvent⁴, dans les conseils qu'il donne, que son propre intérêt ou sa gloire². (ÉD. 1*.)

CXVII

La plus subtile 3 de toutes les finesses est de savoir bien feindre 4 de tomber dans les piéges que l'on nous tend,

ont. » — Le commencement de la maxime 309 de Vauvenargues (OEuvres, p. 419) ressemble à la seconde partie de la pensée de la Rochefoncauld : « Tous les hommes sont clairvoyants sur leurs intérêts, et il n'arrive guère qu'on les en détache par la ruse.... »

1. La 2e édition (1666) n'a pas ce correctif : « le plus souvent. »

2. Van.: Rien n'est plus divertissant que de voir deux hommes assemblés, l'un pour demander conseil, et l'autre pour le donner: l'un paroit avec une déférence respectueuse, et dit qu'il vient recevoir des instructions pour sa conduite; et son dessein, le plus souvent, est de faire approuver ses sentiments, et de rendre celui qu'il vient consulter garant de l'affaire qu'il lui propose. Celui qui conseille paye d'abord la confiance de son ami des marques d'un zèle ardent et désintéressé, et il cherche en même temps, dans ses propres intérêts, des règles de conseiller; de sorte que son conseil lui est bien plus propre qu'à celui qui le reçoit. (1665.)

3. VAR. : La plus déliée (1665.)

4. Var. : bien faire semblant. (1665.) C'était l'avis d'Agrippine (Tacite, Aunales, livre XIV, chapitre vi):... solum insidiarum remedium esse, si non intelligerentur. « Le seul moyen de se garantir des piéges, c'est de paraître ne pas les voir. » — La tromperie était le moyen ordinaire de Mazarin; il en usa tellement qu'il n'abusa plus personue,

et on n'est jamais si aisément trompé que quand on songe à tromper les autres. (ÉD. 1*.)

CXVIII

L'intention de ne jamais tromper nous expose à être souvent trompés². (ép. 1.)

CXIX

Nous sommes si aecoutumés à nous déguiser aux autres, qu'enfin 3 nous nous déguisons à nous-mêmes. (éd. 1*.)

et don Luis de Haro disait de lui : « Il a un grand défaut en politique, c'est qu'il yeut toujours tromper. » — Vauvenargues pensait comme le ministre espagnol (variante à la maxime 276, OEuvres, p. 411): « Ceux qui veulent toujours tromper, ne trompent point; » et la Rochefoucauld en convient lui-même, non-seulement dans la présente maxime, mais dans ses Mémoires (vers la fin), où il la répète: « On n'est jamais si facile à être surpris que quand on songe trop à tromper les autres. » - Mme de Sablé (maxime 4) : « Il est quelquefois bien utile de feindre que l'on est trompé.... » — La Bruyère (de la Société et de la Conversation, nº 58, tome I, p. 235): « Vous le croyez votre dupe : s'il feint de l'être, qui est plus dupe de lui ou de vous? » - C'est la politique que le cardinal de Retz (voyez ses Mémoires passim) pratiquait à l'égard de Gaston d'Orléans; pour gouverner ce prince, il fallait se mettre à sa suite, et paraître dupe de ses finesses; le Cardinal, aussi souple qu'impétueux, n'y manqua jamais. — Voyez les maximes 127, 199 et 245.

- 1. Et n'est pas dans la 1re édition (1665).
- 2. Sénèque (OEdipe, acte III, vers 686):

Aditum nocendi perfido præstat fides.

« La bonne foi donne au perfide le moyen de nuire. »

3. Var.: La coutume que nous avons de nous déguiser aux autres, pour acquerir leur estime, fait qu'enfin.... (1665.) — Pascal (Pensées, article II, 8, et article VI, 17): « L'homme n'est que déguisement, que mensonge et hypocrisie, et en soi-même, et à l'égard des autres. » — « Nous ne sommes que mensonge, duplicité, contrariété, et nous cachons et nous déguisons à nous-mêmes. »

CXX

L'on fait plus souvent des trahisons par foiblesse que par un dessein formé de trahir¹. (ÉD. 1*.)

CXXI

On fait souvent du bien pour pouvoir impunément faire du mal². (éd. 1*.)

CXXII

Si nous résistons à nos passions, c'est plus par leur foiblesse que par notre force. (ÉD. 2.)

CXXIII

On n'auroit guère de plaisir si on ne se flattoit jamais 3. (ÉD. 2.)

CXXIV

Les plus habiles affectent toute leur vie de blâmer ⁴ les finesses, pour s'en servir en quelque grande occasion et pour quelque grand intérêt. (ÉD. 1*.)

1. VAR.: La foiblesse fait commettre plus de trahisons que le véritable dessein de trahir. (Manuscrit.)

2. Var. : faire du mal impunément. (1665.) — L'annotateur contemporain fait remarquer que cette maxime est répandue dans Tite Live et dans Salluste.

3. L'aunotateur contemporain ajoute assez agréablement : « Ii y a

même beaucoup de gens qui n'ont pas d'autre plaisir. »

4. VAR.: d'éviter.... (1665.) — Dans le manuscrit, cette réflexion commence ainsi : « Rien n'est si dangereux que l'usage des finesses, que taut de gens emploient si communément; les plus habiles....» — Voyez la maxime 245.

CXXV

L'usage ordinaire de la finesse est la marque ¹ d'un petit esprit, et il arrive presque toujours ² que celui qui s'en sert pour se couvrir en un endroit, se découvre en un autre. (éd. 1*.)

CXXVI

Les finesses et les trahisons ne viennent que de manque d'habileté 3 . (Éd. 1 * .)

CXXVII

Le vrai moyen d'être trompé, c'est de se croire plus fin que les autres 4. (éd. 1*.)

VAR.: est l'effet.... (1665.)

2. Var.: quasi toujours. (1665.) — Comme la finesse est l'effet d'un petit esprit, il arrive quasi toujours.... (Manuscrit.) — Cicéron (de Officiis, livre II, chapitre 1x): Quo quis versutior et callidior est, hoc invisior et suspectior.... « Plus un homme est fin et rusé, plus il se rend suspect et odieux. » — Vauvenargues (maxime 85, OEuvres, p. 382): « On gagne peu de choses par habileté. » — Duclos (tome I, p. 232, Considérations sur les mœurs de ce siècle, chapitre xIII): « La finesse peut marquer de l'esprit, mais elle n'est jamais dans un esprit supérieur, à moins qu'il ne se trouve avec un cœur bas. » — Voyez les maximes 126, 127, 245, 529, et la 16° des Réflexions diverses.

3. Habilité est le texte des diverses éditions où la maxime a paru sous cette forme du vivant de l'auteur; cependant toutes les éditions donnent habileté aux maximes 244, 245, 283 (n° 266, 267, 311, de la 1^{re} édition), et toutes aussi, sauf la 5°, à la maxime 170 (n° 178 de la 1^{re} édition). — Var.: Si on étoit toujours assez habile, on ne feroit jamais de finesses (1665 C: de finesse) ni de trahisons. (1665.) —

Voyez la maxime 529.

4. Var.: On est fort sujet à être trompé quand on croit être plus fin que les autres. (1665.) — La maxime 394 en doune la raison: « On peut être plus fin qu'un autre, mais non pas plus fin que tous les autres. » — Antonio Perez, cité par Amelot de la Houssaye: Uno

CXXVIII

La trop grande ¹ subtilité est une fausse délicatesse, et la véritable délicatesse est une solide subtilité. (ép. 1*.)

CXXIX

Il suffit quelquesois d'être grossier 2 pour n'être pas trompé par un habile homme 3. (ÉD. 1*.)

CXXX

La foiblesse est le seul défaut que l'on ne sauroit corriger 4. (ép. 2.)

CXXXI

Le moindre défaut des femmes qui se sont abandonnées à faire l'amour, c'est de faire l'amour 5. (ÉD. 2.)

no puede engañar à todos. « Un seul homme ne peut abuser tout le monde. » — Voyez les maximes 117, 125, 199, 245, 394, et la note de la 407°.

1. L'édition de 1665 n'a ni trop grande, ni, plus loin, véritable.

2. VAR.: C'est quelquefois assez d'être grossier.... (1665.)

3. Évidemment la Rochefoucauld gardait rancune au duc de Beaufort; du moins est-ce encore à lui, on n'en peut douter, qu'il fait allusion dans cette maxime, comme dans les 56° et 90°, car il dit expressément dans les Mémoires: « Le duc de Beaufort alloit assez habilement à ses fins par des manières grossières. » On sait que ce petit-fils d'Henri IV fut surnommé le roi des Halles.

4. Voyez la maxime 445.

5. Voyez les maximes 73, 396, 402, 440 et 471. — Aimé-Martin (p. 60 et 61): « J. J. Rousseau a dit quelque part qu'il n'aurait voulu de Ninon ni pour maîtresse ni pour amie. Sans doute il avait appris de la maxime de la Rochefoucauld ce que la Rochefoucauld lui-même avait appris de l'expérience et de Ninon. »

CXXXII

Il est plus aisé d'être sage pour les autres que de l'être pour soi-même 4. (ÉD. 1*.)

CXXXIII

Les seules bonnes copies sont celles qui nous font voir le ridicule des méchants originaux². (ÉD. 2*.)

CXXXIV

On n'est jamais si ridicule par les qualités que l'on a que par celles que l'on affecte d'avoir 3. (éd. 1.)

1. Var.: que de l'être assez pour soi-même. (1665.) — La forme de cette pensée prête à l'équivoque; l'auteur a-t-il voulu dire qu'il nous est plus facile d'être sage pour le compte des autres que pour le nôtre, c'est-à-dire qu'il est plus aisé de conseiller la sagesse que de la pratiquer? ou bien qu'il est plus aisé de paraître sage que de l'être? Une variante, fournie par le manuserit, semblerait décider pour le dernier sens, bien que l'équivoque n'ait pas entièrement disparu : « On est sage pour les autres personnes : personne ne l'est assez pour soi-même. » — Le mot sage signifie probablement ici habile, prudent, prévoyant.

2. Var.: le ridicule des excellents originaux. (1666.) — Bien que les mots excellents et méchants semblent contradictoires, chacun d'eux donne un sens à cette pensée, d'ailleurs un peu obscure, comme mainte autre de l'auteur. Copie veut dire imitation; or le propre de l'imitation est de tout faire ressortir, en exagérant tout; il en résulte que celle-là est bonne (ou plutôt utile) qui fait ressortir le côté faible des meilleurs, et, à plus forte raison, des mauvais originaux ou modèles. Seulement il faut convenir que ridicule serait hien fort en parlant des originaux excellents. — Voyez la 3° des Réflexions diverses.

3. Aimé-Martin (p. 61) : « La Rochefoucauld était l'homme le plus poli et le plus ami des bienséances (a). Il détestait l'affectation,

(a) Memoires de Segrais, p. 31.

CXXXV

On est quelquesois aussi différent de soi-même que des autres 1. (éd. 17.)

CXXXVI

Il y a des gens qui n'auroient jamais été amoureux, s'ils n'avoient jamais entendu parler de l'amour ². (ép. 2.)

et ce genre de travers lui a paru si ridicule qu'il l'a critiqué dans cinq maximes, 133, 134, 372, 431, 457 (Aimé-Martiu aurait pu en citer au moins trois autres, 202, 203, 411, outre les 3° et 13° Réflexions diverses). Mais il trouvait aussi tant de charme à la vertu opposée, que, pour l'exprimer, il a enrichi notre langue d'une locution nouvelle. Dire d'une personne qu'elle est vraie, c'est faire entendre qu'elle est simple et naturelle. La Rochefoucauld trouva cette heureuse expression pour louer et peindre en même temps le caractère de Mme de la Fayette (a). »

- I. Var.: Chaque homme n'est pas plus différent des autres qu'il l'est souvent de lui-méme. (Manuscrit.) Chaque homme se trouve quelque fois aussi différent de lui-méme qu'il l'est des autres. (1665.) Sénèque (épitre CXX): N'emo non quotidie et consilium mutat et votum;... alius prodit atque alius;... impar sibi est. Magnam rem puta unum hominem agere. « Personne qui ne change chaque jour de volonté et de désir;... on se montre tantôt d'une façon, tantôt d'une autre;... on n'est jamais pareil à soi-même. Tenez que c'est chose difficile d'être toujours le même homme. » Montaigne (Essais, livre II, chapitre I, tome II, p. II): « [II] se treuue autant de difference de nous à nous mêmes, que de nous à aultruy. » Pascal (de l'Esprit géométrique, tome II, p. 300): « Il n'y a point d'homme plus différent d'un autre que de soi-même, dans les divers temps. » Voyez les maximes 51 et 478.
- 2. Voyez les maximes 69 et 76. Pascal (Discours sur les passions de l'amour, tome II, p. 255): « A force de parler d'amour, on devient amoureux. » Vauvenargues (maxime 39, OEusres, p. 377): « La coutume fait tout, jusqu'en amour. »
 - (a) Mémoires de Segrais, p. 50.

CXXXVII

On parle peu, quand la vanité ne fait pas parler 1. (ÉD. 1*.)

CXXXVIII

On aime mieux dire du mal de soi-même que 2 de n'en point parler. (ÉD. 1*.)

CXXXIX

Une des choses qui fait que l'on trouve si peu de gens qui paroissent raisonnables et agréables dans la conversation, c'est qu'il n'y a presque personne qui ne pense plutôt à ce qu'il veut dire qu'à répondre précisément à ce qu'on lui dit Les plus habiles et les plus complaisants se contentent de montrer seulement une mine attentive, au même temps que l'on voit, dans leurs yeux et dans leur esprit, un égarement pour ce qu'on leur dit, et une

1. Var. : Quand la vanité ne fait point parler, on n'a pas envie de dire grand'ehose. (1665.) — Vauvenargues développe cette pensée dans son 2º Fragment. (OEuvres posthumes et OEuvres inédites, p. 65-67.)

2. Van.: de soi que.... (1665.) — Mme de Sévigné (tome IV, p. 285) applique cette réflexion à Mlle d'Aumale. — Mme de Longueville (Examen de conscience, adressé à M. Singlin en 1661, et cité par M. Sainte-Beuve, Portraits de Femmes, 1862, p. 304): «L'amourpropre fait qu'on aime mieux parler de soi en mal que de n'en rien dire du tout. » Voyez plus loin, à la maxime 345, une semblable rencontre du duc de la Rochefoucauld avec Mme de Longueville. — La Bruyère (de l'Homme, n° 66): « Un homme vain trouve son compte à dire du bien ou du mal de soi; un homme modeste ne parle point de soi. » — Voyez les maximes 314, 364 et 383.

3. VAR.: quasi personne. (1665.)

4. Livre des Proverbes, chapitre XVIII, verset 13 : Qui prius respondet quam audiat, stultum se esse demonstrat. « Celui qui répond avant d'entendre, moutre qu'il est un sot. »

5. VAR.: à ce qu'on lui dit, et que les plus habiles.... (1665 et 1666.)

précipitation pour retourner à ce qu'ils veulent dire, au lieu de considérer que e'est un mauvais moyen de plaire aux autres, ou de les persuader, que de chercher si fort à se plaire à soi-même, et que bien écouter et bien répondre est une des plus grandes perfections qu'on puisse avoir dans la conversation. (ÉD. 1*.)

1,0%

CXL

Un homme d'esprit seroit souvent bien embarrassé sans la compagnie des sots ². (éd. 1.)

- 1. Mme de Sablé (maxime 31) : « Une des choses qui fait que l'on trouve si peu de gens agréables, et qui paroissent raisonnables dans la conversation, c'est qu'il n'y en a quasi point qui ne pensent plutôt à ce qu'ils veulent dire qu'à répondre précisément à ce qu'on leur dit. Les plus complaisants se contentent de montrer une mine attentive, en même temps qu'on voit, dans leurs yeux et dans leur esprit, un égarement et une précipitation de retourner à ce qu'ils veulent dire; au lieu qu'on devroit juger que c'est un mauvais moyen de plaire que de chercher à se satisfaire si fort, et que bien écouter et bien répondre est une plus grande perfection que de parler hien et heaucoup, sans écouter, et sans répondre aux choses qu'on nous dit. » - Mine de Sablé ajoute (maxime 62) : « Il v a une certaine manière de s'écouter en parlant, qui rend toujours désagréable; car c'est une aussi grande folie de s'écouter soi-même quand on s'entretient avec les autres, que de parler tout seul. » — Meré (maxime 119) : « Parle peu et à ton rang, dit le sage : écoute beaucoup, et ne réponds qu'à propos. n - La Bruyère (de la Société et de la Conversation, nº 67, tome I, p. 237 et 238): « L'on parle impétueusement dans les entretiens, souvent par vanité on par humeur, rarement avec assez d'attention : tout occupé du desir de répondre à ce qu'on n'écoute point, l'on suit ses idées, et on les explique sans le moindre égard pour les raisonnements d'autrui.... » - Voyez les maximes 314, 510, et la 4º des Réflexions diverses.
- 2. Vauvenargues (maxime 63, OEucres, p. 380) : « Les gens d'esprit seroient presque seuls sans les sots qui s'en piquent. » Aussi, Mme de Sablé déclare-t-elle (maxime 33) qu' « il faut s'accoutumer aux sottises d'autrui, et ne se point choquer des niaiseries qui se disent en notre présence. »

CXLI

Nous nous vantons souvent de ne nous point ennuyer, et nous sommes si glorieux que nous ne voulons pas nous trouver de mauvaise compagnie 1. (ÉD. 1*.)

CXLII

Comme c'est le caractère des grands esprits de faire entendre en peu de paroles beaucoup de choses, les petits esprits, au contraire 3, ont le don de beaucoup parler, et de ne rien dire 4. (ÉD. 1*.)

CXLIII

C'est plutôt par l'estime de nos propres sentiments ⁵ que nous exagérons les bonnes qualités des autres, que par l'estime de leur mérite ⁶; et nous voulons nous attirer des louanges, lorsqu'il semble que nous leur en donnons ⁷. (éd. 1*.)

- 1. Var.: On se vante souvent mal à propos de ne se point ennuyer, et l'homme est si glorieux qu'il ne veut pas se trouver de mauvaise compagnie. (1665.) L'annotateur contemporain fait remarquer qu' « il y a des caractères qui s'ennuient de profession. » Mme du Deffant, qui s'ennuya durant toute sa vie, sans jamais ennuyer les antres, aurait fort goûté cette remarque.
 - 2. VAR.: avec peu de paroles. (1665.)
 - 3. VAR. : en revanche. (1665.)
- 4. Var.: et de ne dire rien. (1665.) Mme de Sablé (maxime 36): « Le trop parler est un si grand défaut, qu'en matière d'affaires et de conversation, si ce qui est bon est court, il est doublement bon; et l'on gagne par la brièveté ce qu'on perd souvent par l'excès des paroles. »
 - 5. Var.: de nos sentiments. (1665.)
 - 6. VAR.: que par leur mérite. (1665.)
 - 7. VAR.: et nous nous louons en effet, lorsqu'il semble que nous

CXLIV

On n'aime point à louer, et on ne loue jamais personne sans intérêt ¹. La louange est une flatterie habile, cachée, et délicate, qui satisfait différemment celui qui la donne et celui qui la reçoit : l'un la prend comme une récompense de son mérite; l'autre la donne pour faire remarquer son équité et son discernement ². (ÉD. 1.)

CXLV

Nous choisissons souvent des louanges empoisonnées qui font voir, par contre-coup, en ceux que nous louons, des défauts que nous n'osons découvrir d'une autre sorte 3. (éd. 1*.)

CXLVI

Ou ne loue d'ordinaire 4 que pour être loué. (éd. 1*.)

leur donnons des louanges. (1665.) — Voyez les maximes 144, 146, 279, 356 et 530.

1. Duclos (tome I, p. 97, Considérations sur les mœurs de ce siècle, chapitre 111): « Les louanges d'aujourd'hui ne partent guère que de l'intérêt. »

2. Voyez les maximes 143, 146, 356 et 530.

3. Van.: que nous n'osons découvrir autrement. Nous élevons la gloire des uns pour abaisser par là celle des autres, et on loueroit moins Monsieur le Prince et M. de Turenne, si on ne les vouloit point blâmer tous deux. (1665 A, B et C.) La contrefaçon que nous indiquons par 1665 D n'a pas cette addition. La maxime y finit à autrement. C'est à partir de la 2º édition (1666) que la dernière phrase citée dans cette note forme une maxime séparée, sous le nº 198. — Tacite (Agricola, chapitre XLI): Pessimum inimicorum genus laudantes. « Il n'y a pire ennemi que le flatteur. » — Voyez les maximes 148 et 198.

4. L'édition de 1665 n'a pas: d'ordinaire. — Voyez les maximes 243, 244, 356 et 530. — Cette pensée se retrouve mot pour mot (sauf ordinairement, pour d'ordinaire) dans les maximes de Meré, sous le

nº 351.

CXLVII

Peu de gens sont assez sages pour préférer le blame qui leur est utile à la louange qui les trahit 1. (éd. 1*.)

CXLVIII

Il y a des reproches qui louent, et des louanges qui médisent 2. (ép. 1.)

CXLIX

Le refus des louanges est un desir d'être loué deux fois 3. (ÉD. 1.)

1. Var.:... pour aimer mieux le blâme qui leur sert que la louange qui les trahit. (1665.) — Vitellius, au dire de Tacite, était de ceux-là (Histoires, livre III, chapitre LvI): Ita formatis Principis auribus, ut aspere quæ utilia, nec quidquam nisi jucundum et læsurum acciperet. « Les oreilles du Prince étaient ainsi faites, que les conseils utiles lui étaient insupportables; il n'écoutait que ceux qui lui étaient agréables, dussent-ils lui nuire. »— « C'est que, dit l'abbé de la Roche, peu de personnes mettent en pratique ce beau vers de Caton le poëte (livre I, distique 14):

Quum te aliquis laudat, judex tuus esse memento.

« Lorsqu'on te loue, n'oublie pas de te faire ton propre juge. » — Salomon dit de son côté (*Livre des Proverbes*, chapitre xim, verset 18): Qui acquiescit arguenti glorificabitur. « Qui accepte le blàme sera glorifié. »

2. Pline le Jeune (livre III, lettre XII): Ita reprehendit ut laudet. « Il blâme d'une façon qui loue. » — Voyez les maximes 145 et 198.

3. J. Esprit (tome II, p. 76): a La modestie qui, en apparence, ne peut souffrir les louanges, en est une secrète recherche. »—Voyez les maximes 184, 327, 383, 554, 596, et ci-dessus, p. 7 et note 2, le Portrait de la Rochefoucauld par lui-même.

CL

Le desir de mériter les louanges qu'on nous donne fortifie notre vertu, et celles que l'on donne à l'esprit, à la valeur et à la beauté contribuent à les augmenter 1. (ÉD. I.)

CLI

Il est plus difficile de s'empêcher d'être gouverné que de gouverner les autres 2. (ÉD. 2.)

1. Cette pensée réunit dans une rédaction plus courte et plus précise les maximes 598 et 599 (155° et 156° de l'édition de 1665). — Mme de Sablé dit à peu près dans le même sens (maxime 70): « La honte qu'on a de se voir louer sans fondement donne souvent sujet de faire des choses qu'on n'auroit jamais faites sans cela. » — Vauvenargues (maxime 242, OEuvres, p. 403): « Quelque vanité qu'on nous reproche, nous avons besoin quelquefois qu'on nous assure de notre mérite. » — Le sénat romain, dit Tacite (Annales, livre XIII, chapitre xI), comblait Néron de louanges, ut juvenilis animus, levium quoque rerum gloria sublatus, majores continuaret. « Afin que son jeune cœur, sensible à la gloire des petites choses, s'élevât à de plus grandes. » — Voyez les maximes 200 et 270.

2. Aimé-Martin (p. 63) cite, à ce sujet, un passage de Plutarque, traduit par Amyot (Apophthegmes des rois et capitaines): Thémistocle disait que son fils était le plus puissant homme de la Grèce, « pour ce que les Atheniens commandent au demourant de la Grece, ie commande aux Atheniens, sa mere à moy, et luy à sa mere. » — Tacite (Agricoia, chapitre XIX): A se suisque orsus, primam domum suam coercuit, quod plerisque haud minus arduum est quam provinciam regere. « Commençant par lui-même et par les siens, il régla sa maison, ce qui, pour la plupart des hommes, est plus difficile que de

gouverner une province. »

CLII

Si nous ne nous flattions point nous-mêmes, la flatterie des autres ne nous pourroit nuire 1. (ép. 1*.)

CLIII

La nature fait le mérite, et la fortune le met en œuvre ². (éd. 1.)

CLIV

La fortune nous corrige de plusieurs défauts que la raison ne sauroit corriger 3. (ÉD. 3*.)

CLV

Il y a des gens dégoûtants avec du mérite, et d'autres qui plaisent avec des défauts 4. (ép. 1*.)

- 1. Var.: ne nous feroit jamais de mal. (1665.) Voyez les maximes 2, 158 et 600.
- 2. « Mais souvent, dit l'annotateur contemporain, l'ouvrage l'emporte: materiam superabat opus. » (Ovide, Métamorphoses, livre II, vers 5.) La Bruyère (du Mérite personnel, nº 6, tome I, p. 152): « Le génie et les grands talents manquent souvent, quelquefois aussi les seules occasions. » On peut rattacher à la pensée de la Rochefoncauld la maxime 67 de Mme de Sablé: « C'est un défaut bien commun de n'ètre jamais content de sa fortune, ni mécontent de son esprit. » Voyez les maximes 53, 57, 58, 60, 165, 380, 470, 631, et la 14e des Réflexions diverses. Vauvenargues (maxime 579, OEuvres, p. 455): « La fortune, qu'on croit si souveraine, ne peut presque rien sans la nature. »
- 3. Var. : La fortune nous corrige plus souvent que la raison. (Manuscrit.)
- 4. Var.: Comme il y a de bonnes viandes qui affadissent le cœur, il y a un mérite fade, et des personnes qui dégoûtent avec des qualités bonnes et estimables (1665 D: et inestimables). (1665.) Voyez les maximes 90, 251, 273, 354, et la 3e des Réflexions diverses.

CLVI

Il y a des gens dont tout le mérite ¹ consiste à dire et à faire des sottises utilement, et qui gâteroient tout s'ils changeoient de conduite ². (ÉD. 1*.)

CLVII

La gloire des grands hommes se doit toujours mesurer aux moyens dont ils se sont servis pour l'aequérir 3. (ÉD. 1*.)

CLVIII

La flatterie est une fausse monnoie, qui n'a de cours que par notre vanité 4. (ép. 5.)

1. VAR. : Il y a des gens dont le mérite....(1665.)

2. « Tel étoit de nos jours, dit Amelot de la Houssaye, le comte de Bautru; » mais l'observation de la Rochefoucauld a une portée plus générale: il entend sans doute désigner ceux dont il parle dans la précédente maxime, « qui plaisent avec des défauts. » — Voyez les maximes 208 et 309.

3. Var.: La gloire des grands hommes se doit mesurer aux moyens qu'ils out eus pour l'acquérir. (1665.) — Cette pensée a, au

fond, le même sens que la maxime 160.

4. Voyez les maximes 2, 152 et 600. — Pascal (Pensées, article II, 8): « On nous traite comme nous voulons être traités: nous haïssons la vérité, on nous la cache; nous voulons être flattés, on nous flatte; nous aimons à être trompés, on nous trompe. » — Duclos (tome I, p. 101, Considérations sur les mœurs de ce siècle, chapitre III): « L'adulation mème dont l'excès se fait sentir produit encore son effet. Je sais que tu me flattes, disait quelqu'un, mais tu ne m'en plais pas moins. »

CLIX

Ce n'est pas assez d'avoir de grandes qualités; il en faut avoir l'économie¹. (ép. 1.)

CLX

Quelque éclatante que soit une action, elle ne doit pas passer pour grande, lorsqu'elle n'est pas l'effet d'un grand dessein 2. (ÉD. 17.)

CLXI

Il doit y avoir une certaine proportion 3 entre les actions

 L'économie, c'est-à-dire le bon usage. — Amelot de la Houssaye cite ce que Tacite dit de Brutidius, au livre III des Annales, cha-

pitre LXVI. — Voyez les maximes 343 et 437.

- 2. VAR.: On se mécompte toujours, quand les actions sont plus grandes que les desseins. (Manuscrit.) - On se mécompte toujours dans le jugement que l'on fait de nos actions, quand elles sont plus grandes que nos desseins. (1665.) - La Bruvère (du Mérite personnel, nº 41. tome I, p. 168): « Le motif seul fait le mérite des actions des hommes. » — Voyez les maximes 7 et 57. — Il y a bien de l'apparence que cette maxime a trait au cardinal de Retz (voyez ci-dessus, p. 19, le Portrait de ce dernier par la Rochefoncauld); peut-être regarde-t-elle aussi Mazarin, dont l'auteur dit dans ses Mémoires : « Il avoit de petites vues, même dans ses plus grands projets. » - La Harpe (tome VII, p. 263) répond à la Rochefoucauld : « Oui, dans tout ce qui suppose de la réflexion; mais dans ce qui est instantané, dans ce qui est l'effet d'un sentiment prompt, dans tout ce qui tient à la pitié généreuse, dans ce qui est l'élan du courage, dans l'oubli de sa vie et de ses intérèts, n'y a-t-il point de grandeur? » - La Harpe n'oublie qu'une seule chose, c'est que l'auteur, dans tout le cours de son livre, nie la pitié généreuse, le courage, le désintéressement, et que dès lors il est conséquent avec luimême.
 - 3. VAR.: Il faut une certaine proportion.... (1665.)

et les desseins, si on en veut tirer tous les effets qu'elles peuvent produire 1. (ÉD. 1*.)

CLXII

L'art de savoir bien mettre en œuvre 2 de médiocres qualités dérobe l'estime, et 3 donne souvent plus de réputation que le véritable mérite. (ÉD. 1*.)

CLXIII

Il y a une infinité de conduites qui paroissent ridicules, et dont les raisons cachées sont très-sages et très-solides 4. (ÉD. 1*.)

I. VAR.: Il faut une certaine proportion entre les actions et les desseins qui les produisent, sans laquelle les actions ne font jamais tous les effets qu'elles doivent faire. (Manuscrit.) - Cette pensée revient aux deux précédentes. Voyez aussi les maximes 244 et 377. - Sénèque (de Tranquillitate animi, chapitre v): Æstimanda sunt.... ipsa quæ aggredimur;... his admovenda manus est, quorum finem aut faccre, aut certe sperare possis; relinquenda, quæ latius actu procedunt, nec ubi proposueris desinunt. » Il faut peser ce que nous entreprenons,... ne mettre la main qu'aux choses dont on peut voir, ou du moins espérer de voir la fin; renoncer à celles qui dépassent votre action même, et ne s'arrêtent pas au point que vous vous êtes fixé. »

2. Le manuscrit commence ainsi : « On admire tout ce qui éblouit, et l'art de savoir bien mettre en œuvre.... »

3. L'édition de 1665 n'a pas les mots dérobe l'estime, ct. -Même idée que dans la maxime 166. - Amelot de la Houssaye eite, comme exemple à l'appui, ce que Tacite rapporte de Poppæus Sabinus, au livre VI des Annales, chapitre xxxix. — Mme de Sablé (maxime 48): « Les dehors et les circonstances donnent souvent plus d'estime que le fond et la réalité;... le comment fait la meilleure partie des choses. »

4. VAR. : Il y a une infinité de conduites qui ont un ridicule apparent, et qui sont, dans leurs raisons cachées, très-sages et trèssolides. (1665.) - L'abbé de la Roche rappelle que « Turenne excelloit surtout dans ces moyens contraires aux apparences. » -Voyez la maxime 310.

CLXIV

Il est plus facile de paroître digne des emplois qu'on n'a pas que de ceux que l'on exerce 1. (éd. 1*.)

CLXV

Notre mérite nous attire l'estime des honnêtes gens, et notre étoile celle du public 2. (ÉD. 1.)

I. VAR. : Il est plus aisé.... que de ceux qu'on exerce. (1665.) - C'est ainsi que Tacite a pu dire de Galba (Histoires, livre 1, chapitre XLIX): Omnium consensu capax imperii, nisi imperasset. a De l'avis de tous, il était digne de l'empire, s'il n'eût été empereur. » — Si l'on en eroit Segrais (Mémoires, p. 111), cité par Aimé-Martin (p. 64), la Rochefoucauld, en écrivant cette réflexion, avait en vue Mme de Montausier, à qui sa charge à la cour avait fait oublier tous ses anciens amis. — Au reste, l'auteur a exprimé la même pensée dans la maxime 449; voyez aussi la 419e. - Mme de Sablé (maxime 39): α On fait plus de cas des hommes quand on ne connoît point jusqu'où peut aller leur suffisance, car l'on présume toujours davantage des choses que l'on ne voit qu'à demi. » - Vauvenargues répond par deux fois à la Rochefoucauld, dans la maxime 569 (OEuvres, p. 453): « Les grandes places instruisent promptement les grands csprits; » et dans la 942e (p. 493), où il cite et réfute expressément la Rochefoucauld: « Les hommes ne s'approuvent pas assez pour s'attribuer les uns aux autres la eapacité des grands emplois; c'est tout ce qu'ils peuvent, pour ceux qui les occupent avec succès, de les en estimer après leur mort. Mais proposez l'homme du monde qui a le plus d'esprit : oui, dit-on, s'il avoit plus d'expérience, ou s'il étoit moins paresseux, ou s'il n'avoit pas de l'humeur, ou tout au contraire; car il n'y a point de prétexte qu'on ne prenne pour donner l'exclusion à l'aspirant, jusqu'à dire qu'il est trop honnête homme, supposé qu'on ne puisse rien lui reprocher de plus plausible : tant cette maxime est peu vraie, qu'il est plus aisé de paroître digne des grandes places, que de les remplir. » - On le voit, ce n'est pas tout à fait le texte de la pensée de la Rochefoucanld; Vauvenargues la citait sans doute de mémoire.

2. Voyez les maximes 53, 58, 153, 380 et 470.

LA ROCHEFOUCAULD. 1

CLXVI

Le monde récompense plus souvent les apparences du mérite que le mérite même 1. (éd. 1*.)

CLXVII

L'avarice est plus opposée à l'économic que la libéralité ². (ÉD. 2.)

CLXVIII

L'espérance, toute trompeuse qu'elle est 3, sert au

1. VAR. : Le monde, ne connoissant pas le véritable mérite, n'a garde de le vouloir récompenser; aussi n'élève-t-il pas à ses grandeurs et à ses dignités que des personnes qui ont de belles qualités, et il couronne généralement tout ce qui luit, quoique tout ce qui luit ne soit pas de l'or. (Manuscrit.) - Mme de Sablé (maxime 5) : « On juge si superficiellement des choses, que l'agrément des actions et des paroles communes, dites et faites d'un bon air, avec quelque connoissance des choses qui se passent dans le monde, réussissent souvent mieux que la plus grande habileté. » - Montaigne (Essais, livre III, chapitre vIII, tome III, p. 418) : « Les dignitez, les charges se donnent necessairement plus par fortune que par merite. » -Duclos (tome I, p. 143, Considérations sur les mœurs de ce siècle, chapitre v) : « Vous voyez des hommes dont on vante le mérite : si l'on veut examiner en quoi il consiste, on est étonné du vide; on trouve que tout se borne à un air, un ton d'importance et de suffisance; un peu d'impertinence n'y nuit pas; et quelquefois le maintien suffit. » - Voyez la maxime 162.

2. Voyez la maxime 491. — Vauvenargues (maximes 762 et 766, OEuvres, p. 478): « La trop grande économie fait plus de dupes que la profusion. » — « La libéralité.... ne ruine personne. » — Enfin (maxime 51, p. 378): « Celui qui sait rendre ses profusions utiles

a une grande et noble économie. »

3. Var.: L'espérance, toute vaine et fourbe qu'elle est d'ordinaire... (Manuscrit.) — Vauvenargues n'accorde pas tout à fait autant à l'espérance, qui est, dit-il (maxime 739, OEuvres, p. 476), « le plus utile ou le plus pernicieux des biens. » — Antonio Perez,

moins à nous mener à la fin de la vie par un chemin agréable. (ép. 1*.)

CLXIX

Pendant que la paresse et la timidité nous retiennent dans notre devoir, notre vertu en a souvent tout l'honneur. (ÉD. 1*.)

CLXX

Il est difficile de juger si un procédé 3 net, sincère et honnête est un effet de probité ou d'habileté 4. (ég. 1*.)

cité par Amelot de la Houssaye, l'appelle le viatique de la vie humaine. — Voyez la maxime 174.

I. VAR. : Pendant que la paresse et la timidité ont seules le mé-

rite de nous tenir.... (1665.)

2. L'édition de 1665 n'a pas le correctif souvent. — Var. : La honte, la paresse et la timidité conservent toutes seules le mérite de nous retenir dans notre devoir, pendant que notre vertu en a tout l'homeur. (Manuscrit.) — Dans une lettre de la Rochefoucauld à J. Esprit, cette réflexion est ainsi rédigée : « Il faut avouer que la vertu, par qui nous nous vantons de faire tout ce que nous faisons de bien, n'auroit pas toujours la force de nous retenir dans les règles de notre devoir, si la paresse, la timidité, ou la honte ne neus faisoient voir les inconvénients qu'il y a d'en sortir. » — J. Esprit, de son côté, dit dans une assez longue énumération (tome II, p. 121): « La paresse et la timidité font une troisième espèce d'honnêtes femmes. » — Voyez les maximes I, 205, 220, 241, 266 et 512.

3. Var. : Il n'y a que Dieu qui sache si un procédé.... (Monuscrit, et Portefeuilles de Vallant, tome II, so 124.) — Il n'y a personne qui

sache si un procédé.... (1665.)

4. Var. : est plutôt un effet de probité que d'habileté. (1665.) — Dans la 5° édition (1678), au lieu d'habileté, on lit habilité (voyez p. 83, note 3). — J. Esprit (tome I, p. 99) : « La bonne foi est une grande habileté. » — Mme de Sablé (maxime 9): « L'honnêteté et la sincérité dans les actions égarent les méchants, et leur font perdre la voie par laquelle ils pensent arriver à leurs fins, parce que les méchants croient d'ordinaire qu'on ne fait rien sans artifice. » — La Bruyère (de la Cour, n° 89, tome I, p. 334): « Il y a quelques rencontres dans la vie où la vérité et la simplicité sont le meilleur manége du monde. »

CLXXI

Les vertus se perdent dans l'intérêt, comme les fleuves se perdent dans la mer. (éd. 1*.)

CLXXII

Si on examine bien les divers effets de l'ennui, on trouvera qu'il fait manquer à plus de devoirs que l'intérêt 2. (ÉD. 5.)

CLXXIII

Il y a diverses sortes de curiosité: l'une d'intérêt, qui nous porte à desirer d'apprendre ce qui nous peut être utile; et l'autre d'orgueil, qui vient du desir de savoir ce que les autres ignorent 3. (ÉD. 1*.)

1. Var.: Toutes les vertus se perdent.... (1665.) — Voyez les maximes 187, 253 et 275. — Comparaison très-fausse, dit la Harpe (tome VII, p. 264): « Tous les fleuves tendent à la mer, et la vertu ne tend point à l'intérét, si ce n'est celui d'être bien avec soi et avec les autres, et ce n'est pas ce qu'on entend ordinairement par intérét. Il serait plus vrai de dire que la vertu s'arrête souvent, quand elle rencontre l'intérét dans son chemin; c'est là sa véritable épreuve: si la vertu est faible, elle recule; si elle est forte, l'intérét se range devant elle, et lui fait passage. »

2. L'anuotateur contemporain trouve cette réflexion fausse, attendu que « l'ennui ne fait pas jouer tant de ressorts que l'intérêt. »

3. Var.: La curiosité n'est pas, comme l'on croit, un simple amour de la nouveauté: il y en a une d'intérêt, qui fait que nous voulons savoir les choses pour nous en prévaloir; il y en a une autre d'orgueil, qui nous donne envie d'être au-dessus de ceux qui ignorent les choses, et de n'être pas au-dessous de ceux qui les savent. (1665.) — Plutarque en reconnaît une autre, celle a de sçauoir les tares et imperfections d'autruy, qui est un vice ordinairement conioint auec enuie et malignité. » (De la Curiosité, chapitre 1, traduction d'Amyot.)

'CLXXIV

Il vaut mieux employer notre esprit à supporter les infortunes qui nous arrivent qu'à prévoir celles qui nous peuvent arriver¹. (ÉD. 1*.)

CLXXV

La constance en amour est une inconstance perpétuelle, qui fait que notre cœur s'attache successivement à toutes les qualités de la personne que nous aimons 2, donnant tantôt la préférence à l'une, tantôt à l'autre : de sorte que cette constance n'est qu'une inconstance arrêtée 3 et renfermée dans un même sujet. (ÉD. 1*.)

- 1. Var.: son esprit à supporter les infortunes qui arrivent qu'à pénétrer celles qui peuvent arriver. (1665.)—Voyez la maxime 168.

 Cicéron (de Natura Deorum, livre III, chapitre vi): Ne utile quidem est scire quid futurum sit; miserum est enim nihil proficientem angi. « On ne gagne rien à savoir ce qui doit arriver; car c'est une misère de se tourmenter en vain. » Sénèque (épitre xcviii): Calamitosus est animus futuri anxius. « Malheureux est l'esprit qui se tourmente de l'avenir. » Le même (ihidem): Plus dolet quam necesse est, qui ante dolet quam necesse sit. « Qui s'afflige d'avance, s'afflige trop. » Quintillen (de Institutione oratoria, livre I, chapitre xii, 11): Minus afficit sensus fatigatio quam cogitatio. « La souffrance même nous accable moins que la pensée de la souffrance. » J. J. Rousseau (Émile, livre II): « La prévoyance qui nons porte sans cesse au delà de nous, et souvent nous place où nous n'arriverons point, voilà la véritable source de nos misères. »
- 2. Pascal (*Pensées*, article V, 17) : « On n'aime jamais personne, mais seulement des qualités. »
- 3. Var.: n'est que notre inconstance arrêtée. (Manuscrit.) L'abhé de la Roche estime avec raison que cette réflexion est un peu tirée, et la Harpe (tome VII, p. 264) la déclare honne « pour une chauson ou un madrigal. » Vauvenargues dit avec plus de décision (maxime 755, OEuvres, p. 477): « La constance est la chimère de l'amour. »

CLXXVI

Il y a deux sortes de constance en amour : l'une vient ¹ de ce que l'on trouve sans cesse dans la personne que l'on aime ² de nouveaux sujets d'aimer ³, et l'autre vient de ce que l'on se fait ⁴ un honneur d'être constant ⁵. (ÉD. 1*.)

CLXXVII

La persévérance n'est digne ni de blâme, ni de louange, parce qu'elle n'est que la durée des goûts et des sentiments, qu'on ne s'ôte et qu'on ne se donne point 6. (ÉD. I.)

CLXXVIII

Ce qui nous fait aimer les nouvelles connoissances n'est pas tant la lassitude que nous avons des vieilles, ou le plaisir de changer, que le dégoût de n'être pas assez admirés de ceux qui nous connoissent trop, et l'espérance de l'être davantage de ceux qui ne nous connoissent pas tant . (ÉD. 1*.)

- 1. Var. : La durée de l'amour, et ce qu'on appelle ordinairement la constance, sont deux sortes de choses bien différentes : la première vient... (Manuscrit.)
- 2. Le manuscrit et l'édition de 1665 ajoutent ici : « comme dans une source inépuisable. »
- 3. Le commencement de cette réflexion n'est que la répétition de la précédente.

4. VAR.: de ce qu'on se fait. (1666, 1671 et 1675.)

5. Var.: de ce qu'on se fait un honneur de tenir sa parole. (Manuscrit et 1665.)

6. Voyez la maxime 577, et la note.

7. VAR.: les connoissances nouvelles. (1665.)

8. VAR. : que le dégoût que nous avons de n'être pas. (1665.)

9. Var. : et l'espérance que nous avons de l'être davantage de ceux qui ne nous connoissent guère. (1665.)

CLXXIX

Nous nous plaignons quelquesois légèrement de nos amis pour justifier par avance notre légèreté 1. (éd. 1*.)

CLXXX

Notre repentir n'est pas tant un regret du mal que nous avons fait, qu'une crainte de celui qui nous en peut arriver². (éd. 1*.)

CLXXXI

Il y a une inconstance qui vient de la légèreté de l'esprit ou de sa foiblesse, qui lui fait recevoir toutes les opinions d'autrui, et il y en a une autre, qui est plus excusable, qui vient du dégoût des choses (Éd. 1*.)

CLXXXII

Les vices entrent dans la composition des vertus,

- 1. Var.: On se plaint de ses amis pour justifier sa légèreté. (Manuscrit.) Voyez la 18º des Réflexions diverses.
- 2. VAR.: Notre repentir n'est pas une douleur du mal que nous avons fait; c'est une crainte de celui qui nous en peut arriver. (1665. Notre repentir ne vient point du regret de nos actions, mais du dommage qu'elles nous causent. (Manuscrit.)
- 3. L'édition de 1665 ajoute ici : « qui change à tout moment d'opinion. »
 - 4. L'édition de 1665 n'a pas cette conjonction.
- 5. Van.: qui vient de la fin du goût des choses. (1665.) Il y a deux sortes d'inconstance: l'une qui vient de la légèreté de l'esprit, qui à tout moment change d'opinion, ou plutôt de la pauvreté de l'esprit, qui reçoit toutes les opinions des autres; l'autre, qui est plus excusable, qui vient de la fin du goût des choses. (Manuscrit.)

comme les poisons entrent dans la composition des remèdes ¹ : la prudence les assemble et les tempère , et elle s'en sert utilement contre les maux de la vie. (éd. 1*.)

CLXXXIII

Il faut demeurer d'accord, à l'honneur de la vertu, que les plus grands malheurs des hommes sont ceux où ils tombent par les crimes 2 . (Éd. 5^* .)

CLXXXIV

Nous avouons nos défauts, pour réparer par notre sincérité le tort qu'ils nous font dans l'esprit des autres³. (Éd. 1^{*}.)

1. L'édition de 1665 ajoutait ici: a de la médecine. » — Pascal (Pensées, article XII, 12): a Nous ne nous soutenons pas dans la vertu par notre propre force, mais par le contre-poids de deux vices opposés, comme nous demeurons debout entre deux vents contraires. » — Selon Vauvenargues (Introduction à la Connoissance de l'esprit humain, livre III. 43, et 1^{er} Discours sur la Gloire, OEuvres, p. 53 et p. 128), dans ce mélange, c'est la vertu qui domine, et le vice n'obtient point d'hommage réel; si les vices vont au bien, c'est qu'ils sont mélés de vertus, de patience, de tempérance, de courage, etc.

2. Var.: Il faut demeurer d'accord, pour l'honneur de la vertu... par leurs crimes. (Manuscrit.) — Selon Vigneul-Marville, c'est-à-dire le chartreux dom Bonaventure d'Argonne (Mélanges d'histoire et de littérature, 1725, tome I, p. 325), « cette maxime a été faite pour le chevalier de Rohan, qui, après une vie d'aventures et de désordres, fut décapité en 1674. » — Il nous paraît douteux que la Rochefoucauld ait eu particulièrement en vue le chevalier de Rohan; sa pensée a une application plus générale, et par conséquent une portée plus grande.

3. Var.: Nous avouons nos défauts, pour réparer le préjudice qu'ils nous font dans l'esprit des autres, par l'impression que nous donnons de la justice du nôtre. (Manuscrit.) — Nous avouons nos défauts, afin qu'en donnant bonne opinion de la justice de notre esprit, nous répa-

CLXXXV

Il y a des héros en mal comme en bien 1. (ÉD. 1.)

CLXXXVI

On ne méprise pas tous ceux qui ont des vices, mais on méprise tous ceux qui n'ont aucune vertu 2. (éd. 1*.)

rions le tort qu'ils nous ont fait dans l'esprit des autres. (1665.) — Mme de Sablé (maxime 16): « Il n'y a pas plus de raison de trop s'accuser de ses défauts que de s'en trop excuser: ceux qui s'accusent par excès, le font souvent pour ne pouvoir sonffrir qu'on les accuse, ou par vanité de faire croire qu'ils savent confesser leurs défauts. » — Mme de Sablé dit encore (maxime 6): « Être trop mécontent de soi est une foiblesse; être trop content de soi est une sottise. » — Voyez les maximes 149, 327, 383, 554, 609, la note de la maxime 315, et la 5° des Réflexions diverses.

- 1. Selon l'annotateur contemporain, le nom de héros ne s'emploie jamais à mal. Duplessis (p. 167) fait observer que l'auteur « a voulu dire simplement que le crime donne la célébrité comme la vertu. » Peut-être la Rochefoucauld pensait-il, comme J. J. Rousseau (Discours sur la vertu la plus nécessaire aux héros), que la force d'âme est ce qui constitue le héros; or cette force d'âme peut s'employer au mal comme au bien. J. Esprit (tome II, p. 52): « Ne pourroit-on pas.... dire qu'il y a des héros en mal comme il y a des héros en bien, puisqu'on voit des gens avoir dessein de rendre leurs crimes et leurs forfaits illustres? »
 - 2. Comme ce Crispinus dont parle Juvénal (satire 1v, vers 2):

A vitiis monstrum uulla virtute redemptum.

« Monstre que nulle vertu ne rachetait de ses vices. » — VAR.: « On peut hair et mépriser les vices, sans hair ni mépriser les vicieux; mais on a toujours du mépris pour ceux qui manquent de vertu. (1665.) — Les éditions de 1666 et de 1671, qui commencent comme celle de 1665, finissent ainsi: « mais on ne sauroit ne point mépriser ceux qui n'ont aucune vertu. » — Le manuscrit disait plus vivement: « On hait souvent les vices; mais on méprise toujours le manque de vertu. » — La rédaction définitive ne date que de la 4º édition (1675).

CLXXXVII

Le nom de la vertu sert à l'intérêt aussi utilement que les vices 1. (ÉD. I.)

CLXXXVIII

La santé de l'âme n'est pas plus assurée que celle du corps; et quoique l'on paroisse éloigné des passions², on n'est pas moins en danger de s'y laisser emporter que de tomber malade quand on se porte bien ³. (ÉD. 1*.)

CLXXXIX

Il semble que la nature ait prescrit à chaque homme⁴, dès sa naissance, des bornes pour les vertus et pour les vices ⁵. (éd. 1*.)

CXC

Il n'appartient qu'aux grands hommes d'avoir de grands défauts ⁶. (ÉD. I.)

1. Voyez les maximes 171, 253 et 305.

2. VAR.: que celle du corps; et quelque éloignés que nous paroissions des passions que nous n'avons pas encore ressenties. (Manuscrit.)

3. Var.: il faut croire toutefois qu'on n'y est pas moins exposé que l'on est à tomber malade quand on se porte bien. (Manuscrit.) — On n'y est pas moins exposé qu'à tomber malade quand on se porte bien. (1665.) — Voyez les maximes 193 et 194.

4. La 1re édition (1665) est plus affirmative : « La nature α pres-

crit à chaque homme.... »

5. Vauvenargues pense également (maximes 31 et 219, OEuvres, p. 376 et 399) que les hommes ne peuvent être tout à fait vicieux, ou tout à fait bons, et qu'ils ont peut-être autant de bonnes qualités que de mauvaises. — Voyez aussi la maxime 610 de la Rochefoucauld.

6. Pascal a dit, dans un sens voisin (Discours sur les passions de l'amour, tome II, p. 252): « A mesure que l'on a plus d'esprit, les

CXCI

On peut dire ⁴ que les vices nous attendent, dans le cours de la vie, comme des hôtes chez qui² il faut successivement loger; et je doute que l'expérience nous les fît éviter, s'il nous étoit permis ³ de faire deux fois le même chemin. (ÉD. 1*.)

CXCII

Quand les vices nous quittent, nous nous flattons de la créance que c'est nous qui les quittons 4. (éd. 1*.)

CXCIII

Il y a des rechutes dans les maladies de l'âme, comme

passions sont plus grandes. » — Vauvenargues (maxime 647, OEuvres, p. 463) : « On s'étonne toujours qu'un homme supérieur ait des ridicules, ou qu'il soit sujet à de grandes erreurs ; et moi je serois très-surpris qu'une imagination forte et hardie ne fit pas commettre de très-grandes fautes. » — Il dit ailleurs (Introduction à la Connoissance de l'esprit humain, livre III, 44, OEuvres, p. 58) : « Il y a des vices qui n'excluent pas les grandes qualités. » — Voyez la maxime 602, et la 14° des Réflexions diverses.

1. VAR.: On pourroit dire. (1665.)

2. VAR.: chez lesquels. (1665.)

3. Var.: On pourroit presque dire que les vices nous attendent, dans le cours ordinaire de la vie, comme des hôtelleries où il faut nécessairement loger; et je doute que l'expérience même nous en pût garantir, s'il étoit permis... (Manuscrit.) — Voyez la maxime 10.

4. Var.: nous voulons nous flatter que c'est nous qui les quittons. (Manuscrit et 1665.) — Vauvenargues dit à peu près de même (maxime 195, OEuvres, p. 394): « Lorsque les plaisirs nous ont épuisés, nous croyons avoir épuisé les plaisirs.... » — Montaigne (Essais, livre III, chapitre 11, tome III, p. 230): « Nous appelons sagesse la difficulté de nos humeurs, le degoust des choses presentes. » — Voyez la maxime 563.

dans celles du corps; ce que nous prenons pour notre guérison n'est, le plus souvent, qu'un relâche, ou un changement de mal⁴. (Éd. 1^{*}.)

CXCIV

Les défauts de l'ame sont comme les blessures du corps : quelque soin qu'on prenne de les guérir, la cicatrice paroît toujours, et elles sont à tout moment en danger de se rouvrir 2. (éd. 1*.)

CXCV

Ge qui nous empêche souvent de nous abandonner à un seul vice est que nous en avons plusieurs 3. (éd. 1*.)

CXCVI

Nous oublions aisément nos fautes lorsqu'elles ne sont sues que de nous 4. (ÉD. 1*.)

CXCVII

Il y a des gens de qui l'on peut ne jamais croire du

- 1. Var.: On n'est pas moins exposé aux rechutes des maladies de l'âme que de celles du corps; nous croyons être guéris, bien que, le plus souvent, ce ne soit qu'une relâche, ou un changement de mal. (Manuscrit.) Voyez les maximes 188 et 194.
- 2. VAR.: et elles se peuvent toujours rouvrir. (Manuscrit.) Cette pensée répète à peu près la précédente et la 188°.
 - 3. VAR.: est que nous en avons plusieurs à la fois. (Manuscrit.)
- 4. Van.: Quand il n'y a que nous qui savons nos crimes, ils sont bientôt oubliés. (Manuscrit et 1665.) Nous oublions aisément nos crimes lorsqu'ils ne sont sus que de nous. (1666, 1671 et 1675.)

mal sans l'avoir vu; mais il n'y en a point en qui il nous doive surprendre en le voyant. (ép. 1*.)

CXCVIII

Nous élevous la gloire des uns pour abaisser ² celle des autres, et quelquefois ³ on loueroit moins Monsieur le Prince ⁴ et M. de Turenne si on ne les vouloit point blâmer tous deux ⁵. (éd. 1*.)

1. Var.: de mal. (1665 A, B et C.) — La Harpe (tome VII, p. 267): « Exagération satirique : l'etonnement est proportionné au défaut de probabilité, et très-certainement il est des hommes en qui rien n'est plus improbable qu'un crime on une bassesse. »

2. VAR.: pour abaisser par là. (1665.)

3. L'édition de 1665 ne donne pas le correctif quelquefois.

4. Le grand Condé.

5. Dans trois des guatre impressions de 1665, cette pensée et la 145e n'en faisaient qu'une (vovez la Notice bibliographique, et ci-dessus, p. 90, note 3). - Mme de Sablé (maxime 25): « On loue quelquefois les choses passées pour blamer les présentes, et pour mépriser ce qui est, on estime ce qui n'est plus. » - La Bruvère (des Jugements, nº 60): « Nous affectors souvent de louer avec exagération des hommes assez médiocres, et de les élever, s'il se pouvoit, jusqu'à la hauteur de ceux qui excellent, ou parce que nous sommes las d'admirer toujours les mêmes personnes, ou parce que leur gloire, ainsi partagée, offense moins notre vue, et nous devient plus douce et plus supportable. » - Duclos (tome I, p. 132, Considérations sur les mœurs de ce siècle, chapitre v) : « Dans chaque carrière, il se trouve toujours quelques hommes supérieurs. Les subalternes, ne pouvant aspirer aux premières places, cherchent à en écarter ceux qui les occupent, en leur suscitant des rivaux. » — L'abbé Brotier (Observations sur les Maximes, p. 221) voit dans la réflexion de la Rochefoucauld un éloge de Condé et de Turenne qui peut-être donne plus à entendre que les trois fameuses oraisons funèbres de Bossuet, de Bourdaloue et de Fléchier. C'est beaucoup dire. - Voyez les maximes 145, 148 et 280.

CXCIX

Le desir de paroître habile empêche souvent de le devenir 4. (éd. 1*.)

CC

La vertu n'iroit pas si loin 2 si la vanité ne lui tenoit compagnie. (éd. 1*.)

CCI

Celui qui croit pouvoir trouver en soi-même de quoi se passer de tout le monde 3 se trompe fort; mais celui qui croit qu'on ne peut se passer de lui se trompe encore davantage. (ÉD. 1*.)

CCH

Les faux honnêtes gens sont ceux qui déguisent leurs défauts aux autres et à eux-mêmes; les vrais honnêtes gens sont ceux qui les connoissent parfaitement, et les confessent 4. (ÉD. 1*.)

1. Le manuscrit ajoute: « parce qu'on songe plus à le paroître aux autres qu'à être effectivement ce qu'il faut être. » — Mme de Sablé (maxime 40): « Souvent le desir de paroître capable empêche de le devenir...» — Voyez les maximes 117, 127 et 245.

2. Var. : La vertu n'iroit pas loin. (1665.) — Voyez les maximes 150, 598, 599, et la 388°, qui paraît contradictoire à celle-ci.

3. VAR.: Celui qui croit pouvoir se passer de tout le monde. (Manuscrit.)

4. Var. : qui déguisent la corruption de leur cœur... qui la connoissent parfaitement, et la confessent aux outres. (Manuscrit et 1665.) — Mme de Sablé (maxime 17): « C'est une force d'esprit'd'avouer sincèrement nos défauts et nos perfections; et c'est une foiblesse de ne pas demeurer d'accord du bien ou du mal qui est en nous. » — Pascal (Pensées, article II, 8): « C'est sans doute un mal que d'être plein de défauts; mais c'est encore un plus grand

CCIII

Le vrai honnête homme ' est celui qui ne se pique de rien '. (ÉD. 1.)

CCIV

La sévérité des femmes est un ajustement et un fard qu'elles ajoutent à leur beauté 3. (éd. 1*.)

mal que d'en être plein et de ne les vouloir pas reconnoître.» — Meré (maxime 440) : « Un lâche excuse toujours sa faute, et un généreux ne manque jamais de l'avouer. » — Voyez les maximes 134, 203, 206, 411, 457, 641, et la 5° des Réflexions diverses.

1. C'est-à-dire, l'homme bien élevé, de bonne compagnie: voyez ci-

dessus, p. 8, note 4.

- 2. & M. de la Rochefoucauld, dit Segrais dans ses Mémoires (p. 31 et 32), étoit l'homme du monde le plus poli, qui savoit garder toutes les bienséances, et surtout qui ne se louoit jamais. M. de Roquelaure et M. de Miossens (maréchal d'Albret) avoient beaucoup d'esprit, mais ils se louoient incessamment : ils avoient un grand parti. M. de la Rochefoucauld disoit, en parlant d'eux, bien loin pourtant de sa pensée: « Je me repens de la loi que je me suis imposée de ne me pas « louer; j'aurois beaucoup plus de sectateurs, si je le faisois. Voyez a M. de Roquelaure et Miossens, qui parlent deux heures de suite, « devant une vingtaine de personnes, en se vantant toujours : parmi « ceux qui les écoutent, il n'y en a que deux on trois qui ne peuvent α les souffrir; les dix-sept autres les applaudissent, et les regardent « comme des gens qui n'ont point leurs semblables. » - Pascal (Pensées, article VI, 56): « Voulez-vous qu'on eroie du bien de vous? n'en dites pas. » - Vauvenargues répond à la Rochefoucauld (p. 82): « Ce mérite, si c'en est un, peut se rencontrer aussi dans un imbéeile; » ce qui ne l'empêche pas de dire ailleurs, absolument comme la Rochefoucauld : « La plus grande de toutes les imprudences est de se piquer de quelque chose. » (5º Conseil à un jeune homme, (OEuvres, p. 118.) - Voyez les maximes 134, 206, 307, 431, et les 3e et 13e Réflexions diverses.
- 3. Le manuscrit ajoutait : « C'est comme un prix dont elles l'augmentent. » L'édition de 1665 ajoutait également : « C'est un attrait fin et délicat, et une douceur déguisée. » Voyez les maximes 1 et 220.

CCV

L'honnêteté des femmes est souvent l'amour de leur réputation et de leur repos. (éd. 1*.)

CCVI

C'est être véritablement honnête homme que de vouloir être toujours exposé à la vue des honnêtes gens². (ÉD. 1*.)

CCVII

La folie nous suit dans tous les temps de la vie 3. Si quelqu'un paroît sage, c'est seulement parce que ses

1. Var.: La chasteté des femmes est l'amour... (Manuscrit.) — L'édition de 1665 n'a pas non plus le correctif souvent. — Voyez les maximes 1, 169, 204, 220 et 333.

2. Var. : que de vouloir bien être examiné des honnètes gens, en tous temps, et sur tous les sujets qui se présentent. (Manuscrit.) — « La maxime 206°, dit l'abbé Brotier (p. 221 et 222), est belle. C'est aussi une belle parole du duc de la Rochefoncauld : L'honnéteté n'est d'aucun état en particulier, mais de tous les états en général. » Je ne sais d'où Brotier a tiré cette citation. — Voyez les maximes 202,

411, 457, et la 5e des Réflexions diverses.

3. Var.: L'enfance nous suit dans toute la vie. (Manuscrit.) — Mme de Sablé (maxime 8): « La plus grande sagesse de l'homme consiste à connoître sa folie. » — La Harpe (tome VII, p. 267) qualifie cette maxime d'exagération qui ne peut passer que dans une satire. « Il serait assez difficile de nous dire, ajonte-t-il, quelles étaient les folies de Sully ou du chaucelier de l'Hôpital; et comment accorder cette maxime avec celle-ci: Qui vit sans folie n'est pas si sage qu'il eroit (209e)? Il y a donc des gens qui n'ont point de folie; et de plus on n'est pas très-sage pour n'en pas avoir. Tout cela est-il bien clair et bien conçu? et au lieu de chercher à se faire deviner, ne vaudrait-il pas mieux s'assurer de ce qu'on vent dire? » —Voyez les maximes 112, 210, 405, 423 et 444.

folies sont proportionnées à son âge et à sa fortune. (ÉD. \mathbf{I}^* .)

CCVIII

Il y a des gens niais qui se connoissent¹, et qui emploient habilement leur niaiserie. (éd. 1*.)

CCIX

Qui vit sans folie n'est pas si sage qu'il croit 2. (ÉD. 1*.)

CCX

En vieillissant, on devient plus fou et plus sage 3. (ÉD. 1.)

1. Var.: des gens niais qui se connoissent niais....(Manuscrit.) — Voyez la maxime 156.

- 2. VAR. : Celui qui vit sans folie n'est pas si raisonnable qu'il le veut faire croire. (Manuscrit.) - Le vieux Caton, eité par Montaigne (Essais, livre III, chapitre viii, tome III, p. 400), disait que « les sages ont plus à apprendre des fols, que les fols des sages. » Vovez la Fie de Caton, par Plutarque, chapitre 1x. - Mme de Sablé (maxime 8): « La plus grande sagesse de l'homme consiste à connoître sa folie. » — Pascal (Pensées, article XXIV, 71): « Les hommes sont si nécessairement fous, que ce seroit être fou par un autre tour de folie, de ne pas être fou. » - Mme de Sévigné (Lettres, tome II, p. 496) explique ainsi cette pensée à Mme de Grignan : « Hélas! le moven de vivre sans folie, c'est-à-dire sans fantaisie? et un homme n'est-il pas fou, qui croit être sage en ne s'amusant et ne se divertissant de rien? Vous reviendrez à notre opinion. » — Dans deux lettres subséquentes (ibidem, p. 517 et p. 520), elle dit que la Rochefoucauld prend le mot folie dans le sens relaché de passion, et dans ce cas, ajoute-t-elle, « l'exacte philosophie s'en offense.... Épictète n'auroit pas été de son avis. » Quant à Vauvenargues, il en eut été, car il déclare ouvertement (maxime 154, OEuvres, p. 389) que « les passions ont appris aux hommes la raison. » — Voyez, ci-après, les maximes 231 et 310.
- 3. « C'est selon le naturel, qui augmente ou qui diminue, » dit l'annotateur contemporain.—Voyez les maximes 112, 207, 405, 423 et 444.

CCXI

Il y a des gens qui ressemblent aux vaudevilles¹, qu'on ne chante qu'un certain temps². (ÉD. 1*.)

CCXII

La plupart des gens ne jugent des hommes que par la vogue qu'ils ont, ou par leur fortune 3. (ÉD. 1*.)

CCXIII

L'amour de la gloire, la crainte de la honte ⁴, le dessein de faire fortune, le desir de rendre notre vie commode et agréable, et l'envie d'abaisser les autres, sont souvent les causes de cette valeur si célèbre parmi les hommes ⁵. (ÉD. 1*.)

1. On entendait alors par vaudeville une simple chanson.

2. Var.: aux vaudevilles, que tout le monde chante (Manuscrit: raconte) un certain temps, quelques (voyez le Lexique, au mot Quelque) fades et dégoûtants qu'ils soient. (Manuscrit, 1665, 1666, 1671 et 1675.) — La maxime 291 revient à celle-ci. — Mme de Sablé (maxime 45): « Ce n'est ni une grande louange ni un grand blâme, quaud ou dit qu'un esprit est ou n'est plus à la mode: s'il est une fois tel qu'il doit être, il est toujours comme il doit être.»

3. VAR.: La plupart des gens ne voient dans les hommes que la vogue qu'ils ont, ou bien le mérite de leur fortune. (Manuscrit et 1665.)

4. VAR. : et plus encore la crainte de la honte. (1665.)

5. Var.: d'abaisser les autres, font naître cette valeur qui est si célèbre parmi les hommes. (1665.) — J. Esprit (tome II, p. 165):

La passion qui est cachée dans le cœur des braves, c'est l'envie d'établir leur réputation. » — Vauvenargues (maxime 351, OEuvres, p. 425): « Il y a beaucoup de soldats et peu de braves... » — Aristote, dans la Morale à Nicomaque (livre III, chapitres vII-x), et dans la Morale à Eudème (livre III, chapitre I), définit le vrai courage, et en énumère les motifs et les conditions. — Voyez les maximes I, 215, 220 et 221.

CCXIV

La valeur est, dans les simples soldats, un métier périlleux qu'ils ont pris pour gagner leur vie 1. (ép. 1*.)

CCXV

La parfaite valeur et la poltronnerie complète sont deux extrémités où l'on arrive rarement ². L'espace qui est entre-deux est vaste, et contient toutes les autres espèces de courage : il n'y a pas moins de différence entre elles qu'entre les visages et les humeurs. Il y a des hommes qui ³ s'exposent volontiers au commencement d'une action, et qui se relâchent et se rebutent aisément par sa durée; il y en a qui sont contents ⁴ quand ils ont satisfait à l'honneur du monde, et qui font fort peu de chose ⁵ au delà ⁶. On en voit qui ne sont pas toujours également maîtres de leur peur; d'autres se laissent quelquefois entraîner à des terreurs générales ⁷; d'autres vont à la charge, parce qu'ils n'osent demeurer

^{1.} Var.: La valeur, dans les simples soldats, est un métier.... (1665.) — La valeur, dans les simples soldats, n'est qu'un métier périlleux pour gagner leur vie. (Manuscrit.) — J. Esprit (tome II, p. 171): « Les soldats vendent leur vie à la guerre pour vivre. »

^{2.} VAR.: où on arrive rarement. (1665.)

^{3.} Var.: de différence entre elles qu'il y en a entre les visages et les liumeurs; cependant (1665 B et C: et cependant) elles conviennent (voyez la note 2 de la page suivante) en beaucoup de choses. Il y a des hommes qui.... (1665.)

^{4.} VAR. : qui sont assez contents. (1665.)

^{5.} Dans les quatre impressions de 1665, il y a choses, au pluriel.

^{6.} Dans ses *Mémoires*, l'auteur dit, en parlant du duc de Beaufort: « Il étoit toujours brave en public, et souvent il se ménageoit trop dans les occasions particulières. » — Voyez la note de la maxime 129.

^{7.} Var. : à des épouvantes générales. (1665.)

dans leurs postes. Il s'en trouve¹ à qui l'habitude des moindres périls affermit le courage, et les prépare à s'exposer à de plus grands. Il y en a qui sont braves à coups d'épée, et qui craignent les coups de mousquet; d'autres sont assurés aux coups de mousquet, et appréhendent de se battre à coups d'épée. Tous ces courages, de différentes espèces, conviennent en ce que², la nuit augmentant³ la crainte et cachant les bonnes et les mauvaises actions, elle donne la liberté de se ménager⁴. Il y a encore un autre ménagement plus général; car on ne voit point d'homme qui fasse tout ce qu'il seroit capable de faire dans une occasion, s'il étoit assuré d'en revenir⁵: de sorte qu'il est visible que la crainte de la mort ôte quelque chose de la valcur ⁶. (ÉD. 1*.)

1. Var.: pour n'oser demeurer dans leurs postes; enfin il s'en trouve. (1665.)

2. Conviennent, c'est-à-dire, se rencontrent en ce point, que....

3. Van.: Il y en a encore qui sont braves à coups d'épée, qui ne peuvent souffrir les coups de mousquet; et d'autres y sont assurés, qui craigneut de se battre à coups d'épée. Outre cela, il y a un rapport général que l'on remarque entre tous les courages de différentes espèces, dont nous venons de parler, qui est que, la nuit augmentant... (1665.)

4. Var.: et les mauvaises actions, leur donne la liberté de se ménager. (1665.) — J. Esprit (tome I, p. 522): « Il est rare de trouver des hommes vaillants qui attaquent ou repoussent les ennemis, la nuit, avec autant de bravoure qu'ils feroient s'ils combattoient en plein jour, aux yeux de leur général. » — Tacite (Annales, livre IV, chapitre LI): Nox aliis in audaciam, aliis ad formidinem opportuna. « La nuit aide au courage des uns, à la làcheté des autres. » — Voyez la maxime suivante.

5. Vauvenargues (maxime 849, OEuvres, p. 484) : a Le terme du

courage est l'intrépidité à la vue d'une mort sûre. »

6. Var.: Il y a encore un autre ménagement plus général qui, à parler absolument, s'étend sur toute sorte d'hommes: c'est qu'il n'y en a point qui fassent tout ce qu'ils seroient capables de faire dans une action, s'ils avoient une certitude d'en revenir: de sorte qu'il est visible que la crainte de la mort ôte quelque chose à leur valeur, et diminue son effet. (1665.) — Voyez les maximes 1, 213, 220, 221 et 370.

CCXVI

La parfaite valeur est de faire sans témoins ce qu'on seroit capable de faire devant tout le monde 1. (Éd. 1*.)

CCXVII

L'intrépidité est une force extraordinaire de l'âme, qui l'élève au-dessus des troubles, des désordres et des émotions que la vue des grands périls pourroit exciter en elle, et c'est par cette force que les héros ² se maintiennent en un état paisible, et conservent l'usage libre de leur raison dans les accidents les plus surprenants et les plus terribles ³. (ÉD. I*.)

CCXVIII

L'hypocrisie est un hommage que le vice rend à la vertu 4. (ÉD. 2*.)

1. Var.: La purc valeur, s'il y en avoit, seroit de faire sans témoins ce qu'on est capable de faire devant le monde. (1665.)— Voyez les maximes 215, 219 et 221.

2. Var.: une force extraordinaire de l'âme, par laquelle elle empéche les troubles, les désordres et les émotions que la vue des grands périls a accoutumé d'élever en elle; par eette force, les héros.... (Manuscrit et 1665.)

3. Var.: l'usage libre de toutes leurs fonctions dans les accidents les plus terribles et les plus surprenants. (Manuscrit et 1665.) — Dans

le manuscrit, cette pensée et la 614° étaient réunies.

4. Var.: que le vice se croit forcé de rendre à la vertu. Manuscrit.) — Voyez la maxime 489. — Vauvenargues (maxime 759, OEuvres, p. 477): « L'utilité de la vertu est si manifeste, que les méchants la pratiquent par intérêt. » — Il ajoute ailleurs (Introduction a la counaissance de l'esprit humain, p. 53): « Quand le viee veut proeurer quelque grand avantage au monde, pour surprendre l'admiration, il agit comme la vertu. » — J. J. Rousseau (Réponse au roi de

CCXIX

La plupart des hommes s'exposent assez dans la guerre pour sauver leur honneur; mais peu se veulent toujours exposer autant qu'il est nécessaire pour faire réussir le dessein pour lequel ils s'exposent. (éd. 1*.)

CCXX

La vanité, la honte, et surtout le tempérament, font

Pologne) réfute ainsi la Rochefoucauld : « Mais l'hypocrisie est un hommage que le vice rend à la vertu : oui, comme celui des assassins de César, qui se prosternoient à ses pieds pour l'égorger plus sûrement. Cette pensée a beau être brillante; elle a beau être autorisée du nom célèbre de son auteur : elle n'en est pas plus juste. Dira-t-on jamais d'un filou qui prend la livrée d'une maison pour faire son coup plus commodément, qu'il rend hommage au maître de la maison qu'il vole? Non : couvrir sa méchanceté du dangereux manteau de l'hypocrisie, ce n'est point honorer la vertu, c'est l'outrager en profanant ses enseignes; c'est ajouter la làcheté et la fourberie à tous les autres vices; c'est se fermer pour jamais tout retour vers la probité. » Ce ton échauffé et déclamatoire eût singulièrement étonné le duc de la Rochefoucauld.

1. VAR.: On est presque toujours assez brave pour sortir sans honte des périls de la guerre; mais peu de gens le sont assez pour s'exposer toujours.... (Manuscrit.) - En adressant à J. Esprit cette pensée avec deux légères variantes: à la guerre, pour dans la guerre, et on s'expose, pour ils s'exposent (Portefeuilles de Vallant, tome II, fos 124 et 125), l'auteur la commente ainsi lui-même : « Je veux dire qu'il est assez ordinaire de hasarder sa vie pour s'empêcher d'être déshonoré; mais quand cela est fait, on en est assez content pour ne se mettre pas d'ordinaire fort en peine du succès de la chose que l'on veut faire réussir; et il est certain que ceux qui s'exposent tout autant qu'il est nécessaire pour prendre une place que l'on attaque, ou pour conquérir une province, ont plus de mérite, sont meilleurs officiers, et ont de plus grandes et de plus utiles vues que ceux qui s'exposent seulement pour mettre leur honneur à couvert; et il est fort commun de trouver des gens de la dernière espèce que je viens de dire, et fort rare d'en trouver de l'autre. n - Voyez les maximes 215, 216 et 221.

sonvent la valeur des hommes et la vertu des femmes 1 . $(\acute{\text{ed}}.\ \mathbf{1}^{\star}.)$

CCXXI

On ne veut point perdre la vie, et on veut acquérir de la gloire: ce qui fait que 2 les braves out plus d'adresse et d'esprit pour éviter la mort, que les gens de chicane n'en ont pour conserver leur bien 3. (éd. 1*.)

CCXXII

Il n'y a guère de personnes qui, dans le premier penchant de l'àge, ne fassent connoître par où leur corps et leur esprit doivent défaillir. (ÉD. 2*.)

1. Var.:.... font la valeur des hommes. (1665.) La maxime finit là dans cette édition. — font en plusieurs la valeur des hommes et la vertu des femmes. (1666, 1671 et 1675.) — font la valeur des hommes et la chasteté des femmes, dont chacun mène tant de bruit. (Manuscrit.) — On le voit, dans la première édition, cette pensée ne s'appliquait pas à la vertu des femmes. — J. Esprit (tome II, p. 92): « La froideur du tempérament est le principe le plus ordinaire de la retenne et de la modestie des femmes; » et, quelques pages plus loin (tome II, p. 121 et 122): « Le bonheur du tempérament a presque toute la part à l'honnèteté d'un fort grand nombre de femmes. » — Charron (de la Sagesse, livre II, chapitre III): « La chasteté, sobrieté, temperance peuvent arriver en nous par defaillance corporelle. » — Voyez les maximes 1, 169, 204, 205, 213, 215, 241 et 346.

2. VAR. : de là vient que, (1665.)

3. Var.: que les gens de chicane pour conserver leur bien. (1665.)

— et on veut acquérir de la gloire; de là vient que, quelque chicane que l'on remarque dans les parties, elle n'est point égale à la chicane des braves. (Manuscrit.) — Charron (de la Sagesse, livre III, chapitre XIV):

« La vaillance humaine est vne sage couardise, vne craincte accompaignée de la science d'euiter vn mal par vn autre. » — La Bruyère (des Jugements, n° 97): « Faites garder aux hommes quelque poste on ils puissent être tués, et où néanmoins ils ne soient pas tués: ils aiment l'honneur et la vie. »

4. VAR. : Il n'y a point de gens.... (Manuscrit.)

5. Penchant, déclin. - Voyez la 9e des Réflexions diverses.

CCXXIII

Il est de la reconnoissance comme de la bonne foi des marchands: elle entretient le commerce, et nous ne payons pas parce qu'il est juste de nous acquitter¹, mais pour trouver plus facilement des gens qui nous prêtent. (ÉD. 1*.)

CCXXIV

Tous ceux qui s'acquittent des devoirs de la reconnoissance ne peuvent pas pour cela se flatter d'être reconnoissants 2. (ép. 1*.)

CCXXV

Ce qui fait le mécompte 3 dans la reconnoissance qu'on attend des grâces que l'on a faites 4, e'est que l'orgueil de celui qui donne et l'orgueil de celui qui reçoit ne peuvent convenir du prix du bienfait 5. (ép. 1*.)

I. VAR.: elle soutient le commerce, et nous ne payons pas pour la justice qu'il y a de nous acquitter. (1665.) - Voyez les maximes

224, 247, 298, et la note de la 438e.

2. VAR. : Plusieurs personnes s'acquittent du devoir de la reconnoissance, quoiqu'il soit vrai de dire que personne n'en a effectivement. (Manuscrit.) - Mme de Sablé (maxime 74): « La vertu n'est pas toujours où l'on voit des actions qui paroissent vertueuses : on ne reconnoît quelquefois un bienfait que pour établir sa réputation, et pour être plus hardiment ingrat aux bienfaits qu'on ne veut pas reconnoître. > - Vovez les maximes 223, 247 et 298.

3. VAR.: Ce qui fait tout le mécompte. (1665.)

4. VAR.: qu'on a faites. (1665.) — Ce qui fait tout le mécompte que nous voyons dans la reconnoissance des hommes.... (Ma-

nuscrit.) - Voyez la maxime 228.

5. Peut-être la Rochefoucauld pensait-il au grand Condé, qui, après avoir ramené la cour à Paris, se plaignait amèrement de la Reine et de Mazariu, tandis que ceux-ci supportaient impatiemment ses hauteurs et ses dédains : ils ne pouvaient convenir du prix du bienfait.

CCXXVI

Le trop grand empressement qu'on a de s'acquitter d'une obligation est une espèce d'ingratitude 1. (ép. 1*.)

CCXXVII

Les gens heureux ne se corrigent guère, et ils croient ² toujours avoir raison, quand la fortune soutient leur mauvaise conduite ³. (£D. 5*.)

CCXXVIII

L'orgueil 4 ne veut pas devoir, et l'amour-propre ne veut pas payer 5. (ép. 1*.)

1. Var.: On est souvent reconnoissant par principe d'ingratitude. (Manuscrit.) — L'annotateur contemporain fait remarquer la délicatesse de la pensée définitive de l'auteur.

2. Nous suivons le texte de l'Appendice publié, en 1678, postérieurement à la 5° édition, pour compléter la 4° (1675): voyez la Notice

bibliographique. La 5e n'a pas et devant ils croient.

3. VAR.: avoir raison, quand la fortune les soutient. (Manuscrit.)
— « La fortune, qui a un bandeau, dit l'annotateur contemporain, en met un sur toutes les actions de l'homme qui est en fortune. »

4. Van.: Ce qui fait encore le mécompte dans les bienfaits, c'est que l'orgueil... (Manuscrit.) Cette première forme indique assez que cette

pensée revient à la 225e.

5. Tacite (Histoires, livre IV, chapitre III): Gratia oneri.... habetur.

« La reconnoissance est regardée comme un fardeau. » — Vauvenargues répond à la Rochefoucauld (p. 82): « L'orgueil n'est qu'un effet de l'amour-propre, et, par conséquent, c'est l'amour-propre qui ne veut pas devoir, comme c'est lui qui ne veut pas payer. Comment est-il échappé à l'auteur des Maximes de distinguer l'orgueil de l'amour-propre, lui qui rapporte à ce dernier tontes nos vertus? » — Vauvenargues oublie que la Rochefoucauld prend le mot amour-propre en divers sens, et qu'il l'emploie ici pour intérét ou égoïsme.

CCXXIX

Le bien que nous avons reçu de quelqu'un veut que nous respections le mal qu'il nous fait 1. (éd. 1*.)

CCXXX

Rien n'est si contagieux que l'exemple, et nous ne faisons jamais de grands biens ni de grands maux qui n'en produisent de semblables ². Nous imitons les bonnes actions par émulation, et les mauvaises par la malignité de notre nature, que la honte retenoit prisonnière, et que l'exemple met en liberté ³. (éd. 1*.)

1. Var.: Le bien qu'on nous a fait veut que nous respections le mal que l'on nous fait après. (1665.) — Le bien que nous avons reçu veut que nous respections le mal qu'on nous fait. (1666, 1671 et 1675.) — Le mot respecter paraît aller au delà de l'intention de l'auteur; passe encore pour pardonner. — Il y a, au fond, un cer-

tain rapport entre cette pensée et les maximes 96 et 317.

2. Var.: ni de grands maux qui ne produisent infailliblement leurs pareils. (Manuscrit et 1665.) — Sénèque (de Tranquillitate animi, chapitre vii): Serpunt.... vitia, et in proximum quemque transiliunt, et contactu nocent. « Les vices s'insinuent, se communiquent de proche en proche, et leur contact corrompt. » — Sénèque dit encore (de Vita beata, chapitre 1): Nemo sibi tantum errat; sed alii erroris causa et auctor est. « L'homme ne s'égare pas seulement pour lui-même;

il est cause et auteur d'égarement pour autrui. »

3. VAR.: L'imitation des biens vient de l'émulation; et des maux, de l'excès de la malignité naturelle, qui étant comme retenue prisonnière par la honte, est misc en liberté par l'exemple. (Mauuscrit.) — Nous imitons les bonnes actions par l'émulation, et les mauvaises par la malignité de notre nature, qui étant retenue en prison par la honte, est misc en liberté par l'exemple. (1665.) — Sénèque (épitre exim): Inter causas malorum nostrorum est quod vivimus ad exempla, nec ratione componimur, sed consuetudine abducimur. « Une des causes de nos désordres, c'est que nous vivons à l'exemple d'autrui; ce n'est pas la raison qui nous gouverne, c'est la coutume qui nous entraîne. »— Pascal affirme, au contraîre (Pensées, article VIII, 2), que « l'exemple ne nous instruit point.» — Voyez la 7° des Réflexions diverses.

CCXXXI

C'est une grande folie de vouloir î être sage tout seul 2. (ÉD. 2*.)

CCXXXII

Quelque prétexte que nous donnions à nos afflictions, ce n'est souvent que l'intérêt et la vanité qui les causent³. (ÉD. 1*.)

CCXXXIII

Il y a dans les afflictions diverses sortes d'hypocrisie : dans l'une, sous prétexte 4 de pleurer la perte d'une personne qui nous est chère, nous nous pleurons nous-mêmes; nous regrettons la bonne opinion qu'elle avoit de nous; nous pleurons la diminution 5 de notre bien, de notre plaisir, de notre considération. Ainsi les morts 6 ont l'honneur des larmes qui ne coulent que pour les

I. VAR.: On est fou de vouloir... (Manuscrit.)

2. Voyez la maxime 209. — Antonio Perez, cité par Amelot de la Houssaye: « Sois plutôt fou avec tous que sage tout seul: si tous sont fous, tu n'y perdras rien; mais si tu restes sage tout seul, ta sagesse passera pour folie. »

3. La 1^{re} édition (1665) dit plus absolument: « ce n'est que l'intérêt et la vanité qui les causent. » — Cette pensée est le thème que développe la maxime suivante. — Voyez aussi les maximes 355, 362, 373 et 619.

4. VAR. : Il y a une espèce d'hypocrisie dans les afflictions, car

sous prétexte.... (Manuscrit et 1665.)

5. Van.: la perte d'une personne qui nous est chère, nous pleurons la notre, c'est-à-dire la diminution... (Manuscrit.) — nous nous pleurons nous-mêmes; nous pleurons la diminution... (1665, 1666, 1671 et 1675.) — J. Esprit (tome I, p. 391): « Ce n'est pas la mort de leurs amis, mais ce qu'ils perdent par leur mort, qui les fait pleurer. »

6. VAR. : de notre considération, en la personne que nous pleu-

rons. De cette manière, les morts.... (1665.)

vivants. Je dis que e'est une espèce d'hypocrisie, à eause que dans ces sortes d'afflictions, on se trompe soi-même1. Il y a une autre hypocrisie, qui n'est pas si innocente, parce qu'elle impose à à tout le monde 3 : c'est l'affliction de certaines personnes qui aspirent à la gloire d'une belle et immortelle douleur. Après que le temps, qui consume tout, a fait cesser celle qu'elles avoient en effet, elles ne laissent pas 4 d'opiniatrer leurs pleurs, leurs plaintes et leurs soupirs; elles prennent un personnage lugubre, et travaillent à persuader, par toutes leurs actions, que leur déplaisir ne finira qu'avec leur vie 5. Cette triste et fatigante vanité se trouve d'ordinaire dans les femmes ambitieuses : comme leur sexe leur ferme tous les chemins qui mènent à la gloire, elles s'efforcent de se rendre célèbres par la montre d'une inconsolable affliction 6. Il y a encore une autre espèce de larmes qui

1. VAR.: on se trompe souvent soi-même. (1666.)

2. L'édition de Duplessis (1853) donne à tort : « parce qu'elle

s'impose. »

3. VAR.: des larmes qui ne coulent que pour ceux qui les versent. J'ai dit que c'étoit une espèce d'hypocrisie, parce que, par elle, l'homme se trompe seulement soi-même. Il y en a une autre, qui n'est pas si innocente, et qui impose à tout le monde... (1665.)

4. VAR.: immortelle douleur; car le temps, qui consume tout,

l'ayant consumée, elles ne laissent pas.... (Manuscrit et 1665.)

5. Var.: par toutes leurs actions, qu'elles égaleront la durée de leur déplaisir (1665 : de tous leurs déplaisirs) à leur propre vie.

(Manuscrit et 1665.)

6. Var.:... dans les femmes ambitieuses, parce que, leur sexe leur fermant tous les chemins qui mènent à la gloire, elles se jettent dans celui-ci, et s'efforceut à se rendre célèbres par la montre d'une inconsolable douleur. (Manuscrit et 1665.) — Publius Syrus:

Didicere flere feminæ, in mendacium.

« Les femmes ont appris a pleurer, pour mentir. » — J. Esprit (tome I, p. 392, 393 et 395): « Il y a des personnes qui se montrent outrées de douleur, lorsque leurs amis meurent, pour se faire remarquer et se distinguer des autres.... Il y a des héroïnes d'afflic-

n'ont que de petites sources, qui coulent et se tarissent facilement: on pleure ' pour avoir la réputation d'être tendre; on pleure pour être plaint; on pleure pour être pleuré; enfin on pleure pour éviter la honte de ne pleurer pas 3. (ÉD. 1*.)

CCXXXIV

C'est plus souvent par orgueil que par défaut de lumières qu'on s'oppose avec tant d'opiniàtreté aux opinions les plus suivies : on trouve les premières places prises dans le bon parti, et on ne veut point des dernières 5. (ÉD. 5*.)

tion qui, à la mort de leurs maris, forment le dessein de rendre leur douleur immortelle, afin de se signaler.... L'ostentation a une part très-considérable à l'affliction des femmes ambitieuses : elles se mettent dans l'esprit qu'il est beau d'égaler la durée de leur deuil à celle de leur vie, et choisissent cette triste et fatigante voie pour acquérir de la réputation. »

1. Var.: qui coulent facilement et qui s'écoulent aussitôt : on pleure... (1665.) — Il y a, outre ce que nous avons dit, quelques espèces de larmes qui coulent de certaines petiles sources, et qui, par conséquent, s'écoulent incontinent : on pleure... (Manuscrit.)

2. VAR.: et enfin. (1666.)

- 3. Var.: on pleure pour être plaint, ou pour être pleuré, et on pleure quelquefois de honte de ne pleurer pas. (Manuscrit et 1665.) Comme ceux dont parle Sénèque (de Tranquillitate animi, chapitre xv): Plerique.... lacrymas fundunt, ut ostendant..., turpe judicantes non flere. « La plupart versent des larmes pour les faire voir..., pensant qu'il y a de la honte à ne pleurer pas. » Charron (de la Sagesse, livre I, chapitre xxxix): « Faire l'attristé, l'affligé, et pleurer en la mort on accident d'autruy, et penser que ne s'esmounoir point ou que bien peu, c'est faulte d'amour et d'affection, il y a aussi de la vanité. »
- 4. Var.: C'est par orgueil qu'on s'oppose avec tant d'opiniâtreté.... (Manuscrit.)
- 5. L'annotateur contemporain applique cette réflexion aux critiques.

CCXXXV

Nous nous consolons aisément des disgrâces de nos amis, lorsqu'elles servent à signaler notre tendresse pour eux 2. (ÉD. 1*.)

CCXXXVI

Il semble que l'amour-propre soit la dupe de la bonté, et qu'il s'oublie lui-même, lorsque nous travaillons pour l'avantage des autres : cependant c'est prendre le chemin le plus assuré pour arriver à ses fins; c'est prêter à usure, sous prétexte de donner; c'est enfin s'acquérir tout le monde par un moyen subtil et délicat³. (ÉD. I*.)

 Var.: Nous ne sommes pas difficiles à consoler des disgrâces.... (Manuscrit et 1665.)

- 2. Var.: lorsqu'elles servent à signaler la tendresse que nous avons pour eux. (1665.) lorsqu'elles servent à nous faire faire quelque belle action. (Manuscrit.) Pascal (Pensées, article VI, 34): « Plaindre les malheureux n'est pas contre la concupiscence; au contraire, on est bien aise d'avoir à rendre ce témoignage d'amitié, et à s'attirer la réputation de tendresse sans rien donner. » Voyez les maximes 463 et 583.
- 3. VAR. : Qui considérera superficiellement tous les effets de la bonté qui nous fait sortir hors de nous-mêmes, et qui nous immole continuellement à l'avantage de tout le monde, sera tenté de croire que lorsqu'elle agit, l'amour-propre s'oublie et s'abandonne lui-même, ou se laisse dépouiller et appauvrir sans s'en apercevoir, de sorte qu'il semble que l'amour-propre soit la dupe de la bonté: cependant c'est le plus utile de tous les moyens dont l'amour-propre se sert pour arriver à ses fins; c'est un chemin dérobé, par où il revient à lui-même, plus riche et plus abondant; c'est un désintéressement qu'il met à une furieuse usure; c'est enfin un ressort délicat avec lequel il réunit, il dispose et towne tous les hommes en sa faveur. (1665.) - Le manuscrit est conforme au texte de 1665, sauf les différences qui suivent : « et appauvrir sans s'en apercevoir, en sorte qu'il semble que la bonté soit la niaiserie et l'innocence de l'amour-propre : cependant la bonté est le plus prompt de tous les moyens dont l'amour-propre se sert.... » - J. Esprit (tome I, p. 457) : « Le désintéressement est un chemin

CCXXXVII

Nul ne mérite d'être loué de bonté, s'il n'a pas la force d'être méchant¹: toute autre bonté n'est le plus souvent qu'une paresse ou une impuissance de la volonté ². (ÉD. I*.)

CCXXXVIII

Il n'est pas si dangereux de faire du mal à la plupart des hommes que de leur faire trop de bien 3. (ép. 1*.)

contraire à celui qu'on tient ordinairement, par lequel les plus fins et les plus déliés parviennent à ce qu'ils desirent; c'est le dernicr stratagème de l'ambition. » — Duclos (tome I, p. 243, Considérations sur les mœurs de ce siècle, chapitre xiv): « Il y a bien de prétendues amitiés, bien des actes de reconnoissance, qui ne sont que des procédés, quelquesois intéressés, et non pas des attachements. » — Voyez les maximes 81, 83 et 620.

1. VAR. : s'il n'a la force et la hardiesse d'être méchant. (1665.)

2. Var.: ou une impuissance de la mauvaise volonté. (1665.) — toute autre bonté n'est en effet qu'une privation du vice, ou plutôt la timidité du vice, et son endormissement. (Manuscrit.) — Sénèque (épttre xc): Multum.... interest utrum peccare aliquis nolit, an nesciat. « Il y a une grande différence entre ne vouloir pas et ne savoir pas faire le mal. » — J. Esprit (tome I, p. 234): « La mollesse de la complexion des personnes débonnaires fait elle scule leur débonnaireté. » — Amelot de la Houssaye rappelle à ce sujet une réflexion de saint Bernard: Non irasci ubi irascendum sit, nolle emendare peccatum est. « Ne pas s'irriter lorsqu'il y a lieu, c'est ne pas vouloir corriger le péché. » — Aimé-Martin (p. 76) voit dans cette pensée de la Rochefoucauld une allusion au caractère d'Anne d'Autriche. — Rapprochez des maximes 387, 479 et 481.

3. Var.: Il est plus dangereux de faire trop de bien aux hommes que de leur faire du mal. (Manuscrit.) — Aimé-Martin (p. 76-78) force ici, comme presque toujours, la pensée de l'auteur, qui n'entend sans doute parler que de l'ingratitude, de même que Sénèque, Tacite, Pascal et Mme de Sablé. — Sénèque (épûtre LXXXI): Periculosissima res... beneficia in aliquem magna conferre. « Rien de plus dangereux que de combler quelqu'un de bienfaits. » — Tacite (Annales, livre IV, chapitre XVIII): Beneficia eo usque læta sunt, dum videntur

CCXXXIX

Rien ne flatte plus notre orgueil que la confiance des grands, parce que nous la regardons comme un effet de notre mérite, sans considérer qu'elle ne vient le plus souvent que de vanité, ou d'impuissance de garder le secret . (ÉD. 1*.)

exsolvi posse; ubi multum antevenere, pro gratia odium redditur. « Les bienfaits sont agréables tant qu'on croit les pouvoir acquitter; dès qu'ils excèdent la reconnaissance, celle-ci se change en haine. » — Pascal (Pensées, article I, 1): « Trop de bienfaits irritent. » — Mme de Sablé (maxime 12): « Souvent les bienfaits nous font des ennemis, et l'ingrat ne l'est presque jamais à demi; car il ne se contente pas de n'avoir point la reconnoissance qu'il doit : il voudroit même n'avoir pas son bienfaiteur pour témoiu de son ingratitude. »

1. Les trois dernières éditions (1671, 1675, 1678) out ici une

même faute : les, pour la.

2. VAR. : Rien ne nous plait tant que la confiance des grands et des personnes considérables par leurs emplois, par leur esprit ou par leur mérite; elle nous fait sentir un plaisir exquis, et élève merveilleusement notre orgueil, parce que nous le (a) regardons comme un effet de notre fidélité; cependant nous serions remplis de confusion, si nous considérions l'imperfection et la bassesse de sa naissance, car elle vient de la vanité, de l'envie de parler, et de l'impuissance de retenir le secret : de sorte qu'on peut dire que la confiance est comme un relachement de l'ame, causé par le nombre et par le poids des choses dont elle est pleine. (Manuscrit et 1665.) - ... ainsi l'on peut dire que la consiance est quelquefois comme un relâchement de l'âme, qui cherche à se soulager du poids dont elle est pressée. (1666, 1671 et 1675.) - J. Esprit (tome I, p. 181) parle également de ceux α qui se glorifient de ce qu'ils ont la confiance des princes, des ministres, et de tous ceux qui font figure dans le grand monde; cette confiance ne leur plait et ne leur enfle le cœur que parce qu'ils la regardent comme une preuve incontestable de leur mérite. » — Duclos (tome I, p. 154, Considérations sur les mœurs de ce siècle, chapitre VII): « Quand ils (les gens en place) paroissent se livrer à leurs amis, ils

⁽a) Y a-t-il faute d'impression, et doit-on lire la? ou le est-il pris au sens neutre?

CCXL

On peut dire de l'agrément, séparé de la beauté, que c'est une symétrie1 dont on ne sait point les règles, et un rapport secret des traits ensemble, et des traits avec les couleurs, et avec l'air de la personne 2. (ép. 1*.)

CCXLI

La coquetterie est le fond de l'humeur des femmes 3; mais toutes ne la mettent pas en pratique, parce que la coquetterie de quelques-unes est retenue par la crainte ou par la raison 4. (ép. 1*.)

ne cherchent qu'à se délasser par la dissipation. » — Voyez la 5° des Réflexions diverses.

1. VAR. : Je ne sais si on peut dire de l'agrément, sans la beauté, que c'est une symétrie... (Manuscrit.)

2. Voyez la maxime 255 et la 3e des Réflexions diverses. — « Bonne définition, qui revient au je ne sais quoi, s selon l'annotateur contemporain. - Cette expression : « je ne sais quoi, » est demeurée fort longtemps à la mode voyez le P. Bouhours dans le ve des Entretiens d'Ariste et d'Eugène, p. 322 et suivantes, 3e édition, Paris, 1671; et Montesquieu, dans le fragment intitulé : Essai sur le goût, tome VII, p. 98, Londres, 1769); de nos jours, elle n'a pas cessé d'être en usage, quoi qu'en dise Duplessis (p. 162): c'est donc sans sujet qu'il se surprend à la regretter quelquefois.

3. VAR. : La coquetterie est le fond (1665 : fonds) et l'humeur de toutes les femmes. (Manuscrit et 1665.) - le fond et l'humeur de la plupart des femmes. (1666.) — le fond et l'humeur des femmes.

(1671 et 1675.)

4. VAR. : est retenue par leur tempérament et par leur raison. (1665 et 1666.) — Voyez les maximes 169, 205, 220, 277, 332, 334 et 349.

CCXLII

On incommode souvent les autres, quand on croit ne les pouvoir jamais incommoder 1. (éd. 1*.)

CCXLIII

Il y a peu de choses impossibles d'elles-mêmes, et ² l'application pour les faire réussir nous manque plus ³ que les moyens [‡]. (ÉD. 1^{*}.)

CCXLIV

La souveraine habileté consiste à bien connoître le prix des choses ⁵. (éd. 1^{*}.)

- 1. Var.: On incommode toujours les autres.... (1665.) On incommode d'ordinaire, quand on est persuadé de n'incommoder jamais. (Manuscrit.) Voyez la maxime 622, et la 2° des Réflexions diverses.
 - 2. VAR.: Il n'y a point de choses impossibles, et... (Manuserit.)
 - 3. VAR.: c nous manque bien plus. (1665.)
- 4. Voyez les maximes 30 et 42. L'annotateur contemporain fait observer qu' « outre l'application, il faut encore du bonheur; » en effet, la réflexion de l'auteur paraît contradictoire à toutes celles où il fait dépendre nos succès de la fortune ou du hasard, par exemple dans les maximes 53, 57, 58, 153, 323 et 574. Duclos (tome I, p. 79, Considérations sur les mœurs de ce siècle, chapitre II): « Bien des choses ne sont impossibles que parce qu'on s'est accontuné à les regarder comme telles. » Vauvenargues (maximes 455 et 456, OEuvres, p. 443): « Pen de mallicurs sont sans ressource; le désespoir est plus trompeur que l'espérance. » « Il y a peu de situations désespérées pour un esprit ferme, qui combat à force inégale, mais avec courage, la nécessité. » Comparez avec la maxime 259 des éditions de Suard et de Blaise, et voyez ci-après, p. 240, la note I de la Notice des Maximes supprimées.
- 5. Var.: le prix de chaque chose. (1665.) Le manuscrit ajoute: « et l'esprit de son temps. » Vauvenargues répond (p. 82): « On n'est pas habile pour connoître le prix des choses, si l'on n'y joint

CCXLV

C'est une grande habileté que de savoir cacher son habileté 1. (ÉD. 1*.)

CCXLVI

Ce qui paroît générosité n'est souvent qu'une ambition déguisée, qui méprise de petits intérêts, pour aller à de plus grands². (ép. 1*.)

CCXLVII

La fidélité qui paroît en la plupart des hommes n'est qu'une invention de l'amour-propre, pour attirer la confiance; e'est un moven de nous élever au-dessus des autres, et de nous rendre dépositaires des choses les plus importantes 3. (ép. 1*.)

l'art de les acquérir. » - Voyez les maximes 159, 161, 377, et les

10°, 13° et 16° Réflexions diverses.

1. VAR. : Le plus grand art d'un habile homme est celui de savoir eacher son habileté. (1665.) - Meré (maxime 509) : « Le fin de la meilleure politique est de passer quelquefois pour avoir peu d'esprit, quoiqu'on en ait infiniment. » - La Bruyère (de la Cour, nº 85, tome I, p. 332): « C'est avoir fait un grand pas dans la finesse, que de faire penser de soi que l'on n'est que médiocrement sin. »

- Voyez les maximes 117, 124, 125, 127 et 199.

2. VAR.: La générosité est un desir de briller par des actions extraordinaires; c'est un habile et industrieux emploi du désintéressement, de la fermeté en amitié, et de la magnanimité, pour aller plus tôt à un plus grand intérêt. (Manuscrit.) - La générosite est un industrieux emploi du désintéressement, pour aller plus tôt à un plus grand intérêt. (1665.) - La maxime 27 de Meré reproduit, mot pour mot, la version définitive de la Rochefoucauld. - Voyez les maximes 39, 248, 285, 492 et 628.

3. VAR. : La fidélité est une invention rare de l'amour-propre, par laquelle l'homme, s'érigeant en dépositaire des choses précieuses, se rend lui-même infiniment précieux. De tous les trafics de l'amour-propre, c'est

CCXLVIII

La magnanimité méprise tout, pour avoir tout¹. (éd. 1*.)

CCXLIX

Il n'y a pas moins d'éloquence dans le ton de la voix, dans les yeux, et dans l'air de la personne, que dans le choix des paroles ². (ÉD. 1*.)

CCL

La véritable éloquence consiste à dire tout ce qu'il faut, et à ne dire que ce qu'il faut 3. (éd. 1*.)

celui où il fait le moins d'avances et de plus grands profits; c'est un raffinement de sa politique, avec lequel il engage les hommes par leurs biens, par leur honneur, par leur liberté, et par leur vie, qu'ils sont forcés de confier, en quelques occasions, à élever l'homme fidèle au-dessus de tout le monde. (1665.) — « Avec une semblable idée de la fidélité, dit Aimé-Martin (p. 78), comment la Rochefoucauld a-t-il pu se plaindre de l'ingratitude d'Anne d'Autriche? » — Voyez les maximes 85, 223 et 298.

1. VAR.: méprise tout, pour qu'on lui donne tout. (Manuscrit.) -

Même idée que dans les maximes 246, 285 et 628.

2. Cette réflexion est la réunion de deux maximes qui faisaient double emploi dans l'édition de 1665, sous les nos 272 et 274, et dans celles de 1666, 1671 et 1675, sous les nos 249 et 258 : « Il n'y a pas (1665 A et D : Il y a pas) moins d'éloquence dans le ton de la voix, que dans le choix des paroles. » — « Il y a une éloquence dans les yeux et dans l'air de la personne, qui ne persuade pas moins que celle de la parole. »

3. VAR.: L'éloquence est de ne dire que ce qu'il faut. (Manuscrit.) — Amelot de la Houssaye rappelle que le cardinal Mazarin se moquait de l'éloquence un peu trop castillane de don Luis de Haro, qui traita pour l'Espagne de la paix des Pyrénées: « Je lui repartis, dit le Cardinal dans une lettre à le Tellier, du 10 septembre 1659, qu'il me sembloit qu'il n'y avoit point de gens au

CCLI

Il y a des personnes à qui les défauts siéent bien, et d'autres qui sont disgraciées avec leurs bonnes qualités 1. (ÉD. 1*.)

CCLII

Il est aussi ordinaire de voir changer les goûts, qu'il est extraordinaire de voir changer les inclinations 3 . (ÉD. $\mathbf{1}^*$.)

CCLIII

L'intérêt met en œuvre toutes sortes de vertus et de vices 4. (ÉD. 1*.)

monde qui se dussent plus éloigner de toutes les figures de rhétorique que lui et moi, qui devions nous servir des mots les plus simples, comme étant plus propres pour exposer les choses au vrai, et finir les affaires, laissant aux professeurs de rhétorique d'Alcala et de Salamanque à se prévaloir de cet art. »

1. Var.: et d'autres qui sont dégoûtantes, malgre toutes les honnes qualités. (Manuscrit.) — Cette pensée répète les maximes 90, 155, 273 et 354; voyez aussi la 3° des Réflexions diverses. — Vauvenargues dit avec raison, ce nous semble (p. 83): « Une pensée si commune ne méritoit pas, je crois, d'être répétée. »

2. VAR. : qu'il est rare. (1665.)

3. Var.: Le goût change, mais l'inclination ne change point. (Manuscrit.) — Cette pensée ne paraît pas claire; l'abbé de la Roche l'explique ainsi: « C'est que les goûts sont souvent des caprices, et que les inclinations sont, pour l'ordinaire, des passions. » — L'auteur n'a-t-il pas plutôt voulu dire que les inclinations, invariables en ellesmêmes, ne varient que dans leurs objets? — Voyez les maximes 13, 45, 625, la note de la 390°, la 563°, où se rencontre une proposition contradictoire à celle-ci, et la 10° des Réflexions diverses.

4. Var. : L'intérêt donne toutes sortes de vertus et de vices. (Manuscrit et 1665.) — Pascal (Pensées, article IX, 1): « Les hommes n'aiment naturellement que ce qui leur peut être utile. » — Voyez les maximes 171, 187 et 305. — Vauvenargues (maxime 528, OEuvres,

p. 449): « L'intérêt est l'âme des gens du monde, »

CCLIV

L'humilité n'est souvent qu'une feinte soumission, dont on se sert pour soumettre les autres; c'est un artifice de l'orgueil qui s'abaisse pour s'élever; et bien qu'il se transforme en mille manières, il n'est jamais mieux déguisé et plus capable de tromper que lorsqu'il se cache sous la figure de l'humilité¹. (ÉD. 1*.)

I. VAR.: L'humilité n'est souvent qu'une feinte soumission, que nous employons pour soumettre effectivement tout le monde; c'est un mouvement de l'orgneil, par lequel il s'abaisse devant les hommes, pour s'élever sur eux; c'est un déguisement et son premier stratagème; mais quoique ses changements soient presque infiais, et qu'il soit admirable sous toutes sortes de figures, il faut avouer néanmoins qu'il n'est jamais si rare ni si extraordinaire que lorsqu'il se cache sous la forme et sous l'habit de l'humilité; car alors on le voit les yeux baisses, dans une contenance modeste et reposée; toutes ses paroles sont douces et respectueuses, pleines d'estime pour les autres et de dédain pour lui-même : si on l'en veut croire, il est indigne de tous les honneurs, il n'est capable d'aucun emploi; il ne reçoit les charges où on l'élève que comme un effet de la bonté des hommes et de la faveur aveugle de la fortune, C'est l'orgueil qui joue tous ces personnages, que l'on prend pour l'humilité. (1665.) - Dans le manuscrit, conforme pour le reste à l'édition de 1665 : a c'est son plus grand déguisement et son premier stratagème; c'est comme il est que sans doute le Protée des fables n'a jamais été; il en est un véritable dans la nature, car il prend toutes les formes, comme il lui plait; mais quoiqu'il soit merveilleux et agréable à voir sous toutes ses figures et dans toutes ses industries, il faut avouer néanmoins... » - Saint François de Sales (Introduction à la Vie dévote, livre III, chapitre v): a Nous disons maintesfois que nous ne sommes rien, que nous sommes la misere mesme et l'ordure du monde; mais nous serions bien marris qu'on nous prist au mot, et que l'on nous publiast tels que nous disons. Au contraire, nous faisons semblant de fuïr et de nous cacher, à fin qu'on nous coure après et qu'on nous cherche; nous faisons contenance de vouloir estre les derniers et assis au bas-bout de la table, mais c'est à fin de passer plus auantageusement au haut-hout. » - Pascal (Peasécs, article VI, 17) : « Les discours d'humilité sont matière d'orgueil aux gens glorieux, et d'humilité aux humbles.... Peu parlent de l'humilité humblement. » -

CCLV

Tous les sentiments ont chacun un ton de voix, des gestes 1 et des mines qui leur sont propres, et ce rapport, bon ou mauvais, agréable ou désagréable, est ce qui fait que les personnes 2 plaisent ou déplaisent. (ÉD. 1*.)

CCLVI

Dans toutes les professions, chacun affecte une mine et un extérieur, pour paroître ce qu'il veut qu'on le croie : ainsi on peut dire que le monde n'est composé que de mines 3. (ÉD. 1*.)

Le même (article XXV, 49) : « Fausse humilité, orgueil. » — On sent que le Tartuffe n'est pas loin ; il a paru deux ans après la maxime de la Rochefoucauld, en 1667. — La Bruyère (de l'Homme, nº 66): « On ne voit point mieux le ridicule de la vanité, et combien elle est un vice honteux, qu'en ce qu'elle n'ose se montrer, et qu'elle se cache souvent sous les apparences de son contraire. » — Voyez les maximes 33, 358, 534, 537 et 563.

1. VAR.: un geste. (1665.)

2. VAR.: qui lenr sont propres; ce rapport, bon ou mauvais, fait les bons ou les mauvais comédiens, et c'est ce qui fait aussi que les personnes... (1665.) — Les peines et les sentiments ont chacun un ton de voix, une action et un air de visage qui leur sont propres; e'est ce qui fait les bons ou les mauvais comédiens... (Manuscrit.) — Voyez la maxime 240, et les 3° et 4° Réflexions diverses.

3. Van.: Dans toutes les professions et dans tous les arts, chacun se fait une mine et un extérieur qu'il met en la place de la chose dont il veut avoir le mérite: de sorte que tout le monde n'est composé que de mines, et c'est inutilement que nous travaillons à y trouver (1665 C: à trouver) rien de réel. (Manuscrit et 1665; dans le manuscrit: à y trouver les choses.) — Montaigne (Essais, livre III, chapitre x, tome IV, p. 15 et 16): « La pluspart de nos vacations sont farcesques; mundus vniuersus exercet histrioniam (a).... I'en veois qui se transforment et se trans-

(a) Expression de Pétrone, citée en ces termes par Jean de Sarisbery (Joannis Saresberiensis Policraticus, livre III, chapitre viii): Fere totus mundus, juxta Petronium, exercet histrionem (var.: histrioniam). — L'annotateur contemporain et Amelot de la Houssaye attribuent cette phrase latine à Sénèque.

CCLVII

La gravité est un mystère du corps inventé pour cacher les défauts de l'esprit 1. (ÉD. 1*.)

substancient en autant de nouuelles figures et de nouueaux estres qu'ils entreprennent de charges. » — Charron (de la Sagesse, livre I, chapitre xxxvi): « Nous ne viuons que par relation à aultruy; nous ne nous soucions pas tant quels nous soyons en nous en effect et en verité, comme quels nous soyons en la cognoissance publique; » et (livre II, chapitre II): « Vn chascun de nous ioue deux roolles et deux personnages : l'vn estranger et apparent, l'autre propre et essentiel. Il faut discerner la peau de la chemise. » - Pascal (Pensées, article II, 1): a Nous ne nous contentons pas de la vie que nous avons en nous et en notre propre être : nous voulons vivre dans l'idée des autres d'une vie imaginaire, et nous nous efforçons pour cela de paroître. » — J. J. Rousseau (Discours sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes, vers la fin): « Il fallut, pour son avantage, se montrer autre que ce qu'on étoit en effet. Être et paroître deviurent deux choses tout à fait différentes. L'homme sociable, toujours hers de lui, ne sait vivre que dans l'opinion des autres.... Nous n'avons qu'un extérieur trompeur. » - Mme de Sablé (maxime 19): « L'on se soucie davantage de paroître tel qu'on doit être, que d'être en effet ce qu'on doit. » - Voyez la maxime 170, et les 2e et 3e Réflexions diverses.

1. Var.: La gravité est un mystère de corps qu'on a trouvé pour cacher le défaut d'esprit. (Manuscrit.) — Selon l'abbé Brotier (Observations, p. 222), « les sentiments out toujours été partagés » sur cette réflexion. La Rochefoucauld consulta le grand Arnauld et Ninon de l'Enclos; Arnauld prit le parti de la maxime, Ninon la condamna, et la Rochefoucauld ne l'en conserva pas moins, sans y rien changer. Sans doute, ajoute Brotier, il faut « un peu de mystère dans les pensées délicates; mais ce mystère du corps n'est-il pas lui-même un peu trop mystérieux? » Il n'en donne pas moins cette pensée pour trèsingénieuse et très-belle; il la compare à « ces beautés du Guide, qui seroient peut-être moins piquantes, si elles étoient plus régulières.» — Amelot de la Houssaye cite cette réflexion d'un écrivain espagnol: « Tels n'ont que la façade, comme ces édifices qui demeurent inachevés, faute d'argent; au dehors, c'est l'air d'un palais; au dedans,

c'est une masure. »

CCLVIII

Le bon goût vient plus du jugement que de l'esprit¹. (éd. 5.)

CCLIX

Le plaisir de l'amour est d'aimer, et l'on est plus heureux par la passion que l'on a que par celle que l'on donne². (ÉD. 2*.)

CCLX

La civilité est un desir d'en recevoir et d'être estimé poli ⁸. (éd. 1*.)

CCLXI

L'éducation que l'on donne d'ordinaire aux jeunes gens est un second amour-propre qu'on leur inspire 4. (ÉD. 1*.)

1. Cette distinction entre le jugement et l'esprit est contradictoire à la maxime 97, où l'auteur prétend établir qu'ils sont identiques. On retrouve cette même contradiction dans la maxime 456. — Voyez les 10° et 13° Réflexions diverses.

2. Var.: Le plaisir de l'amour est l'amour même, et il y a plus de félicité dans la passion que l'on a que dans celle que l'on donne. (Manuscrit.) — Voyez les maximes 262, 374 et 500. — « Distinguo, dit l'annotateur contemporain: pour le cœur, bon; pour l'amourpropre, nego. Combien y a-t-il de gens qui sont plus contents de donner de la passion, que d'en recevoir! »

3. Var.: La civilité est une envie d'en recevoir; c'est aussi un desir d'être estimé poli. (1665.) — Amelot de la Houssaye dit que la civilité sans distinction ressemble aux caresses des courtisanes.

4. Var.: un second orgueil qu'on leur inspire. (Manuscrit et 1665.)
— α On n'en inspire pas un second, dit l'annotateur contemporain, mais on augmente le premier. » — Voyez les maximes 495 et 518.

CCLXII

Il n'y a point de passion où l'amour de soi-même règne si puissamment que dans l'amour, et on est toujours plus disposé à sacrifier le repos de ce qu'on aime qu'à perdre le sien¹. (ÉD. 1*.)

CCLXIII

Ce qu'on nomme libéralité n'est le plus souvent que la vanité de donner², que nous aimons mieux que ce que nous donnons. (ÉD. 1*.)

CCLXIV

La pitié est souvent un sentiment de nos propres maux

1. Var.: et on est toujours plus disposé de sacrifier tout le repos de ce qu'on aime, que de perdre la moindre partie du sien. (1665.)—... qu'à perdre la moindre partie du sien. (1666, 1671 et 1675.)—Voyez les maximes 259, 324, 374 et 500.— Aimé-Martin fait remarquer (p. 89 et 90) que Corneille a développé cette maxime dans ce passage de Tite et Bérénice (acte I, scène 111, vers 275-294):

DOMITIAN. [Je] trouve peu de jour à croire qu'elle m'aime, Quand elle ne regarde et n'aime que soi-mème.

ALBIN. Seigneur, s'il m'est permis de parler librement,
Dans toute la nature aime-t-on autrement?

L'amour-propre est la source en nous de tous les autres....
Yous-mème, qui brûlez d'une ardeur si fidèle,
Aimez-vous Domitie, ou vos plaisirs en elle?

Et quand vous aspirez à des liens si doux,
Est-ce pour l'amour d'elle, ou pour l'amour de vous?...
Sa conquête est pour vous le comble des délices;
Yous ne vous figurez ailleurs que des supplices:
C'est par là qu'elle seule a droit de vous charmer;
Et vous n'aimez que vous, quand vous croyez l'aimer.

2. Var. : Il n'y a point de libéralité; ce n'est que la vanité de donner.... (1665.)

dans les maux d'autrui; c'est une habile prévoyance des malheurs où nous pouvons tomber 1; nous donnons du secours aux autres, pour les engager à nous en donner en de semblables occasions, et ces services que nous leur rendons sont, à proprement parler, des biens que nous nous faisons à nous-mêmes 2 par avance 3. (ÉD. 1*.)

- 1. Charron (de la Sagesse, livre I, chapitre xxxiv): « Nous sonspirons auec les affligez, compatissons à leur mal, ou pour ce que, par vn secret consentement, nous participons au mal les vns des aultres, ou bien que nous craignons en nous-mesmes ce qui arriue aux aultres. »
 - 2. VAR.: que nous faisons à nous-mêmes. (1671.)
- 3. Var. : La pitié est un sentiment de nos propres maux dans un sujet étranger; e'est une prévoyance habile des malheurs où nous pouvons tomber, qui nous fait donner du secours aux autres, pour les engager à nous le rendre dans de semblables occasions, de sorte que les services que nous rendons à ceux qui en ont besoin (Manuscrit : à ceux qui sont accueillis de quelque infortune) sont, à proprement parler, des biens auticipés que nous nous faisons à nous-mêmes. (1665.) - ... sont, à proprement parler, des biens que nous nons faisons anticipés. (Manuscrit.) - Quoique l'honuête homme ne doive se piquer de rien (maxime 203), on a vu (ci-dessus, p. 9 et 10) que la Rochefoucauld, dans son Portrait, se pique de n'être pas sensible à la pitié. - L'annotateur contemporain fait observer avec raison que le caractère donné ici à la pitié n'est autre que celui que l'auteur attrihue à la reconnaissance, dans les maximes 223, 224, 225 et 298. - Aristote (Rhétorique, livre II, chapitre VIII) : « La pitié est une douleur que nous sentons à la vue d'un mal immérité.... qui arrive à autrui, et que nous prévoyons pouvoir un jour nous atteindre, nous-mêmes ou quelqu'un des nôtres. » — Ce qu'Aristote et la Roehefoucauld mettent au compte de la prévoyance, Virgile (Énéide, livre I, vers 630) et la Bruyère le mettent au compte du souvenir :

Non ignara mali, miscris succurrere disco.

« Éprouvée par le malheur, je sais compatir aux malheurs des autres.» — « Les gens déjà chargés de leur propre misère sont ceux qui entrent davantage, par la compassion, dans celle d'autrui. » (De l'Homme, n° 79.) — La Bruyère ajoute éloquemment (n° 81): « Une graude âme est au-dessus de l'injure, de l'injustice, de la douleur, de la moquerie, et elle seroit invulnérable, si elle ne souffroit par la compassion. » — Dans un autre passage (du Cœur, n° 48, tome I, p. 207),

CCLXV

La petitesse de l'esprit fait l'opiniâtreté¹, et nous ne croyons pas aisément ce qui est au delà de ce que nous voyons². (éd. 1*.)

CCLXVI

C'est se tromper que de croire qu'il n'y ait que les violentes passions, comme l'ambition et l'amour, qui

on croirait qu'il s'est proposé de réfuter la Rochefoucauld : « S'il est vrai que la pitié ou la compassion soit un retour vers nous-mèmes qui nous met en la place des malheureux, pourquoi tirent-ils de nous si peu de soulagement dans leurs misères? » — Il n'est pas besoin de dire que J. Esprit se rencontre avec la Rochefoucauld, puisque, nous en avons eu plus d'une preuve, il y avait entre eux et Mme de Sablé fonds commun : « La pitié, dit-il (tome I, p. 373), est un sentiment secrètement intéressé; c'est une prévoyance habile, et on peut l'appeler, fort proprement, la providence de l'amour-propre. » Plus loin (tome I, p. 376 et p. 386), il n'y voit qu'un affoiblissement, « un amollissement de l'âme; » enfin (tome I, p. 377), il affirme que « les personnes humides, » c'est-à-dire celles en qui « la pituite domine, » sont plus accessibles à la pitié que toutes les autres. — Voyez la 2° des Réflexions diverses.

I. VAR. : fait souvent l'opiniatreté. (1665.)

2. Dans le manuscrit, les deux membres de phrase dont se compose cette réflexion forment deux maximes séparées. — Mme de Sablé (maximes 7 et 41): « Les esprits médiocres, mais mal faits, surtout les demi-savants, sont les plus sujets à l'opiniâtreté.... » — « La petitesse de l'esprit, l'ignorance et la présomption font l'opiniâtreté, parce que les opiniâtres ne venlent croire que ce qu'ils conçoivent, et qu'ils ne conçoivent que fort peu de choses. » — Montaigne (Essais, livre III, chapitre xiii, tome IV, p. 117): « L'affirmation et l'opiniastreté sont signes exprez de bestise. » — Le même (livre III, chapitre viii, tome III, p. 427): « L'obstination et ardeur d'opinion est la plus seure preuue de bestise. Est-il rien certain, resolu, desdaigneux, contemplatif, graue, serieux, comme l'asne? » — Vauvenargues dit, de son côté (maxime 800, OEuvres, p. 480): « Les hommes pesants sont opiniâtres.» — Voyez les maximes 337, 357, 375 ct 623.

puissent triompher des autres. La paresse, toute languissante qu'elle est, ne laisse pas d'en être souvent la maîtresse : elle usurpe sur tous les desseins et sur toutes les actions de la vie; elle y détruit et y consume insensiblement les passions et les vertus². (éd. 1*.)

CCLXVII

La promptitude à croire le mal, sans l'avoir assez examiné, est un effet de l'orgueil et de la paresse³ : on

1. Var.: On s'est trompé quand on a cru qu'il n'y avoit que les violentes passions, comme, etc., qui pussent.... (1665.)

2. VAR. : elle y détruit et y consomme insensiblement toutes les passions et toutes les vertus. (1665.) — On s'est trompé quand on a cru, après tant de grands exemples, que l'ambition et l'amour triomphent toujours des autres passions; c'est la paresse, toute languissante qu'elle est, qui en est le plus souvent la maîtresse : elle usurpe insensiblement sur tous les desseins et sur toutes les actions de la vie; enfin elle émousse et éteint toutes les passions et toutes les vertus. (Manuscrit.) - Voyez les maximes 169, 398, 512 et 630. - Mme de Sablé, à propos de cette réflexion, écrivait, en 1664, à la duchesse de Schomberg, dans une lettre qui se trouve parmi les manuscrits de la Bibliothèque impériale (Portefeuilles de Vallant, tome II, fo 186): « L'auteur a trouvé dans son humeur la maxime de la paresse, car jamais il n'y en a eu une si grande que la sienne, et je crois que son cœur, aussi inofficieux qu'il est, a autant ce défaut par sa paresse que par sa volonté; elle ne lui a jamais pu permettre de faire la moindre action pour autrui, et je crois que parmi ses grands desirs et ses grandes espérances, il est quelquefois paresseux pour lui-même. » — Évidemment, lorsque la quinteuse marquise écrivait ces lignes, assez cruelles pour son ami, elle était de mauvaise humeur, ou pent-être dans un moment de brouille avec lui. Mme de Sévigné, au contraire, dans maint endroit de ses Lettres, nous dit combien le commerce de la Rochefoucauld était fidèle et sûr : non-seulement il savait s'attacher et se conserver des amis, mais il apprenait à Mme de la Fayette à s'en faire. (Voyez, entre autres, la Lettre de Mme de Sevigné, du 26 février 1690, tome 1X, p. 474.)

3. Var.: un effet de la paresse et de l'orgueil. (1666, 1671 et 1675.) — La promptitude avec laquelle nous croyons le mal, sans

veut trouver des coupables, et on ne veut pas se donner la peine d'examiner les crimes¹. (éd. 1*.)

CCLXVIII

Nous récusons des juges pour les plus petits intérêts, et nous voulons bien que notre réputation et notre gloire dépendent du jugement des hommes, qui nous sont tous contraires, ou par leur jalousie, ou par leur préoccupation, ou par leur peu de lumière; et ce n'est que pour les faire prononcer en notre faveur que nous exposons, en tant de manières, notre repos et notre vie². (ÉD. 1*.)

l'avoir assez examiné, est un effet de la paresse et de l'orgueil. (1665.) — est souvent un effet de paresse, qui se joint à l'orgueil. (Manuscrit.)

- 1. Il semble qu'ici le mot crimes soit pris au sens du latin crimen, griefs, chefs d'accusation. Voyez les maximes 31, 397, 483 et 513. Mme de Sablé (maxime 61): « Il n'y a rien qui n'ait quelque perfection: c'est le bonheur du bon goût de la trouver en chaque chose; mais la malignité naturelle fait souvent découvrir un vice entre plusieurs vertus, pour le relever et le publier, ce qui est plutôt une marque de mauvais naturel qu'un avantage du discernement, et c'est bien mal passer sa vie, que de se nourrir toujours des imperfections d'autrui.)
- 2. Var.: Nous récusons tous les jours des juges pour les plus petits intérèts, et nous faisons dépendre notre gloire et notre réputation, qui sont les plus grands biens du monde, du jugement des hommes, qui nous sont tous contraires, ou par leur jalousie, ou par leur malignité, ou par leur préoccupation (a), on par leur sottise; et c'est pour obtenir d'eux un arrêt en notre faveur, que nous exposons notre repos et notre vie, en cent manières, et que nous la condamnons à une infinité de soucis, de peines et de travaux. (1665.)—La Bruyère dit de même (de l'Homme, no 76): a Nous cherchons notre bonheur hors de nousmêmes, et dans l'opinion des hommes, que nous connoissons flatteurs, peu sincères, sans équité, pleins d'envie, de caprices et de préventions : quelle bizarrerie! v Boileau (épitre III, vers 28-30):

Des jugements d'autrui nous tremblons follement,

⁽a) Ces mots : « ou par leur préoccupation, » manquent dans 1665 C, qui, à la fin de la maxime, omet aussi de devant travaux.

CCLXIX

Il n'y a guère d'homme assez habile pour connoître tout le mal qu'il fait 4. (ÉD. 2*.)

CCLXX

L'honneur acquis est caution de celui qu'on doit acquérir 2. (ép. 1*.)

Et chacun l'un de l'autre adorant les caprices, Nous cherchons hors de nous nos vertus et nos vices.

- J. J. Rousseau (Discours sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes): a Il y a une sorte d'hommes qui savent être heureux et contents d'eux-mêmes sur le témoignage d'autrui, plutôt que sur le leur propre, » — Vauvenargues réfute ainsi la Rochefoucauld (p. 83): « Il n'est pas vrai que les hommes nous soient tous contraires; plusieurs sont préoccupés en notre faveur, par leur propre intérêt, ou par les ressemblances qu'ils ont avec nous. D'ailleurs, quand nous récusons des juges pour un intérêt de fortune, c'est parce qu'on peut nous en donner d'autres; mais lorsque nous nous remettons de notre gloire au jugement des hommes, c'est que nous ne pouvons l'obtenir que des hommes, et qu'il n'existe pas pour nous d'autre tribunal : encore se trouve-t-il des opiniâtres qui en appellent à la postérité. L'auteur des Maximes se trompe donc, ainsi que la plupart des philosophes; les hommes sont inconséquents dans leurs opinions; mais, dans la conduite de leurs intérêts, ils ont un instinct qui les dirige, et la nature, qui préside à leurs passions, sauve presque toujours leur cœur des contradictions de leur esprit.»
- 1. Var. : assez pénétrant pour apercevoir tout le mal qu'il fait. (Manuscrit.) On ne voit pas pourquoi l'auteur a renoncé à cette première rédaction, qui semble plus précise. Vauvenargues pense, de son côté (maxime 313, OEuvres, p. 419), que « nous n'avons ni la force ni les occasions d'exécuter tout le bien et tout le mal que nous projetons. » Voyez les maximes 295 et 460.
- 2. VAR. : L'honneur que l'on acquiert est caution de celui que l'on doit acquérir. (Manuscrit.) « Quelquefois mauvaise caution, » dit l'annotateur contemporain. Voyez les maximes 150, 598 et 599.

CCLXXI

La jeunesse est une ivresse continuelle : c'est la fièvre de la raison¹. (ÉD. I*.)

CCLXXII

Rien ne devroit plus humilier les hommes qui ont mérité de grandes louanges², que le soin qu'ils prennent encore de se faire valoir par de petites choses³. (ÉD. 5^{*}.)

CCLXXIII

Il y a des gens, qu'on approuve dans le monde, qui n'ont pour tout mérite que les vices qui servent au commerce de la vie 4. (ÉD. 1*.)

CCLXXIV

La grâce de la nouveauté est à l'amour ce que la fleur

- 1. Var.: c'est la fièvre de la santé; c'est la folie de la raison. (1665.) c'est la fièvre de la vie; c'est la folie de la raison. (1666.) Nous avons déjà cité plus haut, p. 63, note 1, ce que Platon (des Lois, livre II) dit de « l'ardente jeunesse, incapable de rester en repos. » Fénelon (Télémaque, livre IV) l'appelle « un temps de folie et de fièvre ardente. » La Rochefoucauld reprendra la comparaison de la fièvre pour l'appliquer à l'amour (maxime 638).
 - 2. VAR. : qui ont mérité quelque louange. (Manuscrit.)
- 3. Ces petites choses seraient-elles, par hasard, les Maximes, que la Rochefoucauld composa après avoir ardemment et vainement poursuivi dans le monde la réputation et la gloire? On serait tenté de le croire, au mot quelque louange de la première version. On emploie volontiers ces correctifs modestes en parlant de soi, ou en pensant à soi.
- 4. Var.: Il y a des hommes, que l'on estime, qui n'ont pour toute vertu que des vices qui sont propres à la société et au commerce de la vie. (Manuscrit.) Voyez les maximes 90, 155, 251, 354, 468, et la Lettre du chevalier de Meré, que nous donnons plus loin.

est sur les fruits : elle y donne 1 un lustre qui s'efface aisément, et qui ne revient jamais 2. (Éd. 5*.)

CCLXXV

Le bon naturel, qui se vante d'être si sensible, est souvent étoussé par le moindre intérêt 3. (éd. 1*.)

CCLXXVI

L'absence diminue les médiocres passions, et augmente les grandes, comme le vent éteint 4 les bougies, et allume le feu. (éd. 1*.)

1. VAR. : La nouveauté est à l'amour ce que la fleur est sur le

fruit : elle lui donne... (Manuscrit.)

2. Voyez la maxime 286, et les 9° et 18° Réflexions diverses. — Saint-Évremond dit à peu près de même (Maxime, qu'on ne doit jamais manquer à ses amis. OEuvres mélées, p. 293): α Ces grâces (les grâces de la nouveauté) ressemblent à une certaine fleur que la rosée répand sur les fruits; il est peu de mains assez adroites pour les cueillir sans les gâter. »

3. Van.: La nature, qui se pique d'être si sensible, est d'ordinaire arrêtée par le plus petit intérêt. (Manuscrit.) — Le bon naturel, qui se vante d'être toujours sensible, est, dans la moindre occasion,

étouffé par l'intérêt. (1665.) - Voyez la maxime 171.

4. Var.: L'absence fait que les médiocres passions diminuent, et que les grandes croissent, comme le vent éteint... (Manuscrit.) — Faut-il rappeler qu'au moment de la guerre de Gnienne, Mme de Longueville partit en avant pour Montrond, la Rochefoucauld étant retenu à Paris, et que, pendant cette courte séparation, elle le quitta pour le brillant duc de Nemours? — Saint François de Sales (Introduction à la Vie dévote, livre III, chapitre xxxIII): « Ce sont les grands feux qui s'enflamment au vent; mais les petits s'esteignent, si on ne les y porte à counert. » — Si l'on en croit Montaigne, l'absence ravivait en lui l'amour et l'amitié (Essais, livre III, chapitre IX, tome III, p. 484 et p. 487): « Quant aux debuoirs de l'amitié maritale, qu'on pense estre interessez par cette absence, ie ne le crois pas.... et chascun sent, par experience, que la continuation de se veoir ne peult representer le plaisir que l'on sent à se desprendre

CCLXXVII

Les femmes eroient souvent aimer, encore qu'elles n'aiment pas ¹ : l'occupation d'une intrigue, l'émotion d'esprit que donne la galanterie, la pente naturelle au plaisir d'être aimées, et la peine de refuser, leur persuadent ² qu'elles ont de la passion, lorsqu'elles n'ont que de la coquetterie ³. (ÉD. I*.)

CCLXXVIII

Ce qui fait que l'on est souvent mécontent de ceux qui négocient, est qu'ils abandonnent presque toujours ⁴ l'intérêt de leurs amis pour l'intérêt du succès de la négociation ⁵, qui devient le leur par l'honneur d'avoir réussi ⁶ à ce qu'ils avoient entrepris ⁷. (ÉD. 1*.)

et reprendre à scousses. Ces interruptions me remplissent d'une amour recente enuers les miens.... En la vraye amitié, de laquelle ie suis expert, ie me donne à mon amy, plus que ie ne le tire à moy..., et si l'absence luy est ou plaisante ou vtile, elle m'est bien plus doulce que sa presence.... La separation du lieu rendoit la conionction de nos volontez plus riche. » (Montaigne parle de son ami la Boëtie.) — Voyez la note 2 de la page 266.

VAR.: quoiqu'elles n'aiment pas. (1665.)

2. « Leur persuade, » au singulier, dans les éditions de 1665 et de 1666.

3. VAR.: lorsqu'elles n'ont, tout au plus, que de la coquetterie. (1665.) — Voyez les maximes 241, 332 et 334.

4. VAR.: quasi toujours. (1665.)

5. VAR. : pour l'intérêt du fonds de la négociation. (1665.)

6. VAR.: par la gloire d'avoir réussi.... (1665.)

7. La maxime 23 de Mme de Sablé dit le contraire: « On a souvent plus d'envie de passer pour officieux, que de réussir dans les offices, et souvent on aime mieux pouvoir dire à ses amis qu'on a bien fait pour eux, que de bien faire en effet. » — Amelot de la Houssaye parle, au sujet de cette réflexion, de la conduite que d'Ossat tint à Rome lorsqu'il y négocia, comme ambassadeur, l'absolution de Henri IV, et il cite sa lettre au Roi du 4 janvier 1595.

CCLXXIX

Quand nous exagérons la tendresse que nos amis ont pour nous, c'est souvent moins par reconnoissance que par le desir de faire juger de notre mérite 1. (ÉD. 1*.)

CCLXXX

L'approbation que l'on donne à ceux qui entrent dans le monde vient souvent de l'envie secrète que l'on porte à ceux qui y sont établis ². (ÉD. 1*.)

CCLXXXI

L'orgueil, qui nous inspire tant d'envie, nous sert souvent aussi à la modérer 3. (ÉD. 2*.)

CCLXXXII

Il y a des faussetés déguisées qui représentent si bien la vérité, que ce seroit mal juger que de ne s'y pas laisser tromper 4. (éd. 1*.)

- 1. Var.: Le plus souvent, quand nous exagérons la tendresse que nos amis ont pour nous, c'est moins par reconnoissance que par un desir habile de faire juger de notre mérite. (Manuscrit et 1665; le manuscrit, après juger, ajoute: avantageusement.) Il y a beaucoup de ressemblance entre cette maxime et la 143°.
- 2. Var.: est bien souvent une envie secrète que l'on a contre ceux qui y sont établis. (Manuscrit et 1665; dans le mannscrit il y a bien devant établis.) Voyez la maxime 198.
- 3. Var.: L'orgueil, qui inspire souvent de l'envie contre les autres, sert parfois aussi à la calmer. (Manuscrit.) a Malgré nous, » dit l'annotateur contemporain.
 - 4. VAR. : Il y a des tromperies déguisées qui imitent si bien la vé-

CCLXXXIII

Il n'y a pas quelquesois moins d'habileté à savoir profiter d'un bon conseil 1, qu'à se bien conseiller soimême 2. (ÉD. 1*.)

CCLXXXIV

Il y a des méchants qui seroient moins dangereux ³ s'ils n'avoient aucune bonté. (ÉD. 1*.)

CCLXXXV

La magnanimité est assez définie par son nom ^b; néanmoins on pourroit dire ⁵ que c'est le bon sens de l'orgueil, et la voie la plus noble pour recevoir des louanges. (ÉD. 1*.)

rité, que ce seroit mal juger que de ne s'y pas laisser prendre. (Manuscrit.) — Charron (de la Sagesse, livre II, chapitre x): « Dict Aristote qu'il y a plusieurs faulsetés qui sont plus probables et ont plus d'apparence que des verités. »

1. VAR. : Il n'y a quelquefois pas moins d'habileté à savoir pro-

fiter d'un bon conseil qu'on nous donne. (1665.)

2. Charron (de la Sagesse, livre II, chapitre x): « Vn autre precepte en ceste matiere (la prudence) est de prendre aduis et conseil d'aultruy; car se croire et se fier en soi seul est tres dangereux. » — Mme de Sablé (maxime 56): « Il y a de l'esprit à savoir choisir un bon conseil, aussi bien qu'à agir de soi-même. Les plus judicieux ont moins de peine à consulter les sentiments des autres, et c'est une sorte d'habileté de savoir se mettre sous la bonne conduite d'autrui. » — La réflexion de la Rochefoucauld est conforme, quant au sens, à la maxime 639; mais elle contredit la 378°, où l'auteur nie l'efficacité des conseils. — Voyez aussi son Portrait par lui-méme, ci-dessus, p. 9.

3. VAR. : Il y a de méchants hommes qui seroient moins dan-

gereux. (1665.)

4. VAR. : La magnanimité s'entend assez d'elle-même, (Manuscrit.)

5. Var.: on pourroit dire toutefois. (1665.)— Voyez les maximes 246, 248 et 628, où l'auteur traite moins bien cette vertu.

CCLXXXVI

Il est impossible d'aimer une seconde fois ce qu'on a véritablement cessé d'aimer 1. (ép. 1*.)

CCLXXXVII

Ce n'est pas tant la fertilité de l'esprit qui nous fait trouver plusieurs expédients sur une même affaire, que c'est le défaut de lumière qui nous fait arrêter à tout ce qui se présente à notre imagination, et qui nous empêche de discerner d'abord ce qui est le meilleur 2. (ÉD. 1*.)

CCLXXXVIII

Il y a des affaires et des maladies que les remèdes aigrissent en certains temps, et la grande habileté consiste à connoître quand il est dangereux d'en user 3. (ÉD. 1*.)

- 1. Var.: On n'aime pas une seconde fois, quand on a cessé d'aimer. (Manuscrit.) α Bien, dit l'annotateur contemporain, pour aimer aussi fortement; car on renoue tous les jours. » Voyez la maxime 560.
- 2. Var.: Ce n'est pas la fertilité de l'esprit qui fait trouver plusieurs expédients sur une même affaire; c'est plutôt le défaut de lumière qui nous fait arrêter à tout ce qui se présente à l'imagination, et qui nous empêche de discerner d'abord ce qui nous est propre. (1665.) Cette première version n'est-elle pas à regretter, quant à la construction et à la coupe de la phrase? Saint-Évremond, en parlant d'Annibal (Réflexions sur les divers génies du peuple romain, chapitre v11): « Il est certain que les esprits trop fins se font des difficultés dans les entreprises, et s'arrêtent eux-mêmes par des obstacles qui viennent plus de leur imagination que de la chose. »
- 3. Var.: Il y a des affaires et des maladies que les remèdes aigrissent, et on peut dire que la grande habileté consiste à savoir connoître les temps où il est dangereux d'en faire. (1665.) Voyez la

CCLXXXIX

La simplicité affectée est une imposture délicate 4. (éd. 2.)

CCXC

Il y a plus de défauts dans l'humeur que dans l'esprit². (ÉD. 2.)

CCXCI

Le mérite des hommes a sa saison aussi bien que les fruits 3. (ÉD. 2.)

CCXCII

On peut dire de l'humeur des hommes, comme de la plupart des bâtiments, qu'elle a diverses faces, les unes agréables, et les autres désagréables⁴. (ÉD. 2*.)

CCXCIII

La modération ne peut avoir le mérite de combattre l'ambition et de la soumettre : elles ne se trouvent jamais ensemble. La modération est la langueur et la paresse de

maxime 392. — La 288º était, sons le nº 316 (par erreur, pour 317, voyez ci-après, p. 266, note 2), la dernière de l'édition de 1665, sauf la longue réflexion sur la mort, qui suivait, sans numéro, sous forme d'appendice. Les maximes suivantes, jusqu'à la 301º inclusivement, appartiennent à la 2º édition (1666), à l'exception des 293º et 297º, qui sont déjà, sous les chiffres 17 et 48, dans la 1re édition (1665).

1. Voyez la maxime 107.

2. Voyez la maxime 45, et la note de la maxime 414.

3. Vovez les maximes 211 et 379.

4. VAR. : L'humeur, comme la plupart des bâtiments, a des faces qui ne sont pas les mêmes. (Manuscrit.)

l'âme, comme l'ambition en est l'activité et l'ardeur . (éd. 1*.)

CCXCIV

Nous aimons toujours ceux qui nous admirent, et nous n'aimons pas toujours ceux que nous admirons 2 . (ÉD. 2^* .)

CCXCV

Il s'en faut bien que nous ne 3 connoissions toutes nos volontés 4. (ép. 2*.)

CCXCVI

Il est difficile d'aimer ceux que 5 nous n'estimons point;

- 1. Var.: La modération, dans la plupart des hommes, n'a garde de combattre et de soumettre l'ambition, puisqu'elles ne se peuvent trouver ensemble, la modération n'étant d'ordinaire qu'une paresse, une langueur, et un manque de courage: de manière qu'ou peut justement dire à leur égard que la modération est une bassesse de l'âme, comme l'ambition eu est l'élévation. (1665, nº 17.) « Faux, dit l'annotateur contemporain: la modération se trouve avec l'ambition; elle la suspend, elle l'arrête; elle en est, pour ainsi dire, la digue et le parapet. » Plus loin (maxime 308), dans une réflexion contradictoire à celle-ci, la Rochefoucauld reconnaîtra lui-même, au moins implicitement, que la modération peut se rencontrer avec l'ambition, dans un même sujet. Vauvenargues (variante à sa maxime 73, OEuvres, p. 381) dit également que « la modération du foible n'est que paresse et vanité. » Voyez les maximes 17, 18 et 565.
- 2. Var.: mais nous n'aimons pas toujours de même ceux que nous admirons. (Manuscrit.) La seconde moitié de cette réflexion et celle de la maxime 296 ont à peu près le même sens. Duclos (tome I, p. 204, Considérations sur les mœurs de ce siècle, chapitre x1): « Il me semble que les hommes n'aiment point ce qu'ils sont obligés d'admirer. »
 - 3. Cette négation est omise dans l'édition de Duplessis (1853).
- 4. Var.: Il s'en faut bien que nous ne sachions tout ce que nous voulons. (Manuscrit.) Voyez les maximes 269, 332, 460 et 575.
- 5. Duplessis donne à tort « ce que, » au lieu de « ceux que, » Cette leçon ne se trouve qu'au manuscrit, et cet éditeur ne l'a pas connu.

mais il ne l'est pas moins d'aimer ceux que nous estimons beaucoup plus que nous 1. (éd. 2*.)

CCXCVII

Les humeurs du corps ont un cours ordinaire et réglé, qui meut et qui tourne imperceptiblement notre volonté; elles roulent ensemble, et exercent successivement un empire secret en nous, de sorte qu'elles ont une part considérable à toutes nos actions, sans que nous le puissions connoître ². (ÉD. 1*.)

CCXCVIII

La reconnoissance de la plupart des hommes n'est qu'une secrète envie de recevoir de plus grands bienfaits 3. (ÉD. 2*.)

CCXCIX

Presque tout le monde prend plaisir à s'acquitter des

1. Var.: Il est difficile d'aimer ce que nous n'estimons pas, et il l'est aussi d'aimer ce que nous estimons plus que nous. (Manu-

scrit.) - Voyez la note précédente et la maxime 294.

2. Var.: Nous ne nous apercevons que des emportements et des mouvements extraordinaires de nos humeurs et de notre tempérament, comme de la violence de la colère (le manuscrit ajoute: etc.); mais personne quasi ne s'aperçoit que ces humeurs ont un cours ordinaire et réglé, qui meut et tourne doucement et imperceptiblement notre volonté à des actions différentes; elles roulent ensemble, s'il faut ainsi dire, et exercent successivement un empire secret en nousmêmes, de sorte qu'elles ont une part considérable en toutes nos actions, sans que nous le puissions reconnoître. (Manuscrit et 1665, nº 48; dans le manuscrit, au lieu de sans que, etc.: « dont nous croyons être les seuls auteurs. ») — Voyez les maximes 44 et 564.

3. VAR.: Les hommes sont reconnoissants des bienfaits, pour en recevoir de plus grands. (Manuscrit.) — Voyez les maximes 85, 223, 224, 247 et 306. — Pline le Jeune dit, dans un sens voisin (livre III, lettre IV): Est.... ita comparatum ut antiquiora beneficia subvertas, nisi illa posterioribus cumules; nam, quamlibet sæpe obligati, si quid unum

petites obligations; beaucoup de gens ont de la reconnoissance pour les médiocres; mais il n'y a quasi personne qui n'ait de l'ingratitude pour les grandes 1. (ÉD. 2*.)

CCC

Il y a des folies qui se prennent comme les maladies contagieuses ². (ÉD. 2*.)

CCCI

Assez de gens méprisent le bien, mais peu savent le donner 3. (ép. 2*.)

neges, hoc solum meminerunt quod negatum est. « Il en est ainsi : vous détruisez vos premiers bienfaits, si de seconds n'y viennent mettre le comble ; que vous ayez obligé cent fois, si vous refusez une, on ne

se souviendra que du refus. »

1. VAR.: Presque tout le monde s'acquitte des petites obligations, et aussi des médiocres; mais il n'y en a guère qui aient de la reconnoissance pour les grandes. (Manuscrit.) - L'abbé Brotier (Obscrvations, p. 225 et 226) fait un grand éloge de cette réflexion, aussi bien que des maximes 223, 224, 225, 226 et 438, qui traitent également de la reconnaissance. « C'est, selon lui, tout ce qu'on peut dire de plus spirituel. » - Le passage suivant des Mémoires de la Rochefoucauld peut servir de commentaire à sa maxime : « Je ne trouvai dans la suite guère plus de reconnoissance de son côté (il s'agit de Mme de Chevreuse), pour m'être perdu cette seconde fois afin de demeurer son ami, que j'en venois de trouver dans la Reine; et Mme de Chevreuse oublia, dans son exil, aussi facilement tout ce que j'avois fait pour elle, que la Reine avoit oublié mes services, quand elle fut en état de les récompenser. » (Édition Renouard, Paris, 1817, p. 72, revue par nous sur le texte du manuscrit de la Rocheguyon.) — Mme de Sablé (maxime 12) dit que l'ingrat voudroit même n'avoir pas son bienfacteur pour témoin de son ingratitude.

2. Var.: Il y a des folies que l'on prend des autres, comme les rhumes et les maladies contagieuses. (Manuscrit.) — L'annotateur contemporain ajoute: « Il y en a d'autres qui tiennent comme la gale

et la teigne. »

3. VAR. : Il y a des gens qui méprisent le bien, mais peu savent

CCCII

Ce n'est d'ordinaire que dans de petits intérêts où nous prenons le hasard de ne pas croire aux apparences¹. (éd. 3*.)

CCCIII

Quelque bien qu'on nous dise de nous, on ne nous apprend rien de nouveau 2. (ép. 3.)

CCCIV

Nous pardonnons souvent à ceux qui nous ennuient, mais nous ne pouvons pardonner à ceux que nous ennuyons³. (ép. 3.)

CCCV

L'intérêt, que l'on accuse de tous nos crimes, mérite souvent d'être loué de nos bonnes actions 4. (ÉD. 3.)

le bien donner. (Manuscrit.) — Tacite (Histoires, livre I, chapitre xxx): Perdere iste (Otho) sciet, donare nesciet. « Il saura gaspiller, il ne saura pas donner » — La Bruyère (du Cœur, nº 46, tome I, p. 207): « La libéralité consiste moins à donner beaucoup qu'à donner à propos. » — Le même (de la Cour, nº 45, tome I, p. 315): « C'est rusticité que de donner de mauvaise grâce: le plus fort et le plus pénible est de donner; que coûte-t-il d'y ajouter un sourire? » — Corneille avait déjà dit dans le Menteur (acte I, scène 1, vers 89 et 90):

Tel donne à pleines mains qui n'oblige personne : La façon de donner vaut mieux que ce qu'on donne.

- 1. Var.: Ce n'est que dans les petits intérêts où nous consentons de ne pas croire aux apparences. (Manuscrit.) Cette maxime et les suivantes, jusqu'à la 340° inclusivement, datent de la 3° édition (1671).
- 2. « On nous apprend quelquesois, dit l'annotateur contemporain, quelque clrose de nouveau, mais nous croyons toujours le savoir. » Voyez les maximes 2 et 600.
 - 3. Voyez les maximes 352 et 555.
 - 4. Voyez les maximes 187 et 253.

CCCVI

On ne trouve guère d'ingrats tant qu'on est en état de faire du bien 1. (ép. 3*.)

CCCVII

Il est aussi honnête d'être glorieux avec soi-même qu'il est ridicule de l'être avec les autres ². (éd. 3.)

CCCVIII

On a fait une vertu de la modération, pour borner l'ambition des grands hommes³, et pour consoler les gens médiocres de leur peu de fortune et de leur peu de mérite ⁴. (ÉD. 3.)

1. Var.: On ne fait point d'ingrats tout le temps qu'on peut faire du bien. (Manuscrit.) — Cette réflexion revient à la maxime 298.

2. L'annotateur contemporain demande quel est le sens du mot de glorieux; Duplessis lui repond (p. 188): « La Rochefoucauld veut dire qu'il faut avoir un grand respect de soi-même et de sa propre dignité, pour ne rien faire qui en soit indigne; mais aussi qu'il seroit ridicule de faire sentir aux antres la supériorité que l'on peut ou que l'on croit avoir sur eux. Le mot glorieux est entendu ici dans un double sens très-admissible, et fait un excellent effet. »— Au fond, cette maxime de bienséance se rapporte à la 203°.

3. a La modération des grands hommes, dit Vauvenargues

(maxime 72, OEuvres, p. 381), ne borne que leurs vices. »

4. La Harpe (tome VII, p. 267 et 268) répond, avec bien de la hauteur, à la Rochefoucauld : « Autant de mots, autant d'erreurs. L'homme ne fait point de vertus : la modération en est une, parce qu'elle est opposée à tous les excès, qui sont des vices. Les grands hommes ne sont point tous des ambitieux, et le désir de paraître modéré n'arrête point ceux qui ont de l'ambition; et comment un moraliste peut-il faire entendre que la modération n'est le partage que des gens médiocres? Cette maxime est incompréhensible dans tous les points. »— Voyez les maximes 293 et 565.

CCCIX

Il y a des gens destinés à être sots, qui ne font pas seulement des sottises par leur choix, mais que la fortune même contraint d'en faire 1. (ép. 3*.)

CCCX

Il arrive quelquesois des accidents dans la vie d'où il faut être un peu sou pour se bien tirer 2. (éd. 3.)

CCCXI

S'il y a des hommes dont le ridieule n'ait jamais paru, c'est qu'on ne l'a pas bien cherché 3. (Éd. 3*.)

1. Var.: Il y a des gens qui sont nés pour être fous, et qui ne font pas seulement des folies par eux-mêmes, mais que la fortune con-

traint d'en faire. (Manuscrit.) - Voyez la maxime 156.

2. Mme de Sahlé (maxime 24): « Les bons succès dépendent quelquefois du défaut de jugement, parce que le jugement empêche souvent d'entreprendre plusieurs choses que l'inconsidération fait réussir. » — Caton le poëte avait déjà dit (livre II, distique 18):

Insipicns esto, quum tempus postulat aut res.

« Sois déraisonnable, lorsque l'occasion ou la chose le demande. » — Aimé-Martin (p. 102-104) voit dans cette réflexion une allusion possible au marquis de Pomenars, dont Mme de Sévigné raconte si gaiement les folles aventures (voyez, entre autres passages, ceux du tome II, p. 235 et 236, 255, 294, 295, 411). La pensée de la Rochefoucauld est d'une portée plus générale; par exemple, on l'appliquerait fort bien à la guerre, et l'on se rencontrerait avec le maréchal de Bellegarde, qui, selon le marquis de Fortia, avait coutume de dire: « A la guerre, il ne faut pas être trop sage. » — Voyez les maximes 163 et 209.

3. VAR.: S'il y a des gens dont on ne trouve point le ridicule, c'est qu'on ne cherche pas bien. (Manuscrit.)

CCCXII

Ce qui fait que les amants et les maîtresses ne s'ennuient point d'être ensemble , c'est qu'ils parlent toujours d'eux-mêmes. (éd. 3*.)

CCCXIII

Pourquoi faut-il que nous ayons assez de mémoire pour retenir jusqu'aux moindres particularités de ce qui nous est arrivé, et que nous n'en ayons pas assez pour nous souvenir combien de fois nous les avons contées à une même personne²? (ÉD. 3*.)

CCCXIV

L'extrême plaisir que nous prenons à parler de nousmêmes nous doit faire eraindre de n'en donner guère à ceux qui nous écoutent 3. (ép. 3.)

CCCXV

Ce qui nous empêche d'ordinaire de faire voir le fond

1. Var. : Ce qui fait que les amants ont du plaisir d'être ensemble. (Manuscrit.)

2. Var. : Pourquoi faut-il que nous ayons toujours assez de mémoire pour retenir tout ce qui nous est arrivé, et que nous n'en ayons jamais assez pour savoir combien de fois nous l'avons conté à une même personne? (Manuscrit.) — Voyez la maxime suivante, la 364°, et la 4° des Réflexions diverses.

3. Cette réflexion est comme la conclusion de la précédente. — Voyez les maximes 138, 139, 364, 510, et la 4° des Réflexions diverses. — Pascal (Pensées, article VI, 56): « Voulez-vous qu'on croie du bien de vous? n'en dites pas. » de notre cœur à nos amis, n'est pas tant la défiance que nous avons d'eux, que celle que nous avons de nousmêmes 4. (éd. 3*.)

CCCXVI

Les personnes foibles ne peuvent être sincères 2. (éd. 3*.)

CCCXVII

Ce n'est pas un grand malheur d'obliger des ingrats, mais c'en est un insupportable d'être obligé à un malhonnête homme 3. (ép. 3.)

CCCXVIII

On trouve des moyens pour guérir de la folie, mais on n'en trouve point pour redresser un esprit de travers 4. (ÉD. 3*.)

1. Var.: Ce qui fait que nous nous cachons à nos amis, n'est pas la défiance que nous avons d'eux, mais celle que nous avons de nous. (Manuscrit.) — Selon plusieurs antres maximes (62, 184, 327, 383, 494 et 609), cette défiance ne nous empêche pas d'avouer parfois nos défauts, par vanité, ou par adresse.

2. Var. . Les gens foibles ne sauroient avoir de sincérité. (Manuscrit.) — Voyez les maximes 62 et 445. — L'annotateur contemporain

objecte que parfois elles ne sont que trop sincères.

- 3. Livre de l'Ecclésiastique (chapitre xxv, verset 11): Beatus... qui non servit indignis. « Heureux qui ne dépend pas d'hommes indignes. » Voyez les maximes 96 et 229. La Bruyère (du Cœur, nº 46, tome 1, p. 206): « Je ne sais si un bienfait qui tombe sur un ingrat, et ainsi sur un indigne, ne change pas de nom, et s'il méritoit plus de reconnoissance. »
- 4. Var.: On a des moyens pour guérir des fous de leur folie, mais on n'en a point pour redresser des esprits de travers. (Manuscrit.) Voyez les maximes 448 et 502.

CCCXIX

On ne sauroit conserver longtemps les sentiments qu'on doit avoir pour ses amis et pour ses bienfaiteurs¹, si on se laisse la liberté de parler souvent de leurs défauts². (ÉD. 3.)

CCCXX

Louer les princes des vertus qu'ils n'ont pas, c'est leur dire impunément des injures 3. (ép. 34.)

CCCXXI

Nous sommes plus près d'aimer ceux qui nous haïssent que ceux qui nous aiment plus que nous ne voulons. (ép. 3.)

CCCXXII

Il n'y a que ceux qui sont méprisables qui craignent d'être méprisés *. (ÉD. 3.)

1. Bienfacteurs, dans les éditions de 1671 et de 1675.

2. La Bruyère (de la Société et de la Conversation, nº 62, tome I, p. 236): « L'on ne peut aller loin dans l'amitié, si l'on n'est pas dis-

posé à se pardonner les uns aux autres les petits défauts, »

3. Var.: Loner les rois des qualités qu'ils n'ont pas u'est que leur dire des injures. (Manuscrit.) — L'annotateur contemporain conclut ainsi: « Que l'on dit donc d'injures, et d'injures même dont on est payé! » — Tacite rapporte (Annales, livre XIII, chapitre III) que quand Néron, faisant le panégyrique de l'empereur Claude, le lona de sa prévoyance et de sa sagesse, on ne put s'empêcher de rire, bien que le discours ent été composé par Sénèque. — Montaigne dit à peu près dans le même seus que la Rochefoucauld (Essais, livre I, chapitre xxxix, tome I, p. 354): « C'est vne espece de mocquerie et d'iniure de vouloir faire valoir vn homme par des qualitez mesaduenantes à son rang. »

4. « Faux, dit l'annotateur contemporain : il y a bien des gens de

CCCXXIII

Notre sagesse n'est pas moins à la merci de la fortune que nos biens 1. (éd. 3.)

CCCXXIV

Il y a dans la jalousie plus d'amour-propre que d'amour ². (ép. 3.)

CCCXXV

Nous nous consolons souvent, par foiblesse, des maux dont la raison n'a pas la force de nous consoler³. (ép. 3.)

mérite qui doivent aussi le craindre. » — « Personne ne peut se vanter de n'avoir jamais été méprisé, » dit Vauvenargues (maxime 888, OEuvres, p. 488).

1. Cicéron dit de même dans un passage traduit de Théophraste

(Tusculanæ quæstiones, livre V, chapitre IX):

Vitam regit fortuna, non sapientia.

« C'est le hasard, et non la sagesse, qui dirige notre vie. » — Montaigne (Essais, livre III, chapitre viii, tome III, p. 420): « Nostre sagesse mesme et consultation suyt, pour la pluspart, la conduicte du hasard. » — Cette pensée revient souvent, ici à propos de la fortune ou du hasard, là à propos de l'humeur; dans la maxime 45, c'est surtout l'humeur qui gouverne le monde; dans les maximes 153 et 154, c'est la fortune; dans les 61e et 435e, elles le gouvernent ensemble. — Voyez encore les maximes 380, 470 et 631.

2. Dans la maxime 28, l'auteur justifie cet amour-propre. — Voyez

les maximes 262, 374 et 500.

3. La Bruyère (du Cœur, n° 35, tome I, p. 204): « Ce n'est guère par vertu ou par force d'esprit que l'on sort d'une grande affliction: l'on pleure amèrement, et l'on est sensiblement touché; mais l'on est ensuite si foible ou si léger, que l'on se console. » — Quant à Vauvenargues, c'est sur le courage que, dans ce cas, il compte: « Le courage a plus de ressources contre les disgrâces que la raison » (maxime 19, OEuvres, p. 375).

CCCXXVI

Le ridicule déshonore plus que le déshonneur 1. (ép. 3.)

CCCXXVII

Nous n'avonons de petits défauts que pour persuader que nous n'en avons pas de grands ². (éd. 3.)

CCCXXVIII

L'envie est plus irréconciliable que la haine 3. (éd. 3.)

CCCXXIX

On croit quelquefois haïr la flatterie, mais on ne hait que la manière de flatter 4. (ÉD. 3*.)

- 1. Voici comment la marquise de Lambert apprécie cette réflexion, qu'elle cite d'ailleurs inexactement (Premier avis d'une mère à son fils, Paris, 1725, p. 45): « M. de la Rochefoucauld dit que le déshoucrant offense moins que le ridicule; je penserois comme lui, par la raison qu'il n'est au pouvoir de personne d'en déshoucrer un autre : c'est notre propre conduite, et non les discours d'autrui qui nous déshonorent. Les causes du déshonneur sont connues et certaines; le ridicule est purement arbitraire. » Si Mme de Lambert juge que le ridicule n'est qu'arbitraire, la Bruyère en reconnait au moins un comme réel et permanent : « L'homme ridicule, dit-il (des Jugements, nº 47), est celui qui, tant qu'il demeure tel, a les apparences du sot. Le sot ne se tire jamais du ridicule; e'est son earactère. » Duclos (tome I, p. 174, Considérations sur les mœurs de ce siècle, chapitre ix): « Le ridicule est le fléau des gens du monde, et il est assez juste qu'ils aient pour tyran un être fantastique. »
- 2. La Bruyère (de l'Homme, nº 67): « Les hommes parlent de manière, sur ce qui les regarde, qu'ils n'avouent d'eux-mêmes que de petits défauts. » Voyez les maximes 184, 383, 424, 442, 554, 600, et la 5° des Réflexions diverses.
- 3. L'auteur dira pourtant (maxime 376) que la véritable amitié désarme l'envie. Voyez aussi les maximes 433, 476 et 486.
- 4. VAR. : On croit hair les flatteurs, mais on ne hait que les mauvais. (Manuscrit.)

CCCXXX

On pardonne tant que l'on aime 1. (éd. 3.)

CCCXXXI

Il est plus difficile d'être fidèle à sa maîtresse quand on est heureux que quand on en est maltraité ². (ÉD. 3*.)

CCCXXXII

Les femmes ne connoissent pas toute leur coquetterie 3. (éd. 3.)

CCCXXXIII

Les femmes n'ont point de sévérité complète sans aversion 4. (éd. 3.)

- 1. Dans une lettre qui se trouve parmi celles de Mme de Sévigné (tome III, p. 212, texte et note 8), Mme de la Fayette dit à son amie: « Voici une question entre deux maximes: On pardonne les infidélités, mais on ne les oublie point. On oublie les infidélités, mais on ne les pardonne point. » Bien que vraisemblablement toutes les deux soient de la Rochefoucauld, elles ne sont pas dans son recueil; nous avons cru néanmoins devoir les rapprocher de celle-ci. La Bruyère (du Cœur, nº 18, tome I, p. 201): « Quelque délicat que l'on soit en amour, on pardonne plus de fautes que dans l'amitié. » Voyez la note de la maxime 385, et la maxime 545.
- 2. VAR.: Il est difficile de demeurer fidèle à ce qu'on aime quand on en est heureux. (Manuscrit.) Il est plus difficile d'être fidèle quand on est heureux que quand on est maltraité. (1671 et 1675.)—Voyez la maxime 381.

3. « De même que les hommes, » ajoute l'annotateur contemporain. — Voyez les maximes 241, 277, 295, 334 et 349.

4. Publius Syrus:

Aut amat, aut odit mulier; nihil est tertium.

« La femme aime, ou hait; pas de milieu. »

CCCXXXIV

Les femmes peuvent moins surmonter leur coquetterie que leur passion 1. (Ép. 3.)

CCCXXXV

Dans l'amour, la tromperie va presque toujours plus loin que la méfiance ². (éb. 3.)

CCCXXXVI

Il y a une certaine sorte d'amour dont l'excès empêche la jalousie ³. (ÉD. 3.)

CCCXXXVII

Il est de certaines bonnes qualités comme des sens : ceux qui en sont entièrement privés ne les peuvent apercevoir, ni les comprendre 4. (éd. 3 *.)

1. Cependant tout à l'heure, dans la maxime 349, et surtout dans la 376°, l'auteur admettra que l'amour peut détruire la coquetterie. — Voyez encore les maximes 241, 277 et 332. — Duplessis (1853) donne à tort supporter, pour surmonter.

2. Voyez les maximes 336, 348, 371, 553 et 557.

3. La Bruyère pense (du Cœur, nº 29, tome I, p. 203) qu'un violent amour sans délicatesse (mot qui exprime pour lui une sorte de jalousie) est un paradoxe, et la Rochefoucauld va reconnaître (maxime 371) que, dans ce cas, l'amant ne peut imputer qu'à luimème son aveuglement. — La Bruyère ajoute (ibidem): « Le tempérament a beaucoup de part à la jalousie, et elle ne suppose pas toujours une grande passion. » — Voyez les maximes 348, 553 et 557.

4. VAR. : Il est souvent des bonnes qualités comme des sens : ceux qui ne les ont pas ne s'en peuvent douter. (Manuscrit.) — Voyez les

maximes 265, 375 et 623.

CCCXXXVIII

Lorsque notre haine est trop vive, elle nous met audessous de ceux que nous haïssons 1. (ÉD. 3*.)

CCCXXXIX

Nous ne ressentons nos biens et nos maux qu'à proportion de notre amour-propre 2. (éd. 3.)

CCCXL

L'esprit de la plupart des femmes sert plus à fortifier leur folie que leur raison³. (éd. 3.)

CCCXLI

Les passions de la jeunesse ne sont guère plus opposées au salut que la tiédeur des vieilles gens 4. (ÉD. 4*.)

1. Var. : La haine met au-dessous de ceux que l'on hait. (Manuscrit.) — Cette première version eût donné satisfaction à Aimé-Martin, qui répond (p. 108) à la maxime définitive : « Elle (la haine)

produit toujours cet effet; le degré n'y fait rien. »

2. « Je voudrais, dit Aimé-Martin (p. 109), que le duc de la Rochefoucauld pût me dire quel secours il tirait de l'amour-propre pour
adoucir les tortures de la goutte, et comment cette passion vint à
son aide, lorsqu'en 1672 il apprit, en un même jour, qu'un de ses
fils était mort au passage du Rhin, un antre blessé, et que la cour
pleurait la perte du jeune duc de Longueville? » — Voyez les
maximes 464 et 528.

3. Voyez les maximes 346 et 415.

4. Var.: La jennesse est souvent plus près de son salut que les vieilles gens. (Manuscrit.) — Par inadvertance, Duplessis donne « la tiédeur des jeunes gens. » — Cette maxime et les suivantes (sauf les 372° et 375°), jusqu'à la 412° incluse, datent de la 4° édition (1675).

CCCXLII

L'accent du pays où l'on est né demeure dans l'esprit et dans le cœur, comme dans le langage 1. (éd. 4*.)

CCCXLIII

Pour être un grand homme, il faut savoir profiter de toute sa fortune². (ÉD. 4.)

CCCXLIV

La plupart des hommes ont, comme les plantes, des propriétés cachées que le hasard fait découvrir. (Ép. 4*.)

- 1. Le chartreux dom Bonaventure d'Argonne (Vigneul-Marville, tome I, p. 324) rapporte cette maxime au duc d'Épernon, qui ne put jamais se défaire de son accent gascon; Aimé-Martin (p. 110) y voit, avec plus de vraisemblance, une allusion à Mazarin. Mme de Rohan, abbesse de Malnoue (voyez plus loin, dans ce volume, sa lettre sur les Maximes), déclare qu'elle ne connoit point ces accents qui demeurent dans l'esprit et dans le cœur. Peut-être est-ce pour répondre à cette critique que l'auteur, selon le Supplément de l'édition de 1693 (n° 19), aurait ainsi modifié le commencement de cette pensée: « L'accent et le caractère du pays.... » Sous cette forme, la maxime pouvait encore mieux s'appliquer à Mazarin.
- 2. L'auteur avait-il en vue le comte d'Harcourt? En tout cas, il lui reproche plusieurs fois dans les Mémoires de n'avoir pas su profiter de tous ses avantages et d'avoir laissé échapper des occasions « où sa fortune et la négligence des troupes de Monsieur le Prince lui avoient offert une entière victoire. »— Voyez les maximes 159 et 437.
- 3. Le Supplément de 1693 (nº 20) n'à pas le mot cachées. Voyez les maximes 404, 505 et 594.

CCCXLV

Les occasions nous font connoître aux autres, et encore plus 1 à nous-mêmes. (éd. 4*.)

CCCXLVI

Il ne peut y avoir de règle dans l'esprit ni dans le cœur des femmes, si le tempérament n'en est d'accord 2. (ÉD. 4.)

CCCXLVII

Nous ne trouvons guère de gens de bon sens que ceux qui sont de notre avis 3. (éd. 4*.)

1. Le Supplément de 1693 (n° 30) n'a pas encore plus. — Cette réflexion n'est au fond qu'une variante de la précédente. — Voyez les maximes 370, 380 et 470. — Dans une lettre de Mme de Longueville à Mme de Sahlé (Portefeuilles de Vallant), lettre dont la Rochefoucauld eut sans doute communication, se trouve une pensée analogue: « Les occasions ne nons font point ce que nous sommes, mais elles nous montrent qui nous sommes. » — Il serait piquant de penser que la Rochefoucauld, depuis longtemps brouillé avec Mme de Longueville, lui cût cependant emprunté l'idée d'une maxime. Il était de ceux qui, comme Molière, prennent leur bien partout où ils le trouvent. — Vovez plus haut, p. 87, note 2.

2. Vauvenargnes (maxime 681, OEuvres, p. 469): « Les femmes ont, pour l'ordinaire, plus de vanité que de tempérament, et plus de tempérament que de vertu. » — L'annotateur contemporain estime que la proposition de la Rochefoucauld est presque hérétique, et Mme de Rohan (voyez sa Lettre, plus loin dans ce volume) se récrie également. — Voyez encore les maximes 220, 340, et en outre les 205°, 241° et 548°, qui paraissent contradictoires à celle-ci, car l'auteur y reconnaît que telle femme peut demeurer pure, par souci de sa réputation ou de son repos, par crainte ou par raison; dans la dernière même, il admet la coexistence possible de l'amour et de la vertu.

3. Var. : Nous ne sommes du même avis qu'avec les gens qui sont du nôtre, (Manuscrit.)

CCCXLVIII

Quand on aime, on doute souvent de ce qu'on croit le plus 1. (ÉD. 4.)

CCCXLIX

Le plus grand miracle de l'amour, c'est de guérir de la coquetterie 2. (ÉD. 4.)

CCCL

Ce qui nous donne tant d'aigreur contre ceux qui nous font des finesses, c'est qu'ils croient être plus habiles que nous 3. (ép. 4.)

CCCLI

On a bien de la peine à rompre quand on ne s'aime plus 4 . (ÉD. 4^* .)

- 1. Duplessis donne à tort : « de ce que l'on croit le plus. » L'annotateur contemporain ajoute : « et on croit souvent des choses dont on devroit douter. » La réflexion de la Rochefoucauld donne raison à ce mot, souvent cité, d'une femme à son amant : « Vous en croyez plus à vos yeux qu'à moi; vous ne m'aimez donc plus? » Voyez les maximes 335, 336, 371, et la 8e des Réflexions diverses.
 - 2. Voyez les maximes 241, 277, 332, 334 et 376.

3. Vauvenargues (maxime 523, OEuvres, p. 449): « L'aversion contre les trompeurs ne vient ordinairement que de la crainte d'être

dupe.... » — Voyez la maxime 407.

4. Var.: quand on ne s'aime déjà plus. (Manuscrit.) — La Bruyère (du Cœur, nº 37, tome I, p. 205): « L'on est encore longtemps à se voir par habitude, et à se dire de bouche que l'on s'aime, après que les manières disent qu'on ne s'aime plus. » — Le même (ibidem, nº 33, tome I, p. 204): « Le commencement et le déclin de l'amour se font sentir par l'embarras où l'on est de se trouver seuls. » — Voyez les 9° et 18° Réflexions diverses.

CCCLII

On s'ennuie presque toujours avec les gens avec qui il n'est pas permis de s'ennuyer 1. (éd. 4.)

CCCLIII

Un honnête homme peut être amoureux comme un fou, mais non pas comme un sot 2. (ép. 4*.)

CCCLIV

Il y a de certains défauts qui, bien mis en œuvre, brillent plus que la vertu même 3. (ép. 4*.)

CCCLV

On perd quelquesois des personnes qu'on regrette

1. Brotier (Observations, p. 228 et 229) rappelle, au sujet de cette réflexion, que l'abbé Martinet s'ennuya de jouer à la paume avec Louis XIV, et qu'il préféra languir et mourir dans l'indigence; que Pageois s'ennuya également de jouer au billard avec le grand Roi, et qu'il abandonna son partner pour le cabaret; son élève, Chamillart, y mit plus de patience, et il passa de la salle du billard à la salle du conseil, car il devint secrétaire d'État. — Voyez les maximes 304 et 555.

2. VAR. : Il n'y a pas de ridicule à être amoureux comme un fou, mais il y en a toujours à l'être comme un sot. (Manuscrit.) — Selon l'annotateur contemporain, a il est très-difficile de distinguer, en

amour, le fou d'avec le sot. »

3. Var.: Il y a de certains défauts qui, étant bien mis dans un certain jour, plaisent plus que la perfection même. (Manuscrit, et Supplement de 1693, n° 35; dans le manuscrit: « plus que la perfection de la beauté. ») — J. Esprit (tome II, p. 41): « L'homme fait quelquefois des vertus des défauts de son esprit et de ceux de son tempérament. » — Voyez les maximes 90, 155, 251, 273, 468, et, plus loin dans ce volume, la Lettre du chevalier de Meré.

plus qu'on n'en est affligé; et d'autres dont on est affligé, et qu'on ne regrette guère 1. (éd. 4.)

CCCLVI

Nous ne louons d'ordinaire de bon cœur que ceux qui nous admirent ². (ép. 4.)

CCCLVII

Les petits esprits sont trop blessés de 3 petites choses 4; les grands esprits les voient toutes, et n'en sont point blessés 5. (ép. 4*.)

CCCLVIII

L'humilité est la véritable preuve des vertus chré-

- 1. Vauvenargues (maxime 533, OEuvres, p. 449): « On ne regrette pas la perte de tous ceux qu'on aime, » Dans la réflexion de la Rochefoucauld, la distinction entre le regret et l'affliction ne paraît pas assez nettement marquée. Il entendait peut-ètre, comme l'indiquent l'abbé de la Roche et Fortia dans leur commentaire, que l'affliction suppose un sentiment du cœur, tandis que l'intérét sussit pour produire le regret, auquel cas, cette maxime reviendrait aux 232° et 619°. L'annotateur contemporain dit de son côté: « Regretter est extérieur, et affligé intérieur; aussi c'est une circonlocution pour dire qu'il y a des douleurs extérieures et (des douleurs) intérieures, ce que tout le monde sait bien. » Quoi qu'il en soit de ces deux explications, c'est la faute de l'auteur qu'il y ait à choisir entre elles. Voyez encore les maximes 233 et 373.
 - 2. C'est une conséquence des maximes 143, 144, 146 et 530.
- 3. Il y a de dans l'un de nos exemplaires de 1678; des dans l'autre (voyez la *Notice bibliographique*); dans l'édition de 1675 : des ; dans celles de 1693 et de Duplessis : de.

4. Var. : Les petits esprits sont blessés des plus petites choses.

(Supplément de 1693, n° 34.)

5. Mine de Sablé (maximes 34 et 66): « La grandeur de l'entendement embrasse tout....» — « L'ignorance donne de la foiblesse et de la crainte; les connoissances donnent de la hardiesse et de la confiance; rien n'étonne une âme qui connoît toutes choses avec distincon. » — Voyez les maximes 265, 337, 375 et 623.

tiennes: sans elle, nous conservons tous nos défauts, et ils sont seulement couverts par l'orgueil, qui les cache aux autres, et souvent à nous-mêmes 1. (ÉD. 4*.)

CCCLIX

Les infidélités devroient éteindre l'amour, et il ne faudroit point être jaloux, quand on a sujet de l'être : il n'y a que les personnes qui évitent de donner de la jalousie qui soient dignes qu'on en ait pour elles². (éd. 4*.)

CCCLX

On se décrie beaucoup plus auprès de nous par les moindres infidélités qu'on nous fait, que par les plus grandes qu'on fait aux autres 3. (éd. 4.)

1. Var.: L'humilité est la seule et véritable preuve des vertus chrétiennes, et c'est elle qui manque le plus dans les personnes qui se donnent à la dévotion; cependant, sans elle, nous conservons tous nos défauts, malgré les plus belles apparences, et ils sont seulement couverts par un orgueil qui demeure toujours, et qui les cache aux autres, et souvent à nous-mêmes. (Manuscrit.) — Voyez les maximes 33 et la

note, 254, 534, 536, 537 et 563.

2. Dans le manuscrit, les deux propositions de la réflexion définitive formaient deux maximes séparées; le Supplément de 1693 (n° 26) ne donne que la dernière : «Il n'y a que les personnes qui évitent de donner de la jalousie qui méritent qu'on en aye (voyez le Lexique) pour elles. » — La Bruyère dit de même, mais avec moins de finesse et d'élégance (du Cœur, n° 29, tome I, p. 203) : « Celles qui ne nous ménagent sur rien, et ne nous épargnent nulles occasions de jalousie, ne mériteroient de nous aucune jalousie, si l'on se régloit plus par leurs sentiments et leur conduite que par son cœur. »

 C'est ainsi, sans doute, que Mme de Longueville s'était beaucoup plus décriée auprès de lui par l'infidélité dont il avait été victime (duc de Nemours), que par l'infidélité plus grande dont il avait pro-

fité (duc de Longueville).

CCCLXI

La jalousie naît toujours avec l'amour, mais elle ne meurt pas toujours avec lui 1. (ép. 4.)

CCCLXII

La plupart des femmes ne pleurent pas tant la mort de leurs amants pour les avoir aimés, que pour paroître plus dignes d'être aimées ². (ÉD. 4^{*}.)

CCCLXIII

Les violences qu'on nous fait nous font souvent moins de peine que celles que nous nous faisons à nousmêmes. (ÉD. 4*.)

CCCLXIV

On sait assez qu'il ne faut guère parler de sa femme, mais on ne sait pas assez qu'on devroit encore moins parler de soi 4. (ép. 4*.)

1. La Bruyère (des Femmes, nº 25, tome I, p. 177) pense le contraire : « On tire ce bien de la perfidie des femmes, qu'elle guérit de la jalousie. »

2. Var. : La plupart des femmes ne pleurent pas tant la perte d'un amant pour montrer qu'elles ont aimé, que pour paroître dignes d'être aimées. (Supplément de 1693, n° 22.) — La maxime 153 de Meré ressemble beaucoup à celle de la Rochefoucauld : « Les femmes pleurent la mort de leurs amants, moins par le regret de leur perte, que pour faire croire que leur fidélité mérite de nouveaux amants. » — Voyez la maxime 232.

3. VAR.: nous sont quelque fois moins pénibles. (Manuscrit.) — nous font quelque fois moins de peine. (Supplément de 1693, n° 38.) — Voyez la maxime 369.

4. Var.: On sait assez qu'on ne doit guère parler de sa femme, mais on ne sait pas assez qu'on ne doit guère parler de soi. (Supple-

CCCLXV

Il y a de bonnes qualités qui dégénèrent en défauts quand elles sont naturelles, et d'autres qui ne sont jamais parfaites quand elles sont acquises : il faut, par exemple, que la raison nous fasse ménagers de notre bien et de notre confiance; et il faut, au contraire, que la nature nous donne la bonté et la valeur . (ép. 4*.)

ment de 1693, n° 29.) - Montaigne, qui ne s'est pas fait faute de parler de lui, convient cependant (Essais, livre II, chapitre vi, tome II, p. 68) que « la coutume a faict le parler de soy vicieux, » — On connaît le mot célèbre de Pascal (Pensécs, article VI, 20) : « Le moi est haïssable. » - On lit dans la Logique de Port-Royal (3e partie, chapitre xix, \$ 6, des Soplismes d'amour-propre, édition de 1674. p. 341): « Feu M. Pascal... portoit cette règle (de ne point parler de soi) jusques à prétendre qu'un honnête homme devoit éviter de se nommer, et même se servir des mots de je et de moi. » - Mme de Sévigné dit de son côté (Lettre du 13 novembre 1687, tome VIII, p. 130): « Je sais, et c'est Salomon qui le dit, que celui-là est haïssable qui parle toujours de lui. » - Enfin la Bruyère (de l'Homme, nº 66) vient à l'appui : « Un homme modeste ne parle point de soi. »

- Rapprochez des maximes 138, 139, 313 et 314.

I. VAR. : On voit des qualités qui deviennent défauts lorsqu'elles ne sont que naturelles, et d'autres qui demeurent toujours imparfaites lorsqu'on les a acquises; il faut, par exemple, que la raison nons fasse devenir ménagers de notre bien et de notre confiance; et il faut, au contraire, que la nature nous ait donné la bonté et la valeur. (Manuscrit.) - On ne s'explique pas que Duplessis (p. 193), après dom Bonaventure d'Argonne (Vigneul-Marville, tome I, p. 323 et 324), juge cette pensée obscure; sans doute, elle est aussi concise que profonde, mais il faut bien qu'elle soit claire, puisque le marquis de Fortia lui-même n'a pas fait difficulté de la comprendre, et en a ainsi rendu le sens : « Celui qui nait économe deviendra facilement avare ; celni qui n'est pas né bon ou courageux ne peut se flatter d'acquérir de la bonté ni de la valeur. » — Vauvenargues (Réflexions sur divers sujets, nº 11, OEuvres, p. 66): a Nos qualités acquises sont en même temps plus parfaites et plus défectueuses que nos qualités naturelles. » - Voyez la 3e des Réflexions diverses.

CCCLXVI

Quelque défiance que nous ayons de la sincérité de ceux qui nous parlent, nous croyons toujours qu'ils nous disent plus vrai qu'aux autres 1. (ÉD. 4*.)

CCCLXVII

Il y a peu d'honnêtes femmes qui ne soient lasses de leur métier *. (ép. 4*.)

CCCLX VIII

La plupart des honnêtes femmes sent des trésors cachés, qui ne sont en sureté que parce qu'on ne les cherche pas 3. (ép. 4.)

CCCLXIX

Les violences qu'on se fait pour s'empêcher d'aimer sont souvent plus cruelles que les rigueurs de ce qu'on aime 4. (én. 4.)

1. Van.: Quoique nous ayons peu de créance dans la sincérité, nous croyons toujours qu'on est plus sincère avec nous qu'avec les autres. (Manuscrit.)

2. Var.: Il y a bien d'honnêtes femmes qui sont lasses de leur métier. (Manascrit, et Supplément de 1693, n° 23.) — Ce n'est pas là une maxime, dans le sens du mot, mais un sarcasme, où nous ne retrouvons pas la délicatesse et le bon goût ordinaires de l'auteur.

3. Rapprochez de la maxime 552.

4. Voyez la maxime 363.

CCCLXX

Il n'y a guère de poltrons qui connoissent toujours toute leur peur 1. (ÉD. 4.)

CCCLXXI

C'est presque toujours la faute de celui qui aime de ne pas connoître quand on cesse de l'aimer 2. (éd. 4.)

CCCLXXII

La plupart des jeunes gens croient être naturels, lorsqu'ils ne sont que mal polis et grossiers 3. (éd. 5.)

CCCLXXIII

Il y a de certaines larmes qui nous trompent souvent nous-mêmes, après avoir trompé les autres 4. (éd. 4.)

1. « De même, dit l'annotateur contemporain, qu'il n'y a guère de braves qui connoissent toute leur bravoure. » — C'est le cas de rappeler ce que dit l'auteur dans sa maxime 345, que « les occasions nous font connoître aux autres et.... à nous-mêmes. » — Voyez aussi les maximes 215 et 470.

2. Cette réflexion paraît contredire les 335e, 336e et 553e. —

Voyez aussi les maximes 348 et 557.

3. Mme de Motteville, citée par Bazin (Histoire de France sous le ministère du cardinal Mazarin, édition de 1842, tome I, p. 193), se plaint également de la jeunesse de son temps, qui ne valoit pas les restes du maréchal de Bassompierre; en effet, il s'était formé une école de petits-maîtres, comme on les appelait, qui affectaient, ajoute Bazin, le ton leste et tranchant, la brusquerie et l'impatience. — Voyez les maximes 134, 431 et 495.

4. Voyez les maximes 232, 233, 355 et 619.

CCCLXXIV

Si on croit aimer sa maîtresse pour l'amour d'elle, on est bien trompé 1. (ép. 4*.)

CCCLXXV

Les esprits médiocres condamnent d'ordinaire tout ce qui passe leur portée ². (ÉD. 5.)

CCCLXXVI

L'envie est détruite par la véritable amitié, et la coquetterie par le véritable amour 3. (ép. 4.)

CCCLXXVII

Le plus grand défaut de la pénétration n'est pas de n'aller point jusqu'au but, c'est de le passer 4. (éd. 4*.)

1. Var.: Si l'on croit aimer sa maîtresse pour l'amour d'elle, on est souvent trompé. (Supplément de 1693, n° 24.) — Si l'on croit aimer sa maîtresse pour l'amour d'elle, l'on est bien souvent trompé. (Manuscrit.) — Voyez les maximes 48, 259, 262, 324, 500, 501 et 563.

2. Pascal (de l'Esprit géométrique, fragment 1, tome II, p. 290): « Il (l'homme) est toujours disposé à nier tout ce qui lui est incompréhensible » — Voyey les maximes 265, 337, 357 et 623.

sible. 2 — Voyez les maximes 265, 337, 357 et 623.

3. Cette pensée est doublement contradictoire : à la maxime 328, en ce qui concerne l'envie; à la 334°, en ce qui concerne la coquet-

terie. Elle se concilie mieux avec la 349°.

4. Var.: Le plus grand défaut de la pénétration n'est pas de ne pas aller au but, c'est de le passer. (Supplement de 1693, n° 41.) — Au fond, il y a quelque analogie entre cette reflexion et les maximes 161 et 244. — Duclos (tome I, p. 235 et 236, Considérations sur les mœurs de ce siècle, chapitre XIII): « Il faut plus de force pour s'arrêter au terme, que pour le passer par la violence de l'impulsion. Voir le but où l'on tend, c'est jugement; y atteindre, c'est justesse; s'y arrêter, c'est force; le passer, ce peut être foiblesse. »

CCCLXXVIII

On donne des conseils, mais on n'inspire point de conduite¹. (éd. 4*.)

CCCLXXIX

Quand notre mérite baisse, notre goût baisse aussi². (ÉD. 4^* .)

CCCLXXX

La fortune fait paroître nos vertus et nos vices, comme la lumière fait paroître les objets 3. (ÉD. 4.)

- 1. Van.: On donne des conseils, mais on ne donne point la sagesse d'en profiter. (Manuscrit, et Supplément de 1693, n° 42.) Montaigne (Essais, livre I, chapitre xxiv, tome 1, p. 175): « Au moins, sages ne pouuons-nous estre que de nostre propre sagesse.» Aussi Vauvenargues pense-t-il (maxime 601, OEucres, p. 458) qu' « on tire peu de fruit des lumières et de l'expérience d'autrui.» Cependant, dans les maximes 283 et 639, la Rochefoucauld paraît compter davantage sur l'efficacité des conseils.
- 2. Var.: notre goût diminue aussi. (Supplement de 1693, nº 43.)—Cette réflexion est obscure, parce qu'elle ne détermine pas le sens des mots mérite et goût. S'agit-il du goût intellectuel? dans ce cas, elle devrait faire sentir qu'il est question du mérite dans les choses de l'esprit. S'agit-il simplement d'un merite de monde, et des succès qu'il y procure? dans ce cas, elle devrait faire sentir que par goût elle entend élégance et belles manières; enfin, s'agit-il plus généralement du goût pour les choses auxquelles chaque mérite est propre et peut aspirer? dans ce cas, elle devrait faire sentir que merite est pris dans le sens d'aptitude, et goût dans le sens de penchant pour ou entraînement vers. Dans cette dernière supposition, la plus probable, cette maxime signifierait : « Quand nous cessons d'être propres aux choses, nous perdons en même temps notre goût pour elles. » Sub judice lis est.— Voyez la maxime 291, et la 10° des Réflexions diverses.

3. L'annotateur contemporain ajoute : « on comme la niche fait paroître les statues. » — Cette pensée revient tout à fait à la 345°, et, en partie, à la 401°; voyez encore les maximes 1, 53, 57, 58, 153, 165, 323, 470, 631, et la 14° des Réflexions diverses. — Tacite

CCCLXXXI

La violence qu'on se fait pour demeurer fidèle à ce qu'on aime ne vaut guère mieux qu'une infidélité 1. (ÉD. 4^{*}.)

CCCLXXXII

Nos actions sont comme les bouts-rimés, que chacun fait rapporter à ce qu'il lui plaît ². (éd. 4*.)

CCCLXXXIII

L'envie de parler de nous, et de faire voir nos défauts du côté que nous voulons bien les montrer, fait une grande partie de notre sincérité 3. (ÉD. 4.)

(Annales, livre III, chapitre LXIX) prête à Tibère cette pensée: Excitari quosdam ad meliora magnitudine rerum, hebescere alios. « Les grandes situations animent les uns, éteignent les autres. » — Un passage du même auteur (Histoires, livre III, chapitre XLIX) vient à l'appui de cette maxime: Primus Antonius nequaquam pari innocentia post Cremonam (excisam) agebat, satisfactum bello ratus,... seu felicitas in tali ingenio avaritiam, superbiam, cæteraque occulta mala patefecit. « Depuis (la destruction de) Crémone, il s'en fallait que la conduite de Primus Antonius fût aussi irréprochable, soit qu'il crût avoir assez fait pour la gloire des armes,... soit que, dans une âme comme la sienne, la bonne fortune n'eût fait que mettre au jour l'avarice, l'orgueil, et les autres vices qu'il avait cachés jusque-là. »

- 1. Van.: La violence qu'on se fait pour *être* fidèle ne vaut guère mienx qu'une infidélité. (*Supplément* de 1693, n° 25.) Voyez la maxime 331.
- 2. Var.: Nos actions sont comme des bouts-rimés, que chacun tourne comme il lui plaît. (Manuscrit, et Supplément de 1693, n° 45.) Voyez la maxime 58.
- 3. Voyez les maximes 138, 184, 327, 554, et la 5° des Réflexions diverses.

CCCLXXXIV

On ne devroit s'étonner que de pouvoir encore s'étonner 1. (ép. 4.)

CCCLXXXV

On est presque également difficile à contenter quand on a beaucoup d'amour, et quand on n'en a plus guère ². (ÉD. 4.)

CCCLXXXVI

Il n'y a point de gens qui aient plus souvent tort que ceux qui ne peuvent souffrir d'en avoir³. (ép. 4*.)

CCCLXXXVII

Un sot n'a pas assez d'étoffe pour être bon 4. (ép. 4*.)

CCCLXXXVIII

Si la vanité ne renverse pas entièrement les vertus, du moins elle les ébranle toutes⁵. (ÉD. 4.)

- 1. Comme les gens revenus de tout, l'auteur en était au mot d'Horace (livre I, épitre v1, vers 1) : Nil admirari, « ne s'étonner de rien. »
- 2. Pourtant la maxime 330 dit qu'on pardonne tant que l'on aime; et la maxime 545, que l'on ne voit les défauts de sa maîtresse que lorsque l'enchantement est fini.

3. VAR.: Il n'y a personne qui ait plus souvent tort que celui qui ne veut jamais en avoir. (Manuscrit.)

4. Var.: Un sot n'a pas assez de force, ni pour être méchant, ni pour être bon. (Manuscrit.) — Voyez les maximes 237, 479 et 481.

 Cette réflexion est contradictoire à la 200^e, qui fait de la vanité le soutien de la vertu, — Voyez la maxime 443.

CCCLXXXIX

Ce qui nous rend la vanité des autres insupportable, c'est qu'elle blesse la nôtre 1. (ép. 4.)

CCCXC

On renonce plus aisément à son intérêt qu'à son goùt 2. (ÉD. 4.)

CCCXCI

La fortune ne paroît jamais si aveugle qu'à ceux à qui elle ne fait pas de bien 3 . (£0. 4^* .)

CCCXCH

Il faut gouverner la fortune comme la santé : en jouir quand elle est bonne, prendre patience quand elle est mauvaise, et ne faire jamais de grands remèdes sans un extrème besoin. (ÉD. 4*.)

CCCXCHI

L'air bourgeois se perd quelquefois à l'armée, mais il ne se perd jamais à la cour ⁵. (ÉD. 4.)

1. Cette pensée ressemble beaucoup à la 34e.

2. Cependant, selon les maximes 45 et 252, il n'y a rien de plus inconstant que nos goûts, et selon la 467e, notre vanité en a souvent raison. — Voyez aussi la maxime 13, et la 10e des Réflexions diverses.

3. Var. : La fortuue ne nous paroît aveugle que lorsque nous en

sommes maltraités. (Manuscrit.)

4. Var. : Il faut se conduire avec la fortune comme avec la santé. (Manuscrit.) — Quant aux remèdes, l'auteur a déjà recommandé (maxime 288) de n'en jamais user que modérément.

5. L'annotateur contemporain applique cette observation à Col-

CCCXCIV

On peut être plus fin qu'un autre, mais non pas plus fin que tous les autres 1 . (ÉD. 4^* .)

CCCXCV

On est quelquesois moins malheureux d'être trompé de ce qu'on aime, que d'en être détrompé 2. (éd. 4.)

CCCXCVI

On garde longtemps son premier amant, quand on n'en prend point de second 3. (ép. 4*.)

CCCXCVII

Nous n'avons pas le courage de dire, en général,

bert, et dom Bouaventure d'Argonne (Vigneul-Marville, tome I, p. 325) à le Tellier, α qui, ajoute-t-il, après avoir vécu cinquante ans à la cour, en est sorti avec le même air qu'il y étoit entré, soit

par habitude, ou par modestie, ou enfin par politique. »

1. Var.: Chacun pense être plus fin que les autres: on peut l'être plus qu'un autre, mais non pas que tous les autres. (Manuscrit.) — Segrais (Mémoires, p. 65) cite une pensée de Mme de la Fayette qui n'est pas sans quelque analogie avec celle de la Rochefoucauld: « Celui qui se met au-dessus des autres, quelque esprit qu'il ait, se met au-dessous de son esprit. » — Voyez les maximes 117, 127, et la note de la 407°.

2. Cependant c'est dans ce cas, selon la maxime 417, qu'on est guéri le premier, c'est-à-dire le mieux guéri. — Cette pensée revient

tout à fait à la 441e.

3. Var.: un second. (Manuscrit.) — Cette épigramme est une autre version des maximes 73, 131 et 471. — Voyez aussi les maximes 440 et 499.

que nous n'avons point de défauts, et que nos ennemis n'ont point de bonnes qualités; mais, en détail, nous ne sommes pas trop éloignés de le croire 1. (ÉD. 4.)

CCCXCVIII

De tous nos défauts, celui dont nous demeurons le plus aisément d'accord, c'est de la paresse : nous nous persuadons qu'elle tient à toutes les vertus paisibles, et que, sans détruire entièrement les autres, elle en suspend seulement les fonctions². (éd. 4*.)

CCCXCIX

Il y a une élévation qui ne dépend point de la fortune : c'est un certain air qui nous distingue et qui semble nous destiner aux grandes choses; c'est un prix que nous nous donnons imperceptiblement à nous-mêmes; c'est par cette qualité que nous usurpons les déférences des autres hommes, et c'est elle d'ordinaire qui nous met plus au-dessus d'eux que la naissance, les dignités, et le mérite même '. (ÉD. 4*.)

1. Voyez les maximes 31, 267, 452, 458, 483 et 513.

2. Var.:.... c'est de la paresse: nous nous flattons qu'elle comprend toutes les vertus paisibles, et qu'elle ne nuit point aux autres. (Manuscrit.) — Dans les maximes 266 et 630, l'auteur est d'avis que non-seulement elle suspend, mais qu'elle détruit les vertus, en même temps que les passions. — Voyez aussi la maxime 512.

3. VAR. : c'est un certain air de supériorité qui semble nous des-

tiner. (1675.)

4. Mme de Sablé (maximes 26 et 27): « Il y a un certain empire dans la manière de parler et dans les actions, qui se fait faire place partout, et qui gagne, par avance, la eonsidération et le respect; il sert en toutes choses, et même pour obtenir ce qu'on demande. » — « Cet empire, qui sert en toutes choses, n'est qu'une autorité bienséante, qui vient de la supériorité de l'esprit. » — L'annotateur

CD

Il y a du mérite sans élévation, mais il n'y a point d'élévation sans quelque mérite 1. (ép. 4.)

CDI

L'élévation est au mérite ce que la parure est aux belles personnes ². (ép. 4.)

CDII

Ce qui se trouve le moins dans la galanterie, c'est de l'amour 3. (ép. 4*.)

CDIII

La fortune se sert quelquefois de nos défauts pour nous élever, et il y a des gens incommodes dont le mérite

contemporain, en qualifiant cette maxime de belle définition, ajoute qu'on n'en peut guère faire d'application : il ne fallait pourtant pas aller bien loin pour trouver le modèle; il est clair que cette réflexion n'est qu'un retour consolateur de la Rochefoucauld sur lui-même, retour justifié d'ailleurs, car il avait plus que personne cette distinction naturelle que la fortune la plus contraire, comme avait été la sienne, ne saurait ôter, et ce certain air qui condamne les autres hommes à la déférence; son ennemi Retz en convient lui-même (voyez le Portrait du duc de la Rochefoucauld par le cardinal de Retz, ci-dessus, p. 13 et 14).

Voyez les maximes 166, 273, 419 et 455.
 Rapprochez des maximes 153 et 380.

3. Var.: Ce qui se rencontre le moins dans les femmes qui ont pris l'habitude de l'amour, c'est le goût de l'amour. (Manuscrit.) — Sous cette première forme, cette pensée était contradictoire à la 471°; c'est pour cela peut-être que l'auteur l'a modifiée. — Voyez aussi la maxime 131.

seroit mal récompensé si on ne vouloit acheter leur absence 1. (ÉD. 4.)

CDIV

Il semble que la nature ait caché dans le fond de notre esprit des talents et une habileté que nous ne connoissons pas; les passions² seules ont le droit de les mettre au jour, et de nous donner quelquefois des vues plus certaines et plus achevées que l'art ne sauroit faire³. (ÉD. 4.)

CDV

Nous arrivons tout nouveaux aux divers âges de la vie, et nous y manquons souvent d'expérience, malgré le nombre des années 4. (ép. 4.)

CDVI

Les coquettes se font honneur d'être jalouses de leurs amants, pour eacher qu'elles sont envieuses des autres femmes ⁵. (éd. 4*.)

r. Selon l'annotateur contemporain, « Colhert donna de grands emplois aux commandeurs qui s'opposoient à la réception de son fils, afin de les éloigner. » Il est plus vraisemblable que la Rochefoucauld avait en vue le grand Condé, qu'on aimait mieux envoyer à la tête des armées que conserver à la cour.

2. Partont ailleurs, c'est à la fortune, au hasard, aux occasions que l'auteur attribue ce privilége (voyez, entre autres, les maximes 153, 154 et 323); mais, sur le fait des passions, il se rencontre avec Vauvenargues (maxime 153, OEuvres, p. 389): « Anrions-nous cultivé les arts sans les passions? et la réflexion, toute seule, nous auroitelle fait connoître nos ressources, nos besoins et notre industrie? »

3. Ce dernier membre de phrase répète presque textuellement la maxime 101. — Voyez encore les maximes 344, 345, 470, 505 et 594.

4. Voyez les maximes 112, 207, 423 et 444.

5. Var.: Les coquettes feignent d'être jalouses..., tandis qu'elles ne sont qu'envieuses des autres femmes qu'elles craignent. (Manuscrit.)

CDVII

Il s'en faut bien que ceux qui s'attrapent à nos finesses ne nous paroissent aussi ridicules que nous nous le paroissons à nous-mêmes, quand les finesses des autres nous ont attrapés ¹. (ÉD. 4.)

CDVIII

Le plus dangereux ridicule des vicilles personnes qui ont été aimables, c'est d'oublier qu'elles ne le sont plus². (ép. 4.)

CDIX

Nous aurions souvent honte de nos plus belles actions, si le monde voyoit tous les motifs qui les produisent³. (ÉD. 4.)

1. C'est sans doute parce que chacun de nous pense tonjours être plus fin que tous les autres, ce qui est impossible, selon la maxime 394, et le vrai moyen d'être trompé, selon la 127°. — Voyez aussi la 350°. — Duplessis a omis un des deux nous, devant le paroissons.

- 2. On trouve la même réflexion dans la Bruyère (des Femmes. nº 7, tome I, p. 173), mais, selon son habitude, il en fait un tableau : « Une femme coquette ne se rend point sur la passion de plaire, et sur l'opinion qu'elle a de sa beauté: elle regarde le temps et les années comme quelque chose seulement qui ride et qui enlaidit les autres femmes ; elle oublie du moins que l'âge est écrit sur le visage. La même parure qui a autrefois embelli sa jeunesse défigure enfin sa personne, éclaire les défauts de sa vieillesse. La mignardise et l'affectation l'accompagnent dans la douleur et dans la fièvre : elle meurt parée et en rubans de couleur. » - Saint-Évremond avait déjà dit (Maxime, qu'on ne doit jamais manquer à ses amis. OEuvres mélées, Barbin, 1689, p. 291): « Les plus belles passions se rendent ridicules en vieillissant; » puis (ibidem, p. 293) : « Dieu n'a pas voulu que nous fussions assez parfaits pour être toujours aimables: pourquoi voulons-nous être toujours aimés? » — Voyez les maximes 418, 423, 444, et la 15e des Réflexions diverses.
 - 3. Swift dit de même : « Les motifs des meilleures actions ne

CDX

Le plus grand effort de l'amitié n'est pas de montrer nos défauts à un ami; c'est de lui faire voir les siens¹. ép. 4.)

CDXI

On n'a guère de défauts qui ne soient plus pardonnables que les moyens dont on se sert pour les cacher². (ÉD. 4.)

CDXII

Quelque honte que nous ayons méritée, il est presque

supportent pas un examen trop sévère. » — Charron (de la Sagesse, livre II, chapitre III): « Il ne se faut arrester aux actions; ce n'est que le marc et le plus grossier, et souuent vne happelourde (« faux diamant, » selon Furctière) et vn masque; il faut penetrer au dedans et scauoir le motif qui fait iouer les cordes. » — Meré (maxime 243): « La plupart des actions des hommes sont fardées, et n'ont rien que l'apparence. » — Mme de Sablé répond (maximes 71 et 75): « Il vaut presque mieux que les grands recherchent la gloire, et même la vanité dans les honnes actions, que s'ils n'en étoient point du tout touchés; car encore que ce ne soit pas les faire par les principes de la vertu, l'on en tire au moins cet avantage, que la vanité leur fait faire ce qu'ils ne feroient point sans elle, » — « Quand les grands espèrent de faire croire qu'ils ont quelque bonne qualité qu'ils n'ont pas, il est dangereux de montrer qu'on en doute; car en leur ôtant l'espérance de pouvoir tromper les yeux du monde, on leur ôte aussi le desir de faire les bonnes actions qui sont conformes à ce qu'ils affectent, »

- 1. Amelot de la Houssaye cite à ce propos le proverbe espagnol : « Un vieil ami est pour nous le plus fidèle des miroirs. » No ay mejor espejo que el amigo viejo. Duclos (tome I, p. 92, Considérations sur les mœurs de ce siècle, chapitre III) : « Les gens les plus unis, et qui s'estiment à plus d'égards, deviendroient ennemis mortels, s'ils se témoignoient complétement ce qu'ils pensent les uns des autres. »
 - 2. Mme de Sablé (maxime 42) : « C'est augmenter ses défauts que

toujours en notre pouvoir de rétablir notre réputation 1 . (Éd. 4^{*} .)

CDXIII

On ne plaît pas longtemps quand on n'a qu'une sorte d'esprit². (ép. 5.)

de les désavouer quand on nous les reproche. » — Voyez les maximes 134, 202, 457 et 641.

1. Var.: De quelque honte que l'on soit couvert, on peut toujours rétablir sa réputation. (Manuscrit.) — Surtout par une belle mort, comme ce Sempronius que Tacite nous montre s'offrant lui-même aux course des mourtiers, et dont il dit (duales, livre I, cha-

aux coups des meurtriers, et dont il dit (Annales, livre I, chapitre III): Constantia mortis haud indignus Sempronio nomine; vita degeneraverat. « Par la fermeté de sa mort, il ne fut pas indigne du

nom de Sempronius, que sa vie avait démenti. »

2. Les maximes, à partir de celle-ci, appartiennent à la 5° et dernière édition, donnée par l'auteur en 1678, deux ans avant sa mort. - Selon Segrais (Mémoires, p. 86), cette réflexion, qu'il cite d'ailleurs inexactement, serait à l'adresse de Racine et de Boileau : « C'est à leur occasion, dit-il, que M. de la Rochefoucauld a établi la maxime que c'est une grande pauvreté de n'avoir qu'une sorte d'esprit, parce que tout leur entretien roule sur la poésie; ôtez-les de là, ils ne savent plus rien. » — Le témoignage de Segrais est d'autant plus suspect que, dans le même recueil (p. 65), on le prend en flagrant délit d'interprétation malveillante, au moins contre Boileau. En citant cette pensée de Mme de la Fayette : « Celui qui se met au-dessus des autres, quelque esprit qu'il ait, se met au-dessous de son esprit, » il ajoute, de son chef : « Despréaux est de ces gens-là. » Sans donte, au moment où Segrais faisait cette application, Boileau n'avait point encore écrit (Art poétique, chant IV, vers 201), en invitant les poëtes à chanter le nom de Louis XIV:

Que Segrais, dans l'églogue, en charme les forêts.

C'est surtout en ce qui regarde Racine que l'observation de Segrais tombe tout à fait à faux. Le grand tragique disait lui-même à ses fils: « Sans fatiguer les gens du monde du récit de mes ouvrages, dont je ne leur parle jamais, je me contente de leur tenir des propos amusants, et de les entretenir de choses qui leur plaisent. Mon talent, avec eux, n'est pas de leur faire sentir que j'ai de l'esprit, mais de leur apprendre qu'ils en ont. » (Mémoires sur la vie de Jean Racine; voyez l'édition de M. Mesnard, tome I, p. 295 et 296.) — Saint-Simon, qui

CDXIV

Les fous et les sottes gens ne voient que par leur humeur¹. (ép. 5*.)

CDXV

L'esprit nous sert quelquefois à faire hardiment 2 des sottises 3. (ÉD. 5.)

CDXVI

La vivacité qui augmente en vicillissant ne va pas loin de la folie 4. (ÉD. 5.)

n'est pas suspect d'indulgence, dit dans ses Mémoires (tome II, p. 271): α Personne n'avoit plus de fonds d'esprit, ni plus agréablement tourné; rien du poëte dans son commerce, et tout de l'honnéte homme, de l'homme modeste, et, sur la fin, de l'homme de bien. » On sait enfin que Louis XIV, qui s'y connaissait, disait de Racine que personne à sa cour n'avait plus grand air; or le grand Roi n'eût point accordé un tel éloge à l'homme qui n'aurait eu que les habitudes et le langage d'un pédant. - Voyez les 2e et 16e Réflexions diverses.

1. VAR.: Le sot ne voit jamais que par l'humeur, parce qu'il ne peut voir par l'esprit. (Manuscrit.) - Or, selon la maxime 290, il y a plus de défauts dans l'humeur que dans l'esprit.

2. La 5º édition (1678) et celle de 1693, qui en reproduit le texte, mettent hardiment après quelque fois. C'est sans aucun donte une faute. Nons suivons le texte de l'Appendice à la 4e édition (1675).

3. Vauvenargues (maxime 806, OEuvres, p. 480): a Sans justesse, on est d'autant moins raisonnable qu'on a plus d'esprit. » - La Rochefoucauld a déjà dit même chose dans la maxime 340, à propos de l'esprit des femmes. Voyez aussi la 16e des Réflexions diverses.

4. L'annotateur contemporain trouve cette pensée belle et vraie, mais il ne croit pas que ce puisse être une règle universelle, et cite l'exemple de Monsieur de Meaux (Bossuet), dont le livre des Quiétistes (contre Fénelon) est plus animé que tous ses livres, quoiqu'il soit le dernier; mais il est présumable que la Rochefoucauld a voulu parler plutôt de la vivacité du caractère que de la vivacité de l'esprit.

CDXVII

En amour, celui qui est guéri le premier est toujours le mieux guéri 1. (ÉD. 5.)

CDXVIII

Les jeunes femmes qui ne veulent point paroître coquettes, et les hommes d'un âge avancé qui ne veulent pas être ridicules, ne doivent jamais parler de l'amour comme d'une chose où ils puissent avoir part². (ÉD. 5.)

CDXIX

Nous pouvons paroître grands dans un emploi audessous de notre mérite, mais nous paroissons souvent petits dans un emploi plus grand que nous 3. (ép. 5*.)

1. Publius Syrus croit que, dans ce cas, on se guérit l'un l'autre : Amoris vulnus sanat idem qui facit.

« En amour, la même main qui blesse, guérit. » — Voyez la note de la maxime 395.

2. Pent-être la Rochefoucauld pensait-il à lui-même, ou à d'Hacqueville (voyez, sur cet officieux et candide personnage, Mme de Sévigné, tome II, p. 508 et 509, p. 521 et 522). — Publius Syrus:

Amare juveni fructus est, crimen seni.

« L'amour est l'heureux privilége de la jeunesse, et la honte du vieillard. » — Meré (maxime 151): « L'amour... est la honte des vieillards. » — Bussy Rabutin (Correspondance, Lettre au comte de Gramont, du 3 novembre 1677): « Je suis d'accord avec lui (Saint-Évremond) qu'on peut faire l'amour toute sa vie, mais qu'il faut se cacher quand on vient à un certain âge. » — La Bruyère (de l'Homme, n° 111): « C'est une grande difformité dans la nature qu'un vieillard amoureux. » — Vauvenargues (maxime 678, OEuvres, p. 469): « Je plains un vieillard amoureux; les passions de la jeunesse font un affreux ravage dans un corps usé et flétri. » — Voyez les maximes 408, 423, 461, et la 15e des Réflexions diverses.

3. VAR. : Nous pouvons quelquefois paroître grands dans des em-

CDXX.

Nous croyons souvent avoir de la constance dans les malheurs, lorsque nous n'avons que de l'abattement, et nous les souffrons sans oser les regarder, comme les poltrons se laissent tuer de peur de se défendre 1 . (Éd. 5^* .)

CDXXI

La confiance fournit plus à la conversation que l'esprit ². (éd. 5.)

CDXXII

Toutes les passions nous font faire des fautes, mais l'amour nous en fait faire de plus ridicules 3. (éd. 5*.)

plois au-dessous de nous, mais nous sommes toujours petits dans ceux qui sont plus grands que nous ne sommes. (Manuscrit.) — Sénèque (épitre xxxx): Turpe est cedere oneri; luctare cum officio quod semel recepisti. « Il est honteux de se montrer au-dessous de sa charge; mettez-vous au niveau de votre emploi, dès que vous l'avez accepté. » — Voyez les maximes 164, 449, et la 3° des Réflexions diverses.

1. Var.: Nous eroyons quelquefois supporter les malheurs avec constance, quand ce n'est que par abattement, et que nous les souffrons sans oser nous retourner, comme les poltrons, qui se laissent tuer de peur de se défendre. (Manuscrit.) — Dans les maximes 21, 23 et 504, l'auteur dit à peu près la même chose de la fermeté devant la mort.

2. La Brnyère (du Cœur, nº 78, tome I, p. 214): « L'on est plus sociable et d'un meillenr commerce par le œur que par l'esprit.» — Vanvenargues (maxime 860, OEuvres, p. 485): « On est encore bien éloigné de plaire, lorsqu'on n'a que de l'esprit. » — Mme de Sablé (en répondant à une lettre de la Rochefoncauld, du 2 août 1675, Portefeuilles de Vallant, tome II, fºs 154 et 155) aurait voulu qu'il expliquât dans cette maxime de quelle sorte de confiance il s'agit, parce que celle qui n'est fondée que sur la bonne opinion que l'on a de soi-même est différente de la sûreté que l'on prend avec les personnes à qui l'on parle.

3. Var.: L'amour nous fait faire des fautes, comme les autres passions, mais il nous en fait faire de plus ridieules. (Manuscrit.)

CDXXIII

Peu de gens savent être vieux 1. (éd. 5.)

CDXXIV

Nous nous faisons honneur des défauts opposés à ceux que nous avons : quand nous sommes foibles, nous nous vantons d'être opiniâtres ². (ÉD. 5.)

CDXXV

La pénétration a un air de deviner³, qui flatte plus notre vanité que toutes les autres qualités de l'esprit⁴. (ÉD. 5^{*}.)

CDXXVI

La grâce de la nouveauté et la longue habitude,

1. « C'est que personne ne veut l'être, » dit l'annotateur contemporain. — Cicéron (de Senectute, chapitre x) cite le proverbe latin qui recommande « d'être vieux de bonne heure, si l'on veut être vieux longtemps » : Mature fieri senem, si diu velis esse senex. — Publius Syrus :

Eheu! quam miserum est fieri metuendo senem!

α Ah! quel malheur de devenir vieux, quand on craint de le devenir!» — La Rochefoucauld commente ainsi sa pensée dans sa lettre à Mme de Sablé, du 2 août 1675 : α Je sais bien que le bon sens et le bon esprit convient à tous les âges; mais les goûts n'y conviennent pas toujours, et ce qui sied bien en un temps ne sied pas bien en un autre : c'est ce qui me fait croire que peu de gens savent être vieux. » — Voyez les maximes 112, 207, 210, 405, 408, 418, 444, et la 15e des Réflexions diverses.

2. Voyez les maximes 327, 442, 493 et 494. 3. VAR.: a un air de prophétie. (Manuscrit.)

4. Selon Mme de Sablé, dans la lettre, déjà citée, qu'elle adressait à la Rochefoucauld, cette pensée est merveilleuse, et il n'y a rien de mieux pénétré. — Voyez la maxime 632.

quelques¹ opposées qu'elles soient, nous empêchent également de sentir les défauts de nos amis². (ÉD. 5.)

CDXXVII

La plupart des amis dégoûtent de l'amitié, et la plupart des dévots dégoûtent de la dévotion³. (ép. 5.)

CDXXVIII

Nous pardonnons aisément à nos amis les défauts qui ne nous regardent pas . (éd. 5.)

CDXXIX

Les femmes qui aiment pardonnent plus aisément les grandes indiscrétions que les petites infidélités ⁵. (ÉD. 5.)

CDXXX

Dans la vieillesse de l'amour, comme dans celle de l'âge, on vit encore pour les maux, mais on ne vit plus pour les plaisirs ⁶. (ÉD. 5.)

1. Voyez le Lexique, au mot Quelque.

2. La Bruyère (des Jugements, nº 4): « Deux choses toutes contraires nous préviennent également, l'habitude et la nouveanté. »

3. Mme de Sablé, dans la lettre citée, dit à propos de cette réflexion: « Quand les amitiés ne sont point fondées sur la vertu, il y a tant de choses qui les détruisent, que l'on a quasi toujours des sujets de s'en lasser. »

4. Voyez la maxime 88, et la 10e des Réflexions diverses.

5. « Il n'y a rien de mieux trouvé, » selon Mme de Sablé (même lettre).

6. « Il y a quelquefois des regains, dans l'un et dans l'autre, » dit l'annotateur contemporain, ee qui permet de supposer qu'il n'était pas jeune. — Voyez la maxime 461, et la 9e des Réflexions diverses.

CDXXXI

Rien n'empêche tant d'être naturel que l'envie de le paroître 1. (ÉD. 5*.)

CDXXXII

C'est, en quelque sorte, se donner part aux belles actions que de les louer de bon cœur². (ÉD. 5.)

CDXXXIII

La plus véritable marque d'être né avec de grandes qualités, e'est d'être né sans envie 3. (éd. 5.)

CDXXXIV

Quand nos amis nous ont trompés, on ne doit que de l'indifférence aux marques de leur amitié, mais on doit toujours de la sensibilité à leurs malheurs 4. (ép. 5.)

1. VAR.: Ce qui nous empêche d'être naturels, c'est l'envie de le paroître. (Manuscrit.) — « Cette maxime est bien vraie, dit Mme de Sablé (même lettre), car le naturel ne se trouve point où il y a de l'affectation. » — Voyez les maximes 107, 134, 203, 372 et 411.

2. Mme de Sablé (méme lettre): « Il n'y a rien de si beau ni de si vrai. » — Toutefois, si l'on en croit Charron (de la Sagesse, livre I, chapitre xxxxx), le cas serait assez rare: « Il y en a qui font les ingenieux et subtils à desprauer et obscurcir la gloire des belles actions; en quoy ils monstrent beaucoup plus de mauuais naturel que de suffisance; c'est chose aysée, mais fort vilaine. »

3. Mais, selon la maxime 486, rien de moins commun. — Il y a analogie de sens entre cette pensée et la précédente; Mme de Sablé (même lettre) la marque comme très-belle. — Voyez les maximes 328

et 476.

4. Cette pensée est noblement contradictoire à plusieurs autres qui traitent de l'amitié et de la pitié, notamment aux maximes 83, 264 et 583. — Voyez aussi le Portrait de la Rochefoucauld par luiméme, ci-dessus, p. 9 et 10.

CDXXXV

La fortune et l'humeur gouvernent le monde 1. (éd. 5.)

CDXXXVI

Il est plus aisé de connoître l'homme en général², que de connoître un homme en particulier. (ép. 5*.)

CDXXXVII

On ne doit pas juger du mérite d'un homme par ses grandes qualités, mais par l'usage qu'il en sait faire 3. (ÉD. 5.)

CDXXXVIII

Il y a une certaine reconnoissance vive, qui ne nous

1. Voyez la note de la maxime 323. — Plutarque répondait par avance à la Rochefoucauld: « Comment? n'y a il donc point de iustice non plus es afaires des hommes, ny d'equité, ny de temperance, ny de modestie? et a-ce esté de fortune et par fortune qu'Aristides a mieux aimé demourer en sa pauureté, combien qu'il fust en sa puissance se faire seigneur de beaucoup de biens, et que Scipion, ayant pris de force Carthage, ne toucha ny ne vid onques rien de tout le pillage? » (Traité de la Fortune, chapitre 1. traduction d'Amyot.)

2. Var.: tous les hommes. (Manuscrit.) — Il est plus facile encore de connaître des hommes que l'homme, et selon Aimé-Martin (p. 118), ce serait le cas de la Rochefoucauld, qui n'est guère sorti des exceptions. — Duclos (tome I, p. 64, Considérations sur les maurs de ce siècle, introduction): a Il y a ... une grande différence entre la connoissance de l'homme et la connoissance des hommes. Pour connoître l'homme, il suffit de s'étudier soi-mème; pour connoître les hommes, il faut les pratiquer. »

3. Mme de Sablé (méme lettre) ajoute à cette pensée : « Il n'y a point de vraies grandes qualités, si on ne les met en usage. » — Voyez les maximes 159 et 343.

acquitte pas seulement des bienfaits que nous avons reçus, mais qui fait même que nos amis nous doivent, en leur payant ce que nous leur devons¹. (ép. 5.)

CDXXXIX

Nous ne desirerions guère de choses avec ardeur, si nous connoissions parfaitement ce que nous desirons ². (ÉD. 5.)

CDXL

Ce qui fait que la plupart des femmes sont peu touchées de l'amitié, c'est qu'elle est fade quand on a senti de l'amour³. (ÉD. 5.)

CDXLI

Dans l'amitié, comme dans l'amour, on est souvent plus heureux par les choses qu'on ignore que par celles que l'on sait ⁴. (ÉD. 5.)

 Nouvelle et heureuse contradiction, car l'auteur nie ordinairement la reconnaissance. Voyez, entre autres, les maximes 223 et 298.

2. Aimé-Martin (p. 120) rappelle, à ce sujet, le mot de Léonidas à Xerxès, rapporté par Plutarque dans les Apophthegmes lacédémoniens: « Si tu connoissois en quoi consiste le bien de la vie, tu ne convoiterois pas ce qui est à autrui. » — Voyez la maxime 543.

3. Saint-Évremond (sur la Religion): « Où l'amour a su régner une fois, il n'y a plus d'autre passion qui subsiste d'elle-même. » — La Bruyère (du Cœur, n° 7 et 8, tome I, p. 200): « L'amour et l'amitié s'excluent l'un l'autre. » — « Celui qui a eu l'expérience d'un grand amour néglige l'amitié. » — Voyez les maximes 73, 131, 396 et 471.

4. « L'on est plus heureux, dit l'annotateur contemporain, mais

on ne sent pas son bonheur. » — Voyez la maxime 395.

CDXLII

Nous essayons de nous faire honneur des défauts que nous ne voulons pas corriger 1. (éd. 5.)

CDXLIII

Les passions les plus violentes nous laissent quelquefois du relache, mais la vanité nous agite toujours ². (ÉD. 5.)

CDXLIV

Les vieux fous sont plus fous que les jeunes 3. (ÉD. 5*.)

CDXLV

La foiblesse est plus opposée à la vertu que le vice *. (éd. 5.)

CDXLVI

Ce qui rend les douleurs de la honte et de la jalousie si aiguës, c'est que la vanité ne peut servir à les supporter 5. (Éd. 5*.)

- 1. Voyez les maximes 327, 383, 424, 493, 494 et 609.
- 2. Voyez la maxime 388.
- 3. Var.: Il y a plus de vieux fous que de jeunes. (Manuscrit.) Voyez les maximes 112, 207, 210, 405, 408, 418, 423, et la 15º des Réflexions diverses.
- 4. Mme de Sablé (même lettre) estime que cette pensée est très-vraie, car le vice se peut corriger par l'étude de la vertu, et la foiblesse est du tempérament, qui ne se peut quasi jamais changer. Vauvenargues (maxime 20, OEuvres, p. 376): « La raison et la liberté sont incompatibles avec la foiblesse. » Voyez les maximes 130 et 316.
- 5. Var. : Ce qui fait que la honte et la jalousie sont les plus grands de tous les maux, c'est que la vanité ne nous aide pas à les suppor-

CDXLVII

La bienséance est la moindre de toutes les lois, et la plus suivie 1. (éd. 5*.)

CDXLVIII

Un esprit droit a moins de peine de se soumettre aux esprits de travers que de les conduire 2. (ÉD. 5.)

CDXLIX

Lorsque la fortune nous surprend en nous donnant une grande place, sans nous y avoir conduits par degrés, ou sans que nous nous y soyons élevés par nos espérances, il est presque impossible de s'y bien soutenir, et de paroître digne de l'occuper³. (ÉD. 5.)

ter. (Manuscrit.) — Honte dans le sens d'humiliation. — Voyez la maxime 472.

1. VAR. : ... de toutes les lois, et c'est elle que l'on suit le plus.

(Manuscrit.)

2. Duplessis donne à tort : « à se soumettre, » pour « de se soumettre. » — La Bruyère (de la Société et de la Conversation, nº 48, tome I, p. 233): « Îl est souvent plus court et plus utile de cadrer aux autres que de faire que les autres s'ajustent à nous. » — Voyez les maximes 318 et 502.

3. Mme de Sablé (maxime 32): « La bonne fortune fait quasi toujours quelque changement dans le procédé, dans l'air, et dans la manière de converser et d'agir. C'est une grande foiblesse de vouloir se parer de ce qui n'est point à soi : si l'on estimoit la vertu plus que toute autre chose, aucune faveur ni aucun emploi ne changeroit jamais le cœur ni le visage des hommes. » — La Bruyère (de l'Homme, nos 94 et 95): « Il se trouve des hommes qui soutiennent facilement le poids de la faveur et de l'autorité, qui se familiarisent avec leur propre grandeur, et à qui la tête ne tourne point dans les postes les plus élevés. Ceux au contraire que la fortune, aveugle, sans choix et sans discernement, a comme accablés de ses bienfaits,

CDL

Notre orgueil s'augmente souvent de ce que nous retranchons de nos autres défauts 1. (éd. 5.)

CDLI

Il n'y a point de sots si incommodes que ceux qui ont de l'esprit². (ép. 5.)

CDLII

Il n'y a point d'homme qui se croie, en chacune de ses qualités, au-dessous de l'homme du monde qu'il estime le plus 3. (ÉD. 5.)

en jonissent avec orgueil et sans modération. » — « Les postes éminents rendent les grands hommes encore plus grands, et les petits beaucoup plus petits. » — Rapprochez des maximes 164, 419, et de la 3° des Réflexions diverses.

1. Voyez les maximes 10 et 33.

2. Duplessis eite à ce propos le vers suivant, qu'il attribue à Boileau, mais qui est de Molière (les Femmes savantes, acte IV, scène III):

Un sot savant est sot plus qu'un sot ignorant.

- Duclos (tome I, p. 235, Considérations sur les mœurs de ce siècle, chapitre XIII : « De tous les sots, les plus vifs sont les plus insupportables. » Rapprochez des maximes 456, 502, et de la 16° des Réflexions diverses. Mme de Sablé (maxime 33) est plus accommodante : « Il faut s'accoutumer, dit-elle, aux sottises d'autrui, et ne se point choquer des niaiseries qui se disent en notre présence. » La Bruyère (de la Société et de la Conversation, n° 37, tome I, p. 230) dit, dans le même sens que Mme de Sablé : « Ne pouvoir supporter tous les mauvais caractères dont le monde est plein n'est pas un fort bon caractère : il faut dans le commerce des pièces d'or et de la monnoie. »
- 3. La Bruyère (des Jugements, n° 71) : « Nous n'approuvons les autres que par les rapports que nous sentons qu'ils ont avec nousmèmes; et il semble qu'estimer quelqu'un, c'est l'égaler à soi. » Voyez la maxime 397.

CDLIII

Dans les grandes affaires, on doit moins s'appliquer à faire naître ¹ des occasions, qu'à profiter de celles qui se présentent. (ép. 5.)

CDLIV

Il n'y a guère d'occasion² où l'on fit un méchant marché de renoncer au bien qu'on dit de nous, à condition de n'en dire point de mal. (ép. 5*.)

CDLV

Quelque disposition qu'ait le monde à mal juger, il fait encore plus souvent grâce au faux mérite qu'il ne fait injustice au véritable 3. (ÉD. 5.)

1. 5° édition (1678) et 6° (1693): a s'appliquer et faire naître, mais e'est évidemment une faute d'impression. — Sénèque (épître XXII): Non tantum præsentis, sed vigilantis est, occasionem observare properantem. « Non-seulement il faut être là, mais il faut être vigilant pour guetter l'occasion, qui passe vite. » — Sénèque dit encore (même épître): (Epienrus ait) nihil esse tentandum, nisi quum apte poterit tempestiveque tentari. « (Épicure le dit,) il ne fant rien entreprendre qu'en temps convenable et opportun. » — Caton (livre II, distique 26):

Rem tibi quam nosces aptam, dimittere noli: Fronte capillata est, sed post occasio calva.

« Dès que tu auras reconnu qu'une chose te convient, ne la laisse point échapper : l'occasion a des cheveux par devant, mais elle est chauve par derrière. » — Charron (de la Sagesse, livre II, chapitre x) : « C'est vn tour de maistre et bien habile homme de sçauoir bien prendre les choses en leur poinct, bien mesnager les occasions et commodités, se preualoir du temps et des moyens.... Il faut preuoir l'occasion, la guetter, l'attendre, la voir venir, s'y preparer, et puis l'empoigner au poinet qu'il faut. »

2. VAR.: Il n'y a pas d'oceasion. (Manuscrit.)

3. Voyez les maximes 166 (contradictoire à celle-ci et aux 465° et 489°), 273, 400, et la note de la 465°.

CDLVI

On est quelquefois un sot avec de l'esprit, mais on ne l'est jamais avec du jugement¹. (ÉD. 5.)

CDLVII

Nous gagnerions plus de nous laisser voir tels que nous sommes, que d'essayer de paroître ce que nous ne sommes pas². (ép. 5.)

CDLVIII

Nos ennemis approchent plus de la vérité dans les jugements qu'ils font de nous, que nous n'en approchons nous-mêmes ³. (ÉD. 5.)

CDLIX

Il y a plusieurs remèdes qui guérissent de l'amour, mais il n'y en a point d'infaillibles 4. (ép. 5*.)

1. Rapprochez des maximes 451, 502, et de la 16° des Réflexions diverses. — Voyez aussi la maxime 97, où l'auteur n'admet pas de distinction entre l'esprit et le jugement.

2. Mme de Sablé (maxime 20): « Si l'on avoit autant de soin d'être ce qu'on doit être que de tromper les autres en déguisant ce que l'on est, on pourroit se montrer tel qu'on est, sans avoir la peine de se déguiser. » — Voyez les maximes 134, 202, 411, 431, 403 et 641.

3. C'est ainsi que le portrait de la Rochefoucauld par le cardinal de Retz, et celui de Retz par la Rochefoucauld (voyez ci-dessus, p. 13-21), ont bien toutes les apparences de la vérité. — Rapprochez de la maxime 397.

4. Var. : S'il y a des remèdes pour guérir de l'amour, il n'y en a point d'infaillibles. (Manuscrit.)

CDLX

Il s'en faut bien que nous connoissions 1 tout ce que nos passions nous font faire. (éd. 5.)

CDLXI

La vieillesse est un tyran qui défend, sur peine de la vie, tous les plaisirs de la jeunesse ². (éd. 5.)

CDLXII

Le même orgueil qui nous fait blâmer les défauts dont nous nous eroyons exempts nous porte à mépriser les bonnes qualités que nous n'avons pas 3. (ÉD. 5*.)

CDLXIII

Il y a souvent plus d'orgueil que de bonté à plaindre les malheurs de nos ennemis : c'est pour leur faire sentir que nous sommes au-dessus d'eux que nous leur donnons des marques de compassion ⁴. (ÉD. 5.)

CDLXIV

Il y a un excès de biens et de maux qui passe notre sensibilité ⁵. (ép. 5.)

1. C'est le seul cas où l'auteur emploie le tour il s'en faut bien sans le faire suivre de la négation ne : voyez, à cet égard, les maximes 295 et 465. — Quant au seus, rapprochez des maximes 43, 102, 103 et 269.

2. Voyez la maxime 430, et la 15e des Reslexions diverses.

- 3. Var.: L'orgueil, qui fait que nous blamons les défauts que nous croyons ne point avoir, fait aussi que nous méprisons les bonnes qualités que nous n'avons pas. (Manuscrit.)
 - 4. Au fond, cette pensée revient à la 235°. Voyez aussi la 583°.

5. Rapprochez des maximes 339 et 528.

CDLXV

Il s'en faut bien que l'innocence ne trouve 1 autant de protection que le crime. (ÉD. 5.)

CDLXVI

De toutes les passions violentes, celle qui sied 2 le moins mal aux femmes, c'est l'amour 3. (ÉD. 5.)

CDLXVII

La vanité nous fait faire plus de choses contre notre goût que la raison 4. (Ép. 5.)

CDLXVIII

Il y a de méchantes qualités qui font de grands talents 6. (ép. 5*.)

CDLXIX

On ne souhaite jamais ardemment ce qu'on ne souhaite que par raison 7. (ép. 5*.)

1. Voyez la note de la maxime 460. — Cette pensée paraît contradictoire aux 455° et 489°. — Meré (maxime 14): « L'honneur n'est pas toujours le prix du mérite; il est aussi souvent le partage du crime que la récompense de la vertu. »

2. L'Appendice de 1675 donne fait, pour sied.

- 3. Vauvenargues (maxime 754, OEuvres, p. 477) : « Si les foiblesses de l'amour sont pardonnables, c'est principalement aux femmes, qui règnent par lui. »
 - 4. Voyez la maxime 469, et la note de la maxime 390.
- 5. « Des méchantes qualités, » dans l'édition de 1678. Il y a de dans l'Appendice à l'édition de 1675 et dans l'édition de 1693.
- 6. Duplessis donne à tort : « qui sont de grands talents. » Voyez les maximes 90, 273 et 354.
 - 7. Rapprochez de la maxime 467.

CDLXX

Toutes nos qualités sont incertaines et douteuses, en bien comme en mal, et elles sont presque toutes à la merci des occasions 1. (ÉD. 5.)

CDLXXI

Dans les premières passions, les femmes aiment l'amant; et dans les autres, elles aiment l'amour². (ÉD. 5.)

CDLXXII

L'orgueil a ses bizarreries, comme les autres passions : on a honte d'avouer que l'on ait de la jalousie, et on se fait honneur d'en avoir eu, et d'être capable d'en avoir³. (éd. 5.)

CDLXXIII

Quelque rare que soit le véritable amour, il l'est encore moins que la véritable amitié 4. (ép. 5.)

1. « Combien y a-t-il de Turennes, dit l'annotateur contemporain, qui sont dans les cloîtres, et combien y a-t-il de Brunos qui sont à l'armée! » — Voyez les maximes 53, 57, 58, 153, 165, 323, 345, 380, 404, 435 et 631.

2. Et autre chose itout, ajoute assez lestement l'annotateur contemporain. — Voyez les maximes 73, 131, 396, 402 (à la note), et 440.

3. Vovez la maxime 446.

4. La Bruyère (du Cœur, nº 6, tome I, p. 200): α Il est plus ordinaire de voir un amour extrême qu'une parfaite amitié. » — Rapprochez de la maxime 76, et des 18° et 19° Réflexions diverses. — Si nous en croyons Favorinus, cité par Diogène de Laérte (livre V, chapitre 1, § 21), Aristote disait déjà : ³Ω φίλοι, οὐδεὶς φίλος. α O mes amis, il n'y a pas d'amis. »

CDLXXIV

Il y a peu de femmes dont le mérite dure plus que la beauté¹. (éd. 5.)

CDLXXV

L'envie d'être plaint ou d'être admiré fait souvent la plus grande partie de notre confiance 2. (Ép. 5*.)

CDLXXVI

Notre envie dure toujours plus longtemps que le bonheur de ceux que nous envions³. (ép. 5.)

CDLXXVII

La même fermeté qui sert à résister à l'amour sert aussi à le rendre violent et durable, et les personnes foibles, qui sont toujours agitées des passions, n'en sont presque jamais véritablement remplies 4. (ép. 5*.)

CDLXXVIII

L'imagination ne sauroit inventer tant de diverses con-

- 1. Cette réflexion paraît être à deux fins : c'est un trait contre Mme de Longueville, et une délicate louange à l'adresse de Mme de la Fayette.
- 2. Var.: Le desir qu'on nous plaigne ou qu'on nous admire fait toute notre confiance. (Manuscrit.) Mme de la Fayette, confidente de la Rochefoucauld, devait moins goûter cette proposition que la précédente. Rapprochez de la 5° des Réflexions diverses.
 - 3. Voyez les maximes 328, 433 et 486.
- 4. Le manuscrit disait avec moins d'élégance, mais avec plus de clarté: a agitées des passions, n'en ont jamais de longues. »

trariétés qu'il y en a naturellement dans le cœur de chaque personne 4. (ép. 5.)

CDLXXIX

Il n'y a que les personnes qui ont de la fermeté qui puissent avoir une véritable douceur : celles qui paroissent douces n'ont d'ordinaire que de la foiblesse, qui se convertit aisément en aigreur². (ÉD. 5.)

CDLXXX

La timidité est un défaut dont il est dangereux de reprendre les personnes qu'on en veut corriger 3. (éd. 5.)

CDLXXXI

Rien n'est plus rare que la véritable bonté : ceux

1. Horace dit en parlant de la pensée de l'homme (livre I, épitre 1, vers 99):

.... Vitæ disconvenit ordine toto.

« Elle n'est jamais d'accord avec elle-même dans toute la suite de la vie. » — Charron (de la Sagesse, livre I, chapitre xxxvIII): « Nos actions se contredisent souuent de si estrange façon qu'il semble impossible qu'elles soient parties de mesme houtique. » — La Bruyère (de l'Homme, n° 99): « Quelques hommes, dans le cours de leur vie, sont si différents d'eux-mêmes par le cœur et par l'esprit, qu'on est sûr de se méprendre, si l'on en juge sculement par ce qui a paru d'eux dans leur première jeunesse. » — Voyez les maximes 51 et 135.

2. Vauvenargues (maxime 55, OEuvres, p. 379): « Il n'y a guère de gens plus aigres que ceux qui sont doux par intérêt. » — Rappro-

chez des maximes 237, 387 et 481.

3. Parce que, dans ce cas, on l'augmente, comme le fait observer l'annotateur contemporain. — On sait que la Rochefoucauld était timide, au moins à parler, et que Huet (voyez ses Mémoires, traduction de M. Ch. Nisard, Paris, Hachette, 1853, un vol. in-8°,

même qui croient en avoir n'ont d'ordinaire que de la complaisance ou de la foiblesse 1. (ép. 5.)

CDLXXXII

L'esprit s'attache par paresse et par constance 2 à ce qui lui est facile ou agréable : cette habitude met toujours des bornes à nos connoissances, et jamais personne ne s'est donné la peine d'étendre et de conduire son esprit aussi loin qu'il pourroit aller 3. (ÉD. 5.)

CDLXXXIII

On est d'ordinaire plus médisant par vanité que par malice 4. (ÉD. 5.)

CDLXXXIV

Quand on a le cœur encore agité par les restes d'une passion, on est plus près d'en prendre une nouvelle que quand on est entièrement guéri ⁵. (ÉD. 5.)

CDLXXXV

Ceux qui ont eu de grandes passions se trouvent,

p. 195) ne put le décider à se présenter à l'Académie française : il n'osait affronter le discours de réception à prononcer.

1. Voyez les maximes 237, 387 et 479.

2. Constance n'a pas ici le sens que lui donne ordinairement l'auteur; il signifie, comme la suite l'indique, habitude constante, accoutumance. — Duplessis met à tort confiance, au lieu de constance.

3. Selon Mme de Sablé (maxime 38), « l'étude et la recherche de la vérité ne servent souvent qu'à nons faire voir, par expérience, l'ignorance qui nous est naturelle. »—Rapprochez de la maxime 487.

4. Cette pensée revient, pour le fond, aux maximes 31, 267, 397

et 513.

5. Rapprochez de la maxime 10.

toute leur vie, heureux et malheureux d'en être guéris 1 . (éd. 5^{*} .)

CDLXXXVI

Il y a encore plus de gens sans intérêt que sans envie 2. (ÉD. 5.)

CDLXXXVII

Nous avons plus de paresse dans l'esprit que dans le corps ³. (éd. 5.)

CDLXXXVIII

Le calme ou l'agitation de notre humeur ne dépend pas taut de ce qui nous arrive de plus considérable dans la vie, que d'un arrangement commode ou désagréable de petites choses qui arrivent tous les jours 4. (ÉD. 5 *.)

CDLXXXIX

Quelques⁵ méchants que soient les hommes, ils n'oseroient paroître ennemis de la vertu⁶, et lorsqu'ils la veulent persécuter, ils feignent de croire qu'elle est fausse, ou ils lui supposent des crimes. (ép. 5.)

- 1. Var.: Quand on a eu de grandes passions, on se trouve heureux et malheureux d'en être guéri. (Manuscrit.)
 - 2. Voyez les maximes 328, 433 et 476.

3. Rapprochez de la maxime 482.

4. Var. : Ce qui fait le calme ou l'agitation de notre humeur n'est pas tant ce qui nous arrive de plus considérable dans notre vie, que ce qui nous arrive de petites choses tous les jours. (Manuscrit.)

5. Voyez le Lexique, au mot QUELQUE.

6. Voyez la maxime 218 et la note de la maxime 465. — « Cela prouve, dit l'annotateur contemporain, cette belle question de philosophie morale : Non potest amari malum quia malum. »

CDXC

On passe souvent de l'amour à l'ambition, mais on ne revient guère de l'ambition à l'amour 1. (Éd. 5°.)

CDXCL

L'extrême avarice se méprend presque toujours : il n'y a point de passion qui s'éloigne plus souvent de son but, ni sur qui le présent ait tant de pouvoir, au préjudice de l'avenir². (ÉD. 5.)

CDXCII

L'avarice produit souvent des effets contraires : il y a un nombre infini de gens qui sacrifient tout leur bien à des espérances douteuses et éloignées ; d'autres méprisent de grands avantages à venir pour de petits intérêts présents³. (ép. 5.)

1. Var.: On va de l'amour à l'ambition, mais on ne va pas de l'ambition à l'amour. (Manuscrit.) — Tacite (Histoires, livre IV, chapitre vi): Etiam sapientibus cupido glorie novissima exuitur. « Le désir de la gloire est la dernière passion dont les sages même se dépouillent. » — Pascal (tome II, p. 251 et p. 255, Discours sur les passions de l'amour): — « Les passions qui sont les plus convenables à l'homme.... sont l'amour et l'ambition; elles n'ont guère de liaison ensemble; cependant, on les allie assez souvent; mais elles s'affoiblissent l'une l'autre réciproquement, pour ne pas dire qu'elles se ruinent.... Quand on aime une dame sans égalité de condition, l'ambition peut accompagner le commencement de l'amour; mais, en peu de temps, il devient le maître. C'est un tyran qui ne souffre point de compagnon: il veut être seul; il faut que toutes les passions ploient et lui obéissent. » — La Bruyère (des Biens de fortune, nº 50, tome I, p. 262): « L'ambition suspend en lui (en l'homme) les autres passions. »

2. Vauvenargues (maxime 56, OEucres, p. 379): a L'intérêt fait peu de fortunes. » — Voyez les maximes 167 et 492.

3. Voyez la maxime précédente et les 11e et 246e.

CDXCIII

Il semble que les hommes ne se trouvent pas assez de défauts: ils en augmentent encore le nombre par de certaines qualités singulières dont ils affectent de se parer, et ils les cultivent avec tant de soin qu'elles deviennent à la fin des défauts naturels qu'il ne dépend plus d'eux de corriger¹. (ÉD. 5.)

CDXCIV

Ce qui fait voir que les hommes connoissent mieux leurs fautes qu'on ne pense, c'est qu'ils n'ont jamais tort quand on les entend parler de leur conduite : le même amour-propre qui les aveugle d'ordinaire les éclaire alors, et leur donne des vues si justes, qu'il leur fait supprimer ou déguiser les moindres choses qui peuvent être condamnées ². (ÉD. 5.)

CDXCV

Il faut que les jeunes gens qui entrent dans le monde soient honteux ³ ou étourdis : un air capable et composé se tourne d'ordinaire en impertinence ⁴. (ép. 5.)

1. Rapprochez des maximes 424, 442, 457 et 494.

2. Duclos (tome I, p. 214, Considérations sur les mœurs de ce siècle, chapitre xII) pense au contraire que « les mauvais succès ne détrompent pas ceux qu'ils humilient. » — Voyez la maxime 36, qui, en un sens, est contradictoire à celle-ci, et les 424°, 442°, 493° et 509°. Dans cette dernière maxime, l'amour-propre, loin de nous aveugler, nous éclaire si bien qu'il devient notre tourment. — Mme de Sablé (maxime 13) : « Rien ne nous peut tant instruire du déréglement général de l'homme que la parfaite connoissance de nos déréglements particuliers. »

3. Honteux dans le sens de timides.

4. L'air froid de nos jeunes gens date de loin : une femme célèbre

CDXCVI

Les querelles ne dureroient pas longtemps si le tort n'étoit que d'un côté 1. (Éd. 5 *.)

CDXCVII

Il ne sert de rien d'être jeune sans être belle, ni d'être belle sans être jeune². (éd. 5*.)

CDXCVIII

Il y a des personnes si légères et si frivoles, qu'elles sont aussi éloignées d'avoir de véritables défauts que des qualités solides 3. (ÉD. 5 *.)

CDXCIX

On ne compte d'ordinaire la première galanterie des femmes que lorsqu'elles en ont une seconde 5. (ép. 5*.)

au dix-septième siècle par ses saillies, Mme Cornuel, disait, en parlant de ceux de son temps : « qu'il lui sembloit qu'elle étoit avec des morts, parce qu'ils sentent mauvais et ne parlent point. » Voyez une lettre de Corbinelli, dans les Lettres de Mme de Sévigné, tome IV, p. 414. — Rapprochez de la maxime 372.

1. Var. : Les querelles ne seroient pas longues si on n'avoit tort que d'un côté. (Manuscrit.)

2. Var.: Il est presque également inutile d'avoir de la jeunesse sans beauté, ou de la beauté sans jeunesse. (Manuscrit.) — Meré (maxime 159) : « Les jeunes femmes n'ont pas assez d'esprit, et celles qui sont âgées n'ont pas assez de beauté. »

3. VAR. : Il y a des personnes si légères, qu'elles n'out pas plus de.

défauts que des qualités. (Manuscrit.)

4. Dans le texte de Duplessis: « On ne conte. »

5. Var.: On ne compte la première galanterie des femmes qu'à leur seconde. (Manuscrit.) — Voyez les maximes 73 et 396.

D

Il y a des gens si remplis d'eux-mêmes, que, lorsqu'ils sont amoureux, ils trouvent moyen d'être occupés de leur passion sans l'être de la personne qu'ils aiment 1. (éd. 5.)

DI

L'amour, tout agréable qu'il est, plaît encore plus par les manières dont il se montre que par lui-même². (ÉD. 5*.)

DII

Peu d'esprit avec de la droiture ennuie moins, à la longue, que beaucoup d'esprit avec du travers 3. (éd. 5.)

DIII

La jalousie est le plus grand de tous les maux, et celui qui fait le moins de pitié aux personnes qui le causent 4. (ép. 5*.)

DIV

Après 5 avoir parlé de la fausseté de tant de vertus ap-

1. Rapprochez des maximes 259, 262, 324, 374, 501 et 563.

2. VAR.: L'amour ne nous plaît pas tant par lui-même que par la manière dont il se montre à nous. (Manuscrit.) — Voyez les maximes 374 et 500.

3. Il est clair que droiture signisse, dans ce cas, bon sens. — Selon Sénèque (épitre 1x), la première personne que le sot ennuie, c'est lui-même: Omnis stultitia laborat fastidio sui. — Voyez les maximes 318, 448, 451, 456, et la 16e des Réslexions diverses.

4. Var. La jalousie, qui est peut-être le plus grand de tous les maux, est aussi celui dont on a le moins de pitié, lorsqu'on le cause.

(Manuscrit.)

5. Cette dernière réflexion se trouve, nous l'avons dit, dans toutes les éditions.

parentes, il est raisonnable de dire quelque chose de la fausseté du mépris de la mort : j'entends parler de ce mépris de la mort que les païens se vantent de tirer de leurs propres forces, sans l'espérance d'une meilleure vie. Il v a différence entre souffrir la mort constamment et la mépriser : le premier est assez ordinaire2, mais je erois que l'autre n'est jamais sincère. On a écrit néanmoins tout ce qui peut le plus persuader que la mort n'est point un mal, et les hommes les plus foibles, aussi bien que les héros, ont donné mille exemples célèbres 3 pour établir cette opinion; cependant je doute que personne de bon sens 4 l'ait jamais cru, et la peine que l'on prend pour le persuader aux autres et à soi-même fait assez voir que cette entreprise n'est pas aisée. On peut avoir divers sujets de dégoût 5 dans la vie, mais on n'a jamais raison de mépriser la mort 6; ceux mêmes qui se la donnent volontairement ne la comptent pas pour si pen de chose, et ils s'en étonnent et la rejettent 7 comme les autres, lorsqu'elle vient à eux par une autre voie que celle qu'ils ont choisie. L'inégalité que l'on remarque dans le courage d'un nombre infini de vaillants hommes vient de ce que la mort se découvre différemment à leur

^{1.} Var. : Après avoir parlé de la fausseté des vertus, il est raisonnable... (1665.) — Dans le texte de 1665 A, il y a : « de vertus; » mais c'est sans doute une faute.

^{2.} VAR.: le premier seutiment est assez ordinaire, (1665.)

^{3.} Var. : et les plus foibles hommes, aussi bien que les héros, ont donné mille célèbres exemples. (1665.)

^{4.} VAR. : du bon sens. (1665 B.)

^{5.} VAR. : de dégouts. (1666.)

^{6.} Var. : cependant je doute que personne de bon sens en ait jamais été véritablement persuadé, et toute la peine qu'on se donne pour en venir à bout fait assez paroître que cette entreprise n'est pas aisée. On a mille sujets de mépriser la vie, mais on n'en peut avoir de mépriser la mort... (1665.)

^{7.} VAR.: et ils la rejettent et s'en étonnent. (1665.)

imagination¹, et y paroît plus présente en un temps qu'en un autre : ainsi il arrive qu'après avoir méprisé ce qu'ils ne connoissent pas3, ils craignent enfin ce qu'ils connoissent4. Il faut éviter de l'envisager 5 avec toutes ses circonstances, si on ne veut pas croire qu'elle soit le plus grand de tous les maux. Les plus habiles et les plus braves sont ceux qui prennent de plus honnêtes prétextes pour s'empêcher de la considérer; mais tout homme qui la sait voir telle qu'elle est trouve que c'est une chose épouvantable. La nécessité de mourir faisoit toute la constance des philosophes : ils eroyoient qu'il falloit aller de bonne grace où l'on ne sauroit s'empêcher d'aller; et ne pouvant éterniser leur vie, il n'y avoit rien qu'ils ne fissent pour éterniser leur réputation, et sauver du naufrage ce qui n'en peut être garanti⁶. Contentons-nous, pour faire bonne mine, de ne nous pas dire à nous-mêmes tout ce que nous

1. VAR. : se découvre à leur imagination. (1665.)

2. VAR.: et ainsi il arrive. (1665.)

3. VAR. : ce qu'ils ne connoissoient pas. (1665 et 1666.)

4. Var.: ils craignent ce qu'ils connoissent. (1665, 1666, 1671 et 1675.)

5. VAR.: de la voir. (1665.)

6. VAR: mais tout homme qui la sait voir telle qu'elle est tronve que la cessation d'être comprend tout ce qu'il y a d'épouvantable. La nécessité inévitable de mourir fait toute la constance des philosophes: ils croient qu'il faut aller de bonne grâce où l'on ne se peut empêcher d'aller voyez les maximes 23 et 46); et ne pouvant éterniser leur vie, il n'y a rien qu'ils ne fassent pour éterniser leur gloire, et pour sauver ainsi du naufrage ce qui eu peut être garanti. (1665.) - Les éditions de 1666 et de 1671 portent, comme celle de 1665 : « ce qui en peut être garanti; » les deux versions donnent un sens acceptable. -Deux maximes du manuscrit de la Rocheguyon viennent à l'appui de ce passage : « Rien ne prouve tant que les philosophes ne sont pas si bien persuadés qu'ils disent que la mort n'est pas un mal, que le tourment qu'ils se donnent pour éterniser leur réputation. » -Rien ne prouve davantage combien la mort est redoutable que la peine que les philosophes se donnent pour persuader qu'on la doit mépriser. »

en pensons, et espérons plus de notre tempérament que de ces foibles raisonnements qui nous font croire que nous pouvons approcher de la mort avec indifférence1. La gloire de mourir avec fermeté, l'espérance d'être regretté, le desir de laisser une belle réputation, l'assurance d'être affranchi des misères de la vie, et de ne dépendre plus des caprices de la fortune², sont des re mèdes qu'on ne doit pas rejeter; mais on ne doit pas croire aussi qu'ils soient infaillibles. Ils font 3, pour nous assurer, ce qu'une simple haie fait souvent à la guerre pour assurer ceux 4 qui doivent approcher d'un lieu d'où l'on tire : quand on en est éloigné, on s'imagine qu'elle peut mettre à couvert; mais quand on en est proche, on trouve que c'est un foible secours. C'est nous flatter de croire que la mort 5 nous paroisse de près ce que nous en avons jugé de loin, et que nos sentiments, qui ne sont que foiblesse 6, soient d'une trempe assez forte pour ne point souffrir d'atteinte par la plus rude de toutes les épreuves7. C'est aussi mal connoître 8 les effets de l'amour-propre

1. Var. : et espérons plus de notre tempérament que des foibles raisonnements à l'abri desquels nous croyons pouvoir approcher de la mort avec indifférence. (1665.)

2. Var.: La gloire de mourir avec fermeté, la satisfaction d'être regretté de ses amis et de laisser une belle réputation, l'espérance de ne plus souffrir de douleurs, et d'être à couvert des autres misères de la vie et des caprices de la fortune... (1665.)

3. Duplessis donne à tort ils sont, et, à la ligne suivante, il omet

simple devant haie.

A. VAR.: pour courrir cenx. (1665.)

5. Var.: quand on en est éloigné, on croit qu'elle peut être d'un grand secours; mais quand on en est proche, on soit que tout la peut percer. Nous nous flattons de croire que la mort.... (1665.)

6. VAR.: qui ne sont que foiblesses. (1666.)

7. Var. : et que nos sentiments, qui ne sont que foiblesse, que variété et que confusion, soient d'une trempe assez forte pour ne point souffrir d'altération par la plus rude de toutes les épreuves. (1665.)

8. VAR.: C'est mal connoître. (1665.)

que de penser¹ qu'il puisse nous aider à compter pour rien ce qui le doit nécessairement détruire; et la raison, dans laquelle on croit trouver tant de ressources, est trop foible en cette rencontre² pour nous persuader ce que nous voulons; c'est elle, au contraire, qui nous trahit³ le plus souvent, et qui, au lieu de nous inspirer le mépris de la mort, sert⁴ à nous découvrir ce qu'elle a d'affreux et de terrible; tout ce qu'elle peut faire pour nous est de nous conseiller d'en détourner les yeux, pour les arrêter sur d'autres objets⁵. Caton et Brutus en choisirent d'illustres; un laquais se contenta, il y a quelque temps, de danser sur l'échafaud où il alloit être roué ⁶. Ainsi, bien que les motifs soient différents, ils produisent les mêmes effets ⁻:

1. VAR.: que de croire. (1665.)

2. VAR.: n'est que trop foible en cette rencontre. (1665.)

3. VAR. : c'est elle qui nous trahit. (1665.)

4. Var. : et, au lieu de nous inspirer le mépris de la mort, elle sert.... (1665.)

5. Var. : d'en détourner les yeux et de les arrêter sur d'au

tres objets. (1665.)

6. VAR. : Caton et Brutus en choisissent d'illustres et d'éclatants (ce qui indique que, dans notre texte, illustres se rapporte, non pas à morts, mais à objets); un laquais se contenta dernièrement de danser les tricotets sur l'échafaud où il devoit être roné. (1665.) — Richelet (1680) définit tricotets : « une sorte de danse élevée et en rond, » et Furetière (1690) : « espèce de danse gaie. » Voyez le Lexique. — Rapprochez de la maxime 21. - Le 9 septembre 1660, la Rochefoucauld écrit à J. Esprit : « Je vous prie de mettre sur le ton de sentences ce que je vous ai mandé de ce mouchoir et des tricotets. » Il parlait évidemment de la maxime 21 et de celle-ci (voyez la variante de la 21e). Dans une lettre antérieure (du 27 août) à Mme de Sablé, il nous apprend que c'est de J. Esprit qu'il tient cette anecdote des tricotets : a M. Esprit, dit-il, me parle d'un laquais qui a dansé les tricotets sur l'échafaud où il alloit être roué. Il me semble que voilà jusqu'où la phi'osophie d'un laquais méritoit d'aller. Je crois que toute gaîté en cet état-là vous est bien suspecte. »

7. VAR. : ils produisent souvent les mêmes effets. (1665, 1666,

1671 et 1693.)

de sorte qu'il est vrai que 1, quelque disproportion qu'il y ait entre les grands hommes et les gens du commun, on a vu mille fois les uns et les autres recevoir la mort d'un même visage; mais ç'a toujours été avec cette différence que, dans le mépris que les grands hommes font paroître pour la mort, c'est l'amour de la gloire qui leur en ôte la vue, et dans les gens du commun, ce n'est qu'un effet de leur peu de lumière qui les empêche de connoître la grandeur de leur mal, et leur laisse la liberté de penser à autre chose 2. (ÉD. 1*.)

1. VAR. : de sorte qu'il est vrai de dire que.... (1665.)

2. Van.: entre les grands hommes et les gens du commun, les uns et les autres ont mille fois reçu la mort d'un même visage; mais ç'a toujours été avec cette différence que e'est l'amour de la gloire qui ôte aux grands hommes la vue de la mort dans le mépris qu'ils font paroître quelque fois pour elle, et dans les gens du commun, ce n'est qu'un effet de leur peu de lumière qui, les empéchant de connoître toute la grandeur de leur mal, leur laisse la liberté de songer à autre chose. (1665.)



MAXIMES POSTHUMES



NOTICE.

En 1693, Claude Barbin, qui avait imprimé les cinq éditions publiées du vivant de la Rochefoucauld, en donna une sixième qui ne différait de celle de 1678, quant au texte des Maximes, que par deux ou trois variantes sans importance. Au commencement du volume 1 se trouvait un supplément de onze feuillets non paginés, contenant : 1º un extrait du Privilège du Roi, renouvelé à la date du 28 décembre 1692; 2º la longue définition de l'amour-propre, que l'éditeur avait reprise de l'impression de 1665 2: 30 cinquante maximes données comme posthumes. En réalité, de ces cinquante maximes, vingt-huit seulement étaient nouvelles; des vingt-deux autres, seize, et même dix-sept, u'étaient que de simples variantes à des pensées déjà publiées par l'auteur3; cinq, insérées par mégarde dans ce Supplément 4, reproduisaient textuellement cinq maximes comprises dans les cinq cent quatre de 1678, qui sont toutes réimprimées, à la suite du Supplément, dans le volume de 1693. Barbin n'indiquait pas la source de ces pensées supplémentaires et de ces variantes; mais l'on n'a jamais douté, et l'on ne pouvait guère douter qu'elles ne fussent de la Rochefoucauld lui-même. Outre que l'éditeur n'avait, ce semble, aucun intérêt à grossir de quelques feuillets apocryphes

1. Quelques exemplaires donnent ces feuillets à la fin.

2. C'est la maxime 563 de notre édition. Barbin avait repris également de l'édition de 1665 le Discours préliminaire attribué à Segrais; il l'avait fait retoucher et abréger. Voyez ce Discours, ci-après, à l'Appendice, p. 351-370.

4. Ce sont les numeros 27, 31, 32, 36, 44 du Supplement, absolument identiques avec nos maximes 361, 347, 356, 350 et 380.

^{3.} Seize, à savoir les numéros 19, 20, 22-26, 29, 30, 34, 35, 38, 41-43, 45 du Supplement de 1693, se rapportent à nos maximes 342, 344, 362, 367, 374, 381, 359, 364, 345, 357, 354, 363, 377-379, 382; la dix-septième, à savoir le n° 40, modifie une des pensées supprinnées (voyez ci-après la note de la maxime 641). Pour les seize maximes que nous venons d'énumérer, nous avons indiqué dans notre commentaire les variantes que fournit la comparaison du nouveau texte (de 1693) avec l'ancien (de 1678).

un livre dont le succes était consacré depuis près de trente ans, le fond et la forme de ces pensées étaient assez reconnaissables. Elles ont été composées vraisemblablement entre la dernière édition de l'auteur (1678) et sa mort (1680); en tout cas, beaucoup d'entre elles peuvent être mises au rang des meilleures. On les retrouve dans l'édition d'Amsterdam de 1705, sous le titre de Maximes de M. de la Rochefoucauld, à la suite du recueil principal des Maximes, intitulé Réflexions morales de M. de la Rochefoucauld. Elles sont aussi dans les éditions d'Amelot de la Houssaye (1714, 1725, etc.) 1, mais perdues, dans son répertoire alphabétique, parmibien d'autres additions, qui sont empruntées à peu près toutes, à savoir les Maximes de Mme de Sahlé, les Pensées diverses de l'abbé d'Ailly, les Maximes chrétiennes de Mme de la Sablière², à l'édition d'Amsterdam dont nous venons de parler. L'abbé de la Roche (1737) a omis, sans nous dire pourquoi, les maximes du Supplément, bien que, comme il l'annonce lui-même dans sa Préface (p. xIV), il ait suivi le texte de l'édition de 16933. Omises également par Suard 4 (1778), par Brotier (1789), par le marquis de Fortia (1796 et 1802), par Blaise (1813), par Aimé-Martin en 1822, par Gaëtan de la Rochefoucauld (1825), qui n'en a pas moins intitulé son livre : OEurres complètes de la Rochefoucauld, elles n'ont reparu que dans l'édition publiée par Aimé-Martin en 18445, et dans celle de Duplessis (1853)6.

Outre ces vingt-huit maximes contenues dans le Supplément de 1693, nous en donnons vingt-cinq (à savoir tout le restant, moins cinq), qui sont tirées du manuscrit autographe conservé au château de la Rocheguyon. Parmi ces vingt-cinq, il y en a six (numéros 509, 510,

1. Le numéro 11 du Supplément de 1693 (notre maxime 544) a été omis dans quelques éditions d'Amelot (1743, 1754, etc.), mais il se trouve dans celles de 1714, 1725, 1746.

2. Les Maximes de Mine de la Sablière ne sont pas dans l'édition de 1714;

elles ne paraissent dans le recueil d'Amelot qu'a partir de 1725.

3. « Comme la plus correcte, dit-il, et la plus riche du propre fonds de notre auteur. » On ne peut pas dire qu'elle soit plus correcte que celle de 1678, et si elle est plus riche, c'est uniquement grâce aux vingt-huit maximes posthumes que l'abbé de la Roche n'a pas réimprimées.

4. Voyez ce que nous disons de son édition dans la Notice des Maximes

supprimees, ci-après, p. 239, note 1.

5. Paris, Lefèvre, grand în-16. — Aimé-Martin donne tout le Supplément de 1693, c'est-à-dire les cinquante maximes, sans distinguer, plus que n'a fait le premier éditeur, les pensées nouvelles des pensées déjà publiées identiquement en 1678 et des simples variantes.

 Duplessis n'indique comme vraiment nouvelles que vingt-cinq de ees pensées; il considère, malgié de notables différences, nos numéros 543, 554

et 555, comme de simples variantes des maximes 439, 149 et 352.

513, 515 partiellement, 524 et 525) qui se trouvent à la fois dans ce manuscrit , et dans des lettres du tome II des *Portefeuilles de Vallant* (manuscrits de la Bibliothèque impériale), recueil où nous avons déjà pris diverses variantes des pensées définitives, et qui, en outre, nous donne seul quatre *maximes* posthumes (530-533)².

Ce sont les pen-ées extraites des manuscrits que nons avons mises en tête (505-533); nous plaçons à la suite celles du *Supplément* de 1693 (534-561); puis nous en donnons une dernière (562), qui nous a été conservée par Saint-Évremond.

Dans le répertoire d'Amelot de la Houssaye se rencontrent deux maximes (505 et 511) que nous ne trouvons que là et dans le manuscrit de la Rocheguyon. D'où Amelot les a-t-il tirées? Sans doute de quelque copie, comme îl en existait plus d'une au temps où il composait son recueil ; car il n'est pas probable qu'il les ait prises dans le manuscrit même de la Rocheguyon. D'abord son texte, comme on le verra dans les notes, diffère de celui de ce manuscrit; puis, s'il l'avait eu à sa disposition, il est bien évident que prenant; comme il faisait, de toutes mains, et entassant pêle-mêle, sans même se soncier de bien distinguer les auteurs, tout ce qu'il trouvait de maximes 4, il n'aurait pas négligé les autres pensées inédites qui y

1. On en tronvera la description dans la Notice bibliographique,

2. Il y a donc en tout dix de nos maximes posthumes qui se trouvent dans le recueil de Vallant. Neul sont tirées de quatre lettres de la Rochefoucauld à Mme de Sablé; une, d'une lettre du même à J. Esprit. Ces lettres ont été publiées par Gaétan de la Rochefoucauld (OEuvres complètes, 1825), amy pages 449, 465, 466, 469 et 470, 475. — Blaise, en reproduisant, cemme nous l'avons dit, l'édition de Suard, y a ajouté, an bas des pages, une douzaine de notes contenant des maximes tirées des Portefeuilles de Vallant. Six de ces extraits se trouvent dans nos maximes posthumes (n° 509, 510, 513, 515, 524 et 525). C'est par erreur que Blaise indique les antres comme étant inédites (voyez les notes de nos maximes 577 et 618). Aimé-Martin, en 1822, a donné, sous le titre de Second supplément, dix des mêmes pensées; il les rattache, comme variantes, toutes moins une (notre numéro 510), à des maximes définitives; mais pour la moitié au moins, la différence est telle qu'il est impossible de les considérer comme de simples variantes.

3. C'est ainsi qu'on trouve dans les manuscrits de Conrart, à la hibliothèque de l'Arsenal, d'anciennes copies de quelques maximes de la Rochefoucauld. Ces copies, de mains inconnues, contiennent quelques variantes; mais comme ces variantes sont le plus souvent fautives, et n'ont d'ailleurs aucune autorité,

nous avons eru devoir n'en pas tenir compte.

4. Le recueil posthume d'Amelot de la Houssaye a été publié par Pichet. Il est impossible de distinguer bien exactement quelle a été, dans la composition de ce recueil, la part d'Amelot lui-même et celle de son éditeur. L'Épitre dedicatoire et l'Avertissement de l'imprimeur ne nous donnent pas d'éclaireissements à ce sujet.

sont contenues et qui, avant la présente édition, n'avaient été publices

que par M. Édouard de Barthélemy '.

Nous avons adopté un numérotage continu pour les différentes espèces de maximes, définitives, posthumes et supprimées par l'auteur; nous avons évité ainsi des appendices ou suppléments, qui nuisent toujours à la bonne économie d'une édition.

1. M. de Barthélemy a tiré du manuserit de la Rochegnyon 260 maximes. Son dernier chiffre est 259, mais il a deux numéros 99. Il indique comme inédits, non pas seulement nos numéros 505 et 511, publiés dans le recueil d'Amelot de la Houssaye, mais encore un grand nombre d'autres, qui ont paru du vivant de l'auteur. Les 260 maximes de son édition se décomposent ainsi : 192 de la série des pensées publiées par la Rochefoucauld (identiques avec ces pensées, ou simples variantes), 26 de nos posthumes, 39 de nos supprimées, et 3 maximes faisant (dans le manuscrit comme chez lui) double emploi, à savoir les numéros 8, 149 et 233. Son numéro 8 est le commencement de sa maxime 207 (626° de notre édition); son numéro 149 est la dernière phrase de sa maxime 132, et reproduit à peu près notre 126°; enfin sa 233° maxime, qui répète sa 24°, n'est autre chose que notre 597°.

MAXIMES POSTHUMES.

DV

Dieu a mis des talents différents dans l'homme, comme il a planté des arbres différents dans la nature, en sorte que chaque talent, ainsi que chaque arbre, a sa propriété et son effet qui lui sont particuliers ¹. De là vient que le poirier le meilleur du monde ne sauroit porter les pommes les plus communes, et que le talent le plus excellent ne sauroit produire les mêmes effets du talent le plus commun; de là aussi vient qu'il est aussi ridicule de vouloir faire des sentences, sans en avoir la graine en soi ², que de vouloir qu'un parterre produise des tulipes, quoiqu'on n'y ait point semé d'oignons ³.

DVI

On ne sauroit compter toutes les espèces de vanité.

1. « Qui leur sont particuliers. » (Édition de M. de Barthélemy.) — Cette maxime n'est que le développement de la 594°, que la première phrase répète.

2. C'est vers le même temps, sans doute, qu'à propos de quelques beaux esprits de province, l'auteur écrivait de Vertœil (le 5 décembre 1662) à Mme de Sablé: « Je ne sais si vous avez remarqué que l'envie de faire des seutences se gagne comme le rhume: il y a ici des disciples de M. de Balzac qui eu ont eu le vent, et qui ne veulent plus faire autre chosc. »

3. Cette maxime se trouve dans l'édition d'Amelot de la Houssaye (voyez ci-dessus la Notice, p. 221), avec ces différences : « comme il a planté de différents arbres.... chaque talent, de même que chaque arbre, a ses propriétés et ses effets.... ne sauroit porter des pommes... les mêmes effets des talents les plus communs; de la vient encore... de vouloir faire des semences (sic) sans avoir la graine en soi... des tulipes, quand on n'a pas planté les oignons, »

DVII

Tout le monde est plein de pelles qui se moquent du fourgon 1.

DVIII

Ceux qui prisent trop leur noblesse ne prisent pas assez ce qui en est l'origine².

DIX

Dieu a permis, pour punir l'homme du péché originel, qu'il se fit un Dieu³ de son amour-propre, pour en être tourmenté dans toutes les actions de sa vie⁴.

DX

L'intérêt est l'âme de l'amour-propre⁵, de sorte que comme le corps, privé de son âme, est sans vue, sans ouïe, sans connoissance, sans sentiment et sans mouvement, de même, l'amour-propre séparé, s'il le faut dire ainsi, de son intérêt, ne

- 1. La 1^{re} édition du Dictionnaire de l'Académie (1694) définit ainsi ce proverbe, à l'article Fourgon: « Cela se dit d'un homme qui se moque d'un autre qui auroit autant de sujet de se moquer de loi. » Montaigne (Essais, livre III, fin du chapitre v, tome III, p. 361) cite également ce proverbe sous cette forme: « Le fourgon se mocque de la paele. » Rapprochez de la maxime 567.
- 2. Mme de Sablé avait repris dans le fonds commun cette pensée qui lui appartenait sans doute, car, dans le recueil de ses Maximes, on trouve sous le numéro 72: « Ceux qui sont assez sots pour s'estimer seulement par leur noblesse méprisent en quelque façon ce qui les a rendus nobles, puisque ce n'est que la vertu de leurs ancêtres qui a fait la noblesse de leur sang. » La Rochefoucauld a pu restituer sans regret cette réflexion assez insignifiante. Meré (maxime 436): « L'honnète homme ne se souvient jamais de sa noblesse que pour s'en rendre plus digne, c'est-à-dire pour devenir plus sage et plus vertueux. »
- 3. Blaise et Aimé-Martin donnent cette maxime d'après une lettre à Mme de Sablé (Porteseuilles de Vallant, tome II, s° 256); leur texte porte, par erreur : « se sit un bien, » pour « se sit un Dieu. »
 - 4. Voyez la note de la maxime 494.
- 5. « L'intérêt est l'ami de l'amour-propre, » (Édition de M. de Barthélemy.)
 La même édition, à la ligne suivante, donne vie pour vue, et logiquement, après cette altération, elle remplace, trois lignes plus loin, voit par vit.

voit, n'enteud, ne sent et ne se remue plus. De là vient qu'un même homme, qui court la terre et les mers pour son intérêt, devient soudainement paralytique pour l'intérêt des autres; de là vient ce soudain assoupissement et cette mort que nous causons à tous ceux à qui nous contons nos affaires; de là vient leur prompte résurrection lorsque, dans notre narration, nous y mêlons quelque chose qui les regarde : de sorte que nous voyons, dans nos conversations et dans nos traités, que, dans un même moment, un homme perd connoissance et revient à soi, selon que son propre intérêt 's'approche de lui, ou qu'il s'en retire 2.

DXI

Nous craignons toutes choses comme mortels, et nous desirons toutes choses comme si 3 nous étions immortels.

1. « Selon que son propre intérieur. » (Édition de M. de Barthélemy.)

2. Cette maxime, que nous tirous du manuscrit de la Rocheguyon, se tronve aussi dans une lettre à Mme de Sablé (Portefeuilles de Vallant, tome II, fo 159). Blaise l'a placée à la suite des maximes définitives, et Aimé-Martin dans son Second supplement. Leur texte n'offre qu'une seule variante : « le soudain a-soupissement, » pour » ce soudain assoupissement, » Le texte de Gaetan de la Rochefoucauld (OEuvres complètes, p. 466) n'a pas celte variante, mais quelques autres : a sans sentiment, sans mouvement l'amour-propre séparé... de l'intérêt... ne sent et ne remue plus, » - Rapprochez des maximes 139, 314, et de la 4º des Reflexions diverses. - Mme de Sablé dit à peu près de même dans sa maxime 29 : « Tout le monde est si occupé de ses passions et de ses intérêts, que l'on en veut toujours parler, sans jamais entrer dans la passiou et dans l'intérêt de ceux à qui on en parle, encore qu'ils aient le même besoin qu'on les écoute et qu'on les assiste, » -Elle dit encore dans sa maxime 3 : a Au lieu d'être attentifs à connoître les autres, nous ne pensons qu'à nous faire connoître nous-mêmes. Il vaudroit mieux écouter pour acquérir de nouvelles lumières, que de parler trop pour montrer celles que l'on a acquises, » - J. Esprit donne à son tour la même pensée, mais d'une façon singulièrement plate (tome II, p. 68) : « Toutes les conversations où l'on ne dit rien qui touche nos passions, ou qui flatte notre vanité, nous sont insupportables, et c'est de là que viennent ces distractions, ces langueurs et cette espèce de pâmoison où nous tombons, aussitôt que nous apercevons que celui qui nous entretient prend le train de parler seulement de lui-même et de ne rien dire pour nous. » - Meré dit avec plus de concision et de netteté (maxime 335) : « Qui veut qu'on suive ses sentiments doit feindre d'entrer dans eeux des autres. »

3. « et nous les desirons toutes comme si..., » (Édition d'Amelot de la Houssaye.)

DXII

Il semble que c'est le diable qui a tout exprès placé la paresse sur la frontière de plusieurs vertus ⁴.

DXIII

Ce qui nous fait croire si aisément que les autres ont des défauts, c'est la facilité que l'on a de croire ce que l'on souhaite²*.

DXIV

Le remède de la jalousie est la certitude de ce qu'on a craint, parce qu'elle cause la fin de la vie, ou la fin de l'amour; c'est un cruel remède, mais il est plus doux que le doute et les soupçons³.

DXV

L'espérance et la crainte sont inséparables, et il n'y a point de crainte sans espérance, ni d'espérance sans crainte 4 *.

DXVI

Il ne faut pas s'offenser que les autres nous cachent la

1. Vovez les maximes 169, 266, 398 et 630,

2. Tel est le texte du manuscrit de la Rocheguyon. Dans une lettre à Mme de Sablé, celle qui contient aussi les maximes 515 et 525 (Portefeuilles de Fallant, tome II, f° 169), le commencement de la maxime est : « Ce qui fait croire, » et la fin : « ce qu'on souhaite. » — Le texte de M. de Barthélemy donne facilement pour aisèment (c'est aussi la leçon de Blaise et d'Ainé-Martin), à croire pour de croire, et ce qu'on desire pour ce que l'on souhaite. — Rapprochez des maximes 31, 267, 397 et 483.

3. Rapprochez de la maxime 32, et de la 8º des Réflexions diverses.

4. La maxime entière est dans le manuscrit de la Rocheguyon; le premier membre de phrase se lit seul dans une lettre à Mme de Sablé (Portefeuilles de l'allant, tome II, f° 168), d'après laquelle Blaise et Aimé-Martin l'ont donné. — Meré (maxime 414): « Tontes les fois que l'espérance nous console, la crainte nous peut affliger; et quand ces deux passions règnent dans nos àmes, le repos ne s'y trouve jamais.» — Selon Vauvenargues (Imitation de Pascal: Vauité des Philosophes, OEuvres, p. 223), « l'espérance et la crainte sont les vrais ressorts de l'esprit humain.»

vérité, puisque nous nous la cachons si souvent à nousmèmes 1.

DXVII

Ce qui nous empêche souvent de bien juger des sentences qui prouvent la fausseté des vertus, c'est que nous croyons trop aisément qu'elles sont véritables en nous ².

DXVIII

La dévotion qu'on donne aux princes est un second amourpropre 3.

DXIX

La fin du bien est un mal, et la fin du mal est un bien.

DXX

Les philosophes ne condamnent les richesses que par le mauvais usage que nous en faisons; il dépend de nous de les acquérir et de nous en servir sans crime; et au lieu qu'elles nourrissent et accroissent les crimes, comme le bois entretient le feu, nous pouvons les consacrer à toutes les vertus, et les rendre même par là plus agréables et plus éclatantes.

DXXI

La ruine du prochain plait aux amis et aux ennemis 4.

DXXII

Comme la plus heureuse personne du monde est celle à qui

^{1.} Voyez la maxime 114.

^{2.} C'est pour cela que, dans la Préface de la 1^{re} édition (voyez plus haut, p. 27), la Rochefoucauld engage ironiquement chaque lecteur à « se mettre d'abord dans l'esprit qu'il n'y a aucune de ces maximes qui le regarde en particulier, et qu'il eu est seul excepté, hien qu'elles paroissent générales. » — Voyez aussi la maxime 524.

^{3.} Vovez la maxime 261.

^{4.} Voyez la maxime 583.

peu de chose suffit¹, les grands et les ambitieux sont en ce point les plus misérables, puisqu'il leur faut l'assemblage d'une infinité de biens pour les rendre heureux.

DXXIII

Une preuve convaincante que l'homme n'a pas été créé comme il est, c'est que, plus il devient raisonnable, et plus il rougit en lui-même de l'extravagance, de la bassesse et de la corruption de ses sentiments et de ses inclinations.

DXXIV

Ce qui fait tant disputer 2 contre les maximes qui découvrent le cœur de l'homme, c'est³ que l'on craint d'y être découvert 4*.

DXXV

Le pouvoir que les ⁵ personnes que nous aimons ont sur nous est presque toujours plus grand que celui que nous y avons nous-mêmes.

DXXVI

On blame aisément les défauts des autres, mais on s'en sert rarement à corriger les siens 6.

- 1. Meré (maxime 57) : « L'on est toujours assez riche, quand on est content de peu. »
 - 2. Blaise, et après lui Aimé-Martin, ont substitué crier à disputer.
- 3. C'est dans le manuscrit de la Rocheguyon; est dans la lettre à Mme de Sablé déjà citée pour la maxime 509.
 - 4. Voyez la maxime 517, et la Préface de la 11e édition (ci-dessus, p. 27).
- 5. Blaise et Aimé-Martin, en relevant cette pensée d'après la lettre à Mme de Sablé, citée pour les maximes 513 et 515 (Portefeuilles de Vallant, tome II, fo 159 [a]), la font rapporter à notre maxime 259, et donnent des pour les; à la ligne suivante, ils ont retranché y devant avons.
- 6. Mme de Sablé (maxime 73): « L'amour-propre fait que nous nous trompous presque en tontes choses, que nous entendons blâmer et que nous blâmens les mêmes défauts dont nous ne nous corrigeons point, ou parce que nous ne counoissons pas le mal qui est en nous, ou parce que nous l'envisageons toujours sous l'apparence de quelque bien. » Dans ses maximes 47
- [a] Elle s'y retrouve une seconde fois, sans variante, et toujours de la main de la Rochefoucauld, au folio 223.

DXXVII

L'homme est si misérable, que tournant toute sa conduite à satisfaire ses passions, il gémit incessamment sur leur tyrannie : il ne peut supporter ni leur violence, ni celle qu'il faut qu'il se fasse pour s'affranchir de leur joug; il trouve du dégoût, non-seulement en elles, mais dans leurs remèdes¹, et ne peut s'accommoder ni du cha grin de sa maladie, ni du travail de sa guérison.

DXXVIII

Les biens et les maux qui nous arrivent ne nous touchent pas selon leur grandeur, mais selon notre sensibilité ².

DXXIX

La finesse n'est qu'une pauvre habileté 3.

DXXX

On ne donne des louanges que pour en profiter 4.

et 49, elle se rapproche eucore plus du sens de la Rochefoucauld: « C'est une chose bien vaine et bien inutile de faire l'examen de tout ce qui se passe dans le monde, si cela ne sert à se redresser soi-mème, » — « Les sottises d'autrui nous doivent être plutôt une instruction qu'un sujet de nous moquer de ceux qui les font, » — Meré dit de son côté (maxime 18): « Les hommes sont d'ordinaire aussi curicux de savoir la vie d'autrui que négligents de corriger la leur propre; » et il ajoute (maxime 26): « Il faut toujours épargner les défauts d'autrui, et jamais les siens.»

1. « Il trouve du dégoût non-seulement dans leurs remèdes, » (Édition de M. de Barthélemy.) Les trois mots: α en elles, mais, » ont été omis par cet éditeur.

2. Rapprochez des maximes 339 et 464.

- 3. Cette pensée se lit deux fois dans le manuscrit de la Rocheguyon. M. de Barthélemy la donne sous le n° 132 et sous le n° 149. Rapprochez des maximes 125 et 126. Voyez dans Vauvenargues (OEuvres, p. 382) la 85° maxime: « On gagne peu de choses par habileté, » et (p. 122) le 8° Conseil à un jeune homme (Sur le mépris des petites finesses) Mme de Sablé (maxime 10): « C'est une occupation bien pénible aux fourbes d'avoir toujours à couvrir le défaut de leur sincérité et à réparer le manquement de leur parole. »
 - 4. Cette maxime et les trois suivantes ne se trouvent, nous l'avons dit

DXXXI

Les passions ne sont que les divers goûts de l'amour-propre.

DXXXII

L'extrême ennui sert à nous désennuyer.

DXXXIII

On loue et on blâme la plupart des choses parce que c'est la mode de les louer ou de les blâmer 1.

DXXXIV

Force gens veulent être dévots, mais personne ne veut être humble $^2 \cdot$

DXXXV

Le travail du corps délivre des peines de l'esprit, et c'est ce qui rend les pauvres heureux³.

(voyez ci-dessus, p. 221), que dans les Portefeuilles de Vallant (tome II), la première dans une lettre de la Rochefoucauld à J. Esprit (f° 124), les trois autres dans une lettre du même à Mme de Sablé (f° 158). — Voyez les maximes 143, 144, 146, 279 et 356.

1. Duclos (tome I, p. 134, Considérations sur les mœurs de ce siècle, chapitre v): « La plupart des hommes n'osent ni blâmer ni louer seuls. » — Charron (de la Sagesse, livre I, chapitre xxxix): « Les opinions generales, receues auec applaudissement de tous et sans contradiction, sont comme un torrent qui emporte tout. » — Voyez la 10° des Réflexions diverses.

2. Mme de Sablé (maxime 64): « Il se cache toujours assez d'amour-propre sous la plus grande dévotion pour mettre des bornes à la charité, » — Rap-

prochez des maximes 33, 254, 358, 536 et 537.

3. Dans le Discours sur l'Inégalité des richesses] (OEuvres, p. 174), Vauvenargues dit sous une forme plus oratoire : « Le laboureur a trouvé dans le travail de ses mains la paix et la satiété, qui fuient l'orgueil des grands. »

DXXXVI

Les véritables mortifications sont celles qui ne sont point connues; la vanité rend les autres faciles¹.

DXXXVII

L'humilité est l'autel sur lequel Dieu veut qu'on lui offre des sacrifices 2.

DXXXVIII

Il faut peu de choses pour rendre le sage heureux; rien ne peut rendre un fol content; c'est pourquoi presque 3 tous les hommes sont misérables.

DXXXIX

Nous nous tourmentons moins pour devenir heureux que pour faire croire que nous le sommes.

DXL

Il est bien plus aisé d'éteindre un premier desir que de satisfaire tous ceux qui le suivent⁴.

DXLI

La sagesse est à l'âme ce que la santé est pour le corps 5.

DXLII

Les grands de la terre ne pouvant donner la santé du corps

- 1. α Rend les autres faciles à souffrir, » (Édition d'Amelot de la Houssaye.)

 Il y a toute apparence qu'en écrivant cette réflexion, l'auteur pensait à la conversion éclatante de Mme de Longueville. Voyez les maximes 33, 254, 358, 534, 537, ct la r^{re} note de la page 246.
 - 2. Rapprochez des maximes 254, 358 et 534.
 - 3. Presque est omis dans l'édition d'Amelot de la Houssaye.
- 4. Aussi Meré juge-t-il (maxime 366) qu' « il est bien plus glorieux de borner ses desirs que de les satisfaire, »
 - 5. a... ce que la santé est au corps. » (Édition d'Amelot de la Houssaye.)

ni le repos d'esprit, on achète toujours trop cher tous les biens qu'ils peuvent faire.

DXLIII

Avant que de desirer fortement une chose, il faut examiner quel est le bonheur de celui qui la possède¹.

DXLIV

Un véritable ami est le plus grand de tous les biens² et celui de tous qu'on songe le moins à acquérir.

DXLV

Les amants ne voient les défauts de leurs maîtresses que lorsque leur enchantement est fini ³.

DXLVI

La prudence et l'amour ne sont pas faits l'un pour l'autre : à mesure que l'amour croît, la prudence diminue 4.

- 1. Rapprochez de la maxime 439.
- 2. Horace (livre I, satire v, vers 44):

Nil ego contulerim jucundo sanus amico.

- « Tant que j'aurai mon bon sens, je ne trouverai rien de comparable à un aimable ami. »
 - 3. Rapprochez de la maxime 330. Voyez aussi la note de la maxime 385.
 - 4. Publius Syrus :

Amare et sapere vix deo conceditur.

« Aimer et demeurer sage, à peine est-ce donné à un dieu. » — Bussy Rabutin (Histoire amoureuse des Gaules, édition de Liége, sans date, p. 126) avait dit absolument de même, en parlant du duc de Nemours et de la duchesse de Châtillon: « A mesure que cette passion croissoit, leur prudence ne faisoit pas de même. » — Est-ce pour ne point paraître avoir emprunté à Bussy que la Rochefoucauld n'a pas publié cette pensée? — Il paraît du reste qu'elle était dans l'air, car nous lisons encore dans le recueil de Meré (maxime 143): « La sagesse et l'amour ne s'accordent jamais. »

DXLVII

Il est quelquefois agréable à un mari d'avoir une femme jalouse : il entend toujours parler de ce qu'il aime.

DXLVIII

Qu'une femme est à plaindre, quand elle a tout ensemble de l'amour et de la vertu !

DXLIX

Le sage trouve mieux son compte à ne point s'engager qu'à vaincre².

DL

Il est plus nécessaire d'étudier les hommes que les livres.

DLI

Le bonheur ou le malheur 3 vont d'ordinaire à ceux qui ont le plus de l'un ou de l'autre.

DLII

Une honnète femme est un trésor caché; celui qui l'a trouvé fait fort bien de ne s'en pas vanter 4.

- 1. Voyez la note de la maxime 346.
- 2. Voyez la maxime 634.
- 3. « Le bonheur et le malheur. » (Édition d'Amelot de la Houssaye.) Cette maxime rappelle la pensée qui revient jusqu'à cinq fois dans les Évangiles et qui est ainsi exprimée dans celui de saint Matthieu (chapitre XIII, verset 12): Qui enim habet, dabitur ei, et abundabit; qui autem non habet, et quod habet auferetur ab eo. « Il sera donné à celui qui a, et il se trouver dans l'abondance; quant à celui qui n'a pas, le peu même qu'il a lui sera ôté. » Mme de Sévigné abonde dans le sens de la première proposition; elle écrit à sa fille (tome VI, p. 121): « N'est-il pas vrai que tout tourne à bien pour ceux qui sont heureux? »
 - 4. Rapprochez de la maxime 368.

DLIII

Quand nous aimons trop, il est malaisé de reconnoître si l'on cesse de nous aimer¹.

DLIV

On ne se blâme que pour être loué2.

DLV

On s'ennuie presque toujours avec ceux que l'on ennuie3.

DLVI

Il n'est jamais plus difficile de bien parler que quand on a honte de se taire.

DLVII

Il n'est rien de plus naturel ni de plus trompeur que de croire qu'on est aimé⁴.

DLVIII

Nous aimons mieux voir ceux à qui nous faisons du bien que ceux qui nous en font.

DLIX

Il est plus difficile de dissimuler les sentiments que l'on a que de feindre ceux que l'on n'a pas ⁵.

- 1. L'auteur a pourtant dit dans la maxime 371 que c'est presque toujours notre faute de ne pas connoître quand on cesse de nous aimer. Voyez aussi les maximes 335, 336, 348 et 557.
 - 2. Rapprochez des maximes 149, 184, 327, 383, 596 et 609.
 - 3. Voyez les maximes 304 et 352.
 - 4. Rapprochez des maximes 335, 336, 348, 371 et 553.
 - 5. Voyez les maximes 70 et 108.

DLX

Les amitiés renouées demandent plus de soins que celles qui n'ont jamais été rompues 1.

DLXI

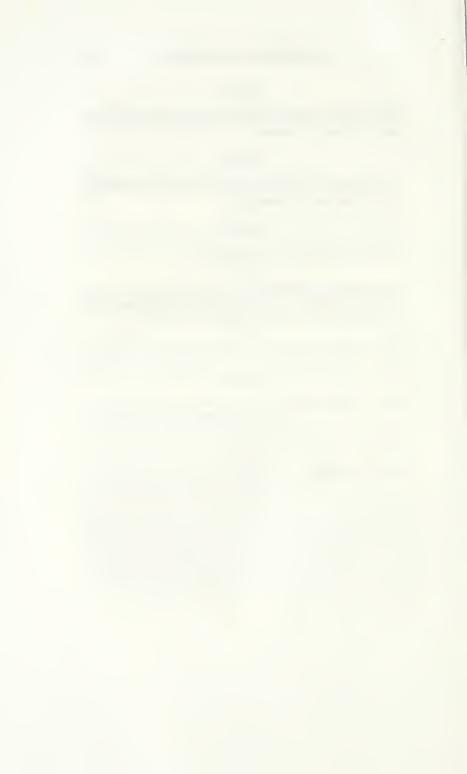
Un homme à qui personne ne plaît est bien plus malheureux que celui qui ne plaît à personne.

DLXII

L'enfer des femmes, c'est la vieillesse 2.

1. Rapprochez de la maxime 286.

^{2.} C'est Saint-Évremond, nous l'avons dit (p. 221), qui nous a conserve cette pensée, adressée par la Rochefoucauld à Ninon de l'Enclos. Voyez la Vie le Saint-Évremond par des Maizeaux, édition de 1711, p. 353.



MAXIMES SUPPRIMÉES

PAR L'AUTEUR



NOTICE.

L'abbé Brotier (1789) est le premier des éditeurs qui ait réuni à part les maximes que la Rochefoucauld avait successivement éliminées des diverses éditions de son œuvre¹. Dans un supplément au-

1. L'édition d'Amsterdam de 1705 (chez P. Mortier), mentionnée par nous ci-dessus, p. 220, et l'édition posthume d'Amelot de la Houssaye (1714) avaient donné la plus grande partie des pensées rejetées par l'auteur, mais en les con-

fondant pêle-mêle avec celles qu'il avait maintenues.

L'édition d'Amsterdam a, en tout, dans sa première et principale série, einq eent soixante et onze numéros, c'est-à-dire soixante-sept de plus que la dernière édition publiée du vivant de la Rochefoneauld (167%). Ces soixante-sept pensées avaient paru toutes dans la première édition publiée par l'auteur. Deux, sur ce nombre (n° 101 et 48 de 1665), ont été données par nous comme variantes aux maximes 88 et 297; on trouvera les soixante-cinq autres dans notre série des maximes supprimées. L'éditeur de 1705 a omis les quatre maximes retranchées qui ne datent point de 1665, mais de 1666 ou de 1675, et, de plus, dix des maximes de 1665: pour être complet, il lui manque, si on le compare avec nous, quatorze pensées.

Amelot, si nous avons bien compté, et ce n'est point chose facile dans son répertoire alphabétique, donne cinquante-quatre des pensées retranchées, nos numéros 563-571, 573-575, 577-580, 582, 583, 585, 586, 589, 591-593, 595-597, 600-602, 604, 605, 611, 612, 614-617, 620-630, 634-638; et en outre les deux maximes supprimées (n° 101 et 117 de 1665) que nous avons

placées, comme variantes, dans les notes des numéros 88 et 110.

L'abbé de la Roche (1737) cite une maxime supprimée, une seule, si nous ne nous trompons, dans tout sou recueil, à la note de la maxime 81; elle s'appliquait plutôt à la 83°, où nous l'avons mise comme variante. C'est la

maxime 94º de 1665, qui n'a disparu qu'à la 5º édition.

Quant a Suard (1778), dont Blaise, en 1813, a reproduit l'édition, il avait arbitrairement repris vingt-quatre des maximes supprimées, pour les distribuer, sans les distinguer des autres, et sans en prévenir le lecteur, dans le texte définition de la Rochefoucauld. Ce sont nos numéros 565-567, 570, 574, 577-584, 587, 590, 608, 612, 617, 628, 630, 632, 633, 640 et 641. Blaise en a ajouté deux en note, qu'il donne pour inédites : nos numéros 573 et 618 (voyez les notes de ces deux maximes). Souvent Suard remet la maxime supprimée à la place où était, dans les éditions précédentes, celle que l'auteur y avait substituée,

quel il a donné le titre de *Premières pensées du duc de la Rochefou-cault*, il en a recueilli cent vingt et une, mais son choix n'a pas été fait avec le discernement désirable; car il donne comme versions différentes telles ou telles pensées qui ne s'écartent que fort peu de la version définitive, et doivent plutôt y être jointes à titre de variantes².

et il place cette dernière ailleurs, hors de son rang. Suard se permet en outre fréquemment de changer soit les tours, soit les mots de notre auteur. Il y a telle modification si considérable qu'on a peine à reconnaître sous la forme nouvelle la maxime originale, et qu'on serait d'abord tenté de croire que Suard donne quelque texte inédit, ou quelque retouche qu'il a seul connue (comparez, entre autres, son numéro 251 à notre 243°). Cette tentation est d'autant plus forte qu'on lit dans l'Avertissement de l'éditeur (p. v) : « C'est sur le manuscrit original de M. de la Rochefoucauld et sur des exemplaires des premières éditions corrigées de sa propre main, qu'on a fait cette nouvelle édition. » Mais l'examen du texte de Suard empêche d'avoir grande confiance en cette assertion, ou, si l'on y ajoute foi, d'y attacher de l'importance. En général, les variantes de ce texte, quand il y en a, substituent simplement à la rédaction définitive celle des éditions antérieures, ou bien le choix même des mots et des tours montre assez qu'elles sont plutôt du fait de l'éditeur que de l'auteur. Pour celles de ces variantes qui vicanent de la Rochefoucauld, pas n'était besoin d'exemplaires corrigés de sa propre main; nous les trouvons, telles que Suard les donne, dans les divers textes imprimés du vivant de l'auteur. Blaise a cru devoir, lui aussi, parler dans une note (p. 54 et 55) se rapportant à notre maxime 83, de « premières éditions corrigées de la main de M. le duc de la Rochefoucauld. » Cette maxime, qui est chez lui la 81e, et qui se trouve être précisément la seule pensée supprimée que l'abbé de la Roche ait recueillie, il l'a admise dans son texte, à l'exemple de Suard, telle qu'on la trouve dans les éditions de 1666, 1671 et 1675, qui, pour cette maxime, ne différent que par un mot de celle de 1665, et il donne en note, comme variante, la forme définitive de 1678.

1. Brotier écrit toujours ainsi la Rochefoucault, par un t.

2. Voici ceux de ses numéros que nous avons rejetés, à ce titre, dans les notes. A la suite de chacun d'eux nous plaçons ici le chiffre de la maxime a laquelle il correspond dans notre édition:

3	293	36	129	83	239
3 5 6 9	17	48	155	90	245
6	18	40	162	91	246
0	31	51	160	92	217
10	32	49 51 52	157	94	247 254
12	36	57	173	94 95	256
13	297	59	178	100	271
20	65	61	184	011	83
27	88	62	186	115	617
31	97	65	196	119)	
32	101	63	205	120	249
33	011	69	211	121	284
27 31 32 33 34 35	116	69 74 80	223		
35	126	80	236		

Outre ces quarante variantes, parmi lesquelles il s'en trouve un certain nombre

Dans ses deux éditions de 1796 et de 1802, le marquis de Fortia suit l'exemple de Brotier, dont il ne réduit guère le travail; car le nombre des maximes supprimées qu'il conserve est encore de cent dixseut.

Si Brotier et Fortia avaient trop donné, par contre Aimé-Martin (1822) et Duplessis (1853) donnèrent, selon nous, trop peu : soixantecinq maximes seulement². Notre relevé cepeudant ne diffère pas notablement du leur. En écartant avec soin les maximes qui nous ont paru faire vraiment double emploi pour le fond, et ne devoir paraître dans l'édition que sous forme de variantes, nous sommes arrivé au nombre de soixante-dix-neuf maximes supprimées par l'auteur et réellement distinctes des maximes définitives.

Parmi ces soixante-dix-neuf maximes supprimées, il y en a trenteneuf qui se trouvent dans le manuscrit de la Rocheguyon. Ce sont nos numeros 563-565, 568, 569, 571-573, 575-580, 584-586, 589, 591, 593, 595-597, 599, 601-603, 606, 607, 615, 618-620, 622, 624, 626, 629-631.

Voici comment sont réparties, dans les quatre premières édi-

qui n'offrent que de très-insignifiantes différences de rédaction, Brotier donne dans ce supplément, sous les numéros 58, 75, 77, 96, 118, cinq pensées dont le texte est absolument ideutique avec les maximes définitives 177, 224, 228, 251, 335, placées par lui, comme par nous, dans le premier et principal recueil des 504. En revanche, il a omis dans le supplément, et ne donne nulle part, nos numéros 572, 573, 588 et 594, qui ont, il est vrai, quelque rapport avec les maximes 49, 50, 92 et 344, mais eu diffèrent assez pour en être distingués.

1. Fortia a retranché les numéros 58, 75, 77 et 115 de Brotier, comme faisant double emploi avec les maximes définitives 177, 224, 228, et la 76° des maximes supprimees.

2. Le dernier chiffre d'Aimé-Martin est LXIV, mais il donne, après le numéro LI, un LI bis. Comme Duplessis, qui n'a fait ici que le suivre, il a de plus que nous une maxime, si 17°, que nous avons rapprochée en note de la 38°, et il en a de moins que nous quinze, qu'il a considérées comme de simples variantes. Les voici, d'après le rang qu'elles ont dans notre édition. Nous indiquons en regard le chiffre de la maxime à laquelle chacune d'elles se rapporte, chez Duplessis comme chez Aimé-Martin.

$\begin{array}{c} 569 \\ 572 \end{array}$	41 49	588 92 594 344	609 184 623 dernière phrase de 184; Dup	
573 575	50 2 95	596 149 599 150		
578 } 580 }	78	606 épigra 607 1	phe.	

On peut remarquer que parmi ces quinze maximes se trouvent les quatre emises par Brotier.

tions, les pensées que l'auteur a retranchées de sa 5°: deux maximes, les numéros 640 et 641, ne sont que dans la 4° édition (1675); deux, les numéros 587 et 590, sont dans la 2° (1666), la 3° (1671) et la 4° (1675); dix, les numéros 577, 581, 584, 603, 607, 608, 617, 619, 622, 632, se trouvent à la fois dans les quatre premières éditions (1665, 1666, 1671, 1675); une, le numéro 571, n'est que dans la 1° (1665) et dans la 2° (1666); les autres, en tout soixante-quatre, ne sont que dans la 1° (1665). — Deux seulement des maximes supprimées, notre première et notre dernière, se lisent dans le Supplément de 1693.

Quand une maxime se trouve à la fois dans plusieurs des quatre premières éditions, nous donnons, selon notre coutume, le texte de la dernière où elle a paru, c'est-à-dire la dernière forme qu'elle a reçue de l'auteur, et nous mettons en note les variantes que peuvent offrir les éditions précédentes. Nous n'avons pas besoin de dire que nous relevons également dans le commentaire les variantes du

manuscrit de la Rocheguyon.

Enfin, pour que rien ne manque à l'histoire du texte de la Rochefoucauld, nous indiquons les principales différences qu'y ont intro-

duites successivement les éditeurs.

Nous suivons, pour l'ordre des maximes supprimées, celui où elles se trouvent rangées dans la 1^{re} édition (1665), en y ajoutant, à mesure qu'elles se présentent, les pensées qui datent d'une édition postérieure à 1665. Cet ordre est à peu près celui qu'ont suivi Brotier, Aimé-Martin et Duplessis. Le premier a pourtant, nous ne savons pourquoi, transporté beaucoup plus loin et placé près de la fin les maximes que nous avons numérotées 581, 584, 587 et 590. Les deux derniers, conformes de tout point l'un à l'autre, ne diffèrent de nous que par deux ou trois interversions non motivées. — A la suite de chaque maxime nous indiquons celle ou celles des quatre premières éditions où elle se trouve. L'astérisque à la fin des maximes, après le chiffre de l'édition, marque, comme dans notre série principale, les pensées que l'auteur a retouchées.

MAXIMES SUPPRIMÉES

PAR L'AUTEUR.

DLXIII

L'amour-propre est l'amour de soi-même et de toutes choses pour soi 1; il rend les hommes idolâtres d'eux-mêmes, et les rendroit les tyrans des autres, si la fortune leur en donnoit les moyens. Il ne se repose jamais hors de soi, et ne s'arrête dans les sujets étrangers que comme les abeilles sur les fleurs, pour en tirer ce qui lui est propre. Rien n'est si impétueux que ses desirs²; rien de si caché que ses desseins, rien de si habile que ses conduites; ses souplesses ne se peuvent représenter, ses transformations passent celles des métamorphoses, et ses raffinements ceux de la chimie. On ne peut sonder la profondeur, ni percer les ténèbres de ses abimes : là il est à couvert des yeux les plus pénétrants; il y³ fait mille insensibles tours et retours; là il est souvent invisible à lui-même; il y concoit, il y nourrit'et il y élève, sans le savoir, un grand nombre d'affections et de haines; il en forme de si monstrueuses gue, lorsqu'il les a mises au jour, il les méconnoît, ou il ne peut se

^{1.} Pascal (Pensées, article II, 8): « La nature de l'amour-propre et de ce moi humain est de n'aimer que soi et de ne considérer que soi. » — Meré (maxime 531): « C'est quelque chose de si commun et de si fin que l'intérêt, qu'il est toujours le premier mobile de nos actions, le dernier point de vue de nos entreprises.... »

^{2.} L'édition de 1693 donne: «Il n'est rien de si impétueux que ses desirs, »

Duplessis omet y devant fait, et, deux lignes plus loin, il devant y élève.
 Les mots: « il y conçoit, il y nourrit, » manquent dans l'impression de 1665 C.

^{5.} Il y a monstreuses dans les impressions de 1665 A et D; monstrueuses dans celles de 1665 B et C, et dans l'édition de 1693.

résondre à les avoner. De cette nuit qui le couvre naissent les ridicules persuasions qu'il a de lui-même : de là viennent ses erreurs, ses ignorances, ses grossièretés et ses niaiseries sur son sujet; de là vient qu'il croit que ses sentiments sont morts lorsqu'ils ne sont qu'endormis, qu'il s'imagine n'avoir plus envie de courir dès qu'il se repose, et qu'il pense avoir perdu tous les goûts qu'il a rassasiés 1, Mais cette obscurité épaisse qui le cache à lui-même, n'empêche pas qu'il ne voie parfaitement ce qui est hors de lui : en quoi il est semblable à nos yeux², qui découvrent tout et sont aveugles seulement pour eux-mêmes. En effet, dans ses plus grands intérêts et dans ses plus importantes affaires, où la violence de ses souhaits appelle toute son attention, il voit, il sent, il entend, il imagine, il soupconne, il pénètre, il devine tout, de sorte qu'on est tenté de croire que chacune de ses passions a une espèce de 3 magie qui lui est propre/Rien n'est si intime et si fort que ses attachements, qu'il essaye de rompre inutilement à la vue des malheurs extrêmes qui le menacent; cependant il fait quelquefois, en peu de temps et sans aucun effort, ce qu'il n'a pu faire avec tous ceux dont il est capable dans le cours de plusieurs années: d'où l'on pourroit conclure assez vraisemblablement que c'est par lui-même que ses desirs sont allumés, plutôt que par la beauté et par le mérite de ses objets; que son goût est le prix qui les relève et le fard qui les embellit 4; que c'est après lui-même qu'il court, et qu'il suit son gré, lorsqu'il suit les choses qui sont à son gré. Il est tous les contraires 5 : il est impérieux et obéissant, sincère et dissimulé, miséricordieux et cruel, timide et audacieux 6. Il a de différentes inclinations, selon la

^{1.} Rapprochez de la maxime 192. — J. Esprit (tome I, p. 252) : « On croit que les inclinations qui sont lassées, ou suspendues, ou rebutées, sont des inclinations détruites. »

^{2.} Le reste de cette ligne et les vingt-neuf lignes qui viennent après, jusqu'aux mots « empressement, et » (page suivante, ligne 12) ont été sautés dans l'édition de 1693, qui, par suite de cette lacune, nous donne cette phrase vide de sens: « en quoi il est semblable à nos yeux avec des travaux incroyables, etc.»

^{3.} Brotier a omis les mots : « espèce de. » 4. Voyez les maximes 48, 374 et 500.

^{5.} Brotier altère ainsi le tour et le sens : « Il est de tous les contraires, » Par contre, à la phrase suivante, il supprime de : « Il a différentes inclinations. »

^{6.} Voyez la maxime II.

diversité des tempéraments qui le tournent i et le dévouent tantôt à la gloire, tantôt aux richesses, et tantôt aux plaisirs; il en change 2 selon le changement de nos âges, de nos fortunes et de nos expériences, mais il lui est indifférent d'en avoir plusieurs ou de n'en avoir qu'une, parce qu'il se partage en plusieurs et se ramasse en une, quand il le faut, et comme il lui plaît. Il est inconstant, et outre les changements qui viennent des causes étrangères, il y en a une infinité qui naissent de lui et de son propre fonds; il est inconstant d'inconstance, de légèreté, d'amour, de nouveauté, de lassitude et de dégoût; il est capricieux, et on le voit quelquefois travailler avec le dernier empressement, et avec des travaux incroyables, à obtenir des choses qui ne lui sont point avantageuses, et qui même lui sont nuisibles, mais qu'il poursuit parce qu'il les veut. Il est bigearre3, et met souvent toute son application dans les emplois les plus frivoles; il trouve tout son plaisir dans les plus fades, et conserve toute sa fierté dans les plus méprisables. Il est dans tous les états de la vie et dans toutes les conditions; il vit partout et 4 il vit de tout, il vit de rien; il s'accommode des choses et de leur privation; il passe même dans le parti des gens qui lui font la guerre, il entre dans leurs desseins, et ce qui est admirable, il se hait lui-même avec eux⁵, il conjure sa perte, il travaille même 6 à sa ruine; enfin il ne se soucie que d'être, et pourvu qu'il soit, il veut bien être son ennemi.

1. Duplessis a changé tournent en tourmentent,

2. L'auteur a dit pourtant (maxime 252) qu'il est extraordinaire de voir

changer les inclinations.

3. Le mot est écrit bijeare dans les quatre impressions de 1665; bizare dans l'édition de 1693. On voit dans les Dictionnaires de Richelet (1680), de Furetière (1690), et dans la 11° édition de celui de l'Académie (1694), que les deux formes : bigearre et bizarre, existaient concurremment. Furetière et l'Académie citent des exemples de l'une et de l'autre; Richelet dit que « bizarre est le plus usité. »

4. Nous reproduisons le texte des impressions de 1665 A et D, qui est aussi celui du manuscrit de la Rocheguyon, L'édition de 1693, de même que 1665 B

et C, omettent et après partout.

5. J. Esprit (tome II, p. 463) : « 11 (l'amour-propre) entre habilement dans la résolution que prennent ceux qui se déclarent ses ennemis, qui le combattent tous les jours, et qui s'efforcent de le détruire, parce qu'il sait bien e moyen de réparer ses pertes. »

6. Brotier, Duplessis et le manuscrit donnent « lui-même, » au lieu de même.

Il ne faut donc pas s'étonner s'il se joint quelquesois à la plus rude austérité¹, et s'il entre si hardiment en société avec elle pour se détruire, parce que, dans le même temps qu'il se ruine en un endroit, il se rétablit en un autre²; quand on pense qu'il quitte son plaisir, il ne fait que le suspendre ou le changer, et lors même qu'il est vaincu et qu'on croit en être désait, on le retrouve³ qui triomphe dans sa propre désaite. Voilà la peinture de l'amour-propre, dont toute la vie n'est qu'une grande et longue agitation; la mer en est une image sensible, et l'amour-propre trouve dans le flux et le reflux de ses vagues continuelles une fidèle expression de la succession turbulente de ses pensées et de ses éternels mouvements (1665 *, n° 1.)

- 1. Meré (maxime 526): a La vanité est si fine et si adroite qu'elle se cache souvent sous le visage de la vertu, même la plus modeste et la plus austère. »—M. Sainte-Beuve (Port-Reyal, tome IV, p. 253, note) pense que, dans tout ce passage, la Rochefoucauld fait allusion « aux chrétiens, aux convertis et aux pénitents, et bien probablement à Mme de Longueville »—Rapprochez de la maxime 254.
- 2. Meré (maximes 43 et 44) : « L'orgueil ne réussit jamais mieux que quand il se couvre de modestic. » « Ceux qui font profession de mépriser la vaine gloire se glorificat souvent de ce mépris avec encore plus de vauité. » Rapprochez de la maxime 33.
 - 3. VAR.: on le trouve. (Manuscrit.)
- 4. Dans les quatre impressions de 1665, ainsi que dans l'édition de 1693, l'orthographe de ces mots est : flus et reflus.
- 5. Continuelles a été omis dans l'édition de 1693 et dans celle de Brotier.

 Le manuscrit donne ainsi ce passage : « trouve dans la violence continuelle de ses vagues.... »
- 6. Cette longue maxime est placée, comme une sorte de chapitre à part, en tête du Supplement de 1693. Elle se trouve aussi, on l'a vu par les variantes qui précèdent, dans le manuscrit de la Rochegnyon. On peut rapprocher de cette délicate, mais bien minutieuse définition de l'amour-propre, le beau et sévère fragment de Pascal sur le même sujet (Pensées, article II, 8). Voyez aussi la variante de la maxime 88, et la 6° des Reflexions diverses.

DLXIV

Toutes les passions ne sont autre chose que 1 les divers degrés de la chaleur et de la froideur du sang 2. (1665 *, n° x111.)

DLXV

La modération dans la bonne fortune n'est³ que l'appréhension ⁴ de la honte qui suit l'emportement, ou la peur de perdre ce que l'on a ⁵. (1665 *, n° xviii.)

DLXVI

La modération est comme la sobriété: on voudroit bien manger davantage, mais on craint de se faire mal ⁶. (1665, n° xxI.)

DLXVII

Tout le monde 7 trouve à redire en autrui ce qu'on trouve à redire en lui 8. (1665, n° xxxIII.)

DLXVIII

L'orgueil, comme lassé de ses artifices et de ses différentes métamorphoses, après avoir joué tout seul tous ⁹ les personnages de la comédie humaine ⁴⁰, se montre avec un visage naturel, et se découvre par la fierté ⁴¹: de sorte qu'à proprement parler,

- 1. VAR.: ne sont que. (Manuscrit.)
- 2. Voyez les maximes 5, 44, 297 et 638.
- 3. Suard ajoute : « d'ordinaire. »
- 4. VAR. : que la crainte. (Manuscrit.)
- 5. Cette peusée faisait en partie double emploi avec la maxime 18 de l'édition définitive. Voyez aussi les maximes 17 et 293.
- Analogue à la maxime 593; supprimée d'ailleurs, à bou droit, ce nous semble, comme manquant de noblesse.
 - 7. Suard a remplacé Tout le monde par Chacun,
 - 8. Cette peusée revient, pour le foud, à la 507°.
 - 9. Duplessis omet tous.
- 10. Var.: Enfin l'orgueil, comme lassé de ses artifices et de ses métamorphoses, après avoir joué tout seul le personnage de la comédie humaine.... (Manuscrit.)
 - 11. Brotier a changé « la fierté » en a sa fierté ».

la fierté est l'éclat et la déclaration de l'orgueil 1. (1665 *, n° xxxvII.)

DLXIX

La complexion qui fait le talent pour les petites choses est contraire à celle qu'il faut pour le talent des grandes². (1665*, n° 11.)

DLXX

C'est une espèce de bonheur de connoître 3 jusques à quel point 4 on doit être malheureux. (1665 *, n° 1111.)

DLXXI

Quand on ne trouve pas son repos en soi-même, il est inutile de le chercher ailleurs. (1665, n° LV, et 1666, n° XLIX.)

DLXXII

On n'est jamais si malheureux qu'on croit, ni si heureux qu'on avoit espéré 5. (1665, nº LIX.)

1. On ne comprend pas pourquoi l'auteur a mis au rebut une pensée d'un

sens si juste et d'une si belle expression.

2. Double emploi avec la maxime 41, à laquelle nous aurions même pu la joindre comme variante. — VAR.: Le manuscrit donne la même pensée sous cette forme: « Ceux qui s'appliquent trop aux petites choses peuvent difficilement s'appliquer aux grandes, parce qu'ils consomment toute leur application pour les petites; et même, en la plupart des hommes, c'est une marque qu'ils n'ont aucun talent pour les grandes. » — Meré (maxime 354): « L'on juge mal de l'esprit d'un homme qui ne s'occupe qu'à des bagatelles. » — Voyez la 16e des Restexions diverses, où l'auteur revient au sens contraire.

3. VAR.: On est heureux de connoître... (Manuscrit.)

4. Suard modifie ainsi le tour : « C'est une espèce de bonheur que de connoltre à quel point.... »

5. Répetition de la maxime 49. — Meré (maxime 362) : « Jamais on n'est plus malheureux qu'alors qu'on le croit être. »

DLXXIII

On se console souvent d'être malheureux par un certain plaisir qu'on trouve à le paroitre (1665*, no lx.)

DLXXIV

Il faudroit pouvoir répondre de sa fortune, pour pouvoir répondre de ce que l'on fera 3. (1665 *, n° LXX.)

DLXXV

Comment peut-on répondre de ce qu'on voudra à l'avenir, puisque l'on ne sait pas précisément ce que l'on veut dans le temps présent⁴? (1665, n° LXXIV.)

DLXXVI

L'amour est à l'âme de celui qui aime ce que l'âme est au corps qu'elle anime 5. (1665, no LXXVII.)

1. VAR. : d'être malheureux en effet. (Manuscrit.)

2. Répétition de la maxime 50. — Blaise (p. 45) donne en note, comme inédite et publice pour la première fois d'après un manuscrit, cette maxime 573, imprimée dès 1665. — Le manuscrit auquel Blaise renvoie dans ses notes est le tome II des Portefeuilles de Vallant. Il dit avoir trouvé cette maxime au folio 220. Ce chiffre est celui de l'ancienne pagination. Une note qui se lit au commencement du volume, datée de janvier 1850, avertit qu'avant la pagination actuelle on avait constaté qu'il manquait un certain nombre de feuillets (entre autres le 220°).

3. Le manuscrit disait d'une façon plus vive : « Comment peut-on répondre si hardiment de soi-même, puisqu'il faut auparavant pouvoir répondre de sa fortune? » Comparez avec la maxime suivante. — Suard termine ainsi la

phrase : « de ce qu'on fera à l'avenir. »

4. Rapprochez de la maxime 205.

5. C'est, à deux mots près, la dernière phrase de la 79^e maxime de Mme de Sablé. La Rochefoucauld l'a-t-il abandonnée à titre de restitution, ou Mme de Sablé l'a-t-elle reprise dans les miettes de la Rochefoucauld? — La pensée de Mme de Sablé se termine ainsi : « au corps de celui qu'elle anime. »

DLXXVII

Comme on n'est jamais en liberté d'aimer ou de cesser d'aimer, l'amant ne peut se plaindre avec justice de l'inconstance de sa maîtresse, ni elle de la légèreté de son amant ¹. (1665 *, n° LXXXI. — 1666, n° LXXII. — 1671 et 1675, n° LXXII.)

DLXXVIII

La justice n'est² qu'une vive appréhension qu'on ne nous ôte ce qui nous appartient; de là vient cette considération et ce respect pour tous les intérêts du prochain, et cette scrupuleuse application à ne lui faire aucun préjudice. Cette crainte retient l'homme dans les bornes des biens que la naissance on la fortune lui ont donnés; et sans cette crainte³, il feroit des courses continuelles sur les autres ⁴. (1665, n° LXXXVIII.)

DLXXIX

La justice dans les juges qui sont modérés n'est que l'amour de leur élévation ⁵. (1665*, n° LXXXIX.)

1. Var.: Comme on n'est jamais libre d'aimer on de cesser d'aimer, on ne peut se plaindre avec justice de la cruauté de ses maîtresses, ni de la légèreté de son amant. (Manuscrit.) — Duplessis (p. 259) fait remarquer avec raison que cette « espèce de justification des infidélités amoureuses dut faire jeter les hauts cris aux nobles et spirituelles amies du moraliste. » Toutefois l'auteur ne l'a supprimée que dans sa dernière édition (1678); il pouvait pourtant en faire d'autant plus volontiers le sacrifice, qu'on n'y trouve pas le tour fin qui lui est habituel. — La Bruyère a dit dans le même sens (du Cœur, n° 31, tome I, p. 203): « L'on n'est pas plus maître de toujours aimer qu'on l'a été de ne pas aimer. » — Saint-Évremond (Maxime, qu'on ne doit jamais manquer à ses amis, OEuvres mélées, Barhin, 1689, p. 291): « Après tout, dit un ami léger, c'est une chose bien lassante que de dire toute sa vie à une même personne: Je vous aime. » — Vauvenargues pense également (maxime 755, OEuveres, p. 477) que : « la constance est la chimère de l'amour. » — Rapprochez des maximes 175, 176 et 177.

2. Suard, après n'est, ajoute : « le plus souvent, »

3. Brotier omet et, et Duplessis, qui donne cette maxime comme variante de la 78°, retranche cette.

4. C'était une version moins nette et moins heureuse de la maxime 78. — Voyez ci-après la 580°.

5. Var.: La justice dans les bons juges n'est que l'amour de l'approbation; dans les ambitieux, c'est l'amour de leur élévation. (Manuscrit.) — J. Esprit

DLXXX

On blâme l'injustice, non pas par l'aversion que l'on a pour elle, mais pour le préjudice que l'on en reçoit¹. (1665 *, n° xc.)

DLXXXI

Quand nous sommes las d'aimer, nous sommes bien aises qu'on nous devienne ² infidèle, pour nous dégager de notre fidélité³. (1665,*, n° xcvi.— 1666, n° LXXXIV.— 1671 et 1675, n° LXXXII.)

DLXXXII

Le premier mouvement de joie que nous avons du bonheur ⁴ de nos amis ne vient ⁵ ni de la bonté de notre naturel, ni de l'amitié que nous avons pour eux: c'est un effet de l'amourpropre qui nous flatte de l'espérance d'être heureux à notre tour, ou de retirer quelque utilité de leur bonne fortune. (1665 *, n° xcvii.)

DLXXXIII

Dans l'adversité de nos meilleurs amis, nous trouvons toujours quelque chose qui ne nous déplait pas 7. (1665, n° xcrx.)

dit de même (tome I, p. 513): « L'intégrité des magistrats est une affectation d'une réputation singulière, ou un desir de s'élever aux premières charges. »

1. Var.:... non par la haine qu'on en a, mais... qu'on en reçoit. (Manuscrit.) — Duplessis, dans le premier membre de phrase, change par en pour; et Brotier, dans le second, pour en par. — C'est une autre répétition de la maxime 78; voyez ci-dessus la 578°.

2. VAR. : que l'on devieune. (1665.) - que l'on nous devienne. (1666.)

3. Brotier substitue infidelité à fidelité.

4. VAR. : La joie que nous avons du bonheur (Manuscrit.)

5. Après vient, Suard ajoute : « pas toujours; » et après v'est, à la ligne suivante : « le plus souvent. »

6. Amelot de la Houssaye supprime meilleurs; Suard, après trouvons, rem-

place toujours par souvent.

7. Voyez les maximes 235 et 521. Il y a dans cette pensée et dans la précédente une exagération, ou, tout au moins, une dureté dont l'auteur lui-même a fait justice en les supprimant.— Vauvenargues (maxime 537, OEuvres, p. 450) a dit dans une mesure plus juste : « Quelque tendresse que nous ayons pour nos amis ou pour nos proches, il n'arrive jamais que le bonheur d'autrui suffise pour faire le nôtre. »— La Bruyère (de l'Homme, n° 22) : « L'homme

DLXXXIV

Comment prétendons-nous qu'un autre garde notre secret, si nous ne pouvons le garder nous-mèmes? (1665*, n° c.—1666, n° LXXXVIII.—1671 et 1675, n° LXXXVIII.)

DLXXXV

L'aveuglement des hommes est le plus dangereux effet de leur orgueil : il sert à le nourrir et à l'augmenter, et nous ôte la connoissance des remèdes qui pourroient soulager nos misères et nous guérir de nos défauts ². (1665*, n° cII.)

DLXXXVI

On n'a plus de raison, quand on n'espère plus d'en trouver aux autres 3. (1665, n° cm.)

DLXXXVII

Il n'y en a point qui pressent tant les autres que les paresseux lorsqu'ils ont satisfait à leur paresse, afin de paroître diligents 5. (1666, n° xci. — 1671 et 1675, n° xci.)

DLXXXVIII

On a autant de sujet de se plaindre de ceux qui nous apprennent à nous connoître nous-mêmes, qu'en eut ce fou

qui dit qu'il n'est pas né heureux pourroit du moins le devenir par le bonheur de ses amis ou de ses proches. L'envie lui ôte cette dernière ressource. »

I. VAR.: si nous n'avons pas pu. (1665.)

2. VAR. : « il sert à le nourrir et à l'augmenter, et c'est pour manquer de lumières que nous ignorons toutes nos misères et nos défauts, » (Manuscrit.)

Dans Amelot: « quand on n'espère plus en trouver dans les autres. » —
 Rapprochez de la 4º des Reflexions diverses.

4. Suard coupe la phrase par un point et virgule après paresseux, et remplace ensuite afin de par «ils veulent.» — Brotier retranche à qui suit satisfait.

5. Cette maxime date de la 2º édition (1666), et l'auteur ne l'a ôtée que dans la dernière (1678).

d'Athènes de se plaindre du médecin qui l'avoit guéri de l'opinion d'être riche 1. (1665, n° civ.)

DLXXXIX

Les philosophes, et Sénèque sur tous², n'ont point ôté les crimes par leurs préceptes: ils n'ont fait que les employer au bâtiment de l'orgueil³. (1665, n° cv.)

DXC

C'est une preuve de peu d'amitié de ne s'apercevoir pas du refroidissement de celle de nos amis 4. (1666, n° xcvn. — 1671 et 1675, n° xcv1.)

DXCI

Les plus sages le sont dans les choses indifférentes⁵, mais ils ne le sont presque jamais dans leurs plus sérieuses affaires. (1665*, n° cxxxII.)

DXCII

La plus subtile folie se fait de la plus subtile sagesse ⁶. (1665, n° cxxx1v.)

- 1. Cette pensée ressemblait trop à la 92°; c'était d'ailleurs nu trait d'esprit plutôt qu'une maxime.
- 2. Tel est le texte des diverses impressions de 1665, Voyez le Lexique, au mot Surtout.
- 3. M. de Barthélemy donne : « en bâtiment de l'orgueil. » Amelot : « à l'édifiee de l'orgueil. » Pascal (Pensees, article XII, 1) se demande également avec donte si les philosophes ont trouvé le remède à nos maux.
- 4. Vauvenargues (p. 84) trouve cette réflexion commune, l'auteur en jugeait sans doute ainsi lui-même, car il l'a supprimée, on le voit, dans sa dernière édition.
 - 5. VAR. : dans toutes les choses indifférentes. (Manuscrit.)
- 6. L'auteur a supprimé cette pensée, sans doute parce que c'était une réminiscence trop forte de Moutaigne (Essais, livre II, chapitre XII, tome II, p. 241): « De quoy se faiet la plus subtile folie, que de la plus subtile sagesse? » Pascal a dit à peu près dans le même seus (Pensées, article VI, 14): « L'extrême esprit est accusé de folie, comme l'extrême défaut (d'esprit). » Meré (maximes 248 et 539): « Il n'y a point de sage qui n'ait été fou, et de fou qui ue puisse devenir sage. » « La folie précède toujours la sagesse; on ne connoît celle-ci que par l'antre; il faut s'être égaré avant que de se mettre dans le bon chemin. »

DXCIII

La sobriété est l'amour de la santé, ou l'impuissance de manger beaucoup¹. (1665, n° cxxxv.)

DXCIV

Chaque talent dans les hommes, de même que chaque arbre, a ses propriétés et ses effets qui lui sont tous ² particuliers ³. (1665, n° cxxxvIII.)

DXCV

On n'oublie jamais mieux les choses que quand on s'est lassé d'en parler 4. (1665*, n° exliv.)

DXCVI

La modestie, qui semble refuser les louanges⁵, n'est en effet qu'un desir d'en avoir de plus délicates⁶. (1665, n° cxlvII.)

DXCVII

On ne blâme le vice et on ne loue la vertu que par intérêt. (1665, n° cl.)

- Voyez la maxime 566 et la note. J. Esprit dit de même (tome II,
 41): « La tempérance est l'impuissance de manger beaucoup. »
- 2. Telle est l'orthographe de ce mot dans les diverses impressions de 1665. Voyez le Lexique, au mot Tout.
- 3. Duplessis, qui donne cette *maxime* comme variante de la 344°, termine ainsi la phrase : « et les effets qui lui sont particuliers. » Voyez les
- maximes 344, 404 et 505.
 4. Var.: ... que quand on s'est lassé de les conter. (Manuscrit.)
- 5. Dans l'édition d'Amelot : « des louanges. »
- 6. Retranchée comme faisant double emploi avec la maxime 149. Voyez aussi les maximes 184, 327, 383 et 554.

DXCVIII

La louange qu'on nous donne sert au moins à nous fixer dans la pratique des vertus 1. (1665 *, n° cLV.)

DXCIX

L'approbation que l'on donne à l'esprit, à la beauté et² à la valeur, les augmente, les perfectionne³, et leur fait faire de plus grands effets qu'ils n'auroient été capables de faire d'euxmèmes. (1665*, n° clv1.)

DC

L'amour-propre empêche bien que celui qui nous flatte ne soit jamais ⁵ celui qui nous flatte le plus ⁶. (1665, nº clv11.)

DCI

On ne fait point de distinction dans les espèces de colères⁷, bien qu'il⁸ y en ait une légère et quasi innocente, qui vient de l'ardeur de la complexion, et une autre très-criminelle, qui est, à proprement parler, la fureur de l'orgueil⁹. (1665*, n° clix.)

- r. L'auteur, comme nous l'avons fait remarquer (ci-dessus, p. 92, note 1), a fondu cette maxime et la suivante dans la 150°, plus courte et plus précise.

 Rapprochez cette pensée et celle qui suit de la maxime 200.
 - 2. Et est omis dans l'édition de M. de Barthélemy.
 - 3. Le manuscrit n'a pas les perfectionne.
- 4. « D'en faire, » dans l'édition de Duplessis, où cette maxime est donnée comme variante de la 150°.
 - 5. Anielot omet ne, et Brotier : jamais.
- Cette pensée n'était qu'une répétition assez faible de la maxime 2. Voyez aussi la maxime 3o3.
- 7. VAR.: dans la colère. (Manuscrit.) Il y a colères, au pluriel, dans tontes les impressions de 1665.
 - 8. Brotier remplace bien qu'il par quoiqu'il; et Amelot quasi par presque.
 - Q. VAR.: la fureur de l'orgueil et de l'amour-propre. (Manuscrit.)

DCH

Les grandes âmes ne sont pas celles qui ont moins de passions et plus de vertu que les âmes communes, mais celles seulement qui ont de plus grands desseins 2. (1665*, nº clxi.)

DCHI

Les rois font des hommes comme des pièces de monnoie 3: ils les font valoir ce qu'ils veulent, et l'on est forcé de les recevoir selon leur cours, et non pas selon leur véritable prix 5. (1665 *, n° cLxv. — 1666, 1671 et 1675, n° cLVIII.)

DCIV

La férocité naturelle fait moins de cruels que l'amourpropre 6. (1665*, n° clxxiv.)

DCV

On peut dire de toutes nos vertus ce qu'un poête italien a

- 1. Dans les éditions de Brotier et de Duplessis, il y a vertus, au pluriel.
- 2. VAR.: mais celles qui ont seulement les plus grandes vues. (Manuscrit.) - Rapprochez de la maxime 190, et de la 14º des Reflexions diverses.
- 3. L'édition de Suard donne monnoies, an pluriel.
- 4. VAR.: et on est forcé. (Manuscrit.)
- 5. Duplessis (p. 265) fait observer avec raison que cette réflexion est plutôt une épigramme qu'une maxime; l'auteur ne l'a cependant supprimée que dans sa dernière édition (1678). - « Cette comparaison, dit la Harpe (tome VII, p. 263 et 264), est plus ingénieuse que solide. Si cette pensée était vraie, tout homme vaudrait, dans l'opinion, en raison de la place qu'il occupe dans le monde. Heureusement, il n'en est pas ainsi; et quand Louis XIV envoyait Villeroy commander à la place de Villars ou de Catinat, le dernier soldat de l'armée savait évaluer cette fausse monnaie; les chansons militaires du dernier siècle en sont la preuve. » - L'abbé Brotier (p. 249 et 250) fait également ses réserves sur le fond de cette pensée, mais il convient que le tour en est ingénieux, et il prétend qu'elle a passé en proverbe. A l'en eroire, c'est par allusion à la maxime de la Rochefoucauld qu'on appela monnaie de Turenne la nombreuse promotion de maréchaux de France que Louis XIV fit en 1675, après la mort de ce grand homme. L'assertion peut paraître au moins hasardée.

6. VAR. : Peu de gens sont cruels de cruaute, mais tous les hommes sont

cruels d'amour-propre. (Manuscrit.)

dit de l'honnéteté des femmes, que ce n'est souvent autre chose qu'un art de paroître honnéte 1. (1665*, n° clxxvi.)

DCVI

Ce que le monde nomme vertu n'est d'ordinaire qu'un fantôme formé par nos passions, à qui on donne un nom honnête, pour faire impunément ce qu'on veut. (1665, n° clexie.)

DCVII

Nous sommes si préoccupés en notre faveur, que souvent ce que nous prenons pour des vertus n'est que des vices qui lenr ressemblent, et que l'amour-propre nous déguise³. (1665*, n° clxxxxx. — 1666, 1671 et 1675, n° clxxxxx.)

DCVIII

Il y a des crimes qui deviennent innocents, et même glo-

1. Van.: Dieu seul fait les gens de bien, et on peut dire de toutes nos vertus ce qu'un poéte a dit de l'honnêteté des femmes :

.... Esser onesta Non è, se non un' arte di parer' onesta. (Manuscrit.)

Le poëte dont il s'agit, c'est Guarini. — J. Esprit (tome I, p. 521) cite également ce vers, mais d'une façon différente, comme une ligne de prose : L'onestate altro non è che un' arte di parer' onesta; et, tout en l'appliquant volontiers aux hommes, il proteste en faveur des femmes. — Voici le vrai texte de Guarini:

.... Altro al fin l'onestate Non è che un' arte di parer' onesta. (Pastor fido, acte III, scène v.)

- 2. VAR.: La vertu est un fantôme pro lait par nos passions, du nom duquel on se sert afin de faire.... (Manuscrit.) Cette pensée faisait double emploi avec la suivante, qu'elle exagérait d'ailleurs.
- 3. Var.: Nous sommes préoccupés de telle sorte en notre faveur, que ce que nous prenons seuvent pour des vertus n'est en effet qu'un nombre de vices qui leur ressemblent, et que l'orgueil et l'amour-propre nous ont déguisés. (Manuscrit et 1665; le manuscrit a: le plus souvent, pour souvent; puis : « ne sont en effet que des vices. ») On peut s'étonner que l'auteur ait conservé, jusque dans la 4º édition, cette pensée, que la maxime-épigraphe rendait inutile, aussi bien que la précédente.

rieux, par leur éclat, leur nombre et leur excès¹; de là vient que les voleries publiques sont des habiletés², et que prendre des provinces injustement s'appelle faire des conquêtes³.(1665*, n° cxcii. — 1666, 1671 et 1675, n° cxxxiii.)

DCIX

Nous n'avouons jamais nos défauts que par vanité⁴. (1665, n° cc.)

DCX

On ne trouve point dans l'homme le bien ni le mal dans l'excès 5. (1665, n° cc1.)

DCXI

Ceux qui sont incapables de commettre de grands crimes 6 n'en soupçonnent pas facilement les autres. (1665*, n° ccvIII.)

1. Dans l'édition de Suard : « leurs excès. »

2. La 2º édition (1666) donne habilités. Voyez, ci-dessus, la 3º note de la

page 83.

3. Var.: Les crimes deviennent innocents, et même glorieux, par leur nombre et par leur excès; de là vient que les voleries publiques sont des habiletés, et que les massacres de provinces entières sont des conquêtes, (Manuscrit.) — Duplessis (p. 266) pense que la Rochefoncauld a retranché cette réflexion « sans doute comme tout à fait exagérée, et peut-être comme un peu hardie sous le règne d'un roi qui aimait assez la guerre et les conquêtes. » C'est prêter à l'auteur un scrupule bien tardif, car il a maintenu cette pensée dans ses quatre premières éditions, et ne l'a retranchée qu'en 1678, alors que les conquêtes de Louis XIV étaient faites. — Vauvenargues répond ainsi à la Rochefoucauld (p. 82) : « Il est faux que l'éclat ou l'excès du crime le rendent innocent ou glorieux : un de nos meilleurs rois (Henri IV), assassiné au milieu de ses gardes et de son peuple, a couvert le nom du meurtrier d'un éternel opprobre. Ce ne sont donc pas les grands crimes qui rendent un homme illustre; ce sont ceux qui demandent, dans l'exécution, de grands talents et un génie élevé; tel est l'attentat de Cromwell. »

4. Rapprochez des maximes 184, 327, 383, 442, 554, et de la 5º des Réflexions

- 5. Voyez la maxime 189. Charron (de la Sagesse, livre I, chapitre xxxvII): « L'homme ne peut estre, quand bien il voudroit, du tout bon ny du tout meschant.»
- 6. Var.: de commettre des crimes.... (et, plus loin) aisément (au lieu de facilement). (Manuscrit.) Meré (maxime 431): « Plus l'homme est bon, moins il soupçonne les autres de méchanceté. »

DCXII

La pompe des enterrements regarde plus la vanité des vivants que l'honneur des morts 1. (1665, n° ccx111.)

DCXIII

Quelque incertitude et quelque variété qui paroisse dans le monde, on y remarque néanmoins un certain enchaînement secret et un ordre réglé de tout temps par la Providence, qui fait que chaque chose marche en son rang et suit le cours de sa destinée ². (1665, n° ccxxv.)

DCXIV

L'intrépidité doit soutenir le cœur dans les conjurations, au lieu que la seule valeur lui fournit toute la fermeté qui lui est nécessaire dans les périls de la guerre 3. (1665, n° ccxxxx.)

1. Rapprochez de la maxime 233.

2. C'est le mot célèbre de Fénelon, dans son Sermon de l'Épiphanie: « L'homme s'agite, mais Dieu le mène. » — Plusieurs commentateurs se sont demandé pourquoi la Rochefoncauld a mis au rebut cette pensée, dont le fond et la forme sont également irréprochables; on peut dire avec Brotier (p. 253 et 254) et avec Duplessis (p. 266) qu'une réflexion religieuse, presque chrétienne, devait lui paraître trop isolée dans un livre qui ne traite des hommes qu'au point de vue du monde; mais la vraie raison, je crois, c'est qu'il a dû s'apercevoir que cette maxime était en contradiction flagrante avec nombre d'autres, auxquelles il tenait davantage, et où il soutient que nos passions, nos humeurs, et surtout le hasard, disposent de la vie humaine.

3. Peut-être l'auteur a-t-il supprimé cette pensée parce qu'elle avait le tort de rappeler les conjurations de la Fronde, auxquelles il avait pris une si grande part, et qu'il aimait mieux oublier dès la seconde édition (1666), alors que son fils était déjà en veine de faveur auprès de Louis XIV. Dans tous les cas, on peut croire que cette maxime, comme tant d'autres, n'est qu'un retour de la Rochefoucauld sur lui-même; car s'il avait, dans les périls de la guerre, une valeur reconnue par tous, même par ses ennemis, il avait dans les conjurations une hésitation dont Retz l'accuse formellement (voyez le Portrait de la Rochefoucauld par le cardinal de Retz, ci-dessus, p. 13).— Dans le manuscrit, cette pensée s'ajoutait à la dernière phrase de la maxime que l'auteur a maintenue sous le n° 217.

DCXV

Ceux qui voudroient définir la victoire par sa naissance ¹ seroient tentés, comme les poëtes, de l'appeler la fille du Ciel, puisqu'on ne trouve point son origine sur la terre. En effet, elle est produite par une infinité d'actions qui, au lieu de l'avoir pour but, regardent seulement les intérèts particuliers de ceux qui les font, puisque tous ceux qui composent une armée, allant à leur propre gloire et à leur élévation, procurent ² un bien si grand et si général³. (1665, n° ccxxxII.)

DCXVI

On ne peut répondre de son courage quand on n'a jamais été dans le péril. (1665, n° ccxxxv1.)

DCXVII

On donne plus aisément des bornes à sa reconnoissance qu'à ses espérances et à ses desirs⁵. (1665*, n° ccxl1.—1666, 1671 et 1675, n° ccxxvII.)

1. Dans l'édition d'Amelot : « par la naissance. »

2. Brotier donne produisent, au lieu de procurent.

3. Cette réflexion devait choquer Condé et Turenne, ou au moins leurs amis. Est-ce pour cela que la Rochefoucauld l'a supprimée dès sa seconde édition (1666)? — Ou en peut rapprocher ce morceau bien connu du Discours de Cicéron pour Marcellus (§ 2): Belli laudes solent quidam extenuare verbis, easque detrahere ducibus, communicare cum multis, ne proprix sint imperatorum. Et certe in armis militum virtus, locorum opportunitas, auxilia sociorum, classes, commeatus, multum juvant, Maximam vero partem quasi suo jure fortuna sibi vindicat; et quidquid est prospere gestum, id pæne omne ducit suum. Les succès militaires ont leurs détracteurs; quelques hommes contestent aux généraux une portion de cette gloire; ils en font la part des soldats, afin qu'elle ne demeure pas entière aux chefs qui les continandent. Et soyons vrais, la valeur des troupes, l'avantage des positions, les secours des alliés, les flottes, les convois, contribuent beaucoup à la victoire. La fortune surtout en réclame la plus grande partie; elle revendique les succès comme son ouvrage. » (Traduction de Gueroult.)

4. Retranchée, sans doute, comme étant insignifiante ou, tout au moins, commune.

5. VAR.: On donne plus souvent des bornes à sa reconnoissance qu'a ses desirs et à ses esperances. (1665.) — Cette maxime, on le voit, a été maintenue, avec de légères retouches, dans les quatre premières éditions.

DCXVIII

L'imitation est toujours malheureuse, et tout ce qui est contrefait déplait, avec les mêmes choses qui charment lorsqu'elles sont naturelles ². (1665*, n° ccxlv.)

DCXIX

Nous ne regrettons pas toujours la perte de nos amis par la considération de leur mérite, mais par celle de nos besoins et de la bonne opinion qu ils avoient de nous³. (1665*, n° ccxlviii.— 1666, 1671 et 1675, n° ccxxxiv.)

DCXX

Il est bien malaisé de distinguer la bonté générale, et répandue sur tout le monde⁴, de la grande habileté⁵. (1665, n° ccll.)

DCXXI

Pour pouvoir être toujours bon, il faut que les autres croient qu'ils ne peuvent jamais 6 nous être impunément méchants 7. (1665, n° ccliv)

I. VAR. : qui plaisent. (Manuscrit.)

2. Voyez la 3º des Reflexions diverses. — Blaise (p. 159), dans une note qui se rapporte à la maxime 431, donne cette pensée pour inédite. Il l'a trouvée, comme la 573°, au folio 220 du tome II des Portefeuilles de Vallant (voyez ci-dessus, p. 239, note 1).

3. VAR.: Nous ne regrettons pas la perte de nos amis selon leur mérite, mais selon nos besoins et selon l'opinion que nous croyons leur avoir donnée de ce que nous valons. (1665.) — J. Esprit (tome I, p. 392): « Nous pleurons, non pas la perte de nos amis, mais celle de nos plaisirs et de nos avantages. » — Rapprochez des maximes 232, 233, 355 et 373.

4. Dans l'édition d'Amelot : « répandue et générale pour tout le monde. »

5. C'était un double emploi avec la maxime 236, qui est d'ailleurs plus explicite et plus claire.

6. Brotier substitue pas à jamais.

7. Rapprochez des maximes 237 et 387.

DCXXII

La confiance de plaire est souvent un moyen ¹ de déplaire ² infailliblement ³. (1665 *, n° cclv1.)

DCXXIII

Nous ne croyons pas aisément ce qui est au delà de ce que nous voyons 4. (1665, nº cclvii.)

DCXXIV

La confiance que l'on a en soi fait naître la plus grande partie de celle que l'on a aux autres. (1665, n° cclviii.)

DCXXV

Il y a une révolution générale qui change le goût des esprits, aussi bien que les fortunes du monde⁵. (1665, n° cclix.)

DCXXVI

La vérité est le fondement et la raison de la perfection et de la beauté. Une chose, de quelque nature qu'elle soit, ne

- I. VAR. : le moyen. (Manuscrit.)
- 2. M. de Barthélemy remplace, ainsi que Brotier, déplaire par plaire.
- 3. Voyez la maxime 242. Boileau (épître IX, vers 80) parle également d'un importun

Qui ne déplaît enfin que pour vouloir trop plaire.

- La pensée de la Rochefoucauld a quelque analogie avec la maxime 345 de Meré : « Ceux qui s'aiment trop sont en danger d'être haïs de tout le monde. »
- 4. C'est textuellement le dernier membre de phrase de la maxime 265. Rapprochez aussi des maximes 337 et 375.
- 5. Le chevalier Temple, cité par Brotier (p. 254), a dit dans un sens analogue : « Le caractère de l'esprit change comme les modes. » Voyez les maximes 45, 252, et la 10° des Réflexions diverses.
- 6. Cette première phrase, qui est comme le thème de cette réflexion, se trouve nne autre fois dans le manuscrit, sous cette forme : « La vérité est le

sauroit être belle et parfaite, si elle n'est véritablement tout ce qu'elle doit être, et si elle n'a tout ce qu'elle doit avoir 1. (1665*, n° cclx.)

DCXXVII

Il y a de belles choses qui ont plus d'éclat quand elles demeurent imparfaites que quand elles sont trop achevées². (1665, n° cclxII.)

DCXXVIII

La magnanimité est un noble effort de l'orgueil, par lequel il rend l'homme maître de lui-même, pour le rendre maître de toutes choses³. (1665, n° cclxx1.)

DCXXIX

Le luxe et la trop grande politesse dans les États sont le présage assuré de leur décadence, parce que tous les particuliers s'attachant à leurs intérêts propres, ils se détournent du bien public 4. (1665*, n° cclxxxII.)

fondement et la justification de la beauté. » Elle appartient à J. Esprit; la Rochefoucauld, qui ne l'entendait pas elairement (voyez sa lettre du 24 octobre 1660), a voulu l'expliquer par ce qui suit, et en a fait la maxime 260 de sa première édition; mais il l'a supprimée dès la seconde.

1. Van.: Une chose... est belle et parfaite, si elle est tout ee qu'elle doit être, et si elle a tout ee qu'elle doit avoir. (Manuscrit.) — Les derniers mots: « et si elle u'a, etc., » manquent dans l'édition d'Amelot. — Rapprochez de la 1^{re} des Réflexions diverses, et de la Lettre du chevalier de Meré.

2. Voyez la 16º des Reflexions diverses.

3. Cétait une répétition affaiblie de la maxime 248, qui elle-même répète à peu près les maximes 246 et 285. — J. Esprit (tome II, p. 287) : « La ma-

gnanimité est, pour le dire ainsi, la fièvre chaude de l'âme. »

4. Van.: Lu politesse des États est le commencement de la décadence, parce qu'elle applique tous les particuliers à leurs intérêts propres, et les détourne du bien publie. (Manuscrit.) — Vauvenargues, dans an Fragment sur le luxe (OEuvres posthumes et OEuvres inédites, p. 68), incline à croire également qu'il « préparc, dans la grandeur même des empires, leur inéviable ruine. » — « On est peut-être surpris, dit l'abbé Broticr (p. 255), que le duc de la Rochefoueault n'ait pas couservé cette pensée an nombre des Maximes. Je pense qu'il a été retenu par le succès de Colbert. Sous son administration à jamais mémorable, ee grand homme voulut que l'État eût un luxe public et un grand ton de politesse. »

DCXXX

De toutes les passions, celle qui est la plus inconnue à nousmèmes ⁴, c'est la paresse; elle est la plus ardente ² et la plus maligne de toutes, quoique sa violence soit insensible, et que les dommages qu'elle cause soient très-cachés. Si nous considérons attentivement son pouvoir, nous verrons qu'elle se rend en toutes rencontres maîtresse de nos sentiments, de nos intérêts et de nos plaisirs; c'est la rémore ³ qui a la force d'arrêter les plus grands vaisseaux; c'est une bonace plus dangereuse aux plus importantes affaires que les écueils et que les plus grandes tempètes. Le repos de la paresse est un charme secret de l'âme qui suspend soudainement les plus ardentes poursuites et les plus opiniâtres ⁴ résolutions; pour donner enfin la véritable idée de cette passion, il faut dire que la paresse est comme ⁵ une béatitude de l'âme, qui la console de toutes sespertes, et qui lui tient lieu de tous les biens ⁶. (1665 *, nº ccxc.)

DCXXXI

De plusieurs actions différentes que la fortune arrange

1. Dans l'édition d'Amelot : « qui nous est la plus inconnue, » — Le manuscrit n'a pas à nous-mémes.

2. Le manuscrit porte : « la plus violente, » ce qui nous paraît être la meilleure leçon, d'autant plus que nous allons trouver quelques lignes plus bas : « les plus ardentes poursuites, »

3. VAR.: c'est le petit poisson. (Manuscrit.) — On sait en effet que la rémore (en latin remo: a) est un petit poisson auquel les anciens attribuaient la force d'arrêter les vaisseaux; de là son nom, dérivé de remorari (retarder, arrêter). — Montaigne (Essais, livre II, chapitre XII, tome II, p. 203 et 204): « Petit poisson que les Latins nomment remora, à cause de cette sienne proprieté d'arrester toute sorte de vaisseaux ausquels il s'attache. » — Voyez aussi Pline l'ancien, livre XXXII, chapitre I.

4. VAR.: ses plus ardentes.... et ses plus opiniâtres.... (Manuscrit.)

— M. de Barthélemy omet plus devant opiniâtres.

5. Le manuscrit n'a pas comme.

6. Var.: de toutes ses pertes, et qui la fait renoncer à toutes ses prétentions. (Manuscrit.) — L'autenr n'a sans doute supprimé cette maxime, qui est d'une grande force d'expression, que parce qu'elle faisait double emploi avec la 266°, qui est plus nette et plus vigoureuse encore. — Rapprochez des maximes 169, 398 et 512.

comme il lui plait, il s'en fait plusieurs vertus 2. (1665*, nº cexcui.)

DCXXXII

On aime à deviner les autres 3, mais l'on n'aime pas à être deviné 5. (1665 *, n° ccxcvi. — 1666, 1671 et 1675, n° ccxxxii.)

DCXXXIII

C'est une ennuyeuse maladie que de conserver sa santé par un trop grand régime. (1665, nº ccxcvIII. — 1666, 1671 et 1675, nº cclxxIV.)

DCXXXIV

Il est plus facile de prendre de l'amour quand on n'en a pas, que de s'en défaire quand on en a 5. (1665 *, n° ccc.)

DCXXXV

La plupart des femmes se rendent ⁶ plutôt par foiblesse que par passion; de là vient que, pour l'ordinaire, les hommes ⁷ entreprenants réussissent mieux que les autres, quoiqu'ils ne soient pas plus aimables. (1665*, n° ccc1.)

- 1. VAR. : De plusieurs actions diverses il se fait (Manuscrit.)
- 2. Cette peusée n'est qu'une première version de la maxime 1. Voyez aussi les maximes 153, 323, 380 et 470.
 - 3. VAR.: On aime bien à deviner les autres. (1665.)
- 4. Mme de Sablé en donne la raison dans sa maxime 35 : « Savoir bien découvrir l'intérieur d'autrui et cacher le sien est une grande marque de supériorité d'esprit; » et elle ajoute (maxime 37): « On se rend quasi toujours maître de cenx que l'on connoit bien, paree que celui qui est parfaitement connu est en quelque façon soumis à celui qui le connoit. » « Monsieur le Cardinal (Mazarin), dit Pascal (Pensees, article XXV, 25), ne vouloit point être deviné. » Rapprochez de la maxime 425, et de la 2° des Réflexions diverses.
- 5. Un premier tirage de la première édition (celle des impressions de 1665 que nous désignons par la lettre A) donnait : α Il est moins impossible de prendre de l'amour... » La correction : « Il est plus facile, » a motivé un carton (voyez la Notice bibliographique). Il y a quelque analogie entre cette maxime et la 549°.
- 6. Le manuscrit dit plus absolument: « Les femmes se rendent..., » et il n'a pas le dernier membre de phrase: « quoiqu'ils ne soient pas plus aimables. »
 - 7. a Des hommes, » dans l'édition d'Amelot de la Houssaye.

DCXXXVI

N'aimer guère en amour est un moyen assuré pour être aimé⁴. (1665, n° ccc11².)

DCXXXVII

La sincérité que se demandent les amants et les maîtresses, pour savoir l'un et l'autre quand ils cesseront de s'aimer, est bien moins pour vouloir être avertis quand on ne les aimera plus, que pour être mieux assurés qu'on les aime⁵ lorsque l'on ne dit point le contraire. (1665*, n° ccciii, mais par le fait n° ccciv.)

DCXXXVIII

La plus juste comparaison qu'on puisse faire de l'amour, c'est à celle de la fièvre: nous n'avons non plus de pouvoir sur l'un que sur l'autre, soit pour sa violence, ou pour sa durée 5. (1665, n° cccvi.)

DCXXXIX

La plus grande habileté des moins habiles est de se savoir soumettre ⁶ à la bonne conduite d'autrui ⁷. (1665, n° cccx.)

DCXL

On craint toujours de voir ce qu'on aime quand on vient de faire des coquetteries ailleurs. (1675, n° ccclxxII.)

- I. Amelot donne : « d'être aimé. »
- 2. Dans trois des impressions de 1665, il y a deux numéros 302; cette maxime est sous le premier; le second est notre 276°; celle qui suit, sous le numéro 303, est notre 637°. La contrefaçon que nous désignons par 1665 D réunit sous un même chiffre, en deux alinéas, les deux maximes 302.
 - 3. VAR. : ... que pour être assurés qu'ils sont aimés... (Manuscrit,)
 - 4. Dans l'édition d'Amelot : est, pour c'est; et plus loin : soit, pour ou.
- 5. Rapprochez des maximes 5, 271 et 564. Voyez aussi la dernière note de la maxime 68.
 - 6. Brotier et Duplessis : a de savoir se soumettre. »
- 7. Conduite, dans le sens de direction. La maxime 283, mieux rédigée, rendait celle-ci inutile. Voyez la maxime 378, qui semble contradictoire à celle-ci, car elle suppose que les conseils sont toujours inefficaces. Voyez aussi le Portrait de la Rochefoucauld fait par lui-même, ci-dessus, p. 9.

DCXLI

On doit se consoler de ses fautes quand on a la force de les avouer 4. (1675, nº ccclxxv.)

1. Voyez les maximes 202, 411 et 457. — Le Supplément de l'édition de 1693 (u° 40) dit à peu près de même : « Les fautes sont toujours pardonnables quand on a la force de les avouer.» — Le cardinal de Retz dit, de son côté, dans ses Mémoires (édition Champollion-Figeac, tome II, p. 47, chapitre xm): « Il est d'un plus grand homme de savoir avouer une faute que de savoir ne la pas faire. » — Le Cardinal et le Due faisaient un retour sur leurs propres fautes, et trouvaient ainsi le moyen de s'en consoler. Est-il besoin de faire remarquer que la maxime de la Rochefoucauld revient au dicton : Péché avoue est à moitié pardonné?



RÉFLEXIONS DIVERSES



NOTICE.

Sept des Réflexions diverses qui suivent ont paru pour la première fois, en 1731, sous le titre de Réflexions nouvelles de M. de la R****, dans un Recueil de pièces d'histoire et de littérature, compilation anonyme que l'on attribue communément à l'abbé Granet et au P. Desmolets 2. Brotier les

1. Ce sont, dans notre texte, les numéros 5, 16, 10, 2, 4, 13 et 3. Elles avaient été imprimées dans l'ordre où sont rangés ces chiffres.

- 2. Paris, Chaubert, 4 vol. in-12, tome I, p. 32-64. Le premier volume est de 1731, le second de 1732, le troisième de 1738, le quatrième de 1741. - Nous possédons un exemplaire de cet ouvrage où on lit, au verso du feuillet de titre, une note manuscrite d'une écriture ancienne, qui attribue la composition du Recucil à l'abbé Archimbaud. Mais an-dessous la même main a ajouté, plus tard (comme on le reconnaît à l'encre), que « l'abbé Goujet, dans sa Bibliothèque françoise, tome XVII, p. 372, donne ce Recueil, ou au moins le volume IV d'icelui, à feu M. l'abbé Granet. » A la page de titre du tome III se trouve cette autre note, toujours de la même main: « Suivant l'auteur de la France littéraire pour l'année 1757, ce volume est du P. Desmolets, oratorien. » L'Avertissement du tome IV nous apprend également que le troisième volume n'est pas l'œuvre de l'écrivain qui a compilé les trois autres; ceux-ci ont été composés par la personne même « qui a en l'idée de cette collection (a); » l'auteur du tome III est simplement désigné par les mots de a docte bibliothécaire. » C'est sans fondement, ajonte-t-on, qu'un nouvelliste de Paris, dans un journal de Hollande, a associé M. l'abbé
- (a) Moréri (article Granet) vient à l'appui : « Il est, dit-il, l'éditeur d'un Recueil de pièces d'histoire et de littérature, qui a paru chez Chaubert, en quatre parties.... Il n'a eu aucune part à la publication de la troisième partie.... » Ce qui donne clairement à entendre qu'il a publié les trois autres.

mit dans son édition (1789), sous le titre de Réflexions diverses; mais, « pour en rendre, disait-il (p. 257), la lecture plus facile et plus agréable, » il eut l'étrange idée de les dépecer en maximes. Depuis elles ont été reproduites dans la plupart des éditions.

Le marquis de Fortia (1796 et 1802) dit dans son avantpropos que ces sept Réflexions « avoient été imprimées deux fois en entier, lorsque Brotier les inséra dans son édition. » Il se trompe assurément; une seule édition avait précédé celle de Brotier⁴, qui nous dit lui-même (p. 257) dans ses Observations sur les Réflexions diverses : « Elles n'ont paru qu'une seule fois; encore étoient-elles ensevelies dans un Recueil de pièces d'histoire et de littérature qu'on ne lit pas. On en trouvoit quelques parties, surtout ce qui regarde la Conversation, dans des bibliothèques particulières. » Nous verrons ci-après (p. 290, note 2) que ce n'est pas d'après le texte imprimé de 1731, mais d'après une copie conservée dans quelque bibliothèque, que Brotier a publié l'article de la Conversation, et c'est apparemment cette variante qui a fait supposer à Fortia qu'il y avait eu avant 1789 deux éditions : il n'avait pas pris garde à la phrase de Brotier que nous venons de citer.

L'éditeur de 1731 s'était contenté, ainsi que le Journal des Savants, de désigner l'auteur par une transparente initiale, sans indiquer la source d'où il tirait ces Réflexions, et sans

Desfontaines à ce Recueil. » — Barbier, Brunet, Quérard s'accordent à attribuer cette compilation à l'abbé Granet et au P. Desmolets. Les citations précédentes montrent bien, ce nous semble, quelle a été la part de l'un et de l'autre : Le « docte bibliothécaire » qui a composé le tome III, c'est le P. Desmolets; « la personne qui a eu l'idée de la collection, » qui a compilé les tomes I, II et IV, et qui par conséquent a publié pour la première fois les Réflexions diverses, c'est l'abbé Granet (né à Brignoles en 1692, mort à Paris en 1741).

1. Fortia n'a pu vouloir désigner comme édition nouvelle la longue suite de citations qui se trouve dans le numéro de septembre du Journal des Savants de 1731 (p. 505 et suivantes), simplement précédée de ces mots : « Ccs Réflexions sont divisées en sept classes. La première est de la Confiance, etc.... Nous citerons un exemple de chaque classe, et nous nous bornerons au premier article

songer à en établir l'authenticité. Cela n'empêcha pas Brotier et ceux qui vinrent après lui de les donner très-affirmativement et sans aucune hésitation comme étant l'œuvre de la Rochefoucauld. Pour les esprits versés en ces matières et familiarisés avec les idées et le style de l'auteur des Maximes. le doute, en effet, n'était guère possible. Cette attribution cependant n'était après tont, pour qui veut appliquer les règle de la critique rigoureuse, qu'une vraisemblable présomption: aussi un juge autorisé entre tous, M. Sainte-Beuve, s'en est-il tenu à cette présomption, déjà fort affirmative en elle-même 1: « Je ne discute point la question de savoir si ces Réflexions diverses sont certainement de la Rochefoucauld; il me suffit qu'elles lui soient attribuées, qu'elles soient dignes de lui, et qu'elles expriment le meilleur goût et tout l'esprit de son monde. » La conjecture était fondée, car aujourd'hui la prenye est faite, et la source authentique est découverte. Les sept Réflexions, telles qu'on les a publiées des 1731, se trouvent intégralement, sauf quelques changements comme on s'en permettait alors, et quelques erreurs de copie, dans le tome A du recueil de manuscrits conservés par la famille même de la Rochefoucauld an château de la Rocheguyon², et leur authenticité ne saurait être contestée. Sans compter les preuves morales, pour ainsi dire, qui avaient suffi et pouvaient suffire aux précédents éditeurs et critiques, sans compter plusieurs corrections qui sont de la main même de la Rochefoucauld, on rencontrera dans ces Réflexions nombre de passages que nous avons notés avec soin, et que l'auteur a répétés plus ou moins textuellement dans ses Maximes. Tontefois le manuscrit de la Rocheguyon contient dix-neuf réflexions : pourquoi les

de chacune (a); » et suivie de ceux-ci : « On peut par ces Réflexions seusées juger des autres. L'auteur fait voir dans toutes la même justesse et la même solidité. »

- 1. Voyez la *Préface* de l'édition de Duplessis, Paris, 1853, p. XII, à la note.
 - 2. Voyez l'Avertissement, en tête du présent volume.

⁽a) Le Journal des Savants donne en effet les commencements des sept Réflexions, excepté de la quatrième (notre numéro 2), pour laquelle la citation ne commence qu'à notre second alinéa (p. 282).

éditeurs de 1731 n'en ont-ils donné que sept, laissant les douze autres à l'écart? La note suivante, qui se trouve en tête du volume manuscrit¹, donne d'assez bonnes raisons de ce choix et de cette exclusion :

- « Ce manuscrit contient divers opuscules² non imprimés de l'auteur des Maximes; ils sont écrits de la main de ses secrétaires et corrigés de la sienne en quelques endroits. Ils sont antérieurs au livre des Maximes, car on y trouve quelques pensées qu'il a employées dans ce dernier ouvrage, presque sans aucun changement³, et d'autres qu'il a réservées pour les présenter avec plus de force et plus de précision. Il est même vraisemblable que ce recueil est en grande partie l'ouvrage de sa jeunesse, car parmi plusieurs morceaux où l'on reconnoît l'élégance, la finesse et la profondeur qui caractérisent l'auteur des Mémoires et des Maximes, on en trouve d'autres foibles, de petite manière, et quelquefois de mauvais goût ³. Il est peut-
- 1. Cette note, non signée, est d'une écriture du siècle dernier; peut-ètre est-elle d'un bibliothécaire ou archiviste de la maison de la Rochefoucauld; mais on peut l'attribuer avec autant de vraisemblance à l'éditeur de 1731, qui, nous le répétons, est, selon toute probabilité, l'abbé Granet (voyez ci-dessus, p. 271, note 2). Il est à noter, en tout cas, que les sept morceaux désignés comme dignes de l'impression sont précisément ceux que le compilateur a publiés.

2. L'auteur de la note emploie opuscules au féminin.

- 3. La raison donnée n'est pas péremptoire. L'auteur pouvait aussi bien emprunter à ses Maximes au profit de ses Réflexions, qu'à ses Réflexions au profit de ses Maximes. On le verra, du reste, la plupart des Maximes qui se retrouvent dans les Réflexions, et que nous avons consignées dans les notes sous leurs numéros, appartiennent à la 4e édition (1675) et à la 5e (1678); or la 1re est, comme l'on sait, de 1665.
- 4. Ce jugement est assez sévère, mais assez juste en somme. Cependant il n'y a pas lieu d'en conclure que les Reflexions auxquelles il peut s'appliquer soient de la jeunesse de l'auteur. Dans la 14e, il parle de la mort de Turenne tué le 27 juillet 1675; dans la 17e, de la paix de Nimègue conclue en août 1678 (voyez p. 341, note 5), et lui-même mourait dix-huit mois après, le 17 mars 1680, à l'âge de soixante-sept ans. Il faudrait plutôt dire que les moins achevées parmi ces Réflexions sont les dernières que l'auteur ait écrites, et qu'il n'a pas eu le temps de les revoir. La Rochefoucauld, on le sait,

être à propos d'entrer sur cela dans quelque détail, afin que si jamais on avoit envie de donner ce recueil au public, on ne le fit qu'avec les égards qui sont dus à la mémoire et au mérite de l'auteur.

- « Voici les morceaux qui m'ont paru le plus capables de répondre à sa réputation 1: de la Société; de l'Air et des Manières; de la Conversation; de la Confiance; du Goût; du Faux; de la Différence des esprits; de l'Inconstance; de la Retraite; des Événements de ce siècle 2.
- « Nota. Ce dernier morceau est l'antépénultième dans le manuscrit; mais l'ordre qu'on suit ici est le plus naturel, et une petite note qui est à la fin du morceau sur la Différence des esprits, donne lieu de conjecturer que c'étoit l'ordre que l'auteur avoit dans l'esprit.
- « Par rapport aux chapitres de l'Inconstance et de la Retraite, il y a une observation à faire : c'est qu'ils n'ont pas été revus par l'auteur, qu'ils ont été écrits par un secrétaire sans intelligence ; qu'indépendamment des fautes d'orthographe, il y en a qui défigurent le sens et qui quelquefois le rendent inintelligible, que par conséquent il faudroit revoir les deux chapitres avec la plus grande attention³.

n'était pas un écrivain de premier jet; il n'arrivait à sa forme définitive qu'à force de retouches : pour s'en assurer, il n'y a qu'à comparer sa 1^{re} édition des *Maximes* avec la 5°. Il y a telle pensée où il ne reste presque plus un mot de la rédaction primitive.

1. Il faut faire remarquer encore que l'auteur de cette note suit l'ordre même du manuscrit de la Rocheguyon, tant pour les pièces qu'il choisit que pour celles qu'il élimine, sauf pour celle qui est intitulée des Événements de ce siècle. Comme en avertit le nota qui suit, il rejette à la fiu cette Réflexion qui, par son étendue et par son caractère purement historique, diffère en effet des autres, et peut former comme un petit traité à part.

2. Il paraît que l'auteur de cette note s'est ravisé, ou qu'on s'est ravisé après lui, car les trois dernières *Réflexions* qu'il indique n'ont pas été publiées.

3. Heureusement personne ne s'est chargé de cette revision, et nous pouvons donner ces deux morceaux intacts comme les dix-sept autres; s'ils ne comptent pas parmi les meilleurs du recueil, du moins sont-

- « Voici les morceaux qu'il ne seroit pas à propos qu'on rendit publics, avec les raisons qui m'en font porter ce jugement:
- « Du Vrai. Ce n'est pas qu'il n'y ait dans ce morceau des choses bien vues et bien pensées, mais en totalité il y a quelque chose de louche, parce que l'auteur n'a pas vu assez nettement, ou du moins n'a pas assez développé ce qu'il entend par *vrai* et par *vérité*.
 - « De l'Amour et de la Mer. L'auteur lui-même l'a raturé1.
- « Des Exemples. Morceau peu approfondi et peu réfléchi.
- « De l'Incertitude de la jalousie. Il y a quelque chose de louche, sur quoi cependant il ne seroit pas difficile de répandre la clarté nécessaire.
- « De l'Amour et de la Vie. Ce morceau est de petite manière; les rapports y sont trop recherchés et souvent trop subtils; la comparaison, trop longtemps soutenue, y devient fade. L'auteur a fait passer dans les Maximes ce qu'il y a de mieux pour le fond des idées, entre autres cette pensée: « Dans le déclin de l'amour, comme dans le déclin de la vie,... on vit encore pour les maux, on ne vit plus pour les plaisirs². »
- « Du Rapport des hommes avec les animaux. Ce morceau est foible et plat.

ils parfaitement intelligibles, quoi qu'en dise l'auteur de la note, et

nous n'y avons trouvé aucune faute défigurant le sens.

1. C'est-à-dire, biffé. Le morceau, en effet, est biffé en croix sur le manuscrit; mais est-il bien sûr qu'il l'ait été par la Rochefoucauld lui-même? On en peut an moins douter, car en tête de cette Réflexion (6°, aussi bien que de la 12°), on lit ces deux mots: à retrancher, lesquels ne sont pas de son écriture.

2. En effet, c'est la maxime 430e de la 5e édition, avec quelques

légères modifications.

De l'Origine des maladies. - Raturé par l'auteur 1.

« Des Modèles de la nature et de la fortune. — Il y a dans ce morceau, ainsi que dans quelques-nus des précédents, plus de recherche d'esprit que de vérité; on y trouve cependant quelques beaux traits. Le parallèle de Monsieur le Prince et de M. de Turenne est à conserver².

« Des Coquettes et des Vieillards. — Ce morceau tient aux mœurs du temps³; il pouvoit avoir alors un mérite qu'il n'auroit plus aujourd'hui. »

Encore une fois, la plupart de ces appréciations, sauf les réserves que nous avons faites, sont assez fondées; mais, de nos jours, la critique se soucie moins de l'intérêt des écrivains que de l'intérêt des lettres. Quand les douze *Réflexions* négligées en 1731 ^à seraient toutes aussi faibles que le prétend l'auteur de la note, elles n'en seraient pas moins précieuses, au moins comme moyen de comparaison entre les œuvres ébau-

1. On trouvera cette Réflexion sous le nº XII. — Voyez ci-dessus, p. 276, note 1.

2. Il fallait conserver, non-senlement ce parallèle, mais tout ce qui concerne Alexandre, César et Caton, c'est-à-dire tout le morceau. Ces pages peuvent compter assurément parmi les plus fortes que la Rochefoucauld ait écrites.

3. Il n'en serait que plus intéressant pour nous; mais ce morceau est de tous les temps et d'une éternelle application.

4. M. Édouard de Barthélemy les a publiées, seules, sans les sept anciennes (a) (OEuvres inédites de la Rochefoucauld, 1 vol. in-8, Paris, Hachette, 1863: voyez la Notice hibliographique). Loin de nous la pensée de désobliger un homme qui aime les lettres, et qui leur a rendu quelques services, même en ce qui concerne la Rochefoucauld; mais son travail, on le verra dans nos notes, était bien souvent fautif; aussi nous est-il permis de dire que le texte des Réflexions diverses de la Rochefoucauld paraît aujourd'hui pour la première fois, dans toute sa pureté.

(a) Il en promet onze en tête de sa $Pr\acute{e}face$, mais par le fait il en donne douze, car il met à part le morcean $des \acute{E}v\acute{e}nements de ce siècle;$ il paraît même en donner treize, car il a marqué du numéro 1 la fiu de la Réflexion du Faux, dont la plus grande partie avait paru dès 1731.

chées et les œuvres achevées de la Rochefoucauld. C'est à ce titre que nous les donnons au public : rien ne doit être perdu d'un tel écrivain, rien d'ailleurs ne lui pouvant faire tort.

Nous donnons les dix-neuf morceaux dans l'ordre où ils se trouvent au manuscrit, en marquant d'un astérisque (*) au titre ceux qu'avaient omis les premiers éditeurs. Nous indiquerons les variantes, ou, pour parler plus exactement, les altérations qui abondent dans les textes publiés jusqu'ici.

RÉFLEXIONS DIVERSES.

I. — DU VRAI*.

Le vrai, dans quelque sujet qu'il se trouve, ne peut être effacé par aucune comparaison d'un autre vrai, et quelque différence qui puisse être entre deux sujets, ce qui est vrai dans l'un n'efface point ce qui est vrai dans l'autre : ils peuvent avoir plus ou moins d'étendue et être plus ou moins éclatants, mais ils sont toujours égaux par leur vérité, qui n'est pas plus vérité dans le plus grand que dans le plus petit. L'art de la guerre est plus étendu, plus noble et plus brillant que celui de la poésie 1; mais le poëte et le conquérant sont comparables l'un à l'autre; comme aussi, tant qu'ils sont véritablement ce qu'ils sont, le législateur, le peintre, etc., etc.

Deux sujets de même nature peuvent être différents, et même opposés, comme le sont Scipion et Annibal, Fabius Maximus et Marcellus; cependant, parce que leurs qualités sont vraies, elles subsistent en présence l'une de l'autre, et ne s'effacent point par la comparaison. Alexandre et César donnent des royaumes; la veuve

^{1. «} L'art de la guerre est plus étendu, plus grand, plus noble que celui de la poésie. » (Édition de M. de Barthélemy.) — Deux lignes plus bas, la même édition remplace « comme aussi » par et, puis elle omet les deux etc. qui terminent l'alinéa.

donne une pite 1: quelques 2 différents que soient ces présents, la libéralité est vraie et égale en chacun d'eux, et

chaeun donne à proportion de ce qu'il est.

Un sujet peut avoir plusieurs vérités, et un autre suiet peut n'en avoir qu'une 3: le sujet qui a plusieurs vérités est d'un plus grand prix, et peut briller par des endroits où l'autre ne brille pas; mais dans l'endroit où l'un et l'autre est vrai, ils brillent également. Épaminondas étoit grand capitaine 4, bon eitoyen, grand philosophe; il étoit plus estimable que Virgile, parce qu'il avoit plus de vérités que lui; mais comme grand capitaine, Épaminondas n'étoit pas plus excellent que Virgile comme grand poëte, parce que, par cet endroit, il n'étoit pas plus vrai 5 que lui. La cruauté de cet enfant qu'un consul fit mourir pour avoir crevé les yeux d'une corneille 6, étoit moins importante que celle de Philippe second, qui

1. C'est le denier de la veuve (voyez l'Évangile selon saint Marc, chapitre XII, versets 42-44, et selon saint Luc, chapitre XXI, versets 2-4). C'est par le mot pite que les anciennes traductions françaises de l'Évangile rendent les termes latins minuta et æra minuta qui se trouvent dans la Vulgate aux deux endroits indiqués (voyez la version publiée à Paris, sans nom d'auteur, en 1621, et celle de Jean Diodati, qui parut à Genève en 1644). - La pite était une petite monnaie de cuivre, valant la moitié d'une obole et le quart d'un denier. « C'est, dit Nicot, demie maille ou demie obole. » D'après Ménage, ce mot vient du latin picta, par abréviation de pictavina, parce que cette monnaie avait surtout cours dans le Poitou.

2. Voyez le Lexique, au mot QUELQUE.

3. M. de Barthélemy écrit qu'une en italique, et met en note : « Ce mot (qu'une) est écrit de la main de la Rochefoucauld à la place du mot guère. » — Cela nous paraît au moins douteux.

5. Voyez ci-dessus, sur l'application du mot vrai aux personnes,

4. « Un grand capitaine. » (Édition de M. de Barthélemy.)

la note 3 de la page 85.

6. La Rochefoucauld s'est rappelé inexactement un passage de Quintilien (de l'Institution oratoire, livre V, chapitre IX, 13), où il est raconté que les Aréopagites condamnèrent à mort un enfant qui arrachait les yeux à des cailles : ils jugèrent que c'était le signe d'une

fit mourir son fils¹, et elle étoit peut-être mêlée avec moins d'autres vices²; mais le degré de cruauté exercée sur un simple animal ne laisse pas de teuir son rang avec la cruauté des princes les plus cruels, parce que leurs différents degrés de cruauté ont une vérité égale.

Ouelque disproportion qu'il y ait entre deux maisons qui ont les beautés qui leur conviennent, elles ne s'effacent point l'une par l'autre : ce qui fait que Chantilly n'efface point Liancourt3, bien qu'il ait4 infiniment plus de diverses beautés, et que Liancourt n'efface pas aussi 5 Chantilly, c'est que Chantilly a les beautés qui conviennent à la grandeur de Monsieur le Prince, et que Liancourt a les beautés qui conviennent à un particulier, et qu'ils ont chacun de vraies beautés. On voit néanmoins des femmes d'une beauté éclatante, mais irrégulière, qui en effacent souvent de plus véritablement belles; mais comme le goût, qui se prévient aisément, est le juge de la beauté, et que la beauté des plus belles personnes n'est pas toujours égale, s'il arrive que les moins belles effacent les autres, ce sera seulement durant quelques moments; ce sera que la différence de la lumière et du jour fera plus ou moins discerner la vérité qui est dans les traits ou dans les couleurs, qu'elle fera paroître ce que la

âme très-pernicieuse, et qu'il était dangereux de laisser grandir un tel sujet.

1. Don Carlos.

2. « Mêlée au moins d'autres vices, » (Édition de M. de Barthé-

lemy.)

3. On sait que la terre de Chantilly appartenait aux Condé, et que la terre de Liancourt, une des plus belles de France, passa ainsi que celle de la Rocheguyon, dans la maison de la Rochefoucauld par le mariage de François VII, fils ainé de l'auteur des Maximes, avec sa cousine, Jeanne-Charlotte du Plessis Liancourt.

4. « Qu'il y ait. » (Édition de M. de Barthélemy.)

5. M. de Barthélemy a substitué point non plus à « pas aussi. »
— Voyez le Lexique.

moins belle aura de beau 4, et empêchera de paroître ce qui est de vrai et de beau dans l'autre 2.

II. — DE LA SOCIÉTÉ.

Mon dessein n'est pas de parler de l'amitié en parlant de la société; bien qu'elles aient quelque rapport, elles sont néanmoins très-différentes: la première a plus d'élévation et de dignité³, et le plus grand mérite de l'autre, c'est de lui ressembler. Je ne parlerai donc présentement que du commerce particulier que les honnêtes gens doivent avoir ensemble.

Il seroit inutile de dire combien la société est nécessaire aux hommes : tous la desirent et tous la cherchent, mais peu se servent des moyens de la rendre agréable et de la faire durer. Chacun veut trouver son plaisir et ses avantages aux dépens des autres; on se préfère toujours à ceux avec qui on se propose de vivre 4, et on leur fait presque toujours sentir cette préférence; c'est ce qui trouble et qui détruit 5 la société. Il faudroit du moins savoir cacher ce desir de préférence, puisqu'il est trop naturel en nous pour nous en pouvoir défaire; il faudroit faire son plaisir de celui des autres, ménager leur amour-propre, et ne le blesser jamais.

L'esprit a beaucoup de part à un si grand ouvrage, mais il ne suffit pas seul pour nous conduire dans les

2. Voyez la maxime 626, et la Lettre du chevalier de Meré.

4. Voyez les maximes 81 et 83.

^{1. «} Aura de lueur. » (Édition de M. de Barthélemy.) — A la ligne précédente, la même édition donne la couleur, au lieu de les couleurs.

^{3.} Tel est le texte du manuscrit, au lieu d'humilité, que donnent toutes les éditions, et qui n'a pas ici de sens. — A la ligne suivante, elles ont substitué est à c'est.

^{5.} Dans les éditions postérieures à 1731 : « et ce qui détruit. »

divers chemins qu'il faut tenir. Le rapport qui se rencontre entre les esprits ne maintiendroit pas longtemps la société, si elle n'étoit réglée et soutenue par le bou sens, par l'humeur, et par des égards qui doivent être entre les personnes qui veulent vivre ensemble 1. S'il arrive quelquefois que des gens opposés d'humeur et d'esprit paroissent unis, ils tiennent sans doute par des liaisons 2 étrangères, qui ne durent pas longtemps. On peut être aussi en société avec des personnes sur qui nous avons de la supériorité par la naissance ou par des qualités personnelles; mais ceux qui ont cet avantage n'en doivent pas abuser: ils doivent rarement le faire sentir, et ne s'en servir que pour instruire les autres; ils doivent leur faire apercevoir qu'ils ont besoin d'être conduits, et les mener par raison, en s'accommodant, autant qu'il est possible, à leurs sentiments et à leurs intérêts.

Pour rendre la société commode, il faut que chacun conserve sa liberté: il faut se voir, ou ne se voir point, sans sujétion, pour se divertir ensemble, et même s'ennuyer ensemble; il faut se pouvoir séparer ³, sans que cette séparation apporte de changement; il faut se pouvoir passer les uns des autres, si on ne veut pas s'exposer à embarrasser quelquefois, et on doit se souvenir qu'on incommode souvent, quand on croit ne pouvoir jamais incommoder ⁴. Il faut contribuer, autant qu'on le peut,

ı. Ce passage est un heureux correctif à la maxime 87, qui n'est en réalité qu'une épigramme.

^{2.} Au lieu de *raisons* que donnent toutes les éditions. — Trois lignes plus haut on y lit : « *les* égards, » pour : « *des* égards ; » et vers la fin de l'alinéa : « par *la* raison, » au lieu de : « par raison. »

^{3.} Les diverses éditions donnaient ainsi ce passage: a il ne faut point se voir, ou se voir sans sujétion, et pour se divertir ensemble; il faut pouvoir se séparer..., » omettant ainsi le membre de phrase et méme s'ennuyer ensemble.

^{4.} C'est presque textuellement la maxime 242.

au divertissement des personnes avec qui on veut vivre; mais il ne faut pas être toujours chargé du soin d'y contribuer. La complaisance est nécessaire dans la société, mais elle doit avoir des bornes: elle devient une servitude quand elle est excessive; il faut du moins qu'elle paroisse libre, et qu'en suivant le sentiment de nos amis, ils soient persuadés que c'est le nôtre aussi que nous suivons.

Il faut être facile à excuser nos amis, quand leurs défauts sont nés avec eux, et qu'ils sont moindres que leurs bonnes qualités; il faut surtout éviter de leur faire voir qu'on les ait remarqués et qu'on en soit choqué, et l'on doit essayer de faire en sorte qu'ils puissent s'en apercevoir eux-mêmes, pour leur laisser le mérite de s'en corriger.

Il y a une sorte de politesse qui est nécessaire dans le commerce des honnêtes gens : elle leur fait entendre raillerie, et elle les empêche d'être choqués et de choquer les autres par de certaines façons de parler trop sèches et trop dures, qui échappent souvent sans y penser, quand on soutient son opinion avec chalcur³.

Le commerce des honnêtes gens ne peut subsister sans une certaine sorte de confiance; elle doit être commune entre eux; il faut que chacun ait un air de sureté et de

1. Les diverses éditions donnent souvent, au lieu de surtout. — A la ligne suivante, elles coupent la phrase après choqué, et en commencent une nouvelle par : « On doit, etc. »

2. Duplessis (p. 219) estime que « l'excellent conseil donné ici part d'un sentiment bien plus juste et bien plus conforme à la véritable amitié que la maxime 410, dure pour le fond et même par la

forme. » - Voyez la 18e des Réflexions diverses.

3. Dans son Portrait (ci-dessus, p. 8), l'auteur s'accuse lui-même de soutenir d'ordinaire son opinion avec trop de chaleur. Segrais dit pourtant (Mémoires, p. 170): « M. de la Rochefoucauld ne contestoit jamais. Quand quelqu'un lui avoit dit un sentiment différent du sien qu'il croyoit être bon: Monsieur, disoit-il, vous étes de ce sentiment-là, et moi je suis d'un autre. On en demeuroit là sans se mettre en colère de part ni d'autre. »

discrétion qui ne donne jamais lieu de craindre qu'on

pnisse rien dire par imprudence 1.

Il faut de la variété dans l'esprit : ceux qui n'ont que d'une sorte d'esprit ne peuvent pas plaire longtemps². On peut prendre des routes diverses, n'avoir pas les mêmes vues ni³ les mêmes talents, pourvu qu'on aide au plaisir de la société, et qu'on y observe la même justesse que les différentes voix et les divers instruments doivent observer dans la musique.

Comme il est malaisé que plusieurs personnes puissent avoir les mêmes intérêts, il est nécessaire au moins. pour la douceur de la société, qu'ils n'en aient pas de contraires. On doit aller au-devant de ce qui peut plaire à ses amis, chercher les moyens de leur être utile, leur épargner des chagrins, leur faire voir qu'on les partage avec eux quand on ne peut les détourner 4, les effacer insensiblement sans prétendre de les arracher tout d'un coup, et mettre en la place des objets agréables, ou du moins qui les occupent. On peut leur parler des choses qui les regardent, mais ce n'est qu'autant qu'ils le permettent, et on y doit garder beaucoup de mesure : il y a de la politesse, et quelquefois même de l'humanité, à ne pas entrer trop avant dans les replis de leur cœur; ils ont souvent de la peine à laisser voir tout ce qu'ils en connoissent, et ils en ont encore davantage quand on pénètre ce qu'ils ne connoissent pas 5. Bien que le com-

1. Voyez la 5e des Réflexions diverses.

2. C'est la maxime 413. — Voyez aussi la 16º des Réslexions diverses.

3. Les éditions antérieures omettent les mots : a les mêmes vues ni.» 4. C'est un démenti, sinon général, au moins en ce qui touche l'amitié, à l'impitoyable maxime sur la pitié (264°), et au passage du

l'amitié, à l'impitovable *maxime* sur la pitié (264°), et au passage du Portrait (ci-dessus, p. 9) où l'auteur déclare que la pitié « n'est

bonue à rien au dedans d'une âme bien faite. »

5. Voyez la maxime 632. — Ce passage était singulièrement altéré dans les éditions précédentes, y compris celle de 1731; le mot bien,

merce que les honnètes gens ont ensemble leur donne de la familiarité, et leur fournisse un nombre infini de sujets de se parler sincèrement, personne presque n'a assez de docilité et de bon sens pour bien recevoir plusieurs avis qui sont nécessaires pour maintenir la société. on veut être averti jusqu'à un certain point, mais on ne veut pas l'être en toutes choses, et on craint de savoir toutes sortes de vérités.

Comme on doit garder des distances pour voir les objets, il en faut garder aussi pour la société: chacun a son point de vue, d'où il veut être regardé¹; on a raison, le plus souvent, de ne vouloir pas être éclairé de trop près, et il n'y a presque point d'homme qui veuille, en toutes choses, se laisser voir tel qu'il est².

III. - DE L'AIR ET DES MANIÈRES.

Il y a un air qui convient à la figure et aux talents de chaque personne : on perd toujours quand on le quitte pour en prendre un autre ³. Il faut essayer de connoître celui qui nous est naturel, n'en point sortir, et le perfectionner autant qu'il nous est possible.

Ce qui fait que la plupart des petits enfants plaisent, c'est qu'ils sont encore renfermés dans cet air et dans ces manières que la nature leur a donnés, et qu'ils n'en

qui commence la phrase suivante, était le dernier de celle-ci, et se joignait à ce qu'ils ne connoissent pas. De plus, la proposition qui suit était coupée en deux, et la seconde partie, depuis personne presque n'a assez de docilité, était rejetée à la ligne. Nous rétablissons le texte d'après le manuscrit.

- 1. Voyez la maxime 104.
- 2. Rapprochez de la Réflexion suivante, de la Réflexion 13°, et de la maxime 256.
 - 3. Voyez les maximes 134 et 203.

connoissent point d'autres. Ils les changent et les corrompent quand ils sortent de l'enfance : ils croient qu'il faut imiter ce qu'ils voient faire aux autres 1, et ils ne le peuvent parfaitement imiter; il y a toujours quelque chose de faux et d'incertain dans toute imitation. Ils n'ont rien de fixe dans leurs manières ni dans leurs sentiments; an lieu d'être en effet ce qu'ils veulent paroître, ils cherchent à paroître ce qu'ils ne sont pas 2. Chacun veut être un autre, et n'être plus ce qu'il est3 : ils cherchent une contenance hors d'eux-mêmes, et un autre esprit que le leur; ils prennent des tons et des manières au hasard; ils en font l'expérience 4 sur eux, sans considérer que ce qui convient à quelques-uns ne convient pas à tout le monde, qu'il n'y a point de règle générale pour les tons et pour les manières, et qu'il n'y a point de bonnes copies⁵. Deux hommes néanmoins peuvent avoir du rapport en plusieurs choses sans être copie l'un de l'autre, si chacun suit son naturel; mais personne presque ne le suit entièrement . on aime à imiter; on imite souvent, même sans s'en apercevoir, et on néglige ses propres biens pour des biens étrangers, qui d'ordinaire ne nous conviennent pas.

1. Les éditions précédentes omettent faire aux autres. A la fin de la phrase elles donnent : « cette imitation, » au lieu de : « toute imitation. » — Voyez la maxime 618.

2. Rapprochez de la fin de la Réflexion précédente, de la 13º Ré-

flexion, et de la maxime 256.

3. Il n'est esprit si droit
Qui ne soit imposteur et fanx par quelque endroit:
Sans cesse on prend le masque, et quittant la nature,
On craint de se montrer sous sa propre figure....
Rarement un esprit ose être ee qu'il est.
(Boileau, épitre IX, vers 69-74.)

4. Dans les éditions antérieures : « ils en font des expériences ; » et deux lignes plus bas : « de règles générales. »

5. Vovez la maxime 133.

Je ne prétends pas, par ce que je dis, nous renfermer tellement en nous-mêmes, que nous n'ayons pas la liberté de suivre des exemples, et de joindre à nous des qualités utiles ou nécessaires que la nature ne nous a pas données: les arts et les sciences conviennent à la plupart de ceux qui s'en rendent capables; la bonne grâce et la politesse conviennent à tout le monde; mais ces qualités acquises doivent avoir un certain rapport et une certaine union avec nos qualités naturelles, qui les étendent et les augmentent imperceptiblement 1.

Nous sommes quelquesois élevés à un rang et à des dignités qui sont au-dessus de nous²; nous sommes souvent engagés dans une profession nouvelle où la nature ne nous avoit pas destinés: tous ces états ont chacun un air qui leur convient, mais qui ne convient pas toujours avec notre air naturel; ce changement de notre fortune change souvent notre air et nos manières, et y ajoute l'air de la dignité, qui est toujours faux quand il est trop marqué³ et qu'il n'est pas joint et consondu avec l'air que la nature nous a donné: il faut les unir et les mêler ensemble, et qu'ils ne paroissent jamais séparés ⁴.

On ne parle pas de toutes choses sur un même ton et avec les mêmes manières; on ne marche pas à la tête

- 1. L'édition de 1731 et les suivantes terminent ainsi cette phrase : « et une certaine union avec nos propres qualités, qui les étend et les augmente (dans le texte de Duplessis : « étendent » et « augmentent ») imperceptiblement. » A la phrase suivante, elles omettent, dans le premier membre, quelquefois et qui sont. Voyez la maxime 365.
 - 2. Rapprochez des maximes 419 et 449.
- 3. Mme de Sablé (maxime 60) : « On est bien plus choqué de l'ostentation que l'on fait de la dignité, que de celle de la personne. C'est une marque qu'on ne mérite pas les emplois, quand on se fait de fête. »
- 4. Dans les éditions antérieures : « et les mêler ensemble, et faire en sorte qu'ils ne paroissent jamais séparés. »

d'un régiment comme on marche en se promenant; mais il faut qu'un même air nous fasse dire naturellement des choses différentes, et qu'il nous fasse marcher différenment, mais toujours naturellement, et comme il convient de marcher à la tête d'un régiment et à une promenade.

Il y en a qui ne se contentent pas de renoncer à leur air propre et naturel, pour suivre celui du rang et des dignités où ils sont parvenus; il y en a même qui prennent par avance l'air des dignités et du rang où ils aspirent. Combien de lieutenants généraux apprennent à paroître maréchaux de France! Combien de gens de robe répètent inutilement l'air de chancelier, et combien de bourgeoises se donnent l'air de duchesses!

Ce qui fait qu'on déplaît souvent, c'est que personne ne sait accorder son air et ses manières avec sa figure, ni ses tons et ses paroles avec ses pensées et ses sentiments ; on trouble leur harmonie par quelque chose de faux et d'étranger ; on s'oublie soi-même, et on s'en éloigne insensiblement; tout le monde presque tombe, par quelque endroit, dans ce défaut; personne n'a l'oreille assez juste pour entendre parfaitement cette sorte de cadence. Mille gens déplaisent avec des qualités aimables; mille gens plaisent avec de moindres talents ; e'est que les uns veulent paroître ce qu'ils ne sont pas; les autres sont ce qu'ils paroissent; et enfin, quelques avantages ou quelques désavantages que nous ayons reçus de la nature, on plaît à proportion de ce qu'on suit l'air, les tons, les manières et les sentiments qui conviennent à

^{1.} Les précédents éditeurs donnent étre, au lieu de paroître. Cette phrase exclamative et la suivante sont biffées au manuscrit.

^{2.} Voyez les maximes 240, 255, et la 4º des Réflexions diverses.
3. Les éditions antérieures avaient omis ce membre de phrase.

^{4.} Rapprochez des maximes 155 et 251, qui répétent la même idée.

notre état et à notre figure, et on déplaît à proportion de ce qu'on s'en éloigne 1.

IV. - DE LA CONVERSATION 2.

Ce qui fait que si peu de personnes ³ sont agréables dans la conversation, c'est que chacun songe plus à ce qu'il veut dire qu'à ce que les autres disent ⁴. Il faut écouter ceux qui parlent, si on en veut être écouté ⁵; il faut leur laisser la liberté de se faire entendre, et même de

Chacun pris dans son air est agréable en soi;
 Ce n'est que l'air d'autrui qui peut déplaire en moi.
 (Boileau, épitre IX, vers 90 et 91.)

2. Il existe de ce morceau deux versions : 1° celle du manuscrit, que nous suivons et que suit également d'assez près le texte de 1731; 2° celle de Brotier (1789). D'où Brotier l'a-t-il tirée? Probablement de quelque bibliothèque privée. Voici du moins ce qu'il nous dit dans un passage déjà cité plus haut, p. 272) de ses Observations sur les Réflexions diverses : α On en trouvoit quelques parties, surtout ce qui regarde la Conversation, dans des bibliothèques particulières. » Le marquis de Fortia, dans son édition de l'an X (1802), et les éditeurs venus après lui, ont donné la leçon de Brotier comme texte principal, et ajouté en appendice la leçon de 1731. Nous indiquerons les différences qu'offrent les éditions antérieures comparées à la nôtre. Celle de Brotier en a de très-notables, et particulièrement plusieurs additions.

3. « Que peu de personnes. » (Édition de Brotier.)

4. « A ce qu'il a dessein de dire qu'à ce que les autres disent, et que l'on n'écoute guère quand on a bien envie de parler. » (Ibidem.) —

Voyez les maximes 139 et 510.

5. « Si on veut en être écouté. » (Édition de 1731.) — Meré (maximes 117 et 118): « Quelque facilité que l'on ait à s'exprimer, il faut toujours dire beauconp de choses en peu de mots, et se souvenir que la conversation n'est pas comme un État monarchique, où un seul a droit de parler, mais comme une espèce de république, où tous ceux qui la composent peuvent dire ce qu'ils pensent. » — « C'est un grand défaut dans la conversation que d'y vouloir toujours briller et s'y faire plus écouter que les autres. »

dire des choses inutiles 1. Au lieu de les contredire 2 on de les interrompre, comme on fait souvent, on doit, au contraire3, entrer dans leur esprit et dans leur goût, montrer qu'on les entend, leur parler de ce qui les touche⁴, louer ce qu'ils disent autant qu'il mérite d'être loué, et faire voir que c'est plutôt par choix qu'on le loue 6 que par complaisance. Il faut éviter de contester sur des choses indifférentes, faire rarement des questions, qui sont presque toujours inutiles, ne laisser jamais croire qu'on prétend avoir plus de raison que les autres, et céder aisément l'avantage de décider 8.

On doit dire des choses naturelles, faciles et plus ou moins sérieuses, selon l'humeur et l'inclination des personnes que l'on entretient, ne les presser pas d'approuver ce qu'on dit, ni même d'y répondre 10. Quand on a satis-

1. « Néanmoins il est nécessaire d'écouter ceux qui parlent ; il faut leur donner le temps de se faire entendre, et souffrir même qu'ils disent des choses inutiles. » (Édition de Brotier.) - Montaigne (Essais, livre III, chapitre III, tome III, p. 237: « Il fault se desmettre au train de ceulx auecques qui vous êtes, et par fois affecter l'ignorance.... Traisnez vous au demourant à terre, s'ils veulent. »

2. L'édition de 1731, que les suivantes ont copiée pour leur version additionnelle, donne, par une erreur évidente, contraindre, au lieu de contredire.

3. « Bien loin de les contredire et de les interrompre, on doit, au contraire.... » (Édition de Brotier.)

4. La version de Brotier n'a pas ce membre de phrase.

5. « Que e'est plus par choix. » (Édition de 1731.)

6. Les deux versions, celle de 1731 et celle de Brotier, donnent à tort: « qu'on les loue. »

7. « Qui sont presque toujours » manque dans l'édition de 1731.

8. a ... par complaisance. Pour plaire aux autres, il faut parler de ce qu'ils aiment, et de ce qui les touche, éviter les disputes sur des choses indifférentes, leur faire rarement des questions, et ne leur laisser jamais croire qu'on prétend avoir plus de raison qu'eux. » (Édition de Brotier.) - Rapprochez de la maxime 586.

9. « l'humeur ou l'inclination. » (Édition de 1731.)

10. « On doit dire les choses d'un air plus ou moins sérieux, et sur

fait de cette sorte aux devoirs de la politesse, on peut dire ses sentiments, sans prévention et sans opiniâtreté, en faisant paroître qu'on cherche à les appuyer de l'avis

de ceux qui écoutent 1.

Il faut éviter de parler longtemps de soi-même, et de se donner souvent pour exemple ². On ne sauroit avoir trop d'application à connoître la pente et la portée ³ de ceux à qui on parle, pour se joindre à l'esprit de celui qui en a le plus, et pour ajouter ses pensées aux siennes, en lui faisant croire, autant qu'il est possible ⁴, que c'est de lui qu'on les prend. Il y a de l'habileté à n'épuiser pas les sujets qu'on traite, et à laisser toujours aux autres quelque chose à penser et à dire ⁵.

On ne doit jamais parler avec des airs d'autorité, ni se servir de paroles et de termes plus grands que les choses. On peut conserver ses opinions, si elles sont raisonnables; mais en les conservant, il ne faut jamais

des sujets plus ou moins relevés, selon l'humeur et la capacité des personnes que l'on entretient, et leur céder aisément l'avantage de décider, sans les obliger de répondre, quand ils n'ont pas envie de parler. » (Édition de Brotier.)

1. « Après avoir satisfait de cette sorte aux devoirs de la politesse, on peut dire ses sentiments, en montrant qu'on cherche à les appuyer de l'avis de ceux qui écoutent, sans marquer de présomption ni d'opi-

niâtreté. » (Ibidem.)

2. « Évitons surtout de parler souvent de nous-mémes et de nous donner pour exemple : rien n'est plus désagreable qu'un homme qui se cite lui-méme à tout propos. » (Ibidem.)

3. An lieu de : « la pente et la pensée, » que donnent, dans leur

seconde leçon, les divers éditeurs, d'après celui de 1731.

4. « On ne peut aussi apporter trop d'application à connoître la pente et la portée de ceux à qui l'on parle, se joindre à l'esprit de celui qui en a le plus, sans blesser l'inclination ou l'intérêt des autres par cette préférence. Alors on doit faire valoir toutes les raisons qu'il a dites, ajoutant modestement nos propres peusées aux siennes, et lui faisant croire, autant qu'il est possible... » (Édition de Brotier.)

5. La version de Brotier n'a pas cette phrase.

blesser les sentiments des autres, ni paroître choqué de ce qu'ils ont dit ¹. Il est dangereux de vouloir être toujours le maître de la conversation, et de parler trop souvent d'une même chose ²; on doit entrer indifféremment sur tous les sujets agréables qui se présentent, et ne faire jamais voir qu'on veut entraîner la conversation sur ce qu'on a envie de dire ³.

Il est nécessaire d'observer que toute sorte de conversation, quelque honnête et quelque spirituelle qu'elle soit, n'est pas également propre à toute sorte d'honnêtes gens: il faut choisir ee qui convient à chacun, et choisir même le temps de le dire; mais s'il y a beaucoup d'art ⁶

1. a Il ne faut jamais rien dire avec un air d'autorité, ni montrer aucune supériorité d'esprit; fuyons les expressions trop recherchées, les termes durs ou forcés, et ne nous servons point de paroles plus grandes que les choses. Il n'est pas défendu de conserver ses opinions, si elles sont raisonnables; mais il faut se rendre à la raison aussitôt qu'elle paroît, de quelque part qu'elle vienne: elle seule doit régner sur nos sentiments; mais suivons-la sans heurter les sentiments des autres, et sans faire paroître du mépris de ee qu'ils ont dit. » (Édition de Brotier.)

2. « De la même chose, » dans l'édition de Duplessis, qui, à la ligne suivante, omet tous devant les sujets.

3. a Il est dangereux de vouloir être toujours le maître de la conversation, et de pousser trop loin une honne raison quand on l'a trouvée. L'honnéteté veut que l'on cache quelquefois la moitié de son esprit, et qu'on ménage un opiniâtre qui se defend mal, pour lui épargner la honte de céder. On déplait sûrement quand on parle trop longtemps et trop souvent d'une même chose (voyez la maxime 313), et que l'on cherche à détourner la conversation sur des sujets dont on se croit plus instruit que les autres : il faut entrer indifféremment sur tout ce qui leur est agréable, s'y arrêter autant qu'ils le veulent, et s'éloigner de tout ce qui ne leur convient pas. » (Édition de Brotier.)

4. « Toute sorte de conversation, quelque spirituelle qu'elle soit, n'est pas également propre à toutes sortes de gens d'esprit : il faut choisir ce qui est de leur goût, et ce qui est convenable à leur condition, à leur sexe, à leurs talents, et choisir même le temps de le dire, Observons le lieu, l'occasion, l'humeur où se trouvent les personnes qui nous écoutent, car s'il y a beaucoup d'art...» (lbidem.) — Rappro-

chez de la maxime 79.

à savoir parler à propos⁴, il n'y en a pas moins à savoir se taire. Il y a un silence éloquent²: il sert quelquefois à approuver et à condamner; il y a un silence moqueur; il y a un silence respectueux; il y a enfin des airs, des tons et des manières³ qui font souvent ce qu'il y a d'agréable ou de désagréable ⁴, de délicat ou de choquant dans la conversation; le secret de s'en bien servir est donné à peu de personnes; ceux mêmes qui en font des règles s'y méprennent quelquefois; la plus sûre, à mon avis, c'est de n'en point avoir qu'on ne puisse changer, de laisser plutôt voir des négligences dans ce qu'on dit que de l'affectation, d'écouter, de ne parler guère, et de ne se forcer jamais à parler⁵.

V. - DE LA CONFIANCE.

Bien que la sincérité et la confiance aient du rapport, elles sont néanmoins différentes en plusieurs choses : la

1. La version de 1731 omet ici à propos, et le verbe savoir aux deux endroits où il se trouve dans cette ligne.

2. Meré (maxime 423) : « Il y a une éloquence dans le silence, qui a quelquesois plus de force que l'éloquence des plus excellents orateurs. »

3. « Il y a des airs, des tours et des manières. » (Édition de 1731.)

4. Voyez la maxime 255, et la 3º des Réflexions diverses.

5. « Il y a un silence éloquent qui sert à approuver et à condamner; il y a un silence de discrétion et de respect; il y a enfin des tons, des airs et des manières qui font tout ce qu'il y a d'agréable ou de désagréable, de délicat ou de choquant dans la conversation; mais le secret de s'en hien servir est donné à peu de personnes; ceux mêmes qui en font des règles s'y méprennent souvent, et la plus sûre qu'on en puisse donner, c'est écouter beaucoup, parler peu, et ne rien dire dont on puisse avoir sujet de se reventir. » (Édition de Brotier.) — Nous aurions voulu rapprocher de cette remarquable Réflexion de la Rochefoucauld les idées fort voisines de Charron et de la Bruyère

sincérité est une ouverture de cœur¹, qui nous montre tels que nous sommes; c'est un amour de la vérité, une répugnance à se déguiser, un desir de se dédommager de ses défauts, et de les diminuer même par le mérite de les avouer². La confiance ne nous laisse pas tant de liberté; ses règles sont plus étroites; elle demande plus de prudence et de retenue, et nous ne sommes pas toujours libres d'en disposer; il ne s'agit pas de nous uniquement, et nos intérêts sont mêlés d'ordinaire avec les intérêts des autres. Elle a besoin d'une grande justesse pour ne livrer pas³ nos amis en nous livrant nous-mêmes, et pour ne faire pas des présents de leur bien, dans la vue d'augmenter le prix de ce que nous donnons.

La confiance plaît toujours à celui qui la reçoit: c'est un tribut que nous payons à son mérite: c'est un dépôt que l'on commet à sa foi⁴; ce sont des gages qui lui don-

sur le même sujet; mais les citations à faire seraient trop longues, il faut nous contenter de renvoyer le lecteur au livre II, chapitre IX, de la Sagesse, intitulé Se bien comporter auec aultruy, et au chapitre des Caractères intitulé de la Société et de la Conversation.

1. Rapprochez de la maxime 62.

2. Voyez les maximes 184, 327, 383, 609, 641, et plus haut, p. 9, le Portrait de la Rochefoucauld fait par lui-même.

3. Les éditions antérieures ont, ici et à la ligne suivante, changé la construction, et donnent : « ne pas livrer,... ne pas faire. »

4. Voyez la maxime 239. — A propos de cette maxime nous avons cité en note (voyez ci-dessus, p. 128) une réflexion de J. Esprit, abondant tout à fait dans le sens de la Rochefoucauld; voie un autre passage du même auteur (tome I, p. 182), où, sans nommer la Rochefoucauld, il le met directement en cause : « La nécessité est la cause visible des grandes confiances dont ceux à qui l'en se fie se sentent si honorés. Ainsi c'est avec bien peu de sujet qu'un homme se tient heureux et se vante de ce qu'une princesse, qui étoit sur le point d'être arrêtée, s'est réfugiée en sa maison de campagne, et lui a confié sa vie et sa liberté, et de ce que, sortant du Royaume, elle lui a donné en garde ses pierreries, puisqu'il est clair qu'en tout

nent un droit sur nous, et une sorte de dépendance où nous nous assujettissons volontairement. Je ne prétends pas détruire par ce que je dis la confiance, si nécessaire entre les hommes, puisqu'elle est le lien de la société et de l'amitié : je prétends seulement y mettre des bornes, et la rendre honnête et fidèle. Je veux qu'elle soit toujours vraie et 1 toujours prudente, et qu'elle n'ait ni foiblesse, ni intérêt; mais 2 je sais bien qu'il est malaisé de donner de justes limites à la manière de recevoir toute sorte de confiance de nos amis, et de leur faire part de la nôtre.

On se confie le plus souvent par vanité, par envie de parler³, par le desir de s'attirer la confiance des autres, et pour faire un échange de secrets. Il y a des personnes qui peuvent avoir raison de se fier en nous, vers qui nous n'aurions pas raison d'avoir la même conduite, et on s'acquitte envers ceux-ci en leur gardant le secret, et en les payant de légères confidences. Il y en a d'autres dont la fidélité nous est connue, qui ne ménagent rien avec nous, et à qui on peut se confier par choix et par estime.

cela elle n'a rien fait par le dessein de lui plaire ou de lui faire honneur; qu'elle n'est allée chez lui que parce qu'elle ne s'est pas crue en sûreté dans la maison d'un autre; qu'elle ne lui a laissé ses pierreries que par la crainte d'être volée en chemin, et que tout ce qu'elle a fait n'a été que pour son propre intérêt et par pure nécessité. »—L'allusion à la fuite de la duchesse de Chevreuse en Espagne, à l'assistance que la Rochefoucauld lui prêta en cette occasion, aux pierreries qu'il reçut d'elle en dépôt, est évidente (voyez, à ce sujet, dans notre tome II, les Mémoires, et la longue Lettre de septembre 1638, 1re du recueil). L'ouvrage de J. Esprit parut aussitôt après sa mort, en 1678; la Rochefoucauld n'a pu manquer de lire la maxime de son collaborateur et d'être choqué de l'application. On n'est trahi que par les siens.

L'édition de Duplessis ne donne pas ; α toujours vraie et. »
 Mais ne se trouve pas dans les éditions antérieures, et je sais

bien commence une nouvelle phrase.

^{3.} Rapprochez des maximes 137 et 475.

On doit ne leur cacher rien¹ de ce qui ne regarde que nous, se montrer à eux toujours vrais², dans nos bonnes qualités et dans nos défauts même, sans exagérer les unes, et sans diminuer les autres³; se faire une loi de ne leur faire jamais de⁴ demi-confidences, qui embarrassent toujours ceux qui les font, et ne contentent presque⁵ jamais ceux qui les reçoivent: on leur donne des lumières confuses de ce qu'on veut cacher, et on augmente leur curiosité; on les met en droit d'en vouloir savoir davantage, et ils se croient en liberté de disposer de ce qu'ils ont pénétré. Il est plus sûr et plus honnète de ne leur rien dire, que de se taire quand on a commencé à parler.

Il y a d'autres règles à suivre pour les choses qui nous ont été confiées: plus elles sont importantes, et plus la prudence et la fidélité y sont nécessaires. Tout le monde convient que le secret doit être inviolable; mais on ne convient pas toujours de la nature et de l'importance du secret: nous ne consultons le plus souvent que nous-mêmes sur ce que nous devons dire et sur ce que nous devons taire; il y a peu de secrets de tous les temps, et le scrupule de les é révéler ne dure pas toujours.

On a des liaisons étroites avec des amis dont on connoît la fidélité; ils nous ont toujours parlé sans réserve, et nous avons toujours gardé les mêmes mesures avec

^{1.} Ici encore les précédents éditeurs ont changé la construction : « ne leur rien cacher. »

^{2.} Voyez ci-dessus, p. 85, note 3.

^{3.} Voyez les maximes 202, 206, et le Portrait de la Rochefoucauld fait par lui-méme, plus haut, p. 7.

^{4.} Des dans les diverses éditions.

^{5.} Les diverses éditions ont omis presque, comme, deux lignes plus bas, et devant on augmente.

^{6.} Le, au lieu de les, dans la plupart des éditions.

eux; ils savent nos habitudes et nos commerces, et ils nous voient de trop près pour ne s'apercevoir pas 1 du moindre changement; ils peuvent savoir par ailleurs ce que nous sommes engagés2 de ne dire jamais à personne; il n'a pas été en notre pouvoir de les faire entrer dans ce qu'on nous a confié, et qu'ils ont peut-être quelque intérêt de savoir³; on est assuré d'eux comme de soi, et on se voit cependant réduit à la cruelle nécessité de perdre leur amitié, qui nous est précieuse, ou de manquer à la foi du secret. Cet état est sans doute la plus rude épreuve de la fidélité; mais il ne doit pas ébranler un honnête homme : c'est alors qu'il lui est permis de se préférer aux autres; son premier devoir est indispensablement de conserver le dépôt 4 en son entier, sans en peser 5 les suites : il doit non-seulement ménager ses paroles et ses tons, il doit encore ménager ses conjectures, et ne laisser jamais 6 rien voir, dans ses discours ni dans son air, qui puisse tourner l'esprit des autres vers ce qu'il ne veut pas dire 7.

1. Les diverses éditions, sauf celle de 1731, construisent ainsi: « ne pas s'apercevoir. »

2. « Nous nous sommes engagés. » (Édition de Duplessis.)

3. Les éditeurs précédents ont ainsi coupé la phrase après consié: a ils ont peut-être même quelque intérêt de le savoir.

4. Tel est l'ordre des mots dans le manuscrit. Les éditeurs donnent :

« est de conserver indispensablement ce dépôt. »

5. Dans l'édition de 1731 il y a païser, au lieu de peser. Les éditeurs suivants ne comprenant sans doute pas le membre de phrase ainsi imprimé, l'ont omis.

6. Cet adverbe est omis également dans les diverses éditions.

7. Voyez le Portrait du duc de la Rochefoucauld fait par lui-même, ci-dessus, p. 11, et la 2º des Réflexions diverses. — Mlle de Scudéry (Nouvelles conversations de morale, de la Confiance, 1688, tome II, p. 750): « Celui qui révèle son secret à un ami indiseret est plus indiseret que l'indiseret même. » — La Bruyère (de la Société et de la Conversation, n° 81, tome I, p. 244): « Toute révélation d'un secret est la faute de celui qui l'a confié. »

On a souvent besoin de force et de prudence pour opposer à la tyrannie de la plupart de nos amis, qui se font un droit sur notre confiance, et qui veulent tout savoir de nous. On ne doit jamais leur laisser établir ce droit sans exception : il y a des rencontres et des circonstances qui ne sont pas de leur jurisdiction; s'ils s'en plaignent, on doit souffrir leurs plaintes, et s'en justifier avec douceur; mais s'ils demeurent injustes, on doit sacrifier leur amitié à son devoir, et choisir entre deux maux inévitables, dont l'un se peut réparer, et l'autre est sans remède.

VI. - DE L'AMOUR ET DE LA MER*.

Ceux qui ont voulu nous représenter l'amour et ses caprices l'ont comparé en tant de sortes à la mer², qu'il est malaisé de rien ajouter à ce qu'ils en ont dit: ils nous ont fait voir que l'un et l'autre ont une inconstance et une infidélité égales, que leurs biens et³ leurs maux sont sans nombre, que les navigations les plus heureuses sont exposées à mille dangers, que les tempêtes et les écueils sont toujours à craindre, et que souvent même on fait naufrage dans le port; mais en nous exprimant tant d'espérances et tant de craintes, ils ne nous ont pas assez montré, ce me semble, le rapport qu'il y a d'un amour usé, languissant et sur sa fin, à ces longues bonaces, à ces calmes ennuyeux, que l'on rencontre sous la ligne. On est fatigué d'un grand voyage, on souhaite de l'achever; on voit la terre, mais on manque de vent pour y

^{1.} Les éditions antérieures donnent : a pour les opposer. »

^{2.} L'auteur lui-même a déjà appliqué cette comparaison à l'amour-propre. Voyez la fin de la maxime 563.

^{3.} L'édition de M. de Barthélemy omet leurs biens et.

arriver; on se voit exposé aux injures des saisons; les maladies et les langueurs empêchent d'agir; l'eau et les vivres manquent ou changent de goût; on a recours inutilement aux secours étrangers; on essaye de pêcher, et on prend quelques poissons, sans en tirer de soulagement ni de nourriture; on est las de tout ce qu'on voit, on est toujours avec ses mêmes pensées, et on est toujours ennuyé; on vit encore, et on a regret à vivre 1; on attend des desirs pour sortir d'un état pénible et languissant, mais on n'en forme que de foibles et d'inutiles.

VII. - DES EXEMPLES*.

Quelque différence qu'il y ait entre les bons et les mauvais exemples, on trouvera que les uns et les autres ont presque également produit de méchants effets²; je ne sais même si les crimes de Tibère et de Néron ne nous éloignent pas plus du vice, que les exemples estimables des plus grands hommes ne nous approchent de la vertu. Combien la valeur d'Alexandre a-t-elle fait de fanfarons! Combien la gloire de César a-t-elle autorisé d'entreprises contre la patrie! Combien Rome et Sparte ont-elles loué de vertus farouches! Combien Diogène a-t-il fait de philosophes importuns, Cicéron de babillards, Pomponius Atticus de gens neutres et paresseux³, Marius et Sylla de vindicatifs, Lucullus de voluptueux, Alcibiade et Antoine de débauchés, Caton d'opiniâtres! Tous ces

2. Rapproehez de la maxime 230.

^{1.} M. de Barthélemy donne : « de vivre. »

^{3.} Le eopiste avait mis ennuycux; la correction est de la main même de la Rochefoucauld.

grands originaux ont produit un nombre infini de mauvaises copies¹. Les vertus sont frontières des vices; les exemples sont des guides qui nous égarent souvent, et nous sommes si remplis de fausseté, que nous ne nous en servons pas moins pour nous éloigner du chemin de la vertu, que pour le suivre.

VIII. - DE L'INCERTITUDE DE LA JALOUSIE 2 *.

Plus on parle de sa jalousie, et plus les endroits qui ont déplu paroissent de différents côtés; les moindres circonstances les changent, et font toujours découvrir quelque chose de nouveau. Ces nouveautés ³ font revoir, sous d'autres apparences, ce qu'on croyoit avoir assez vu et assez pesé; on cherche à s'attacher à une opinion, et on ne s'attache à rien; tout ce qui est de plus opposé et de plus effacé ⁴ se présente en même temps; on veut haïr et on veut aimer, mais on aime encore quand on hait, et on hait encore quand on aime ⁵. On croit tout, et on doute de tout; on a de la honte et du dépit d'avoir cru et d'avoir douté; on se travaille incessamment pour arrêter son opinion, et on ne la conduit jamais à un lieu fixe.

Les poëtes devroient comparer cette opinion à la peine de Sisyphe, puisqu'on roule aussi inutilement que lui un rocher, par un chemin pénible et périlleux; on voit

2. Rapprochez des maximes 32 et 514.

3. a Les nouveautés. » (Édition de M. de Barthélemy.)

Vovez la maxime 133.

^{4.} C'est bien le mot du manuscrit, mais il faut convenir qu'après opposé il n'est pas fort clair; il signifie probablement oublié. Du reste, l'ensemble de cette Réflexion paraît manquer de netteté.

^{5.} Voyez les maximes 72 et 111.

le sommet de la montagne, on s'efforce d'y arriver; on l'espère quelquesois, mais on n'y arrive jamais. On n'est pas assez heureux pour oser croire ce que l'on souhaite, ni même assez heureux aussi pour être assuré de ce qu'on craint le plus¹; on est assujetti à une incertitude éternelle, qui nous présente successivement des biens et des maux qui nous échappent toujours.

IX. - DE L'AMOUR ET DE LA VIE *.

L'amour est une image de notre vie : l'un et l'autre sont sujets aux mêmes révolutions et aux mêmes changements². Leur jeunesse est pleine de joie et d'espérance : on se trouve heureux d'être jeune, comme on se trouve heureux d'aimer. Cet état si agréable nous conduit à desirer d'autres biens, et on en veut de plus solides ; on ne se contente pas de subsister, on veut faire des progrès, on est occupé des moyens de s'avancer et d'assurer sa fortune³; on cherche la protection des ministres, on se rend utile à leurs intérêts; on ne peut souffrir que quelqu'un prétende ce que nous prétendons. Cette émulation est traversée de mille soins et de mille peines, qui s'effacent par le plaisir de se voir établi : toutes les passions sont alors satisfaites, et on ne prévoit pas qu'on puisse cesser d'être heureux.

Cette félicité néanmoins est rarement ⁴ de longue durée, et elle ne peut conserver longtemps la grâce de la nouveauté ⁵; pour avoir ce que nous avons souhaité,

- 1. Rapprochez de la maxime 348.
- 2. Rapprochez de la maxime 75.

3. Voyez la maxime 490.

- 4. « Est néanmoins rarement. » (Édition de M. de Barthélemy.)
- 5. Voyez la maxime 274, et la 18e des Réslexions diverses.

nous ne laissons pas de souhaiter encore. Nous nous accoutumons à tout ce qui est à nous; les mêmes biens ne conservent pas leur même prix, et ils ne touchent pas toujours également notre goût; nous changeons imperceptiblement, sans remarquer notre changement; ce que nous avons obtenu devient une partie de nous-mêmes; nous serions cruellement touchés de le perdre, mais nous ne sommes plus sensibles au plaisir de le conserver; la joie n'est plus vive; on en cherche ailleurs que dans ce qu'on a tant desiré. Cette inconstance involontaire est un effet du temps, qui prend, malgré nons, sur l'amour, comme sur notre vie; il en efface insensiblement chaque jour un certain air de jeunesse et de gaieté, et en détruit les plus véritables charmes; on prend des manières plus sérieuses, on joint des affaires à la passion; l'amour ne subsiste plus par lui-même, et 2 il emprunte des secours étrangers. Cet état de l'amour représente le penchant de l'âge, où on commence à voir par où on doit finir 3; mais on n'a pas la force de finir volontairement, et dans le déclin de l'amour⁴, comme dans le déclin de la vie, personne ne se peut résondre de prévenir les dégoûts qui restent à éprouver; on vit encore pour les maux, mais on ne vit plus pour les plaisirs 3. La jalousie, la méfiance, la crainte de lasser, la crainte d'être quitté, sont des peines attachées à la vieillesse de l'amour, comme les maladies sont attachées à la trop longue durée de la vie : on ne sent plus qu'on est vivant que parce qu'on sent

^{1. «} Nous ne laissons pas que de souhaiter. » (Édition de M. de Barthélemy.)

^{2.} M. de Barthélemy ne donne pas cette conjonction.

^{3.} Voyez la maxime 222.

^{4.} Les mots « dans le déclin de l'amour, » et « comme, » qui les suit, ont été omis par M. de Barthélemy.

^{5.} L'auteur a fait de cette proposition sa maxime 430.

qu'on est malade, et on ne sent aussi qu'on est amoureux que par sentir toutes les peines de l'amour. On ne sort de l'assoupissement des trop longs attachements que par le dépit et le chagrin de se voir toujours attaché ; enfin de toutes les décrépitudes, celle de l'amour est la plus insupportable.

X. - DU GOUT 4.

Il y a des personnes qui ont plus d'esprit que de goût, et d'autres qui ont plus de goût que d'esprit 5; mais 6 il y a plus de variété et de caprice dans le goût 7 que dans l'esprit.

Ce terme de goût a diverses significations, et il est

- 1. « Et on ne se sent. » (Édition de M. de Barthélemy.)
- 2. « Que pour sentir. » (Ibidem.)
 3. Rapprochez de la maxime 351.

4. Les diverses éditions donnent ce titre au pluriel; mais il y a

DU GOUT, au singulier, dans le manuscrit.

5. Mme de la Fayette écrit le 4 septembre 1673 à Mme de Sévigné (voyez les Lettres de cette dernière, tome III, p. 229 et 230) : « Je ne sais si Mme de Coulanges ne vous aura point mandé une conversation d'une après-dinée de chez Gourville, où étoient Mme Scarron et l'abbé Têtu, sur les personnes qui ont le goût au-dessus ou audessous de leur esprit. Nous nous jetâmes dans des subtilités où nous n'entendions plus rien. » Il y a bien de l'apparence que c'est la proposition de la Rochefoncauld qui a fourui le sujet de cette discussion à perte de vue. Quoi qu'il en soit, c'est dans la catégorie des personnes qui ont plus d'esprit que de goût que Mme de la Fayette range la Rochefoucauld, Mme de Sévigné, et elle-même, car elle ajoute : « Vous avez le goût au-dessous de votre esprit, et M. de la Rochefoucauld aussi, et moi encore, mais pas tant que vous deux. v - Cette lettre de Mine de la Favette permettrait de rapporter à l'année 1673 le morceau de la Rochefoucauld. - Voyez la maxime 258, et la 13e des Réflexions diverses.

6. Mais est omis dans l'édition de 1731 et dans les suivantes.

7. Voyez les maximes 45, 252, 390, 625, et la 15e des Réflexions diverses.

aisé de s'y méprendre : il y a différence entre le goût qui nous porte vers les choses 1, et le goût qui nous en fait connoître et discerner les qualités, en s'attachant 2 aux règles. On peut aimer la comédie sans avoir le goût assez fin et assez délicat pour en bien juger, et on peut avoir le goût assez bon pour bien juger de la comédie sans l'aimer. Il y a des goûts qui nous approchent imperceptiblement de ce qui se montre à nous; d'autres 3 nous entraînent par leur force ou par leur durée 4.

Il y a des gens qui ont le goût faux en tout; d'autres ne l'ont faux qu'en de certaines choses, et ils l'ont droit et juste dans ce qui est de leur portée. D'autres ont des goûts particuliers, qu'ils connoissent mauvais, et ne laissent pas de les suivre. Il y en a qui ont le goût incertain; le hasard en décide: ils changent par légèreté, et sont touchés de plaisir ou d'ennui, sur la parole de leurs amis. D'autres sont toujours prévenus; ils sont esclaves de tous leurs goûts, et les respectent en toutes choses. Il y en a qui sont sensibles à ce qui est bon, et choqués de ce qui ne l'est pas; leurs vues sont nettes et justes, et ils trouvent la raison de leur goût dans leur esprit et dans leur discernement.

Il y en a qui, par une sorte d'instinct, dont ils ignorent la cause, décident de ce qui se présente à eux, et prennent toujours le bon parti. Ceux-ci font paroître plus de goût que d'esprit⁵, parce que leur amour-propre et leur humeur ne prévalent point sur leurs lumières naturelles; tout agit de concert en eux, tout y est sur un même ton. Cet accord les fait juger sainement des objets, et leur

- 1. Rapprochez de la maxime 379.
- 2. « En nous attachant. » (Éditions antérieures.)
- 3. « Et d'autres. » (Ibidem.)
- 4. Rapprochez de la maxime 109.
- 5. Voyez la maxime 258, et la note 5 de la page précédente.

en forme une idée véritable; mais, à parler généralement, il y a peu de gens qui aient le goût fixe et indépendant de celui des autres : ils suivent l'exemple et la coutume, et ils en empruntent presque tout ce qu'ils ont

de goût1.

Dans toutes ces différences de goûts que l'on vient 2 de marquer, il est très-rare, et presque impossible, de rencontrer cette sorte de bon gout qui sait donner le prix à chaque chose 3, qui en connoît toute la valeur, et qui se porte généralement sur tout : nos connoissances sont trop bornées, et cette juste disposition des qualités 4 qui font bien juger ne se maintient d'ordinaire que sur ce qui ne nous regarde pas directement. Quand il s'agit de nous, notre gout n'a plus cette justesse si nécessaire; la préoccupation le trouble⁵; tout ce qui a du rapport à nous paroît6 sous une autre figure; personne ne voit des mêmes yeux ce qui le touche et ce qui ne le touche pas 7; notre goût est conduit alors par la pente 8 de l'amourpropre et de l'humeur, qui nous fournissent des vues nouvelles, et nous assujettissent à un nombre infini de changements et d'incertitudes; notre goût n'est plus à nous, nous n'en disposons plus : il change sans notre consentement, et les mêmes objets nous paroissent par

1. Voyez la maxime 533, et la 13e des Réflexions diverses.

2. « Qu'on vient, » dans l'édition de 1731 et dans les suivantes. Duplessis donne goût, au singulier.

3. Rapprochez de la maxime 244, et des 13e et 16e Réflexions diverses.

4. « De qualités. » (Éditions antérieures.)

5. a La trouble. » (Ibidem.)

6. « Tout ce qui à du rapport à nous nous paroît. » (Éditions de 1731 et de Brotier.) Les éditeurs suivants, à partir d'Aimé-Martin (1822), ne donnent qu'un seul nous.

7. Voyez les maximes 88 et 428.

8. Dans les diverses éditions : a n'est conduit alors que par la pente.... »

9.2

tant de côtés différents, que nous méconnoissons enfin ce que nous avons vu et ce que nous avons senti.

XI. — DU RAPPORT DES HOMMES AVEC LES ANIMAUX*.

Il y a autant de diverses espèces d'hommes qu'il y a de diverses espèces d'animaux, et les hommes sont, à l'égard des autres hommes, ce que les différentes espèces d'animaux sont entre elles et à l'égard les unes des autres. Combien y a-t-il d'hommes qui vivent du sang et de la vie des innocents: les uns comme des tigres, toujours farouches et toujours cruels; d'autres comme des lions, en gardant quelque apparence de générosité; d'autres comme des ours, grossiers et avides; d'autres comme des loups, ravissants et impitoyables; d'autres comme des renards, qui vivent d'industrie, et dont le métier est de tromper!

Combien y a-t-il d'hommes qui ont du rapport aux chiens! Ils détruisent leur espèce; ils chassent pour le plaisir de celui qui les nourrit; les uns suivent toujours leur maître, les autres gardent sa maison. Il y a des lévriers d'attache qui vivent de leur valeur, qui se destinent à la guerre, et qui ont de la noblesse dans leur courage; il y a des dogues acharnés, qui n'ont de qualités que la fureur; il y a des chiens, plus ou moins inuiles, qui aboient souvent, et qui mordent quelquefois; il y a même des chiens de jardinier. Il y a des singes et des

^{1. «} Et d'autres comme des lions, et gardant, » (Édition de M, de Barthélemy.)

^{2.} Ravisseurs. (Ibidem.)

^{3. «} Des rapports. » (Ibidem.)

^{4.} En langage de vénerie, ce sont les lévriers que l'on emploie à courre la grosse bête, le loup et le sanglier, par exemple.

^{5.} On appelle proverbialement chiens de jardinier, les gens qui ne

guenons qui plaisent par leurs manières, qui ont de l'esprit, et qui font toujours du mal; il y a des paons qui n'ont que de la beauté, qui déplaisent par leur chant, et

qui détruisent les lieux qu'ils habitent.

Il y a des oiseaux qui ne sont recommandables que par leur ramage et par leurs couleurs. Combien de perroquets, qui parlent sans cesse, et qui n'entendent jamais ce qu'ils disent; combien de pies et de corneilles, qui ne s'apprivoisent que pour dérober¹; combien d'oiseaux de proie, qui ne vivent que de rapines; combien d'espèces d'animaux paisibles et tranquilles, qui ne servent qu'à nourrir d'autres animaux!

Il y a des chats, toujours au guet, malicieux et infidèles, et qui font patte de velours; il y a des vipères, dont la langue est venimeuse, et dont le reste est utile²; il y a des araignées, des mouches, des punaises et des puces, qui sont toujours incommodes et insupportables; il y a des erapauds, qui font horreur, et qui n'ont que du venin; il y a des hiboux, qui craignent la lumière.

savent ni faire, ni laisser faire, parce que les chiens qui gardent les jardins ne mangent ni légumes ni fruits, et n'en laissent pas prendre.

Voyez le tome V des Lettres de Mme de Sévigné, p. 316 et note 9.

1. La célèbre histoire de la Pie voleuse s'est passée au dix-septième

siècle.

2. On sait que la thériaque est une sorte d'opiat dans lequel il entre de la chair de vipère. — La vipère était un remède autrefois fort à la mode. Mme de Sévigné, dans sa lettre du 20 octobre 1679 (tome VI, p. 58), raconte à sa fille que l'amie de la Rochefoucauld (Mme de la Fayette) prend des bouillons de vipères qui lui donnent des forces à vue d'œil. Ailleurs, Charles de Sévigné conseille trèssérieusement à sa sœur de couper des vipères par morceaux, d'en farcir le corps d'un poulet, et d'en faire ainsi manger au comte de Grignan. « C'est à ces vipères, dit-il, que je dois la pleine santé dont je jouis. » (Lettre du 8 juillet 1685, tome VII, p. 420 et 421.) Mme de Sablé tenait école de droguerie, aussi bien que de friandise (voyez V. Cousin, passim); il y a dans ses papiers (Portefeuilles de Vallant) diverses recettes de médecine où les vipères tiennent une grande place.

Combien d'animaux qui vivent sous terre 1 pour se conserver! Combien de chevaux, qu'on emploie à tant d'usages, et qu'on abandonne quand ils ne servent plus; combien de bœufs, qui travaillent toute leur vie, pour enrichir celui qui leur impose le joug; de cigales 2, qui passent leur vie à chanter; de lièvres, qui ont peur de tout; de lapins, qui s'épouvantent et se rassurent en un moment3; de pourceaux, qui vivent dans la crapule et dans l'ordure; de canards privés, qui trahissent leurs semblables, et les attirent dans les filets 4; de corbeaux et de vautours, qui ne vivent que de pourriture et de corps morts! Combien d'oiseaux passagers, qui vont si souvent d'un monde à l'autre, et qui s'exposent à tant de périls. pour chercher à vivre! combien d'hirondelles, qui suivent toujours le beau temps; de hannetons, inconsidérés et sans dessein; de papillous, qui cherchent le feu qui les brule! Combien d'abeilles, qui respectent leur chef, et qui se maintiennent avec tant de règle et d'industrie! combien de frelons, vagabonds et fainéants, qui cherchent à s'établir aux dépens des abeilles! Combien de fourmis, dont la prévoyance et l'économie soulagent

^{1. «} Sur terre. » (Édition de M. de Barthélemy.)

^{2.} Le texte de M. de Barthélemy a « des cigales, » et de même des, et non de, devant tous les noms d'animaux, jusqu'à la fin de la phrase.

^{3. «} Qui s'épouvantent et rassurent. » (Édition de M. de Barthélemy.) — On trouvera plus loin, à l'Appendice, la fable de la Fontaine, les Lapins, dont la Rochefoucauld lui avait fourni le sujet.

^{4.} On peut voir dans l'Histoire naturelle de Buffon (édition annotée par M. Flourens, Paris, 1854, tome VIII, p. 467 et suivantes) une intéressante description faite par un habitant de Montreuil-sur-Mer, et contenant tout le détail de la chasse dont parle ici la Rochefoueauld. On se sert de canes et de canards privés, mais provenant d'œufs de canards sauvages, pour attirer ces derniers dans les filets. L'auteur de la description désigne par le terme consacré de traitres ceux qui sont dressés à cette chasse.

^{5.} M. de Barthélemy a omis cette conjonction.

tous leurs besoins! combien de crocodiles, qui feignent de se plaindre pour dévorer ceux qui sont touchés de leurs plaintes⁴! Et combien d'animaux qui sont assujettis parce qu'ils ignorent leur force!

Toutes ces qualités se trouvent dans l'homme, et il exerce, à l'égard des autres hommes, tout ce que les animaux dont on vient de parler exercent entre eux.

XII. - DE L'ORIGINE DES MALADIES *.

Si on examine la nature des maladies, on trouvera qu'elles tirent leur origine des passions et des peines de l'esprit. L'âge d'or, qui en étoit exempt, étoit exempt de maladies ²; l'âge d'argent, qui le suivit, conserva encore sa pureté; l'âge d'airain donna la naissance aux passions et aux peines de l'esprit : elles commeneèrent à se former, et elles avoient encore la foiblesse de l'enfance et sa légèreté. Mais elles parurent avec toute leur force et toute leur malignité dans l'âge de fer, et répandirent dans le monde, par la suite de leur corruption,

1. C'est du proverbe hien connu: larmes de crocodile, qu'est venue cette croyance, que la Cépède ne mentionne pas dans son Histoire des quadrupèdes oripares. Gesner, qui, dans son Histoire des animaux, a réuni les contes comme les vérités de l'antiquité. dit (au livre II, p. 16, Francfort, 1617, in-folio) que, selon quelques auteurs, le crocodile, quand il voit de loin un homme, se met a pleurer (pour

l'attirer sans doute), puis bientôt après le dévore.

2. Notre auteur a pu emprunter aux auciennes traditions poétiques l'idée première de ce morceau, mais non les distinctions étranges qu'il y ajoute comme par un jeu d'esprit. Hésiode se contente de dire (OEuvres et Jours, vers 90-92) que « les hommes des premiers temps vivaient sur la terre exempts de tous manx, et du pénible travail, et des cruelles maladies; » et Horace (livre I, ode 111, vers 29-31), que α la Maigreur, et la cohorte des Fièvres, ne s'abattit sur la terre qu'après que Prométhée eut dérobé le feu à la demeure céleste. »

les diverses maladies qui ont affligé les hommes depuis tant de siècles. L'ambition a produit les fièvres aiguës et frénétiques; l'envie a produit la jaunisse et l'insomnie; c'est de la paresse que viennent les léthargies, les paralysies et les langueurs; la colère a fait les étouffements, les ébullitions de sang, et les inflammations de poitrine; la peur a fait les battements de cœur et les syncopes; la vanité a fait les folies; l'avarice, la teigne et la gale; la tristesse a fait le scorbut; la cruauté, la pierre; la calomnie et les faux rapports ont répandu la rougeole, la petite vérole, et le pourpre, et on doit à la jalousic la cangrène¹, la peste, et la rage. Les disgrâces imprévues ont fait l'apoplexie; les procès ont fait la migraine et le transport au cerveau; les dettes ont fait les fièvres étiques; l'ennui du mariage a produit la fièvre quarte, et la lassitude des amants qui n'osent se quitter a causé les vapeurs ². L'amour, lui seul³, a fait plus de maux que tout le reste ensemble, et personne ne doit entreprendre de les exprimer; mais comme il fait aussi les plus grands biens de la vie⁴, au lieu de médire de lui, on doit se taire : on doit le craindre et le respecter toujours.

XIII. - DU FAUX.

On est faux en différentes manières : il y a des hommes faux qui veulent toujours paroître ce qu'ils ne sont pas 5;

^{1.} On disait alors cangrène et gangrène, Furetière donne les deux formes.

^{2. «} Et les lassitudes des amants... a eausé (sic) les vapeurs. » (Édition de M. de Barthélemy.)

^{3. «} L'amour à lui seul. » (Ibidem.)

^{4. «} Le plus grand bien de la vie. » (Ibidem.)

^{5.} Voyez la maxime 256, et les 2e et 3e Reflexions diverses.

il y en a d'autres, de meilleure foi, qui sont nés faux, qui se trompent eux-mêmes, et qui ne voient jamais les choses comme elles sont. Il y en a dont l'esprit est droit, et le goût faux; d'autres ont l'esprit faux, et ont quelque droiture dans le goût?; il y en a enfin qui n'ont rien de faux dans le goût, ni dans l'esprit. Ceux-ci sont très-rares, puisque, à parler généralement, il n'y a presque personne qui n'ait de la fausseté dans quelque endroit de l'esprit on du goût.

Ce qui fait cette fausseté si universelle, c'est que nos qualités sont incertaines et confuses, et que nos vues le sont aussi : on ne voit point les choses précisément comme elles sont; on les estime plus ou moins qu'elles ne valent⁵, et on ne les fait point rapporter à nous en la manière qui leur convient, et qui convient à notre état et à nos qualités. Ce mécompte met un nombre infini de faussetés dans le goût et dans l'esprit; notre amourpropre est flatté de tout ce qui se présente à nous sous les apparences du bien; mais comme il y a plusieurs sortes de bien 6 qui touchent notre vanité ou notre tempérament, on les suit souvent par coutume, ou par commodité; on les suit parce que les autres les suivent, sans considérer qu'un même sentiment ne doit pas être également embrassé par toute sorte de personnes, et qu'on s'y doit attacher plus ou moins fortement, selon qu'il convient plus ou moins à ceux qui le suivent7.

- 1. Les éditions antérieures ne répètent pas ce verbe.
- 2. Rapprochez de la maxime 258, et de la 10° des Réflexions diverses.
 - 3. Brotier et les éditeurs suivants ne donnent pas ce correctif.
 - 4. Goûts, au lieu de vues, dans toutes les éditions.
 - 5. Vovez la maxime 244, et les 10e et 16e Réflexions diverses.
- 6. Les éditions antérieures ont biens au pluriel, et, quatre lignes plus loin : toutes sortes de personnes.
 - 7. Cette idée, qui reviendra plusieurs fois encore dans ce morceau

On craint encore plus de se montrer faux par le goût que par l'esprit. Les honnêtes gens doivent approuver sans prévention ce qui mérite d'être approuvé, suivre ce qui mérite d'être suivi, et ne se piquer de rien 1; mais il y faut une grande proportion et une grande justesse : il faut savoir discerner ce qui est bon en général, et ce qui nous est propre, et suivre alors avec raison la pente naturelle qui nous porte vers les choses qui nous plaisent. Si les hommes ne vouloient exceller que par leurs propres talents, et en suivant leurs devoirs, il n'y auroit rien de faux dans leur gout et dans leur conduite; ils se montreroient tels qu'ils sont; ils jugeroient des choses par leurs lumières, et s'y attacheroient par leur raison2; il y auroit de la proportion dans leurs vues et3 dans leurs sentiments; leur gout seroit vrai, il viendroit d'eux et non pas des autres, et ils le suivroient par choix, et non pas par coutume 4 ou par hasard.

Si on est faux en approuvant ce qui ne doit pas être approuvé, on ne l'est pas moins, le plus souvent, par l'envie de se faire valoir en des qualités qui sont bonnes de soi, mais qui ne nous conviennent pas ⁵: un magistrat est faux quand il se pique d'être brave, bien qu'il puisse être hardi dans de certaines rencontres; il doit paroître ⁶ ferme et assuré dans une sédition qu'il a droit d'apaiser ⁷,

même, se retrouve dans les maximes 134, 256, 457, 493, et dans les 3° et 4° Réflexions diverses.

- 1. C'est la maxime 203.
- 2. Les éditions précédentes donnent : « par raison ; » puis, à la fin de l'alinéa : « et par hasard. »
 - 3. Les diverses éditions omettent cette conjonction.
 - 4. Voyez la 10e des Réflexions diverses.
- 5. Voyez encore les maximes 134, 256, 457, 493, et les 3° et 4° Réflexions diverses.
 - 6. Dans le texte de Brotier et des éditeurs suivants : « il doit être. »
 - 7. Ce passage fait penser à la conduite de Matthieu Molé dans

sans craindre d'être faux, et il seroit faux et ridicule de se battre en duel. Une femme peut aimer les sciences 1, mais toutes les sciences ne lui conviennent pas toujours 2, et l'entêtement de certaines sciences ne lui convient jamais, et est toujours faux.

Il faut que la raison et le bon sens mettent le prix aux choses³, et déterminent notre goût à leur donner le rang qu'elles méritent et qu'il nous convient de leur donner; mais tous les hommes presque⁴ se trompent dans ce prix et dans ce rang, et il y a toujours de la fausseté dans ce mécompte⁵.

Les plus grands rois sont œux qui s'y méprennent le plus souvent: ils veulent surpasser les autres hommes en valeur, en savoir, en galanterie, et dans mille autres qualités où tout le monde a droit de prétendre; mais ce goût d'y surpasser les autres peut être faux en eux, quand il va trop loin. Leur émulation doit avoir un

la journée des barricades, et l'anteur, sans doute, y a pensé luimême.

1. Ce compliment était vraisemblablement à l'adresse de Mmes de

Sablé et de la Favette.

- 2. Toujours est omis dans l'édition de Brotier et dans les suivantes. Quatre lignes plus loin, toutes les éditions mettent qu'elles devant déterminent.
 - 3. Voyez la maxime 2:14, et les 10° et 16° Réflexions diverses. 4. « Mais presque tons les hommes. » (Édition de Duplessis.)
- 5. Le remarquable morceau qui suit, et qui termine cette Réflexion, n'avait pas paru dans les éditions précédentes, si ce n'est dans celle de M. de Barthélemy; nous le donnons d'après le manuscrit de la Rocheguyon. L'allusion à Louis XIV ne semble pas douteuse; elle est plus évidente que dans le famcux passage, si souvent cité, de Britannicus (acte IV, scène 1V, vers 1472):

Il excelle à conduire un char dans la carrière...,

où l'on peut croire que les commentateurs ont prêté à Racine plus de hardiesse qu'il n'avait prétendu en montrer, quoiqu'il ne fût pas aussi timoré qu'on a bien voulu le dire.

autre objet : ils doivent imiter Alexandre, qui ne vouloit disputer le prix de la course que contre des rois, et se souvenir que ce n'est que des qualités particulières à la royauté 2 qu'ils doivent disputer. Quelque vaillant que puisse être un roi, quelque savant et agréable qu'il puisse être, il trouvera un nombre infini de gens qui auront ces mêmes qualités aussi avantageusement que lui, et le desir de les surpasser paroîtra toujours faux, et souvent même il lui sera impossible 3 d'y réussir; mais s'il s'attache à ses devoirs véritables, s'il est magnanime, s'il est grand capitaine et grand politique, s'il est juste, clément et libéral, s'il soulage ses sujets; s'il aime la gloire et le repos de son État, il ne trouvera que des rois à vaincre dans une si noble carrière; il n'y aura rien que de vrai et de grand dans un si juste dessein, et le desir d'y surpasser les autres n'aura rien de faux. Cette émulation est digne d'un roi, et c'est la véritable gloire où il doit prétendre.

XIV. — DES MODÈLES DE LA NATURE ET DE LA FORTUNE *.

Il semble que la fortune, toute changeante et capricieuse qu'elle est, renonce à ses changements et à ses caprices pour agir de concert avec la nature, et que l'une et l'autre concourent de temps en temps à faire des hommes extraordinaires ⁵ et singuliers, pour servir de modèles à la postérité. Le soin de la nature est de four-

^{1. «} Qui ne voulut, » (Édition de M. de Barthélemy.)

^{2. «} A leur royauté. » Ibidem.)

^{3. «} Il nous scra impossible. » Ibidem.)

^{4.} Conjonction omise par M. de Barthélemy.

^{5.} Rapprochez de la maxime 53.

nir les qualités; celui de la fortune est de les mettre en œuvre¹, et de les faire voir dans le jour et avec les proportions qui conviennent à leur dessein : on diroit alors qu'elles imitent les règles des grands peintres, pour nous donner des tableaux parfaits de ce qu'elles veulent représenter. Elles choisissent un sujet, et s'attachent au plan qu'elles se sont proposé; elles disposent de la naissance, de l'éducation, des qualités naturelles et acquises, des temps, des conjonctures, des amis, des ennemis; elles font remarquer des vertus et des vices, des actions heureuses et malhenreuses; elles joignent même de petites circonstances aux plus grandes, et les savent placer avec tant d'art, que les actions des hommes et leurs motifs nous paroissent toujours sous la figure et avec les couleurs qu'il plaît à la nature et à la fortune d'y donner².

Quel concours de qualités éclatantes n'ent-elles pas assemblé dans la personne d'Alexandre, pour le montrer au monde comme un modèle d'élévation d'âme et de grandeur de courage! Si on examine sa naissance illustre, son éducation, sa jeunesse, sa beauté, sa complexion heureuse, l'étendue et la capacité de son esprit pour la guerre et pour les sciences, ses vertus, ses défauts même³, le petit nombre de ses troupes, la puissance formidable de ses ennemis; la courte durée d'une si belle vie, sa mort et ses successeurs, ne verra-t-on pas l'industrie et l'application de la fortune et de la nature à renfermer dans un même sujet ce nombre infini de diverses circonstances? Ne verra-t-on pas le soin particulier qu'elles ont pris d'arranger tant d'événements extraordinaires, et de les mettre chacun dans son jour, pour composer un mo-

^{1.} C'est presque textuellement la maxime 153.

^{2.} Rapprochez des maximes 58 et 380.

^{3.} Voyez les maximes 190 et 602.

^{4.} De a été omis par M. de Barthélemy.

dèle d'un jeune conquérant, plus grand encore par ses qualités personnelles que par l'étendue de ses conquêtes 1?

Si on considère de quelle sorte la nature et la fortune nous montrent César, ne verra-t-on pas qu'elles ont suivi un autre plan, qu'elles n'ont renfermé dans sa personne tant de valeur, de clémence, de libéralité, tant de qualités militaires, tant de pénétration, tant de facilité d'esprit et de mœurs, tant d'éloquence, tant de grâces du corps, tant de supériorité de génie pour la paix et pour la guerre, ne verra-t-on pas, dis-je, qu'elles ne se sont assujetties si longtemps à arranger et à mettre en œuvre tant de talents extraordinaires, et qu'elles n'ont contraint César de s'en servir contre sa patrie, que pour nous laisser un modèle du plus grand homme du monde, et du plus célèbre usurpateur²? Elles

- 1. L'admiration de Vauvenargues pour Alexandre n'est pas moins vive (Réflexions critiques sur quelques poëtes, OEurres, p. 258 et 259): « Je suis forcé d'admirer les rares vertus d'Alexandre, et cette hauteur de génie qui, soit dans le gouvernement, soit dans la guerre, soit dans les sciences, soit même dans sa vie privée, l'a fait paroître, jusque dans ses erreurs, comme un homme extraordinaire, et qu'un instinct grand et sublime élevoit au-dessus des règles. Je veux révérer un héros qui, parvenu au faîte des grandeurs humaines, ne dédaignoit pas de cultiver, dans les bras de la victoire, la familiarité et l'amitié; qui, dans cette haute fortune, respectoit encore le mérite, honoroit les arts, les sciences, et croyoit à la vertu;... le maître le plus libéral qu'il y eut jamais, jusqu'à ne réserver pour lui que l'espérance; plus prompt à réparer ses injustices qu'à les commettre, et plus pénétré de ses fautes que de ses triomphes; né pour conquérir l'univers, qu'il lui étoit permis de soumettre parce qu'il étoit digne de Ini commander....»
- 2. Vauvenargues (Lettre à Mirabeau, du 13 mars 1740, OEuvres posthumes, p. 183): « Quel homme ent des passions plus vives, plus grandes, plus de force d'esprit, un courage plus haut que César?... et quel homme eut, en même temps, plus d'art, plus de douceur, et plus de jeu dans l'esprit? qui fut plus insinuant, plus indulgent, plus facile?...» Et ailleurs (Introduction à la Connoissance de l'esprit humain,

le font naître 1 particulier dans une république maîtresse de l'univers, affermie et soutenue par les plus grands hommes qu'elle eut 2 jamais produits; la fortune même 3 choisit parmi eux ce qu'il y avoit de plus illustre, de plus puissant, et de plus redoutable, pour les rendre ses ennemis; elle le réconcilie⁴, pour un temps, avec les plus considérables, pour les faire servir à son élévation; elle les éblouit et les aveugle ensuite, pour lui faire une guerre qui le conduit à la souveraine puissance. Combien d'obstacles ne lui a-t-elle pas fait surmonter! De combien de périls, sur terre et sur mer, ne l'a-t-elle pas garanti, sans jamais avoir été blessé! Avec quelle persévérance la fortune n'a-t-elle pas soutenu les desseins de César, et détruit ceux de Pompée! Par quelle industrie n'a-t-elle pas disposé ce peuple romain, si puissant, si fier, et si jaloux de sa liberté, à la soumettre à la puissance d'un seul homme! Ne s'est-elle pas même servie des circonstances de la mort de César, pour la rendre convenable 6 à sa vie? Tant d'avertissements des devins 7.

chapitre xxiv, OEucres, p. 58): « Que lui manquoit-il, que d'être né souverain? Il étoit bon, magnanime, généreux, hardi, clément; personne n'etoit plus capable de gouverner le monde et de le rendre heureux: s'il cût eu une fortune égale à son génie, sa vie auroit été sans tache; mais parce qu'il s'étoit placé lui-même sur le trône par la force, on a cru pouvoir le compter avec justice parmi les tyrans. »

1. a Elle le fait naître. » (Édition de M. de Barthelemy.)

2. « Qu'elle ait. » (Ibidem.)

3. Même est omis dans le texte de M. de Barthélemy.

4. « pour le rendre ses ennemis; elle se réconcilie. » (Édi-

tion de M. de Barthélemy.)

5. « A se sommettre. » (Édition de M. de Barthélemy.) — La même édition, dans les lignes suivantes, place même avant pas, et omet « des circonstances. »

6. Convenable, dans le sens d'approprié. — Voyez le même emploi

du même mot, ci-après, p. 322, ligne 5.

7. A « des devins » l'édition de M. de Barthélemy substitue, par une étrange inadvertance, du devoir.

tant de prodiges, tant d'avis de sa femme et de ses amis, ne peuvent le garantir, et la fortune choisit le propre jour qu'il doit être couronné dans le Sénat, pour le faire assassiner par ceux mêmes qu'il a sauvés, et par un homme qui lui doit la naissance¹.

Cet accord de la nature et de la fortune 2 n'a jamais été plus marqué que dans la personne de Caton, et il semble qu'elles se soient efforcées l'une et l'autre de renfermer dans un seul homme³, non-seulement les vertus de l'ancienne Rome, mais encore de l'opposer directement aux vertus de César, pour montrer qu'avec une pareille étendue d'esprit et de courage, le desir de gloire conduit l'un à être usurpateur, et l'autre à servir de modèle d'un parfait citoyen. Mon dessein n'est pas de faire ici le parallèle de ces deux grands hommes, après tout ce qui en est écrit⁴; je dirai seulement que, quelques⁵ grands et illustres qu'ils nous paroissent, la nature et la fortune n'auroient pu mettre toutes leurs qualités dans le jour qui convenoit pour les faire éclater⁶, si elles n'eussent opposé Caten à César. Il falloit les faire naître en même temps, dans une même république, dissérents par leurs mœurs et par leurs talents, ennemis par les intérêts de la patrie et par des intérêts domestiques; l'un, vaste dans ses desseins, et sans bornes dans son ambition: l'autre, austère, renfermé dans les lois de Rome, et idolâtre de la liberté; tous deux célèbres par des vertus qui les montroient par de si différents côtés, et plus célèbres encore, si l'on ose dire,

^{1.} Brutus, qui avait pour mère Servilie, sœur de Caton, et César, disait-on, pour père.

^{2. «} De la fortune et de la nature. » (Édition de M. de Barthélemy.)

^{3. «} En un seul homme. » (Ibidem.)

^{4. «} Tout ce qui est écrit, » et immédiatement après, « je dirois seulement. » (Ibidem.)

^{5.} Voyez le Lexique, au mot Quelque.

^{6. «} Les faire exalter. » (Édition de M. de Barthélemy.)

par l'opposition que la fortune et la nature ont pris soin de mettre entre eux. Quel arrangement, quelle suite, quelle économie de circonstances dans la vie de Caton, et dans sa mort! La destinée même de la République a servi au tableau que la fortune nous a voulu donner de ce grand homme, et elle finit sa vie avec la liberté de son pays.

Si nous laissons les exemples des siècles passés pour venir aux exemples du siècle présent, on trouvera que la nature et la fortune ont conservé cette même union dont j'ai parlé, pour nous montrer de différents modèles en deux hommes consommés en l'art de commander. Nous verrons Monsieur le Prince1 et M. de Turenne disputer de la gloire des armes, et mériter, par un nombre infini d'actions éclatantes, la réputation qu'ils ont acquise. Ils paroîtront avec une valeur et une expérience égales; infatigables de corps et d'esprit, on les verra agir ensemble, agir séparément, et quelquefois opposés l'un à l'autre; nous les verrons, heureux et malheureux dans diverses occasions de la guerre, devoir les bons succès à leur conduite et à leur courage, et se montrer toujours plus grands, même par leurs disgraces; tous deux sauver l'État; tous deux contribuer à le détruire, et se servir des mêmes talents, par des voies différentes : M. de Turenne, suivant ses desseins avec plus de règle et moins de vivacité, d'une valeur plus retenue, et toujours proportionnée au besoin de la faire paroître; Monsieur le Prince, inimitable en la manière de voir et d'exécuter les plus grandes choses, entraîné par la supériorité de son génie, qui semble lui soumettre

1. Le grand Condé.

2. « Leurs beaux succès. » (Édition de M. de Barthélemy.)

^{3.} M. de Barthélemy met à l'indicatif, au lieu des infinitifs qui se lisent au manuscrit : « sauvent l'État..., contribuent à le détruire, et se servent; » puis, un peu plus loiu : « M. de Turenne suivoit. »

les événements et les faire servir à sa gloire ¹. La foiblesse des armées qu'ils ont commandées dans les dernières

1. Saint-Evremond a laissé également (OEuvres, Londres, 1725. tome V, p. 85 et suivantes) un Parallèle de Monsieur le Prince et de M. de Turenne, dont voici quelques passages : « Vous trouverez en Monsieur le Prince la force du génie, la grandeur de courage, une lumière vive, nette, toujours présente. M. de Turenne a les avantages du sang-froid, une grande capacité, une longue expérience, une valeur assurée. Celui-là, jamais incertain dans les conseils, irrésolu dans ses desseins, embarrassé dans ses ordres, prenant toujours son parti mieux qu'homme du monde; celui-ci, se faisant un plan de sa guerre, disposant toutes choses à sa fin, et les conduisant avec un esprit aussi éloigné de la lenteur que de la précipitation. L'activité du premier se porte au delà des choses nécessaires, pour ne rien oublier qui puisse être utile: l'autre, aussi agissant qu'il le doit être, n'oublie rien d'utile, ne fait rien de superflu.... Monsieur le Prince, plus agréable à qui sait lui plaire, plus fàcheux à qui lui déplaît (Saint-Évremond en savait quelque chose), plus sévère quand on manque, plus touché quand on a bien fait; M. de Turenne, plus concerté, excuse les fautes sous le nom de malheurs, et réduit souvent le plus grand mérite à la simple louange de faire bien son devoir.... Quelque ardeur qu'ait Monsieur le Prince pour les combats, M. de Turenne en donnera davantage, pour s'en préparer mieux les occasions; mais il ne prend pas si bien dans l'action ces temps imprévus qui font gagner pleinement une victoire : c'est par là que ses avantages ne sont pas entiers.... Monsieur le Prince a les lumières plus présentes, et l'action plus vive : il remédie lui-même à tout, rétablit ses désordres, et pousse ses avantages.... Tout ce que dit, tout ce qu'écrit, tout ce que fait M. de Turenne, a quelque chose de trop secret pour ceux qui ne sont pas assez pénétrants. On perd beaucoup de ne le comprendre pas assez nettement, et il ne perd pas moins de n'être pas assez expliqué aux autres. La nature lui a donné le grand sens, la capacité, le fond du mérite, autant qu'à homme du monde, et lui a dénié ce feu du génie, cette ouverture, cette liberté d'esprit, qui en fait l'éclat et l'agrément... La vertu (voyez la note suivante) de Monsieur le Prince n'a pas moins de lumière que de force ;... mais, à dire la vérité, elle a moins de suite et de liaison que celle de M. de Turenne: ce qui m'a fait dire, il y a longtemps (ce parallèle est de 1673; mais Saint-Évremond le retoucha en 1688), que l'un est plus propre à finir glorieusement des actions, l'autre à terminer utilement une guerre. »

campagnes, et la puissance des ennemis qui leur étoient opposés, ont donné de nouveaux sujets à l'un et à l'autre de montrer toute leur vertu¹, et de réparer par leur mérite tout ce qui leur manquoit pour soutenir la guerre. La mort même de M. de Turenne 2 si convenable 3 à une si belle vie, accompagnée de tant de circonstances singulières, et arrivée dans un moment si important, ne nous paroît-elle pas comme un effet de la crainte et de l'incertitude de la fortune, qui n'a osé décider de la destinée de la France et de l'Empire? Cette même fortune, qui retire Monsieur le Prince du commandement des armées, sous le prétexte de sa santé, et dans un temps où il devoit achever de si grandes choses, ne se joint-elle pas à la nature pour nous montrer présentement ce grand homme dans une vie privée, exerçant des vertus paisibles, et soutenu de sa propre gloire? Brille-t-il4 moins dans sa retraite qu'au milieu de ses victoires ??

1. Vertu, dans le sens du latin virtus, « force » (tant de l'esprit que du cœur), et par suite « mérite. » — Voyez, dans la citation de la note précédente, le mot employé de même par Saint-Évremond.

2. On sait que Turenne fut tué d'un conp de canon, le 27 juillet 1675, près de Salzbach. Grâce à de savantes manœuvres, il venait d'attirer son célèbre adversaire, Montecuculi, sur un terrain où celui-ci ne pouvait éviter, dit-on, une déroute complète, qui eût décidé de cette guerre. — Voyez, plus haut, la Notice des Réflexions diverses, p. 274, note 3. — Mme de Sévigné nous apprend (tome IV, p. 81) que la Rochefoucauld fut très-affligé de la mort de Turenne.

3. Voyez, plus haut, p. 318, note 6.

4. « Exerçant des vertus paisibles, soutenu de sa propre gloire, et

brille-t-il...? » (Édition de M. de Barthélemy.)

5. En lisant ces lignes, on se demande comment la Rochefoucauld a pu être si souvent et si légèrement accusé de dénigrement à l'égard du grand Condé. Ajoutons que son admiration est d'autant moins suspecte qu'il n'a pas donné ce morceau au public.

XV. — DES COQUETTES ET DES VIEILLARDS 1 *.

S'il est malaisé de rendre raison² des goûts en général, il le doit être encore davantage de rendre raison du goût des femmes coquettes : on peut dire néanmoins que l'envie de plaire se répand généralement sur tout ce qui peut flatter leur vanité, et qu'elles ne trouvent rien d'indigne de leurs conquêtes; mais le plus incompréhensible de tous leurs goûts est, à mon sens, celui qu'elles ont pour les vieillards qui ont été galants. Ce goût paroît trop bizarre, et il y en a trop d'exemples, pour ne chercher pas 3 la cause d'un sentiment tout à la fois si commun, et si contraire à l'opinion que l'on a des femmes. Je laisse aux philosophes à décider si c'est un soin charitable 4 de la nature, qui veut consoler les vieillards dans leurs misères 5, et qui leur fournit le secours des coquettes, par la même prévoyance qui lui fait donner 6 des ailes aux chenilles, dans le déclin de leur vie, pour les rendre papillons; mais sans pénétrer dans les secrets de la physique 7, on peut, ce me semble, chercher des causes plus sensibles de ce goût dépravé des coquettes pour les vieilles gens. Ce qui est plus apparent, e'est qu'elles aiment les prodiges, et qu'il n'y en a point qui doive 8 plus toucher leur vanité que

^{1.} Voyez les maximes 418, 423, 444 et 461.

^{2. «} Il est malaisé de se rendre raison. » (Édition de M. de Barthélemy.) — Rapprochez de la 10º des Réflexions diverses.

^{3. «} Pour ne pas chercher. » (Édition de M. de Barthélemy.)

^{4. «} Un don charitable. » (Ibidem.)
5. « Dans leur misère. » (Ibidem.)

^{6. «} Qui leur fait donner. » (Ibidem.)

^{7. «} Dans le secret de la physique, » (Ibidem.) — Physique dans le sens général d'étude de la nature.

^{8. «} Doivent. » (Édition de M. de Barthélemy.)

de ressusciter un mort. Elles ont le plaisir de l'attacher à leur char, et d'en parer leur triomphe, sans que leur réputation en soit blessée : au contraire, un vieillard est un ornement à la suite d'une coquette, et il est aussi nécessaire dans son train, que les nains l'étoient autrefois dans Amadis. Elles n'ont point d'esclaves si commodes et si utiles : elles paroissent bonnes et solides, en conservant un ami sans conséquence; il publie leurs louanges2, il gagne créance vers les maris3, et leur répond de la conduite de leurs femmes. S'il a du crédit, elles en retirent mille secours: il entre dans tous les intérêts et dans tous les besoins de la maison. S'il sait les bruits qui courent des véritables galanteries, il n'a garde de les croire; il les étouffe, et assure que le monde est médisant; il juge, par sa propre expérience, des difficultés qu'il y a de toucher le cœur d'une si bonne femme; plus on lui fait acheter des graces et des faveurs4, plus il est discret et fidèle; son propre intérêt l'engage assez au silence; il craint toujours d'être quitté, et il se trouve trop heureux d'être souffert 5. Il se persuade aisément qu'il est aimé, puisqu'on le choisit contre tant d'apparence : il croit que c'est un privilége de son vieux mérite, et remercie 6 l'amour de se souvenir de lui dans tous les temps.

Elle, de son côté, ne voudroit pas manquer à ce qu'elle lui a promis: elle lui fait remarquer qu'il a toujours touché son inclination, et qu'elle n'auroit jamais aimé,

^{1. «} Si utiles et si commodes. » (Édition de M. de Barthélemy.)

^{2.} C'est ce qu'a fait, pendant vingt-cinq ans, le vieux Saint-Évremond pour la belle Hortense Mancini, duchesse de Mazarin. Voyez mon Étude sur Saint-Évremond, p. 29-31.

^{3. «} Croyance vers leurs maris. » (Édition de M. de Barthélemy.)

^{4. «} De grâces et de faveurs. » (Ibidem.)

^{5.} Voyez, plus loin, la 19e des Réflexions diverses.
6. « Et il remercie. » (Édition de M. de Barthélemy.)

si elle ne l'avoit jamais connu; elle le prie surtout de n'être pas jaloux et de se fier en elle; elle lui avoue qu'elle aime un peu le monde et le commerce des honnêtes gens, qu'elle a même intérêt d'en ménager plusieurs à la fois, pour ne laisser pas voir 2 qu'elle le traite différemment des autres : que si elle fait quelques railleries de lui avec eeux dont on s'est avisé de parler, c'est seulement pour avoir le plaisir de le nommer souvent, ou pour mieux eacher ses sentiments; qu'après tout, il est le maître de sa conduite, et que, pourvu qu'il en soit content, et qu'il l'aime toujours, elle se met aisément en repos du reste. Ouel vieillard ne se rassure pas par des raisons si convaincantes, qui l'ont souvent trompé quand il étoit jeune et aimable? Mais, pour son malheur, il oublie trop aisément qu'il n'est plus ni l'un ni l'autre, et cette foiblesse est, de toutes, la plus ordinaire aux vieilles gens³ qui ont été aimés 4. Je ne sais si cette tromperie ne leur vaut pas mieux encore que de connoître la vérité: on les souffre du moins; on les amuse⁵; ils sont détournés de la vue de leurs propres misères; et le ridicule où ils tombent est souvent un moindre mal pour eux que les ennuis et l'anéantissement d'une vie pénible et languissante.

XVI. - DE LA DIFFÉRENCE DES ESPRITS.

Bien que toutes les qualités de l'esprit se puissent rencontrer dans un grand esprit ⁶, il y en a néanmoins

^{1.} a Elle le prie souvent. » (Édition de M. de Barthélemy.)

^{2. «} Pour ne pas laisser voir. » (Ibidem.)

^{3. «} Aux vieillards. » (Ibidem.)

^{4.} Voyez la maxime 408. — 5. Voyez le Lexique.

^{6. «} Dans un grand génie. » (Édition de 1731 et suivantes.)

qui lui sont propres et particulières : ses lumières n'ont point de bornes; il agit toujours également, et avec la même activité; il discerne les objets éloignés, comme s'ils étoient présents; il comprend, il imagine les plus grandes choses; il voit et connoît les plus petites; ses pensées sont relevées, étendues, justes et intelligibles; rien n'échappe à sa pénétration, et elle lui fait toujours¹ découvrir la vérité, au travers des obscurités qui la cachent aux autres. Mais toutes ces grandes qualités ne peuvent souvent empêcher que l'esprit ne paroisse petit et foible, quand l'humeur s'en est rendue la maîtresse ².

Un bel esprit pense toujours noblement; il produit avec facilité des choses claires, agréables et naturelles; il les fait voir dans leur plus beau jour, et il les pare de tous les ornements qui leur conviennent; il entre dans le goût des autres, et retranche de ses pensées ce qui est inutile, ou ce qui peut déplaire. Un esprit adroit, facile, insinuant, sait éviter et surmonter les difficultés; il se plie aisément à ce qu'il veut; il sait connoître et suivre l'esprit et l'humeur de ceux avec qui il traite; et en ménageant leurs intérêts, il avance et il établit les siens. Un bon esprit voit toutes choses comme elles doivent être vues; il leur doune le prix qu'elles méritent les sait tourner du côté qui lui est le plus avantageux, et il s'attache avec fermeté à ses pensées, parce qu'il en connoît toute la force et toute la raison.

1. Souvent, dans les éditions antérieures, à partir de Brotier.

^{2.} Cette dernière phrase se trouve dans l'édition de 1731, mais elle manque chez Brotier et chez les éditeurs venus après lui. — Il y a rendu, sans accord, dans le manuscrit : voyez le Lexique.

^{3.} Et suivre est omis dans les diverses éditions.

^{4.} Voyez la maxime 244, et les 10e et 13e Réflexions diverses.

^{5. «} Il les fait tourner. » (Édition de 1731 et suivantes.)

Il y a de la différence entre un esprit utile et un esprit d'affaires; on peut entendre les affaires, sans s'appliquer à son intérêt particulier: il y a des gens habiles dans tout ce qui ne les regarde pas, et très-malhabiles dans ce qui les regarde ; et il y en a d'autres, au contraire, qui ont une habileté bornée à ce qui les touche, et qui savent trouver leur avantage en toutes choses.

On peut avoir, tout ensemble, un air sérieux dans l'esprit, et dire souvent des choses agréables et enjouées; cette sorte d'esprit convient à toutes personnes et à tous les àges de la vie. Les jeunes gens ont d'ordinaire l'esprit enjoué et moqueur, sans l'avoir sérieux, et c'est ce qui les rend souvent incommodes. Rien n'est plus malaisé à soutenir que le dessein d'être toujours plaisant, et les applaudissements qu'on reçoit quelquefois en divertissant les autres ne valent pas que l'on s'expose à la honte de les ennuyer souvent, quand ils sont de méchante humeur. La moquerie est une des plus agréables et des plus dangereuses qualités de l'esprit : elle plaît toujours, quand elle est délicate; mais on craint toujours aussi ceux qui s'en servent trop souvent 5. La moquerie peut néanmoins être permise, quand elle n'est mêlée d'au-

^{1. «} Dans tout ce qui les regarde. » (Édition de 1731 et suivantes.)

^{2.} Il y a malaisé, comme au manuscrit, dans l'édition de 1731 et dans celle de Brotier. Les suivantes, y compris celle de Duplessis, donnent aisé, ce qui est tout juste le contraire de la pensée de l'auteur.

^{3.} Témoin deux célèbres contemporains et amis de la Rochefoucauld, Bussy Rabutin et Saint-Évremond.

^{4.} Les diverses éditions, à partir de celle de Fortia, donnent : « anssi toujours. »

^{5.} Pascal (*Pensées*, article VI, 19) : « Diseur de bons mots, mauvais caractère. » — Publius Syrus avait déjà dit :

Lingua est maliloquax indicium mentis malæ.

[«] Méchante langue est marque de méchant esprit. »

cune malignité, et quand on y fait entrer 1 les personnes

mêmes dont on parle.

Il est malaisé d'avoir un esprit de raillerie sans affecter d'être plaisant, ou sans aimer à se moquer; il faut une grande justesse pour railler longtemps, sans tomber dans l'une ou l'autre de ces extrémités. La raillerie est un air de gaieté qui remplit l'imagination, et qui lui fait voir en ridieule les objets qui se présentent; l'humeur y mêle plus ou moins de douceur ou d'àpreté: il y a une manière de railler, délicate et flatteuse, qui touche seulement les défauts que les personnes dont on parle veulent bien avouer, qui sait déguiser les louanges qu'on leur donne sous des apparences de blâme, et qui découvre ² ce qu'elles ont d'aimable, en feignant de le vouloir cacher.

Un esprit fin et un esprit de finesse sont très-différents. Le premier plaît toujours; il est délié, il pense des choses délicates³, et voit les plus imperceptibles. Un esprit de finesse ne va jamais droit : il cherche des biais et des détours pour faire réussir ses desseins; cette conduite est bientôt découverte; elle se fait toujours craindre, et ne mène presque jamais aux grandes choses ⁴.

Il y a quelque différence entre un esprit de feu et un esprit brillant : un esprit de feu va plus loin et avec plus de rapidité; un esprit brillant a de la vivacité, de l'agrément et de la instance.

ment et de la justesse.

La douceur de l'esprit, c'est un air ⁵ facile et accommodant, qui plaît toujours ⁶, quand il n'est point fade.

- 1. C'est-à-dire, quand on fait qu'elles s'y prêtent, qu'elles plaisantent avec nous.
 - 2. « Qui découvre, » c'est-à-dire, qui moutre, fait ressortir.
 3. Ce qui, selon la maxime 99, est la politesse de l'esprit.

4. Voyez les maximes 125 et 126.

- 5. « La douceur de l'esprit est un air. » (Édition de 1731 et suivantes.)
 - 6. Les diverses éditions donnent : « et qui plaît toujours. »

Un esprit de détail s'applique avec de l'ordre et de la règle à toutes les particularités des sujets qu'on lui présente : cette application le renferme d'ordinaire à de petites choses; elle n'est pas néaumoins toujours incompatible avec de grandes vues¹; et quand ces deux qualités se trouvent ensemble dans un même esprit, elles l'élèvent infiniment au-dessus des autres.

On a abusé du terme de *bel esprit*, et bien que tout ce qu'on vient de dire des différentes ² qualités de l'esprit puisse convenir à un bel esprit, néanmoins comme ce titre a été donné à un nombre infini de mauvais poëtes et d'auteurs ennuyeux, on s'en sert plus souvent pour tourner les gens en ridicule, que pour les louer³.

Bien qu'il y ait plusieurs épithètes pour l'esprit qui paroissent une même chose, le ton et la manière de les prononcer y mettent de la différence; mais comme les tons et les manières de dire ⁴ ne se peuvent écrire, je n'entrerai point dans un détail qu'il seroit impossible de bien expliquer. L'usage ordinaire le fait assez entendre; et en disant qu'un homme a de l'esprit, qu'il a bien de l'esprit³, qu'il a beaucoup d'esprit, et qu'il a bon esprit⁶, il n'y a que les tons et les manières qui puissent mettre de la différence entre ces expressions, qui paroissent sem-

^{1.} Dans les maximes 41 et 569, l'auteur pensait le contraire.

^{2. «} De différentes. » (Éditions de 1731 et de Brotier.)

^{3.} En nous montrant le discrédit où était tombé le terme de bel esprit, ce passage permettrait de fixer approximativement la date du morceau; il est clair qu'il ne put être écrit qu'après les beaux jours de l'hôtel de Rambouillet; il l'a été probablement au temps des Précieuses ridicules (1660), ou même des Femmes savantes (1672).

^{4. «} De dire » a été omis par les divers éditeurs.

^{5.} Ce membre de phrase manque aussi dans les éditions précédentes.

^{6.} Les éditions postérieures à celle de Brotier donnent : « qu'il a un bon esprit. »

blables sur le papier, et qui expriment néanmoins de très-différentes sortes d'esprit¹.

On dit encore qu'un homme n'a que d'une sorte² d'esprit, qu'il a de plusieurs sortes d'esprit, et qu'il a de toutes sortes d'esprit. On peut être sot avec beaucoup d'esprit, et on peut n'être pas sot avec peu d'esprit³.

Avoir beaucoup d'esprit est un terme équivoque : il peut comprendre toutes les sortes d'esprit dont on vient de parler, mais il peut aussi n'en marquer aucune distinctement. On peut quelquefois faire paroître de l'esprit dans ce qu'on dit, sans en avoir dans sa conduite ; on peut avoir de l'esprit, et l'avoir borné; un esprit peut être propre à de certaines choses, et ne l'être pas à d'autres; on peut avoir beaucoup d'esprit et n'être propre à rien, et avec beaucoup d'esprit, on est souvent fort incommode . Il semble néanmoins que le plus grand mérite de cette sorte d'esprit est de plaire quelquefois dans la conversation.

Bien que les productions d'esprit soient infinies, on peut, ce me semble, les distinguer de cette sorte : il y a des choses si belles, que tout le monde est capable d'en voir et d'en sentir la beauté; il y en a qui ont de la beauté et qui ennuient; il y en a qui sont belles, que tout le monde sent et admire⁷, bien que tous n'en sachent pas la

1. « Néanmoins différentes sortes d'esprit. » (Éditions antérieures.)

3. Rapprochez de la maxime 456.

5. Voyez la maxime 415.

6. Rapprochez des maximes 451 et 502.

^{2. «} N'a qu'une sorte. » (Ibidem.) — A la fin de la phrase, elles donnent de même: « qu'il a toutes sortes. » — Voyez la maxime 413, et la 2º des Reflexions diverses.

^{4. «} D'esprits, » au pluriel, dans les textes de 1731 et de Brotier.

^{7.} Les éditions précédentes, à partir de celle de Brotier, donnent : « et que tout le monde sent; » elles omettent et admire. — Trois lignes plus loin, enfin manque dans toutes.

raison; il y en a qui sont si fines et si délicates, que peu de gens sont capables d'en remarquer toutes les beautés; enfin il y en a d'autres qui ne sont pas parfaites ¹, mais qui sont dites avec tant d'art, et qui sont soutenues et conduites avec tant de raison et tant de grâce, qu'elles méritent d'être admirées.

XVII. — DES ÉVÉNEMENTS DE CE SIÈCLE 2 *.

L'histoire, qui nous apprend ce qui arrive dans le monde, nous montre également les grands événements et les médiocres : cette confusion d'objets nous empêche souvent de discerner avec assez d'attention les choses extraordinaires qui sont renfermées dans le cours de chaque siècle. Celui où nous vivons en a produit, à mon sens, de plus singuliers que les précédents : j'ai voulu en écrire quelques-uns, pour les rendre plus remarquables aux personnes qui voudront y faire réflexion.

Marie de Médicis, reine de France, femme de Henri le Grand, fut mère du roi Louis XIII, de Gaston, fils de France, de la reine d'Espagne⁵, de la duchesse de

1. Rapprochez de la maxime 627.

2. M. de Barthélemy donne ce morceau à part (p. 295-306), sous le titre de *Pièce historique*. Nous le laissons à la place qu'il occupe dans le manuscrit,

3. « Qui sont enfermées. » (Édition de M. de Barthélemy.)

4. Cet adjectif se rapporte à événements. — M. de Barthélemy donne: « Celui où nous vivons n'a rien produit, à mon sens, de plus singulier que les précédents, » ce qui est le contraire de la pensée de l'auteur. — Un pen plus loin, il omet le Roi, après gouverna, et pendant devant plusieurs.

5. Élisabeth, née en 1602, mariée en 1615 à Philippe IV, morte

en 1644.

Savoie¹, et de la reine d'Angleterre²; elle fut régente en France, et gouverna le Roi, son fils, et son royaume pendant plusieurs années. Elle éleva Armand de Richelieu à la dignité de cardinal³; elle le fit premier ministre, maître de l'État et de l'esprit du Roi. Elle avoit peu de vertus et peu de défauts qui la dussent faire craindre, et néanmoins, après tant d'éclat et de grandeurs⁴, cette princesse, veuve de Henri IV et mère de tant de rois, a été arrêtée prisonnière par le Roi, son fils, et par la troupe du cardinal de Richelieu, qui lui devoit sa fortune. Elle a été délaissée des autres rois, ses enfants, qui n'ont osé même la recevoir dans leurs États, et elle est morte de misère⁵, et presque de faim, à Cologne, après une persécution de dix années.

Ange de Joyeuse⁶, duc et pair, maréchal de France et amiral, jeune, riche, galant et heureux, abandonna tant d'avantages pour se faire capucin. Après quelques années, les besoins de l'État le rappelèrent au monde; le

 Chrétienne ou Christine, née en 1606, mariée en 1619 à Victor-Amédée Ier, morte en 1663.

2. Henriette-Marie, née en 1609, mariée en 1625 à Charles Ier, morte en 1669.

3. En 1622.

4. « De grandeur. » (Édition de M. de Barthélemy.)
 5. Le 3 juillet 1642, à l'âge de soixante-huit ans.

6. Henri de Joyeuse, second frère du favori de Henri III. Après la mort de sa femme, à peine âgé de vingt ans, il se fait capucin, sous le nom de Père Ange, en 1587. Cinq ans plus tard, à la mort de son frère, il rentre dans le monde, se met à la tête des ligueurs du Languedoc, et Henri IV n'obtient sa soumission qu'au prix du bâton de maréchal de France. Après avoir pourvu à l'établissement de sa fille unique, qu'il marie, en 1599, au duc de Montpensier, il reprend le froc, et meurt en 1608, à Rivoli, pendant son second voyage à Rome, qu'il avait voulu faire nu-pieds. C'est de lui que Voltaire a dit, dans la Henriade (chant IV, vers 23 et 24):

Vicieux, pénitent, courtisan, solitaire, Il prit, quitta, reprit la cuirasse et la haire.

Pape le dispensa de ses vœux, et lui ordonna d'accepter le commandement des armées du Roi contre les huguenots; il demeura quatre ans dans cet emploi, et se laissa entraîner, pendant ce temps, aux mêmes passions qui l'avoient agité pendant sa jeunesse. La guerre étant finie. il renonça une seconde fois au monde, et reprit l'habit de capucin; il vécut longtemps dans une vie sainte et religieuse; mais la vanité, dont il avoit triomphé dans le milieu des grandeurs, triompha de lui dans le cloître; il fut élu gardien du couvent de Paris, et son élection étant contestée par quelques religieux, il s'exposa, non-seulement à aller à Rome, dans un âge avancé, à pied, et malgré les autres incommodités d'un si pénible voyage; mais la même opposition des religieux s'étant renouvelée à son retour, il partit une seconde fois 2 pour retourner à Rome soutenir un intérêt si peu digne de lui, et il mourut en chemin, de fatigue, de chagrin, et de vieillesse 3.

Trois hommes de qualité, Portugais, suivis de dix-sept de leurs amis⁴, entreprirent la révolte de⁵ Portugal et des Indes qui en dépendent, sans concert avec les peuples ni avec les étrangers, et sans intelligence dans les places⁶. Ce petit nombre de conjurés se rendit maître du palais de Lisbonne, en chassa la douairière de Mantoue, régente pour le roi d'Espagne, et fit soulever tout le royaume; il ne périt dans ce désordre que Vasconcellos⁷, ministre

^{1.} α Aux mêmes passions, pendant ce temps. » (Édition de M. de Barthélemy.)

^{2. «} Il repartit une seconde fois. » (1bidem.)

^{3.} La Rochefoucauld se trompe : Henri de Joyeuse est mort à quarante et un ans.

^{4.} Le chef de la conspiration était Pinto Ribeiro. 5. « Du Portugal. » (Édition de M. de Barthélemy)

^{6. «} Sans concert avec le peuple,... et sans intelligence dans la place. » (Ibidem.)

^{7.} Au manuscrit : Vasconchellos.

d'Espagne, et deux de ses domestiques 1. Un si grand changement se fit en faveur du duc de Bragance, et sans sa participation 2; il fut déclaré roi contre sa propre volonté, et se trouva le seul homme de Portugal³ qui résistat à son élection; il a possédé ensuite cette couronne pendant quatorze années 4, n'ayant ni élévation, ni mérite; il est mort dans son lit, et a laissé son royaume 5 paisible à ses enfants.

Le cardinal de Richelieu a été maître absolu du royaume de France pendant le règne d'un roi qui lui laissoit le gouvernement de son État, lorsqu'il n'osoit lui confier sa propre personne; le Cardinal avoit aussi les mêmes défiances 6 du Roi, et il évitoit d'aller chez lui. craignant d'exposer sa vie ou sa liberté; le Roi néanmoins sacrifie Cinq-Mars 7, son favori, à la vengeance du Cardinal, et consent qu'il périsse sur un échafaud. Ensuite le Cardinal meurt dans son lit; il dispose par son testament des charges et des dignités de l'État, et oblige le Roi, dans le plus fort de ses soupeons⁸ et de sa haine,

1. Ici le mot ne signifie pas serviteurs, mais il est pris au sens latin d'attaché à la maison ou à la personne; les deux domestiques dont il

s'agit étaient le duc de Caminha et le comte d'Armamar.

2. Non pas toutefois sans la participation de sa femme, Louise de Guzman. C'est à son instigation que le complot se noua, et par sa fermeté qu'il réussit. Elle gouverna avec beaucoup d'adresse, sous le nom de son mari, qui n'eut besoin dès lors ni d'élévation, ni de mérite, et qui, en mourant, la nomma grande régente du royaume.

3. « Du Portugal, » (Édition de M. de Barthélemy.)

4. L'auteur se trompe de deux années; Jean, 8e duc de Bragance, régna, sous le nom de Jean IV, de 1640 à 1656, c'est-à-dire pendant seize ans.

5. « Un royaume, » (Édition de M. de Barthélemy.)

- 6. « La même défiance. » (Ibidem.) 7. Au manuscrit : Saint-Mars.
- 8. Soupçons est écrit de la main de la Rochefoucauld, au lieu du mot défiances, qui était d'abord au manuscrit, et qu'il a effacé, sans doute parce qu'il l'avait employé déjà six lignes plus haut.

à suivre aussi aveuglément ses volontés après sa mort, qu'il avoit fait pendant sa vie.

Alphonse, roi de Portugal, fils du due de Bragance dont je viens de parler, s'est marié¹, en France, à la fille du due de Nemours, jeune, sans biens et sans protection. Peu de temps après, cette princesse a formé le dessein de quitter le Roi, son mari²; elle l'a fait arrêter dans Lisbonne, et les mêmes troupes qui, un jour auparavant, le gardoient comme leur roi, l'ont gardé le lendemain comme prisonnier; il a été confiné dans une île de ses propres États³, et on lui a laissé la vie et le titre de roi. Le prince de Portugal, son frère, a épousé la Reine; elle conserve sa dignité⁴, et elle a revêtu le prince, son mari, de toute l'autorité du gouvernement, sans lui donner le nom de roi⁵; elle jouit tranquillement du succès d'une entreprise si extraordinaire, en paix avec les Espagnols, et sans guerre civile dans le royaume.

Un vendeur d'herbes, nommé Masaniel, fit soulever le menu peuple de Naples, et malgré la puissance des

1. Le 25 juin 1666. — Sa femme était Marie-Élisabeth-Françoise de Savoie, fille de Charles-Amédée de Savoie, duc de Nemours et d'Aumale, et d'Élisabeth de Vendôme, petite-fille de Henri IV et de Gabrielle d'Estrées.

2. Les débauches d'Alphonse VI l'avaient conduit à l'impuissance, et bientôt à l'imbécillité. Monté sur le trône en 1656, il fut déposé en 1667.

3. Dans l'île de Terceira, une des Açores ; transféré au château de

Cintra, il y mourut le 12 septembre 1683.

4. Ce membre de phrase a été omis par M. de Barthélemy, qui, quelques mots plus loin, donne : « ce prince, son mari. » — La reine de Portugal ne mourut qu'en 1683, le 27 décembre, deux mois après son premier mari.

5. En effet, pendant quinze ans, il ne porta que le titre de régent; mais, à la mort de son frère (1683), il se fit couronner roi de Portugal et des Algarves, sous le nom de Pedro II. — On voit à la forme du récit qu'il fut écrit quand le roi Alphonse vivait encore. La Rochefoucauld mourut trois ans avant lui, en 1680.

Espagnols, il usurpa l'autorité royale; il disposa souverainement de la vie, de la liberté, et des biens¹ de tout ce qui lui fut suspect; il se rendit maître des douanes; il dépouilla les partisans² de tout leur argent et de leurs meubles, et fit brûler publiquement toutes ces richesses immenses dans le milieu de la ville, sans qu'un seul de cette foule confuse de révoltés voulût profiter d'un bien qu'on croyoit mal acquis. Ce prodige ne dura que quinze jours, et finit par un antre prodige : ce même Masaniel, qui achevoit de si grandes choses avec tant de bonheur, de gloire, et de conduite, perdit subitement³ l'esprit, et mourut frénétique, en vingt-quatre heures ⁴.

La reine de Suède⁸, en paix dans ses États⁶ et avec ses voisins, aimée de ses sujets, respectée des étrangers, jeune et sans dévotion, a quitté volontairement son

1. « Et du bien. » (Édition de M. de Barthélemy.)

2. On sait que, dans l'ancien régime financier, on appelait partisans ou traitants ceux qui, moyennant rétribution, traitaient du recouvrement de quelque partie des impôts.

3. M. de Barthélemy omet subitement.

- 4. Mas' Aniello (abréviation de *Tomaso Aniello*), qui vendait, non des herbes, mais des poissons et des fruits, ne mourut pas seulement de la *frénésie*; à la faveur d'un mouvement populaire, des assassins, aux gages du duc d'Arcos, que Mas' Aniello avait dépossédé de la vice-royauté, aidèrent à sa mort (1647); il était âgé de vingt-cinq ans.
- 5. Christine, née en 1626. Fille unique du grand Gustave-Adolphe, elle lui succéda en 1632, se mit à la tête des affaires en 1644, les gouverna bientôt assez mal, abdiqua en 1645, parcourut pendant quelques années l'Europe, vint deux fois en France, où elle sit assassiner, au château de Fontainebleau, l'Italien Monaldeschi, son grand écuyer et son amant (1657); puis, ayant précédemment abjuré le protestantisme, elle alla faire pénitence à Rome, où elle mourut, en 1689. Cette semme étrange avait le goût des lettres, des sciences et des arts; elle a laissé quelques écrits, et l'on sait qu'elle avait appelé en Suède plusieurs hommes illustres, entre autres Descartes.

6. « Dans son État. » (Édition de M. de Barthélemy.)

royaume¹, et s'est réduite à une vie privée². Le roi de Pologne³, de la même maison que la reine de Suède, s'est démis aussi de la royauté, par la seule lassitude d'être roi.

Un lientenant d'infanterie, sans nom et sans crédit, a commencé, à l'âge de quarante-cinq ans, de se faire connoître dans les désordres d'Angleterre 4. Il a dépossédé son roi légitime, bon, juste, doux, vaillant et libéral; il lui a fait trancher la tête, par un arrêt de son parlement; il a changé la royauté en république; il a été dix ans maître de l'Angleterre, plus craint de ses voisins, et plus absolu dans son pays que tous les rois qui y ont régné. Il est mort 5 paisible, et en pleine possession de toute la puissance du royaume.

Les Hollandois ont secoué le joug de la domination d'Espagne; ils ont formé une puissante république, et

1. Son royaume est de la main de la Roehefoucauld, et remplace ses États, mots qui se tronvaient déjà trois lignes plus haut. — « A quitté son royaume volontairement. » (Édition de M. de Barthélemy.)

2. Elle ne tarda guère à le regretter; à deux reprises, en Suède, à la mort de Charles-Gustave (1660), et en Pologne, à l'abdication de Casimir V (1668), elle voulut reprendre possession d'un trône; mais ni les Suédois, ni les Polonais ne se montrèrent disposés à l'y laisser remonter.

3. Casimir V (Jean), dernier rejeton mâle de la maison de Vasa, né en 1609, fut d'abord jésuite et cardinal. Élu au trône de Pologne, en 1648, il obtint des dispenses pour épouser la veuve de sou frère Vladislas VII, à qui il succédait. La perte de sa femme (1667) le détermina à abdiquer (1668). Retiré en France, il devint abbé de Saint-Germain des Prés, ainsi que de Saint-Martin de Nevers. Il monrut dans cette dernière ville, en 1672.

4. Olivier Cromwell, qui en effet n'a commencé à être en vue qu'en 1644, après la bataille de Marston-Moor; il avait alors quarante-cinq ans, étant né en 1599.

5. Il est mort, non pas de la pierre ou de la gravelle, comme l'a dit Pascal dans une de ses *Pensées* les plus célèbres (article III, 7), mais d'une fièvre tierce, le 13 septembre 1658.

ils ont soutenu cent ans la guerre contre leurs rois légitimes 1, pour conserver leur liberté. Ils doivent tant de grandes choses à la conduite et à la valeur des princes d'Orange², dont ils ont néanmoins toujours redouté l'ambition, et limité le pouvoir. Présentement cette république, si jalouse de sa puissance, accorde au prince d'Orange d'aujourd'hui, malgré son peu d'expérience et ses malheureux succès dans la guerre, ce qu'elle a refusé à ses pères; elle ne se contente pas de relever sa fortune abattue : elle le met en état de se faire souverain de Hollande, et elle a souffert qu'il ait fait déchirer par le peuple un homme qui maintenoit seul 3 la liberté publique 4.

Cette puissance d'Espagne, si étendue et si formidable à tous les rois du monde, trouve aujourd'hui son principal appui dans ses sujets rebelles, et se soutient par la

protection des Hollandois.

Un empereur⁵, jeune, foible, simple, gouverné par des ministres incapables, et pendant le plus grand abaissement de la maison d'Autriche, se trouve, en un moment, chef de tous les princes d'Allemagne, qui craignent son autorité et méprisent sa personne, et il est plus absolu que n'a jamais été ⁶ Charles-Quint.

Le roi d'Angleterre⁷, foible, paresseux, et plongé dans

2. « Du prince d'Orange. » (Ibidem.)

3. « Par ce peuple un homme qui seul maintenoit. » (lbidem.)

7. Charles II.

^{1. «} Leur roi légitime. » (Édition de M. de Barthélemy.)

^{4.} Jean de Witt, grand pensionnaire de Hollande. En 1672, il fut mis en pièces, avec son frère Cornélis, par la populace de la Haye, que les partisans de Guillaume d'Orange avaient sou-levée.

^{5.} Léopold Ier, empereur d'Allemagne, qui succèda à son père Ferdinand III, à l'âge de dix-huit ans, en 1658, et mourut en 1705.

^{6. «} Que jamais n'a été. » (Édition de M. de Barthélemy.)

les plaisirs, oubliant les intérêts de son royaume et ses exemples domestiques, s'est exposé avec fermeté, pendant six ans¹, à la fureur de ses peuples et à la haine de son parlement, pour conserver une liaison étroite avec le roi de France; au lieu d'arrêter les conquêtes de ce prince dans les Pays-Bas, il y a même contribué, en lui fournissant des troupes. Cet attachement l'a empêché d'être maître absolu de l'Angleterre, et d'en étendre les frontières en Flandre et en Hollande, par des places et par des ports qu'il a toujours refusés; mais dans le temps même qu'il reçoit des sommes considérables du Roi2, et qu'il a le plus de besoin 3 d'en être soutenu contre ses propres sujets, il renonce, sans prétexte, à tant d'engagements, et il se déclare contre la France, précisément quand il lui est utile et honnête d'y être attaché; par une mauvaise politique précipitée, il perd, en un moment. le seul avantage qu'il pouvoit retirer d'une mauvaise politique de six années, et ayant pu' donner la paix comme médiateur, il est réduit à la demander comme suppliant, quand le Roi l'accorde à l'Espagne, à l'Allemagne et à la Hollande.

Les propositions qui avoient été faites au roi d'Angleterre de marier sa nièce, la princesse d'Yorck⁵, au prince d'Orange, ne lui étoient pas agréables⁶; le duc d'Yorck en paroissoit aussi éloigné que le Roi son frère,

^{1. «} S'est opposé.... depuis six ans.» (Édition de M. de Barthélemy.)
— Voyez la note 3 de la page suivante.

^{2.} Louis XIV achetait son alliance au prix d'une pension annuelle de trois millions.

^{3. «} Et qu'il a le plus besoin. » (Édition de M. de Barthélemy.)

^{4.} L'édition de M. de Barthélemy coupe la phrase après années, et donne : « En ayant pu. » — Voyez la note 3 de la page suivante.

^{5.} Marie, fille de Jacques Stuart, duc d'York, frère de Charles II, à qui il succéda, en 1685, sous le nom de Jacques II.

^{6. «} Point agréables, » (Édition de M. de Barthélemy.)

et le prince d'Orange même, rebuté par les difficultés de ce dessein, ne pensoit plus à le faire réussir. Le roi d'Angleterre, étroitement lié au roi de France, consentoit à ses conquêtes, lorsque les intérêts du grand trésorier d'Angleterre¹, et la crainte d'être attaqué par le Parlement, lui ont fait chercher sa sureté particulière, en disposant le Roi, son maître, à s'unir avec le prince d'Orange 2, par le mariage de la princesse d'Yorck, et à faire déclarer l'Angleterre contre la France, pour la protection des Pays-Bas. Ce changement du roi d'Angleterre a été si prompt et si secret, que le duc d'Yorck l'ignoroit encore deux jours devant le mariage de sa fille, et personne ne se pouvoit persuader que le roi d'Angleterre, qui avoit liasardé dix ans 3 sa vie et sa couronne pour demeurer attaché à la France, pût renoncer, en un moment 4, à tout ce qu'il en espéroit, pour suivre le sentiment de son ministre. Le prince d'Orange, de son côté, qui avoit tant d'intérêt de se faire un chemin pour être un jour roi d'Angleterre, négligeoit ce mariage, qui le rendoit héritier présomptif du royaume 5; il bornoit ses desseins à affermir son autorité en Hollande, malgré les mauvais succès de ses

2. « Lui eut fait chercher sa sécurité particulière.... à s'unir au prince d'Orange. » (Édition de M. de Barthélemy.)

3. A la page précédente, lignes 3 et 18, l'auteur avait dit six ans.

5. On sait que Guillaume d'Orange n'eut pas la patience d'attendre que la couronne d'Angleterre lui revînt de droit, et qu'il en

déposséda son beau-père, Jacques II, en 1688.

^{1.} Clifford (Thomas). D'abord contrôleur et trésorier de la maison du Roi, il fut nommé grand trésorier d'Angleterre; c'était la récompense de son adresse, car il avait trouvé le moyen de procurer au prodigue Charles II un million cinq cent mille livres sterling, dit-on, sans le concours du Parlement. Il faisaitp artie du fameux ministère dit de la Cabal.

^{4.} a Pût en un moment renoncer, » et, deux lignes plus loin : a Le prince d'Orange, qui de son côté avoit ... » (Édition de M. de Barthélemy.)

dernières campagnes, et¹ il s'appliquoit à se rendre aussi absolu dans les autres provinces de cet État qu'il le croyoit être dans la Zélande²; mais il s'aperçut bientòt qu'il devoit prendre d'autres mesures, et une aventure ridicule lui fit mieux connoître 3 l'état où il étoit dans son pays, qu'il ne le voyoit par ses propres lumières. Un erieur public vendoit des meubles à un encan où beaucoup de monde s'assembla; il mit en vente un atlas, et voyant que personne ne l'enchérissoit, il dit au peuple que ce livre étoit néanmoins plus rare qu'on ne pensoit, et que les eartes en étoient si exactes, que la rivière dont M. le prince d'Orange n'avoit eu aucune connoissance, lorsqu'il perdit la bataille de Cassel*, y étoit fidèlement marquée. Cette raillerie, qui fut recue avec un applaudissement universel, a été un des plus puissants motifs qui ont obligé le prince d'Orange à rechercher de nouveau 6 l'alliance de l'Angleterre, pour contenir la Hollande, et pour joindre tant de puissances contre nous. Il semble néanmoins que ceux qui ont desiré ce mariage, et ceux qui y ont été contraires 7, n'ont pas connu leurs intérêts : le grand trésorier d'Angleterre a voulu adoueir le Parlement et se garantir d'en

^{1.} Ici et trois lignes plus bas, avant α et une aventure ridicule, ν l'édition de M. de Barthélemy coupe la phrase, pour en commencer une autre.

^{2.} Une des sept Provinces Unies dont se composait alors la Hollande; les princes d'Orange en étaient gouverneurs.

^{3. «} Comprendre. » (Édition de M. de Barthélemy.)

^{4.} Le 11 avril 1677, contre l'armée française commandée par Philippe ler d'Orléans, frère unique de Louis XIV. — Cassal, dans l'édition de M. de Barthélemy.

^{5.} Dans ce passage, et dans presque tout le cours de cette longue Réflexion, l'auteur semble avoir pris à tâche de chercher et de développer la preuve de ses maximes 7 et 57.

^{6.} M. de Barthélemy omet de nouveau.

^{7.} M. de Barthélemy donne: « qui y ont été contraints, » et omet ceux, qui précède ces mots, ce qui fait un double contre-sens.

être attaqué, en portant le Roi, son maître, à donner sa nièce au prince d'Orange, et à se déclarer contre la France; le roi d'Angleterre a cru affermir son autorité dans son royaume par l'appui du prince d'Orange, et il a prétendu engager ses peuples à lui fournir de l'argent pour ses plaisirs, sous prétexte de faire la guerre au roi de France, et de le contraindre à recevoir la paix; le prince d'Orange a cu dessein de soumettre la Hollande par la protection de l'Angleterre 1; la France a appréhendé qu'un mariage si opposé à ses intérêts n'emportat la balance, en joignant l'Angleterre à tous nos ennemis 3. L'événement a fait voir, en six semaines, la fausseté de tant de raisonnements : ce mariage met une défiance éternelle entre l'Angleterre et la Hollande, et toutes deux le regardent comme un dessein d'opprimer leur liberté; le parlement d'Angleterre attaque les ministres 4 du Roi, pour attaquer ensuite sa propre personne; les états de Hollande, lassés de la guerre et jaloux de leur liberté, se repentent d'avoir mis leur autorité entre les mains d'un jeune homme ambitieux, et héritier présomptif de la couronne d'Angleterre; le roi de France, qui a d'abord regardé ce mariage comme une nouvelle ligue qui se formoit contre lui, a su s'en servir pour diviser ses ennemis, et pour se mettre en état de prendre la Flandre, s'il n'avoit préféré la gloire de faire la paix à la gloire de faire de nouvelles conquêtes 5.

ait écrits. - Voyez ci-dessus, p. 274, note 4.

^{1. «} Par la protection d'Angleterre. » (Édition de M. de Barthélemy.)
2. « Si contraire. » (Ibidem.) — 3. « A tous ses ennemis. » (Ibidem.)
4. « Attaqua le ministre. » (Ibidem.)

^{5.} Le mariage de Guillaume d'Orange avec la princesse d'York est de 1678, et la paix de Nimègue, dont il est ici question, a été conclue le 10 août de la même année; or la Rochefoucauld étant mort le 17 mars 1680, après d'assez longues souffrances, il est permis de croire que cet intéressant morceau est un des derniers qu'il

Si le siècle présent ¹n'a pas moins produit d'événements extraordinaires que les siècles passés, on conviendra sans doute qu'il a le malheureux avantage de les surpasser² dans l'excès des crimes. La France même³, qui les a toujours détestés, qui y est opposée par l'humeur de la nation⁴, par la religion, et qui est soutenue par les exemples du prince qui règne, se trouve néanmoins aujourd'hui le théâtre où l'on voit paroître tout ce que l'histoire et la fable nous ont dit des crimes de l'antiquité⁵. Les vices sont de tous les temps; les hommes sont nés avec de l'intérêt, de la cruauté et de la débauche; mais si des personnes que tout le monde connoît avoient paru dans les premiers siècles, parleroit-on présentement des prostitutions d'Héliogabale, de la foi des Grecs⁶, et des poisons et des parricides de Médée ⁷?

XVIII. - DE L'INCONSTANCE*.

Je ne prétends pas justifier iei l'inconstance en général, et moins encore celle qui vient de la seule légèreté; mais il n'est pas juste aussi de lui imputer tous les autres chan-

- 1. « Et si le siècle présent. » (Édition de M. de Barthélemy.)
- 2. « On comprendra sans doute..., de le surpasser. » (Ibidem.)
- 3. « Si la France même.... » (Ibidem.)
- 4. « Par l'honneur de la nation. » (Ibidem.)
- 5. « Le théâtre où l'on voit paroître plus que tout ce que l'histoire et la fable n'en ont dit des crimes de l'antiquité. » (Ibidem.)
- 6. Il est clair qu'il s'agit de la mauvaise foi des Grecs, que le Timeo Danaos (Énéide, livre II, vers 49) a rendue proverbiale, comme la foi punique.
- 7. Cette fin fait allusion peut-être à la mort suspecte d'Henriette d'Angleterre, mais, à coup sûr, aux poisons de la marquise de Brinvilliers, condamnée et exécutée en 1676.
- 8. Le mot est répété dans l'édition de M. de Barthelemy : α l'inconstance, l'inconstance en général. »

gements de l'amour. Il y a une première fleur d'agrément et de vivacité dans l'amour, qui passe insensiblement. comme celle des fruits1; ce n'est la faute de personne; c'est seulement la faute du temps. Dans les commencements, la figure est aimable; les sentiments ont du rapport : on cherche de la douceur et du plaisir; on veut plaire, parce qu'on nous plaît, et on cherche à faire voir qu'on sait donner un prix infini à ce qu'on aime: mais. dans la suite, on ne sent plus ce qu'on croyoit sentir toujours : le feu n'y est plus; le mérite de la nouveauté s'efface; la beauté, qui a tant de part à l'amour, ou diminue, ou ne fait plus la même impression²; le nom d'amour se conserve, mais on ne se retrouve plus les mêmes personnes, ni les mêmes sentiments; on suit encore ses engagements, par honneur, par accoutumance3, et pour4 n'être pas assez assuré de son propre changement.

Quelles personnes auroient commencé de s'aimer, si elles s'étoient vues d'abord comme on se voit dans la suite des années ⁵? Mais quelles personnes aussi se pourroient séparer, si elles se revoyoient comme on s'est vu la première fois? L'orgueil, qui est presque toujours le maître de nos goûts, et qui ne se rassasie jamais, seroit flatté sans cesse par quelque nouveau plaisir; mais ⁶ la constance perdroit son mérite, elle n'auroit plus de part à une si agréable liaison; les faveurs présentes auroient la même grâce que les faveurs premières, et le souvenir

^{1. «} Comme celle du fruit. » (Édition de M. de Barthélemy.) — Voyez les maximes 274, 577, et la 9° des Réflexions diverses.

^{2. «} La beauté.... est diminuée; on ne fait plus la même impression. » (Édition de M. de Barthélemy.)

^{3.} Rapprochez de la maxime 351.

^{4.} Pour dans le sens de parce que (parce qu'on n'est pas assez assuré...).

^{5.} Voyez la maxime 71.

^{6.} Cette conjonction manque dans le texte de M. de Barthélemy.

n'y mettroit point de différence; l'inconstance seroit même inconnuc, et on s'aimeroit toujours avec le même plaisir, parce qu'on auroit toujours les mêmes sujets de s'aimer. Les changements qui arrivent dans l'amitié ont à peu près des causes pareilles à ceux qui arrivent dans l'amour 1; leurs règles ont beaucoup de rapport : si l'un a plus d'enjouement et de plaisir, l'autre doit être plus égale et plus sévère, et ne pardonner rien 2; mais le temps, qui change l'humeur 3 et les intérêts, les détruit presque également tous deux. Les hommes sont trop foibles et trop changeants pour soutenir longtemps le poids de l'amitié : l'antiquité en a fourni des exemples; mais dans le temps où nous vivons, on peut dire qu'il est encore moins impossible de trouver un véritable amour qu'une véritable amitié 4.

XIX. — DE LA RETRAITE *.

Je m'engagerois à un trop long discours si je rapportois iei, en particulier, toutes les raisons naturelles qui portent les vieilles gens à se retirer du commerce du monde: le changement de leur humeur, de leur figure, et l'affoiblissement des organes, les conduisent insensiblement, comme la plupart des autres animaux, à s'éloigner de la fréquentation de leurs semblables. L'orgueil, qui est inséparable de l'amour-propre⁵, leur tient alors

^{1.} Rapprochez de la maxime 179.

^{2. «} Plus égal...; elle ne pardonne rien. » (Édition de M. de Barthélemy. » — On a vu que, dans la 2º des Réflexions diverses (note 2 de la page 284), l'auteur est plus indulgent.

^{3. «} L'honneur. » (Édition de M. de Barthélemy.)

^{4.} C'est la maxime 473. Voyez aussi la 19e des Réslexions diverses.

^{5.} Ici, comme presque toujours, l'auteur prend ce mot dans le sens d'amour de soi. Voyez p. 121, note 5.

lieu de raison : ils ne peuvent plus être flattés de plusieurs choses qui flattent les autres; l'expérience leur a fait connoître le prix de ce que tous les hommes desirent dans la jeunesse, et l'impossibilité d'en jouir plus longtemps; les diverses voies qui paroissent ouvertes aux jeunes gens pour parvenir aux grandeurs, aux plaisirs, à la réputation et à tout ce qui élève les hommes, leur sont fermées, ou par la fortune, ou par leur conduite 2, ou par l'envie et l'injustice des autres; le chemin pour y rentrer est trop long et trop pénible, quand on s'est une fois égaré3; les difficultés leur en paroissent insurmontables, et l'âge ne leur permet plus d'y prétendre. Ils deviennent insensibles à l'amitié, non-seulement parce qu'ils n'en ont peut-être jamais trouvé de véritable 4, mais parce qu'ils ont vu mourir un grand nombre de leurs amis qui n'avoient pas encore eu le temps ni les occasions de manquer à l'amitié, et ils se persuadent aisément qu'ils auroient été 5 plus fidèles que ceux qui leur restent. Ils n'ont plus de part aux premiers biens qui ont d'abord 6 rempli leur imagination; ils n'ont même presque plus de part à la gloire : celle qu'ils ont acquise est déjà flétrie par le temps, et souvent les hommes en perdent plus en vieillissant qu'ils n'en acquièrent. Chaque jour leur ôte une portion d'euxmêmes; ils n'ont plus assez de vie pour jouir de ce qu'ils

2. « Et par leur conduite. » (1bidem.)

4. Voyez la maxime 473, et la 18e des Réslexions diverses.

6. a Au premier bien qui ont d'abord. » (Ibidem.)

^{1.} a Il ne peut plus être flatté. » (Édition de M. de Barthélemy.)

^{3.} C'était le cas de la Rochefoucauld lui-même : sa conduite durant la Fronde lui avait fermé le chemin de la faveur; mais il en fut amplement dédommagé par les grâces nombreuses que son fils obtint du roi Louis XIV.

^{5. «} Ét ils se persuadent au premier qu'ils auroient été. » (Édition de M. de Barthélemy.)

ont, et bien moins encore pour arriver à ce qu'ils desirent; ils ne voient plus devant eux que des chagrins, des maladies et de l'abaissement; tout est vu', et rien ne peut avoir pour eux la grâce de la nouveauté; le temps les éloigne imperceptiblement du point de vue d'où il leur convient de voir les objets, et d'où ils doivent être vus. Les plus heureux sont encore soufferts2, les autres sont méprisés; le seul bon parti qu'il leur reste, c'est de cacher au monde ce qu'ils ne lui ont peut-être que trop montré. Leur goût, détrompé des desirs inutiles, se tourne alors vers des objets muets et insensibles; les bâtiments, l'agriculture, l'économie3, l'étude, toutes ces choses sont soumises à leurs volontés; ils s'en approchent ou s'en éloignent comme il leur plaît; ils sont maîtres de leurs desseins et de leurs occupations; tout ce qu'ils desirent est en leur pouvoir, et s'étant affranchis de la dépendance du monde, ils font tout dépendre d'eux. Les plus sages savent employer à leur salut le temps qu'il leur reste⁵. et n'ayant qu'une si petite part à cette vie, ils se rendent dignes d'une meilleure. Les autres n'ont au moins qu'eux-mêmes pour témoins de leur misère; leurs propres infirmités les amusent⁶; le moindre relache leur tient lien de bonheur; la nature, défaillante, et plus sage qu'eux, leur ôte souvent la peine de desirer; enfin ils oublient le monde, qui est si disposé à les oublier; leur vanité même est consolée par leur retraite, et avec beau-

^{1. «} Tout est vieux. » (Édition de M. de Barthélemy.)

^{2. «} Les plus heureux ont encore souffert. » (Ibidem.) — Voyez, plus haut, la 15e des Réflexions diverses.

^{3.} Économie, administration d'une maison, d'une fortune.

^{4. «} Ils s'en approchent et s'en éloignent, » (Édition de M. de Barthélemy.)

^{5. «} Le temps qui leur reste. » (Ibidem.)

^{6.} Les amusent, c'est-à-dire, les occupent. Voyez le Lexique.

coup d'ennuis, d'incertitudes et de foiblesses¹, tantôt par piété, tantôt par raison, et le plus souvent par accoutumance², ils soutiennent le poids d'une vie insipide et languissante.

- 1. a D'incertitude et de foiblesse. » (Édition de M. de Barthélemy.)
 - 2. Rapprochez de la maxime 109.

APPENDICE



APPENDICE.

I o

DISCOURS SUR LES RÉFLEXIONS

OU

SENTENCES ET MAXIMES MORALES.

NOTICE.

Ce Discours 1, placé en tête de la première édition des Maximes (1665), et supprimé dès la seconde (1666), a été attribué jusqu'iei à Segrais, mais nous croyons pouvoir établir que c'est sans fondement. M. Boutron-Charlard, dont le riche cabinet est libéralement ouvert à tous les gens d'étude, possède un exemplaire de la première édition des Maximes, lequel a appartenu à Walckenaer. Sur le feuillet de garde on trouve, de la main même du savant biographe, une note dont nous extrayons ce qui concerne le discours dont il s'agit:

α Dans la Promenade de Saint-Cloud (par Gabriel Gueret), composée, je crois, vers 1669² (Mémoires de Brueys, 1751, in-12, tome II, p. 225), un des interlocuteurs dit : « Plût à Dieu que cette envie prit à la Chapelle, ou à « quelque auteur de sa force! » A quoi l'autre (Cléante) répond : « Si je ne « me trompe, il y a deux beaux esprits de ce même nom; mais je ne pense « pas que vous entendiez parler de l'auteur de la préface des Maximes de α M. D. L. R. (M. de la Rochefoucauld), car il me semble que celui-là u'est « pas encore assez connu dans le monde, et que même cette préface n'est pas

^{1.} Ou cette *Lettre*, comme l'appellent la Rochefoucauld (voyez la préface de la première édition, ci-dessus, p. 26), et l'auteur lui-même (à la fin de ce *Discours*). Le tour d'ailleurs et la forme du morceau, surtout au commencement et à la fin, sont bien d'une lettre.

^{2.} A la fin de sa note, dont nous ne donnons ici qu'une partie, Walckenaer, rencontrant le nom de J. Esprit dans le récit de Gueret, revient ainsi sur cette

« une pièce à donner une grande réputation à sa plume. Je sais bien au « moins que le libraire¹ s'est imaginé qu'elle portoit malbeur à son livre, et je α me souviens qu'en l'achetant, il me fit remarquer, comme une circonstance « de la bonté du volume, que la préface n'y étoit plus. » Ainsi, conclut Walckenaer, le Discours sur les Maximes de la Rochefoucauld est de la Chapelle, et non de Segrais. »

Peut-être se prononce-t-il un peu trop vite, sur une seule information, qu'il ne confirme par aucune autre preuve; cependant, si l'on se rappelle que la mode était de tout attribuer à Segrais, même Zaïde et la Princesse de Clèves; si l'on considère qu'on ne retrouve nulle part l'origine de l'attribution qui lui est faite de ce Discours; si l'on remarque que la Rochefoucauld a, en effet, supprimé assez dédaigneusement cette apologie, comme il l'appelle², et qu'il n'eût pas traité avec si peu de façon un homme aussi considérable que l'était Segrais, un homme qui était d'ailleurs son ami, aussi bien que l'ami de Mme de la Fayette, et qui ne cessa pas de l'être, même après la suppression de cette pièce; si l'on remarque en outre que telle était alors la réputation de cet écrivain, qu'un écrit de sa main ne pouvait être soupçonné de porter malheur à un livre; si l'on remarque enfin que ce morceau, pour n'être pas sans mérite, est cependant bourré de citations trop pédantes 3, même pour Segrais, il faut avouer que le témoignage de Gueret mérite déjà quelque considération.

D'un autre côté, en tenant compte des dates, il ne paraît guère possible que Segrais fût l'auteur du travail dont il est question. Bien que la 1^{re} édition, à laquelle il était destiné, n'ait paru qu'en 1665, l'Achevé d'imprimer est à la date du 27 octobre 1664, et le Permis remonte au 14 janvier de la même année 4. Il y a donc grande apparence que le Discours fut écrit dans la première moitié de l'année 1664; or Segrais partageait alors l'exil de Mademoiselle de Montpensier, en province, à Saint-Fargeau, d'où il ne revint avec elle que vers la seconde quinzaine de juin 5, alors que l'ouvrage devait être déjà sous presse. Sans doute, il ne serait pas absolument impossible que, de juin à

date : « Les Maximes de l'abbé J. Esprit ayant paru en 1669, c'est vers ce temps que fut composé cet écrit de Gueret. » Il y a là une double errenr. Le livre de J. Esprit n'a paru qu'en 1678, la même année que l'édition définitive des Maximes de la Rochetoucauld, et que les Maximes de Mme de Sablé; puis, en 1669, l'un des deux la Chapelle, né, comme on le verra plus loin, en 1655, ne pouvait eucore, si précoce qu'on le suppose, mériter, à l'âge de quatorze ans, le titre de bel esprit que Gueret lui décerne.

1. Claude Barbin.

Voyez, ci-dessus, la 3º note de la page 29 et la 1º note de la page 30.
 La plupart de ces citations sont d'ailleurs inexactes, comme on le verra dans les notes.
 Voyez, à la fin de l'édition de 1665, l'Extrait du privilége du Roi.

5. Pour tout ce qui concerne Segrais, on peut consulter une consciencieuse étude sur sa Vie et ses OEuvres, par M. Bredif, un volume in-8°, Paris, Auguste Durand, 1863.

oetobre, Segrais se fût mis à l'œuvre; il ne serait pas impossible même qu'il cût fait le travail avant son départ de Saint-Fargeau; mais outre que la chose est peu probable, comment s'expliquer qu'il n'en soit fait mention ui dans les Memoires de Mademoiselle de Montpensier, ni dans les Memoires de Segrais lui-même? Il faut noter d'ailleurs que la liaison entre Segrais et la Rochefoucauld ne s'établit d'une manière suivie qu'après la seconde rentrée de Mademoiselle de Montpensier a Paris, c'est-à-dire après juin 1664, et que cette liaison ne prit le caractère de l'intimité qu'au moment où Segrais, brouillé avec Mademoiselle, vint habiter chez Mme de la Fayette, au mois de mars 1671.

A ces présomptions contre Segrais, nous ajoutons une preuve en faveur de la Chapelle. Nous la tirons d'une lettre inédite ¹, que l'on trouvera parmi les autres lettres de notre auteur ², mais dont nous devons reproduire iei, en les soulignant, les principaux passages, parce que, à notre avis, ils tranchent la question.

Le 12 juillet (1666) 3, la Rochefoucauld écrit au P. Rapin 4: « Ce n'est pas assez pour moi de tout ce que nous disions hier: il me vient à tous moments des scrupules, et l'on ne sauroit jamais avoir trop de délicatesse pour un ami du prix de M. de la Chapelle; c'est pourquoi, mon très-révérend Père, je vous supplie très-humblement de vous mettre précisément en ma place, et de vouloir être mon directeur pour tout ce que je dois à notre ami, avec autant d'exactitude que vous en avez pour les consciences. N'ayez, s'il vous plaît, aucu n égard à l'intérêt des Maximes, et ne songez qu'à ne me laisser manquer à rien vers l'homme du monde à qui je veux le moins manquer, etc., etc. »

Après le témoignage de Gueret, il nous semble que nous avons ici plus qu'un commencement de preuve, et qu'on peut, sans abuser de l'induction, commenter ainsi cette lettre : en 1665, ou plutôt en 1664 (voyez à la page précédente), pour répondre aux nombreuses objections qu'avait déjà soulevées le livre, même avant la publication 5, la Rochefoucauld accepte la plume de la Chapelle, offerte par un ami commun, le P. Rapin. Dès la seconde édition

^{1.} Cette lettre, de la main de la Rochefoucauld, fait partie de la belle collection de M. Chambry, qui a bien voulu m'en donner communication avec sa bonne grâce habituelle.

^{2.} Au tome II de la présente édition.

^{3.} La date de l'année n'est pas marquée sur l'autographe, mais si la lettre se rapporte, comme il ue nous paraît pas possible d'en douter, à la suppression du Discours, elle est évidemment de 1666, année de la seconde édition des Maximes.

^{4.} Rapin (René), jésnite, né à Tours en 1621. mort à Paris le 27 octobre 1687. Il a excellé dans la poésie latine, et son poëme des Jardins a passé longtemps pour un chef-d'œuvre digue du siècle d'Auguste. « Il avoit, dit Moréri, d'excellentes qualités, un génie henreux, un très-bon sens, une probité exacte, et un cœur droit et sincère. Il étoit naturellement honnète, et il s'étoit encore poli dans le commerce des grands, qui l'ont honoré de leur amitié. » Moréri ajoute qu'il étoit extrémement officieux; nous voyons ici que la Rochefoucauld, entre autres, avait profité de cette aimable disposition.

^{5.} Voyez, ei-après, les Jugements des contemporains sur les Maximes.

(1666), le succès de l'ouvrage assuré, l'auteur des Maximes veut se défaire d'une apologie qui lui paraît désormais inutile, et qui n'avait été d'ailleurs qu'assez peu goûtée; mais, au moment de prendre ce parti, il lui vient des scrupules, et il est prêt à sacrifier l'intérêt même des Maximes plutôt que de manquer à M. de la Chapelle et, par consequent, au P. Rapin lui-meme, Il semble demander à l'un et à l'autre un consentement, qu'il obtint sans donte. car le morecau a été supprimé dans les quatre éditions suivantes. Il faut croire cependant que la Chapelle tenait à sa pièce d'éloquence, car dès l'édition de 1693, la première qui ait été publiée après la mort de la Rochefoucauld, on voit reparaître le Discours en tête des Maximes, retouché et abrégé, sans donte par l'auteur lui-même, sur la demande de l'éditeur Barbin.

Mais quel est ce la Chapelle? Saus compter le joyeux collaborateur de Bachaumont, qu'on appelait souvent la Chapelle, il y eut au dix-septième siècle, comme le dit Gueret, deux écrivains de ce nom. Le plus connu ou le moins inconnu des deux, e'est Jean de la Chapelle, qui fut nommé membre de l'Académie française, après l'exclusion de Furetière ; mais il ne saurait être ici question de lui, car né à Bourges en 1655, il n'avait que neuf ans lorsque fut écrit le morceau qui nous occupe 1. Tout ce qu'on sait de l'autre, le seul que Gueret puisse désigner comme l'auteur du Discours, c'est qu'il s'appelait Henri de Bessé ou de Besset, sienr de la Chapelle-Milon, et qu'il fut inspecteur des beaux-arts sous Édouard Colbert, marquis de Villacerf, surintendant général des bâtiments du Roi, des arts et des manufactures de France2. Des divers ouvrages que ce dernier la Chapelle a dù composer, Moréri, à l'article Chapelle (Claude-Emmanuel Luiliier), ne mentionne qu'une Relation des campagnes de Rocroy et de Fribourg 3.

Dans les observations qui précèdent, nous penserions avoir définitivement restitué le Discours à son véritable auteur 4, si nous ne trouvions dans le P. Bouhours le témoignage suivant, qui nous paraît propre à laisser encore quel-

^{1.} Voyez, ci-dessus, la note 2 de la page 351.

^{2.} C'est en 1601 que Villacerf succèda dans cette charge à Louvois, qui

avait succédé lui-même, en 1683, au grand Colbert.

3. Dans l'article précédent [Chapelle (Jean de la)], Moréri intitule à tort cet ouvrage « Histoire des compagnes de Nordlingue et de Fribourg, » -Réimprimé plusieurs fois, notamment dans le Recueil de pièces choistes publié par la Monnoye en 1714 (2 vol. in-12), cet ouvrage a reparu dans la Collection des petits classiques, formée par les soins de Ch. Nodier (Paris, Delangle, 1826). Dans sa Notice, supposant à tort que la Relation avait été publiée au moment même des faits qu'elle raconte (1643 et 1644), Nodier donne de grands éloges à la Chapelle; il le loue particulièrement d'avoir si bien écrit dix ou douze ans avant Pascal; or la Relation n'a paru qu'en 1673 (Paris, in-12),

c'est-à-dire quinze ans et plus après les Provinciales. 4. Walckenaer n'a pas été seul à exprimer des doutes au sujet du Discours attribué à Segrais, Sur l'exemplaire de l'édition de 1665 qui est à la bibliothèque de l'Arsenal, et qui vient du collége des Jésuites, on lit au revers du feuillet de garde, en tête du volume, la note suivante, qu'on nous dit être de la main du génovéfain Barthélemy Mercier, abbé de Saint-Léger, bibliothé-

ques doutes. On lit dans les Entretiens d'Ariste et d'Eugène (3° édition, 1671, p. 184 et 185) : « Le Discours qui a été mis à la tête de ces Réflexions est de la main d'un grand maître, qui sait le monde aussi bien que la langue, et qui n'a pas moins d'honnêteté que d'esprit, » Ce mot de grand maître convient-il bien à notre la Chapelle? Il s'appliquerait mieux, on ne saurait le nier, à Segrais, que désignerait assez bien aussi le reste de cette phrase laudative. Mais, d'un autre côté, on peut se demander si Bouhours lui-même était dans le secret, et s'il ne parle pas par simple conjecture, ou plutôt sur le bruit déjà répandu au sujet de ce Discours : on peut aussi faire remarquer que les pompenses appellations, comme celle de grand maître, se décernaient et s'échangeaient assez volontiers, même dès le dix-septième siècle, entre les écrivains du second on du troisième ordre; que la Chapelle, futur inspecteur des beauxarts, était déjà peut-être en crédit ; qu'enfin, ami ou protégé d'un illustre jésuite, le P. Rapin, il était naturel qu'il fût bien traité par le P. Bouhours, autre jésuite. Quoi qu'il en soit, nous donnons cet écrit tel que la Rochefoucauld l'avait une première fois agréé, c'est-à-dire en nous conformant au texte de l'édition de 1665. Celle de 1603 en diffère par des modifications assez nombreuses et des retranchements de citations; nous indiquons ces différences dans les notes 1.

MONSIEUR,

Je ne saurois vous dire au vrai si les Réflexions morales sont de M. *** 2, quoiqu'elles soient écrites d'une manière qui semble approcher de la sienne; mais en ces occasions-la, je me défie presque toujours de l'opinion publique, et c'est assez qu'elle lui en ait fait un présent, pour me donner une juste raison de n'en rien croire.

caire de Sainte-Geneviève : « On seroit assez tenté de croire que le *Discours sur les* Réflexions est de Segrais, car il abonde en citations latines et italiennes : c'étoit la mode alors; le *Segraisiana* indique que c'étoit aussi le goût de Segrais. Mais comme on cite ici un peu les saints Pères, j'inclinerois a croire que ce *Discours* est d'Esprit ou de Gomberville, ou plus probablement encore de Chevreau. »

1. L'édition d'Amsterdam, de 1705, a reproduit ce Discours, en suivant, à quelques variantes près, le texte de 1693, mais en y rétablissant, d'après celui de 1665, les citations en vers qui, en 1693, avaient été supprimées. Malgré ces additions, elle conserve, ce dont le sens s'arrange comme il peut, les phrases que l'édition de 1693 avait substituées aux citations. Le morceau a été réimprimé, conformément (très-peu s'en faut) au texte de 1705, dans le recueil d'Amelot de la Houssaye (1714, etc.), et dans l'édition collective d'Amelot et de l'abbé de la Roche (1777). Duplessis le donne également, mais comme nous, d'après le texte de 1665; il ne marque pas les variantes de l'édition de 1693.

2. L'édition de 1705 donne en toutes lettres : « de Monsieur de la Rochefoucauld; » celle d'Amelot de la Houssaye : « de M*** (le duc de la Rochefoucauld). » — A la quatrième ligne du second alinéa, qui suit, ces deux éditions se contentent de l'initiale M***.

Voilà, de honne foi, tout ce que je puis vous répondre sur la première chose que vous me demandez; et pour l'autre, si vous n'aviez bien du pouvoir sur moi, vous n'en auriez guère plus de contentement; car nu homme prévenn, au point que je le suis, d'estime pour cet ouvrage, n'a pas toute la liberté qu'il faut pour en bien juger 2. Néanmoins, puisque vous me l'ordonnez, je vous en dirai mon avis, sans vouloir m'ériger autrement en faiseur de dissertations, et sans y mêler en aucune facon l'intérêt de celui que l'on croit avoir fait cet écrit 3.

Il est aisé de voir d'abord qu'il n'étoit pas destiné pour paroître au jour, mais seulement pour la satisfaction d'une personne qui, à mon avis, n'aspire pas à la gloire d'être auteur, et si, par hasard 4. c'étoit M, ***, je puis vous dire que sa réputation est établie dans le monde par tant de meilleurs titres, qu'il n'auroit pas moins de chagrin³ de savoir que ces Réflexions sont devenues publiques, qu'il en eut lorsque les Mémoires qu'on lui attribue furent imprimés 6, Mais vous savez, Monsieur, l'empressement qu'il y a dans le siècle pour publier toutes les nouveautés, et s'il y a moyen de l'empêcher? quand on le voudroit, surtout celles qui conrent sous des noms qui les rendent recommandables. Il n'y a rien de plus vrai, Monsieur; les noms font valoir les choses auprès de ceux qui n'en sauroient connoître le véritable prix : celui des Réflexions 8 est connu de peu de gens, quoique plusieurs se soient mêles d'en dire leur avis 9. Pour moi, je ne me pique pas d'être assez délicat et assez habile pour en

^{1.} Dans l'édition de 1693 : « d'une manière qui semble fort approcher de la sienne; mais il ne faut pas croire legèrement les bruits qui se répandent dans le monde; le temps découvrira la vérité. C'est tout ce que je puis vous répondre.... »

^{2. «} si vous n'aviez bien du pouvoir sur moi, je ne vous en écrirois pas si librement mon avis; car il y a des gens prévenus contre cet ouvrage, et je le suis peut être trop en sa faveur. » (Édition de 1693.)

^{3. «} Néanmoins, puisque vous me l'ordonnez, je vous dirai ce que j'en pense, sans vouloir m'ériger en faiseur de dissertations, et même sans y mêler en aucune façon l'intérêt de celui que l'on soupconne d'avoir fait cet ouvrage, » (Ibidem.)

^{4. « ...} paroître au jour : c'est une personne de qualite qui l'a fait, mais qui n'a ecrit que pour soi même, et qui n'aspire pas à la gloire d'être auteur. Si, par hasard... » (Ibidem.) - Voyez plus loin, dans les Jugements des contemporains sur les Maximes, p. 391-393, l'Article du Journal des Savants.

^{5. «} je puis vous dire que son esprit, son rang et son merite le mettent fort au-dessus des hommes ordinaires, et que sa réputation est établie dans le monde par tant de meilleurs titres, qu'il n'a pas besoin de composer des livres pour se foire connoître; enfin, si c'est lui, je crois qu'il n'aura pas moins de chagrin... » (Edition de 1693.)

^{6.} Voyez, au tome II, la Notice des Mémoires.

^{7. «} l'empressement qu'il y a, dans le temps où nous sommes, à publier toutes les nouveautés, et s'il est possible de l'empêcher. » (Édition de 1693.) 8. L'édition de 1693 ajoute ici : « dont il s'agit. »

^{9.} Voyez plus loin les Jugements des contemporains sur les Maximes.

bien juger ; je dis habile et délicat ', parce que je tiens qu'il fant être pour cela l'un et l'autre; et quand je me pourrois flatter de l'être, je m'imagine que i'v trouverois peu de choses à changer. J'v rencontre partout de la force et de la pénétration2, des pensées élevées et hardies, le tour de l'expression noble, et accompagné d'un certain air de qualité, qui n'appartient pas 4 à tous ceux qui se mêlent d'écrire. Je demeure d'accord qu'on n'y trouvera pas tout l'ordre ni tout l'art que l'en y pourroit souhaiter, et qu'un savant qui auroit un plus grand loisir y auroit pu mettre plus d'arrangement; mais un homme qui n'écrit que pour soi et pour délasser son esprit, qui écrit les choses à mesure qu'elles lui viennent dans la pensée, n'affecte pas tant de suivre les règles que celui qui écrit de profession, qui s'en fait une affaire6, et qui songe à s'en faire honneur. Ce désordre néanmoins a ses grâces 7, et des grâces que l'art ne peut imiter. Je ne sais pas si vous êtes de mon goût, mais quand les savants 8 m'en devroient vouloir du mal, je ne puis m'empêcher de dire que je préférerai toute ma vie la manière d'écrire négligée d'un courtisan qui a de l'esprit à la régularité gênée d'un docteur qui n'a jamais rien vu que ses livres. « Plus ce qu'il dit et ce qu'il écrit paroit aisé, et dans un certain air d'un homme qui se néglige 9, plus cette négligence, qui cache l'art sous une expression simple et naturelle 10, lui donne d'agrément. » C'est de Tacite que je tiens ceci; je vous mets à la marge (voyez au bas de la page) 11 le passage latin, que vous lirez si

^{1.} a et assez habile pour en faire la critique et pour y remarquer des défauts ; je dis habile et délicat. » (Édition de 1693.)

^{2. «} que j'y trouverois peu de choses à augmenter ou à diminuer. En effet, il y a partout de la force et de la pénétration. » (Ibidem.)

^{3.} Dans les impressions de 1665 B, C et D : « des pensées relevees. »

^{4. &}quot; ... un tour d'expression noble et grand, accompagné d'un certain air de qualité à dire les choses, qui ne s'acquiert point par l'étude, et qui n'appartient pas.... » (Édition de 1693.) - Voyez, plus loin, les Pensées de Mme de Schomberg, etc.

^{5.} a tout l'ordre ni toute la justesse que l'on pourroit souhaiter dans un ouvrage d'une longue méditation, et qu'un savant qui jouiroit d'un grand loisir.... » (Édition de 1693.)

^{6.} L'édition de 1693 n'a pas ce membre de phrase. 7. « Ce désordre, tel qu'il est, a ses graces. » (Édition de 1693.)

^{8. «} les doctes écrivains. » (Ibidem.) — Ces mots : les doctes écrivains, les savants, et plus loin docteur, sont-ils bien d'un auteur de profession et accrédité comme Segrais, qui n'avait pas d'ailleurs, que je sache, l'habitude de s'excuser d'écrire? Ne conviennent-ils pas mieux à la Chapelle, moitié écrivain, moitié homme du monde, ou du moins ayant la prétention de l'être? On pourrait faire la même observation sur maint autre mot ou passage de ce Discours.

^{9. «} paroit éloigne de toute affectation, et dans un certain air simple d'un homme qui se néglige. » (Édition de 1693.)

^{10.} a sous une expression facile et naturelle. » (Ibidem.)

^{11.} Dicta factaque ejus, quanto solutiora et quamdam sui negligentiam

vous en avez envie, et j'en userai de même de tous ceux dont je me souviendrai 1, n'étant pas assuré si vous aimez cette langue, qui n'entre guère dans le commerce du grand monde 2, quoique je

sache que vous l'entendez parfaitement.

N'est-il pas vrai, Monsieur, que cette justesse³, recherchée avec trop d'étude, a toujours un je ne sais quoi de contraint qui donne du dégoût, et qu'on ne trouve jamais 4 dans les ouvrages de ces gens esclaves des règles ces beautés où l'art se déguise sous les apparences du naturel, ce don d'écrire facilement et noblement s. enfin ce que le Tasse a dit du palais d'Armide?

> Stimi (si misto il culto è col negletto), Sol naturali gli ornamenti e i siti. Di natura arte par, che per diletto L'imitatrice sua scherzando imiti 6.

Voilà comme un poëte françois l'a pensé après lui :

L'artifice n'a point de part Dans cette admirable structure;

præferentia, tanto gratius in speciem simplicitatis accipiebantur. (Tacite, Annales, livre XVI, chapitre XVII.) — Ce texte, ainsi que celui des autres citations latines, est imprimé à la marge dans les éditions de 1665 et de 1693.

1. L'édition de 1693 a supprimé ce membre de phrase: a et j'en userai, etc. »

2. a du beau monde. » (Édition de 1693.)
3. Dans l'édition de :693, le commencement de ce passage est ainsi développé : « C'est d'un des plus beaux esprits de l'antiquite dont parle cet auteur; uussi, dans le petit nombre des favoris du Prince, il fut choisi pour être comme l'arbitre de la politesse et des plaisirs de su cour. Les ouvrages qui nous restent de lui, et qui ne sont que des fragments, font voir combien l'air aisé, naturel, et comme negligé, en parlant et en écrivant, a de grâces et d'agréments, au lieu que cette justesse.... » — Tacite parle de C. Petronius, que plusieurs commentateurs ont identifié, comme le fait cette variante de l'édition de 1693, avec le fameux Titus Petronius Arbiter, auteur du Satiricon. Burnouf, dans une note du tome III de sa traduction (p. 559), dit à propos de ce passage des Annales : α On peut voir dans l'Histoire de la litterature romaine, de Schœll, tome II, et dans celle de Bælir, § 275 et snivants, les diverses conjectures des savants. Ceux qui soutiennent l'identité ont pour eux les mots de Tacite : elegantiæ arbiter, s'il est vrai que Pétrone ait du son surnom à ce qu'il était chez le Prince l'arbitre des plaisirs et du goût. »

4. « a toujours je ne sais quoi de contraint, de froid, de sec, de lan-

guissant, et qu'on ne trouve jamais... » (Édition de 1693.)

5. « ces beautés vives, fortes, sublimes, ce don d'écrire facilement et noblement, » (Ibidem.) - L'édition de 1693 arrête la phrase à noblement, supprime les deux citations qui suivent, et passe à : « Voila ce que je pense de l'ouvrage»

6. Ces vers, pour lesquéls l'édition de 1665 nous renvoie, en marge, au XVII^e chaut de *la Jerus dem délivree*, se trouvent au chant XVI de ce poëme, strophe x, dans la description des jardius d'Armide. Le vrai texte du second vers est:

Sol naturali e gli ornamenti e i siti.

La nature, en formant tous les traits au hasard, Sait si bien imiter la justesse de l'art, Que l'œil, trompé d'une donce imposture, Croit que c'est l'art qui suit l'ordre de la nature ¹.

Voilà ce que je pense de l'ouvrage en général; mais je vois bien que ee n'est pas assez pour vous satisfaire, et que vous voulez que je réponde plus précisément aux difficultés que vous me dites 2 que l'on vous a faites. Il me semble que la première est celle-ci : que les Réflexions détruisent toutes les vertus. On peut dire à cela que l'intention de celui qui les a écrites paroît of fort éloignée de les vouloir détruire : il prétend seulement faire voir qu'il n'y en a presque point de pures dans le monde, et que, dans la plupart de nos actions, il y a un mélange d'erreur et de vérité, de perfection et d'imperfection, de vice et de vertu; il regarde le cœur de l'homme corrompu, attaqué de l'orgneil et de l'amour-propre 4, et environné de mauvais exemples, comme le commandant d'une ville assiégée à qui l'argent a manqué : il fait de la monnoie de cuir et de carton ; cette monnoie a la figure de la bonne, on la débite pour le même prix, mais ce n'est que la misère et le besoin qui lui donnent cours parmi les assiégés. De même, la plupart des actions des hommes que le monde prend pour des vertus n'en ont bien souvent que l'image et la ressemblance : elles ne laissent pas néanmoins d'avoir leur mérite et d'être dignes, en quelque sorte, de notre estime, étant très-difficile d'en avoir humainement de meilleures 6. Mais quand il seroit vrai qu'il eroiroit qu'il n'y en auroit aucune de véritable 7 dans l'homme, en le considérant dans un état purement naturel8, il ne seroit pas le

r. Nous avons vainement cherché l'anteur de ces vers assez bien tournés, et qui rendent assez exactement la pensée, sinon les mots du Tasse. Seraient-ils de l'auteur même du Discours 2 On pourrait le croire, s'ils n'étaient supprimés dans l'édition de 1693. En tout cas, voici la traduction littérale du pasage italien : « Vons diriez, tant la recherche se mêle à un certain air négligé, que les ornements et les points de vue sont tout à fait naturels. C'est comme un art de la nature que son imitatrice a reproduit en se jouant. »

^{2.} L'édition de 1693 retranche que vous me dites.

^{3. «} que l'intention de l'auteur paroit.... » (Édition de 1693.) 4. « attaqué de l'orgueil, seduit par l'amour-propre.... » (Ibidem.)

^{5.} On lit à la marge des éditions de 1665 et de 1663 : Epictet. apud Arrianum, c'est-à-dire : « Épictète dans les dissertations d'Arræn, » Nous n'y avons pas trouvé cette comparaison.

^{6. «} étant très-difficile, selon l'homme, d'en avoir de meilleures. » (Édition de 1603.)

^{7.} α Mais quand il seroit vrai que l'auteur des Réflexions croiroit qu'il n'y auroit aucune vertu véritable....» (Ibidem.) — Pour ajouter par avance un poids, assez léger peut-ètre, à la conjecture exprimée dans la note α de la page 366, nous ferons remarquer que cette accumulation de verbes au conditionnel est fort usitée en Touraine.

^{8.} L'édition de Duplessis a omis ce membre de phrase.

premier qui auroit eu cette opinion!. Si je ne craignois pas de m'ériger trop en docteur, je vous citerois bien des auteurs2, et même des Pères de l'Église 5 et de grands saints, qui ont pensé que l'amourpropre et l'orgueil étoient l'âme des plus belles actions des païens : je vons ferois voir que quelques-uns d'entre eux n'ont pas même pardonné à la chasteté de Lucrèce 4, que tout le monde avoit crue vertueuse 8, jusqu'à ce qu'ils eussent déconvert la fausseté de cette vertu, qui avoit produit la liberté de Rome 6, et 7 qui s'étoit attiré l'admiration de tant de siècles, Pensez-vons, Monsieur, que Sénèque, qui faisoit aller son sage de pair avec les Dieux 8, fût véritablement sage lui-même, et qu'il fût bien persuadé de ce qu'il vouloit persuader aux autres? Son orgueil n'a pu l'empêcher de dire quelquefois qu'on n'avoit point vu dans le monde d'exemple de l'idée qu'il proposoit, qu'il étoit impossible de trouver une vertu si achevée parmi les hommes. et que le plus parfait d'entre eux étoit celui qui avoit le moins de défauts 9. Il demeure d'accord que l'on peut reprocher à Socrate d'avoir eu quel-

1. L'édition de 1693 donne, sous la forme interrogative : « seroit-il le premier qui auroit eu cette opinion? »

2. a ... de faire ici le docteur, je vous citerois des auteurs graves. » (Édition de 1693.) - A propos de faire ici le docteur, voyez la note 8 de la

page 357. 3. On l'a vu plus haut, p. 27 (Préface de la 1^{re} édition), la Rochefoucauld se réclamait également des Pères de l'Église.

4. « ... n'ont pas même excepté de ce nombre la chasteté de Lucrèce. »

(Édition de 1693.)

5. « avoit crue véritablement vertueuse. » (Ibidem.) - Il y a cru, sans accord, dans les éditions de 1665 et de 1693, conformément au principe établi par le P. Bouhours dans ses Remarques nouvelles (p. 520, 2º édition), à savoir que, quand on ajoute quelque chose après le participe, il « redevient indéclinable, étant suffisamment soutenu par ce qui suit. »

6. Voyez l'opinion de saint Augustin sur ce célèbre suicide, au cha-

pitre xix de la Cite de Dieu : il ne voit en Lucrèce qu' « une semme trop avide de gloire, » mulier laudis avida nimium. — Aux yeux de Saint-Évremond, qui n'était ni un grand saint ni un Père de l'Église, c'est « une prude farouche à elle-même, qui ne peut se pardonner le crime d'un autre. » (Réflexions sur les divers génies du peuple romain, chapitre 1.)
7. L'édition de 1693 supprime les mots : « qui avoit produit la liberté de

Rome, et. » Celles de 1705 et d'Amelot de la Houssaye les maintiennent.

8. Jovem plus non posse quam bonum virum ... Deus non vincit sapientem felicitate, etiam si vincit ætate. « Jupiter n'a pas plus de puissance que l'homme de bien... Dieu ne l'emporte pas sur le sage en félicité, bien qu'il l'emporte en durée. » (Sénèque, épître LXXIII.) - Les éditions de 1665 et de 1693 marquent, par erreur, épître LXXXIII, au lieu de épître LXXIII. - Voyez plus Ioin, p. 382.

9. Ubi enim istum invenies quem tot sæculis quærimus (sapientem)? Pro optimo est minime malus. « Où trouverez-vous ce sage que nous cherchons dans tant de siècles? Le meilleur, c'est le moins imparfait. » (Sénèque, de la Tranquillité de l'âme, chapitre vii.) - Meré (maxime 9) dit absolument de même : « Tous les hommes sont imparfaits, et le plus accompli, c'est celui qui

a le moins de défaut (sic). »

ques amitiés suspectes; à Platon et Aristote, d'avoir été avares; à Épicure, prodigue 1 et voluptueux; mais il s'écric en même temps que nous serions trop heureux2 d'être parvenus à savoir imiter leurs vices3. Ce philosophe auroit cu raison d'en dire autant des siens; car on ne seroit pas trop malheureux de pouvoir jouir, comme it a fait, de tonte sorte de biens, d'honneurs et de plaisirs, en affectant de les mépriser; de se voir le maître de l'Empire et de l'Empereur, et l'amant de l'Impératrice en même temps; d'avoir de superbes palais, des jardins délicieux, et de prècher 4, aussi à son aise qu'il faisoit, la modération et la pauvreté, au milieu de l'abondance et des richesses . Pensez-vous, Monsieur, que ce stoïcien, qui contrefaisoit si bien 6 le maître de ses passions, eut d'autres vertus7 que celle de bien cacher ses vices, et qu'en se faisant couper les veines, il ne se repentit pas plus d'une fois d'avoir laissé à son disciple le pouvoir de le faire mourir 8? Regardez un peu de près ce faux brave: vous verrez qu'en faisant de beaux vaisonnements sur l'immortalité de l'âme, il cherche à s'étourdir sur la crainte de la mort; il ramasse toutes ses forces pour faire bonne mine 9; il se mord la langue de peur de dire que

^{1. «} à Épicure, qu'il étoit prodigue.... » (Édition de 1693.) — Objicite Platoni quod petierit pecuniam, Aristoteli quod acceperit, Epicuro quod consumpserit; Socrati Alcibiadem et Phædrum objectate. « Reprochez à Platon d'avoir demandé de l'argent, à Aristote d'en avoir reçu, à Épicure de Pavoir dépensé en prodigue; reprochez à Socrate son Alcibiade et son Phèdre. » Sénèque, de la Vie heureuse, chapitre xxvII.) Dans le texte de Sénèque, il y a mihi ipsi, au lieu de Socrati : c'est Socrate qui parle.

2. a que nous serions heureux. » (Édition de 1693.)

^{3.} O vos usu maxime felices, quum primum vobis imitari vitia nostra contigerit! « Oh! que dans la pratique vous seriez encore trop heureux de pouvoir sculement imiter nos vices! » (Senèque, de la Vie heureuse, chapitre xxvii; c'est la suite immédiate de la citation précédente.)

^{4.} α d'honneurs, de plaisirs, en affectant de les mépriser. Il est doux de moraliser, et de se voir en même temps le maître de l'Empire et de l'Empercur, et l'amant favori de l'Impératrice ; d'avoir de superbes palais, des jardins délicieux, de prêcher enfin ... » (Édition de 1693.)

^{5.} L'édition de 1693 ajoute ici : « Il l'avoue lui-même, en parlant à Néron, à qui ses tresors et sa grandeur commençoient à donner de l'ombrage, et il s'embarrasse de telle sorte dans ses excuses, que cet empereur ne peut s'empêcher de s'en moquer dans la réponse qu'il lui fait. » (Voyez Tacite, Annales, livre XIV, chapitres LIII-LVI.)

^{6.} a ... qui contresaisoit ainsi. » (Édition de 1693.)

^{7. &}quot; d'autre vertu. » (Ibidem.) 8. Senecam adoriuntur, tanquam ingentes et privatum supra modum evectas opes adhuc augeret, quodque studia civium in se verteret, hortorum quoque amonitate et villarum magnificentia quasi principem supergrederetur. a Ils accusent Sénèque d'entasser sans cesse des trésors au-dessus de la condition d'un particulier, d'attirer à soi la faveur publique, et de vouloir, en quelque sorte, surpasser le Prince par la beauté de ses jardins et la magnificence de ses villas. » (Tacite, Annales, livre XIV, chapitre Lu.)

Q. Rapprochez des maximes 22, 46 et 504.

la douleur est un mal; il prétend que la raison peut rendre l'homme impassible¹, et au lieu d'abaisser son orgueil, il le relève au-dessus de la divinité. Il nous auroit hien plus obligés de nous avouer franchement les foiblesses et la corruption du cœur lumain, que de prendre tant de peine à nous tromper. L'auteur des Réflexions n'en fait pas de même : il expose au jour toutes les misères de l'homme, mais c'est de l'homme abandonné à sa conduite qu'il parle, et non pas du chrétien; il fait voir que, malgré tous les efforts de sa raison², l'orgueil et l'amour-propre ne laissent pas de se cacher dans les replis de son cœur ³, d'y vivre et d'y conserver assez de force pour répandre leur venin, sans qu'il s'en aperçoive ⁴, dans la plupart de ses mouvements.

La seconde difficulté que l'on vous a faite, et qui a beaucoup de rapport à la première, est que les Réflexions passent dans le monde pour des subtilités d'un censeur qui prend en mauvaise part les actions les plus indifférentes 3, plutôt que pour des vérités solides. Vous me dites que quelques-uns de vos amis vous ont assuré de bonne foi qu'ils savoient, par leur propre expérience, que l'on fait quelquefois le bien sans avoir d'autre vue que celle du bien, et souvent même sans en avoir aucune, ni pour le bien, ni pour le mal, mais par une droiture naturelle du cœur qui le porte 6, sans y penser, vers ce qui est bon. Je voudrois qu'il me fût permis de croire ces gens-là sur leur parole, et qu'il fût vrai que la nature humaine n'eût que des mouvements raisonnables, et que toutes nos actions fussent naturellement vertueuses 7; mais, Monsieur, comment accorderons-nous le témoignage de vos amis avec les sentiments des mêmes ⁶ Pères de l'Église, qui ont assuré que toutes nos vertus, sans le secours de la foi,

^{1. (}Poteram respondere quod Epicurus ait:) sapientem, si in Phalaridis tauro peruratur, exclamaturum: « Dulce est, et ad me nihil attinet.» « (Je pourrais répondre ce que dit Épicure:) Le sage, s'il est brûle dans le taureau de Phalaris, s'écriera: « Je suis bien, cela ne me touche point.» (Sénèque, épître LXVI.)—On lit à la marge, dans les éditions de 1665 et de 1693, cette exclamation d'Épicure, et à la suite: Epic. apud Senec. Dans son édition, Duplessis a cru à tort que la première abréviation signifiait Épictète.

^{2. «....} qu'il parle, et non pas de l'homme éclairé par les lumières du christianisme, et soutenu de la grâce de Dieu; il fait voir que, malgré les efforts de la raison,... » (Édition de 1693.) — Rapprochez de la Préface de la 5° édition, ci-dessus, p. 30.

^{3. «} dans les replis du cœur humain. » (Édition de 1693.)

^{4.} Le texte de 1693 n'a pas cette incise.

^{5.} L'édition de 1693 termine la phrase à indifférentes. 6. a qui se porte, » dans l'impression de 1665 C.

^{7. «} sur leur parole, qu'il fut vrai que la nature humaine eût par ellemême des mouvements parfaits, et que toutes nos inclinations fussent naturellement vertueuses. » (Édition de 1693.)

^{8.} L'édition de 1693 supprime iei le mot mêmes, et le met ensuite après vertus: a que toutes nos vertus même. »

n'étoient que des imperfections 1; que notre volonté étoit née aveugle; que ses desirs étoient aveugles2, sa conduite encore plus aveugle3, et qu'il ne falloit pas s'étonner si, parmi tant d'aveuglement, l'homme étoit dans un égarement continuel4? Ils en ont parlé encore plus fortement 5, ear ils ont dit qu'en cet état, la prudence de l'homme ne pénétroit dans l'avenir et n'ordonnoit rien que par rapport à l'orgueil; que sa tempérance ne modéroit aucun excès que celui que l'orgueil avoit condamné; que sa constance ne se soutenoit dans les malheurs qu'autant qu'elle étoit soutenue par l'orgueil6; et enfin que toutes ses vertus, avec cet éclat extérieur de mérite qui les faisoit admirer, n'avoient pour but que cette admiration, l'amour d'une vaine gloire et l'intérêt de l'orgueil7. On trouveroit un nombre presque infini d'autorités sur cette opinion: mais si je m'engageois à vous les citer régulièrement, j'en aurois un peu plus de peine, et vous n'en auriez pas plus de plaisir 8. Je pense done que le meilleur, pour vous et pour moi, sera de vous en faire voir l'abrégé dans six vers d'un excellent poëte de notre temps:

> Si le jour de la foi n'éclaire la raison, Notre goût dépravé tourne tout en poison; Toujours de notre orgueil la subtile imposture Au bien qu'il semble aimer fait changer de nature;

1. « sans le seconrs de la grâce, n'étoient que des vices déguises, n (Édition de 1693.) — Voyez la maxime-épigraphe.

2. L'édition de 1693 n'a pas ce membre de phrase.

3. « que sa conduite étoit encore plus aveugle. » (Édition de 1693.)

4. Il serait facile, avec quelques recherches, de retrouver ces diverses propositions à peu près textuellement dans les écrits des Pères, particulièrement dans ceux de saint Angustin. Voici de ce dernier quelques passages qui contiennent les idées principales ici exprincées et d'où les autres découlent: Vemo bene operatur, nisi fides princesserit. (Saint Augustin, Sermons au peuple, Vin, § 11.) « Personne ne fait le bien, à moins q'e la foi n'ait précédé. »— Totus mundus execus est... Omnes circos nasci fecit, qui primum hominem decepit. (Ibidem, cxxxx, § 1.) « Tout le monde est aveugle.... Celui qui a trom, é le premier homme a fait que tous naissent aveugles. »— Ubi deest agnitio æternæ et incommutabilis veritatis, falsa virtus est, etiam in optimis moribus. (OEuvres de saint Augustin, tome X, colonne 2574, D, édition des Bénédictins.) « Où manque la connaissance de l'éteruelle et immuable vérité, toute vertu est fausse, même avec les meilleures mœurs. »— Quicumque philosophorum Christum, Dei virtutem et Dei sapientiam, nescierunt, hi nullam veram virtutem, nec ullam veram sapientiam habere potuerunt. (Ibidem, colonne 2389, D.) « Tous les philosophes qui ont ignoré le Christ, la vraie vertu de Dieu, la vraie sagesse de Dieu, n'ont pu avoir aucune vraie vertu, ancune vraie sagesse. »

5. « Ils en ont parlé ailleurs plus fortement. » (Édition de 1693.)

6. Rapprochez de la maxime 24.

7. « que cette admiration, que l'amour d'une vaine gloire, et que des sentiments d'orgueil. » (Édition de 1693.)

8. a mais si je les voulois citer régulièrement, je m'engagerois peutêtre à des choses qui ne servient pas de votre gout, » (Ibidem.) Et dans le propre amour dont l'homme est revêtu, Il se rend criminel, même par sa vertu.

(BRÉBEUF, Entretiens solitaires 1.)

S'il faut néanmoins demeurer d'accord que vos amis ont le don de cette foi vive qui redresse toutes les mauvaises inclinations de l'amour-propre, si Dieu leur fait des grâces extraordinaires, s'il les sanctifie dès ce monde, je souscris de bon cœur à leur canonisation². et je leur déclare que les Réflexions morales ne les regardent point. Il n'y a pas apparence que 3 celui qui les a écrites en veuille 4 à la vertu des saints; il ne s'adresse, comme je vous ai dit, qu'à l'homme corrompu: il soutient qu'il fait presque toujours du mal quand son amour-propre le flatte qu'il fait le bien⁸, et qu'il se trompe souvent lorsqu'il veut juger de lui-même6, parce que la nature ne se déclare pas en lui sincèrement des motifs qui le font agir. Dans cet état malheureux 7, ou l'orgueil est l'âme de tous ses mouvements, les saints mêmes sont les premiers à lui déclarer la guerre, et le traitent plus mal, sans comparaison, que ne fait l'auteur des Réflexions 8. S'il vous prend quelque jour envie de voir les passages que j'ai trouvés dans leurs écrits sur ce sujet9, vous serez aussi persuadé que je le suis de cette vérité; mais je vous supplie de vous contenter à présent de ces vers, qui vous expliqueront une partie de ce qu'ils en ont pensé:

> Le desir des honneurs, des biens et des délices, Produit seul ses vertus, comme il produit ses vices,

1. Nous reproduisons l'indication marginale de l'édition de 1665, mais nous avons inutilement cherché ces vers, ainsi que ceux qui commencent au bas de cette page, dans les Entretiens solitatires de Brébeuf. Nous ne les avons trouvés ni dans l'édition originale de 1660, ni dans celles de 1666, de 1669, de 1670.

— Voyez plus l'ini l'Amour-propre, ode de la Motte.

2. L'édition de 1693 supprime tout ce passage, depuis : « Je pense donc que le meilleur.... » (14° ligue de la page précédente), par conséquent la citation de Brébeuf, et donne à la place : Heureux, et trois fois heureux les hommes doués de cette foi vive et soutenus de cette grâce divine qui redressent toutes les mauvaises inclinations de l'amour-propre! Si Dieu fait à vos amis ces dons extraordinaires, s'il les sanctifie dès ce monde, je souscris de bon cœur à leur sanctification. »

3. a et je les assure que les Réflexions morales.... En effet, il n'y a pas d'apparence que.... » (Édition de 1693.)

4. Dans le texte de 1665 A : en veule.

5, \alpha comme je vous l'ai dit.... qu'il fait presque toujours mal.... le flatte qu'il fait bien, \alpha (Édition de 1693.)

6. a ... de soi-même. » (Ibidem.)

7. « parce que la nature agit en lui par des ressorts cachés qu'il ne connoît point. En cet état malheureux.... » (Ibidem.)

8. « ... les saints mêmes sont les premiers à se plaindre de la nature corrompue, et en parlent avec plus de mepris que ne fait l'auteur des Réflexions. » (Ibidem.)

9. Voyez la note 4 de la page précédente.

Et l'aveugle intérêt qui règne dans son cœur Va d'objet en objet, et d'erreur en erreur; Le nombre de ses maux s'accroît par leur remède; Au mal qui se guérit un autre mal succède; Au gré de ce tyran dont l'empire est caché, Un péché se détruit par un autre péché.

(Brébeuf, Entretiens solitaires 1.)

Montagne 2, que j'ai quelque scrupule de vous citer après des Pères de l'Église, dit assez heureusement 5, sur ce même sujet : que son âme a deux visages différents; qu'elle a beau se replier sur elle-même, elle n'aperçoit jamais que celui que l'amour-propre a déguisé 4, pendant que l'autre se découvre par ceux qui n'ont point de part à ce déguisement ". Si j'osois enchérir sur une métaphore si hardie, je dirois que l'âme de l'homme corrompu est faite comme ces médailles qui représentent la figure d'un saint et celle d'un démon dans une seule face, et par les mêmes traits : il n'y a que la diverse situation de ceux qui la regardent qui change l'objet; l'un voit le saint, et l'autre voit le démon. Ces comparaisons nous font assez comprendre que, quand l'amour-propre a séduit le cœur, l'orgueil avengle tellement la raison, et répand tant d'obscurité dans toutes ses connoissances, qu'elle ne peut juger du moindre de nos mouvements, ni former d'elle-même aucun discours assuré pour notre conduite. Les hommes, dit Horace, sont sur la terre comme une troupe de voyageurs que la nuit a surpris en passant dans une foret : ils marchent sur la foi d'un guide qui les égare aussitot, ou par malice, ou par ignorance; chaeun d'eux se met en peine de retrouver le chemin; ils prennent tous diverses routes, et chacun croit suivre la bonne; plus il le croit, et plus il s'en écarte 6. Mais quoique leurs égarements soient différents, ils n'ont pourtant qu'une même cause:

^{1, «} les passages que j'ai trouvés dans leurs écrits sur ce sujet, vous serez entièrement persuadé de cette vérité; mais ces passages sont trop longs, et en trop grand nombre, pour les transcrire ici. » (Édition de 1693.) — A la suite sont supprimés les vers que l'édition de 1665 donne pour un second extrait des Entretiens solitaires de Brébeuf.

^{2.} Le nom de Montrigne est ainsi écrit dans les éditions de 1665 et de 1693, comme il se prononce.

^{3. «} dit à sa manière et assez heureusement. » (Édition de 1693.) 4. « que le visage que l'amour-propre a déguisé. » (Ibidem.)

^{5.} Nous n'avons pas trouvé ce passage dans Montaigne; mais nous y avons rencontré ces idées analogues (Essais, livre II, chapitre I, tome II, p. 7): « Cette variation et contradiction qui se veoid en nous si souple, a faiet que aulcuns nous songent deux ames.... Ie donne à mon ame tantost un visage, tantost un aultre, selon le costé où ie la conche. »

^{6.} a d'un guide qui les égare; l'un va à droite, l'autre va à gauche; ils prennent tous diverses routes...; plus il le croit, plus il s'en écarte. » (Édition de 1693.)

c'est le guide qui les a trompés, et l'obscurité de la nuit qui les empéche¹ de se redresser. Peut-on mieux dépeindre l'aveuglement et les inquiétudes de l'homme abandonné à sa propre eonduite, qui n'écoute que les conseils de son orgueil, qui croit aller naturellement droit au bien, et qui s'imagine toujours que le dernier² qu'il recherche est le meilleur? N'est-il pas vrai que, dans le temps qu'il se flatte de faire des actions vertueuses, c'est alors que l'égarement de son cœur est plus dangereux? Il y a un si grand nombre de roues qui composent le mouvement de cet horloge³, et le principe en est si caché, qu'encore que nous voyions⁴ ce que marque la montre, nous ne savons pas quel est le ressort qui conduit l'aiguille sur toutes les heures du cadran.

La troisième difficulté que j'ai à résoudre est que beaucoup de personnes trouvent de l'obscurité dans le sens et dans l'expression de ces Reflexions 5. L'obscurité, comme vous savez, Monsieur, ne vient pas toujours de la faute de celui qui écrit. Les Réflexions, ou si vous

1. a.... c'est le guide qui les a trompés, et la nuit qui les empèche.... » (Édition de 1693.) — Voici le texte d'Horace (livre II, satire III, vers 48-51) ; on verra combien le traducteur l'a paraphrasé :

.... Velut silvis, ubi passim
Palantes error certo de tramite pellit,
Ille sinistrorsum, hic dextrorsum abit : unus utrique
Error, sed variis illudit partibus....

2. Dans l'édition de 1693 : « que le dernier objet. »

3. «.... le mouvement de cette machine. » (Édition de 1693.) — Le P. Chi-flet (Essay d'une parfaite grammaire, 5° édition, 1675, p. 281) range horloge parmi les substantifs masculins à terminaison féminine. Ménage (Observations, 2° édition, 1675, p. 151 et 152) n'est pas du même avis : « Les Normands, dit-il, le font masculin...; et c'est aussi de ce genre que le font les Gascous et les Provençaux (a). Il est féminin. » — Richelet (1680) et Furetière (1690) sont du même avis que Ménage.

4. « qu'encore que nous voyons, » dans l'édition de 1693 et dans la

contrefaçon de 1665 D.

5. Voyez, plus loin, Pensées de Mme de Schomberg, etc., p. 376.

(a) On pourrait ajouter qu'il en était et qu'il en est encore de même dans plusieurs autres provinces, dans les campagnes surtout, notamment en Lorraine, en Picardie et en Tonraine. Peut-être, si nous ne contestions pas le Discours à Segrais, serait-ce le cas de rappeler qu'il était Normand. Quant à la Chapelle, était-il de Normandie, de Gascogne, de Provence, de Lorraine, de Picardie ou de Touraine? Nous ne pouvons le dire, car nous n'avons aucune indication sur son lieu de naissance. Nous inclinerions à croire qu'il était de cette dernière province, comme son patron et ami le P. Rapin. Toutefois, nous devons ajouter que nous avons consulté sur ce point un homme docte en toutes choses, et particulièrement instruit de tout ce qui concerne la Touraine, M. J. Taschereau, administrateur-directeur de la Bibliothèque impériale; il n'a rien trouvé dans ses précieux cartons qui eût trait à un la Chapelle écrivain tourangeau.

— Voyez, ci-dessus, la note 7 de la page 359.

voulez, les Maximes et les Sentences, comme le monde a nommé ¹ celles-ci, doivent être écrites dans un style serré ² qui ne permet pas de donner aux choses toute la clarté qui seroit à desirer; ce sont les premiers traits du tableau: les yeux habiles y remarquent bien toute la finesse de l'art ⁵ et la beauté de la pensée du pointre; mais cette beauté n'est pas faite pour tout le monde, et quoique ces traits ne soient point remplis de couleurs, ils n'en sont pas moins des coups de maître. Il faut donc se donner le loisir de pénétrer le sens et la force des paroles; il faut que l'esprit parcoure toute l'étendue de leur signification avant que de se reposer, pour en former le jugement ⁴.

La quatrième difficulté est, ce me semble, que les Maximes sont presque partout trop générales; on vous a dit qu'il est injuste d'étendre sur tout le genre humain des défauts qui ne se trouvent qu'en quelques hommes 6. Je sais, outre ce que vous me mandez des différents sentiments que vous en avez entendus7, ce que l'on oppose d'ordinaire à ceux qui découvrent et qui condamnent les vices : on appelle leur censure le portrait du peintre 8; on dit qu'ils sont comme les malades de la iaunisse, qu'ils voient tout en jaune 9, parce qu'ils le sont eux-mêmes. Mais s'il étoit vrai que, pour censurer la corruption du cœur en général, il fallût la ressentir en particulier plus qu'un autre, il faudroit aussi demeurer d'accord que ces philosophes 10, dont Diogène de Laerce 11 nous rapporte les sentenecs, étoient les hommes les plus corrompus de leur siècle; il faudroit faire le procès à la mémoire de Caton, et croire que c'étoit le plus méchant homme de la République 12, parce qu'il censuroit les vices de Rome. Si cela est, Monsieur, je ne pense pas que l'auteur des Réflexions, quel qu'il puisse être, trouve rien à redire au chagrin de ceux qui le condamneront, quand, à la religion près, on ne le croira pas plus homme de bien, ni plus sage que Caton. Je dirai encore, pour ce qui regarde les termes que l'on trouve trop

^{1.} Daus l'édition de 1665 : nommées, avec accord irrégulier. — Au sujet du titre des Maximes, voyez, plus haut, la note 2 de la page 25.

^{2. «} doivent être toujours écrites d'un style serré. » (Édition de 1693.)

^{3. « ...} y remarquent aisement la finesse de l'art. » (Ibidem.)

^{4. «} avant que d'en former le jugement. » (Ibidem.)

^{5. &}quot; que ces Maximes. " (Ibidem.)

^{6. «} qui ne se trouvent qu'en quelque homme, » dans l'impression de 1665 C.

^{7. «} des différents sentiments que vos amis en ont eus. » (Édition de 1693.) 8. Voyez, plus loin, la Lettre de la princesse de Guymené, l'Article du Journal des Savants, et la Lettre du chevalier de Meré.

^{9. «} qu'ils font comme les malades de la jaunisse, qu'ils voient tout jaune. » (Édition de 1693.)

^{10. « ...} que ces sages de la Grèce. » (Ibidem.)

^{11.} Diogène de Laerte, dans ses Fies des philosophes. 12. « de la république romaine. » (Édition de 1693.)

généraux, qu'il est difficile de les restreindre dans les sentences, sans leur ôter tout le sel et toute la force; il me semble, outre cela, que l'usage nous fait voir que, sous des expressions générales, l'esprit ne laisse pas de sous-entendre de lui-même des restrictions. Par exemple, quand on dit : « Tout Paris fut au-devant du Roi ; toute la cour est dans la joie, » ces facons de parler ne signifient néanmoins! que la plus grande partie. Si vous croyez que ces raisons ne suffisent pas pour fermer la bouche aux critiques, ajoutons-y que quand on se scandalise si aisément des termes d'une censure générale, c'est à cause qu'elle nous pique trop vivement dans l'endroit le plus sensible du eœur2.

Néanmoins, il est certain que nous connoissons, vous et moi, bien des gens qui ne se scandalisent pas de celle des Réflexions 3, j'entends de ceux qui ont l'hypocrisie en aversion, et qui avouent de bonne foi ce qu'ils sentent en cux-mêmes et ce qu'ils remarquent dans les autres. Mais peu de gens sont capables d'y penser, on s'en veulent donner la peine, et si, par hasard, ils y pensent, ce n'est jamais sans se flatter. Souvenez-vous, s'il vous plait, de la manière dont notre

ami Guarini 4 traite ces gens-là :

Huomo sono, e mi preggio d'esser humano; E teco, che sei huomo, E ch' altro esser non puoi, Come huomo parlo di cosa humana, E se di cotal nome forse ti sdegni, Guarda, garzon superbo, Che, nel dishumanarti, Non divenghi una fiera, anzi ch' un dio 5,

Voilà, Monsieur, comme il faut parler de l'orgueil de la nature

1. L'édition de 1693 supprime néanmoins.

2. « c'est peut-être a cause qu'elle nous pique trop vivement et qu'elle

s'adresse trop à nous. » (Édition de 1693.) — Voyez les maximes 517 et 524.

3. a qui ne se scandalisent pas des Réflexions. » (Édition de 1693.)

4. Édifion de 1705 : « de la manière dont le poëte Guarîn. » — Ou trouve la même variante dans l'édition d'Amelot de la Houssaye, mais avec Guarini, au lieu de Guarin. Le texte de 1705 donne ensuite les vers italiens tels qu'ils ont été imprimés en 1665; celui d'Amelot les a corrigés, comme nous le faisons nous-même dans la note suivante.

5. On lit à la marge, dans l'édition de 1665, d'abord cette indication : Guarini, Pastor fido, act. I, scena 1 (vers 208-214); puis:

> Homo sum; humani nihil a me alienum puto. (Térence, Heautontimorumenos, acte I, scène I, vers 77.)

Nous avons reproduit la citation de Guarini telle qu'elle se lit dans l'édition

humaine; et au lieu de se fâcher l' contre le miroir qui nous fait voir nos défauts, au lieu de savoir mauvais gré à ceux qui nous les découvrent, ne vandroit-il pas mieux nous servir des lumières qu'ils nous donnent pour connoître l'amour-propre et l'orgueil 2, et pour nous garautir des surprises continuelles qu'ils font à notre raison? Peut-on jamais donner assez d'aversion 5 pour ces deux vices, qui furent les causes funestes de la révolte de notre premier père, ni trop décrier ces sources malheureuses de toutes nos misères 4?

Que les autres prennent done comme ils voudront les Réflexions morales: pour moi, je les considère comme peinture ingénieuse de toutes les singeries du faux sage. Il me semble que, dans chaque trait, l'amour de la vérité lui ôte le masque et le montre tel qu'il est 6. Je les regarde 7 comme des leçons d'un maître qui entend parfaitement l'art de connoître les hommes, qui démêle admirablement bien tons les rôles qu'ils jouent dans le monde, et qui, non-seulement nous fait prendre garde aux différents caractères des personnages du

de 1665, et sans changer ni la coupe des vers ni la vieille orthographe. L'auteur du Discours citait sans doute de mémoire : an moins n'avons nous trouvé dans aucune édition, soit ancienne, soit moderne, les variantes qu'il a introduites daus ce passage; partout ces vers sont donnés de la manière suivante, sans autres différences que celles que le temps a amenées dans l'orthographe :

Uomo sono, e mi pregio D'esser' umano; e teco, che sei uomo O che più tosto esser dovresti, parlo Di cosa umana; e se di cotal nome Forse ti silegni, guarda Che nel disumanarti Non divenghi una fera, anzi che un dio.

α Je suis homme, je suis fier de l'être, et je parle d'une chose humaine à toi qui es homme aussi, ou qui plutôt devrais l'être. Que si tu dédaignes un tel titre, prends garde, en remant l'humanité, de devenir une brute, au lieu d'un dieu, » — L'édition de t6j3 supprime la citation de Guarini, et la remplace ainsi par la traduction libre, ou plutôt par l'appropriation au sujet, du vers de Têrence : α Souvenez-vous, s'il vous plaît, du mot de Têrence : Je suis homme, et je ne prétends pas être exempt des défants qui sont attachés à la nature humaine, »

1. « Voila, Monsieur, comme il faut parler; et au lieu de se fâcher.... » (Édition de 1693.)

2. « pour connoître notre amour-propre et notre orgneil. » (Ibidem.)

3. « assez d'horreur. » (Ibidem.)

4. « Peut-on trop décrier ces sources malheureuses de toutes les misères du genre humain? » (Ibidem.)

5. « comme une peinture. » (Ibidem.)

6. Allusion a la planche gravée qui se trouve en tête des quatre premières éditions : voyez, plus loin, la note 6 de la page 380.
7. « Je regarde ensen ces maximes. » (Édition de 1693.)

8. a tous les personnages. » (Ibidem.)

théâtre, mais encore qui nous fait voir , en levant un coin du rideau, que cet amant et ce roi de la comédie sont les mêmes acteurs qui font le docteur et le bouffon dans la farce. Je vous avoue que je n'ai rien lu de notre temps qui m'ait donné plus de mépris pour l'homme, et plus de houte de ma propre vanité. Je pense toujours trouver, à l'ouverture du livre, quelque ressemblance aux mouvements secrets de mon cœur; je me tâte moi-même pour examiner s'il dit vrai, et je trouve qu'il le dit presque toujours, et de moi et des autres, plus qu'on ne voudroit 2. D'abord, j'en ai quelque dépit; je rougis quelquefois de voir qu'il ait deviné 5, mais je sens bien, à force de le lire, que si je n'apprends à devenir plus sage, j'apprends au moins 4 à connoître que je ne le suis pas; j'apprends enfin, par l'opinion qu'il me donne de moi-même, à ne me répandre pas sottement dans l'admiration de toutes ces vertus dont l'éclat nous saute aux yeux 8. Les hypocrites 6 passent mal leur temps à la lecture d'un livre comme celui-là; défiez-vous donc, Monsieur, de ceux qui vous en diront du mal, et sovez assuré qu'ils n'en disent que parce qu'ils sont au désespoir de voir révéler des mystères qu'ils voudroient pouvoir cacher toute leur vie aux autres et à euxmêmes 7.

En ne voulant vous faire qu'une lettre⁸, je me suis engagé insensiblement à vous écrire un grand discours : appelez-le comme vous voudrez, ou discours, ou lettre, il ne m'importe9, pourvu que vous en soyez content, et que 10 vous me fassiez l'honneur de me croire,

Monsieur,

Votre, etc.

^{1. « ...} aux différents caractères des acteurs qui paroissent sur le théâtre, mais encore nous fait voir. » (Édition de 1693.)

^{2.} a ... plus qu'on ne voudroit, et souvent plus que je ne l'avois pensé. »

^{3.} Voyez la maxime 632.

^{4. «} j'apprends du moins. » (Édition de 1693.)

^{5.} a ... dont l'eclat nous eblouit, » (Ibidem.)

^{6.} Après hypocrites, l'édition de 1693 ajoute : il est vrai.

^{7.} Voyez les maximes 517 et 524. 8. Voyez ci-dessus, p. 351, note 1.

^{9.} a ... il n'importe. » (Édition de 1693.)

^{10.} α ... pourvu que vous vous soyez détrompé de la mauvaise opinion que l'en vous avoit donnée des Réflexions, et que.... » (Ibidem.)

 2°

JUGEMENTS DES CONTEMPORAINS

SUR LES

MAXIMES DE LA ROCHEFOUCAULD.

Sous le titre de Jugements des contemporains sur les Maximes de la Rochefoucauld, nous avons réuni seize pièces diverses, parmi tesquelles il en est dont
les auteurs sont malheureusement demeurés inconnus 1. Quatre seulement avaient
paru dans que!ques éditions de la Rochefoucauld 2; le reste u'a été donné
qu'à titre de citations, souvent partielles, par V. Cousin 3, dont nous avons
eu plus d'une fois à rectifier le texte.

Presque tous ces morceaux ont une source commune, les Portefeuilles de Vallant, médecin et secrétaire de Mme de Sablé (Manuscrits de la Bibliothèque impériale). Les numéros I, II, VI, VII, VIII, IX, X et XIII sont extraits du second volume de ce recueil; le numéro v du cinquième, et le numéro III du septième; quant au num ro IV, nous l'avons cherché en vain, au moment de l'impression, dans le recueil de Vallant (voyez plus loin la note 5 de la page 374). Le numéro XI est tiré des Papiers de Conrart, 13° volume, in-4° (Manuscrits de la bibliothèque de l'Arsenal); le numéro XII est pris dans les Mémoires imprimés de Daniel Huet, évêque d'Avranches, et le numéro XIV dans le recueil, également imprimé, des Lettres du chevalier de Meré. Nous n'avons pas à indiquer la provenance des deux fables de la Fontaine que l'on trouvera sous les numéros XV et XVI.

Le principal intérêt de ces Jugements i, c'est qu'ils sont, pour ainsi dire,

^{1.} Ce sont celles que l'on tronvera sous les numéros VII, VIII, IX et X.

^{2.} Les numéros xi, xv et xvi, dans l'édition de Brotier, et dans celle de Duplessis, qui donne en outre le numéro xiv.

^{3.} Madame de Sablé, 1859, chapitre III, p. 150-173 et p. 178-180. — Les numéros IV et V ont été publiés, des 1821, par J. Delort, dans son livre intitulé Mes voyages aux environs de Paris, et reproduits par M. Édouard Fournier an tome X de ses Varietes lustoriques et litteraires, p. 120-123 (Paris, Paguerre, 1863, in-12).

^{4.} Les numéros xiv, xv et xvi ne sont pas, à proprement parler, des Jugements sur les Maximes; mais ce sont encore, à un certain point de vue,

préventifs, sauf le me, que nous reproduisons à un autre égard, et le xne, qui ne fut probablement écrit, et assurément publié, que longtemps après la mort de la Rochefoncauld. Avant de livrer son œuvre à l'appréciation publique, l'auteur des Maximes voulut recueillir dans son entourage un certain nombre d'appréciations particulières, et l'on sait avec quel zèle. Mme de Sablé s'y employa?. Jusqu'à quel point, dans la première édition de son livre, qui suivit d'assez près 3, a-t-il tenu compte des objections faites? C'est ce que les curieux pourront voir, grâce aux Jugements que nous réunissons aujourd'hui, et aux premières leçons du manuscrit, que nous avons fidèlement recueillies au bas du texte des Maximes, pour faciliter la comparaison entre la pensée première et la pensée définitive de l'anteur.

I

LA PRINCESSE DE GUYMENÉ A MADAME DE SABLÉ, SUR LES MAXIMES DE M. DE LA ROCHEFOUCAULD [1663]4.

.... Je n'ai encore vu que les premières maximes, à cause que j'avois hier mal à la tête; mais ce que j'en ai vu me paroît plus fondé sur l'humeur de l'auteur que sur la vérité, car il ne croit point de libéralité sans intérêt^s, ni de pitié⁶; c'est qu'il juge tout le monde par lui-même⁷. Pour le plus grand nombre, il a raison; mais assurément il y a des gens qui ne desirent autre chose que de faire du bien....

des appréciations du livre de la Rochefoucauld, et c'est à ce titre que nous leur avons donné place dans eet Appendice.

1. Voyez plus loin, p. 390, note 1. 2. Voyez la Notice biographique.

3. La plupart de ces pièces ne sont pas datées, mais elles se rapportent évidemment aux années 1663 et 1664; c'était le temps où l'auteur faisait lire et juger ses Maximes encore manuscrites, avec défense expresse d'en prendre copie. On l'a vu plus hant (p. 352), bien que le livre n'ait paru qu'au mois de février 1665, il était imprimé dès le 27 octobre 1664.

4. Extrait du tome II des Portejeuilles de Vallant, folios 182 et 183. — Aune de Rohan, morte le 14 mars 1685, était fille unique de Pierre de Rohan, prince de Guymené. Elle avait épousé, en 1617, son cousin germain. Louis VII de Rohan, prince de Guymené, duc de Montbazon, pair et grand veneur de France, mort le 19 février 1667, à l'âge de soixante-huit ans.

5. Voyez la maxime 263. 6. Voyez la maxime 264.

7. Mme de Sablé dit la même chose : voyez ci-dessus, p. 141, note 2. — Voyez encore le *Discours sur les Maximes*, p. 367; le *Projet d'article* pour le *Journal des Savants*, p. 392; et la *Lettre* du chevalier de Meré, p. 396.

H

MADAME DE LIANCOURT A MADAME DE SABLÉ [1663] t.

Je n'avois qu'une partie d'un petit cahier des maximes que vous savez, quand j'eus l'honneur de vous voir, et il déhutoit si cruellement contre les vertus, qu'il me scandalisa, aussi bien que beaucoup d'autres; mais depuis j'ai tout lu, et je fais amende honorable à votre jugement, car je vois bien qu'il y a dans cet écrit de fort jolies choses, et même, je crois, de bonnes, pourvu qu'on ôte l'équivoque qui fait confondre les vraies vertus avec les fausses. Un de mes amis ² a changé quelques mots en plusieurs articles, qui raccommodent, je crois, ce qu'il y avoit de mal; je vous les irai lire ⁵ un de ces jours, si vous avez loisir de me donner audience ⁴.

1. Extrait du tome II des Portefeuilles de Vallant, folio 193. — En citant cette lettre (Madame de Sablé, 1859, chapitre III, p. 158 et 159). V. Cousin y joint les réflexions snivantes : « La duchesse de Liancourt, Jeanne de Schomberg, qui jouissait d'une assez grande réputation d'esprit et de vertu, célèbre aussi par son goût pour les beaux bâtiments et les beaux jardins, et qui a créé la magnifique residence de Liancourt, janséniste éclairée, auteur d'un excellent traité d'éducation, et dont la fille (V. Cousin se trompe; il aurrait dû dire « la petite-fille ») éponsa le fils de la Rochefoucauld, fut choquée, et, comme elle le dit, scandalisée à la première lecture; puis elle se radoucit, peut-être un pen par politique, par condescendance pour Mme de Sablé et la Rochefoucauld, et grâce à une distinction qui ôte, en effet, le scandale, mais aussi tout le piquant des Maximes.... Mme de Liancourt n'avait pas vu que cette équivoque, qu'elle relève avec raison dans le livre des Maximes, est le livre tout entier; quelques mots ajoutés ne justificraient le système qu'en le renversant. » — l'ajoute que pourtant c'est ce qu'a fait la Rochefoucauld lui-même, dans les diverses éditions de son livre; avec les correctifs quelque/ois, souvent, peut-être, etc., etc., il a atténué, autant qu'il l'a pu, les termes, trop absolus d'abord, de bon nombre de ses pensées.

2. Cet ami-l'à pourrait bien être la due lesse de Liancourt elle-même

3. V. Cousin donne à tort : « je vons les lirai, » et à la ligne suivante : « si

vous avez le loisir. »

4. Il était quelquefois fort difficile de joindre Mme de Sablé; elle poussait le soin de sa sante jusqu'à la manie, et se faisait impitoyablement fermer pendant des semaines entières, par les temps de fièvres, on même de simples rhumes. — La Rochefoucauld et Mme de la Fayette, entre autres, s'en plaignent plus d'une fois dans leurs lettres, « Feu Mme de Sablé, » disait dans ce ess-là le spirituel abbé de la Victoire. — Voyez V. Consin, Madame de Sablé, p. 102; et Port-Royal de M. Sainte-Beuve, livre II, chapitre xxx, et livre V, chapitre xxxx.

III

MADEMOISELLE DE VERTUS A MADAME DE SABLÉ [1663]1.

.... Que me dites-vous de ces Maximes qu'on a montrées à M. le comte de Saint-Paul ?? Je ne sais ce que c'est ⁵, mais il me semble qu'il ne faudroit point trop le laisser entretenir par ce M. de Neuré ⁴; car c'est une personne qui apparemment n'est pas contente de Mme de Longueville, et qui a bien envie, à ce qu'on m'a dit, de rentrer dans cette maison. Si vous disiez à M. le comte de Saint-Paul qu'il ne faut pas qu'il s'amuse à les lire? Il a une grande déférence pour vous, et ainsi cela lui deviendroit suspect.

IV

MADAME DE LA FAYETTE A MADAME DE SABLÉ [1663] 5.

.... Je viens d'arriver à Fresnes, où j'ai été deux jours en solitude

1. Extrait du tome VII des Porteseuilles de l'allant, solio 121. — Nous donnons un extrait de cette lettre parce qu'elle montre jusqu'à quel point, dans l'entourage de Mme de Longueville, on redoutait, pour le jeune comte de Saint-Paul, la lecture des Maximes. Elle n'est pas datée, mais comme, dans un passage qui n'a pas trait à notre sujet, il est fait mention de la mort récente de la comtesse de Maure, amie de Mme de Sablé, cette lettre est évidemment de 1663. — Mile de Vertus (Catherine-Françoise de Bretagne) était sœur de la duchesse de Montbazon. Elle mournt à soixante-quinze ans, le 21 novembre 1692. Elle s'était convertie peu de temps avant Mme de Longueville, qu'elle entraina vers Port-Royal, et dont elle deviut bientôt, comme le dit M. Sainte-Beuve (Port-Royal, tome IV, p. 497), l'amie intime et le plus actif aide de camp, pour toutes les affaires domestiques et autres. On en voit la preuve dans cette lettre même, qui fut peut-être écrite à l'instigation de Mme de Longueville.

2. Charles-Paris d'Orléans, comte de Saint-Paul ou de Saint-Pol, puis duc de Longueville, né en pleine Fronde, le 29 janvier 1649, à l'hôtel de ville de Paris (d'où son second prénom), tué au passage du Rhiu en 1672. De notoriété publique, il était fils de la Rochefoucauld. Voyez la Notice biographique.

3. Bien que la Rochefoncauld l'eût beaucoup connue autrefois, et qu'il en eût même couru quelques mauvais bruits (voyez Port-Royal de M. Sainte-Beuve, tome IV, p. 494 et 496), il n'est pas probable, en effet, que Mlle de Vertus ait eu communication des Maximes en manuscrit. Elle était pour cela trop engagée avec Mme de Longueville.

4. Mathurin de Neuré, mathématicien, astronome, ami de Gassendi, et précepteur des fils de Mme de Longueville. Moréri nous apprend qu'il s'était brouillé avec la duchesse, et qu'il avait composé contre elle un libelle, qu'elle

eut à peine le temps de faire saisir avant l'impression.

5. Nous ne donnons de cette curicuse lettre et de la suivante que ce qui a trait à la Rochefoucauld. — Comme nous l'avons dit à la page 371, nous ne savons où est maintenant l'original du numéro 10; mais nous avons, pour ré-

avec Mme du Plessis1... Nous y avons lu les Maximes de M. de la Rochefoucauld. Ha! Madame, quelle corruption il faut avoir dans l'esprit et dans le cœur, pour être capable d'imaginer tout cela²! J'en suis si épouvantée, que je vous assure que, si les plaisanteries étoient des choses sérieuses, de telles maximes gâteroient plus ses affaires que tous les potages qu'il mangea l'autre jour chez vous.

MADAME DE LA FAYETTE A MADAME DE SABLÉ [1663].

Vous me donneriez le plus grand chagrin du monde, si vous ne me montriez pas vos Maximes 2; Mme du Plessis m'a donné une curiosité étrange de les voir, et c'est justement parce qu'elles sont honnêtes et raisonnables que j'en ai envie, et qu'elles me persuaderont que toutes les personnes de bon sens ne sont pas si persuadées de la corruption générale que l'est M. de la Rochefoucauld....

VΙ

PENSÉES DE MADAME DE SCHOMBERG SUR LES MANIMES DE M. DE LA ROCHEFOUCAULD [1664]4.

Je erus hier, tout le jour, vous pouvoir renvover vos maximes,

pondre de son authenticité, la double caution de M. Édouard Fournier et de Delort, qui tous les deux l'ont publié d'après la pièce autographe.

1. Îsabelle de Choiseul-Praslin, femme de Henri du Plessis-Guénégaud, ancien trésorier de l'Épargne. Le château de Fresnes, près de Meaux, appartint plus tard aux Daguesseau. Fresnes et l'hôtel de Nevers, que Mine du Plessis habitait à Paris, étaient assidûment fréquentés par les beaux esprits du temps.

2. Si cette lettre n'avait échappé à V. Cousin, quel parti n'en cût-il pas tiré contre la Rochefoneauld!

3. Extrait du tome V des Porteseuilles de Vallant, folios 288 et 289. -Les Maximes de Mme de Sablé demeurèrent longtemps manuscrites, car elles ne parurent qu'après la mort de la marquise, en 1678, sous ce titre : Maximes de Madame la marquise de Sablé, et Pensées diverses de M. L. D. (M. l'abbé d'Ailly). - La presque similitude de nom les a fait attribuer souvent à Mme de la Sablière, qui, d'ailleurs, en avait composé d'antres, sous le titre de Maximes chrétiennes.

4. Extrait du tome II des Portefeuilles de Vallant, folios 178 et 179. -Nous conservons le titre que donne Vallant à cette pièce, adressée, sous forme de lettre, par Mme de Schomberg à Mme de Sablé. Comme elle ent un succès aussi grand que mérité, on en fit de nombreuses copies; il s'en trouve jusqu'a six dans le seul recueil de Vallant. Il y en a une, corrigée de la main de Vallant lui-même, sous la dictée de Mme de Sablé, sans nul doute, car ce secrétairemédecin ne se fût point permis semblable liberté avec la prose de la duchesse mais il me fut impossible d'en trouver le temps Je voulois vous écrire, et m'étendre sur leur sujet: je ne puis pas pourtant vous en dire mon sentiment en détail 1. Tout ce qu'il m'en paroît, en général. est qu'il y a en cet ouvrage beaucoup d'esprit, peu de honté, et force vérités que j'aurois ignorées toute ma vie, si l'on ne m'en avoit fait apercevoir. Je ne suis pas encore parvenue à cette habileté d'esprit où l'on ne connoît, dans le monde, ni honneur, ni bonté, ni probité; je crovois qu'il y en pouvoit avoir; cependant, après la lecture de cet écrit, l'on demeure persuadé qu'il n'y a ni vice ni vertu à rien 5, et que l'on fait nécessairement toutes les actions de la vie. S'il est ainsi que nous ne nous puissions empêcher de faire tont ce que nous desirons, nous sommes excusables, et vous jugez de la combien ces maximes sont dangereuses. Je trouve encore que cela n'est pas bien écrit en francois, c'est-à-dire que ce sont des phrases et des manières de parler qui sont plutôt d'un homme de la cour que d'un auteur4. Cela ne me déplaît pas, et ce que je vous en puis dire de plus vrai est que je les entends toutes, comme si je les avois faites, quoique bien des gens y trouvent de l'obscurité en certains endroits 8. Il y en a qui me charment, comme : L'esprit est toujours la dupe du cœur6;

de Schomberg. V. Cousin (*Madame de Sablé*, chapitre III, p. 165) pense que la marquise avait voulu en ôter tout ce qui pouvait déplaire à la Rochefoncauld ; Pobservation, si elle est fondée, ne s'appliquerait qu'à une partie des correc-tions, car beaucoup d'entre elles ne sont que de simples retouches de style, faites peut-être par Mme de Schomberg elle-même, et que, dans ce cas, Mme de Sablé aurait fait simplement transcrire, Quoi qu'il eu soit, nons donnons cette lettre dans son état primitif, et nous notons en leur lieu les principales suppressions ou corrections. - On sait que la duchesse de Schomberg était cette belle Marie de Hautefort que Louis XIII avait aimée platoniquement, et que la Rochefoucauld, au temps de sa jeunesse, aurait voulu aimer d'une autre açon, si l'on en croit V. Cousin (Madame de Hautefort, p. 29 et 30; et Madame de Sablé, p. 160).

1. Cette phrase est supprimée dans la copie corrigée.

2. La copie corrigée supprime encore.

3. Copie corrigée : « je suis comme persuadée qu'il n'y en a point, » Après cette correction, qui ôte à la pensée son air de généralité, en la réduisant à une appréciation individuelle, la phrase s'arrête, et l'on passe à : ce que je vous en puis dire de plus vrai (voyez sept lignes plus loin). Le passage supprimé pouvait, en effet, être désagréable à la Rochefoucauld.

4. Une autre copie donne un bel esprit, au lieu d'un auteur. — Dans tous

les cas, ce reproche des contemporains est pour la postérité un éloge de plus. Voyez plus loin, p. 378, note 5, où Mme de Schomberg revient sur cette idée; voyez aussi plus haut, p. 357 et note 4.

5. Dans la copie corrigée, ce dernier membre de phrase est supprimé. -En effet, Mme de Sévigné, entre autres (Lettre du 20 janvier 1672, tome II, p. 472), bien qu'elle admirât beaucoup les Maximes, « avoue, à sa honte, qu'il y en a plusieurs qu'elle n'entend pas. » De même Mme de Rohan, abbesse de Malnoue, ne les comprenait pas toutes (voyez plus loin, p. 387 et 388). -Vovez anssi, plus haut, le Discours sur les Maximes, p. 366.

6. Voyez plus haut, p. 48, note 4, et la maxime 102.

je ne sais si vous l'entendez comme moi; mais je l'entends, ce me semble, bien joliment ', et voici comment : c'est que l'esprit eroit toujours, par son habileté et par ses raisonnements, faire faire au cœur ce qu'il veut; mais il se trompe, il en est la dupe : c'est toujours le cœur qui fait agir l'esprit; l'on suit tous ses mouvements, malgré que l'on en ait 2, et l'on les suit même sans croire les suivre. Cela se connoît mieux en galanterie qu'aux autres actions, et je me souviens de certains vers sur ce sujet qui ne sont 3 pas mal à propos.

La raison sans cesse raisonne Et jamais n'a guéri personne, Et le dépit le plus souvent Rend plus amonrenx que devant ¹.

Il y en a encore une qui me paroît bien véritable, et à quoi le monde ne pense pas, parce qu'on ne voit autre chose que des gens qui blâment le goût des autres 3: c'est celle qui dit que la félicité est dans le goût, et non pas dans les choses; c'est pour avoir ce qu'on aime qu'on est heureux, et non pas ce que les autres trouvent aimable 6. Mais ce qui m'a été tout nouveau et que j'admire, est que la paresse, toute languissante qu'elle est, détruit toutes les passions 7. Il est vrai, et l'on a bien fouillé dans l'âme pour y trouver un sentiment si caché, mais si véritable, que je crois que nulle de ces maximes ne l'est davantage, et je suis ravie de savoir que e'est à la paresse à qui l'on a l'ohligation de la destruction de toutes les passions. Je crois qu'à présent on doit l'estimer 8 comme la seule vertu qu'il y a dans le monde, puisque c'est elle qui déracine tous les vices; comme j'ai toujours eu beaucoup de respect pour elle 9, je suis fort aise qu'elle ait un si grand mérite.

Que dites-vous aussi, Madame, de ce que chacun se fait un extérieur

r. Mme de Sablé répond à Mme de Schomberg : « L'explication que vons donnez à cette maxime que l'esprit est toujours la dupe du cœur, est plus que joliment entendue; mais ce joliment-la est fort joliment dit, et vous avez admirablement achevé la maxime. Il est vrai que l'amour la lait mieux entendre que les autres passions; mais cela n'empêche pas qu'il ne soit vrai que l'esprit est partout la dupe du cœur. »

Copie corrigée : « malgre qu'on en ait. »
 Substitué à seront de la rédaction primitive.

4. V. Consin (Madame de Sablé, note de la page 163) demande de qui sont ces jolis vers. Nons l'avons vainement cherché.

5. La copie corrigée supprime ces deux derniers membres de phrase : « et à quoi le monde, etc. »

6. C'est la maxime 48, avec quelques légères différences dans le texte qu'en donne Mme de Schomberg.

7. Voyez la maxime 266 et la note.

8. Copie corrigée : « Je pense qu'on doit l'estimer présentement ... »

9. Copie corrigée : « comme je lui ai porté toujours beaucoup de respect. »

et une mine qu'il met en la place de ce que l'on veut 1 paroître, au lieu de ce que l'on est 2? Il y a longtemps que je l'ai pensé, et que j'ai dit que tout le monde étoit en mascarade, et mieux déguisé que l'on ne l'est à celle du Louvre 3, car l'on n'y reconnoît personne. Enfin que tout soit à se disposer honnête, et nou pas l'être 4, cela est pourtant bien étrange 5.

Je ne sais si cela réussira imprimé comme en manuscrit; mais si j'étois du conseil de l'auteur, je ne mettrois point au jour 6 ces mystères, qui ôteront à tout jamais la confiance qu'on pourroit prendre en lui : il en sait tant là-dessus et il paroit si fin, qu'il ne peut plus mettre en usage 7 cette souveraine habileté qui est de ne paroître point en avoir 8. Je vous dis à bâtonrompu 9 tout ce qui me reste dans l'esprit de cette lecture; je ne pense qu'à vous obéir 10 ponctuellement, et en le faisant, je crois ne pouvoir faillir, quelque sottise que je puisse dire. Je n'ai point pris de copie, je vous en donne ma parole, ni n'en ai parlé à personne 11.

1. Dans la copie corrigée : « qu'il veut; » et à la fin de la citation : « qu'il est. »

2. C'est la pensée, sinon le texte, de la maxime 256.

3. La copie corrigée arrête ici la phrase, et supprime le reste de l'alinéa.

4. Copie corrigée: « Enfin que tout soit arte di parer onesta, et non pas l'être. » — Voyez la maxime 605 et la note. Du reste, dès la seconde édition, l'auteur a supprimé cette maxime.

5. Une autre copie ajoute ici: « Voici de ces phrases nouvelles: La nature fait le mérite et la fortune le met en œuvre (maxime 153). Ces modes-là de parler me plaisent, parce que cela distingue bien un honnête homme, qui écrit pour son plaisir et comme il parle, d'avec les gens qui en font métier (voyez plus haut, p. 376 et note 4); mais je ne sais si cela réussira imprimé....»

6. Copic corrigée: « je serois d'avis qu'il ne mît point au jour.... » —
Deux autres copies donnent: « je ne voudrois point qu'il mit au jour.... » —
« Je ne serois pas d'avis qu'il mit au jour.... »

7. Copie corrigée : « il montre d'en savoir tant la-dessus, qu'il ne sauroit

plus mettre en usage.... »

8. Maxime 245. — Mme de Sablé répondant à Mme de Schomberg : « Ce que vous dites, que l'auteur ne pourra mettre en usage sa finesse, est fort

due vous altes, que l'auteur ne pourra mettre en usage sa messe bien pense.... En vérité, vous êtes une habile personne. »

9. Il y a ainsi le singulier dans le manuscrit.

10. Une autre copie (folio 185) ajoute ici: « Si vous les gardez, je les lirai avec vous, et je vous en dirai mieux mon avis que je ne fais à cette heure, où je n'ai pas le temps de faire une réflexion qui vaille; je ne pense qu'à vous obèir... »

11. La copie corrigée supprime cette dernière phrase; une autre copie (folio 185) la maintient, et y ajoute: « Je vous prie aussi de ne dire à qui que ce soit ce que je pense. J'espère d'avoir l'honneur de vous voir demain. »

VII

JUGEMENT SUR LES MAXIMES DE M. DE LA ROCHEFOUCAULD

[1664]1.

Je vous ai beaucoup d'obligation d'avoir fait un jugement de moi si avantageux que de croire que j'étois capable de dire mon sentiment de l'écrit que vous m'avez envoyé. Je vous proteste, Madame, avec toute la sincérité de mon cœur, quoique l'auteur de l'écrit n'en croie point de véritable, que j'en suis incapable, et que je n'entends rien en ces choses si subtiles et si délicates; mais puisque vous commandez, il faut obéir. Je vous dirai donc, Madame, après avoir bien considéré cet écrit, que ce n'est qu'une collection de plusieurs livres d'où l'on a choisi les sentences, les pointes et les choses qui avoient plus de rapport au dessein de celui qui a prétendu en faire un ouvrage considérable. J'ai l'esprit si rempli des idées de maçonnerie, que je m'imagine que tout ce que je vois en a la ressemblance et que cet ouvrage s'y peut comparer. Je sais bien que vous direz que je ne suis qu'un macon ou un charpentier en cette matière, mais vous m'avouerez aussi qu'il est composé de différents matériaux 2; on y remarque de belles pierres, j'en demeure d'accord; mais on ne sauroit disconvenir qu'il ne s'y trouve aussi du moellon et beaucoup de plâtras, qui sont si mal joints ensemble qu'il est impossible qu'ils puissent faire corps ni liaison, et, par conséquent, que l'ouvrage puisse subsister 3. Après la raillerie, il est bon d'entrer un peu dans le sérieux, et de vous dire que les auteurs des livres desquels on a colligé ces sentences, ces pointes et ces périodes, les avoient mieux placées; car si l'on voyoit ce qui étoit devant et après, assurément on en seroit plus édifié ou moins scandalisé. Il y a beaucoup de simples dont le suc est poison, qui ne sont point dangereux lorsqu'on n'en a rien extrait et que la plante est en son entier. Ce n'est pas que cet écrit ne soit bon en de bonnes mains, comme les vôtres, qui savent tirer le bien du

2. La lettre originale, dont l'orthographe d'ailleurs est singulièrement dé-

feetueuse, donne matereaux.

^{1.} Extrait du tome II des Porteseuilles de Vallant, solio 170. — Le titre est de la main de Vallant. L'auteur de cette pièce est inconnu, mais elle sut certainement communiquée à la Rochesoucauld, car l'adresse de renvoi (à Madame la Marquise de Sable) est écrite par lui.

^{3.} V. Consin supprime cette phrase et les deux précédentes (depuis : Je vous dirai donc, Madame...), ne les trouvant pas, dit-il, fort plaisantes. (Madame de Sable, p. 155.) — Il a raison, sans aucun doute, mais notre tâche d'éditeur ne nous permet pas même licence.

mal même; mais aussi on peut dire qu'entre les mains de personnes libertines i on qui auroient de la pente aux opinions nouvelles 2, que 3 cet écrit les pourroit confirmer dans leur erreur, et leur faire croire qu'il n'y a point du tout de vertu, et que c'est folie de prétendre de devenir vertueux, et jeter ainsi le monde dans l'indifférence et dans l'oisiveté, qui est la mère de tous les vices. J'en parlai hier à un homme de mes amis, qui me dit qu'il avoit vu cet écrit, et qu'à son avis, il découvroit les parties honteuses de la vie civile et de la société humaine, sur lesquelles il falloit tirer le rideau : ce que je fais, de peur que cela fasse mal aux yeux délicats, comme les vôtres, qui ne sauroient rien souffrir d'impur et de déshonnète.

VIII

JUGEMENT DES MAXIMES DE M. DE LA ROCHEFOUCAULD [1664]4.

J'appellerois volontiers l'auteur de ces Maximes un orateur éloquent et un philosophe plus critique que savant; aussi n'a-t-il^{*} autre principe de ses sentiments que la fécondité de son imagination. Il affecte dans ses divisions et dans ses définitions, subtilement, mais sans fondement inventées, de passer pour un Sénèque⁶, ne prenant pas garde néanmoins que celui-ci, dans sa morale, tout païen qu'il

1. On sait que, dans la langue du dix-septième siècle, le mot libertin signifiait à peu près ce qu'on entend aujourd'hui par libre penseur,

2. « Probablement, fait remarquer V. Cousin, l'opinion des sceptiques et des épicuriens, de Lamothe le Vayer, Gasseudi, Bernier, etc. » — Voyez plus loin, p. 384.

3. Cette conjonetion inutilement répétée est bien dans le texte.

4. Extrait du tome II des *Portefeuilles de Vallant*, folio 166. — Ce morceau n'est pas signé; notre titre est celui que Vallant lui donne. V. Cousin n'en a pris que des fragments (*Madame de Sable*, p. 154).

5. La pièce originale donne n'a-il (voyez la note 2 de la page suivante).

6. La Rochefoucauld affectait, au contraire, de réfuter Sénèque, et même de lui arracher le masque. Ou voit en tête de ses quatre premières éditions une planche, gravée par Étienne Picart, où l'Amour de la Verité (la Rochefoucauld), sous la figure d'un enfant au regard et au sourire malicieux, arrache à un buste de Sénèque son masque, sa conronne de laurier, et dit, en le montrant du doigt: Quid vetat? c'est-à-dire en français: Pourquoi pas? Le sujet et la devise remettent en mémoire ces deux passages d'Horace:

.... Dicere verum

Quid vetat?.... (Livre 1, satire 1, vers 24 et 25.)
.... Illi detrahere ausim

Hærentem capiti....... coronam. (Livre I, satire x, vers 48 et 49.)

« Pourquoi ne pas dire le vrai? — J'oserai arracher la couronne qui lui ceint le front. » — Rapprochez de la maxime 589; voyez aussi p. 369 et note 6. étoit, ne s'est jamais jeté dans cette extrémité que de confondre toutes les verius des sages de son temps, ni de les faire passer pour des vices; il a cru qu'il y en avoit de tempérants et de dissolus, de bons et de manvais, d'humbles et de superbes, et il n'a jamais dit qu'on pût, sous une véritable humilité, cacher une superbe insolente : elles sont trop antipathiques pour pouvoir habiter la même demeure 1. Je lui donnerois néanmoins cette louange que de savoir puissamment invectiver, et d'avoir parfaitement bien rencontré où il s'est agi de mériter le titre de satirique. C'est à contre-cœur que je loue de la sorte son ouvrage tout à fait spirituel, et peut-être pourrat-on 2 dire que je tombe dans le même défaut dont je l'accuse; mais certes, considérant que par ces Maximes il n'y a aucune vertu chrétienne, si solide qu'elle soit, qui ne puisse être censurée, content du désavantage d'en être dépourvu, j'aime mieux ne passer pas pour complaisant, en approuvant sa doctrine, que d'être dans un perpétuel danger de déclamer contre les belles qualités, ni médire des plus vertueux.

IX

LETTRE ADRESSÉE A MADAME LA DUCHESSE DE SCHOMBERG, SUR LES MAXIMES DE M. DE LA ROCHEFOUCAULD [1664]3.

A considérer superficiellement l'écrit que vous m'avez envoyé, il semble tout à fait malin, et il ressemble fort à la production d'un esprit fier, orgueilleux, satirique, dédaigneux, ennemi déclaré du bien, sous quelque visage qu'il paroisse, partisan très-passionné du mal, auquel il attribue tout, qui querelle et qui choque toutes les vertus, et qui doit enfin passer pour le destructeur de la morale, et pour l'empoisonneur de toutes les bonnes actions, qu'il veut absolument qui passent pour autant de vices déguisés ⁴. Mais, quand on le

1. Dans la lettre autographe, ce mot est éerit demure.

2. Dans le manuserit : pourra-on (voyez la note 5 de la page précédente).

3. Extrait du tome II des Portefeuilles de l'allant, folio 164. — L'auteur de cette Lettre nous est également inconnu; mais le fond des idées donnerait lieu de croire que c'était une personne qui partageait les idées de Port-Royal, et un homme, en tout eas, de quelque importance, car outre la pièce originale, Mme de Sablé voulut avoir une copie, qui se trouve dans le même portefeuille de Vallant. — V. Cousin a donné cette pièce (Madame de Sable, p. 150-152), en supprimant volontairement un passage, que nous indiquerons, sans parler de plusieurs autres omissions de détail qu'il est inutile de signaler.

4. « Ces petites incorrections, dit V. Cousin, qui de la conversation passent

4. « Ces petites incorrections, dit V. Cousin, qui de la conversation passent dans le style, trahissent un homme qui n'est pas un auteur. » — Le tour auquel cette observation s'applique (qui après que) n'était pas encore, en ce

lit avec un peu de cet esprit pénétrant qui va bientôt jusqu'au fond des choses, pour y trouver le fin, le délicat et le solide, on est contraint d'avouer ce que je vous déclare, qu'il n'y a rien de plus fort. de plus véritable, de plus philosophe, ni même de plus chrétien. parce que, dans la vérité, c'est une morale très-délicate, qui exprime d'une manière peu connue aux anciens philosophes et aux nouveaux pédants 1 la nature des passions qui se travestissent dans nous si sonvent en vertus. C'est la déconverte du foible de la sagesse humaine, et de la raison, et de ce qu'on appelle force d'esprit : c'est une satire très-forte et très-ingénieuse de la corruption de la nature par le péché originel, de l'amour-propre et de l'orgueil, et de la malignité de l'esprit humain qui corrompt tout, quand il agit de soi-même, sans l'esprit de Dieu. C'est une agréable description de ce qui se fait par les plus honnètes gens, quand ils n'ont point d'autre conduite que celle de la lumière naturelle, et de la raison sans la grâce. C'est une école de l'humilité chrétienne, où nous pouvons apprendre les défauts de ce que l'on appelle si mal à propos nos vertus : c'est un parfaitement beau commentaire du texte de saint Augustin qui dit que toutes les vertus des infidèles sont des vices 2; c'est un anti-Sénèque, qui abat l'orgueil du faux sage, que ce superbe philosophe élève à l'égal de Jupiter3; c'est un soleil qui fait fondre la neige qui couvre la laideur de ces rochers infructueux de la seule vertu morale; c'est un fonds très-fertile d'une infinité de belles vérités qu'on a le plaisir de découvrir en fouissant un peu par la méditation⁴. Enfin, pour dire nettement mon sentiment, quoiqu'il y ait partout des paradoxes, ces paradoxes sont pourtant très-véritables, pourvu qu'on demeure toujours dans les termes de la vertu morale et de la raison naturelle, sans la grâce. Il n'y en a point que je ne soutienne. et il y en a même plusieurs qui s'accordent parfaitement avec les sentences de l'Ecclésiastique⁵, qui contient la morale du Saint-Esprit.

temps-là, regardé généralement comme une incorrection. On en peut voir de nombreux exemples dans le Lexique de Mme de Sevigné, tome l, p. xxııı et xxıv.

^{1. «} Style de gentilhomme, » fait observer V. Cousin à propos du mot pédants; c'est peut-être conclure un peu vite sur un seul mot, bien que l'ensemble de la lettre se prête à cette conjecture.

Voyez plus haut, p. 363 et note 4.
 Voyez ci-dessus, p. 360 et note 8.

^{4.} C'est la fin de cette phrase, à partir de : c'est un soleil, que V. Cousin a supprimée. Assurément ce pathos était peu regrettable en lui-même; nous le rétablissons toutefois par respect pour l'exactitude.

^{5.} L'auteur de la lettre a sans doute voulu dire l'Ecclésiaste. C'est dans ce dernier livre, et non dans celui de l'Ecclesiastique, que se lisent plusieurs sentences sur la corruption de l'homme qui viendraient a l'appui des Maximes de la Rochefoucauld. Par exemple: Non est homo justus in terra, qui faciat bonum (chapitre vu, verset 21), a il n'est pas sur la terre d'homme juste qui

Enfin, je n'y trouve rien à reprendre que ce qu'il dit qu'on ne loue jamais que pour étre loué¹, car je vous jure que je ne prétends nulles louanges de celles que je suis obligé de lui donner; et dans l'humeur où je suis, je lui en donnerois bien d'autres; mais il y a là-bas un fort honnête homme qui m'attend dans son carrosse pour me mener faire l'essai de notre chocolate². Vous y avez quelque intérêt, et moi aussi, parce que vous êtes de moitié avec Mme la princesse de Guymené, pour m'en faire ma provision.

X

LETTRE A MADAME LA MARQUISE DE SABLÉ, SUR LES MAXIMES DE M. DE LA ROCHEFOUCAULD [1664] 3.

Je vous suis infiniment obligé, Madame, de m'avoir donné la pièce que je vous renvoie, et encore que je n'aie eu que le loisir de la parcourir dans le peu de temps que vous m'avez prescrit pour la lire, je n'ai pas laissé d'en retirer beaucoup de plaisir et de profit, et une estime si particulière pour l'auteur et pour son ouvrage, qu'en vérité je ne suis pas capable de vous la bien exprimer.

L'on voit bien que ce faiseur de maximes n'est pas un homme nourri dans la province, ni dans l'Université; c'est un homme de qualité qui connoît parfaitement la cour et le monde, qui en a goûté autrefois toutes les douceurs, qui en a aussi senti souvent les amertumes, et qui s'est donné le loisir d'en étudier et d'en pénétrer tous les détours et toutes les finesses. Mais outre cela, comme la nature lui a donné cette étendue d'esprit, cette profondeur et ce discernement, joint à la droiture, à la délicatesse et à ce beau tour dont il parle en quelques endroits de cet écrit⁴, il ne faut pas s'étonner s'il a pro-

fasse le bien; » Corda filiorum hominum implentur malitia (chapitre 1x, verset 3), « les cœurs des enfants des hommes sont remplis de malice; » Pecunia: obediunt omnia (chapitre x, verset 19), « tout obeit à l'argent (à l'interêt). »

1. Maxime 146.

2. C'est en effet ainsi que le mot s'est écrit d'abord; Richelet (1680) et Furetière (1690) n'ont que cette forme-la; l'Académie (1694) a chocolat et

chocolate. V. Cousin donne chocolat.

3. Extrait du tome II des Porteseuilles de Vallant, folio 172. — Sur la lettre originale, la date a été grattée, mais le cliffre 1664 est demeuré lisible. — C'est encore une pièce que V. Cousin ne donne que partiellement (Madame de Sablé, p. 152-154), avec d'assez nombreuses inexactitudes, don nous ne relèverons que les principales. — Dans cette lettre, plus encore que dans la précédente, on reconnaîtra les idées et la forme jansénistes. On peut, croyons-nous, l'attribuer sans témérité à quelque docteur de Port-Royal.

4. Voyez ci-dessus (p. 74, notes 3 et 4) les variantes des maximes 99 et

noncé si judicieusement sur des matières qu'il avoit si parfaitement connues.

Pour ce qui est de l'ouvrage, c'est, à mon sens, la plus belle et la plus utile philosophie qui se fit jamais; c'est l'abrégé de tout ce qu'il y a de sage et de bon i dans toutes les anciennes et nouvelles sectes des philosophes, et quiconque saura bien cet écrit n'a plus besoin de lire Senèque, ni Epictète, ni Montaigne, ni Charron, ni tout ce qu'on a ramassé, depuis peu, de la morale des sceptiques et des épicuriens2. On apprend véritablement à se connoître dans ces livres, mais c'est pour en devenir plus superbe et plus amateur de soi-même; celui-ci nous fait connoître, mais e'est pour nous mépriser et pour nous humilier; c'est pour nous donner de la défiance, et nous mettre sur nos gardes contre nous-mêmes et contre tontes les choscs qui nous touchent et nous environnent; c'est pour nous donner du dégoût de toutes les choses du monde, et nous en détacher, nous tourner du côté de Dieu5, qui seul est bon, juste, immuable, et digne d'être aimé, honoré, et servi. On ponrroit dire que le chrétien commence où votre philosophe finit 4, et l'on ne pourroit faire nne instruction plus propre à un catéchumène, pour convertir à Dieu son esprit et sa volonté s; et cela me fait souvenir d'une excellente comparaison, que j'ai autrefois lue dans une épitre de Sénèque 6 : C'est une chose bien étrange, dit-il, de considérer un enfant, pendant les neuf mois qu'il demeure dans le ventre de sa mère, avant que de venir au monde : il a des veux, et ne voit point; il a des oreilles, et il n'entend point; il ne sait ce qu'il doit devenir; il n'a aucune connoissance de la vie en laquelle il doit entrer. Que si cet enfant ponvoit raisonner, n'est-il pas vrai qu'il jugeroit bien que toutes ces facultés et tous ces organes ne lui sont pas donnés en vain par la nature? que puisqu'il a une bouche, il ne doit pas prendre la nourriture comme une plante? que puisqu'il a des pieds, des mains et des bras, il n'est

100, qui dans la 1re édition (1665) portent les numéros 109 et 110; dès la 2º (1666), la Rochefoucauld, en les modifiant, a fait disparaître le mot tour.

1. On avait d'abord écrit : de sage et de bon sens; puis on a effacé sens, pour y substituer goust, qu'on a ensuite également effacé. V. Cousin n'a pas tenu compte de la seconde correction, et donne : « de sage et de bon goût. »

 Voyez ci-dessus, p. 380, note 2.
 V. Cousin donne a tort: « et en nous en detachant, nous tourner du côté du bien. » Il omet par suite et logiquement les deux adjectifs bon, juste, qui en effet ne sauraient être employés pour qualifier le mot bien. 4. a ... que les chretiens commencent où votre philosophie finit. » (V. Cousin.)

5. A partir de cette phrase, V. Cousin supprime deux pages du manuscrit, jusqu'à : « quand il u'y auroit que son écrit au monde...» (p. 386, ligne 9). 6. Cette comparaison de l'enfant dans le sein de sa mère revient plusieurs fois dans les Épîtres de Sénèque. Mais ce passage nous renvoie sans doute à

la cone, à la fin de laquelle l'idée est développée longuement et de la façon la plus brillante.

pas dans l'existence des choses pour être toujours en la forme d'une houle, parmi des ordures, dans une prison étroite et ténébreuse? et, de ces réflexions, il viendroit assurément à la connoissance de la vie qu'il doit mener sur la terre. Il en est de même, dit Sénèque, de l'état des hommes qui sont en cette vie présente, à l'égard de la future : ils ressemblent, pour la plupart, à ces enfants foibles et impuissants dont nous venons de parler; ils vivent sans réflexion; ils se laissent conduire à la coutume; ils s'abandonnent à leurs passions: mais s'ils prenoient garde qu'ils ont une âme vaste et noble qui s'élève au-dessus de la matière; qu'ils ont des puissances qui ne peuvent être remplies ni rassasiées par la possession d'aucune créature; qu'ils ont des desirs qui ne peuvent être limités ni par les lieux, ni par les temps, et qu'enfin ils ne ressentent ici que des misères, an lieu de la félicité à laquelle ils aspirent naturellement, ils concluroient sans doute qu'il y doit avoir un autre monde que celui-ci, et que Dieu ne les a mis sur la terre que pour v mériter le ciel.

Mais je n'ai jamais mieux vu la force de ces raisonnements qu'après la lecture de l'écrit de votre ami, et il me semble que j'étois nonseulement changé, mais encore transfiguré, pour me servir du terme de ce philosophe romain 1. Je n'aurois rien à souhaiter en cet écrit. sinon qu'après avoir si bien découvert l'inutilité et la fausseté des vertus humaines et philosophiques, il reconnût qu'il n'y en a point de véritables que les chrétiennes et les surnaturelles : non pas que je veuille dire qu'il n'y a point de fausses vertus parmi les chrétiens, on que ceux qui en ont de véritables les aient parfaites et sans mélange de vanité ou d'intérêt; je ne sais que trop, par expérience, la malignité et les ruses de la nature corrompue; je sais que son venin se répand partout, et qu'encore qu'elle ne règne et ne domine pas dans les âmes solidement dévotes, elle ne laisse pas d'y vivre, d'y demeurer, et se remner et se débattre souvent, pour se remettre au-dessus de la raison et de la grâce. Mais il faut demeurer d'accord qu'un homme, vivant selon les règles de l'Évangile, peut être dit véritablement vertueux, parce qu'il ne vit pas selon les maximes de cette nature dépravée et qu'il n'est point esclave de sa cupidité, mais qu'il vit selon les lois de l'esprit et de la raison, et que s'il commet quelquefois des fautes, en faisant même le bien, comme il ne se peut faire autrement, il en tire des motifs et des occasions continuelles de mépris de soi-même. d'humilité, et de soumission à la justice et à la providence de Dieu;

^{1.} La viº épître de Sénèque commence ainsi : Intelligo, Lucili, non emendari me tantum, sed transfigurari. «Je comprends, Lucilius, que je ne suis pas seulement corrigé, mais transfiguré. » Le mot est employé d'une manière analogue vers le milieu de l'epitre xciv.

et c'est ce qui fait voir la nécessité de la pénitence chrétienne, qui a été une vertu inconnue à la philosophie.

Mais peut-être que votre ami, Madame, a des raisons de ne point passer les bornes de la sagesse humaine, et comme il a l'esprit fort délicat, il pourra même croire qu'il v a de l'orgueil ou de l'intérêt secret en mon avis, et quelque protestation que je lui puisse faire du contraire, il n'est pas obligé de me croire. Il vaut donc mieux, Madame, que vous ne lui en parliez point du tout, s'il vous plaît, et que vous lui disiez seulement que, quand il n'y auroit que son écrit au monde avec l'Évangile , je voudrois être chrétien. L'un m'apprendroit à connoître mes misères, et l'autre à implorer mon libérateur 2; ce sont les deux premiers degrés de la vie spirituelle, et quand on les franchit comme il faut, on n'en demeure pas là ordinairement: les bonnes œuvres suivent et l'on fait profit de tout, des péchés même et des fautes qu'on a commises, qu'on commet, et des ignorances, erreurs et foiblesses, naturelles et involontaires, auxquelles sont sujets tous les hommes de ce monde, et même ceux qui sont le plus établis dans les vertus essentielles.

Que si cette pièce ne s'imprime pas, je vous prie très-humblement, Madame, de m'en faire avoir une copie.

2. V. Cousin supprime le reste de l'alinéa.

^{1.} a que cet écrit au monde et l'Évangile. » (V. Cousin.) — Voyez la note 5 de la page 384.

XI

madame de rohan, abbesse de malnoue, a monsieur le duc de la rochefoucauld $[1674]^4$.

Je vous renvoie vos Maximes, Monsieur, en vous rendant 2 mille et mille grâces très-humbles. Je ne les louerai point comme elles méritent d'être louées, parce que je les trouve trop au-dessus de mes louanges. Elles ont un sens si juste et si délicat, quoiqu'il soit quelquefois un peu détourné 3, qu'il ne faudroit pas moins de délicatesse pour vous dire ce qu'on en pense 4, qu'il vous en a fallu pour les faire. Vous avez une lumière si vive pour pénétrer le eœur de tous les hommes qu'il semble qu'il n'appartienne qu'à vous de donner un jugement équitable sur le mérite ou le démérite de tous ses mouvements, avec cette différence pourtant, qu'il me semble, Monsieur, que vous avez encore mieux pénétré celui des hommes que celui des femmes; car je ne puis 5, malgré la déférence que j'ai pour vos lumières, m'empêcher de m'opposer un pen à ce que vous dites, que leur tempérament fait toute leur vertu⁶, puisqu'il faudroit conclure de là que leur raison leur seroit entièrement inutile. Et quand même il seroit vrai qu'elles eussent quelquefois les passions plus vives que les hommes, l'expérience fait assez voir qu'elles savent les surmonter contre leur tempé-

^{1.} Extrait du tome XIII, in-4°, des Papiers de Conrart, p. 1183 et suivantes. — L'abbé Brotier a publié le premier cette pièce (1789, p. 191-196), sons le titre de Lettre d'une dame au duc de la Roche/oucault; Duplessis (1853, p. 291-294) et V. Cousin (Madame de Sablé, p. 168-172) l'ont reproduite après lai. Brotier n'indique pas d'où il l'a tirée; il ajoute sculement (p. 260) qu'il la croit de Mme de Rohan, abbesse de Malnoue. Ce qu'il croyait, nous en sommes sûr aujourd'hui, car c'est sous le nom de Mine de Rohan que se trouve cette remarquable lettre, copiée de la main même de Conrart, dans le précieux recueil de la bibliothèque de l'Arsenal. Nous avons suivi le texte de cette copie, en notant les leçons différentes de Brotier, de Duplessis et de V. Cousin. — Pour la date, voyez la note 6 de la page suivante. - Marie-Éléonore de Rohan, abbesse de la Trinité de Caen, puis de Malnoue, près de Paris, était fille de la célèbre duchesse de Montbazon, sœur consanguine de la non moins célèbre duchesse de Chevreuse, et nièce de Mlle de Vertus (voyez p. 374, note 1). Elle a laissé divers ouvrages de piété, et son Portrait écrit par elle-même, pour le recueil de Mademoiselle de Montpensier. Elle mourut à Paris, dans la communauté bénédictine du Cherche-Midi, le 8 avril 1681, à l'âge de cinquante-trois ans.

^{2.} Brotier, Duplessis et V. Cousin: a en vous en rendant. »

^{3.} Voyez p. 366, et p. 376, note 5,

^{4.} a ... tout ce que je pense. » (Édition de Duplessis.)

^{5.} a car je ne puis pas. n (Éditions de Brotier et de Duplessis.)

^{6.} Maxime 346.

rament, de sorte que, quand nous consentirons que vous mettiez de l'égalité entre les deux sexes, nous ne vous ferons pas d'injustice pour nous faire grâce. Il est même bien plus ordinaire aux femmes de s'opposer à leur tempérament qu'aux hommes, lorsqu'elles l'ont mauvais, parce que la bienséance et la honte les y forceroient ', quand même leur vertu et leur raison ne les y obligeroient pas. Voici 2 les trois de vos Maximes que j'aime le mieux et qui m'ont le plus charmée :

« Il ne faudroit point être jaloux quand on nous donne sujet de l'être : il n'y a que les personnes qui évitent de donner de la jalousie

qui soient dignes qu'on en ait pour elles 3. »

« La fortune fait paroître nos vertus et nos vices comme la lumière fait paroître les objets 4. »

« La violence qu'on se fait pour demeurer fidèle à ce qu'on aime

ne vaut guère mieux qu'une infidélité 8. »

Je vous avoue, Monsieur, que, quoique vos Maximes soient trèsbelles, ces trois-là me paroissent incomparables, et qu'on ne sait à qui donner le prix, ou au sens ou à l'expression. Mais comme vous m'avez engagée à vous parler franchement, trouvez bon que je vous dise que je n'entends pas bien votre première maxime 6, où vous dites : a L'accent du pays où on est né demeure dans l'esprit et dans le cœur comme dans le langage, » Je crois que cela est fort bien et fort juste; mais je ne connois point ces accents qui demeurent dans l'esprit et dans le cœur 7. Je crois que c'est ma faute de ne les entendre ni de ne les pas sentir, et cette maxime me fait connoître ce que vous dites dans la quatrième, que les occasions nous font connoître aux autres et à nous-mêmes 8.

Cette autre maxime, où vous dites que l'on perd quelquefois des personnes qu'on regrette plus qu'on n'en est affligé, et d'autres dont on est affligé quelque temps et qu'on ne regrette guère 9, n'est pas à mon usage;

2. Voilà, dans le texte de V. Cousin.

7. « mais je ne connois point les accents qui demeureut dans le cœur et dans l'esprit. » (Éditions de Brotier et de Duplessis.) - Voyez plus haut, p. 165, note 1.

8. Maxime 345.

^{1.} Dans la maxime 220, la Rochefoueauld convient lui-même que la honte fait souvent la vertu des femmes.

^{3.} C'est à peu près la maxime 359. — 4. Maxime 380. — 5. Maxime 381. 6. C'est la maxime 342; mais c'était, en effet, la première de quarantequatre peusées dont la Rochefoucauld avait envoyé la copie à Mme de Rohan. Dans le Manuscrit de Conrart, cette copie est jointe à la lettre de l'Abbesse. Elles appartienneut toutes à la quatrième édition, qui a paru en 1675, mais dont l'Acheve d'imprimer porte la date du 17 décembre 1674. Il y a done toute apparence que la lettre de l'abbesse de Malnoue est du courant de l'aunée 1674.

q. Sauf quelque temps, qui est ajouté, e'est la maxime 355.

car la mesure de ma douleur seroit toujours la mesure de mon regret, et j'ai grand'peine à comprendre que je puisse séparer ces deux choses, parce que ce qui auroit mérité¹ mon attachement mériteroit également et mon regret, et mes larmes, et ma douleur.

La maxime sur l'humilité 2 me paroit encore parfaitement belle, mais j'ai été bien surprise de trouver la l'humilité. Je vous avoue que je l'y attendois si peu³, qu'encore qu'elle soit si fort de ma connoissance depuis longtemps, j'ai eu toutes les peines du monde à la reconnoître au milieu de tout ce qui la précède et qui la suit. C'est assurément pour faire pratiquer cette vertu aux personnes de notre sexe que vous faites des maximes où leur amour-propre est si peu flatté. J'en serois bien humiliée en mon particulier, si je ne me disois à moi-même ce que je vous ai dejà dit dans ce billet, que vous jugez encore mieux du eœur des hommes que de celui des dames, et que peut-être vous ne savez pas vous-même le véritable motif qui vous les fait moins estimer. Si vous en aviez toujours rencontré dont le tempérament eût été soumis à la vertu, et les sens moins forts que la raison 4, vous penseriez mieux que vous ne faites d'un certain nombre qui se distingue toujours de la multitude, et il me semble que Mme de la Fayette et moi méritons bien que vous avez un peu meilleure opinion du sexe en général. Vous ne ferez que nous rendre ce que nous faisons en votre faveur, puisque, malgré les défauts d'un million d'hommes, nous rendons justice à votre mérite particulier, et que vous seul nous faites croire 6 tout ce qu'on peut dire d'avantageux 7 pour votre sexe 8.

^{1. «} parce que qui auroit mérité.... » (Édition de Duplessis.)

^{2.} Maxime 358.

^{3. « ...} que je m'y attendois si peu. » (Édition de Duplessis.)

^{4.} V. Cousin (Madame de Sable, p. 168) fait observer que l'Abbesse paraît ici poursuivre les hostilités de sa mère (Mme de Montbazon) contre la duchesse de Longueville.

^{5.} Dans le texte de Duplessis : méritions,

^{6, «} vous seul vous nous faites croire, » (Éditions de Brotier et de Duplessis.)

^{7.} Dans le texte de Brotier, de Duplessis et de V. Cousin : « tout ce qu'on peut dire de plus avantageux, »

^{8.} On trouvera dans les Lettres (année 1674) la réponse de la Rochefoucauld à Mme de Rohan.

XII

OPINION DE DANIEL HUET SUR LES MAXIMES 1.

In iis sententiis quas pervulgavit (Roccafucaldius) sub Axiomatum nomine, pertinentque ad mores hominum, nihil est quod valde laudem: non enim ex nativo hominum ingenio et moribus integris, sed ex naturæ depravatione et animi humani corruptela petitæ sunt: ut quod generali vocabulo appellavit Axiomata, quasi omni hominum generi æque conveniant, rectius illa improborum hominum vitiis dicenda sint convenire².

1. Extrait de l'ouvrage intitulé: Pet. Dan. Huetii, episcopi abrincensis, Commentarius de rebus ad eum pertinentibus, Amstelodami, apud H. du Sauzet, M.DCC.XVIII, p. 316.— La vie de Pierre-Daniel Huet est assez connue; nous rappellerons seulement qu'il est né à Caen en 1630, et qu'il arriva rapidement à la célébrité parmi les lettrés et les savants du siècle. Sous-précepteur du Dauphin en 1670, il est reçu bientôt après membre de l'Académie française. Évêque nommé de Soissons en 1685, il ne prend pas possession de sou siège, et permute en 1689 avec l'évêque d'Avranches; au bout de dix ans, ses infirmités l'obligent à se démettre de l'épiscopat, et il se retire dans la maison professe des Jésuites de Paris, où il meurt le 26 janvier 1721, à l'âge de quatre-vingt-onze ans. Il a laissé de nombreux ouvrages, qu'on ne lit plus guère, mais qui ont été pendant longtemps fort estimés.

2. « Dans ses Maximes, où il (M. de la Rochefoucauld) a peint les mœurs

2. « Dans ses Maximes, où il (M. de la Rochefoucauld) a peint les mœurs des hommes, je ne trouve pas grand'chose à louer sans réserve; car ce n'est pas aux bonnes mœurs, mais aux mœurs corrompues, qu'il en a emprunté le sujet: de sorte que ce qu'il a appelé du nom général de Maximes, comme si elles étaient également applicables à tous les hommes, ne convient, à vrai dire, qu'aux hommes vicieux. » (Mémoires de Daniel Huet, évêque d'Avranches, traduits pour la première fois du latin en français, par Ch. Nisard, Paris, Ha-

chette, 1853, p. 195.)

XHI

ARTICLE DU JOURNAL DES SAVANTS, SUR LES MAXIMES DE LA ROCHEFOUCAULD (1665)1.

PROJET D'ARTICLE.

C'est un traité des mouvements² du cœur de l'homme, qu'on peut dire lui avoir été comme inconnus jusques à cette heure⁵. Un seigneur, aussi grand en esprit qu'en naissauce, en est l'auteur4; mais ni sa grandeur ni son esprit⁸ n'ont pu empêcher 6 qu'on n'en ait fait des jugements bien différents.

Les uns croient que c'est outrager les hommes que d'en faire ARTICLE IMPRIMÉ (o mars 1665).

Une personne de grande qualité et de grand mérite passe pour être auteur de ces Maximes; mais, quelques lumières et quelque discernement qu'il ait fait paroître dans cet ouvrage, il n'a pas empêché que l'on n'en ait fait des jugements bien différents.

1. Extrait du tome II des Portefeuilles de Vallant, folios 148 et 160. -Cet article, véritable réclame, comme nous dirions aujourd'hui, est de Mme de Sablé (voyez la Notice biographique). Le brouillon, écrit de la main de Vallant (folio 148), sous la dictée de la marquise, est intitulé : Ce que Madame a envoyé à M. de la Rochefoucauld pour le Journal des Savants, le 18 février 1665. Il y en a plus loin (folio 160) une mise au net, qu'on pourrait croire datée du 28 février, le chiffre 1, sous la plume de Vallant, ressemblant fort au chiffre 2. Une autre copie avec corrections se trouve au tome V, folio 369; elle Journal des Savants. — Nous donnons le Projet d'article selon la mise au net, mais nous ajoutons dans les notes les premières leçons du brouillon. - Petitot (Notice sur la Rochefoucauld, en tête des Mémoires) et M. Sainte-Beuve (Portraits de femmes, M. de la Rochefoucauld, 15 janvier 1840) ont publié le Projet d'article; V. Cousin y a depuis ajouté l'Article imprimé (Madame de Sable, 1854 et 1859). Il se trouve à la page 116 du Journal des Savants (9 mars 1665), sous ce titre : « Réflexions ou Sentences et Maximes morales, à Paris, chez Claude Barbin, au Palais. » — Nous avons mis en ita-lique les passages de l'Article imprimé qui diffèrent du Projet d'article; ce sont probablement les retouches mêmes de la Rochefoucauld.

2. V. Cousin donne à tort : du mouvement. 3. Dans le brouillon, Mme de Sablé avait d'abord écrit : « qu'on peut dire avoir été comme inconnus jusques à cette heure au même cœur qui les produit; » puis, après avoir effacé ces six derniers mots et y avoir substitué, au-dessus de la ligne, lui, elle les a rétablis, tout en laissant ce mot lui. Sans doute, après réflexion, elle est revenue, lors de la mise au net, à sa première correction.

4. Voyez plus haut, p. 356, note 4.

5. Brouillon: « ni son esprit ni sa grandeur. »

6. Au brouillon il y avait d'abord : « n'ont pas empêché, » qui a été corrigé en : « n'ont pu empêcher. »

PROJET D'ARTICLE.

une si terrible peinture ', et que l'auteur n'en a pu prendre l'original qu'en lui-même '; ils disent qu'il est dangereux de mettre de telles pensées au jour, et qu'ayant si bien montré qu'on ne fait jamais de honnes actions que par de mauvais principes, on ne se mettra plus en peine de chercher la vertu⁴, puisqu'il est impossible de l'avoir 's, si ce n'est en idée 's.

Les autres, au contraire, trouvent ce traité fort utile, parce qu'il découvre les fausses idées que les hommes ont d'eux-mèmes, et leur fait voir 7 que, sans la religion, ils sont incapables de faire aucun bien; qu'il est bon de se

ARTICLE IMPRIMÉ.

L'on peut dire néanmoins que ce traité est fort utile, parce qu'il découvre aux hommes les fausses idées qu'ils ont d'eux-mêmes; qu'il leur fait voir que, sans le christianisme, ils sont incapables de faire aucun bien qui ne soit

^{1.} Dans le brouillon, on avait d'abord mis outrager, puis on l'a effacé pour écrire, dans l'interligne : trop offenser, qu'on a ensuite effacé également, pour rétablir au-dessus outrager. — Autre version de la copie, dans le tome V de Vallant : « Les uns croient que c'est injustement qu'on fait une si terrible peinture des hommes. »

^{2.} Voyez plus haut le *Discours sur les* Maximes, p. 367, la *Lettre* de la princesse de Guymené, p. 372, et, plus loin, la *Lettre* du chevalier de Meré, p. 396. 3. *Brouillon*: « les bonnes actions, » — V. Cousin, à tort: « les belles ac-

tions.»

^{4.} Brouillon: « par de mauvais principes, il semblera qu'il seroit inutile (autres corrections sur le brouillon: la plupart du monde croira qu'il est inutile d'entreprendre de pratiquer la vertu; — on se persuadera qu'il est inutile de chercher la vertu). » — Le mot chercher, qui dans la mise au net a remplacé pratiquer, est, dans le brouillon, écrit d'une encre phus blanche, audessus de ce dernier mot, et nous paraît être de la main de la Rochefoucauld.

^{5.} Brouillon: a puisqu'il est comme impossible d'en avoir, »

^{6.} Dans la mise au net, la phrase s'arrête ici; le brouillon continue ainsi : a que c'est enfin renverser la morale (devant morale, il y a philosophie, effacé) de faire voir que outes les vertus qu'elle nous enseigne ne sont que des chimères, puisqu'elles n'ont que de mauvaises fins. » — Brouillon du tome V : « que toutes les vertus qu'elle nous enseigne n'ont que de mauvaises fins, et qu'elles ne sont par conséquent que des chimères. » — L'alinéa tout entier a été supprimé par la Rochefoncauld; c'était l'endroit sensible dont il est question dans la lettre suivante.

^{7.} Dans le brouillon, la première rédaction était : α trouvent ces maximes fort utiles, parce qu'elles découvrent aux hommes les fausses idées qu'ils ont d'eux-mêmes, et leur font voir; » mais on a substitué traité à maximes et fait, au brouillon même, les autres changements que ce premier rendait nécessaires.

PROJET D'ARTICLE.

ARTICLE IMPRIMÉ.

connoître 1 tel qu'on est, quand il n'y auroit que cet avantage de n'être point trompé dans la connoissance qu'on peut avoir de soi-même 2.

Quoi qu'il en soit, il y a tant d'esprit dans cet ouvrage, et une si grande pénétration pour connoître le véritable état de l'homme, à ne regarder que sa nature 3, que toutes les personnes de bon sens 4 y trouveront une infinité de choses qu'ils auroient peutêtre ignorées toute leur vie 6, si cet auteur ne les avoit tirées du chaos du cœur de l'homme⁷, pour les mettre dans un jour où quasi tout le monde peut les voir et les comprendre sans peine.

mêlé d'imperfection, et que rien n'est plus avantageux que de se connoître telque l'on est 8 en effet, afin de n'être plus trompé par la fausse connoissance que l'on a toujours de soi-même.

II y a tant d'esprit dans cet ouvrage, et une si grande pénétration pour démêler la variété9 des sentiments du cœur de l'homme, que toutes les personnes judicieuses y trouveront une infinité de choses fort utiles, qu'elles auroient peut-être ignorées toute leur vie, si l'auteur des Maximes ne les avoit tirées du chaos, pour les mettre dans un jour où quasi tout le monde les peut voir et les peut comprendre sans peine.

1. Brouillon: « qu'il est toujours bon de se connoître, » — Brouillon du tome V : « qu'il est utile de se connoître. »

2. Brouillon : « quand même il n'y auroit point d'autre avantage que celui de n'être point trompé dans la connoissance qu'on a de soi-même, et que cela suffit pour pardonner à l'auteur de nous avoir montré la nature corrompue, »

3. Dans le texte de V. Cousin : « que la nature. »

4. Brouillon : « toutes les personnes judicieuses. » L'article imprimé, c'est-

à-dire la Rochefoucauld, a repris cet adjectif.

5. Au dix-septième siècle, on mettait souvent, comme iei, le masculin après le mot personne (voyez ci-dessus, p. 391, la première phrase de la 2º colonne); on verra toutefois qu'ici le féminin a été rétabli, dans l'article imprimé, sans doute par la Rochefoucauld lui-même.

6. Dans le brouillon on avait mis d'abord : « une infinité de choses fort utiles dont peut-être n'ont-ils jamais oui parler, et qu'ils auroient ignorées sans doute toute leur vie; » puis on avait effacé les mots en italique jusqu'à et inclusivement; sans doute avait été ajouté au-dessus de la ligne, puis effacé également et remplacé par peut-être.

7. Brouillon: « du chaos de la nature. » 8. V. Cousin donne à tort : « tel qu'on est; » et, à la ligne snivante, pas, an lien de plus.

9. V. Cousin donne, également à tort, vérité, au lieu de varieté.

LETTRE D'ENVOI DE MADAME DE SABLÉ A LA ROCHEFOUCAULD 4.

Je vous envoie ce que j'ai pu tirer de ma tête pour mettre dans le Journal². J'y ai mis cet endroit qui vous est si sensible⁵, afin que cela vous fasse surmonter la mauvaise honte qui vous fit donner au public la Préface⁴ sans y rien retrancher, et je n'ai pas craint de le mettre, parce que je suis assurée que vous ne le ferez pas imprimer, quand même le reste⁸ vous plairoit. Je vous assure aussi que je vous serai plus obligée d'en user⁶ comme d'une chose qui seroit à vous⁷, en le corrigeant ou en le jetant au feu⁸, que si vous lui faisiez un honneur qu'il ne mérite pas. Nous autres, grands auteurs, sommes trop riches pour craindre de perdre⁹ de nos productions. Mandezmoi ce qu'il vous semble ¹⁰ de ce dictum.

Le 18e février 1665.

1. Nous donnons cette lettre comme faisant partie intégrante de la pièce qui précède. Elle est également de la main de Vallant, avec ce titre : Lettre de Madume à M. de la Rochefoucauld, en lui envoyant cet écrit pour le Journal des Savants. Ici eucore, à côté de la copie définitive, nous avons un brouillon, dont nous relèverons les premières leçons. M. Sainte-Beuve n'a cité que partiellement, mais exactement, cette lettre; V. Cousin l'a donnée tout entière, mais en mélant le brouillon avec la mise au net.

2. Brouillon et texte de V. Cousin : « dans le Journal des Savants. »

3. Premières leçons du brouillon: « cet endroit qui pour vous est le plus sensible; » — « cet endroit seul par où l'on vous peut condamner. » — Seconde leçon, suivie à peu près par V. Cousin: « cet endroit qui pour vous est

le plus sensible. »

4. Brouillon et texte de V. Cousin: α qui vous fit mettre la Préface. » — Comme le fait observer V. Cousin, il s'agit sans doute du Discours sur les Maximes, attribué à Segrais (voyez plus haut, p. 355 et suivantes). — Le brouillon portait d'abord: « qui vous fait mettre la Préface; » la correction fit indique qu'au 18 février 1665 (date de cette lettre) ce Discours et, par conséquent, les Maximes venaient seulement de paraître. En effet, ce n'est qu'au commencement de février 1665 que la Rochefoucauld se décida à livre son œuvre au public, bien que l'impression du volume, commencée depuis un an, fût achevée depuis trois mois et plus (27 octobre 1664), sauf peut-être les cartons qu'il y introduisit au dernier moment (voyez la Notice bibliographique).

5. Brouillon: « la Préface sans y rien retrancher; car je suis assurée que vous n'y laisserez pas cet endroit-là, quand même le reste.... » Au-dessus des mots en italique, on a ajouté, dans le brouillon, ces mots du texte définitif:

« ne le ferez pas imprimer. »

6. Brouillon : « plus obligée si vous en usez. »

7. On a vu plus haut que la Rochefoucauld a profité de la permission en supprimant l'endroit sensible.

8. Brouillon et texte de V. Cousin : a pour le corriger ou pour le jeter au

9. ".... nous sommes trop riches pour craindre de rien perdre." (V. Cousin.)
10. Brouillon: "mandez-moi seulement ce qu'il vous semble."

XIV

LETTRE DU CHEVALIER DE MERÉ A MADAME LA DUCHESSE DE ***1.

Vous voulez que je vous écrive, Madame, et vous me l'avez commandé de si bonne grâce et si galamment, que je n'ai pu vous le

1. Cette pièce a été signalée à l'attention du public lettré par M. Sainte-Benve (Derniers Portraits littéraires, Paris, Didier, 1852, in-12, p. 116), qui l'apprécie en ces termes, aussi justes que délicats : « Elle nous rend la conversation d'un des hommes qui causaient le mieux, avec le plus de douceur et d'insinuation, de ce la Rochefoucauld qui n'avait de chagrin que ses Maximes, mais qui, dans le commerce de la vie, savait si bien recouvrir son secret d'une enveloppe flatteuse. La lettre du chevalier nous le montre devisant et moralisant dans l'intimité; si fidèle qu'ait voulu être le secrétaire, on sent, à le lire, qu'il n'a pu tout rendre, et l'on découvre bien, par-ci par-la, quelque solution de continuité dans ce qu'il rapporte. Il y a, dit la Roche-foucauld (voyez la 4° des Réflexions diverses, p. 294, note 5), des tons, des airs et des manières, qui font tout ce qu'il y a d'agreable ou de desagréable, de delicat ou de choquant dans la conversation; mais quoique tout cela s'évanouisse des qu'on écrit, on croit saisir dans le mouvement prolongé du discours quelque chose même de ces tons qui faisaient de ce penseur amer un si doux causeur, et qui attachaient en l'écoutant. Cette page du chevalier devrait s'ajouter, dans les éditions de la Rochefoucauld, à la suite des Réflexions diverses, dont elle semble une application vivante. » Duplessis a suivi le premier cette indication de M. Sainte-Beuve; nous la suivons à notre tour, après avoir corrigé et complété le texte de cette pièce sur l'édition originale (Lettres de M. le chevalier de M., Paris, D. Thierry et Cl. Barbin, 1682, în-12, tome I, p. 83-91). C'est également sur l'indication de M. Sainte-Beuve (Portraits de femmes, M. de la Rochefoucauld, Paris, 1862, p. 271, 1re note) que nous donnons, ci-après, deux fubles de la Fontaine, une ode adressée à la Rochefoucauld par Mme des Houlières, l'ode de la Motte sur l'Amour-propre, et la réplique en vers du marquis de Saint-Aulaire. — Georges Gombauld de Plassac. chevalier de Meré, né, selon Moréri, vers la fin du seizième siècle, on au commencement du dix-septième, mort en 1685, dans un âge fort avancé, était cadet d'une ancienne maison du Poitou. Après quelques campagnes sur mer, il s'adonna aux lettres et au moude, où il fit fort bonne figure, et tint école de bon air et de bon goût. Pascal le consultait sur des questions scientifiques; Balzac et Ménage recherchaient son entretien ou sa correspondance, et il était en commerce assidu avec le maréchal de Clérembaut, le duc de la Rochefoucauld, Ninon de l'Enclos, Mme de Sablé, Mine de Maintenon et la duchesse de Lesdiguières. Quant à Mme de Sevigné, elle paraît l'avoir eu en assez médiocre estime, au moins comme écrivain; dans sa Lettre du 24 novembre 1670 (tome VI, p. 96 et 97), elle lui reproche son chien de style. Il est vrai qu'il s'était permis de faire une critique ridicule, en collet monté, d'un esprit libre, badin et charmant comme Voiture, Ses ouvrages ont été parfois confondus avec ceux de son frère aîné, qu'on appelait plus particulièrement M. de Plassac de Meré, écrivain lui-même, et plus precieux encore que le chevalier. Les principaux écrits de ce dernier sont ses Maximes, Sentences et Reflexions morales et politiques (1687), que nous avons souvent citées dans le courant de ce volume, ses Lettres (1682), et les Conversations du M. D. C. et du C. D. M. (du maréchal de Clérembaut et du chevalier de Meré, 1669). — On ne sait ni la date de la lettre que nous donnons, ni le nom de la personne à qui elle était adressée; on peut croire que c'était à la duchesse de Lesdiguières. refuser; mais ce qui m'a engagé à vous le promettre me devroit empêcher de vous le tenir; ear je vois par là que vous êtes si délicate en agrément qu'il faut qu'une chose, pour être à votre goût, soit excellente et d'un prix bien rare. Aussi, Madame, je ne vous écris pas tant par l'espérance de vous plaire que par la crainte de vous désobéir 1, et peut-être qu'il seroit encore de plus manvais air de vous manquer de parole que de ne vous rien dire d'agréable. Quoi qu'il en soit, vous me donnez le moyen de me sauver de l'un et de l'autre, en m'ordonnant de vous rapporter la conversation que j'eus avanthier avec M, de la Rochefoueauld; car il parla presque toujours, et vons savez comme il s'en acquitte 2. Nous étions dans un coin de chambre, tête à tête, à nous entretenir sincèrement de tout ce qui nous venoit dans l'esprit. Nous lisions de temps en temps quelques rondeaux, où l'adresse et la délicatesse s'étoient épuisées. « Mon Dieu! me dit-il, que le monde juge mal de ces sortes de beautés! et ne m'avouerez-vous pas que nous sommes dans un temps où l'on ne se doit pas trop mêler d'écrire? » Je lui répondis que j'en demeurois d'accord, et que je ne voyois point d'autre raison de cette injustice, si ce n'est que la plupart de ces juges n'ont ni goût ni esprit, « Ce n'est pas tant cela, ce me semble, reprit-il, que je ne sais quoi d'envicux et de malin qui fait mal prendre ce qu'on écrit de meilleur. -Ne vous l'imaginez pas, je vous prie, lui repartis-je, et soyez assuré qu'il est impossible de connoître le prix d'une chose excellente sans l'aimer, ni sans être favorable à celui qui l'a faite. Et comment peut-on mieux témoigner qu'on est stupide et sans goût, que d'être insensible aux charmes de l'esprit? — J'ai remarqué, reprit-il, les défauts de l'esprit et du cœur de la plupart du monde, et ceux qui ne me connoissent que par là pensent que j'ai tons ces défauts, comme si j'avois fait mon portrait. C'est une chose étrange que mes actions et mon procédé ne les en désabusent pas. - Vous me faites souvenir, lui dis-je, de cet admirable génie qui laissa tant de beaux ouvrages 4,

1. Le passage qui précède, depuis : « mais ce qui m'a engagé à vous le promettre, » avait été supprimé par Duplessis; nous le rétablissons d'après l'édition originale.

2. « Je n'ai jamais vu, dit Mme de Sévigné en parlant de la Rochefoucauld (Lettres, tome VI, p. 232), un homme... plus aimable dans l'envie qu'il a de

dire des ehoses agréables. » - Rapprochez de la maxime 100.

3. Voyez, ci-dessus, le Discours sur les Maximes, p. 367; la Lettre de la princesse de Guymené, p. 372; et le Projet d'article pour le Journal des Savants, par Mme de Sablé, p. 392. — Ce passage indiquerait que cette conversation est postérieure, au moins, à la 1^{re} édition des Maximes (1665).

4. Épicure. Ce philosophe a été un des plus féconds écrivains de l'anti-

quité. Le nombre des volumes qu'il avait composés ne s'élevait pas à moins de trois cents, d'après le témoignage de Diogène de Laërte, qui énumère ses principaux ouvrages. On sait qu'il n'en est à peu près rien parvenu jusqu'à nous. - Comme Saint-Évremond et tant d'autres hommes du monde d'alors, le che-

tant de chefs-d'œuvre d'esprit et d'invention, comme une vive lumière dont les uns furent éclairés et la plupart éblouis. Mais, parce qu'il étoit persuadé qu'on n'est heureux que par le plaisir, ni malheureux que par la douleur, ce qui me semble, à le bien examiner, plus clair que le jour, on l'a regardé comme l'auteur de la plus infâme et de la plus honteuse débauche, si bien que la pureté de ses mœurs ne le put exempter de cette horrible calomnie. — Je serois assez de son avis, me dit-il, et je erois qu'on pourroit faire une maxime, que la vertu mal entendue n'est guère moins incommode que le vice bien ménagé 1. — Ha! Mousieur, m'écriai-je, il s'en faut bien garder ; ces termes sont si scandaleux, qu'ils feroient condamner la chose du monde la plus honnête et la plus sainte. — Aussi n'usé-je de ces mots, me dit-il, que pour m'accommoder au langage de certaines gens qui donnent souvent le nom de vice à la vertu, et celui de vertu au vice; et parce que tout le monde veut être heureux, et que c'est le but où tendent toutes les actions de la vie, j'admire que ce qu'ils appellent vice soit ordinairement doux et commode, et que la vertu mal entendue soit âpre et pesante. Je ne m'étonne pas que ce grand homme ait eu tant d'ennemis; la véritable vertu se confie en ellemême; elle se montre sans artifice et d'un air simple et naturel. comme celle de Socrate; mais les faux honnètes gens, aussi bien que les faux dévots, ne cherchent que l'apparence², et je crois que, dans la morale, Sénèque étoit un hypocrite et qu'Épicure étoit un saint. Je ne vois rien de si beau que la noblesse du cœur et la hauteur de l'esprit : c'est de là que procède la parfaite honnêteté, que ie mets au-dessus de tout, et qui me semble à préférer, pour l'heur de la vie, à la possession d'un royaume. Ainsi j'aime la vraie vertu comme je hais le vrai vice; mais, selon mon sens, pour être effectivement vertueux, au moins pour l'être de bonne grâce, il faut savoir pratiquer les bienséances, juger sainement de tout, et donner l'avantage aux excellentes choses par-dessus celles qui ne sont que médiocres. La règle, à mon gré, la plus certaine pour ne pas douter si une chose est en perfection, c'est d'observer si elle sied bien à toute sorte d'égards 5, et rien ne me paroît de si mauvaise grâce que d'être un sot ou une sotte, et de se laisser empiéter aux préventions.

valier de Meré suivait la voie d'Épienre, rouverte au dix-septième siècle par Gassendi, Bernier, Hénault, la Mothe le Vayer, etc. — Voyez, plus loin, l'Ode de Mme des Houlières.

^{1.} Après ménage, Duplessis ajoute à tort n'est agréable, que ne donne pas l'édition originale. — La Rochefoucauld n'a pas exprimé la première proposition de la maxime dont le chevalier lui attribue l'intention; mais il a rendu la seconde, sous diverses formes, dans ses maximes 90, 155, 251, 273, 374 et 468.

^{2.} Rapprochez de la maxime 202.

^{3.} Voyez la maxime 626, et la 1re des Réflexions diverses.

Nous devons quelque chose aux coutumes des lieux où nous vivons. pour ne pas choquer la révérence publique, quoique ces coutumes soient mauvaises; mais nous ne leur devons que de l'apparence : il faut les en payer et se bien garder de les approuver dans son cœur, de peur d'offenser la raison universelle, qui les condamne. Et puis, comme une vérité ne va jamais seule, il arrive aussi qu'une erreur en attire beaucoup d'antres¹. Sur ce principe qu'on doit souhaiter d'être heureux, les honneurs, la beauté, la valeur, l'esprit, les richesses, et la vertu même, tout cela n'est à desirer que pour se rendre la vie agréable². Il est à remarquer qu'on ne voit rien de pur ni de sincère, qu'il y a du bien et du mal en toutes les choses de la vie³, qu'il faut les prendre et les dispenser à notre usage 4, que le bonheur de l'un seroit souvent le malheur de l'autre, et que la vertu fuit l'excès comme le défaut. Peut-être qu'Aristide et Socrate n'étoient que trop vertueux, et qu'Alcibiade et Phédon ne l'étoient pas assez; mais je ne sais si, pour vivre content et comme un honnête homme du monde, il ne vaudroit pas mieux être Alcibiade et Phédon qu'Aristide ou Socrate. Quantité de choses sont nécessaires pour être heureux, mais une seule suffit pour être à plaindre; et ce sont les plaisirs de l'esprit et du corps qui rendent la vie douce et plaisante, comme les douleurs de l'un et de l'autre la font trouver dure et fâcheuse. Le plus heureux homme du monde n'a jamais tous ces plaisirs à souhait. Les plus grands de l'esprit, autant que j'en puis juger, c'est la véritable gloire et les belles connoissances, et je prends garde que ces gens-là ne les ont que bien peu, qui s'attachent beaucoup aux plaisirs du corps. Je trouve aussi que ces plaisirs sensuels sont grossiers, sujets au dégoût, et pas trop à rechercher, à moins que ceux de l'esprit ne s'y mêlent. Le plus sensible est celui de l'amour; mais il passe bien vite si l'esprit n'est de la partie. Et comme les plaisirs de l'esprit surpassent de bien loin ceux du corps, il me semble aussi que les extrêmes douleurs corporelles sont beaucoup plus insupportables que celles de l'esprit 5. Je vois de plus que ce qui sert d'un côté nuit d'un autre; que le plaisir fait souvent naître la douleur, comme la douleur cause le plaisir6, et que notre félicité dépend assez de la fortune, et plus encore de notre conduite?, »

^{1.} Voyez la maxime 230, et la 7° des Réflexions diverses.

^{2.} Rapprochez de la maxime 213.

^{3.} Voyez la maxime 52. — 4. Voyez la maxime 392.

^{5.} Faut-il rappeler que la Rochefoucauld souffrait cruellement de la goutte, dont il est mort? — Voyez, ci-après, l'Ode de Mme des Houlières.

^{6.} Rapprochez de la maxime 519.

^{7.} Les maximes de l'auteur (passim) donnent beaucoup plus de part dans notre vie à la fortune qu'à la conduite. — Voyez, entre autres, les maximes 1, 57, 58, 323, 380, 470 et 631.

Je l'écoutois doucement, quand on nous vint interrompre, et l'étois presque d'accord de ce (sic) tout ce qu'il disoit. Si vous me voulez croire, Madame, vous goûterez les raisons d'un si parfaitement honnète homme, et vous ne serez pas la dupe de la fausse honnèteté.

xv

FABLE DE LA FONTAINE.

L'HOMME ET SON IMAGE1.

POUR M. L. D. D. L. R.2

Un homme qui s'aimoit sans avoir de rivanx Passoit dans son esprit pour le plus beau du monde. Il accusoit toujours les miroirs d'être faux, Vivant plus que content dans son erreur profonde. Afin de le guérir, le sort officieux Présentoit partout à ses yeux

Les conseillers muets dont se servent nos dames : Miroirs dans les logis, miroirs chez les marchands, Miroirs aux poches des galants,

Miroirs aux ceintures des femmes 3. Que fait notre Narcisse 4? Il se va confiner Aux lieux les plus cachés qu'il peut s'imaginer, N'osant plus des miroirs éprouver l'aventure;

Mais un canal, formé par une source pure, Se trouve eu ces lieux écartés; Il s'y voit, il se fâche, et ses yeux irrités Pensent apercevoir une chimère vaine. Il fait tout ce qu'il peut pour éviter cette eau;

Mais quoi? le canal est si beau, Qu'il ue le quitte qu'avec peine.

On voit bien où je veux venir. Je parle à tous, et cette erreur extrême

1. Livre I, fable x1.

^{2.} Telle est la seconde ligne de titre dans toutes les éditions qui ont été publiées du vivant de la Fontaine, et dont la première est de 1668. Ces initiales et le dernier vers de la fable désignaieut assez clairement l'auteur des Maximes.

^{3.} Voyez la Place royale de Corneille, acte II, scène II, après le vers 377. 4. Voyez, plus loin, la Réponse à L'AMOUR-PROPRE, par le marquis de Saint-Aulaire, p. 412.

Est un mal que chacun se plaît d'entretenir.
Notre âme, c'est cet homme amoureux de lui-même;
Tant de miroirs, ce sont les sottises d'autrui,
Miroirs, de nos défauts les peintres légitimes;
Et quant au canal, c'est celui
Oue chacun sait : le livre des Maximes.

XVI

AUTRE FABLE DE LA FONTAINE 1.

[LES LAPINS.]

DISCOURS A MONSIEUR LE DUC DE LA ROCHEFOUCAULD 2.

Je me suis souvent dit, voyant de quelle sorte
L'homme agit, et qu'il se comporte
En mille occasions comme les animaux :
Le roi de ces gens-là n'a pas moins de défauts
Que ses sujets, et la Nature
A mis dans chaque créature
Quelque grain d'une masse où puisent les esprits;
P'entends les esprits corps et pétris de matière.
Je vais prouver ce que je dis.

A l'heure de l'affût, soit lorsque la lumière
Précipite ses traits dans l'humide séjour,
Soit lorsque le soleil rentre dans sa carrière,
Et que, n'étant plus nuit, il n'est pas encor jour,
Au bord de quelque bois, sur nn arbre je grimpe,
Et nouveau Jupiter, du haut de cet Olympe
Je foudroie à discrétion
Un lapin qui n'y pensoit guère.
Je vois fuir aussitôt toute la nation
Des lapins, qui, sur la bruyère,
L'œil éveillé, l'oreille au guet,

1. Livre X, fable xiv, dans l'édition originale (1679); dans les éditions modernes, c'est la fable xv, parce qu'on a marqué du chiffre I le Discours à Mme de la Sablière, qui, dans la première impression, n'est pas numéroté.

2. C'est le seul titre de la fable dans la première édition; plus tard, les éditeurs l'ont intitulée les Lapins. Le fabuliste lui-même nous apprend dans le dernier vers que c'est la Rochefoucauld qui lui a donné ce sujet (voyez plus

haut, p. 300 ct note 3).

S'égayoient, et de thym parfumoient leur banquet.

Le bruit du coup fait que la bande
S'en va chercher sa sûreté
Dans la souterraine cité;
Mais le dauger s'oublie, et cette peur si grande
S'évanouit bientôt: je revois les lapins,
Plus gais qu'auparavant, revenir sous mes mains.

Ne reconnoît-on pas en cela les humains?

Dispersés par quelque orage,
A peine ils touchent le port,
Qu'ils vont hasarder encor
Même vent, même uaufrage.
Vrais lapius, on les revoit
Sous les mains de la fortune.

Joignous à cet exemple une chose commune :
Quand des chiens étrangers passent par quelque endroit
Qui n'est pas de leur détroit ¹,
Je laisse à penser quelle fête!
Les chiens du lieu n'ayants ² en tête
Qu'un intérét de gueule, à cris, à coups de dents,
Vous accompagnent ces passants
Jusqu'aux confins du territoire.
Un intérêt de biens, de grandeur et de gloire
Aux gouverneurs d'États, à certains courtisans,
A gens de tous métiers, en fait tout autant faire.
On nous voit tous, pour l'ordinaire,
Piller le survenant, nous ieter sur sa peau.

Piller le survenant, nous jeter sur sa peau.

La coquette et l'auteur sont de ce caractère:

Malheur à l'écrivain nouveau!

Le moins de gens qu'on peut à l'entour du gâteau,

C'est le droit du jeu, c'est l'affaire.

Cent exemples pourroient appuyer mon discours;

Mais les ouvrages les plus courts

Sont toujours les meilleurs. En cela j'ai pour guides 3

Tous les maîtres de l'art, et tiens qu'il faut laisser

Dans les plus beaux sujets quelque chose à penser :

Ainsi ce discours doit cesser.

Vous qui m'avez donné ce qu'il a de solide, Et dont la modestie égale la grandeur, Qui ne pûtes jamais écouter sans pudeur La louange la plus permise, La plus juste et la mieux acquise;

1. C'est-à-dire, ressort, district. Le mot, dans ce sens, a vieilli.
2. Le participe est ainsi au pluriel dans l'édition originale.

3. Tout en faisant rimer ce mot avec *solide*, la Fontaine l'a mis au pluriel, comme le veut d'ailleurs le sens.

LA ROCHEFOUGAULD, I

Vous enfin dont à peine ai-je encore obtenu Que votre nom reçût lei quelques hommages ¹ Du temps et des censeurs défendant mes ouvrages, Comme un nom qui, des aus et des peuples connu, Fait honneur à la France en grands noms plus féconde Ou'aucun climat de l'univers;

Permettez-moi, du moins, d'apprendre à tout le monde Que vous m'avez donné le sujet de ces vers.

XVII

ODE DE MADAME DES HOULIÈRES 2.

A M. L. D. D. L. R.

Quel spectacle offre à ma vue L'état où vous paroissez! Ah! que mon âme est émue, Et que vous m'attendrissez! Mais d'où vient ce dur silence? Pourquoi porter la constance Jusqu'à ne point soupirer? Victime d'un fol usage, Vous croyez que le vrai sage Doit souffrir sans murmurer 3?

On règne sur la nature
Avec assez de succès,
Quand on fait que le murmure
Ne va point jusqu'à l'excès.
Je ris de ce fier storque
Qui dans les tourments se pique
D'avoir un visage égal;
Qui, tandis qu'il en soupire,
A l'audace de nous dire:
« La douleur n'est point un mal. »

1. Voyez la fable précédente, dédiée comme celle-ci à la Rochefoucauld.
2. Extrait du recueil de Poésies de Mme Deshoulières, Paris, Veuve de S. Mabre-Cramoisy, 1688, p. 197 et suivantes. Cette pièce et les deux qui la suivent sont encore moius que les numéros xiv-xvi (voyez ci-dessus, p. 371, note 4) des Jugements sur les Maxines; nous les donnons toutefois comme une annexe naturelle à ce qui précède. — Antoinette du Ligier de la Garde, femme de Guillaume seigneur des Houlières, née en 1638, morte en 1694, s'est essayée dans presque tous les genres poétiques, depuis la chanson jusqu'à la tragédie; mais on ne se souvient plus guère que d'un petit nombre de ses églogues et de ses idylles, d'une surtout, les f'ers allégoriques à ses enfants,

3. Cette ode fut sans doute adressée à la Rochefoucauld à l'occasion d'un de ces terribles accès de goutte dont il souffrait si cruellement, et dont Mme de

datés de janvier 1693: « Dans ces prés fleuris, etc. »

Sévigné parle souvent.

Je sens que de la machine Les invisibles ressorts, Bien que l'âme soit divine, L'unissent avec le corps. A-t-elle quelque amertume? Le corps s'abat, se consume, Et partage son ennui; Anx douleurs est-il en proie? L'âme ne sent plus de joie Et s'affoiblit avec lui!

Tels, dans les transports qu'inspire Cette agréable saison Où le cœar à son empire Assujettit la raison; Tels, dis-je, dans la jeunesse, Pleins d'une vive tendresse On voit deux parfaits amants Que la sympathic assemble Faire et partager ensemble Leurs plaisirs et leurs tourments.

Damon, dans tout ee qu'on nomme Vulgairement un malheur, On s'abuse; il n'est pour l'homme De vrai mal que la douleur?. L'exil, l'obseure naissance, La servile dépendance, Le mépris, l'oppression, La pauvreté, qu'on déteste, Le trépas, et tout le reste, Sont des maux d'opinion.

Dans l'heureux siècle où sans guide On laissoit aller les mœurs, L'homme n'étoit point avide De richesses ni d'honneurs; Il vivoit de fruits sauvages, Dormoit sous les frais ombrages, Buvoit dans nn elair ruisseau; Sans bien, sans rang, sans envie, Comme il entroit à la vic, Il entroit dans le tombeau.

1. Voyez ci-dessus, p. 398, la Lettre du chevalier de Mere.

^{2.} Mme des Houlières appartenait à la secte des esprits jorts et des épicuriens, dont la tradition, comme le fait remarquer M. Sainte-Beuve, fut ininterrompue au dix-septième siècle (Port-Royal, tome III, p. 237).

Ce penchant pour les délices, Qui nous suit jusqu'au ecreueil, Est, ainsi que tous les vices, L'ouvrage de notre orgueil. Dans une douce retraite, Qu'avec plaisir il s'est faitc, Le sage est heureux sans bien: De quoi pourroit-il se plaindre, Lni qui ne voit rien à craindre Et qui ne desire rien?

Que sur lui la foudre gronde; Que les fongueux aquilons, Sous sa nef, ouvrent de l'onde Les gouffres les plus profonds; Qu'un tranchant acier s'apprête A faire tomber sa tête, Rien ne le peut émouvoir; Il est toujours impassible, Sous quelque forme terrible Que la mort se fasse voir 1.

Mais qu'intrépide, il affronte Tant qu'il voudra cet instant Qui n'est rien, et qu'à leur honte Tous les hommes craignent tant: Une douleur, qui ne cède Au temps non plus qu'au remede. Triomphe de son repos; Il soupire en ce rencontre ², Et malgré sa force il montre L'homme à travers le héros³.

Vous qui marchez sur ses traces, Vons que les cieux ennemis A de si longues disgrâces Ont injustement soumis, Quittez ces dures contraintes; Adoucissez par des plaintes De vos maux la cruauté:

1. Cette strophe remet en mémoire les célèbres vers d'Horace (livre III, cde III), dont elle est une imitation d'ailleurs assez faible:

Justum ac tenacem propositi virum, etc.

3. Voyez la maxime 24.

^{2.} Le genre de ce mot, dans le sens d'occasion, conjoncture, a été longtemps indécis. Vaugelas et Ménage veulent qu'il soit toujours féminin; Furetière (1690) ne l'admet au masculin qu'en style de blason.

Songez qu'insensible aux vôtres, On vons croira pour les autres Pen de sensibilité.

Pour le divorce qu'amènent Ces contrastes douloureux Où les éléments reprennent Tout ce qu'on a reçu d'eux ¹, Réservez ce front tranquille : C'est là qu'il est inutile De se plaindre de ses maux ; C'est là que l'orgueil succombe, C'est là que le masque tombe Qui convoit tous nos défauts.

t)ni, soyez alors plus ferme Que ces vulgaires humains Qui, près de leur dernier terme, De vaines terreurs sont pleins: En sage que rieu n'offense, Livrez-vous sans résistance A d'inévitables traits, Et d'une démarche égale Passez cette onde fatale Qu'on ne repasse jamais.

Tout ce qu'on a vn de sages Aux plus renommés climats Ont cherché, dans tous les âges, Ce que c'est que le trépas; En vain ces esprits sublimes Sondent de profonds abimes Pour nous en entretenir: Pas un seul, dans leur grand nombre, V'a pu percer la nuit sombre Oui nous cache l'avenir.

Plein d'une austère sagesse, L'un ² fait de savants efforts Pour établir que sans cesse Les âmes changent de corps; L'autre ³, osant donner atteinte

 Ces quatre vers assez obscurs sont pour signifier la mort, et la mort telle que l'entendait Épicure, dont on retrouve encore un précepte, on un encouragement, dans la strophe suivante.

 Pythagore,
 Mme des Houlières veut sans doute parler d'Épicure; mais l'opinion qu'elle lui attribne avait été, avant lui, celle de Démocrite. « Démocrite et EpiA la salutaire erainte Qu'on a du divin courroux, Nous assure que la vie De rien ne sera suivie, Et que tout meurt avec nous.

Le plus fort de ces grands maltres le Se sert de tout son esprit A soutenir que des êtres La seule forme pêrit, Que le corps se décompose, Qu'il se fait de chaque chose Des arrangements divers, Et que toujours la matière, Infinie, active, entière, Circule dans l'univers.

D'antres croyent qu'au Tartare Et qu'aux Champs-Élyséens Un juste arrêt nous prépare De grands maux ou de grands biens; Mais quand notre âme éclairée Ne seroit pas assurée Que c'est là le bon parti, L'amour-propre feroit suivre Une loi qui nous délivre Du sort d'être anéanti.

D'autres... Mais à quoi m'engage Le soin de vons consoler? Il est un certain langage Que je ne dois point parler. Par nne aveugle manie,

cure, dit Plutarque, croient que l'âme est corruptible et qu'elle périt avec le

corps. » (Des Opinions des philosophes, livre IV, chapitre vII.)

1. Cette strophe, comme la précédente, manque de netteté et de précision. S'agit-il d'un philosophe moderne, de Spinoza, par exemple? On pourrait le croire, car, denv strophes plus haut, Mme des Houlières parle des philosophes de tous les âges, et Bayle la rattache, par son maître Hénault, à la secte déjà foit suivie, même dès le dix-septième siècle, du célèbre panthéiste (voyez le Dictionnaire de Bayle, articles Henault et Spinoza). Si, an contraire, il s'agit d'un ancien, à qui rapporter l'allusion, de Démocrite on d'Épieure? Mme des Houlières, dans ce cas, parlerait encore d'une doctrine qui leur était commune, car le second avait adopté, en très-grande partie, la théorie atomistique du premier. Ce verbe au présent: « se sert de tout son esprit, » ne convieut pas bien à des philosophes dont nous n'avons plus les écrits. N'étaient les mots: « Le plus fort de ces grands maîtres, » on penscrait plutôt à Lucrèce, qui, dans son poeme de Rerum natura, nous expose avec tant de vigueur et parfois d'éclat ces anciens systèmes de philosophie et de physique.

On borne notre génie ¹
A suivre un triste devoir;
On vent qu'aux erreurs sujettes,
La Nature nous ait faites
Pour plaire, et non pour savoir.

Finissons done un ouvrage Écrit pour vons sculement, Pour vons, Damon, de notre âge La gloire et l'étonnement; Pour vons sur qui l'éloquence A répandu, dès l'enfance, Les trésors à pleines mains; Pour vons de qui la sagesse Passe celle dont la Grèce Donna l'exemple aux Romains.

XVIII

L'AMOUR-PROPRE.

ODE A MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE SOISSONS 2

par Houdar de la Motte (1709) 3.

Démêlons tous les stratagèmes De l'instinct qui nous guide tous: Mortels, nous nous aimons nous-mêmes Et nous n'aimons rien que pour nous⁴. De quelque vertu qu'on se pique, Ce n'est qu'un voile chimérique Dont l'amour-propre nous séduit ⁵;

1. Le génie des femmes.

2. Fabio Brêlart de Sillery, évêque d'Avranches, puis de Soissous, membre de l'Académie française, né le 25 octobre 1655, mort le 20 novembre 1748. Sa mère était Marie-Catherine de la Rochefoncauld, sœur du moraliste, dont il était ainsi neveu direct. Est-ce pour cela que la Motte lui dédia cette pièce,

qui n'est qu'une sorte de résumé en vers des Maximes?

3. Odes de M. de la Motte, seconde édition augmentée de moitié, à Paris, G. du Puis, 1709, p. 220 et suivantes. — Antoine Houdai de la Motte, né a Paris en 1672, mort en 1731, membre de l'Académie française, a laisse des opéras, des comédies, des tragédies, des odes, des fables, des églogues, et des chansons anacréontiques, outre d'assez nombreux ouvrages en prose, qui traitent pour la plupart de questions littéraires, il prit une part fort active à la Querelle des Anciens et des Modernes.

4. Voyez les maximes \$1, 236, 563, et la 2º des Réflexions diverses.

5. Maxime 12.

Je le sers en vonlant m'en plaindre; C'est lui qui m'engage à le peindre, Et contre lui-même il m'instruit.

Que nos amis, que nos mattresses, Objets apparents de nos vœux, Ne pensent pas que nos tendresses Ni que nos vrais soius soient pour eux 1, Nos plaisirs font notre constance : Pourquoi de leur reconnoissance Exigeons-nous l'injuste honneur? One doivent-ils à notre ivresse? Leur bonheur ne nous intéresse Ou'autant qu'il est notre bonheur.

Oue nos vertus sont près du vice! L'intérêt seul peut nous mouvoir 2; L'homme, par goût de la justice, Rarement s'immole au devoir. Souvent la clémence est adresse3; La modération, paresse 4; L'équité, peur des châtiments 5. Cent vertus que l'erreur couronne, Sont de vains noms que l'orgueil donne A ses adroits déguisements 6.

Non qu'en naissant l'homme ne sente Diverses inclinations, Source unique, source constante De ses diverses actions: L'un naît ami de la malice : L'autre d'un hasard plus propice Tient un cœur sage et généreux ; Mais sa sagesse fortuite N'est qu'une vertu sans mérite, Un amour-propre plus heureux.

Quelquefois au feu qui la charme Résiste une jenne beauté, Et contre elle-même elle s'arme D'une pénible fermeté 7. Hélas! cette contraînte extrême La prive du vice qu'elle aime,

Maximes 81, 83, 236, 374 et 500.
 Maximes 187, 253 et 305. — 3. Maxime 15.
 Maxime 17. — 5. Maximes 78, 578 et 580.
 Maxime-epigraphe et maxime 1.

^{7.} Maximes 205 et 220.

Pour fuir la honte qu'elle hait; Sa sévérité n'est que faste, Et l'honneur de passer pour chaste La résout à l'être en effet!

Sagesse pareille au courage
De nos plus superbes héros :
L'univers, qui les envisage ,
Leur fait immoler leur repos ;
Qu'un moment leur cœur magnanime
Perde ces témoins, dont l'estime
Les soutenoit dans le danger,
Je erains qu'alors il ne rachète
Par une lâcheté secrete
Des jours qu'il n'osoit ménager ².

Vous, rares au siècle où nous sommes, Grands que vos bienfaits font nommer L'amour, les délices des hommes, Vous flattez-vous de les aimer? Des heureux qu'il vous plait de faire Vous attendez votre salaire: Vous voulez régner sur les cœurs; Votre avare magnificence, Par les faveurs qu'elle dispense, S'achète des admirateurs 3.

Aiusi votre intérêt sait prendre Un dehors sensible, empressé; Mais nous, ue croyons pas leur rendre Un amour désintéressé. Malgré leur attente déçue, L'orgueil, d'une grâce reçue Ne soutient qu'à regret le faix; Et par la plus tendre appareuce Notre ingrate reconnoissance Eu veut à de nouveaux bienfaits ⁴

En vain ce sévère stoique, Sous mille défauts abattu, Se vante d'une âme héroique Toute vouée à la vertu : Ce n'est point la vertu qu'il aime; Mais son œur, ivre de lui-même, Vondroit usurper les autels; Et par sa sagesse frivole

^{1.} Maxime 1. - 2. Maximes 213, 215 et 221.

^{3.} Maxime 216. - 4. Maximes 85, 223 et 298.

Il ne veut que parer l'idole Qu'il offre au culte des mortels.

Jusqu'où l'amour-propre s'égare!
Souvent, aveugle en son dessein,
Il nous arme d'un fer barbare
Qu'il tourne contre notre sein!.
Caton, d'une âme plus égale.
Sous l'heureux vainqueur de Pharsale
Eût souffert que Rome pliât;
Mais incapable de se rendre,
Il n'eut pas la force d'attendre
Un pardon qui l'humiliât.

Quel est donc le fruit que j'espère En traçant ces exemples vains? L'orgueil sera-t-il moins le père Des fausses vertus des humains? Non, nul art ne s'en rend le maître : C'est notre mobile, notre être : Tous nos desirs lui sont soumis²; Attachez, s'il se peut, au crime L'applaudissement et l'estime, La vertu n'aura plus d'amis.

Toi, qui dois aux vertus fardées Livrer des combats assidus, Docte Brúlart, dans ces idées Ne crois pas les saints confondus: Je connois la source éternelle D'où coule une vertu réelle, Et j'en respecte en toi l'effet; Mais j'ai peint de notre âune impure Ce qu'elle tient de la nature, Et non ce que la Grâce en fait 3.

1. Maxime 504. - 2. Maxime 35.

^{3.} La Rochefoncauld dit la même chose dans la préface de la 5° édition, ci-dessus, p. 30. — Voyez aussi le Discours sur les Maximes, p. 362 et note 2.

XIX

RÉPONSE A L'AMOUR-PROPRE,

ODE DE M. DE LA MOTTE 1,

par le marquis de Saint-Aulaire 2.

J'entends murmurer la Nature :

« Quoi? dit-elle, un ingrat, comblé de mes bienfaits,
S'en sert à diffamer dans sa noire peinture
Mes ouvrages les plus parfaits!
Des forêts un hôte sauvage
D'un ennemi trop foible épargnera le sang!
Un habitant des airs déchirera son flane,
Qu'à ses nourrissons il partage³!

Dans sa cruelle attente un grand peuple décu Aura vu d'un lion la famélique rage Céder au souvenir d'un service reçu i! Nuit et jour une tourterelle Plaindra de sa moitié l'absence ou le trépas, Et l'Inomne seul ne sera pas Tendre, reconnoissant, magnanime, fidèle! »

Mortels favorisés des plus riches trésors

^{1.} En insérant cette réponse de Saint-Aulaire à la Motte, les rédacteurs des Mémoires de Trevoux (juin 1709, 2° partie, p. 974 et suivantes) la font précèder des réflexions suivantes: « Nous mettons rarement des vers dans notre Journal; mais ceux-ci sont assurément de notre ressort, La question importante agitée entre M. le marquis de Saint-Aulaire et M. de la Motte appartient à la philosophie et à l'histoire plus qu'à la poésie. La manière dont M. de Saint-Aulaire la traite la relève encore. Il a trouvé dans son cœur de quoi se convainere de la fausseté du système de l'amour-propre dominant, et dans son esprit de quoi en convainere tout le monde. Les grands hommes qu'il venge n'auroient pas choisi un autre défenseur, s'il leur cât été libre d'en choisir un. » — François-Joseph de Beaupoil, marquis de Saint-Aulaire, mort à Paris, le 17 décembre 1742, dans sa quatre-vingt-dix-lmitième année, fut nommé membre de l'Académie française en 1706; il avait composé un assez grand nombre de vers, surtout pour la petite cour de la duchesse du Maine, à Seeaux; mais il y en a peu d'imprimés, et l'auteur lui-même ne prit jamais le soin de les recueillir.

^{2.} Nous écrivons ce nom comme l'écrivait l'auteur lui-même. La famille signe maintenant Sainte-Aulaire.

^{3.} Le pélican. — Pour la croyance fabulense auquel ce passage fait allusion. et ce qui a pu y donner lieu, voyez le Dictionnaire universel d'histoire naturelle de Ch. d'Orbigny, tome IX, p. 553.

^{4.} Le lion d'Androcles,

De cette mère qu'on offense, Abandonnez-vous sa défense Commise à mes foibles efforts? Venez à mon secours, ô Vertus immortelles. Amours des illustres humains. Venez me tenir lieu des savantes pucelles1. Quoi? n'êtes-yous comme elles Que des noms inventés, que des fantômes vaius? Découvrez les secrets mystères Dont un eœur attendri du sort des malheureux. Dont un vainqueur modeste, un ami généreux, Vous font seules dépositaires, Oue mille nobles faits dérobés aux regards Par la modestie alarmée Soient rendus à la Renommée! Que vos adorateurs lèvent vos étendards; Qu'on sache que de leurs hommages Le seul objet n'est pas la gloire qui vous suit, Qu'ils sont, loin du faste et du bruit. Contents de vos seuls témoignages! Que des enfants de Mars, des soutiens de Thémis, Tant de cœurs qui vous sont sonmis S'empressent à venger vos beantés méprisées! Descendons aux Champs-Élysées Chercher vos fidèles amis Au delà de cette onde noire! Je vois déjà Plutarque et Laërce 2 irrités Revendiquer l'honneur, défendre la mémoire Des grands hommes qu'ils ont vantés, J'entends, sous ces feuillages sombres, Contre les modernes humains Des sages Grees, des fiers Romains Murmurer les illustres ombres,

« Ah! disent ees héros, quelle postérité Succède aux fondateurs de nos superbes temples! Est-ce ainsi qu'elle a profité De nos conseils, de nos exemples? Hé quoi! ses plus rares esprits Ne connoissent en eux que foiblesse et que vice, Et selon leurs nouveaux écrits. Chacun de nous fut un Nareisse De l'amour de lui-même uniquement épris!

1. Les Muses.

Diogène de Laërte, auteur des Vies des philosophes.
 Voyez plus haut, p. 399, la fable de la Fontaine intitulée l'Homme et son Image.

Alı! si notre scule espérance Étoit l'honneur de plaire à ces hommes nouveaux.

> De nos soins et de nos travany Quelle seroit la récompense Alceste, à ce bruit odieux,

Fait revoir ce deuil plein de charmes Qui fléchit autrefois la rigneur de ces lieux 1 :

L'injure qu'on fait à ses larmes

En arrache encore à ses yeux. Du roi des Cariens la veuve 2 désolée

Soupire au pied du mausolée.

« N'aimé-je point Pollux? - N'aimé-je point Castor? »

Disent avec transport les fameux Tyndarides 3.

D'Andromague les veux humides

Se tournent tendrement sur ceux de son Hector 1.

« Je n'aime donc point ma patrie!»

Dit Codrus travesti sous l'habit d'un soldat5.

A Curtius l'intérêt de l'État

Fut-il moins cher que celui de sa vie?

Vous en fûtes témoin, redoutable Minos,

Quand, pour ses citoyens victime volontaire, Dans un chemin tracé par vos dieux infernaux,

Il osa d'un coursier presser la marche fière

Jusqu'au pied de vos tribunaux 6,

Et vous, ô Régulus, orateur héroïque,

Est-ce votre intérêt qui dictoit le discours

Dont l'éloquence obtint que votre République A sa gloire immolât vos jours??

Pline de son héros modeste 8

Ne peut voir avilir les sincères vertus:

J'entends gronder Caton, je vois frémir Brutus,

Et Pylade embrasser Oreste.»

Ainsi, quand d'un trouble nouveau

t. Alceste, femme d'Admete, roi de Thessalie, l'héroïne d'une des plus touchantes tragédies d'Euripide. Elle se dévoua à la mort pour sauver son époux, et fut ensuite ramenée des enfers par Hercule.

2. Artémise, veuve du roi de Carie, Mausole, d'où vient le nom de mauso-

lee, au vers suivant.

3. Castor et Pollux eux-mêmes.

4. Voyez la fin du livre VI de l'Iliade d'Homère.
5. Codrus, dernier roi d'Athènes, ayant appris de l'oracle que, dans la guerre des Ioniens contre les Athéniens, la victoire demeurerait à celui des deux peuples dont le chef serait tué, se dévous volontairement, en se jetant dans la mèlée, « travesti sous l'habit d'un soldat. »

6. On sait que ce jeune Romain, pour combler un gouffre qui s'était ouvert

an milieu du Forum, s'y précipita à cheval et tout armé.

7. Voyez le traité des Devoirs de Cicéron, livre III, chapitre XXVII.

8. Ceci répond particulièrement à la septième strophe de la Motte. Le « héro»

La sage abeille inquiétée Avertit sa troupe écartée Dans les prés voisins du hameau, De la république légère Le tumultueux mouvement Et le confus bourdonnement Marguent sa crainte on sa colere. Mais qu'on écoute; c'est Minos; Je reconnois son air terrible:

a Quel attentat, dit-il, a pu de ces héros Troubler la demeure paisible ? Respecte-t-on si peu leur gloire et leur repos? Rassurez-vous, Mânes illustres; En vain on vous dispute un rang Acquis par vos travaux, payé de votre sang Révéré depuis tant de lustres : Quand les foibles mortels entendent raconter De vos faits l'étonnante histoire. La peine qu'ils ont à la croire Vient de leur peine à l'imiter, Et le comble de votre gloire Est qu'ils en paroissent douter. Des vertus la troupe céleste Est l'unique présent qui soit digne des Dieux; Sans elle, aux mortels odieux La lumière seroit funeste. Qu'elles ne craignent rien de cet aimable auteur Oui semble les bannir de la nature humaine : L'enthousiasme de sa veine

Est désayoué de son cœur: Nous l'avous appris de lui-même. Ne suivoient-elles pas l'appareil de son deuil, Lorsque de ce guerrier qu'il aime De tant de rares fleurs il orna le cercueil?

modeste » de Pline, c'est l'empereur Trajan, dont il a exalté les vertus dans un pompeux discours. Voyez ce qui est dit de la modestie de ce prince au

chapitre iv de ce Panegyrique,

1. « M. de Roquelaure, » disent en note les Mémoires de Trévoux; on trouve en effet, au tome I des OEuvres de la Motte (p. 376-380), une ode intitulée : l'Ombre du marquis de Roquelaure. Le titre de marquis indique assez qu'il ne s'agit pas du dernier duc de Roquelaure (Gaston-Jean-Baptiste-Antoine), qui ne mourut d'ailleurs qu'en 1732, sept ans après la Motte luimême, mais probablement de son oncle Jean-Louis comte de Beaumont, puis marquis de Roquelaure, lorsque Gaston, son neveu, devint duc. Le P. Anselme et Moréri ne sont pas clairs en ce qui concerne la généalogie des derniers Roquelaure; il est vrai qu'il était assez difficile de s'y reconnaître, car le premier maréchal de ce nom, père de Jean-Louis dont nous parlons, avait laissé dix-huit enfants, dont neuf fils.

APPENDICE.

Quand un auditeur qui le loue
D'un modeste incarnat voit colorer sa joue,
Y voit-il l'amour-propre, y connoît-il l'orgueil?
Ah! mortel, si ta scule affaire
Est de t'aimer et de te plaire,
A remplir bien ou mal cet injuste devoir
Tu ne peux mériter ni peine, ni salaire;
Et de mon tribunal trop doux ou trop sévere
Il faut abandonner l'inutile pouvoir.

AVERTISSEMENT

POUR LES DEUX TABLES QUI SUIVENT.

L'importance des Maximes et des Reflexions diverses, qui forment l'ensemble des OEucres morales de la Rochefoucauld, nous a engagé à en donner une Table particulière, analytique et détaillée, de manière à faciliter les recherches des lecteurs. Un tel relevé n'avait pas été fait encore, ou du moins n'avait été fait qu'incomplétement. L'auteur lui-même, dans les cinq éditions qu'il a dunnées de ses Maximes, s'était contenté d'une Table alphabetique, indiquant simplement le principal mot de la plupart de ses pensées, et, non sans de nombreuses lacunes, les numéros des pensées on ce mot revenait. Pour ne rien omettre de ce que contiennent les éditions originales, nons reproduisons d'abord la dernière Table qu'il ait publiée, à savoir celle de la 5e édition (1678), après en avoir corrigé les fautes purement matérielles. Ces fautes sont de deux sortes : certains numéros sont inexacts parce qu'ils se composent de chiffres intervertis; d'autres sont devenus sans objet, parce qu'ils se rapportent à des maximes qui appartenaient bien à une ou plusieurs des quatre éditions précédentes, mais qui ne se trouvent plus dans la cinquième. Nous avons rectifié les uns et supprimé les autres. Nous n'avons rien ajouté d'ailleurs à cette Table, si incomplète qu'elle soit, voulant conserver pour les curieux ce premier essai de classification, tel qu'il avait été fait ou adopté par la Rochefoucauld 1.

Les éditions qui ont suivi se sont bornées également à la Table alphabétique. avec numéros des maximes. Dans le recueil d'Amelot de la Houssave, les maximes qui se rapportent à un même mot sont arbitrairement réunies sous ce mot formant titre, et la suite des titres est rangée selon l'ordre alphabétique; il semble des lors qu'une table était inutile ; on en a cependant ajouté une qui, à peu de chose près, fait double emploi. La Table de l'abbé de la Roche ne diffère que par un petit nombre d'additions de celle de 1678. Brotier donne une triple table: une première, à peu près conforme à celle de 1678 (les fautes mêmes ne sont pas toutes corrigées); une seconde, intitulée : Table des premières pensées; une troisième, ayant pour titre : Table generale, mais ne se rapportant, malgré ce titre, qu'à ce qui n'est pas relevé dans les deux autres tables, c'est-à-dire aux Réflexions diverses, aux Observations de Brotier lui-même sur les maximes, etc.

Fortia, le premier, a donné une Table analytique des Macimes et des sept Reflexions diverses alors connues. Aimé-Martin s'est contenté de la réimprimer saus avertir le lecteur qu'elle était empruntée à Fortia. Duplessis est revenu au simple ordre alphabétique avec numéros, en laissant de côté les Reflexions diverses, mais en ajoutant aux maximes définitives, les maximes supprimees, et celles qui sont comprises au Supplement de 1693.

L'analyse de Fortia laissait fort à désirer; bien des mots étaient omis; des acceptions, souvent fort diverses, d'un même mot, étaient confondues sous un même titre, et si nous avons pu nous aider de son travail, nous n'en avons pas moins dû le refaire, soit pour le corriger, soit pour le compléter, particulièrement en ce qui concerne les douze Reflexions diverses qu'il n'a pas connues.

1. Nous indiquons en note, à la page suivante, les principales différences qui distinguent entre elles les Tables des éditions originales.

TABLE DES MATIÈRES

DE CES RÉFLEXIONS MORALES.

Le chiffre marque les maximes, et non pas les pages

A

AAGES (sic) DE LA VIE, 405.
ACCIDENTS, 59.
ACCENTS DE PAYS, 342.
ACTIONS, 7, 57, 58, 160, 161, 382, 409.
AFFAIRES, 453.
AFFECTATION, 134.
AFFLICTIONS, 232, 233, 355, 362.
AGRÉMENT, 240, 255.
AIR BOURGEOIS, 393.
AIR COMPOSÉ, 495.
AMBITION, 24, 91, 246, 293, 490.

Ame, 188, 193, 194.

Amitté, 80, 81, 83, 84, 85, 88, 114, 179, 235, 279, 286, 294, 296, 321, 410, 434, 440, 441, 473.

Amour, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 111, 131, 136, 175, 176, 259, 262, 374, 385, 396, 440, 441, 473, 490, 501.

Amour-propre, 2, 3, 4, 46, 143, 228, 236, 247, 261, 262, 494,

1. Tel est le titre dans l'édition de 1671 (sauf cette petite variante : et non, pour et non pas), dans celles de 1675, de 1678, et dans le Supplement de 1678. L'édition de 1666 a de moins l'avis qui concerne le chisse. La table de la 1re édition et des trois autres impressions de 1665 est intitulée : Table des matières contenues en ce livre par ordre alphabetique; et au-dessous on lit seulement: Le chisse marque les maximes.

La table de 1665 se compose de 123 artieles commençant tous, comme on le verra un peu plus bas, par la préposition sur; celle de 1666, de 135; celle de 1671, de 136; celle de 1675, de 149; celle de 1678, de 172; enfin, la table du Supplément de 1678, de 68. L'édition de 1693 n'a point de table, au moins

dans les divers exemplaires que nous avons pu voir.

La table de l'édition de 1665 renferme seule les articles suivants, qui out été ou supprimés, ou divisés, abrégés, enfin modifiés d'une manière quelconque, dans les éditions postérieures: Sur l'absence, sur les actions et les
desseins, sur les résolutions pour l'avenir, sur les grandes ámes, sur l'application aux petites choses, sur l'avenglement dans ses défauts, sur le bon-

Application, 41, 243. Avarice, 167, 491, 492. Avidité, 66.

B

Beauté, 240, 497. Bienfaits, 14, 299, 301. Bienséance, 447. Bonheur, 49. Bonne grâce, 67. Bonté, 237, 387, 481. Bon sens, 67, 347.

C

CIVILITÉ, 260. CLÉMENCE, 15, 16. COEUR, 98, 102, 103, 108, 478.
COMPASSION DE NOS ENNEMIS, 463.
CONDUITE, 163, 227.
COSPIANCE, 475.
CONFIANCE DES GRANDS, 239.
CONNOISSANCE, 106, 295, 436, 482.
CONSELLS, 110, 116, 283, 378.
CONSTANCE, 19, 20, 21, 175, 176, 420.
CONVERSATION, 139, 421.
COQUETTERIE, 107, 241, 349, 376.
406.
CRIMES, 183, 196, 197, 465.
CURIOSITÉ, 173.

D

Défauts, 31, 90, 112, 155, 184,

heur et le mulheur, sur la conduite cachée, sur la confiunce de soi-même, sur la confidence, sur la colère, sur le desir des connoissances nouvelles, sur le conseil, sur les crimes (voyez Vices), sur les défauts (voyez Vices), sur les desseins (voyez Actions), sur la dissimulation, sur les enterrements, sur l'exté-rieur, sur l'estime, sur le fruit que l'on peut tirer de l'opinion d'être établi, sur la faveur, sur la haine que l'on a contre les favoris, sur l'avantage d'ignosur la faction de la faction de la fortune, sur la grossièreté, sur l'honnêteté des femmes, sur l'ignorance de nos foiblesses, sur la force de l'inclination, sur la place que l'on doit donner aux différents intérêts, sur le jugement des choses, sur l'importunité, sur la louange, sur le luxe, sur le malheur (voyez Bonheur), sur la malignité, sur l'aversion du mensongé, sur les moyens de réussir, sur la niaiserie, sur l'oubli, sur la persévérance à vouloir persunder, sur la vertu des philosophes, sur l'art de plaire, sur les preceptes, sur les promesses, sur l'usage des grandes qualités, sur les réconciliations, sur la sévérité des femmes, sur la sobrieté, sur les divers talents, sur les vices, les defauts et les crimes, sur l'attachement et sur le mépris de la vie, sur la victoire, sur la vogue, sur la vraisemblance. — La table de 1666 a beaucoup d'artieles de moins, et seulement deux de plus (voyez ci-après) que celle de 1678. — La table de l'édition de 1671 donne seule mépris tout court, remplacé dans les deux suivantes par mépris de la mort. - Les éditions de 1665, de 1666, de 1671 et de 1675 ont les articles santé et secret, qui ne sont pas reproduits en 1678. — L'article gouverner est dans les tables à partir de 1666 (une faute d'impression l'a changé en gouverneur dans celle de 1678). — Ages de la vie se trouve seulement dans les éditions de 1675 et de 1678, — Le Supplément de 1678 contient seul les articles : aimer, ami, desirer, dupe, ennemi, excès, faute, fou, heureux, homme, humilier, jeune, imagination, ingrat, juger, médisant, paroître, plaire, remèdes (qui, dans l'édition complète de 1678, devient remèdes de l'amour), souhaiter, vieux. - L'édition de 1678 contient les articles suivants, que ne donne aueune des éditions antérieures : compassion de nos ennemis, desir, droiture, esprits mediocres, indiscrétion, médisance, remèdes de l'amour, sensibilité, travers, vieux fous. - L'ordre alphabétique de ces anciennes tables est, on peut le voir à celle-ci, assez peu rigoureux.

190, 194, 202, 251, 327, 354, 397, 411, 424, 428, 442, 493, 498.
Déplance, 86, 315, 366.
Dégoùt, 155, 211.
Déguisement, 129, 246, 282.
DESIR, 439, 469.
DESSEINS, 160, 161.
DÉVOTION, 427.
DOUCEUR, 479.
DROITURE, 502.

Е

Education, 261.
ÉLÉVATION, 399, 400, 401, 403.
ÉLOQUENCE, 249, 250.
EMPLOIS, 164, 419, 449.
ENNUI, 141, 172, 304, 352.
ENVIE, 27, 280, 281, 376, 476, 486.
ESPÉRANCE, 168.
ESPÉRANCE, 168.
ESPÉRANCE, 168, 112, 140, 142, 174, 265, 287, 413, 415.
ESPRITS MÉDIOCRES, 375.
EXEMPLE, 230.

F

Favoris, 55.
Félicité, 48.
Femmes, 204, 205, 220, 241, 277, 346, 362, 440.
Fermeté, 477, 479.
Fidélité, 247.
Finesse, 117, 124, 125, 126, 127, 350, 394, 407.
Flatterie, 123, 144, 152, 329.
Foiblesse, 120, 130, 316, 445, 481.
Folie, 207, 209, 210, 231, 300, 318.
Force, 42, 44, 237.

FORTUNE, 1, 25, 52, 53, 60, 61, 154, 212, 323, 343, 380, 391, 392, 435.

G

Galanterie, 73, 100, 402, 499. Générosité, 246. Gloire, 157, 198, 307. Goùt, 252, 258, 390. Gouverner, 151. Gravité, 257.

H

Habilité (sic) 1, 59, 199, 208, 244, 245, 269, 283, 288, 404. Hasard, 57. Héros, 24, 53, 185. Hipocrisie (sic), 218, 233. Honnète homme, 202, 203, 206, 353. Honnète femme, 367, 368. Honneur, 270. Honte, 446. Humeur, 45, 47, 61, 290, 292, 297, 414, 435, 488. Humilité, 254, 272, 358.

1

Jalousie, 28, 32, 361, 446, 472, 503.

Jeunesse, 109, 271, 341, 495, 497.

Inconstance, 181.
Indiscrétion, 429.
Infidélité, 359, 360, 381.
Ingratitude, 96, 226.
Imitation, 230.
Inclination, 252.
Incommoder, 242.
Injures, 14.

^{1.} Voyez ci-dessus, p. 83, note 3.

INNOCENCE, 465. Intéret, 39, 40, 66, 85, 171, 187, 232, 253, 275, 302, 305, JUGEMENT, 89, 97, 456 JUSTICE, 78.

\mathbf{L}

LARMES, 373. Libéralité, 263. Louanges, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 237, 356, 454.

M

MAGNANIMITÉ, 248, 285. MALHEUR, 49. MARIAGE, 113. MÉDISANCE, 483. MAUX, 22, 197, 229, 238, 264, MÉMOIRE, 89, 313. Mensonge, 63. Mérite, 50, 92, 95, 153, 155, 156, 162, 164, 165, 166, 273, 279, 291, 379, 455. MINES, 256. Modération, 17, 18, 293, 308. MORT, 21, 23, 26. MÉPRIS DE LA MORT, 504.

N

Naturel, 431. NIAIS, 208. NÉGOCIATIONS, 278. Noms illustres, 94. Nouveauté, 274, 426.

0

Occasions, 345. OPINIÂTRETÉ, 234, 265. ORGUEIL, 34, 35, 36, 37, 228, | SAGESSE, 132, 210, 231.

239, 254, 267, 281, 450, 462, 472.

P

Paresse, 169, 266, 267, 398, 482, 487. Parler, 137, 138, 142, 364. Passions, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 122, 188, 266, 276, 422, 460, 466, 471, 484, 485, 500. PÉNÉTRATION, 377, 425. Persévérance, 177. Peur, 370. Philosophie et Philosophes, 22, 54. Рітіє, 264. PLAISIR, 123. POLITESSE, 99, 372. PRÉOCCUPATION, 92. Procédé, 170. Promesse, 38. Propriétés des hommes, 344. PRUDENCE, 65.

Q

Qualités, 365, 433, 437, 452, 468, 470. Querelles, 496.

R

Raison, 42, 105, 469. Réconciliation, 82. RECONNOISSANCE, 223, 224, 225, 226, 298, 438. Remèdes de l'amour, 459. REPENTIR, 180. Reproches, 148. RÉPUTATION, 268. RICHESSES, 54.

S

Sentiments, 255.
Sensibilité, 464.
Silence, 79, 137, 138.
Simplicité, 289.
Sincérité, 62, 383, 457.
Société, 87.
Sots, 451.
Subtilité, 128.

Ί

Timidité, 169, 480. Trahison, 120, 126. Travers, 448, 502. Tromperie, 114, 115, 118, 127, 129, 201, 395.

V

Valeur, 213, 214, 215, 216, 217, 219, 220, 221.

Vanité, 137, 200, 232, 388, 389, 443, 467, 483.

Vérité, 64, 458.

Vertus, 1, 25, 171, 182, 186, 187, 189, 200, 218, 253, 489.

Vices, 182, 186, 187, 189, 191, 192, 195, 218, 253, 273.

Vieillesse, 93, 109, 112, 210, 222, 341, 408, 423, 430, 461.

Vieux fous, 444.

Violence, 363, 369, 466.

Vivacté, 416.

Volonté, 30, 295.



TABLE

ALPHABETIQUE ET ANALYTIQUE

DES MAXIMES ET DES RÉFLEXIONS DIVERSES

C'EST-A-DIRE DES OEUVRES MORALES

DE LA ROCHEFOUCAULD.

A

ABAISSEMENT, ABAISSER. Dans quel cas les grands noms abaissent, maxime 94. — Comment on abaisse la gloire de quelques hommes, 198. — L'envie d'abaisser les autres fait notre valeur, 213. — L'orgueil s'abaisse pour s'élever, 254.

Les vieillards n'ont devant eux que de l'abaissement, Ré-

flexions diverses, p. 347.

ABATTEMENT, s'ABATTRE. Voyez
FAIBLESSE (du caractère). — De
ceux qui s'abattent dans le malheur, maxime 24. — Abattement pris pour fermeté, 420.

ABEILLES. Leur subordination et leur industrie, Réflexions di-

verses, p. 309.

Absence. Son effet sur les affections, maxime 276. — Comment on achète celle des gens incommodes, 403.

Accent (du pays), Indélébile dans l'esprit comme dans le langage,

maxime 342.

Accidents (heureux on malheureux). Voyez Fortune, Occasions. — Parti différent qu'en tirent les gens habiles et les imprudents, maxime 59. — Les plus terribles n'abattent pas les héros, 217. — Comment on s'en tire parfois, 310.

ACCOUTUMANCE, s'ACCOUTUMER.

Voyez Habitude.

Actions (bonnes ou mauvaises).

Voyez Procédés. — La fortune les arrange comme il lui plaît, maximes i et 631. — Comment on loue et on blâme nos actions, 58. — Comment nous imitons les bonnes et les mauvaises, 230. — La paresse usurpe sur toutes nos actions, 266. — Elles sont à la merci des humeurs du corps, 297. — Les bonnes souvent produites par l'intérêt, 305. — Nos actions comparées aux bouts-rimés, 382.

Actions (belles on grandes). Ce

qui produit les plus grandes et les plus éclatantes, maxime 7. — Elles sont rarement l'effet d'un grand dessein; le hasard les produit, 57. — A quelle condition une action est grande, 160. — Proportion nécessaire entre les actions et les desseins, 161. — Dans quel cas nous serions honteux même des plus belles, 409. — Comment on s'y donne part, 432.

Activité. Celle des grands esprits est tonjours égale, Réflexions

diverses, p. 326.

Admiration, Admiration sur l'amitié, maxime 294. — Nous louous de bon cœur ceux qui nous admirent, 356. — On se confie pour se faire admirer, 475.

Adresse, Adroit. Adresse des braves et des gens de chicane,

maxime 221.

Définition d'un esprit adroit, Réflexions diverses, p. 326. ADVERSITÉ. VOYEZ MALHEUR.

Affaires. Elles ont leur point de perspective, maxime 104.—
Il y en a que les remèdes aigrissent, 288. — Comment il faut se conduire dans les grandes, 453. — Nous ennuyons en contant les nôtres, 510. — Clairvoyance de l'amour-propre dans les siennes, 563. — Ce n'est pas dans les affaires sérieuses qu'on est sage, 591. — Ce qui nuit aux plus importantes, 630.

A quel moment on joint les affaires à la passion, Réflexions diverses, p. 303. — Distinction entre l'esprit utile et l'esprit

d'affaires, p. 327.

AFFECTATION, AFFECTER. VOYEZ FAUSSETÉ, FEINDRE, ORGUEIL, OSTENTATION, PIQUER (SE),

Vanité, se Vanter. — La modération est une affectation de la force, maxime 18. - Les coudamnés affectent le mépris de la mort, 21. - L'intérêt affecte le désintéressement, 39. - Pourquoi on affecte de paraître établi dans le monde, 56. - Pourquoi on affecte de blàmer les finesses, 124. - On est ridicule par les qualités qu'on affecte, 134. - Douleur affectée, 233. - Affectation dans l'air et dans la mine, 256. - La simplicité affectée est imposture, 289. - Qualités singulières qu'on affecte, 493.

Affections. L'absence diminue les médiocres et augmente les grandes, maxime 276. — De celles que forme l'amour-pro-

pre, 563.

AFFLICTIONS (regret des personnes). Voyez Larmes, Pleurer.

— Ce qui cause les afflictions, maxime 232. — Leur hypocrisie, 233. — Différence dans les regrets, 355. — Comment nous regrettons la perte de nos amis,

619.

AGR. Les défauts de l'esprit augmentent avec l'âge, maxime 112.

— La folie nous suit dans tous les âges, 207.—L'âge augmente la folie et la sagesse, 210. — Ce que laisse voir le déclin de l'âge, 222. — Nons arrivons tout nouveaux aux divers âges, 405.

Ce qui se produit au déclin de l'âge, Réflexions diverses, p. 303. — Le déclin de l'âge ne permet plus de prétendre aux biens de la vie, p. 346.

AGES MYTHOLOGIQUES. Pourquoi l'âge d'or était exempt de maladies; l'âge d'argent est demeuré pur encore; l'âge d'airain a donné naissance aux

passions, qui ont paru avec toute leur malignité dans l'âge de fer, Réflexions diverses, p.

AGITATION, AGITER. Comment les sages la dissimulent, maxime 20. — La vanité nous agite toujours, 443. — De quoi dépend l'agitation de l'humeur, 488.

AGRÉABLE, AGRÉMENT. Voyez BEAUTÉ, PLAIRE. — Pourquoi peu de gens sont agréables dans la conversation, maxime 139, et Reflexions diverses, p. 290 .-Définition de l'agrément, maxime 240. — Faces agréables et désagréables de l'humeur, 292.

L'agrément est une des conditions de l'esprit brillant, Réflexions diverses, p. 328.—Dans l'amour, la première fleur d'agrément et de vivacité passe insensiblement, p. 344.

AGRICULTURE. Les vieillards en prennent le goût, Réflexions

diverses, p. 347.

AIGREUR. D'où vient notre aigreur contre les gens fins, maxime 350. — Dans quel eas la donceur se convertit en aigreur, 479.

AIMER. VOYEZ AMI, AMOUR.

AIR. Voyez APPARENCES, MINE. L'agrément dépend de l'air de la personne, maxime 240. - Ou l'air bourgeois ne se perd jamais, 393. — Air d'é-lévation naturelle, 399. — L'air capable mène à l'impertinence, 495.

De l'air et des manières, Réflexions diverses, p. 286-290; il ne faut pas quitter le sien, mais le perfectionner; de celui des petits enfants, p. 286. — Les jeunes gens prennent des manières au hasard, p. 287. — Il y a un air qui convient à chaque profession; comment nous en changeons; l'air de la profession doit être joint avec l'air naturel, p. 288. — C'est avec un même air qu'il faut dire des choses différentes; parfois on prend l'air de l'état auquel on aspire, p. 289. - Dans la conversation, il ne faut pas prendre des airs d'autorité, p. 292.

AJUSTEMENT. La sévérité des femmes est un ajustement à leur

beauté, maxime 204.

Alcibiade. Combien il a fait de débauchés, Réflexions diverses,

p. 300.

Alexandre (le Grand). Combien sa valeur a fait de fanfarons, Réflexions diverses, p. 300. -Son éloge, p. 316 et 317. — Il est encore plus grand par ses qualités que par ses conquêtes, p. 317.

Alphonse VI, roi de Portugal, Son singulier mariage; il est emprisonné par sa femme, qui lui laisse le titre de roi, Reflexions diverses, p. 335.

AMANT. VOYEZ AMOUR, MAÎTRESSE. - Quand l'amant est près de haïr sa maîtresse, maxime III. — Pourquoi les amants ne s'ennuient pas ensemble, 312. - Pourquoi les femmes pleurent leurs amants, 362. — L'amant doit voir quand on cesse de l'aimer, 371. - Dans quel cas on garde son premier amant, 396. - Quand les amants voient les défants de leurs maîtresses, 545. — Pourquoi ils ne peuvent se plaindre de l'inconstance, 577.— Pourquoi ils demandent la sincérité à leurs maîtresses, 637.

La lassitude des amants a produit les vapeurs, Réflexions diverses, p. 311.

Ambitieux, Ambition. Antoine et

Auguste moins ambitieux que jaloux, maxime 7. - C'est par ambition qu'on supporte l'infortune, 24. - Elle affecte d'être en possession, 56. - En quoi la sincérité est une ambition, 63. - De l'ambition qu'on ne soupconne pas, or. Douleur ambitieuse, 233. - La générosité n'est souvent qu'ambition, 246. - L'ambition est inconciliable avec la modération, 293. — Ce qu'on a fait pour borner l'ambition, 308. — On ne revient pas de l'ambition à l'amour, 490. -Pourquoi les ambitieux sont malheureux, 522.

Quelles maladies l'ambition produit, Réflexions diverses, p.

311.

Amr. Ses qualités sont difficiles à connaître, maxime 80. — Sa santé n'est pas plus assurée que celle du corps, 188. — Ses maladies et ses défauts ne se guérissent point, 193 et 194. — Ce que la sagesse est à l'âme, 541. — Ce qui distingue les grandes àmes des âmes communes, 602. — La paresse est son charme et sa béatitude, 630.

Амі, Амітіє́. Ce qui produit l'inconstance de l'amitié, maxime 80. — C'est nous que nous préférons dans nos amis, 81. - En quoi l'amitié est vraie et parfaite, 81. - Sa définition, 83. — Il est honteux de se défier de ses amis, 84. — Pourquoi nous aimons les grands, 85. — Comment nous aimons nos amis et jugeons de leur mérite, 88. On ne peut se consoler d'être trahi par eux, 114. -Fausse déférence envers l'ami, 116. — Pourquoi nous nous plaignons de nos amis, 179. -

Comment nous nous consolons de leurs disgraces, 235. — Pourquoi nous exagérons leur tendresse pour nous, 279. -Effets divers de l'admiration et de l'estime sur l'amitié, 294 et 296. - Pourquoi nous sommes réservés avec nos amis, 315. - Il ne faut pas parler de leurs défauts, 319. - Nous ne voulons pas être trop aimés, 321 .- L'amitié détruit l'envie. 376. — Quelest son plus grand effort, 410. - Ce qui nous empêche de sentir les défauts de nos amis, 426. - Les amis dégoûtent de l'amitié, 427. — Défauts que nous leur pardonnons, 428. - Quelle doit être notre conduite quand ils nous ont trompés, 434. - Dans quel cas ils nous doivent, alors que nous leur payons ce qu'ils ont fait pour nous, 438. — Pourquoi les femmes goûtent peu l'amitié, 440. - Ignorance heureuse dans l'amitié, 441. -L'amitié plus rare que l'amour, 473, et Réflexions diverses, p. 345. - La ruine du prochain plaît aux amis, maxime 521. -Ceux que nous aimons ont plus de pouvoir sur nous que nousmêmes, 525. - On ne songe pas à se faire des amis, 544. - Quelles sont les amitiés qui demandent le plus de soin, 560. Pourquoi nous sommes sensibles au bonheur de nos amis. 582. - Leur malheur ne nous déplaît pas, 583. — Dans quel cas on prouve peu d'amitié, 590. — Comment nous regrettons la perte de nos amis, 619.

Distinction entre l'amitié et la société des honnêtes gens, Réflexions diverses, p. 282. — Dans quel cas il faut excuser ses amis, p. 284. — De la conduite à tenir avec eux, p. 285. — Il ne faut pas les livrer en nous livrant nous-mêmes, p. 295. — Dans quel cas il faut savoir leur résister, p. 299. — On s'annuse ou on s'ennuie sur leur parole, p. 305. — Les changements de l'amitié comparés à ceux de l'amour; les hommes ne peuvent soutenir longtemps le poids de l'amitié; l'antiquité en a fourni de beaux exemples, p. 345. — Pourquoi les vieillards deviennent insensibles à l'amitié, p. 346.

AMOUR. VOYEZ AMANT, GALANT. — Définition de l'amour, maxime 68. - Ya-t-il un amour pur, et quel est-il? 69. — On ne peut ni le cacher, ni le feindre, 70. — Ce qui arrive quand on ne s'aime plus, 71. - L'amour ressemble à la haine, 72. — Il n'y en a que d'une sorte, 74. — Compare au feu, 75. - Peu de gens le connoissent, 76. - C'est un prète-nom, 77. - Passage de l'amour à la haine, 111. Quelles personnes n'auraient jamais éte amoureuses, 136.— Amonr successif des qualités d'un même sujet, 175. - Principal plaisir de l'amour, 259. — C'est la plus égoïste des passions, 262 et 500. — Ce qu'est pour lui la nouveauté, 274. - Les femmes prennent leur coquetterie pour de l'amour, 277. — On n'aime pas une seconde fois ce qu'on a cessé d'aimer, 286. — Ce n'est pas par amour qu'on est jaloux, 324. — Jusqu'où l'amour pardonne, 33o. - Les femmes le surmontent mieux que la coquetterie, 334. — Jusqu'où va la tromperie en amour, 335. Son excès empêche la jalousie, 336. — Il fait douter même de ce qu'on croit, 348. - Son plus grand miracle, 349. - On rompt difficilement quand on ne s'aime plus, 351. — On peut aimer comme un fou, non comme un sot. 353.-Les infidélités devraient éteindre l'amour, 359. — La jalousie naît et ne meurt pas avec lui, 361. - Ce qu'il y a de plus cruel dans l'amour, 369. - L'amant doit voir quand on cesse de l'aimer, 371. — On n'aime pas sa maîtresse pour elle-même, 374. — L'amour détruit la coquetterie, 376. — Contentement difficile en amour, 385. — En amour, mieux vaut être trompé que détrompé, 395. — Il n'y a pas d'amour dans la galanterie, 402. — En amour, qui est le mieux guéri, 417. — Qui sont ceux qui n'en doivent pas parler, 418. — C'est lui qui nous rend le plus ridicules, 422. -Ce que pardonnent le mieux les femmes qui aiment, 429. -L'amour leur fait paraître l'amitié fade, 440. - Ignorance heureuse dans l'amour, 441. — Il n'y a pas de remèdes infaillibles contre lui, 459. -C'est encore lui qui sied le moins mal aux femmes, 466. - Les femmes aiment l'amant, puis l'amour, 471. — L'amour moins rare que l'amitié, 473, et Réflexions diverses, p. 345. — Par quelle qualité on lui résiste et on s'y soumet, maxime 477. - Quand on est le plus près d'une nouvelle passion, 484. - On va de l'amour à l'ambition, non de l'ambition à l'amour, 490. — Il plaît surtout par ses apparences, 5or. - Il est inconciliable avec la prudence, 546.

- Effet de l'amour excessif. 553. - Il est naturel et trompeur de se croire aimé, 557. - L'amour est à l'âme ce que l'àme est au corps, 576. — On n'est libre ni d'aimer, ni de cesser d'aimer, 577. — Ce que nous désirons quand nous sommes las d'aimer, 581. -Ouand il est facile de prendre de l'amour et difficile de s'en défaire, 634. — Quel est le moyen d'être aimé, 636. — L'amour comparé à la fièvre, 638. — Quand on craint de voir ce qu'on aime, 640.

L'amour comparé à la mer, Réflexions diverses, p. 299-300; comparé à la vie, p. 302-304. -Effet du temps sur l'amour ; quand l'amour ne subsiste plus par lui-même; ce qui arrive dans son déclin; on ne sait pas prévenir ses dégoûts; peines qui y sont attachées, p. 303. — De toutes les décrépitudes, celle de l'amour est la plus insupportable, p. 304. - C'est l'amour qui fait le plus de mal et le plus de bien ; il n'en faut pas médire; il faut le craindre et le respecter, p. 311. — Ce n'est pas l'inconstance seule qui produit tous les changements de l'amour, p. 343 et 344. — Sa fleur d'agrément et de vivacité passe insensiblement; comment il décroît, p. 344. — L'amour comparé avec l'amitié, p. 345.

AMOUREUX. VOYEZ AMANT, A-MOUR.

AMOUR-PROPRE (amour de soi; égoïsme). Voyez Intéret. — L'étendue de son domaine est encore inconnue, maxime 3. -Son habileté souveraine, 4. - Nous n'aimons que par égoïsme, 81. — Rôle de l'amour-propre dans l'amitié, 83 et 88. - Il s'oppose à la reconnaissance, 228. - C'est par amour-propre qu'on se sacrifie aux autres, 236; ou qu'on leur demeure fidèle. 247. — Il domine dans l'amour, 262; et dans la jalousie, 324. - C'est par lui que nous sentons nos biens et nos maux. 339. - L'homme s'en fait un dieu qui le tourmente, 509. -L'intérêt en est l'âme, 510. -Les passions ne sont que des goûts de l'amour-propre, 531. - Sa définition, ses mobiles et ses effets, 563. — C'est lui qui nous rend sensibles au bonheur de nos amis, 582. — Il fait plus de cruels que la férocité même, 604.

Il conduit notre goût, Réflexions diverses, p. 306. — L'orgueil en est inséparable,

p. 345.

AMOUR - PROPRE (complaisance pour soi-même; vanité). C'est le plus grand de tous les flatteurs, maximes 2 et 600. — Il tient moins à ses opinions qu'à ses goûts, 13. — Ce qui doit le diminuer, 51. - Il nous fait exagérer le mérite des autres, 143. - L'éducation des jeunes gens est un second amour-propre qu'on leur inspire, 261. - Ceux qui flattent l'amourpropre ne lui apprennent rien, 303. - Comment il nous fait pallier nos fautes, 494. — Il n'aide pas à supporter la mort, 504. - Il déguise nos vices en vertus, 607.

Il faut, pour la société, ménager celui des autres, Réflexions diverses, p. 282.

Animaux. De leurs rapports avec les hommes, Réflexions diverses, p. 307-310. — Il y en a autant d'espèces qu'il y a d'espèces d'hommes, p. 307. — Combien ne servent qu'à en nourrir d'autres; combien sont incommodes et insupportables, p. 308. — Combien vivent sous terre pour se conserver, p. 309. — Pourquoi beaucoup d'entre eux sont assujettis, p. 310.

Antoine (le triumvir). Son ambition moindre peut-être que sa jalousie contre Auguste, ma-

xime 7.

Combien il a fait de débauchés, Réflexions diverses, p. 300. Apoplexie. Ce qui la cause, Réflexions diverses, p. 311.

Apparences. Voyez Air, Mine, Paraître. — Les apparences ne peuvent cacherles passions, maxime 12. — Les apparences de la vérité font du mal dans le monde, 64. — Ce qu'on fait pour elles, 256. — Dans quel cas nous n'en sommes pas dupes, 302. — C'est par ses apparences que l'amour plaît, 501.

Application. Effet de l'application aux petites choses, maxime 41. — L'application nous manque plus que les moyens, 243. — Où l'amour-propre met souvent la sienne, 563.

Effet de l'application aux détails, Réflexions diverses, p. 329.

APPRENDRE (s'instruire). Voyez
CONNAISSANCES, SAVOIR. — On
désire apprendre par intérêt
ou par orgueil, maxime 173.

Approbation, Approuver. Nous approuvons et désapprouvons par caprice, maxime 51.—Sacrifices que nous faisons à l'approbation du monde, 268.—De certains hommes que le monde approuve, 273.—Pourquoi on approuve ceux qui débutent dans le monde, 280.

Ce que les honnètes gens doivent approuver, Réflexions diverses, p. 313.

Armée. On y perd quelquefois l'air

hourgeois, maxime 393. — Ce que chacun y recherche, 615.

ART. Sa part dans nos vertus, maxime 1. — L'art des passions, 8. — L'art des sages, 20. — L'art est au-dessous de la nature, 101. — Art de dérober l'estime, 162. — L'art nous éclaire moins que les passions, 404.

ARTIFICE. L'humilité est un arti-

ARTIFICE. L'humilité est un artifice de l'orgueil, maxime 254. ARTS. Ils conviennent à ceux qui s'en rendent capables, Réflexions diverses, p. 288.

Atticus (l'ami de Cicéron). Combien il a fait de gens neutres et paresseux, Réflexions diverses, p. 300.

AUDACE, AUDACIEUX. On est souvent audacieux par timidité, maxime 11.

Auguste (empereur romain). Son ambition moindre peut-être que sa jalousie contre Antoine, maxime 7.

Austérité. L'amour-propre s'y joint quelquefois, maxime 563. Autres, Autrui. Voyez Pro-

Avantages. Voyez Bien (avantdernier article), Bonheur, Qualité.

Avarice. Elle produit quelquesois la prodigalité, maxime 11. — Plus opposée à l'économie que la libéralité, 167. — Comment elle se méprend, 491; et entend diversement ses intérêts, 492.

Quelles maladies elle produit, Réflexions diverses, p. 311.

Avenir. Voyez Présent. — L'avarice sacrifie tantôt l'avenir au présent, et tantôt le présent à l'avenir, maximes 491 et 492.

— Pourquoi on ne sait ce qu'on voudra à l'avenir, 575.

Aversion. D'où vient l'aversion pour le mensonge, maxime 63.
— L'aversion est le principe de la sévérité des femmes, 333.
— Ce n'est pas par aversion que l'on blame l'injustice, 580.

Avertir, Avertissement. On ne veut être averti que jusqu'à un certain point, Réstexions diverses, p. 286.

AVEU. VOVEZ AVOUER.

Aveugle, Aveuglement Les yeux déconvrent tout et ne sont aveugles que pour eux-mêmes, maxime 563. — L'aveuglement est le plus dangereux effet de l'orgueil, 585.

Avidité. Elle trouble l'ordre de nos intérêts, maxime 66.

Avis. Voyez Conseils.

Avouer. Voyez Sincère, Vérité. — On n'ose avouer l'envie, maxime 27. — Pourquoi nous avouons nos défauts, 18; et 609. — Qui sont ceux qui avouent leurs défauts, 202. — Pourquoi nous avouons de petits défauts, 327. — Pourquoi on avoue la paresse, 398. — On n'avoue pas la jalousie, et pourtant on s'en fait honneur, 472. — L'amour-propre n'ose avouer ses affections et ses haines, 563. — L'aveu des fautes est leur consolation, 641.

L'aveu des défauts les diminue, Réflexions diverses, p. 295. — Il ne faut railler dans les autres que les défauts qu'ils

avouent, p. 328.

В

BATIMENT, BATIMENTS. Les bâtiments ont des faces agréables et désagréables, maxime 292.

— Les philosophes élèvent celui de l'orgueil, 589.

Les vieillards prennent goût aux bâtiments, Réflexions diverses, p. 347.

BATTEMENTS DE COEUR. Voyez

COEUR.

Brauté (physique). Voyez Agréa-Ble. — Le désir de la louange l'augmente, maximes 150 et 599. — Les femmes veulent relever la leur par leur sévérité, 204. — Ce qu'est l'agrément sans la beauté, 240. — Rapport de la beauté des femmes à leur mérite, 474. — Jeunesse sans beauté et beauté sans jeunesse sont inutiles, 497. — Quel est le fondement de la beauté, en général, 626.

Comment une beauté irrégulière efface parfois une beauté parfaite, Réflexions diverses, p. 281 et 282. — Le goût est le juge de la beauté, ibid. — La beauté a grande part dans

l'amour, p. 344.

Bien (Le) (en général). Il y a des héros en bien, maxime 185. — La fin du bien est un mal, 519. — On ne le trouve pas à l'excès dans l'homme, 610.

Bien (Dire du). Avantage de renoncer à celui qu'on dit de

nous, maxime 454.

BIEN (que l'on fait). Voyez BIEN-FAITS, SERVICES. — Ce n'est pas pour faire du bien aux grands que nous nous donnons à eux, maxime 85. — Pourquoi on fait du bien, 121. — Il est contagieux, 230. — Quelquefois plus dangereux que le mal, 238. — Nous aimons à voir ceux à qui nous en faisons, 558.

BIEN (que l'on reçoit). Voyez BIEN-FAITS.—C'est pour recevoir du bien des grands que nous nous donnons à eux, maxime 85. — Celui que nous avons reçu nous doit faire oublier même le mal, 229. — Pourquoi on achète trop cher celui que les grands peuvent faire, 542. — Ce n'est pas celui qui nons en fait que nous aimons le mieux voir, 558.

Bien, Biens. Voyez Bonheur. — Compensation des hiens et des maux, maxime 52. — Pourquoi les philosophes méprisaient les biens, 54. — Dans quelle mesure nous les sentons, 339 et 528. — Excessifs, on ne les sent plus, 464. — Ce qui retient l'homme dans les bornes des siens, 578. — Ce qui nous tient lieu de tous, 630.

Chacun veut trouver son bien aux dépens du prochain, Réflexions diverses, p. 282. — On néglige ses biens pour d'auctres étrangers, p. 287. — Les mêmes biens ne touchent pas toujours également, p. 303.

Bien (matériel). On méprise le bien sans savoir le donner, maxime 301.—Nos biens sont à la merci de la fortune, 323. — C'est par raison qu'on doit être ménager de son bien, 365. — A qui certaines gens sacrifient leur bien, 492.

BIENFAITS, BIENFAITEUR. VOYEZ BIEN, OBLIGATIONS, RECONNAISSANCE, SERVICES. — Les hommes oublient les bienfaits et haïssent leurs bienfaiteurs, maxime 14. — Le bienfaiteur est parfois plus coupable de l'ingratitude que l'ingrat lui-même, 96. — Pourquoi on reconnaît les bienfaits, 223 et 298. — On ne convient point de leur prix, 225. — Le mal même qu'on nons fait ne doit pas les faire oublier, 229. — Comment on

s'expose à les oublier vite, 319.

— Dans quel cas le hienfaiteur nous doit du retour, 438.

Bienséance. C'est la loi la plus snivie, maxime 447.

BIZARRE, BIZARREHIE. Voyez Ca-PRICE. — Bizarreries de l'orgueil, maxime 472; de l'amourpropre, 563.

BLÂME, BLÂMER. Pourquoi nous blâmons les fautes d'antrui, maxime 37. - A quoi tient qu'on blame nos actions, 58. On n'accepte pas le blâme, même utile, 147. — Il y a des louanges qui blâment, 148. -Moyen de blâmer Condé et Turenne, 198. - On blâme les défants dont on se croit exempt, 462. - On blâme aisément les défauts des autres, 526. — Pourquoi on blâme les choses, 533; et pourquoi l'on se blâme soi-même, 554. — Pourquoi on blame l'injustice, 580; et le vice, 597.

D'une façon de louer en blàmant, Réflexions diverses,

р. 328.

Boeurs. Ils travaillent pour enrichir qui leur impose le joug, Réflexions diverses, p. 309.

Bonheur, Heureux. Voyez Bien (avant-dernier article). D'où vient la modération des gens heureux, maximes 17 et 565. — Ce que méritent ccux qui s'enivrent de leur bonlieur, 18. — Il est plus difficile à supporter que le malheur, 25. — La nature s'est proposé de nous rendre henreux, 36. - Où réside le bonheur, 48. - On n'est jamais si heureux qu'on s'imagine, 49; ou qu'on avait espéré, 572. - Le bonheur et le malheur se compensent, 52. - D'où dépend le bonheur, 58 et 61. - On juge des hommes par lui, 212. Pourquoi les gens heureux ne se corrigent guère, 227. -Comment on est heureux dans l'amour, 259 et 441. - Le bonheur dure moins que l'envie qu'il excite, 476. — On est heureux d'être guéri des passions, 485. - Qui sont les gens les plus heureux, 522. -Pourquoi les pauvres sont heureux, 535. - Le sage est henreux à peu de frais, 538. -Nous tenons moins à l'être qu'à le paraître, 539. - Il faut voir le bonheur des gens avant de désirer ce qu'ils possèdent, 543. - Où le bonheur va d'ordinaire, 551. - D'une sorte de bonheur dans le malheur, 570. - Pourquoi nous sommes sensibles au bonheur de nos amis, 582.

Courte durée du bonheur, dans l'amour et dans la vie, Réflexions diverses, p. 302. — Ce qui tient lieu de bonheur aux vieillards, p. 347.

Bonté. Voyez Douceur. — Elle a moins de part que l'orgueil dans nos remontrances, maxime 37. - Produite par l'égoïsme, 236. — Elle n'est souvent que paresse ou impuissance, 237. — Mêlée à la méchanceté, elle la rend plus dangereuse, 284. - Il faut l'avoir naturellement, 365. -Pourquoi un sot ne peut être bon, 387. — Ce n'est pas par bonté qu'on plaint ses ennemis, 463. - La bonté est rare, 481. - Ce n'est pas par honté qu'on est sensible au bonheur de ses amis, 582. - Il est difficile de distinguer la bonté de l'habileté, 620. - Ce qu'il faut pour pouvoir être toujours bon,621. Bornes. Voyez Limites. - La nature a fixé celles des vertus et des vices, maxime 189.—Ce qui retient l'homme dans celles de ses bicns, 578. — On n'en donne guère à ses espérances et à ses désirs, 617.

La consiance doit avoir les siennes, Réflexions diverses, p.

296

Bourgeois, Bourgeoise. Où l'air bourgeois ne se perd jamais, maxime 393.

Quel air les bourgeoises se donnent, Réflexions diverses, p.

Bouts-Rimés. Comparés à nos ac-

tions, maxime 382. Brave, Bravoure. Voyez Va-

Brutus (Marcus Junius). De sa mort volontaire, maxime 504.

But. Voyez Dessein. — L'homme n'atteint pas d'ordinaire le but qu'il se propose, maxime 43. — De l'ambition qui ne peut atteindre le sien, 91. — Il faut l'atteindre, non le passer, 377. — Quelle est la passion qui manque le plus souvent le sien, 491.

C

Cacher. Voyez Déguisement, Dissimulation, Feindre.

CALME. Il produit la modération, maxime 17. — De quoi dépend celui de l'humeur, 488.

Calomnie. Maladies qu'elle produit, Réflexions diverses, p. 311. Canards. Il y a de ces animaux qui trahissent leurs semblables, Réflexions diverses, p. 309.

CAPRICE, CAPRICIEUX. Voyez Bizarre, Humeur. — Le caprice de notre humeur plus bizarre que celui de la fortune, maxime 45. — Notre approbation est

eapricicuse, 51. — Du caprice dans l'amitié, 80.

Il y en a plus dans le gont que dans l'esprit, Réflexions

diverses, p. 304.

Casimir V (Jean), roi de Pologne, abdique le trône par lassitude du ponvoir, Réflexions diverses.

p. 337. Caton (le censeur). Combien il a fait d'opiniatres, Réflexions diverses, p. 300.

Caton (d'Utique). De sa mort volontaire, maxime 504.

Ce que la nature et la fortune ont fait pour lui; pourquoielles l'opposent à Jules César; son éloge; il est le modèle du citoyen, Réflexions diverses, p. 319. — Il meurt avec la liberté de son pays, p. 320.

CAUSE. Voyez Motif, Raison. Certitude. Son effet sur la jalousie, maxime 32; elle en est le

cruel remède, 514. César (Jules), Combien sa gloire a autorisé d'usurpations, Réflexions diverses, p. 300. - Du rôle de la nature et de la fortune dans sa destinée : ses talents; e'est le plus grand homme du monde, mais le plus célèbre usurpatenr, p. 317. - Faveurs dont la fortune le comble; elle soutient ses desseins et détruit eeux de Pompée; elle assortit sa mort même à sa vie, p. 318. - Il est assassiné par ceux qu'il a sauvés et par son propre fils; pourquoi la nature et la fortune lui ont opposé Caton : différence de talents et de caractère entre ces deux grands hommes, p. 319 et 320.

Chagrins. Voyez Douleurs. — Il faut partager ceux de nos amis, Réflexions diverses, p. 285. — Les vieillards n'ont devant eux que des chagrins, p. 347.

LA ROCHEFOUCAULD. 1

CHANGEANT, CHANGEMENT, CHANGER, VOVEZ INCONSTANCE, LÉGÈRETÉ. — Ce qui nous rend changeants dans nos amitiés, maximes 80 et 178. — Les goûts changent, mais non les inclinations, 252. — Ce qui change les goûts et les fortunes, 625.

Changements dans l'amour et dans la vie, Réflexions diverses, p. 302. - Nous changeons sans nous en apercevoir, p. 3o3. - L'amour-propre et l'humeur nous font changer de goût, p. 306. - Ce n'est pas l'inconstance seule qui produit les changements de l'amour. p. 343 et 344. — Changements de l'amitié comparés à ceux de l'amour; le temps change l'humeur et les intérêts; quels changements déterminent les vieillards à la retraite, p. 345.

Chantilly. Pourquoi cette terre n'efface pas celle de Liancourt, Réflexions diverses, p. 281.

Charles Ier, roi d'Angleterre. Son éloge; il est dépossédé par Cromwell, qui lui fait trancher la tête, Réflexions diverses, p. 337.

Charles II, roi d'Angleterre. Inconséquence de sa conduite avec Louis XIV et avec Guillaume d'Orange, Réflexions diverses, p. 338-340. - Son earaetère, p. 338 et 339. - Ce qui l'a empêché d'être maître absolu de l'Angleterre; il recoit des sommes considérables de Louis XIV; sa mauvaise politique; il est réduit à implorer la paix; il était d'abord contraire au mariage de sa nièce avec Guillaume d'Orange, p. 339. - Comment il se décide à s'allier à Guillaume et à rompre avec la France,

p. 340. - Son faux ealcul à

ce sujet, p. 342. Chasteté. Voyez Femme, Hon-NÈTETÉ. - Ce n'est pas toujours par chasteté que les femmes sont chastes, maxime 1.

Chats. Malice de ces animaux. Réflexions diverses, p. 308.

CHENILLE, Pourquoi la nature lui donne des ailes, Réflexions di-

verses, p. 323.

Chevaux. On les emploie, puis on les abandonne quand ils ne servent plus, Reflexions diverses, p. 309.

CHICANE (GENS DE). De leur adresse à conserver leur bien,

maxime 221.

CHIENS. Rapport des hommes avec ces animaux; diverses espèces de chiens; leurs divers emplois, Reflexions diverses, p. 307.

CHOSES. Comment on devient incapable des grandes, maximes 41 et 560. - Le bonheur n'est pas dans les choses mêmes, 48. -Comment on manque les plus importantes, 66. — Certaines se présentent tout achevées à l'esprit, 101. — Comment il faut savoir les choses, 106. — Le dégoût des choses produit l'inconstance, 181. — Il y en a peu d'impossibles, 243. — Il faut connaître leur prix, 244, et Réflexions diverses, p. 314. - On veut se faire valoir même par les petites, maxime 272. — Les petits esprits se blessent des petites, 357. — Dans quel cas on désirerait peu la plupart des choses, 439. - De l'effet des petites choses sur l'humeur, 488. — L'amourpropre déguise les moindres choses, 494; il s'accommode des choses et de leur privation, 563. — On n'est sage que dans les choses indifférentes, 501.

- Quand on oublie le mieux les choses, 595. — A quelles conditions une chose est belle et parfaite, 626. - Quand les belles choses ont le plus d'éclat, 627. — Comment l'homme veut se rendre maître de toutes choses, 628.

On ne voit pas les choses comme elles sont, Réflexions diverses, p. 312. - Un bon esprit leur donne leur prix et en sait tirer parti, p. 326. L'esprit de finesse ne mène pas aux grandes choses, p. 328.

Christine, reine de Suède. — Elle abdique sans raison apparente, Réflexions diverses, p. 336 et

337.

CICATRICES. Celles de l'âme paraissent toujours, comme celles du corps, maxime 194.

Cicéron. Combien cet orateur a fait de babillards, Réflexions

diverses, p. 300.

CIGALES. Elles passent leur vie à chanter, Réflexions diverses, p.

Cinq-Mars, favori de Louis XIII. Ce roi le sacrifie au cardinal de Richelieu, Réflexions diverses, p. 334.

Civilité. Voyez Politesse. — Ce

qu'elle est, maxime 260.

Clémence. Celle des princes est une politique adroite, maxime 15. - Ses causes ordinaires, 16.

Clifford (Thomas), ministre du roi d'Angleterre Charles II. Pourquoi il décide son maître à s'allier avec Guillaume d'Orange et à rompre avec la France, Reflexions diverses, p. 340; son faux calcul, p. 341 et 342.

Coeur. Il est toujours agité par les passions, maxime 10. -Les sages y renferment leur agitation, 20. - Il conduit l'esprit, 43. — C'est en lui que se cache l'amour pur, 69. — On dit du bien de son cœur, 98. — L'esprit en est toujours la dupe, 102. — On ne connaît pas son cœur, 103. — L'esprit ne peut y suppléer, 108. — Celui des femmes n'est pas réglé, 346. — Les contradictions du cœur, 478. — Ce qui arrive quand il est encore agité par une passion, 484.

La peur produit les battements de cœur, Réslexions di-

verses, p. 311.

Colère. Ses diverses espèces,

maxime 601.

Quelles maladies elle produit, Réflexions diverses, p. 311. Comédie (dans le sens général de théâtre, pièces de théâtre). On peut l'aimer sans en bien juger, et en bien juger sans l'aimer, Réflexions diverses, p. 305.

Commerce, L'amitié n'est qu'un commerce, maxime 83.

Commerce (relations avec les autres). Voyez Monde, Société. Compassion, Voyez Pitié.

Compensation. Celle des biens et des maux, maxime 52.

Complaisance (envers les autres).

La bonté n'est souvent que complaisance, maxime 481.

De la complaisance dans la société, Réflexions diverses, p.

28%

Complexion. Voyez Tempérament. — De celle qui porte aux petites choses, maxime 569. — Quelle sorte de colère est produite par l'ardeur de la complexion, 601.

Condamnés (à mort). Leur fausse fermeté; ce qu'elle est en réa-

lité, maxime 21.

Condé (Le grand). Moyen de le blàmer en le louant, maxime 198. Ce que la nature et la fortune ont fait pour lui; parallèle avec Turenne, Réflexions diverses, p. 320-322.—Il brille autant dans sa retraite qu'au milieu de ses victoires, p. 322.

Condition. Voyez Fortune. — L'amour-propre est de toutes les conditions, maxime 563.

Il faut avoir l'air de son état, Réflexions diverses, p. 289 et

200.

Conduire, Conduite (direction). Voyez Gouverner. — Il est plus difficile de n'être pas gouverné que de gouverner les autres, maxime 151. — Combien les esprits de travers sont difficiles à conduire, 448. — Il est habile d'accepter la bonne conduite d'autrui, 639.

Conduite (se conduire). Voyez
Actions, Moyens. — L'homme
n'est pas maître de sa conduite.
ni de son but, maxime 43. —
Celle des sots leur est parfois
utile, 156. — La conduite
n'est souvent ridicule qu'en
apparence, 163. — Les gens
heureux sont toujours contents de la leur, 227. — Les
conseils sont inefficaces pour
la conduite, 378. — On excuse toujoursla sienne, 494.
Rien de si habile que les conduites de l'amour-propre, 563.

Comment les hommes ne seraient pas faux dans leur conduite, Réflexions diverses, p. 313.— On peut avoir de l'esprit en paroles, sans en avoir dans sa conduite, p. 330.— Voies que leur conduite ferme aux vieillards, p. 346.

Confesser. Voyez Avouer.

Confiance, se Confier. La sincérité n'est qu'un moyen de l'attirer, maxime 62.— Comment on y répond dans les conseils qu'on donne, 116.—Pourquoi celle des grands nous flatte, 239.—La fidélité est un moyen d'attirer la confiance, 247.—La raison doit la régler, 365.—La confiance fournit plus à la conversation que l'esprit, 421.—Pourquoi l'on se confie, 475, 624, et Réflexions diverses, p. 296.

La confiance est nécessaire et doit être réciproque dans la société, Réflexions diverses, p. 284 et 296. — Distinction entre la confiance et la sincérité, p. 294; les règles de la confiance sont plus étroites; ses bornes; elle plaît à qui la reçoit, p. 295. — Il ne faut pas se fier à tout le monde; à qui on peut se confier, p. 296. — Nos amis se font un droit sur notre confiance; quelle doit être alors notre conduite, p. 299.

Confiance (assurance). Ce que produit la confiance de plaire, maxime 622. — Effet de la con-

fiance en soi, 624.

Confidences. A qui il en faut faire, Réflexions diverses, p. 296; et n'en pas faire à demi, p. 297. — Règles à suivre pour garder le secret des confidences, p. 297-299.

Conjuration. Intrépidité nécessaire dans les conjurations,

maxime 614.

CONNAISSANCES (de l'esprit). Voyez APPRENDRE, LUMIÈRE (de l'esprit), SAVOIR. — Comment on connaît bien les choses; pourquoi nos connaissances sont imparfaites, maxime 106; et bornées, 482.

Nos connaissances bornées bornent notre goût, Réflexions

diverses, p. 306.

CONNAISSANCES (relations de mon-

de). Ce qui nous fait aimer les nouvelles connaissances, marime 178.

Connaîtree. Il faut connaître, discerner et goûter la raison, mazime 105. — Nous ne connaissons ni toutes nos volontés, 295; ni l'action de notre corps sur nous, 297. — On connaît mieux les hommes qu'un homme, 436. — Si on connaissait les choses, on en désirerait peu, 439. — Nous ne connaissons pas la force de nos passions, 460; mais nous connaissons parfaitement nos fautes, 494.

Connaître (Se). Comment on se connaît, maxime 345. — Ne pas se plaindre de ceux qui nous apprennent à nous con-

naître, 588.

On a souvent de la peine à laisser voir tout ce qu'on connaît de soi, Réflexions diverses, p. 285.

Conquêtes (à la guerre). Ce qu'on appelle de ce nom, maxime 608.

Alexandre le Grand moins grand par ses conquêtes que par ses qualités, Réflexions diverses, p. 317.

Conseils. Voyez Préceptes. — On les donne libéralement, maxime 110. — Comment on les demande et on les donne, 116. — Il faut profiter des bons, 283. — Leur inefficacité, 378.

On n'a pas assez de bon sens pour les bien recevoir, Réflexions diverses, p. 286.

Considération (dans le monde).
Voyez Crédit, Gloire, Réputation. — Comment les plilosophes y aspiraient, maxime 54. — Dans la perte de nos amis nous pleurons la perte de notre considération, 233.

Consolation, Consoler. Les vieillards se consolent à donner

des préceptes, maxime 93. — Comment nons nons consolons des disgràces de nos amis, 235; et de nos propres maux, 325. — Ce qui nous console de toutes nos pertes, 63o. - Quand on doit se consoler de ses fautes, 641.

La retraite des vieillards console leur vanité, Réflexions di-

verses, p. 347.

Constance (dans les affections). Voyez Fidélité. — Ce qu'est la constance en amour, maxime 175; elle est de deux sortes, 176.

Dans quel cas elle perdrait son mérite, Réflexions diverses, p. 344.

Constance (de l'âme). Voyez FERME, FERMETÉ.

Contenter. Dans quel cas on est difficile à contenter, maxime

Conter (raconter). On aime trop à conter les mêmes choses, maxime 313. - Nous ennuyons en contant nos affaires, 510.

Contestation, Contester. Il ne faut pas contester sur des choses indifférentes, Réflexions di-

verses, p. 291.

Contraire, Contrariétés (contradictions). Contradictions entre les passions, maxime 11; dans le cœur de chaque personne, 478. — Effets contraires de l'avarice, 492.

CONTREFAIRE. VOVEZ COPIE.

Convenir, Toutes choses ne conviennent pas à tous, Réflexions diverses, p. 387. - Quand les arts et les sciences nous conviennent; la bonne grâce et la politesse conviennent à tont le monde, p. 288.

Conversation, Voyez Parler. -Ce qui rend la conversation pen agréable; ce qui en fait la perfection, maxime 130, et Réflexions diverses, p. 200-204. -Ce qui y fournit le plus, maxime 421. - Ce qui en fait l'intérêt, 510.

COPIE. VOVEZ EXEMPLE, IMITA-TION, ORIGINAUX. - Il y a mille copies de l'amour, maxime 74. — Quelles sont les seules honnes, 133 .- Tout ce qui est contrefait déplaît, 618.

Il n'y a pas de bonnes copies, Réflexions diverses, p. 287. — Manyaises copies produites par de grands originaux, p. 301.

COQUETTE, COQUETTERIE. D'une espèce de coquetterie, maxime 107. - C'est le fond de toutes les femmes; ce qui la retient, 241. - Les femmes prennent la leur pour de l'amour, 277. — Elles ne connaissent pas toute la leur, 332. - Elles la surmontent moins que lenr passion, 334. — C'est le miracle de l'amour que de la guérir, 349; il la détruit, 376. — Pourquoi les coquettes feignent la jalousie, 406. — Ce que doit faire une femme qui ne veut pas paraître coquette, 418. — Ce qu'on craint quand on vient de faire des coquetteries, 640.

Des coquettes et des vieillards; du goût des coquettes pour les vieillards; ses causes, Réflexions diverses, p. 323-325. — La conquête d'un vieillard qui a été galant flatte la vanité d'une coquette, p. 323.

Corbeau. Il ne vit que de pourriture, Réflexions diverses, p.

Corneille. Cet oiseau ne s'apprivoise que pour dérober, Réflexions diverses, p. 308.

Corps. Ses organes sagement disposés, maxime 36. — Ce qu'est l'amour, dans le corps, 68. — Sa santé est peu assurée, 188. La gravité est un mystère du corps, 257. — Effets de ses humeurs, 297. — Il est moins paresseux que l'esprit, 487. — Effet du travail du corps, 535. — L'amour est à l'âme ce

- L'amour est à l'âme ce que l'âme est au corps, 576. CORRIGER, SE CORRIGER. Ce n'est pas pour les corriger que nous reprenons les autres, maxime 37. — On ne se corrige pas de la faiblesse, 130. — C'est la fortune qui nous corrige le mieux de nos défauts, 154. -Les gens heureux ne se corrigent guère, 227. - On se fait honneur des défauts qu'on ne veut pas corriger, 442. — Il ne faut pas vouloir corriger la timidité, 480. - On se fait des défauts qu'on ne peut plus corriger, 493; ceux du prochain ne nous corrigent pas,

Il faut laisser à nos amis le mérite de se corriger, Réflexions diverses, p. 284.

Corruption. L'homme rougit de la sienne, maxime 523.

Couleur. Il ne faut pas disputer du choix des couleurs, maxime 46. — Ce que produit le rapport des couleurs avec les traits, 240.

Cours. On n'y perd jamais l'air bourgeois, maxime 393.

COURAGE. VOYEZ VALEUR.

Coutume, Voyez Habitude. — C'est par coutume qu'on souffre la mort, maxime 23.

Le goût se conforme à la coutume, Réflexions diverses, p. 306.

CRAINDRE, CRAINTE. La crainte est cause de la clémence, maxime 16. — Nous tenons nos promesses selon nos craintes, 38. — La crainte est un aliment de l'amour, 75. — L'amour de

la justice n'est que la crainte de l'injustice, 78 et 578. — La crainte est une cause de réconciliation, 82. — Ce que nous eraignons dans le mal que nous faisons, 180. — La crainte retient la coquetterie des femmes, 241. — Craindre le mépris, c'est le mériter, 322. — Nous craignons tout comme mortels, 511. — La crainte est inséparable de l'espérance, 515. — Ce qu'on craint quand on vient de faire des coquetteries, 640.

La crainte de lasser, ou d'être quitté, est une peine attachée à la vieillesse de l'amour, Réflexions diverses, p. 303. — Il faut craindre l'amour, p. 311.

CRAPAUDS. Ils font horreur et n'ont que du venin, Réflexions diverses, p. 308.

CRÉDIT (établissement dans le monde). Voyez Considération, RÉPUTATION. — Pour arriver

au crédit, on l'affecte, maxime 56.

CRIMES, Voyez FAUTES. — Ils sont la source de nos plus grands malheurs, maxime 183. — On condamne, sans les examiner, 267. — On en accuse à tort l'intérêt, 305. — Ils trouvent plus de protection que l'innocence, 465. — Dans quel cas on en suppose à la vertu, 489. — Les préceptes des philosophes n'ôtent pas les crimes, 589. — Comment certains crimes deviennent glorieux, 608. — Dans quel cas on n'en soupconne pas les autres, 611.

Peut-être ceux de Tibère et de Néron nous éloignent-ils du vice, Réflexions diverses, p. 300. —Tous ceux de l'antiquité pafaissent aujourd'hui en France,

p. 343.

CROCONILES. Pourquoi ils feignent de se plaindre, Réflexions di-

verses, p. 310.

Croire. Pourquoi nous voulons être crus, maxime 63. — On ne croit guère au delà de ce qu'on voit, 265 et 623. — Pourquoi l'on croit aisément au mal, 267. — Dans quel cas on doute de ce qu'on croit, 348. — On croit aisément ce que l'on souhaite, 513.

Dans la jalousie on croit tout, Réflexions diverses, p. 301.

Cromwell (Olivier). Sa singulière fortune, Réflexions diverses, p. 337.

CRUAUTÉ, CRUEL. Voyez FÉRO-CITÉ. — L'amour-propre fait plus de cruels que la férocité

même, maxime 604.

Cruauté d'un enfant comparée à celle du roi d'Espagne Philippe II, Réflerions diverses, p. 280 et 281. — La cruauté a produit la maladie de la pierre, p. 311. — Les hommes sont nés cruels, p. 343.

Curiosité. Ses diverses sortes,

maxime 173.

Comment on augmente celle des autres, *Réflexions diverses*, p. 297.

D

Débauche, Débauché. Les hommes sont nés débauchés, Réflexions diverses, p. 343.

DÉCADENCE. Ce qui présage celle des peuples, maxime 629.

Déclix. Ce que fait prévoir d'ordinaire le premier déclin de l'âge, maxime 222.

Ce qui arrive dans le déclin de l'amour et de la vie, Réflexions diverses, p. 303.

Décrépitude. Quelle est la plus

insupportable, Réflexions dicerses, p. 304.

DÉFAUT (du caractère). Voyez Faiblesse (du caractère), Im-PERFECTION. - Pourquoi nous aimons à remarquer des défauts dans les autres, maxime 31. — C'est par eux que souvent on plait, 90, 155 et 354. Quel est celui qu'on ne saurait corriger, 130. — Quel est le moindre des femmes galantes, 131. - Comment nous découvrons perfidement ceux des autres, 145. — Ce qui nous en corrige le mieux, 154. -Pourquoi nous les avouons, 184 et 609. — A qui il appartient d'en avoir de grands, 190. - Ceux de l'âme ne se guérissent point, 194. - Qui sont ceux qui déguisent et ceux qui confessent les leurs, 202. — Il v a des personnes à qui ils siéent bien, 251. — Il y a plus de défauts dans l'humeur que dans l'esprit, 290. — Il ne faut pas parler de ceux de nos amis et de nos bienfaiteurs, 319. — Pourquoi nous en avouons de petits, 327. — Sans l'humilité chrétienne, on les conserve tous, 358. — Certaines qualités naturelles dégénèrent en défauts, 365. — C'est pour les pallier qu'on est sincère, 383. – On n'ose dire qu'on n'en a point, 397. - Quel est celui dont nous convenons aisément, 398. - Comment ils nous deviennent parfois utiles, 4o3. — Le plus grand tort est de les cacher, 411. - De quels défauts nous nous piquons, 424 et 442. — Ce qui nous empêche de sentir ceux de nos amis, 426; quels sont ceux que nous leur pardonnons, 428. — Ce que nous ôtons à nos défauts,

nous le donnons à l'orgueil, 450. - Nous blamons les défauts dont nous nous crovons exempts, 462. — Celui qu'il ne faut pas reprendre, 480. — Comment les hommes ajoutent aux leurs, 493. — La frivolité en préserve, 498. - Pourquoi nous croyons à ceux des autres, 513.—Ceux du prochain ne corrigent pas les nôtres, 526. — Quand les amants voient ceux de leurs maîtresses. 545. — Ce qui nous empêche de guérir des nôtres, 585.

Dans quel eas il ne faut pas paraître voir ceux de nos amis, Réflexions diverses, p. 284. -Quel est celui où presque tout le monde tombe, p. 289. -On les diminue en les avouant, p. 295. - Il ne faut railler dans les autres que les défauts qu'ils avouent, p. 328.

DÉFAUTS (de l'esprit). Voyez Es-PRIT FAUX, FAIBLESSE (de l'esprit). - Ils augmentent avec l'àge, maxime 112. — Sous quel air on les cache, 257. - Il v en a moins dans l'esprit que dans l'humeur, 200.

Déférence. Fausse déférence. maxime 116. — Comment nous gagnons celle des autres, 399.

DÉFIANCE, SE DÉFIER. Se défier des passions, maxime 9. — Que faire quand on se défie de soi? 79. - Mieux vaut être trompé par ses amis que de s'en défier, 84. — La défiance justifie la tromperie, 86. — La défiance de soi-même empêche la sincérité, 315. - En amour, la défiance va moins loin que la tromperie, 335. — Elle ne nous empéche pas de nous tromper, 366.

La défiance est une peine

attachée à la vieillesse de l'amour, Réflexions diverses, D. 303. - Défiance réciproque entre Louis XIII et le cardinal de Richelieu, p. 334.

Désoût, Désoûter. Le dégoût des choses produit l'inconstance, maxime 181. - Qui nous dégoûte de l'amitié et de la dévotion, 427. — On trouve du dégoût dans les passions et dans leurs remèdes, 527.

On ne sait pas prévenir les dégoûts de l'amour, Reflexions diverses, p. 303.

Dégoûtant (déplaisant). Voyez

DÉPLAIRE.

DÉGUISEMENT, DÉGUISER. VOVEZ DISSIMULATION, FAUSSETÉ, FEINnre. - Déguisement de nos vices, maxime-épigraphe et maxime 607. — On ne peut déguiser ses passions, 12. - L'amour ne peut se déguiser, 70. — Comment on se déguise à soi-même, 119. - Qui sont ceux qui déguisent leurs défauts, 202. -Ambition déguisée, 246. — L'orgueil se déguise en humilite, 254. - De certaines faussetés déguisées, 282. — Notre adresse à déguiser nos fautes,

Délicatesse (de l'esprit). De la vraie et de la fausse, maxime

128.

DÉPENDANCE, DÉPENDRE, De quoi dépendent le bonheur et le malheur des hommes, maxime

La confiance est une sorte de dépendance volontaire, Réflexions diverses, p. 296. - Les vieillards ne dépendent plus du monde, et font tout dépendre d'eux, p. 347.

Déplaire. Comment on déplait dans la conversation, maxime 139. — Il y a des gens qui déplaisent avec du mérite et de bonnes qualités, 155 et 251. - Ce qui fait qu'on déplait, 255, 622, et Réflexions diverses, p. 289. - Tout ce qui est contrefait déplaît, maxime 618.

Désagréable, Vovez Agréable, Déplaire.

Déshonneur, Voyez Honte. déshonore moins que le ridicule, maxime 326.

Désintéressé, Désintéressement. Vovez Générosité, Héros, Magnanimité. — L'intérêt même affecte le désintéressement, maxime 39. - Les conseils ne sont pas désintéressés, 116.

Désir, Désirer, Vovez Envie, -Désir caché des philosophes, maxime 54. — Comment les désirs se trompent, 66. — Ce que produit le désir des louanges, 149 et 150. - Nous désirons nons instruire par intérêt et par orgueil, 173. — Dans quel cas on désirerait peu de choses avec ardeur, 439. — On ne désire jamais ardemment par raison, 469. Nous désirons tout comme si nous étions immortels, 511. On croit aisément ce que l'on désire, 513. — On éteint plus facilement le premier désir qu'on ne satisfait les autres, 540. - Ce qu'il faut voir avant de désirer une chose, 543. - Rien de plus impétueux et de plus clairvoyant que les désirs de l'amonr-propre, 563. — On horne moins ses désirs que sa reconnaissance, 617.

Le désir d'être préféré aux autres est naturel en nous, mais il faudrait le cacher, Réflexions diverses, p. 282. - Succession des désirs dans l'amour et dans la vie, p. 302. - Les vieillards sont détrompés des désirs; la nature les leur ôte, p. 347.

Dessein. Voyez But. - Les grands desseins sont rares, maximes 7 et 57. — L'homme n'est pas maître de ses desseins, 43. — On a rarement le dessein de trahir, 120. — La grandeur du dessein fait la grandeur de l'action, 160. -Proportion nécessaire entre les actions et les desseins, 161. On ne s'expose pas assez pour faire réussir ses desseins, 219. — La paresse usurpe sur tous nos desseins, 266. - Rien de si caché que ceux de l'amour-propre, 563. — C'est à la grandeur des desseins qu'on reconnaît les grandes âmes,

Les vieillards sont maîtres de leurs desseins, Réflexions diverses, p. 347.

DÉTAIL. Il faut connaître celui des choses, maxime 106.

Définition de l'esprit de détail, Reflexions diverses, p. 320.

Détromper. Il ne faut pas détromper les gens contents d'eux, maxime 92.—En amour, mieux vaut être trompé que détrompé, 395.

Les vieillards sont détrompés des désirs inutiles, Réflexions diverses, p. 347.

DETTE, DEVOIR. VOYEZ ORLIGA-TIONS, PAYER. — L'orgueil ne vent pas devoir, maxime 228.

Les dettes produisent les fievres étiques, Réflexions diverses, p. 311.

DEVINER. La pénétration a un air de deviner, maxime 425. -L'amour-propre devine tout, 563. - On veut deviner et n'être pas deviné, 632.

DEVOIR (être obligé). Vovez DETTE, OBLIGATIONS.

DEVOIR (LE). Ce qui nous retient dans le nôtre, maxime 169. -L'intérêt nous y fait moins manquer que l'ennui, 172.

Quel est notre premier devoir, quand un secret nous est confié, Réflexions diverses, p. 298. - Dans quel cas il faut sacrifier l'amitié au devoir, p.

299.

DÉVOT, DÉVOTION. Les dévots dégoûtent de la dévotion, maxime 427. — Ce qu'est la dévotion qu'on donne aux princes, 518. - On veut être dévot, non pas humble, 534.

DIABLE. C'est le diable qui a rapproché la paresse de la

vertu, maxime 512.

DIEU, VOYEZ PROVIDENCE. - Il a donné à l'homme des talents différents, maxime 505. - Comment il le punit du péché originel, 509. - Il veut qu'on soit humble, 537.

DIGNITÉS. Voyez ÉMPLOIS.

Diogène (le'cynique). Combien il a fait de philosophes importuns, Réflexions diverses, p. 300.

DISCERNEMENT, DISCERNER. POUTquoi on ne discerne pas tout d'abord le meilleur parti à prendre, maxime 287.

Discernement des grands esprits, *Réflexions diverses*, p. 325 et 326.

Discrétion. Elle est nécessaire dans le monde, Réflexions diverses, p. 285. - Ses devoirs et ses règles, p. 297-299. -Quelle est sa plus rude éprenve, p. 298.

DISGRÂCES. VOVEZ MALHEUR. Disgracié (déplaisant). Voyez

DÉPLAIRE.

Dissimulation, Dissimuler. Voyez DÉGUISEMENT, FEINDRE. - On

ne peut dissimuler ses passions, maxime 12. - La sincérité n'est qu'une fine dissimulation, 62. - Nous nous cachons la vérité à nous-mêmes, 516. - Il est difficile de dissimuler ses sentiments, 559.

DIVERTIR, DIVERTISSEMENT. Comment il faut divertir et se divertir dans le monde, Réflexions diverses, p. 283 et 284. - A quoi l'on s'expose en divertissant les autres, p. 327.

Doge (Le). Il a peu de part à ce qui se fait à Venise, maxime 77.

Dommages que cause la paresse, maxime 630.

Donner, Voyez Libéralité. -Ce qu'on donne le plus volontiers, maxime 110. - On donne par vanité, 263. - Peu de gens savent donner, 301.

Douceur. Vovez Bonté. - Il n'y en a pas de véritable sans fer-

meté, maxime 479.

Définition de la douceur d'esprit, Réflexions diverses, p.

Douleurs. Voyez Chagrins. -Ce qui rend si aiguës celles de la honte et de la jalousie,

maxime 446.

DOUTE, DOUTER. Le doute est l'aliment de la jalousie, maxime 32. — L'amour fait douter même de ce qu'on croit, 348. - En fait de jalousie, mieux vaut la certitude que le doute,

Dans la jalousie, on croit tout et on doute de tout, Réflexions diverses, p. 301.

DROITURE (de l'esprit). Voyez ESPRIT DROIT, SENS (BON).

DUEL. Un magistrat serait ridicule de se battre en duel, Ré-

flexions diverses, p. 313 et 314. Dupe, Duperie. Voyez Tromper (SE). - Les hommes dupes d'eux-mêmes, maxime 43; et les uns des autres, 87. — L'esprit toujours dupe du cœur, 102. — Il faut feindre quelquefois d'être dupe, 117. — Comment on est dupe de sa finnesse, 125. — L'amour-propre n'est pas la dupe de la bonté, 236.

E

ÉBULLITION. Voyez SANG.

ECLAT, ÉCLATANT. Ce qu'il faut penser de certaines actions éclatantes, maxime 7. — La fierté est l'éclat de l'orgueil, 568. — L'imperfection des choses leur donne parfois plus d'éclat, 627.

Écoxomie (épargue). L'avarice lui est plus opposée que la li-

béralité, maxime 167.

ÉCONOMIE (bou usage des choses). Il faut avoir l'économie de ses qualités, maxime 159.

Economie (administration). Les vieillards en prennent le goût, Réflexions diverses, p. 347.

ÉCOUTER. Il faut savoir écouter les autres, maxime 139, et Réflexions diverses, p. 290.

ÉDUCATION. Effet de celle qu'on donne aux jennes gens, maxime

261.

Effets (résultats). Effets de l'ennui, maxime 172. — Chaque talent a ses effets particuliers, 594. — Ce qui augmente ceux de l'esprit, de la beauté et de la valeur, 599.

Méchants effets des exemples, Réflexions diverses, p 300.

— Effets du temps sur les désirs et sur les goûts, p. 303.

ÉGALITÉ. Ce qui rend égales les fortunes des hommes, maxime 52.

Egards. Ils sont nécessaires dans

le commerce de la vie, Réflexions diverses, p. 283.

ÉLÉVATION (dignités, honneurs).

Voyez Emplois. — Pourquoi on y affecte la modération, maxime 18. — Le désir de s'élever est une cause de la valeur, 213. — La fidélité est un moyen de s'élever, 247. — Comment la fortune nous élève quelquefois, 403. — La justice n'est qu'amour de l'élévation, 579. — A la guerre, c'est sa propie élévation que chacun recherche, 615.

Elévation (distinction naturelle). Sa définition, maxime 399.

ÉLOGE. Voyez LOUANGE. ÉLOQUENCE, ÉLOQUENT. Dans quel cas l'homme le plus éloquent le cède à l'homme le plus simple, maxime 8. — Où se montre l'éloquence, 249. — En quoi elle consiste, 250.

EMPLOIS. Voyez ÉLÉVATION.— On paraît plus aisément digne de ceux qu'on n'a pas que de ceux qu'on exerce, maxime 164. — Comment on y paraît grand ou petit, 419. — Dans quel cas on s'y soutient mal, 449.

On prend l'air des emplois auxquels on aspire, Réflexions

diverses, p. 289.

ÉMULATION. Elle nous porte aux bonnes actions, maxime 230.

Quelle doit être celle d'un roi, Réflexions diverses, p. 315.

Enfants. Pourquoi les petits enfants plaisent, Réflexions diverses, p. 286.

Enfer. Quel est celui des femmes,

maxime 562.

ENJOUÉ, ENJOUEMENT. On peut être à la fois sérieux et enjoué; l'enjouement convient à tous les âges; les jeunes gens y joignent la moquerie, Réflexions diverses, p. 327. — L'amour a

plus d'enjouement que l'amitié, p. 345.

Ennemi. Comment on se réconcilie avec ses ennemis, maxime 82. — On ne peut se consoler d'être trompé par eux, 114. - Nous ne croyons pas à leurs bonnes qualités, 397. — Ce sont eux qui nous jugent le mieux, 458. — Pourquoi nous plaignons leurs malheurs, 463. — La ruine du prochain plait aux ennemis, 521. -L'amour-propre est quelque-

ENNUI, ENNUYER, S'ENNUYER. On se pique de ne pas s'ennuyer, maxime 141. — Effets de l'ennui, 172. - Celui qu'on pardonne, et celui qu'on ne pardonne pas, 304. - Pourquoi les amants ne s'ennuient pas ensemble, 312. - Avec qui l'on s'ennuie, 352 et 555. — Ce n'est pas le peu d'esprit, mais son défaut de droiture qui ennuie le plus, 502. -À quoi sert l'extrême ennui, 532.

fois son propre ennemi, 563.

Dans le monde il faut savoir s'ennuyer, Réflexions diverses, p. 283. — Il en est qui sont touchés d'ennui sur la parole de leurs amis, p. 3o5. — Quelle maladie est produite par l'ennui du mariage, p. 311. - On s'expose à ennuyer en voulant divertir, p. 327. — Il y a de belles productions d'esprit qui ennuient, p. 330.

Enterrements. D'où vient leur

pompe, maxime 612. Envir (qu'on éprouve), Envirux. L'envie est une passion qu'on n'ose avouer, maxime 27. — Ce qui la distingue de la jalousie et ee qu'elle est, 28. - L'envie contrainte à louer, 95. — De celle qu'on porte aux gens éta-

blis, 280. — L'orgueil l'inspire et la modère, 281. - Elle est plus implacable que la haine. 328. — La véritable amitié la détruit, 376. — Les coquettes sont envieuses des autres femmes, 406. - L'absence d'envie est marque de grandes qualités, 433. - L'envie dure plus que le bonheur envié, 476. — Elle est encore plus fréquente que l'intérêt, 486.

Quelles maladies elle produit, Réflexions diverses, p. 311. - Voies que l'envie des autres ferme aux vieillards, p.

346.

Envie (qu'on inspire). La modération est crainte d'inspirer

l'envie, maxime 18.

Envie (désir). Voyez Désir. — L'envie d'abaisser les autres fait souveut la valeur, maxime 213. — La reconnaissance n'est que l'envie de nouveaux bienfaits, 298. — Ce que produit l'envie de parler de nous, 383. L'envie de paraître naturel empêche de l'être, 431. — Ce que produit l'envie d'être plaint ou admiré, 475.

C'est par envie de parler qu'on se confie, Réflexions diverses, p. 296. — Où l'envie de plaire mène les coquettes, p.

323.

Épaminondas. Son éloge; en quoi Virgile peut lui être comparé, Réflexions diverses, p. 280.

EPREUVE. La mort est la plus rude de toutes, maxime 504. Erreur. D'où viennent celles de

l'amour-propre, maxime 563 Espagne. Puissance formidable de ce pays, Réflexions diverses,

p. 338.

Espérance, Espérer. On promet selon ses espérances, maxime 38. — L'espérance aliment de

l'amour, 75. — A quoi elle nous sert, 168. - Ce que bien des gens lui sacrifient, 492. -Elle est inséparable de la crainte, 515. — On n'est jamais si heureux qu'on espère, 572. — On borne moins ses espérances que sa reconnais-

sance, 617. Esprit. Il est toujours conduit par le cœur, maxime 43. -De sa force et de sa faiblesse, 44. - Rapport du bon sens avec l'esprit, 67. - Ses qualités faciles à connaître, 80. — Il n'est pas distinct du jugement, 97. - On n'ose dire du bien de son esprit, 98. — En quoi consistent sa politesse, 99; et sa galanterie, 100. -Certaines choses lui viennent tout achevées, 101. — Il est toujours la dupe du cœur, 102. - On connaît mieux son esprit que son cœur, 103. - L'esprit ne peut suppléer le cœur, 108. - Ses défauts augmentent avec l'âge, 112. - Quand un homme d'esprit serait embarrassé, 140. — Le désir de la louange augmente l'esprit, 150 et 599. - A quoi il faut employer le sien, 174. — Sa faiblesse produit l'inconstance, 181. - Quand s'annonce son déclin, 222. - Sous quel air on cache les défauts de l'esprit, 257. - Ce n'est pas de lui que procède le bon goût, 258. — Sa petitesse produit l'opiniâtreté, 265. — Ce n'est pas sa fertilité qui nous fait trouver des expédients, 287. — Il a moins de défauts que l'humeur, 290. - Effet de celui des femmes, 340. — Cet esprit (des femmes) n'est jamais réglé, 346. - L'es-

prit a des talents cachés, 404. - Une seule sorte d'esprit ne suffit pas, 413, et Réflexions diverses, p. 285. - A quoi il sert parfois, maxime 415. -- Il fournit moins à la conversation que la confiance, 421. — La qualité de l'esprit qui nous flatte le plus, 425. - Jointe à l'esprit, la sottise est fort incommode, 451. — On peut être sot avec de l'esprit, 456, et Réflexions diverses, p. 330. - On ne l'étend pas jusqu'où il peut aller, maxime 482. - Il est plus paresseux que le corps, 487. — Ce qui fait à la longue qu'il ennuie plus ou moins, 502. — Ce qui délivre de ses peines,

535.

Il ne suffit pas pour nous conduire dans la société; ce qui y tient unis des esprits opposés, Réflexions diverses, p. 282 et 283. - L'esprit doit être varié, p. 285. - Les jeunes gens prennent un autre esprit que le leur, p. 287. - Il y a des gens qui ont plus d'esprit que de goût, et réciproquement; il y a moins de caprice dans l'esprit que dans le goût, p. 304. - Les peines de l'esprit produisent les maladies; quand ces peines ont pris naissance, p. 310. — De la différence des esprits, p. 325-331. — Définition d'un bel esprit, d'un esprit adroit et d'un bon esprit, p. 326. — Distinction entre l'esprit utile et l'esprit d'affaires; l'esprit peut être à la fois sérieux et enjoué, p. 327. — Distinction entre l'esprit fin et l'esprit de finesse; entre l'esprit de feu et l'esprit brillant ; définition de la douceur d'esprit, p. 328; de l'esprit de détail; pourquoi le hel esprit est tombé en discrédit: distinction entre les hommes qui ont de l'esprit, bien de l'esprit, beaucoup d'esprit, et bon esprit, p. 329; qui n'ont que d'une sorte d'esprit, de plusieurs sortes d'esprit, et de toutes sortes d'esprit; avoir beaucoup d'esprit est un terme équivoque; sortes d'esprit contradictoires, p. 33o. — Distinction entre les diverses productions de l'esprit, p. 330 et

Esprit (grand et petit). A quoi on reconnaît un petit esprit, maxime 125. - Distinction entre les grands et les petits esprits, 142. — Les petits sont opiniâtres, 265. — Ils se blessent des petites choses; les grands esprits n'en sont pas blessés, 357. - Les esprits médiocres condamnent ce qu'ils ne comprennent pas, 375.

Des qualités d'un grand esprit, Réslexions diverses, p. 325 et 326. - L'humeur les altère,

p. 326.

ESPRIT DROIT, ESPRIT FAUX. Voyez Défauts (de l'esprit). -On ne redresse pas les esprits de travers, maxime 318; et quel est avec eux le plus court pour un esprit droit, 448. — Peu d'esprit avec de la droiture ennuie moins que beaucoup d'esprit avec du travers, 502.

Il y a des hommes dont l'esprit est droit et le goût faux, et réciproquement; d'autres n'ont rien de faux ni dans l'esprit, ni dans le goût, Réflexions diverses, p. 312. — Définition d'un bon esprit, p. 326.

Esprits (fantômes). On en parle, mais on n'en voit point, 76.

Estime, Estimer. Comment on dérobe quelquefois l'estime, maxime 162. — Ce qui nous attire celle des honnêtes gens. 165. — Ses divers effets 'sur l'amitié, 296. - On se croit l'égal de ceux qu'on estime le plus, 452.

On estime les choses plus on moins qu'elles ne valent, Réflexions diverses, p. 312.

ETAT (condition). Vovez CONDI-TION.

États (peuples). Ce qui présage leur décadence, maxime 629.

ETOILE. VOVEZ BONHEUR, FOR-TUNE, OCCASION. Nos actions ont des étoiles heureuses et malheureuses, maxime 58. — Notre étoile nous attire l'estime du public, 165.

ÉTONNER (S'). Quelle est la seule chose dont on devrait s'éton-

ner, maxime 384.

ÉTOUFFEMENTS. Quelle passion les produit, Réflexions diverses,

р. Зіі.

ÉTOURDERIE, ÉTOURDI. Il vant mieux que les jeunes gens soient étourdis que composés, maxime 495.

ÉTUDE, ÉTUDIER. Ce qu'il vant le mieux étudier, maxime 550.

Les vieillards prennent le goût de l'étude, Réflexions diverses, p. 347.

Événements. La prudence ne peut nous en répondre, maxime 65.

Des événements du siècle de la Rochefoucauld, Reflexions diverses, p. 331-343. - L'histoire montre également les grands événements et les médiocres, p. 331.

Excès. On ne trouve chez l'homme ni le bien ni le mal dans

l'excès, maxime 610.

Excuse, s'Excuser. Comment on s'excuse à soi-même la faiblesse de sa volonté, maxime 30.

Dans quel cas il faut excuser ses amis et ne pas voir leurs défauts, Réflexions diver-

ses, p. 284.

Exemple (bon et mauvais). Voyez
Copie, Impation. — Ce que
fait le vieillard quand il n'en
peut plus donner de mauvais,
maxime 93. — L'exemple est
contagieux, 230. — Divers
exemples de belle mort, 504.

Il y en a qu'on peut suivre, Réflexions diverses, p. 288.

— Il faut éviter de se donner pour exemple, p. 292. — Méchants effets des exemples, p. 300. — Ils nous égarent souvent, p. 301. — Le goût se conforme à l'exemple, p. 306. — L'antiquité a fourni des exemples d'amitié, p. 345.

Expédients. Voyez Moyens, Procédé. — Pourquoi on en trouve plusieurs pour le même

hut, maxime 287.

Expérience. Elle ne nous fait pas éviter les vices, maxime 191. — Elle ne nous vient jamais, 405. Ce qu'elle apprend aux vieillards, Réflexions diverses, p.

Extérieur. Voyez Apparences.

F

Paiblesse (du caractère). Voyez Abattement, Défaut (du caractère), Imperfection. — Souvent on est ferme par faiblesse, maxime 11. — La faiblesse cause de trahison, 120. — C'est le seul défaut qu'on ne puisse corriger, 130. — Elle empêche la sincérité, 316. — Elle nous console de nos maux, 325. — De quoi l'on se pique, quand on est faible, 424. — La faiblesse plus opposée à la vertu

que le vice, 445. — Elle n'est presque jamais véritablement passionnée, 477. — Douceur et bonté qui ne sont que faiblesse, 479 et 481. — Nos sentiments ne sont que faiblesse, 504. — C'est par faiblesse que les femmes se rendent, 635.

Faiblesse (de l'esprit). Voyez Dé-Fauts (de l'esprit). — Elle tient à la faiblesse du corps, masime 44. — Elle produit l'incon-

stance, 181.

Familiarité. Le commerce du monde la produit, Réflexions diverses, p. 285 et 286.

Fantôme. Ĉe qu'on nomme vertu n'est d'ordinaire qu'un fantôme, maxime 606.

FARD. La sévérité des femmes est un fard, maxime 201.

Fausseté, Faus. Voyez Imposture, Mensonge, Trahir, Tromperie. — Faussetés bien déguisées, maxime 282. — Pourquoi les hoinmes supposent les vertus fausses, 489. — Fausseté du mépris de la mort, 504.

Du faux, Réflexions diverses, p. 311-315. — On est faux en différentes manières, p. 311. — On a toujours quelque fausseté dans l'esprit ou dans le goût; d'où elle vient, p. 312. — On ne veut pas paraître faux par le goût; dans quel cas les hommes n'auraient rien de faux dans leur goût, p. 313. — Comment le goût des plus grands rois peut être faux, p. 314.

FAUTES. Voyez CRIMES. — Pourquoi nous reprenons ceux qui commettent des fautes, maxime 37. — Dans quel cas nous oublions les notres, 196. — Quelle est la passion qui nous fait commettre les plus ridi-

cules, 422. - Nous avons conscience de nos fautes, 494. -Quand on s'en doit consoler, 641.

FAVEUR, FAVORIS. Pourquoi l'on hait les favoris; comment on se console de n'être point en

faveur, maxime 55.

FEINDRE, FEINTE. VOVEZ AFFEC-TATION, DISSIMULATION. Pourquoi l'on feint d'être établi dans le monde, maxime 56. - On ne peut feindre l'amour. 70. - Il faut feindre quelquefois d'être dupe, 117. — L'humilité n'est que soumission feinte, 254. — Il est plus facile de feindre ce qu'on n'éprouve pas que de dissimuler ce qu'on éprouve, 559.

FÉLICITÉ. VOYEZ BONHEUR.

Femme. Ce n'est pas toujours par chasteté que les femmes sont chastes, maxime 1. - Elles s'en tiennent rarement à une seule galanterie, 73. — Le moindre défaut de celles qui sont galantes, 131. - Leur sévérité cst un ajustement de plus, 204. - Causes de leur honnêteté, 205, 220 et 605. — Pourquoi elles affectent d'être inconsolables, 233. — Ce qui retient leur coquetterie, 241. - Elles la prennent pour de l'amour, 277. - Elles ne connaissent pas toute leur coquetterie, 332. D'où vient leur sévérité, 333. — Elles surmontent moins leur coquetterie que leur passion, 334. - A quoi leur sert leur esprit, 340. - Ni leur esprit, ni leur cœur n'est réglé, 346. — Pourquoi elles pleurent leurs amants, 362. — Il ne faut pas parler de sa femme, 364. — Il y en a peu qui ne soient lasses d'être honnêtes, 367. — Principe de leur honnêteté, 368. — Dans quel cas elles gardent leur premier amant, 306. - Ce qu'elles doivent faire pour ne pas paraître coquettes, 418. - Ce que pardonnent plus et moins aisément celles qui aiment, 429. -Quand l'amitié leur paraît fade, 440. - Quelle est la passion qui leur sied le moins mal, 466. - Elles aiment l'amant, puis l'amour, 471. - La plupart n'ont plus de mérite quand elles n'ont plus de beauté, 474. - Il ne leur sert de rien d'être jeunes sans beauté, ou d'être belles sans jeuncsse, 497. — Quand on compte leur première galanterie, 499. - En quoi une femme jalouse est agréable à son mari, 547. — Dans quel cas une femme est à plaindre, 548. — Ce qu'est une honnête femme, 552. -Ce que la vieillesse est pour les femmes, 562. — Ce qu'un poëte italien dit de leur honnêteté, 605. — Comment elles se rendent, 635.

Comment des femmes d'une beauté irrégulière en effacent d'autres plus véritablement belles, Réflexions diverses, p. 281 et 282. — Comment elles peuvent aimer les sciences, p.

314.

FERME, FERMETÉ. VOVEZ FORCE (de l'âme), PERSÉVÉRANCE, RÉ-SOLUTION. - On est souvent ferme par faiblesse, maxime 11. En quoi consiste la constance des sages, 20. - Fausse fermeté des condamnés à mort; ce qu'elle est en réalité, 21. — Fausse constance dans le malheur, 24 et 420. — Fermeté contre et dans l'amour, 477. - Il n'y a pas de véritable douceur sans fermeté, 479.

Ferocité. Voyez Cruauté. — Elle fait moins de cruels que l'amour-propre, maxime 604.

Feu. Comparé à l'amour, maxime 75. — Le vent allume le feu, 276; le bois l'entretient, 520.

Fidélité (dans les affections).
Voyez-Constance. — Pourquoi l'on est fidèle dans ses amitiés, maxime 247. — Quaud il est le plus difficile d'être fidèle à sa maîtresse, 331. — La fidélité forcée est infidélité, 381. — Ce que nous désirons pour nous en dégager, 581.

FIDÉLITÉ (discrétion). Quelle est sa plus rude épreuve, Réflexions

diverses, p. 298.

Fier, Fierté. Où l'amour-propre conserve souvent la sienne, maxime 563. — Elle est la déclaration de l'orgueil, 568.

FIÈVRE. La jeunesse est la fièvre de la raison, maxime 271. — L'amour comparé à la fièvre, 638.

Quelle passion produit les fièvres aiguës et firénétiques; les dettes produisent les fièvres étiques; l'ennui du mariage produit la fièvre quarte, Réflexions diverses, p. 311.

FIGURE. VOYEZ VISAGE.

Fix, Finesse. Voyez Habile, Habileté. — Quelle est la plus subtile de toutes les finesses, maxime 117. — Pourquoi les habiles feignent de blâmer les finesses, 124. — Ce que prouve leur usage ordinaire, et ce qui en résulte, 125. — D'où elles viennent, 126 et 529. — Ce qui arrive quand on se croit plus fin que les autres, 127. — D'où vient notre aigreur contre les gens fins, 350. — Ou n'est pas plus fin que tout le monde, 394. — Nous nous

trouvons ridicules de nous laisser prendre aux finesses, 407.

Distinction entre l'esprit fin et l'esprit de finesse, Réflexions diverses, p. 328.

FLATTER (SE). Voyez TROMPER (SE). — Nous nous flattons à tort de quitter les vices, maxime

FLATTERIE, FLATTEURS. Quel est le plus grand de tous les flatteurs, maximes 2 et 600. — Il faut se flatter pour avoir du plaisir, 123. — La louange est une flatterie, 144. — Pourquoi la flatterie des autres nous nuit, 152. — La flatterie est une fausse monnaie, 158. — En nous flattant, on ne nous apprend rien de nouveau, 303. — Ce qu'on

hait dans la flatterie, 329.

FLEUR. Vovez FRUITS.

Foi (Bonne). Voyez Promité. Folie, Fou. Voyez Sage, Sagesse. — La passion rend fou, maxime 6. - Singulière folie d'un Athénien, 92 et 588. — La folie nous suit dans tous les âges, 207. — On n'est pas sage pour vivre sans folie, 200. -On devient plus fou avec l'âge, 210. — Folie de vouloir être sage tout seul, 231. - Il y en a de contagieuses, 300. — Parfois elle tire d'affaire, 310. - Il y a des remèdes pour la guérir, 318. — L'esprit fortifie celle des femmes, 340. — Un honnête homme peut aimer comme un fou, non comme un sot, 353. — Les fous ne voient que par leur humeur, 414. - Dans quel cas la vivacité est voisine de la folie, 416. — Les vieux fous sont plus fous que les jennes, 444. - Un fou n'est jamais content, 538. — Comment se fait la plus subtile lolie, 592.

C'est la vanité qui a produit la maladie de la folie, Réflexions diverses, p. 311.

Force (en général). Nous en avons assez pour les maux d'autrui, maxime 19. — Nous en avons plus que de volonté, 30; et moins que de raison, 42. — Pourquoi il faut avoir la force d'être méchant, 237.

Force (de l'ame, du caractère).

Voyez Fermeré. — Ce n'est
pas par elle que nous résistons
à nos passions, maxime 122. —
Pas de bonté sans la force d'être

méchant, 237.

Force (de l'esprit). La modération l'affecte, maxime 18. — Elle tient à la bonne disposition des organes, 44.

FORTUNE (sort, hasard). Voyez ACCIDENTS, BONHEUR, ETOILE, Occasion. — Elle arrange nos vertus, maximes 1 et 631. -Moins capricieuse que notre humeur, 45. - Notre humeur met le prix à ce qui vient de la fortune, 47. - La fortune fait les héros, 53. — Elle produit nos grandes actions, 57. -Elle décide de la louange et du blame, 58. — Elle fait tout pour ses favoris, 60. — Le bonheur et le malheur n'en dépendent pas plus que de notre humeur, 61. - Ce n'est pas le hasard qui doit nous faire trouver la raison, 105. — C'est la fortune qui met en œuvre le mérite, 153. — Elle nous corrige mieux de nos défauts que la raison, 154. — On ne juge des gens que par leur fortune, 212. — Il y a des gens qu'elle contraint de faire des sottises, 309. — La sagesse est à sa merci, 323. — Il faut savoir profiter de sa fortune, 343. — Elle découvre les qualités cachées, 344; les vertus et les vices, 380. — A qui elle paraît le plus aveugle, 391. — Manière de la gouverner, 392. — Il y a une élévation qui ne dépend pas d'elle, 399. — Comment elle nous élève quelquefois, 403. — Elle gouverne le monde, 435. — Ce qui arrive quand elle nous élève subitement, 449. — On ne peut répondre de sa fortune, 574.

Des modèles de la nature et de la fortune, Réflexions diverses, p. 315-322. — Comment la fortune s'accorde avec la nature pour faire des hommes extraordinaires, p. 315; quelle y est sa part et celle de la nature; ce qu'elle a fait pour Alexandre, Jules César, Pompée, Caton d'Utique, le grand Condé et Turenne, p. 316-322. — Voies qu'elle ferme aux vieillards, p. 346.

FORTUNE (condition). Vovez Con-DITION. — Ce qui rend les fortunes égales, maxime 52. — Les folies proportionnées à la fortune passent pour sagesse, 207. — Ce qui change les fortunes,

625.

L'air et les manières changent avec la fortune, Réflexions diverses, p. 288.

FORTUNE (bonne et mauvaise).
Voyez Bonneur, Malheur.

FORTUNE (FAIRE). Voyez ELÉVA-

Fourgon. La pelle se moque du fourgon, maxime 507.

Fourmis. Leur prévoyance et leur économie, Réflexions di-

verses, p. 309.

France (La). Au siècle de la Rochefoucauld, on voit paraître dans ce pays tous les crimes de l'antiquité, Réflexions diverses, p. 343. Frelows. Ils sont vagabonds et fainéants, Réflexions diverses, p. 30g.

FRIVOLITÉ, VOVEZ LÉGÈRETÉ.

FRUITS. Sur les fruits la fleur s'efface aisément, maxime 274. --Ils ont leur saison, 201,

FUREUR. L'envie est une fureur, maxime 28. - Quand la jalousie devient fureur, 32. - La colère est quelquefois la fnreur de l'orgueil, 601.

G

GAGNER, GAIN. Où l'amourpropre veut toujours gagner, maxime 83. - Dans quel cas on ferait un bon marché, 454

et 457.

GALANT, GALANTE, GALANTERIE (dans les affections). Vovez AMANT, AMOUR, MAÎTRESSE. - Il est rare qu'une femme n'ait eu qu'une galanterie, maxime 73. — Le moindre défaut des femmes galantes, 131. — Ce qui se trouve le moins dans la galanterie, 402. -Quand on compte la première,

Goût des coquettes pour les vieillards qui ont été galants, Réflexions diverses, p. 323.

GALANTERIE (amabilité). En quoi consiste celle de l'esprit, maxime 100.

GALE. C'est l'avarice qui a produit cette maladie, Reflexions diverses, p. 311.

GANGRÈNE. C'est la jalousie qui produit cette maladie, Réflexions diverses, p. 311.

GENEROSITE. VOVEZ DESINTERES-SEMENT, MAGNANIMITE. - Elle n'est souvent qu'apparente, maxime 246.

Le lion en garde quelque

apparence, Réflexions diverses, p. 307.

GENS. VOVEZ HOMME.

GENS DE CHICANE. VOVEZ CHICANE. GENS DIJ COMMUN. VOYEZ PEUPLE. Gens (Honnètes). Ce qui nous attire leur estime, maxime 165. - Qui sont les faux et les vrais honnêtes gens, 202. -

Les honnêtes gens veulent être toujours exposés à la vue de leurs pareils, 206.

GESTE. Chaque sentiment a ses gestes propres, 255.

GLOIRE, VOVEZ HONNEUR, REPU-TATION. — A quoi doit se mesurer celle des grands hommes, maxime 157. — Pourquoi on élève celle de quelques-uns, 198. — L'amour de la gloire produit la valeur, 213. — On veut acquérir de la gloire sans s'exposer, 221, - Comment on aspire à la gloire d'une belle douleur, 233, - Nous soumettons notre gloire au jugement des hommes, 268. — L'amour de la gloire fait mépriser la mort, 504. — A la guerre, c'est sa propre gloire que chacun recherche, 615.

Combien celle de César a autorisé d'usurpations, Réflexions dicerses, p. 300. - A quelle gloire un roi doit prétendre, p. 315. - Les vieillards n'y out presque plus de part; on en perd plus avce l'àge qu'on n'en

acquiert, p. 346. Gloire (amour-propre, fierté, vanité. Voyez ces trois mots et se Vanter). C'est la gloire que l'on cherche dans les conseils qu'on donne, maxime 116 - On se pique, par gloire, de ne pas s'ennuyer, 141. -Quand il faut être glorieux et quand il ne faut pas l'être, 307.

Goùt (Sens du). Il ne faut pas disputer du goût, maxime 46. Goùt (Box). D'où il vieut, maxi-

me 258.

Il y a des gens qui ont plus de goût que d'esprit, et réciproquement; il y a plus de caprice dans le goût que dans l'esprit; définition du goût, Réflexions diverses, p. 304-307. · Ses différences entre les hommes, p. 3o5. - Peu de gens en ont un à eux; il dépend de l'amour-propre et de l'humeur, qui nous l'enlèvent, p. 306. — Esprits droits qui ont le goût faux, et réciproquement, p. 312. — On ne veut pas paraître faux par le goût; dans quel cas le goût se-

rait vrai, p. 313.

Goûr (inclination). Voyez Hu-MEUR, INCLINATION. - Nous y tenons plus qu'à nos opinions, maxime 13; et qu'à notre intérêt, 390. – La félicité est dans le goût, 48 et 563. -C'est lui que nous suivons dans nos amitiés, 81. - Comment la jeunesse change ses goûts et la vieillesse conserve les siens, 109. - On ne se les donne, ni ne se les ôte, 177. - Ils changent aisément, 252. — Le goût baisse avec le mérite, 379. - La vanité, plus que la raison, le dirige, 467. - Les passions ne sont que les divers goûts de l'amour-propre, 531. - L'amour-propre croit les avoir perdus quand il les a rassasiés, 563. — Ce qui les fait changer, 625.

Le goût se prévient aisément; il est juge de la beauté, Réflexions diverses, p. 281.—
Les mèmes biens ne le touchent pas toujours également, p. 303.— Il y a des goûts

mauvais qu'on ne laisse pas de suivre; il y a des gens esclaves de tous les leurs, p. 305. — La raison doit déterminer notre goût pour les choses; comment celui des plus grands rois peut devenir faux, p. 314. — Il est malaisé de rendre raison des goûts, p. 323. — D'un goût étrange des femmes coquettes, et de ses causes, p. 323-325. — L'orgueil est presque toujours maître de nos goûts, p. 344. — Où se tourne le goût des vieillards, p. 347.

Gouverner, se Gouverner.
Voyez Conduire, Conduite
(direction). — On est gouverné
plus facilement qu'on ne gouverne, maxime 151. — Ce qui
gouverne le monde, 435.

GRACE (BONNE). Ce qu'elle est au

corps, maxime 67.

Elle convient à tout le monde, Réflexions diverses, p. 288.

Grands (Les). Voyez Rois. —
Pourquoi on les aime, maxime
85. — Pourquoi leur confiance nous flatte, 239. —
En quoi ils sont plus malheureux que les autres, 522. —
Pourquoi le bien qu'ils peuvent
faire est trop chèrement acheté, 542.

GRANDS HOMMES. Voyez Hommes

(GRANDS).

Gravité. Ce qu'elle est, maxime 257.

Grecs. Mauvaise foi des Grecs, Réflexions diverses, p. 343.

Grossièreté. Elle déroute parfois les habiles, maxime 129. — Les jeunes gens se croient naturels, quand ils sont grossiers, 372. — D'où viennent les grossièretés de l'amour-propre, 563.

GLENON, VOYEZ SINGE.

Guérir, Guérison. Voyez Re-

Mèdr.—Les maladies de l'âme et ses défants ne se guérissent pas, maximes 193 et 194.—
On guérit la folie, 318.— En amour, qui est le mieux guérit, 417; mais rien n'en guérit infailliblement, 459.— Effet de la guérison des passions, 485.—On se dégoûte des passions, on n'en veut pas guérit, 527.—Ce qui empèche la guérison de nos défants, 585.

Guerre, Comment on s'expose dans la guerre, maxime 219.

L'art de la guerre est plus étendu que celui de la poésie, Réflexions diverses, p. 279. Guillaume. Voyez Orange (Guillaume d').

H

HABILE, HABILETÉ. VOVEZ FIN, FINESSE, TALENT, — Ce qu'il y a de plus habile au monde, maxime 4. - Ce que la passion fait du plus habile homme, 6. Les habiles tirent avantage de tout, 59. - Ce que doit faire un habile homme quant à ses intérêts, 66. — Ce que font les plus habiles, 124. — Ce qui les déroute parfois, 129. - Probité ou habileté? 170. - Ce qui empêche de devenir habile, 199. - Habileté des niais. 208. — En quoi consiste la souveraine habileté, 244. — Il fant savoir cacher la sienne, 245. — On n'est pas assez hahile pour savoir tout le mal que l'on fait, 269. — Profiter des conseils est habileté, 283. En quoi consiste parfois l'habileté, 288.
 Nous ne voulons pas qu'on soit plus habile que nous, 350. - La nature nous donne une habileté cachée, 404. — Qui sont les plus habiles devant la mort, 504. — La finesse n'est qu'une pauvre habileté, 529. — Les volcries publiques passent pour habileté, 608. — Bonté ou babileté? 620. — Quelle est la plus grande habileté des hommes les moins habiles, 639.

Différences d'habileté, Réflexions diverses, p. 327.

Habitude. Voyez Coutume. — Son effet sur les vieillards, maxime 109. — Habitude de se déguiser, 119. — Elle nous empêche de sentir les défauts de nos amis, 426. — Mauvais effet d'une certaine habitude de l'esprit, 482.

Nous nous accoutumons à tout ce qui est à nous, Réflexions diverses, p. 303. — C'est par accoutumance que les vieillards supportent leur triste

vie, p. 348.

HAINE, HAÏR. Les hommes haïssent leurs bienfaiteurs, et cessent de haïr leurs ennemis, maxime 14. - Ce qui nous attire surtout la haine des autres, 29. - Pourquoi l'on hait les favoris, 55. — L'amour est bien près de la haine, 72. — Quand on est le plus près de haïr sa maîtresse, 111. — Ce ne sont pas ceux qui nous haïssent qu'il nous est le plus difficile d'aimer, 321. — La haine moins implacable que l'envie, 328. - Ce qu'on hait dans la flatterie, 329. - Effet d'une haine trop vive, 338. -De celles que forme l'amourpropre; il se hait quelquefois lui-même, 563.

Hannetons. Image des hommes inconsidérés et sans dessein, Réflexions diverses, p. 309.

HASARD, VOYEZ FORTUNE,

Héliogabale, empereur romain. Ses prostitutions, Réflexions

diverses, p. 343.

HÉROS. VOYEZ HOMMES (GRANDS).
— Ce qu'ils sont, à la vanité près, maxime 24. — Ce qui les fait, 53. — Il y en a en mal comme en bien. 185. — Leur intrépidité, 217.

Heureux. Voyez Bonneur. Hiboux. Ils eraignent la lumière, Réflexions diverses, p. 308.

HIRONDELLES. Elles suivent toujours le beau temps, Réflexions

diverses, p. 309.

HISTOIRE. Elle montre également les grands événements et les médiocres, *Réflexions diverses*, p. 331.

itollande, Hollandais. Conduite inconséquente de ce peuple à l'égard de la maison d'Orange, Réflexions diverses, p. 337 et 338. — Ils soutiennent l'Espagne, après s'être révoltés contre elle, p. 338.

Hommage à la vertu, maxime

218.

HOMME D'ESPRIT. Dans quel cas il serait embarrassé, maxime 140. HOMME. Comment les hommes sont vaillants, maximes 1, 213, 215, 219, 220. — Effet de la passion sur les plus simples, 8. - Les hommes sont sujets à perdre le souvenir des bienfaits et des injures, 14. - D'où vient leur modération, 17 et 18. - Comment la plupart meurent, 23. - Les héros sont faits comme eux, 24. - Tous les hommes sont également orgueilleux, 35. - Leur cœur entraîne leur esprit, 43. - Prétention de ceux qui se croient du mérite, 50. — Ils se flattent à tort de leurs grandes actions, 57. — De guoi dépend leur

bonheur et leur malheur, 61. -- Peu d'hommes connaissent l'amour, 76. - Pourquoi ils aiment la justice, 78. - Comment ils entendent l'amitié, 83. — Ce qui les fait vivre en société, 87. - Ne pas détroniper l'homme content de luimême, 92. - Leur ingratitude parfois excusable, 96. — Ils ne connaissent pas leur cœur, 103. - Ils ont leur point de perspective, 104. - Ceux qui n'auraient jamais été amoureux, 136. - Pourquoi il y en a si peu d'agréables dans la conversation, 139. — Ils préfèrent la louange au blâme utile, 147. — Il en est qui avec du mérite déplaisent; d'autres qui plaisent avec des défauts, 155. — Singulier mérite de quelques-uns, 156. — D'où viennent les plus grands malheurs des hommes, 183. — Bornés dans leurs vertus et dans leurs vices, 189. - Il v en a qu'on ne peut soupconner de mal, 197. - Habileté des hommes niais, 208. -Il v en a qui ressemblent aux vaudevilles, 211. - Ils ne jugent des autres que par la vogue, 212. - Quand s'annonce le déclin de leur corps et de leur esprit, 222. — Ceux qui sont heureux ne se corrigent guère, 227. - Danger de faire du bien aux hommes, 238. -Pourquoi ils sont fidèles dans leurs amitiés, 247. - Effet différent de leurs défauts et de leurs qualités, 251. — Ils nous sont tous contraires, 268. — Ils ne savent jamais tout le mal qu'ils font, 269. - Ce qui devrait humilier les hommes de mérite, 272. — De certains hommes qu'on approuve dans

le monde, 273. — Le mérite des hommes n'a qu'une saison, 201. - Leur humeur a diverscs faces, 292. - Principe seeret de leur reconnaissance. 298. — Pourquoi le ridicule de quelques-uns ne paraît pas, 311. — La plupart ont des propriétés cachées, 344. — Peu savent être vieux, 423. — On connaît mieux les hommes qu'un homme, 436. — Comment il faut juger de leur mérite, 437. — Ils ne se croient jamais inférieurs en tout même à ceux qu'ils estiment le plus, 452. — Ils respectent la vertu, si méchants qu'ils soient, 489. - Comment ils ajoutent à leurs défauts naturels, 493. — Ils ont parfaite conscience de leurs fautes, 494. — Comment Dieu punit l'homme du péché originel, 509. - Preuve qu'il n'a pas été eréé comme il est, 523. Comment et pourquoi il est misérable, 527 et 538. — Il vaut mieux étudier les hommes que les livres, 550. — Ce qui les rend idolàtres d'eux-mêmes, 563. - Ce qui retient leur avidité, 578. - Ce que produit leur avenglement, 585. -Comment les rois font des hommes, 603. - On ne trouve dans l'homme ni le bien ni le mal dans l'excès, 610. - Pourquoi les hommes entreprenants réussissent le mieux auprès des femmes, 635.

Pourquoi, aimant la société de leurs semblables, ils ne savent pas la faire durer, Réflexions diverses, p. 282.—Ils ne veulent pas se laisser voir tels qu'ils sont, p. 286.—Il y en a qui ont plus d'esprit que de goût, et réciproquement, p. 304.—Différences dans leur

gont, p. 305. - De leurs rapports avec les animaux, p. 307-310. — Il y a autant d'espèces d'hommes que d'espèces d'animaux; ce qu'ils sont à l'égard des autres hommes, p. 307 et 310. - Combien il y en a qui vivent aux dépens des autres. p. 307. — Ils veulent paraître ce qu'ils ne sont pas, p. 311. Îl y en a qui sont nés faux; chez d'autres, mélange de fausseté et de droiture dans l'esprit et dans le goût ; un même sentiment ne convient pas à tous, p. 312. — Ce qui arriverait s'ils s'en tenaient à leurs propres talents, p. 313. — Presque tous se trompent dans le prix qu'ils mettent aux choses, p. 314. — Différences dans leur habileté, p. 327. — Ils sont nés intéressés, cruels et débauchés, p. 343. - Ils ne peuvent soutenir le poids de l'amitié, p. 345.

Hommes (Grands). Voyez Héros.
— Ce n'est pas par force d'àme qu'ils supportent l'infortune, maxime 24. — A quoi doit se mesurer leur gloire, 157. — Il n'appartient qu'à eux d'avoir de grands défauts, 190. — Comment on veut borner leur ambition, 308. — A quelle condition on est un grand homme, 343. — Ce qui leur fait mépri-

ser la mort, 504.

Comment la nature et la fortune s'entendent pour produire des hommes extraordinaires, Réflexions diverses, p. 315.

Honnêtes gens. Voyez Gens (Honnêtes).

Honnète homme (homme d'honneur). Voyez Gens (Honnètes). Honnète homme (homme bien élevé). Quel est le vrai honnète homme, maxime 203, - Il peut aimer comme un fou, non

comme un sot, 353.

De la société des honnêtes gens, Réflexions diverses, p. 282. Honnêteté (des femmes). Vovez CHASTETÉ. - Leur sévérité est un ajustement de plus, maxime 204. — Causes de leur honnéteté, 205, 220 et 368. — Elles s'en lassent bien vite, 367. -En quoi elle consiste, 605.

HONNEUR, VOYEZ CONSIDÉRATION, GLOIRE, RÉPUTATION. - Ses apparences ne peuvent cacher les passions, maxime 12. - On n'est brave que pour sauver son honneur, 219. - L'honneur acquis est caution de l'honneur futur, 270.

HONNEUR (SE FAIRE). VOVEZ PI-

QUER (SE).

HONTE (en général), HONTEUX. Quand on est honteux d'avoir aimé, maxime 71. - Dans quel cas nous serions honteux de nos plus belles actions, 409. — On peut toujours réparer sa honte, 412. — Ce qui la rend si donloureuse, 446.

HONTE (CRAINTE DE LA), VOVEZ DÉSHONNEUR. — Elle produit la valeur, maximes 213 et 220. - Elle retient notre malignité, 230. - Quand on a honte de

ne pleurer pas, 233.

HONTE (timidité). Voyez Timi-

HUMEUR (disposition d'esprit ou de caractère). Voyez Goût, Inclinations. - La bonne fortune lui donne du calme, maxime 17. — Elle met le prix à tout, 47. - Le bonheur et le malheur dépendent d'elle, 61. — Elle a plus de défauts que l'esprit, 290. — Ses diverses faces, 292. - De quoi elle dépend, 488.

Elle conduit notre goût, Réflexions diverses, p. 306. -Elle altère les plus grandes qualités: un esprit adroit se plie à celle des autres, p. 326. - Elle détermine le ton de la raillerie, p. 328. - Le temps la change; le changement de l'humenr conduit les vieillards à la retraite, p. 345.

HUMEUR (caprice). Voyez CA-PRICE. - Elle produit souvent les grandes et éclatantes actions, maxime 7. - Plus capricieuse que la fortune, 45. - Les fous et les sots ne voient que par elle, 414. — Elle gouverne le

monde, 435.

HUMEURS (du corps), Leur empire secret sur notre volonté et nos actions, maxime 297.

Humiliation, Humilier. Ce qui devrait humilier le plus les hommes de méri'e, maxime 272.

Humilité. Ce qu'elle est souvent, maxime 254. — En quoi elle consiste réellement, 358. — On veut être dévot, non pas humble, 534. — Comment Dieu entend qu'on pratique l'humilité, 537.

Hypocrisie. Elle est un hommage à la vertu, maxime 218. — Hypocrisie dans les afflictions,

233.

I

IGNORANCE, IGNORER. Ce n'est pas l'ignorance qui nous rend le plus opiniâtres, maxime 234. — Les hommes nous sont contraires par ignorance, 268. — Ignorance heureuse dans l'amitie et dans l'amour, 441. -D'où viennent celles de l'amour-propre, 563.

IMAGINATION. D'où vient qu'elle

n'a rien de five, maxime 287.

— Elle ne saurait inventer toutes les contradictions de

notre cœur, 478.

IMITATION, IMITER. VOYEZ COPIE, EXEMPLE. — Comment nous imitons les bonnes et les mauvaises actions, maxime 230. — L'imitation est toujours malheureuse, 618.

Il y a toujours du faux dans l'imitation; pourtant on aime à imiter, Reflexions diverses,

p. 287.

Imperfection. Voyez Défaut, Faiblesse. — L'orgueil nous épargne la douleur de connaître nos imperfections, maxime 36. — L'imperfection relève parfois l'éclat des choses, 627.

IMPERTINENCE (dans la manière d'étre. Ce qui y conduit les jeunes gens, maxime 495.

Impossibles (Choses). Pourquoi nous nous imaginons que les choses sont impossibles, maxime 30. — Il y a peu de choses impossibles, 243.

IMPOSTURE. VOYEZ FAUSSETÉ, MENSONGE. — Dans quel cas la simplicité est imposture, maxi-

me 289.

Imprudence, Imprudents. Les imprudents ne savent profiter

de rien, maxime 59.

INCLINATIONS. Voyez Goût (dernier article), HUMEUR. — Elles ne changent guère, maxime 252. — Celles de l'amour-propre, 563.

INCOMMODE, INCOMMODER. Quand on incommode les autres, maxime 242, et Réflexions diverses, p. 283. — Il y a parfois avantage à être incommode, maxime 403. — Quels sont les sots les plus incommodes, 451.

Ce qui rend les jeunes gens incommodes, Réflexions diver-

ses, p. 327. — Avec de l'esprit, on est souvent incommode, p. 330.

Inconstance (dans les goûts et dans les idées). Voyez Changeant, Légèreté. — Nous désapprouvois ce que nous avions approuvé, maxime 51. — On est aussi différent de soi que des autres, 135. — Deux sortes d'inconstance; quelle est la plus excusable, 181. — Inconstance de l'amour-propre, 563.

Le temps produit l'inconstance dans les désirs et dans les goûts, Réflexions diverses,

p. 303.

INCONSTANCE (dans les affections).
Voyez Infidélité. — Ce qui la produit dans l'amitié, maxime 80. — La constance en amour n'est que de l'inconstance, 175. — Pourquoi amants et maîtresses ne peuvent se plaindre de l'inconstance, 577.

De l'inconstance, Réflexions diverses, p. 343-345.— Il n'est pas juste de lui imputer uniquement les changements de l'amour, p. 343 et 344.— Dans quel cas elle serait in-

connue, p. 345.

INDIFFÉRENCE. Dans quel cas on ne doit qu'indifférence à ses amis, maxime 434. — On ne peut approcher de la mort avec

indifférence, 504.

Indiscret, Indiscretion. La confiance des grands n'est qu'indiscrétion, maxime 239. — Les femmes pardonnent plus aisément l'indiscrétion que l'infidélité, 429. — Nous sommes les premiers indiscrets pour nous-mêmes, 584.

INDULGENCE, Voyez PARDON, PAR-DONNER.

Infiderité (dans les affections). Voyez Inconstance, — L'infidélité devrait éteindre l'amour. maxime 359. - Par quelles infidélités on se décrie le plus, 360. - Dans quel cas la fidélité ressemble à l'infidélité, 381.—Les femmes pardonnent moins les petites infidélités que les grandes indiscrétions, 429. - Dans quel cas nous la désirons, 581.

INFIRMITÉS. Celles des vieillards les amusent, Réflexions diverses,

INFLAMMATION. Quelle passion produit les inflammations de poitrine, Réflexions diverses, p. 311.

INFORTUNE. VOVEZ MALHEUR.

INGRAT, INGRATITUDE. VOYEZ RE-CONNAISSANCE. - L'ingratitude se tourne en haine, maxime 14. C'est quelquefois le bienfaiteur qui est cause de l'ingratitude, 96. - Comment la reconnaissance devient ingrate. 226. — On est ingrat pour les grands services, 299. — Dans quel cas on ne trouve guère d'ingrats, 306. — Ce n'est pas un grand malheur d'obliger des ingrats, 317. — Comment on s'expose à l'ingratitude, 319.

INJURES. Les hommes les oublient, maxime 14. — Dans quel cas on en dit aux princes,

320.

INJUSTICE. Celle des passions, maxime 9. — Ce que produit la crainte de l'injustice, 78 et 578. — Le monde ne fait pas toujours injustice au merite, 455. — Pourquoi on la blàme, 580.

Voies que l'injustice des autres ferme aux vieillards, Réflexions diverses, p. 346.

INNOCENCE, INNOCENT. Il s'en faut que l'innocence trouve autant de protection que le crime, maxime 465. - Comment certains crimes deviennent innocents, 608.

Insomnie. Quelle passion la produit, Réflexions diverses, p.311. Instinct. Heureux instinct de

certaines gens, Réflexions diverses, p. 305.

Intérêt (égoisme). Voyez Amour-PROPRE. - L'intérêt pris pour vertu, maxime 1. - Celui des passions, q. — Il prend toutes les formes, 39. - Il aveugle les uns, éclaire les autres, 40. - Il produit l'amitié que l'on

porte aux grands, 85.

Intérêt (objet, but, avantage), Intéressé. Comment on doit régler ses intérêts, maxime 66. - L'amitié est un ménagement d'intérêts, 83. — Conseils intéressés, 116. — C'est par intérêt qu'on blame les finesses. 124. — On ne loue que par intérêt, 144, 530 et 597. -Les vertus viennent se perdre dans l'intérêt, 171. - Il nous fait moins manquer au devoir que l'ennui, 172. — Il v a une curiosité d'intérêt, 173. - Il se sert de la vertu aussi bien que du vice, 187.-C'est lui qui cause les afflictions, 232. - Pourquoi l'on méprise les petits intérêts, 246. L'intérêt met en œuvre vertus et vices, 253. - Il étouffe le bon naturel, 275. — Ce n'est que dans de petits intérêts que nous ne sommes pas dupes des apparences, 302. - L'intérêt produit souvent nos bonnes actions, 305. - Nous y tenons moins qu'à nos goûts, 390. — Il y a encore plus d'envieux que d'intéressés, 486. - Comment l'avarice entend diversement ses intérêts, 491 et 492. -L'intérêt est l'âme de l'amourpropre, 510. — Clairvoyance de l'amour-propre sur ses intérêts, 563. — Pourquoi nous respectons ceux du prochain, 578. — C'est par intérêt qu'on blâme le vice et qu'on loue la vertu, 597. — Part de l'intérêt dans les victoires, à la guerre, 615. — Quand les intérêts particuliers détournent du bien public, 629. — La paresse se rend maîtresse de nos intérêts, 630.

Il faut s'accommoder aux intérêts des autres, Réflexions diverses, p. 283. - Dans la société. l'accord des intérêts est nécessaire, p. 285. — Un esprit adroit avance les siens en ménageant ceux des autres, p. 326. — On peut entendre les affaires sans s'appliquer à son intérêt particulier; il y a des gens habiles qui n'entendent pas leur intérêt; d'autres, au contraire, qui n'entendent que celui-là, p. 327. — Tous les hommes sont nés intéressés, p. 343. - Le temps change les

intérêts, p. 345. INTRÉPIDITÉ. VOVEZ VALEUR. — Sa définition, maxime 217. — Elle est nécessaire dans les conjurations, 614.

INTRIGUE (galante). Voyez GA-

lvresse. La jeunesse est une ivresse continuelle, 271.

J

Jacques II, roi d'Angleterre. Il était d'abord opposé (étant encore duc d'York) au mariage de sa fille Marie avec le prince Guillaume d'Orange, Reflexions diverses, p. 339. — Deux jours avant ce mariage, il n'en savait rien encore, p. 340.

Jalousie (en général). Voyez Envie. — La jalousie fut peut-être l'unique cause de la guerre entre Auguste et Antoine, maxime 7. — Les hommes nous sont contraires par jalousie, 268.

JALOUSIE (dans les affections). En quoi elle est excusable et diffère de l'envie, maxime 28. -Elle se nourrit dans les doutes ; quand elle devient fureur; quand elle finit, 32. - Son véritable mobile, 324. — Ce qui l'empêche quelquefois, 336. - Dans quel cas il ne faudrait pas être jaloux, 359. - La jalousie naît avec l'amour, mais ne meurt pas toujours avec lui, 361. - Pourquoi les coquettes la feignent, 406. - Ce qui la rend si douloureuse, 446. — On n'ose l'avouer, et cependant on s'en fait honneur, 472. - Ceux qui la causent n'en ont pas pitié, 503. - Son remède, 514. - En quoi une femme jalouse est agréable à son mari, 547. De l'incertitude de la jalon-

sie; ses effets; comparée au supplice de Sisyphe, Réflexions diverses, p. 301 et 302. — C'est nne peine attachée à la vieillesse de l'amour, p. 303. — Queiles maladies elle cause,

р. 311.

JAUNISSE. Par quelle passion cette maladie est produite, Réflexions diverses, p. 311.

Jean IV, roi de Portugal (d'abord duc de Bragance). Il devient roi malgré lui, Réflexions di-

verses, p. 334.

Jeunesse, Jeunes gens, Comment la jeunesse change de goûts, maxime 109. — Effet de l'éducation des jeunes gens, 261. — Ce qu'est la jeunesse, 271. — De ses passions, considérées par rapport au salut, 341. — La plupart des jeunes gens se croient naturels, quand ils ne sont que grossiers, 372. — Les jeunes fous le sont moins que les vieux, 444. - Les plaisirs de la jeunesse sont interdits à la vieillesse, 461. — Ce que doivent être les jeunes gens en entrant dans le monde, 405. - Jeunesse sans beauté, et beauté sans jeunesse sont inutiles, 497.

Travers des jeunes gens, Réflexions diverses, p. 287. -La jeunesse de l'amour comparée à celle de la vie, p. 302. - Les jeunes gens ont d'ordinaire l'esprit enjoué et moqueur, sans l'avoir sérieux, p. 327. - Leurs voies sont fermées à la vieillesse, p. 346.

Joyeuse (Henri de), dit le Père Ange, duc et pair, maréchal de France et amiral. Singulières vicissitudes de sa vie, Réflexions diverses, p. 332 et 333.

JUGEMENT (faculté de l'esprit). Voyez Sens (Bon). - Personne ne se plaint de son jugement, maxime 89. - Il n'est pas distinct de l'esprit; sa définition, 97. — C'est de lui que procède le bon goût, 258. - On n'est jamais sot avec du jugement, 456.

Jugement (opinion), Juger. Voyez Opinion. - Comment on juge bien des hommes et des affaires, maxime 104. — Il est difficile de juger d'un procédé, 170. — Nous soumettons notre réputation au jugement des hommes, 268. — Comment il faut juger du mérite, 437.— Le monde juge mal, 455. — Nos ennemis nous jugent mieux que nous mêmes, 458. — Ce qui nous empêche de hien juger des sentences qui prouvent la fausseté des vertus, 517.

Ce qui nous empêche de bien juger, Reflexions diverses, p. 306.

Juges, Justice. Ce qu'est l'amour de la justice, maximes 78 et 578. - On récuse des juges pour les plus petits intérèts, 268. — Ce qu'est la justice des juges modérés, 579.

Justesse. La raillerie demande une grande justesse; la justesse est une des conditions de l'esprit brillant, Réflexions di-

verses, p. 328.

L

Langage. Il conserve l'accent du pays, maxime 342.

LANGUEUR, VOVEZ PARESSE. — La modération n'est que langueur de l'âme, 293.

Quelle passion produit les langueurs, Réflexions diverses, р. Зи.

LAPIN. Il s'épouvante et se rassure en un moment, Réslexions diverses, p. 309.

LAQUAIS. Courage d'un laquais sur l'échafaud, maxime 504.

LARMES. VOYEZ AFFLICTIONS. Pleurer. - Larmes vite séchées, maxime 233. - Il y en a de trompeuses, 373.

LÉGÈRETÉ (inconstance). Voyez CHANGEANT, INCONSTANCE. -Comment nous en prévenous le reproche de la part de nos amis, maxime 179. — Celle de l'esprit produit l'inconstance, 181. — Son effet quant aux défauts et aux qualités, 498.

L'inconstance en amour, quand elle vient de légèreté, est la moins excusable, Réflexions diverses, p. 343.

Léopold 1er, empereur d'Allemagne. Son faible caractère et sa grande puissance, Réflexions diverses, p. 338.

LÉTHARGIE. Par quelle passion cette maladie est produite, Réflexions diverses, p. 311.

Liancourt, Cette terre comparée à celle de Chantilly, Réflexions

diverses, p. 281.

Libéralité. Voyez Donner. — Ce qu'on donne le plus libéralement, maxime 110. — La libéralité est moins opposée à l'économie que l'avarice, 167. — Elle n'est que vanité de donner, 263.

Dans quel cas des libéralités sont égales, quoique différentes, Réflexions diverses, p.

279 et 280.

LIBERTÉ. Dans le monde, il faut que chacun conserve la sienne, Réflexions diverses, p. 283.

LIEUTENANTS GÉNÉRAUX. Beaucoup apprennent à paraître maréchaux de France, Réflexions diverses, p. 289.

Lièvre. Cet animal a peur de tout, Réflexions diverses, p. 309. Limites. Voyez Bornes. — Celles de la confiauce sont difficiles, Réflexions diverses, p. 296.

Lion. Cet animal garde quelque apparence de genérosité, Réflexions diverses, p. 307.

Livres. Il vant mieux étudier les hommes que les livres, maxime 550.

Lot. Quelle est la moindre et la plus suivie, maxime 447.

LOUANGE, LOUER. A quoi tient qu'on loue nos actions, maxime 58. — On loue à tort la prudence, 65. — L'envie contrainte de louer le mérite, 95. — On loue son cœur; on n'ose louer son esprit, 98. - On donne des louanges pour en recevoir, 143. - La louange est toujours intéressée; comment on la donne et comment on la recoit, 144. - Louanges empoisonnées, 145. - Pourquoi on loue, 146, 530 et 533. On préfère la louange au blâme utile, 147. — Il y a des louanges qui médisent, 148.-Pourquoi on refuse les louanges, 149 et 596. - Leur effet, 150 et 598. - Pourquoi on loue Condé et Turenne, 198. -Quelle est la seule bonté louable, 237. - De ceux qui ont mérité de grandes louanges, 272. — La magnanimité est un moven d'obtenir des louanges, 285. - Louange injurieuse, 320. — Ceux qu'on loue de bon cœur, 356. — Louer les belles actions, e'est s'y donner part, 432. — C'est pour être loué qu'on se blâme, 554. - Pourquoi on loue la vertu, 507.

D'une façon de louer en blâmaut, Réflexions diverses, p. 328. — Le titre de bel esprit n'est plus une louange, p. 329. Louis XIII, roi de France. Il fait emprisonner sa mère, Marie de Médicis, Réflexions diverses, p. 332. — Défiance réciproque entre lui et le car-

dinal de Richelieu; il lui sacrifie néanmoins Cinq-Mars, et suit aveuglément les volontés du cardinal, p. 334 et 335.

Louis XIV, roi de France. Sa liaison étroite avec le roi d'Angleterre Charles II; il lui donne des sommes considérables; il accorde la paix à l'Espagne, à l'Allemagne et à la Hollande, Réflexions diverses, p. 339. — Comment il divise habilement ses ennemis;

il préfère la gloire de la paix à la gloire de nouvelles eonquêtes, p. 342. — Ses exemples soutiennent la France, p. 343.

Loup. Cet animal est ravissant et impitoyable, Réflexions di-

verses, p. 307.

Lucullus. Combien il a fait de gens voluptueux, Réflexions diverses, p. 300.

Lumière (en général). Elle fait paraître les objets, maxime 380.

Lumière (de l'esprit). Voyez Connaissances, Ignorance, Savoir. — La lumière de l'esprit pénètre les choses, maxime 97. Les lumières d'un grand esprit n'ont pas de bornes, Réflexions diverses, p. 326.

Luxe. Ses effets sur la destinée des peuples, maxime 629.

M

Magie. Celle de l'amour-propre, maxime 563.

Magistrat. Dans quel eas un magistrat est faux; un magistrat serait ridicule de se battre en duel, Réflexions diverses, p. 313 et 314.

MAGNAMMITÉ. Voyez DÉSINTÉ-RESSEMENT, GÉNÉROSITÉ. — Pourquoi la magnanimité méprise tout, maxime 248. — Sa définition, 285 et 628.

Maîtresse. Voyez Amast, Amour.

— Quand on est près de haïr une maîtresse, maxime 111.

— Pourquoi elles ne s'ennuient pas avec leurs amants, 312.

— Quand il est le plus difficile de leur être fidèle, 331.

— On ne les aime pas pour elles-mêmes, 374.

— Quand Ies amants voient les défauts de leurs maîtresses,

545. — Pourquoi elles ne peuvent se plaindre de la légèreté, 577. — Pourquoi elles demandent la sincérité à leurs amants, 637.

Mal (en général). Il a ses héros comme le bien, maxime 185. — Il ne doit surprendre chez personne, 197. — Pourquoi on y croit aisément, 267. — La fin du mal est un bien, 519. — On ne le trouve pas à l'excès dans l'homme, 610.

Mal (que l'on fait). Célui que nous faisons nous nuit moins que nos bonnes qualités, maxime 29. — Moyen d'en faire impunément, 121. — Nous le regrettons moins que nous n'en craignons les suites, 180. — Il est contagieux, 230. — Quelquefois il est moins dangereux que le bien, 238. — On ne sait jamais tout le mal que l'on fait, 269.

MAL (que l'on souffre), Voyez.

MALHEUR, MAUX. — Quels
doivent être nos sentiments
pour celui qui nous fait du
mal après nous avoir fait du
bien, maxime 229.

MALADIE. Elle n'est pas loin de la santé, maxime 188. — Celles de l'àme ne se guérissent point, 193. — Il y en a que les remèdes aigrissent, 288. — D'une eunuyeuse maladie, 633.

Les maladies sont attachées à la trop longue durée de la vie, Réflexions diverses, p. 303. — De leur origine, p. 310 et 311. — Pourquoi l'âge d'or en était exempt, p. 310. — Les vieillards n'ont devant eux que des maladies, p. 347. IALHEUR, MALHEUREUX, Voyez

Malheur, Malheureux. Voyez
Mal, Maux. — Comment les
grands hommes supportent le
malheur, maxime 24. — Il est

moins difficile à supporter que le bonheur, 25. — On n'est iamais si malheureux qu'on eroit, 49 et 572. - Pourquoi on se fait honneur ou on se console d'être malheureux, 50 et 573. - D'où dépend le malheur, 61. — Il vaut mieux le supporter que le prévoir, 174. Quels sont nos plus grands malheurs, 183. — Comment nous nous consolous de ceux de nos amis, 235. — C'est parfois un plus grand malheur. en amour, d'être détrompé que trompé, 395. - Fausse constance dans le mallieur; comment nous le supportons, 420. On doit être sensible à celui des amis même ingrats, 434. — Pourquoi nous plaignons ceux de nos ennemis, 463. — On est malheureux d'être guéri des passions, 485. — Comment et pourquoi les hommes sont malheureux, 527 et 538. — Où le malheur va d'ordinaire, 551 - D'une sorte de bonhenr dans le malheur, 570. -Le mallieur de nos amis ne nous déplaît pas, 583.

Les malheurs imprévus cansent l'apoplexie, Réflexions

diverses, p, 311.

MALHONNÈTE HOMME. Il est insupportable d'être obligé à un malhonnète homme, maxime 317.

Malice, Malignité. Voyez Mé-

CHANCETÉ.

Manières. Voyez Air, Apparences.

Marchands. Pourquoi ils sont probes, maxime 223.

MARCHÉ. Dans quel cas on ferait un bon marché, maxime 454. MARI. En quoi il lui est agréable d'avoir une femme jalouse,

maxime 547.

Qui répond aux maris de la conduite de leurs femmes, Réflexions diverses, p. 324.

Mariage. Il n'y en a point de délicieux, maxime 113.

Quelle maladie est produite par l'ennui du mariage, Réflexions diverses, p. 311.

Marie, princesse d'York, fille de Jacques II, roi d'Angleterre, et mariée à Guillaume III, encore prince d'Orange. Commeut elle fut mariée à ce prince, Réflexions diverses, p. 339-342.

— Conséquences de ce mariage, p. 342.

Marius. Combien il a fait de gens vindicatifs, Réflexions diverses,

р. 300.

Masaniello. Simple vendeur d'herbes, il se rend maître de la ville de Naples; mais cette puissance ne dure que quinze jours, Réflexions diverses, p.

335 et 336. MAUX. Voyez MAL, MALHEUR. Nous supportons aisément eeux d'autrui, maxime 19. — Ceux dont la philosophie triomphe, et ceux anxquels elle succomhe, 22. - Compensation des biens et des maux, 52. -La prudence se sert contre les maux des vertus et des vices, 182. — Nos propres manx nous portent à la pitié, 264. - Comment on s'en console, 325. — Dans quelle mesure nous les sentons, 339 et 528. - Dans la vieillesse, on vit pour les maux, non plus pour les plaisirs, maxime 430, et Réflexions diverses, p. 303. -Excessifs, on ne les sent plus, maxime 464. — La jalousie et la mort sont les plus grands de tous les maux, 503 et 504. Maximes. Voyez Sentences.

Maximes. Voyez Sentences. Mechanceté, Méchant. Malignité de notre nature, maxime 230. - Quand les méchants sont le plus dangereux, 284. - La malice n'est pas la principale cause de la médisance. 483. — Les méchants mêmes respectent la vertu, 489.

La moquerie doit être exempte de malignité, Réflexions diverses, p. 327 et 328. MÉCOMPTE. Ce qui fait le mé-

compte dans la reconnaissance, maxime 225.

Ce que produit le mécompte de nos jugements, Reflexions diverses, p. 312.

Médée. Ses poisons et ses parricides, Reflexions diverses, p. 343.

Médicis (Marie de), reine de France. Ses malheurs, Réflexious diverses, p. 331 et 332. C'est elle qui a élevé Richelieu à la dignité de cardinal et de premier ministre ; ingratitude de ce dernier; elle avait peu de vertus et de défauts qui la dussent faire craindre; elle est morte de misère et presque de faim, p. 332.

MÉDIRF, MÉDISANCE. On médit de soi plutôt que de n'en rien dire, maxime 138. - Il y a des louanges qui médisent, 148. — La vanité est cause de

médisance, 483.

Il ne faut pas médire de l'amour, Réflexions diverses, p. 311.

MÉFIANCE. Voyez DÉFIANCE.

MÉMOIRE. Chacun se plaint de la sienne, maxime 89. — Nous en avons trop et trop peu, 313.

MENSONGE. VOYEZ DEGUISEMENT, Fausseté, Imposture. — D'où vient notre aversion pour le mensonge, maxime 63.

MÉPRENDRE (SE). Voyez TROM-

PER (SE).

MÉPRIS (que l'on ressent). On méprise ceux qui n'ont aucune vertu, maxime 186.

MEPRIS (que l'on inspire). La modération est une crainte de mériter le mépris, maxime 18. - Le craindre, c'est le mériter, 322.

Les vieillards sont méprisés, Réflexions diverses, p. 347. MEPRIS DE LA MORT. VOYEZ MORT. Mer. Elle est une image de l'amour-propre, maxime 563.

Comparaison entre la mer et l'amour, Réflexions diverses,

p. 299 et 300.

MÉRITE. VOYEZ QUALITÉ, TA-LENT, VERTU. - Singulière prétention de ceux qui croient avoir du mérite, maxime 50. Comment nous jugeons du mérite de nos amis, 88. — Ne pas détromper ceux qui s'en croient, 92. - Marque d'un mérite extraordinaire, 95. - Pourquoi nous exagérons celui des autres, 143. — C'est à son mérite qu'on attribue les louanges qu'on reçoit, 144. -Rôle de la nature et de la fortune à l'égard du mérite, 153, et Réflexions diverses, p. 315 et 316. — Quelquefois le mérite est loin de plaire, maxime 155. — Singulier mérite de certains hommes, 156. — Le vrai mérite dépassé par la médiocrité, 162. - Il attire l'estime des honnêtes gens, 165. - Il est moins récompensé que ses apparences, 166. — Triste mérite de certains hommes, 273. - D'une façon de faire valoir notre mérite, 279. — Il a sa saison, comme les fruits, 291. - D'un certain mérite que ne peut avoir la modération, 293. — Le goût baisse avec le mérite, 379. — Il y a une élévation naturelle qui est encore au-dessus de lui, 399. Il v a du mérite sans élévation, 400. — Ce qu'est pour lui l'élévation, 401. - Comment il est parfois récompensé, 403. - Des emplois qui sont audessons et au-dessus de notre mérite, 419. — Comment on doit juger du mérite, 437. — Comment le monde juge du vrai et du faux mérite, 455. — Ce que dure le mérire des femmes, 474. — Ce n'est pas pour leur mérite que nous regrettons nos amis, 619.

Quel est le plus grand mérite de la société des honnètes gens, Réflexions diverses,

p. 282.

METAMORPHOSE. Les transformations de l'amour-propre passent celles des métamorphoses, maxime 563. — Ce que fait l'orgueil lassé de ses métamorphoses, 568.

MÉTIER. La valeur en est un pour les simples soldats, maxime 214. — De celui des honnètes femmes, 367.

Quel est le métier du renard, Réflexions diverses, p. 307.

Migraine. Les procès la donnent, Réflexions diverses, p. 311.

MINE. Voyez AIR, APPARENCES.
— Chaque sentiment a ses mines propres, maxime 255.
— Chaque profession affecte une mine, 256.

Miracle. Le plus grand miracle de l'amour, maxime 349.

Mode. On la suit pour louer et blâmer, maxime 533.

Modèle. Voyez Originaux. — Des modèles de la nature et de la fortune, Réflexions diverses, p. 315-322; comment elles s'entendent pour en former d'extraordinaires, p. 315. — Alexandre le Grand est un modèle d'élévation et de courage, p. 316.

Modération, Modéré. D'où vient la modération des gens heureux, maxime 17. — Sa définition, 18, 293 et 565. — Elle est inconciliable avec l'ambition, 293. — Pourquoi on en a fait une vertu, 308. — Comparée à la sobriété, 566. — Ce qu'est la justice dans les juges qui sont modérés, 579.

Modestie. Pourquoi elle refuse les louauges, maxime 596.

Monde, Vovez Société. — Ce qu'on fait pour s'y établir, maxime 56. - Ce qui y fait le plus de mal, 64. — On v veut être de bonne compagnie, 141. Ce qui nous attire son estime, 165. - Il récompense moins le mérite que ses apparences, 166. - Il n'est composé que de mines, 256. — De certains hommes qu'il approuve, 273. — Pourquoi on approuve ceux qui y débutent, 280. — Ce qui le gouverne, 435. — Comment il juge du faux et du vrai mérite, 455. — Comment les jeunes gens y doivent débuter, 495. — Ce qu'il nomme vertu, 606. - Après tout, l'ordre y règue, 613. -Ce qui y change les fortunes, 625.

Ce qui porte les vieillards à se retirer du commerce du monde, Réflexions diverses, p. 345; ce qu'ils doivent lu cacher; ils s'affrauchissent de sa dépendance; ils l'oublient, et en sont oubliés, p. 347.

Monnale. La flatterie est une fausse monnale, maxime 158.

— Les hommes ont leur cours comme la monnale, 603.

LA ROCHEFOLGAULD, 1

Moquerie. Voyez Raillerie. -La pelle se moque du fourgon,

maxime 507.

La moquerie est agréable, mais dangereuse; quand et à quelle condition elle est permise, Réflexions diverses, p. 327 et 328.

. Mort (LA). Comment et pourquoi on la souffre, maxime 23. On ne peut la regarder fixement, 26. - L'espérance nous y mène par un chemin agréable, 168. — Adresse des braves à l'éviter, 221. - On la supporte, mais on ne la méprise pas, et on ne doit pas la mépriser; ceux mêmes qui se la donnent volontairement la veulent choisir; elle parait différente selon le moment; au fond, elle est épouvantable, et c'est la plus rude de tontes les épreuves; il n'y faut pas penser; elle est autre, sclon qu'on la voit de près ou de loin, 504. MORT (CRAINTE ET MÉPRIS DE LA).

Voyez VIE (AMOUR ET MÉPRIS DE LA). - Les condamnés la craignent en affectant de la braver, maxime 21. - Ce n'est pas par résolution qu'on la souffre, 23. - On ne peut regarder fixement la mort, 26. -Du mépris des philosophes et des grands hommes pour la mort, 46 et 504. - La crainte de la mort ôte quelque chose au courage, 215 .- Cette crainte empêche de s'exposer autant qu'il le faudrait, 219; et donne aux plus braves de l'adresse pour éviter la mort, 221. -C'est toujours faussement qu'on méprise la mort; remèdes contre la crainte de la mort, bien qu'il n'y en ait pas d'infaillibles, 504.

Mortifications (en langage de

dévotion). Quelles sont les véritables, maxime 536.

Motif. Voyez Raison. - Il ne faut pas regarder aux motifs même des plus belles actions, maxime 409. - Les motifs qui font mépriser la mort sont différents, 504.

Mouvement. L'amour ne peut subsister sans un mouvement

continuel, maxime 75.

MOYENS. VOYEZ EXPÉDIENTS, PROcépé. - La gloire doit se mesurer aux movens dont on s'est servi pour l'acquérir, maxime 157. — Les moyens nous manquent moins que l'application, 243.

Il faut chercher les movens d'être utile à ses amis, Réflexions diverses, p. 285.

Mystère. L'amour l'affectionne, maxime 68. — La gravité est un mystère du corps, 257.

N

Nains. Des nains dans le roman d'Amadis, Réflexions diverses, p. 324.

Naissance. Voyez Noblesse, Noms

(GRANDS).

NATURE. Les passions sont comme un art de la nature, maxime 8. - Elle a sagement disposé nos organes; pourquoi elle nous a donné l'orgueil, 36. — Ce n'est pas elle seule qui fait les héros, 53. - C'est elle qui fait le mérite, 153. - Elle a borné les vertus et les vices, 189. -C'est elle qui doit donner la bonté et la valeur, 365. — Elle nous donne des talents cachés,

Des modèles de la nature et de la fortune, Réflexions diverses, p. 315-322. - Comment la nature s'accorde avec la fortune pour faire des hommes extraordinaires, p. 315.

— Quelle y est sa part et celle de la fortune; ce qu'elle a fait pour Alexandre, Jules César, Pompée, Caton d'Utique, le grand Condé et Turenne, p. 316-322. — D'un soin charitable qu'elle aurait pour les vieillards; pourquoi elle donne des ailes aux chenilles, p. 323. — Elle ôte les désirs aux vieillards, p. 347.

NATUREL (substantif). Le bon naturel est étonféé par l'intérêt

turel est étouffé par l'intérêt, maxime 275. — Les jennes gens confondent la grossièreté avec

le naturel, 372.

Personne presque ne suit le sien, Réflexions diverses, p. 287. NATUREL (adjectif). Ce qui empêche d'être naturel, maxime 431. — Ce sont les choses naturelles qui charment, 618.

Il faut connaître notre air naturel, Réflexions diverses, p. 286. — Il faut dire des choses naturelles, p. 291.

Négociateur. Pourquoi l'on est souvent mécontent des négociateurs, maxime 278.

Néron, empereur romain. Peutêtre ses crimes nous éloignentils du vice, Réflexions diverses, p. 300.

Niais, Niaiserie. Voyez Sot, Sot-

TISE.

Noblesse. Voyezl'article suivant.

— De ceux qui prisent trop la leur, maxime 508.

Il ne faut pas la faire sentir, Réflexions diverses, p. 283.

Nons (Grands). Voyez l'article précédent.—Ils abaissent ceux qui ne les soutiennent pas, maxime 94.

Nouveauté. Ce qu'elle est à l'amour, maxime 274. — Elle nous empêche de sentir les dé fauts de nos amis, maxime 426.

La grâce de la nouveauté passe vite, Réflexions diverses, p. 302; elle est perdue pour les vieillards, p. 347.

Nuire, Nuisible. Pourquoi la flatterie des autres nous nuit-

elle? maxime 152.

Nuit. A la guerre, elle cache les bonnes et les mauvaises actions, maxime 215.

0

Objets. La lumière les fait paraître, maxime 380.

Obligations, Obliger. Voyez
Bienfaits, Dette, Reconnaissance, Services. — Comment
on les reconnaît mal, maxime
226. — On s'acquitte volontiers des petites, non des grandes, 299. — Dans quel cas elles
sont insupportables, 317.

OCCASION. VOYEZ ACCIDENTS, ÉTOILE, FORTUNE (SORT, hasard). — Comment elles nous font connaître, maxime 345. — Il importe moins de les faire naître que d'en profiter, 453. — Dans quelle occasion on ferait un bon marché, 454. — Nos qualités dépendent des occasions, 470.

Occupations. Les vieillards sont maîtres des leurs, Réflexions

diverses, p. 347.

OEUVRE (MISE EN). La fortune met en œuvre le mérite, maxime 153, et Réflexions diverses, p. 316. — Adroite mise en œuvre de médiocres qualités, maxime 162; et de certains défauts, 354.

Office (Bon et Mauvais). Dans quel cas on rend un mauvais

office, maxime 92.

à l'autre, p. 309 Opiniatreté. Pourquoi on s'opiniâtre dans un mauvais parti, maxime 234. — Ce qui produit l'opiniâtreté, 265. — Dans quel cas on l'affecte, 424.

Il faut parler sans opiniâtreté, Réflexions diverses,

p. 292.

OPINION. VOYEZ SENTIMENT. -Nous tenons moins à nos opinions qu'à nos goûts, maxime 13. - Pourquoi nous recevons celles d'autrui, 181; pourquoi nous y résistons, 234.

Ce qui arrive quand on soutient trop vivement son opinion, Reflexions diverses, p. 284. — En conservant les siennes, il ne faut pas blesser celles des autres, p. 292 et 293. Orange (Maison d'). Valeur des

princes de cette maison, Réflexions diverses, p. 338.

Orange (Guillaume d'), stathouder de Hollande, puis roi d'Angleterre, sous le nom de Guillaume III. Condescendance des Hollandais à son égard; il fait mettre à mort Jean de Witt, Réflexions diverses, p. 338. -De son mariage avec Marie, fille du duc d'York (depuis Jacques II, roi d'Angleterre), p. 339-342. -- Il bornait d'abord son ambition à s'affermir en Hollande, p. 340 et 341. - Quelle aventure ridicule l'a décidé à rechercher de nonvean l'alliance de l'Angleterre, p. 341.

ORDRE. Après tont, il règne dans le monde, maxime 613.

Organes (du corps). La nature les a disposés pour nons rendre heureux, maxime 36. -Ils décident de la force ou de la faiblesse de notre esprit. 44.

L'affaiblissement des organes conduit les vieillards à la retraite, Reflexions diverses,

p. 345.

ORGUEIL. VOYEZ AFFECTATION, VANITÉ, VANTER (SE). - Il se dédommage toujours, maxime 33. - Pourquoi l'on se plaint de celui des autres, 34. - Il est égal dans tous les hommes; seule différence à cet égard, 35. — Pourquoi la nature nous l'a donné, 36. - Sa part dans nos remontrances, 37. — Il y a une curiosité d'orgueil, 173. - L'orgueil s'oppose à la reconnaissance, 225 et 228. - Il produit l'opiniâtreté, 234. — Pourquoi il est flatté de la confiance des grands, 239. - Il s'abaisse pour s'élever, 254. -Il fait croire au mal, 267. - Il inspire et modère l'envie, 281. La magnanimité est le bon sens de l'orgueil, 285. — Il cache nos défauts aux autres et à nous-mêmes, 358. - De quoi il s'augmente, 450. -Ce qu'il nous fait blâmer et mépriser, 462. — C'est par orgueil qu'on plaint ses enne-mis, 463. — Ses bizarreries, 472. — Il se découvre par la fierté, 568. - Quel est son plus dangereux effet , 585. -Les préceptes des philosophes ne font que l'augmenter, 589. La colère est quelquefois la fureur de l'orgueil, 601. -Rapport de la magnanimité avec l'orgueil, 628.

Il est presque toujours le maître de nos goûts, et ne se rassasie jamais, Réflexions diverses, p. 344. — Il est inséparable de l'amonr-propre,

p. 345.

Obiginaux. Voyez Copie, Mopèle. — Les copies font voir le ridicule des originaux, maxime 133.

Grands originanx produisant de mauvaises copies, Réflexions diverses, p. 301.

OSTENTATION. VOYEZ AFFECTA-TION, ORGUELL, VANITÉ. — La modération est une vaine ostentation, maxime 18.

Ourly, Ourler, Dans quel cas on oublie ses fautes, maxime 196. — On ne s'oublie pas, même en travaillant pour les autres, 236. — Quand on oublie le mieux les choses, 595.

On s'oublie soi-même, *Réflexions diverses*, p. 289. — Les vieillards oublient le monde et en sont oubliés, p. 347.

Ours. Ces animaux sont grossiers et avides. Réflexions diverses, p. 307.

P

Païens. Ils se vantent de mépriser la mort, maxime 504.

Paon. Cet animal déplait par son chant et détruit les lieux qu'il habite, Réflexions diverses, p. 308.

Papilloss. Ils cherchent le fen qui les brûle, Réflexions diver-

 $s\epsilon s$, p. 309.

Paraître. Voyez Apparences.—
Il ne faut pas vouloir paraître ce qu'on n'est pas, maxime 457; on le veut cependant, Réflexions diverses, p. 287, 289 et 311.

Paralysie. Par quelle passion cette maladie est produite, Réflexions diverses, p. 311.

Pardon, Pardonner. Le bien qu'on nous a fait d'abord doit faire pardonner le mal qu'on nous fait ensuite, maxime 229. — Jusqu'où va le pardon en amour, 330. — Défauts que nous pardonnons à nos anis, 428. — Certains pardons plus faeiles que d'autres aux femmes qui aiment, 429.

L'amitié ne doit rien pardonner, Réflexions diverses,

p. 345.

PARESSE, PARESSEUX. VOYEZ LAN-GUEUR. - La paresse est une eause de la elémence, maxime 16. — Elle nous retient dans le devoir, 169. — La bonté n'est souvent que paresse, 237. — Effets de la paresse sur les passions et sur les vertus, 266 et 630. - Elle fait croire au mal, 267. - La modération n'est que paresse, 293. — Pourquoi nous avouous la nôtre, 398. — Paresse de l'esprit, 482; il est plus paresseux que le corps, 487. — La paresse a été placée par le diable sur la frontiere de plusieurs vertus, 512. — Pourquoi les paresseux pressent tant les autres, 587. -La paresse est la plus puissante de nos passions; sa definition, 63o.

Combien Pomponius Atticus a fait de paresseux, Réflexions diverses, p. 300. — Quelles maladies la paresse produit, p. 311.

PARLER, PAROLES. Voyez Conversation. — Dans quel eas on parle peu, maxime 137. — Combien on aime à parler de soi, 138. — On aime mieux parler que répondre, 139, et Réflexions diverses, p. 290. — Comment parlent les grands et les petits esprits, maxime 142.

- L'éloquence ne consiste pas seulement dans les paroles, 249. — Ce qu'on doit craindre en parlant de soi, 314. - Il ne faut pas parler souvent des défauts de ses amis, 319. — Il ne faut pas parler de sa femme, moins encore de soi, 364. -L'envie de parler habilement de nous fait une grande partie de notre sincérité, 383, et Réflexions diverses, p. 296. -Comment les hommes parlent de leur conduite, maxime 494. - Quand il est le plus difficile de bien parler, 556. - On oublie les choses quand on est las d'en parler, 595.

Dans quel cas on parle trop sèchement, Réflexions diverses, p. 284. - Ne parler de ce qui regarde nos amis qu'autant qu'ils le permettent, p. 285. — On ne parle pas de tout sur un même tou, p. 288. — Il faut parler aux autres de ce qui les touche et selon leur humeur, p. 291. - Il ne faut pas parler longtemps de soi, ni prendre des airs d'autorité; les paroles ne doivent pas être plus grandes que les choses, p. 292. — Il ne faut pas trop parler d'une même chose, p. 293. - Ne se forcer jamais à parler, p. 294. — Dans quel cas surtout il faut faire attention a ses paroles, p. 298.

personnes, maxime 401.

PASSER (SE) de.... On ne peut se passer des autres, mais les autres peuvent fort bien se passer de nous, naxime 201.

PARURE. Ce qu'elle est aux belles

Dans le monde, il faut savoir se passer les uns des autres, Réflexions diverses, p. 283. Passions (galantes). Voyez Apfections, Amour, Galant. Passion, Passions. Leur durée ne dépend pas de nous, maxime 5. Ce que la passion fait d'un habile homme et ce qu'elle fait d'un sot, 6. - Elles produisent souvent les grandes et éclatantes actions, 7. - Leur effet sur l'éloquence, 8. - Pourquoi on doit s'en défier, q. -La ruine de l'une est l'établissement d'une autre, 10. -Elles engendrent souvent leurs contraires, 11. - Elles se laissent toujours voir, 12. - On fait vanité des plus criminelles, 27. - Comment on leur résiste, 122. - On en est près, même lorsqu'elles paraissent éloignées, 188. - C'est par la sienne qu'en amour on est heureux, 259. - Celle de l'amour est la plus égoïste, 262. - La paresse les détruit, 266. - Elles sont moins opposées au salut que la tiédeur, 341. - Elles mettent au jour les talents, et nous donnent des lumières, 404. - Celle qui nous rend le plus ridicules, 422. - Celle qui nous agite tonjours, 443. Nous ne savons pas tout ce qu'elles nous font faire, 460. Celle qui sied le moins mal aux femmes, 466. — Toutes les passions ont leurs bizarreries, 472. - Effet de leur guérison, 485.—Celle qui manque le plus souvent son but, 491. - On gémit de leur tyrannie, et on ne veut pas s'en guérir, 527. - Ce qu'elles sont, 531 et 564. Magie de celle de l'amourpropre, 563. — Les grandes àmes ne sont pas celles qui en ont le moins, 602. - Ce qu'on nomme vertu n'est souvent qu'un fantôme formé par les passions, 606. — Quelle est la passion la plus forte et la plus

inconnue à nous-mêmes, 630. — Ce n'est pas par passion que les femmes se rendent, 635.

A quel moment rare nos passions sont satisfaites, Ré-flexions diverses, p. 302. — A quel moment on joint les affaires à la passion, p. 303. — Les passions produisent les maladies; quand les passions ont pris naissance dans le monde, et quand elles ont parn avec toute leur malignité, p. 310.

Pauvres, Pauvreté. Comment les philosophes prenaient leur parti de la pauvreté, maxime 54. — Pourquoi les pauvres

sont heureux, 535.

Payer (ce qu'on doit). Voyer Dette, Obligations. — L'amour-propre ne veut pas payer, maxime 228.

Pedro II, roi de Portugal. Comment il épouse sa belle-sœur, son frère Alphonse VI vivant encore, et devient régent, puis roi de Portugal, Réflexions diverses, p. 335.

Peine, Peines. Voyez Maux. —
Des violences qui nous font le
plus de peine, maxime 363. —
Ce qui délivre des peines de
l'esprit, 535.

Pelle. La pelle se moque du fourgon, maxime 507.

Penchant. Voyez Goût, Humeur. Penchant (de l'age). Voyez Déclin.

Pénétration, Pénétrer. Voyez
Deviner. — Le plus grand défaut de la pénétration, maxime
377. — Pourquoi elle flatte
notre vanité, 425. — Pénétration de l'amour-propre, 563.

Il ne faut pas vouloir trop pénétrer ses amis, Réflexions diverses, p. 285. — Pénétration des grands esprits, p. 326.

Perfection. Dans la conversa-

tion, maxime 139. — Quel est le fondement de la perfection, en général, 626.

PÉRIL. L'habitude du péril affermit le courage, maxime 215.

— Il ne trouble pas les héros, 217. — Il faut avoir été dans le péril pour répondre de son courage, 616.

Perroquer. Cet oiseau parle et n'entend pas ee qu'il dit, Réflexions diverses, p. 308.

Persécuter, Persécution. Ce qui nous attire surtout la persécution des autres, maxime 29. — Ce qu'on fait quand on veut persécuter la vertu, 489.

Persévérance. Voyez Fermeté.
— Sa définition, maxime 177.

Pensonnage (rôle). L'esprit ne peut jouer longtemps celui du cœur, maxime 108.

Personnes. Voyez Femme, Hom-

Perspective. Celle des hommes et des affaires, maxime 104.

Elle est nécessaire pour la vue des objets, *Réflexions di*verses, p. 286. — Le temps change la perspective des vicillards, p. 347.

Persuader. Qui est l'homme qui persuade le mieux, maxime 8.

— Mauvais moyen de persuader les autres, 139. — Il est difficile de persuader que la mort n'est pas un mal, 504.

Perte. L'amour-propre sait toujours réparer les siennes, maxime 563. — Comment nous regrettons celle de nos amis, 619. — Ce qui nous console de toutes nos pertes, 630.

Peste. C'est la jalousie qui a produit eette maladie, Réflexions diverses, p. 311.

Pruple (gens du commun). Ce qui lui fait mépriser la mort, maxime 504. PEUPLES. VOVEZ ÉTATS.

Petin. Voyez Poltronnerie, Timidité. — Gens qui ne sont pas maîtres de leur peur, maxime 215. — Les poltrons mêmes ne connaissent pas toute la leur, 370. — La peur de perdre ce qu'on a produit la modération, 565.

Quelles maladies elle produit, Réflexions diverses, p. 311. Philippe II, roi d'Espagne. De sa cruauté envers son fils don Carlos, Réflexions diverses, p. 280 et 281.

Philosophes, Philosophie. Voyez Raison, Sage. — Quels sont les maux dont la philosophie triomphe, et ceux auxquels elle succombe, maxime 22. — De l'attachement ou de l'indifférence des philosophes pour la vie, 46. — De leur mépris des richesses et de la mort, 5.4 et 504; pourquoi ils condamnent les richesses, 520. — Ils ne nous corrigent pas, 589.

Combien de philosophes importuns Diogène a faits, Réflexions diverses, p. 300.

Pie. Cet oiseau ne s'apprivoise que pour dérober, Réflexions diverses, p. 308

diverses, p. 308
Préges. Il faut feindre quelquefois de tomber dans ceux qu'on
nous tend, maxime 117.

PIERRE (LA). C'est la cruauté qui a produit la maladie de la pierre, Réflexions diverses, p. 311.

Piéré. Ses apparences ne peuvent cacher les passions, maxime

C'est quelquesois par piété que les vieillards supportent leur triste vie, Réslexions diverses, p. 348.

Pinto Ribeiro, gentilhomme portugais. Son audacieuse et heureuse conspiration, Réflexions diverses, p. 333 et 334.

Piquer (Se). Voyez Appectation, Gloire, Vanité, Vanter (Se). — On se pique d'être constant, maxime 176. — L'honnête homme ne se pique de rien, 203, et Réflexions diverses, p. 313. — On veut se faire valoir même par de petites choses, maxime 272. — De quels défauts nous nous piquons, 424 et 442. — On se pique de jalousie, hien qu'on n'ose l'avouer, 472.

PITIÉ. Sa définition, maxime 264.

— Pourquoi on a pitié des malheurs d'un ennemi, 463.

— Quel est le mal qui cause le moins de pitié, 503.

PLACES. VOYEZ EMPLOIS.

Plaindre, se Plaindre. On se plaint de sa mémoire, mais non pas de son jugement, maxime 89. — Pourquoi l'on se plaint de ses amis, 179. — Pourquoi l'on plaint ses ennemis, 463. — On se confie pour être plaint, 475. — Dans quel cas une femme est à plaindre, 548. — Il ne faut pas se plaindre de ceux qui nous découvrent à nous-mêmes, 588.

Pourquoi les crocodiles feignent de se plaindre, Réflexions

diverses, p. 310.

Plaire, se Plaire. Voyez Agréa-Ble, Agrément. — Comment on plait dans le monde, maxime 90; dans la conversation, 139. — Certains hommes plaisent avec des défauts, 155, et Réflexions diverses, p. 289. — Ce qui fait qu'on plait, maxime 255. — Dans quel cas on ne plait pas longtemps, 413, et Réflexiors diverses, p. 285. — Comment l'amour nous plait, maxime 501. — Ce qui plait aux

amis et aux ennemis, 521. — Qui est le plus malheureux, de celni à qui personne ne plaît, on de celui qui ne plait à personne, 561,-Effet de la con-

fiance de plaire, 622.

Il faut chercher ce qui pent plaire à nos amis, Réflexions diverses, p. 285. - Pourquoi les petits enfants plaisent, p. 286. - Où l'envie de plaire mène les coquettes, p. 323. — A quelle condition plait la douceur d'esprit, p. 328. -Ponrquoi, en amour, on veut

plaire, p. 344.

Plaisir. Nons suivons le nôtre dans nos amitiés, maxime 81.-Dans quel eas on n'en aurait guère, 123. - Principal plaisir de l'amour, 259. — Dans la vicillesse on ne vit plus pour les plaisirs, 430, et Reflexions diverses, p. 303 et 346. — Ceux de la jeunesse sont interdits aux vieillards, maxime 461. -Où l'amour-propre trouve souvent le sien, 563. — La paresse domine tous nos plaisirs, 63o.

Chacun veut trouver son plaisir aux dépens du prochain, Reflexions diverses, p. 282. -On est touché de plaisir sur la parole de ses amis, p. 305.— L'amour donne plus de plaisir

que l'amitié, p. 345.

Plantes. Elles ont des propriétés eachées, maximes 344 et 505.

PLEURER, PLEURS. VOYEZ AFFLIC-TIONS, LARMES. - Comment nous pleurous les morts, maxime 233.—Pourquoi les femmes pleurent leurs amants, 362.

Poésie, Poëte. Ce qu'un poëte a dit de l'honnêteté des femmes,

maxime 605.

L'art de la poésie est moins étendu que celui de la guerre; le poëte et le conquérant eomparables l'un à l'antre, Réflexions diverses, p. 279.

POINT DE VIE. VOVEZ PERSPEC-TIVE.

Poinien. Il ne peut porter de pommes, maxime 505.

Poisons. Ils entrent dans la composition des remèdes, maxime 182.

Poli, Politesse, Voyez Civilité. — En quoi consiste la politesse de l'esprit, maxime 99. - On veut être estimé poli, 260. -Les jeunes gens n'ont pas de

politesse, 372.

Il y en a une nécessaire dans le monde; elle fait entendre raillerie, Réflexions diverses, p. 284. - Il y a de la politesse à ne pas vouloir trop pénétrer ses amis, p. 285. – La politesse eouvient à tout le monde, p. 288.

Politesse (civilisation). Ce que pré≨age la trop grande politesse dans les Etats, maxime

629.

Politique (LA). La clémence des princes n'est qu'une politique, maxime 15.

Politiques. Les politiques se trompent en jugeant des ac-

tions, maxime 7.
POLTRONNERIE. Voyez PEUR, TIMIDITÉ. — La poltronnerie
complète est rare, maxime 215. Peu de poltrons connaissent toute leur peur, 370. -Singulier effet de la poltronnerie, 420.

Pompée (l'adversaire de Jules César). La fortune détruit ses desseins, Réflexions diverses,

р. 318.

Portugal. Singulière révolution dans ee royaume, Reflexions diverses, p. 333 et 334.

Pourceau. Image de ceux qui vivent dans la crapule et dans

474 TABLE ALPHABÉTIQUE ET ANALYTIQUE.

l'ordure, Réflexions diverses, p. 309.

POURPRE (LE). La calomnie a produit la maladie du pourpre, Réflexions diverses, p. 311.

Pratique. Ce qui nons fixe dans la pratique des vertus, maxime

598.

PRÉCEPTES, VOYEZ CONSEILS, SEN-TENCES. — Pourquoi les vieillards donnent de bons préceptes, maxime 93. - Effet de ceux des philosophes, 589.

PRÉPÉRENCE, PRÉFÉRER. C'est nous que nous préférons dans

nos amis, maxime 81.

On se présère toujours aux autres; c'est un désir naturel qu'il faudrait cacher, Réflexions

diverses, p. 282.

PRÉOCCUPATION, PRÉOCCUPÉ, De l'homme préoccupé de son mérite, maxime 92. - La préoccupation des hommes nous les rend contraires, 268. - Effet de notre préoccupation en notre faveur, 607.

La préoccupation personnelle trouble le goût, Reflexions

diverses, p. 306. Présent (Le temps). Voyez Ave-NIR. - L'avarice n'a tantôt en vue que le présent, tantôt que l'avenir, maximes 491 et 492. -On ne sait pas ce qu'on veut, même dans le présent, 575.

Prétextes. Faux prétextes de nos afflictions, maxime 232. - Prétextes pour ne pas considérer

la mort, 504.

Prévoyance. La pitié est prévoyance du malheur possible,

maxime 264.

PRINCES. Voyez GRANDS, ROIS. PROBITÉ. Il est difficile de la distinguer de l'habileté, maxime 170. — Principe de celle des marchands, 223.

Procédé. Voyez Actions, Expe-DIENTS, MOYENS. - Combien il est difficile de juger d'un procédé, maxime 170.

Procès. Maladies qu'ils causent, Réflexions diverses, p. 311.

PROCHAIN (LE), AUTRES, AUTRUI. On supporte aisément les maux du prochain, maxime 19. -Pourquoi on remarque ses défauts, 31. — Pourquoi nous nous plaignons de son orgueil, 34.—Pourquoi nous reprenons ses fautes, 37. — La félicité ne consiste point à avoir ce qu'il trouve aimable, 48. — Il n'est pas aisé de le tromper, 115 et 117. - On se déguise à autrui, 119. - Il ne faut pas se croire plus fin que lui, 127. — Sagesse aisée pour les autres, 132. - On diffère autant de soi que des autres, 135. - Un mauvais moyen de leur plaire, 139. - Pourquoi nous exagérons leur mérite, 143. - Comment nous découvrons leurs défauts en les louant, 145. — Il est plus aisé de les gouverner que de n'être pas gouverné soi-même, 151. — Pourquoi leur flatterie nous nuit-elle? 152. - Pourquoi nous acceptons leurs opinions, 181. - Pourquoi nous leur avouons nos défauts, 184. - Nous ne pouvons nous passer d'eux, 201. - L'envie de les abaisser fait notre valeur, 213. - Comment on se sacrifie à eux, 236. - Quand on les incommode, 242.— C'est pour les soumettre qu'on se fait humble, 254. -Pourquoi nous les secourons, 264. - Il ne faut pas être glorieux avec eux, 307. — Ce qui nous rend leur vanité insupportable, 389. — Ce qui

nous met an-dessus d'eux, 399. Pourquoi nous croyons aisément à leurs défauts, 513. — A qui plait la ruine du pro-A qui plait la ruine du pronous corrigent pas, 526. — Ce que nous trouvons à redire en lui, 567. — Pourquoi nous respectons ses intérêts, 578. — Dans quel cas on ne le soupconne pas de crime, 611. — Pourquoi on se sie à lui, 624.

Chacun veut trouver son plaisir et ses avantages aux dépens du prochain, Réflexions diverses, p. 282. — Il faut s'accommoder aux sentiments et aux intérêts des autres, p. 283. — A quoi l'on s'expose en les divertissant, p. 327.

Productivé. Elle produit quelquefois l'avarice, maxime 11.

Profession. Dans chaque profession on affecte une mine et un extérieur, maxime 256.

Nous exerçons des professions auxquelles nous ne sommes pas destinés, Réflexions diverses, p. 288.

Profit, Profiter. Voyez Intérêt (objet, but, avantage).

Promenane. On ne marche pas à la promenade comme à la tête d'un régiment, Réflexions direrses, p. 289.

Promesses. Comment nous les faisons, et comment nous les tenons, maxime 38.

Proportion, Proportionné. Proportion nécessaire entre les actions et les desseins, maxime 161. — Les folies proportionnées passent pour sagesse, 207.

Où il faut une grande proportion dans l'esprit, Réflexions diverses, p. 313.

Propriétés. Voyez Qualité, Ta-LENT.

Providence, Voyez Dieu. — Son

action dans le monde, maxime 613.

PRUDENCE, PRUDENT. La prudence ne saurait nous assurer de rien, maxime 65.— Elle se sert utilement des vertus et des vices, 182.— Elle est inconciliable avec l'amour, 546.

La confiance doit être prudente, Réflexions diverses, p. 295. — Dans quel cas il faut beaucoup de prudence, p. 299. PUBLIC (I.E). Voyez Monde. PUDEUR. Voyez CHASTETÉ, FEM-ME, HONNÈTETÉ.

Q

QUALITÉ. Voyez MÉRITE, TA-LENT, VERTU. - Nos honnes qualités nous nuisent, maxime 29. - Les qualités naturelles ne suffisent pas pour faire les héros, 53. - Celles de l'esprit faciles, celles de l'âme difficiles à connaître, 80.—Comment nous apprécions celles de nos amis, 88. — Nous plaisons moins par elles que par nos défauts, 90. — On se rend ridicule par celles qu'on affecte, 134. Pourquoi nous exagérons celles des autres, 143. — Il faut savoir se servir de ses qualités, 159. — De médiocres qualités, bien mises en œuvre, dérobent l'estime, 162. — Il y a de bonnes qualités qui siéent mal, 251. — Certaines bonnes qualités ne peuvent être comprises de ceux qui ne les ont pas, 337. — Distinction entre les qualités naturelles et les qualités acquises, 365, et Réflexions diverses, p. 288. — Nous ne croyons pas aux bonnes qualités de nos ennemis, *maxime* 397. — Celle qui

nous met au-dessus des autres, 399. - Quelle est la qualité de l'esprit qui nous flatte le plus, 425. - Marque de grandes qualités, 433. — Leur usage décide du mérite, 437. — Il n'y a pas d'homme qui, en chacune de ses qualités, se croie au-dessous de l'homme qu'il estime le plus, 452. — Nous méprisons celles que nous n'avons pas, 462. -Il y a de méchantes qualités qui font de grands talents, 468. — Les qualités sont à la merci des occasions, 470. -Les hommes en affectent de singulières, 493. - La frivolité les empêche, 498.

Dans deux sujets de même nature, les qualités, quoique différentes, ne s'effacent point par la comparaison, lorsqu'elles sont vraies, Réflexions diverses, p. 279 et 280. - Il ne faut pas faire sentir aux autres la supériorité de nos qualités, p. 283. - Nos qualités sont incertaines et confuses, p. 312. - Il ne faut penser qu'à celles qui nous convienment, p. 313. - A quelles qualités un roi peut prétendre, p. 315. - C'est la fortune qui met en œuvre les qualités; concours de qualités dans Alexandre, p. 316; il est encore plus grand par ses qualités que par ses conquêtes, p. 317. - Des qualités d'un grand esprit, p. 325 et 326; l'humeur les altère, p. 326.

Querelles. Dans quel cas elles ne dureraient pas longtemps, maxime 496.

QUESTIONS. Dans la conversation, il en faut rarement faire, Réflexions diverses, p. 291. R

RAFFINEMENT. Des raffinements de l'amour-propre, maxime 563.

RAGE. C'est la jalousie qui a produit cette maladie, Reflexions diverses, p. 311.

RAILLERIE. VOVEZ MOQUERIE. —
La politesse fait qu'on entend
raillerie, Réflexions diverses,
p. 284. — Sa définition, ses
conditions et ses difficultés,
p. 328. — Raillerie d'un crieur
public contre Guillaume d'O-

range, p. 341.

RAISON, RAISONNABLE. VOYEZ PHI-LOSOPHES, SAGE .- Nous avons plus de raison que de force, maxime 42. - Qui est l'homme vraiment raisonnable, 105. — La raison nous corrige moins de nos défauts que la fortune, 154. — Elle retient parfois la coquetterie des femmes, 241. La jennesse est la fièvre de la raison, 271. - La raison est impuissante à nous consoler de nos maux, 325. — L'esprit ne fortifie pas celle des femmes, 340. — C'est la raison qui doit nous faire ménagers de notre bien et de notre confiance, 365. — Elle nous fait moins que la vanité agir contre notre goût, 467. — Jamais, à elle seule, elle ne fait souhaiter ardemment, 469. - Elle n'aide guère à supporter la mort, 504. Elle fait rougir l'homme de ses sentiments et de ses inclinations, 523. - Dans quel cas on n'a plus de raison, 586.

Il ne faut pas prétendre en avoir plus que les autres, Réflexions diverses, p. 291.— Elle doit mettre le prix aux choses, p. 314. — C'est quelquefois par raison que les vieillards supportent leur triste vie, p. 348.

Raison (Avoir). Les gens heureux croient toujours avoir

raison, maxime 227.

Raison. Voyez Motif. — Sages raisons de certaines conduites,

maxime 163. — Quelle est la raison de la perfection et de la beauté, en général, 626.

Raisons qui déterminent les vieillards à la retraite, Réflexions diverses, p. 345.

RAISONNEMENT. Il est impuissant contre l'idée de la mort,

maxime 504.

RANG. Voyez EMPLOIS, NOBLESSE. RÉCOMPENSER. Le monde récompense moins le mérite que ses apparences, maxime 166.—Comment on récompense parfois le mérite, 403.

Réconciliation. Comment on se réconcilie avec ses ennemis,

maxime 82.

RECONNAISSANCE. VOYEZ BIEN-FAITS, INGRATITUDE, OBLIGA-TIONS, SERVICES. — La reconnaissance paraît aux hommes une servitude, maxime 14. -Ses causes, 223. — Quelquefois elle n'est qu'apparente, 224. — Ce qui fait le mécompte dans celle qu'on attend, 225. - Trop empressée, elle est ingrate, 226. - L'orgneil et l'amour-propre l'empêchent. 228. — Elle doit faire oublier même le mal qu'on nous fait, 229. — Ce n'est pas par reconnaissance que nous exagérons la tendresse de nos amis pour nous, 279. - Son principe secret, 298. - Ses divers degrés, 299. — De celle qui rend plus qu'elle ne doit, 438. - On borne aisément la sienne, 617.

REDIRE. Voyez Blame, Re-

Refus, Refusen. Ce qu'est le refus des louanges, maximes 149 et 596.

Régime. Voyez Santé. — Un trop grand régime est une ennuyeuse maladie, maxime 633.

RÉGIMENT. On ne marche pas à la tête d'un régiment comme à la promenade, Réflexions diverses, p. 288 et 289.

REGRET (en général). Voyez Re-PENTIR. — Comment nous regrettons le mal que nous avons

fait, maxime 180.

REGRET (des personnes). Voyez

Afflictions.

Remède. Voyez Guérir, Guérison. — Les poisons entrent dans la composition des remèdes, maxime 182. — Les remèdes aigrissent parfois les affaires, comme les maladies, 288. — Il ne fant jamais faire de grands remèdes sans un extrême besoin, 392. — Il n'y en a pas d'infaillibles contre l'amour, 459. — Remèdes contre la crainte de la mort, 504. — Remède de la jalousie, 514. — On se dégoûte des passions, mais aussi de leurs remèdes, 527.

Remontrances. Voyez Blams. Rémore (petit poisson). Comparée à la paresse, maxime 630.

RENARD. Le métier de eet animal est de tromper, Réflexions diverses, p. 307.

REPENTIR, SE REPENTIR. VOYEZ
REGRET. — En quoi consiste
notre repentir, maxime 180.

Répondre (d'une chose). Pourquoi l'on ne peut répondre de ce que l'on fera ou voudra, maximes 574 et 575. — Dans quel cas on ne peut répondre de son courage, 616. Repos. C'est par amour pour le repos que les femmes sont honnêtes, maxime 205. — On ne veut pas perdre le sien, 262. — Pourquoi nous exposons le nôtre, 268. — Les faveurs des grands ne donnent pas le repos d'esprit, 542. — Quand il est inutile de le chercher, 571. — Quel est celui de la paresse, 630.

REFRENDRE, Voyez BLAME, RE-

Reproches. Voyez Blâme. — Il y a des reproches qui louent, maxime 148. — Nous trouvons à redire dans les autres ce qu'on trouve à redire en nous, 567.

RÉPUTATION. VOYEZ CONSIDÉRA-TION, CRÉDIT, GLOIRE, HON-NEUR. — Comment de médiocres qualités la donnent, maxime 162. — C'est pour elle que les femmes sont honnêtes, 205. — Nous soumettons la nôtre au jugement des hommes, 268. — On peut toujours rétablir la sienne, 412. — C'est pour éterniser la leur que les philosophes étaient braves devant la mort, 504.

Les vieillards doivent renoncer à la réputation, Réflexions diverses, p. 346.

Résolution. Voyez Fermeté, Va-Leur. — Ce n'est pas par résolution qu'on souffre la mort, maxime 23.

Respect, Respecter. D'où vient le respect pour la justice, maxime 578.

Il faut respecter l'amour, Réflexions diverses, p. 311.

RETRAITE (du monde). De la retraite, Réflexions diverses, p. 345-348. — Elle console la vanité des vieillards, p. 347. Réussia. Ce qui nous empêche de

réussir, maxime 243. — On veut réussir à tout prix dans les négociations, 278. — Pourquoi les hommes entreprenants sont ceux qui réussissent le mieux auprès des femmes, 635.

RÉVOLUTION. Il y en a une générale, qui change les goûts comme les fortunes, maxime 625.

Richelieu (Le cardinal de). Il doit sa fortune à la reine Marie de Médicis, et la fait emprisonner, Réflexions diverses, p. 332. Sa puissance; défiance réciproque entre lui et Louis XIII; ses volontés sont suivies, même après sa mort, p. 334 et 335.

Richesses. Ponrquoi les philosophes les méprisaient, maxime 54; pourquoi ils les condamnent, et de l'usage qu'on en peut faire, 520.

Ridicule (substantif). Les copies font voir celui des originaux, maxime 133. — Ce qui donne le plus de ridicule, 134. — Quel est le ridicule qui n'a jamais paru, 311. — Il déshonore plus que le déshonneur, 326. — Quel est le plus dangereux dans la vieillesse, 408; comment les vieillards l'éviteront, 418.

Dans quel cas le ridicule même est un bien pour les vieillards, Réflexions diverses, p. 325. — La raillerie voit le ridicule des objets, p. 328. — Le titre de bel esprit est devenu un ridicule, p. 329.

RIDICULE (adjectif). Telle conduite ne l'est qu'en apparence, 163. — Il est ridicule d'être glorieux avec les autres, 307. — Quand nous nous trouvons le plus ridicules, 407. — Quelle est la passion qui nous rend le plus ridicules, 422.

Robe (Gens de). Ce qu'ils veulent paraître, Réflexions diverses, p. 289.

Rois. Voyez Grands. — Causes de la clémence des rois, maximes 15 et 16. — Dans quel cas on les injurie, 320. — Effet de la dévotion qu'on leur donne, 518. — Comment ils donnent valeur et cours aux hommes, 603.

Comment les plus grands rois se méprennent, en voulant surpasser les autres hommes, Réflexions diverses, p. 314. — Quel doit être l'objet de leur émulation, et à quelle gloire ils doivent prétendre, p. 315. Rome. Combien Rome a loué de vertus farouches, Réflexions di-

verses, p. 300.

Rougeole. La calomnie produit cette maladie, Réflexions diver-

ses, p. 311.

Ruine. A qui plaît celle du prochain, maxime 521.—L'amourpropre travaille quelquefois à la sienne, et pourquoi, 563.

S

SAGE, SAGESSE. VOYEZ FOLIE, PHILOSOPHES, RAISON. - En quoi consiste la constance des sages, maxime 20. - Il est plus aisé d'être sage pour les autres que pour soi, 132. - Peu d'hommes sont assez sages pour accepter le blâme utile, 147.-Sagesse cachée de certaines conduites, 163.— Dans quel cas on paraît sage, 207. — On n'est pas sage pour vivre sans folie, 209. — La sagesse augmente avec l'age, 210. - Dans quel cas la sagesse est folie, 231. - Elle est à la merci de la fortune, 323. — Le sage est heureux à peu de frais, 538. — Ce que la sagesse est à l'âme, 541. — Ce qui vaut le mieux pour le sage, 549. — Dans quelles choses on est sage, 591. — Ce que produit la plus subtile sagesse, 592.

Ce que font les vieillards les plus sages, Réflexions diverses,

p. 347.

Salut (spirituel). La tiédeur y est aussi opposée que la passion, maxime 341.

Les vicillards sages y emploient le temps qu'il leur reste, Réflexions diverses, p. 347.

Sang. Effet de l'ardeur du sang dans la jeunesse, maxime 109. — De sa chaleur ou de sa froideur dépendent les passions, 564.

Quelle passion produit les ébullitions de sang, Réflexions

diverses, p. 311.

Santé. Voyez Régime. — Celle de l'ame n'est pas plus assurée que celle du corps, maxime 188. — Il faut gouverner la fortune comme la santé, 392. — Rapport de la sagesse avec la santé, 541. — Les faveurs des grands ne donnent pas la santé, 542. — La sobriété n'est que l'amour de la santé, 593. — Il est ennuyeux de la conserver, par un trop grand régime, 633.

Savoie (Marie-Élisabeth-Françoise de), reine de Portugal. Fille sans fortune du duc de Nemours, elle épouse le roi de Portugal Alphonse VI; elle le détrône, l'emprisonne, et épouse son beau-frère, pendant que son mari vit encore, Réflexions diverses, p. 335.

Savoir. Voyez Apprendre, Connaissances, Lumière (de l'esprit). — On désire savoir par intérét ou par orgueil, maxime 173.

Sciences. Elles conviennent à ceux qui s'en rendent capables, Réflexions diverses, p. 288. — Comment une femme peut les aimer, p. 314.

Scorbut. C'est la tristesse qui a produit cette maladie, Réflexions diverses, p. 311.

Secret. C'est parce qu'ils ne savent le garder que les grands se confient, maxime 239. — Pourquoi nous ne pouvons prétendre qu'on garde le nôtre, 584.

C'est pour échanger des secrets qu'on se confie, Réflexions diverses, p. 296. — Règles à suivre pour garder un secret, p. 297-299.

Sénèque. Il n'a point ôté les crimes par ses préceptes, maxime 589.

Sens (physiques). Il ne faut pas disputer de celui du goût, maxime 46. — Ceux qui sont entièrement privés d'un sens ne peuvent le comprendre, 337.

Sens (Bon). Voyez Jugement. —
Ce qu'il est à l'esprit, maxime
67. — La magnanimité est le
bon sens de l'orgueil, 285. —
Qui sont ceux que nous trouvons de bon sens, 347. — Il
ennuie moins que l'esprit, 502.
— Personne de bon sens ne
méprise la mort, 504.

Îl est nécessaire dans le commerce du monde, Réflexions diverses, p. 283. — On n'en a pas assez pour bien recevoir les avis, p. 286. — Il doit mettre le prix aux choses, p. 314.

Sensibilité. D'une sorte de sensibilité fausse, masime 275. — Nous devons de la sensibilité aux malheurs de nos amis, 434. — Ce qui passe notre sensibilité, 464. — C'est par elle que les biens et les maux nous touchent, 528.

Sentences. Voyez Préceptes. —
Il n'appartient pas à tout le monde d'en faire, maxime 505. —
Pourquoi nous jugeons mal de celles qui prouvent la fausseté des vertus, 517. —
Pourquoi nous disputons contre celles qui nous découvrent, 524.

SENTIMENT. VOYEZ OPINION. -On ne se les donne, ni ne se les ôte, maxime 177. — Chaque sentiment a son expression propre, 255. — Comment on perd ceux que l'on doit à ses amis et à ses bienfaiteurs, 319. — Ils n'ont pas assez de force pour comhattre l'idée de la mort, 504. -Quels sont les plus difficiles à dissimuler, 559. — L'amourpropre les croit morts lorsqu'ils sont endormis, 563. — La paresse domine tous nos sentiments, 630.

Il faut s'accommoder aux sentiments des autres, Ré-flexions diverses, p. 283. — Quand et comment il faut dire les siens, p. 292. — Un même sentiment ne convient pas a toutes personnes, p. 312. — D'où peut venir la proportion entre les vues et les sentiments, p. 313.

SÉRIEUX. On peut être à la fois sérieux et enjoué; les jeunes gens ont l'esprit enjoué et moqueur, sans l'avoir sérieux, Réflexions diverses, p. 327.

SERVICES. VOYEZ BIENFAITS, OBLI-GATIONS, RECONNAISSANCE. — Ceux que rend la pitié sont intéressés, maxime 264.

Servitude. Dansquel cas la com-

plaisance devient servitude, Réflexions diverses, p. 284.

Sévérité (des femmes). Voyez Chasteté, Femme, Hoxnèteté. Siècle. Singuliers événements de

celui de la Rochefoucauld, Réflexions diverses, p. 331-343; il surpasse les autres siècles dans l'excès des crimes, p. 343.

SILENCE, Voyez TAIRE (SE). — Dans quel cas il est le parti le

plus sûr, maxime 79.

Il y a un silence éloquent, un autre moqueur, un autre respectueux, Réflexions diverses, p. 294.

Simplicité. Dans quel cas elle est imposture, maxime 289.

Sincère, Sincèrité. Voyer.

Avouer, Vérité. — Sa définition; elle est rare, maxime 62. — Elle n'a point de part dans les conseils, 116. — Il est difficile de la distinguer de l'habileté, 170. — Nous l'affectons dans l'aveu de nos défauts, 184. — Ce qui l'empèche, 315 et 316. — Nous croyons qu'on est plus sincère avec nous qu'avec les autres, 366. — Causes de la sincérité, 383. — Pourquoi amants et maîtresses se la demandent, 637.

Sa définition, Reflexions diverses, p. 295; distinction entre la sincérité et la confiance,

p. 294 et 295.

SINGE. Il y a des singes et des guenons qui ont de l'esprit et qui sont malfaisants, Réflexions diverses, p. 307 et 308.

Sobriété. Comparée à la modération, maxime 566. — Ce

qu'elle est, 593.

Société. Voyez Monde. — Ce qui la maintient parmi les hommes, maxime 87. — Comment nous y plaisons, 90.

De la société des honnètes

LA ROCHEFOUCAULD, 1

gens; ce qui la distingue de l'amitié; son plus grand mérite est de ressembler à l'amitié; sa nécessité; ce qui la trouble et la détruit; ce qu'il faudrait pour la maintenir; l'esprit n'y suffit pas, Réflexions diverses, p. 282. — Ce qu'il faut pour la rendre commode, p. 283. — Il y faut la même justesse que dans la musique; il y faut aussi l'accord des intérêts, p. 285. — Une certaine perspective est nécessaire pour la voir,

p. 286.

Soi. Comment on s'excuse à soimême de sa faiblesse à agir. maxime 30. — Ce qui doit diminuer la satisfaction de soimême, 51. - On ne peut rien aimer que par rapport à soi, 81. — On est satisfait d'être trompé par soi-même, 114. — Il est facile de se tromper soimême, 115. - On se déguise à soi-même, 119. - On se flatte soi-même, 123. — Il est difficile d'être sage pour soi, 132. - On est aussi différent de soi que des autres, 135. — On veut parler de soi, 138. — Effet de la flatterie envers soimême, 152. — On ne se suffit pas à soi-nième, sans le commerce des autres, 201. — Il faut être glorieux avec soi, 307. — Les occasions nous font connaître à nous-mêmes, 345. — Il ne faut pas parler de soi, 364. — C'est pour parler de soi qu'on est sincère, 383. On se cache la vérité à soimême, 516. — Ceux que nous aimons sont plus puissants sur nous que nous-mêmes, 525.— Pourquoi on se blame, 554. Nous trouvous à redire dans les autres ce qu'on trouve à redire en nous, 567. - C'est

en soi qu'il faut trouver son repos, 571. — C'est pour soi qu'on regrette ses amis, 619.

On s'oublie soi-même et on s'éloigne de soi, Réflexions diverses, p. 289.—Il faut éviter de parler longtemps de soi, p. 292.—On s'accoutume à ce qui est à soi, p. 303.

Soldats. Ce qu'est la valeur pour les simples soldats, maxime

214.

Soleil. On ne peut le regarder fixement, maxime 26.

Sor, Sortise. Ce que la passion fait des hommes les plus sots, maxime 6. - Ils sont utiles aux gens d'esprit, 140. — Sottises profitables, 156. — Habileté des niais, 208. — Il y a des sots par destination, 309. -On ne doit pas aimer comme un sot, 353. - Pourquoi un sot ne peut être bon, 387. -Il ne voit que par son humeur, 414. - L'esprit nous fait faire des sottises, 415. - Quels sont les sots les plus incommodes, 451. - Avec du jugement on n'est jamais un sot, 456. -D'où viennent les niaiseries de l'amour-propre, 563.

On peut être sot avec beaucoup d'esprit, et ne l'être pas avec peu d'esprit, Réflexions

diverses, p. 330.

Soufferir (supporter). Comment on souffre la mort, maxime 23.

— Il vaut mieux souffrir le malheur que le prévoir, 174; comment on le souffre, 420.

— La vanité ne fait supporter ni la honte, ni la jalousie, 446.

Souhait, Souhaiter. Voyez Dé-

sir, Désirer.

Soumettre, se Soumettre. Se soumettre aux esprits de travers est moins pénible à un esprit droit que de les conduire, maxime 448.

Soupçon, Soupçonner. En fait de jalousie, la certitude vaut mieux que le soupçon, maxime 514. — Dans quel cas on ne soupçonne pas les autres de crime, 611.

Sourcesse. Celle de l'amour-pro-

pre, maxime 563.

Sparte. Combien Sparte a loué de vertus farouches, Réflexions diverses, p. 300.

STUPIDITÉ. C'est par stupidité qu'on souffre la mort, maxime

23.

Subtilité. Sa définition, maxime 128.

Supériorité. Il ne faut faire sentir ni celle de la naissance, ni celle des qualités personnelles, Réflexions diverses, p. 283.

Supporter. Voyez Soupprin.

Sylla. Combien il a fait de gens
vindicatifs, Réflexions diverses,
p. 300.

SYMÉTRIE. L'agrément, séparé de la beauté, est une symétrie dont on ne sait point les règles, maxime 240.

Syncopes. La peur les produit, Réflexious diverses, p. 311.

Т

TAIRE, SE TAIRE. VOYEZ SILENCE.

— Effet produit par la honte de se taire, maxime 556.

Il y a de l'art à savoir se taire, Reflexions diverses, p. 294. — Il faut se taire au sujet de

l'amour, p. 311.

Talent. Voyez Habile, Habileté, Mérite, Qualité. — La nature nous donne des talents cachés, maximes 344 et 404. — De méchantes qualités font parfois de grands talents, 468.

 Dieu nous en a donné de différents, et chacun a sa propriété, 505 et 594. - Celui des petites choses est contraire à celui des grandes, 569. -Chaque talent a ses propriétés et ses effets, 594.

Il y a un air qui convient à chaque talent, Réflexions diverses, p. 286. -- Ce qui arriverait si les hommes s'en tenaient à leurs propres talents,

p. 313.

TEIGNE. C'est l'avarice qui a produit cette maladie, Réflexions

diverses, p. 311.

Voyez TEMPÉRAMENT. PLEXION. - Il produit la valeur des hommes et la vertu des femmes, maxime 220. — Son action sur l'esprit et sur le cœur des femmes, 346. - C'est lui qui nous soutient contre la mort, 504.

Temps. Il consume tout, maxi-

me = 2.33.

Son action sur l'amour et sur la vie, Réflexions diverses, p. 3o3. - C'est lui qui est responsable de la durée de l'amour, p. 344. — Il change l'humeur et les intérêts, p. 345. - Son effet sur les vieillards; les plus sages l'emploient à leur salut, p. 347.

TENDRE, TENDRESSE. On pleure pour avoir la réputation d'être tendre, maxime 233. - Nous voulons signaler notre tendresse pour nos amis, 235. -Pourquoi nous exagérons celle de nos amis pour nous, 279.

Tibère, empereur romain. Peutêtre ses crimes nous éloignentils du vice, Réflexions diverses, p. 300.

Tiédeur. Elle est plus opposee au salut que la passion, maxi-

me 341.

Tigre. Cet animal est toujours farouche et cruel, Réflexions

diverses, p. 307.

TIMIDITÉ. VOYEZ PEUR, POLTRON-NERIE. - Elle rend souvent audacieux, maxime 11. - Elle nous retient dans le devoir, 169. - Il est dangereux d'en reprendre ceux qu'on en veut corriger, 480. - Il convient aux jeunes gens d'être timides. 495.

Tons. Vovez Air.

TORT. Qui sont eeux qui ont le plus souvent tort, maxime 386. - Nous ne voulons jamais avoir tort quant à notre conduite, 494. - Les torts réciproques font durer les querelles, 496.

TRAHIR, TRAHISON, VOYEZ FAUSseté, Tromperie. - On ne peut se consoler d'être trahi par ses amis, maxime 114. — D'où viennent les trahisons,

120 et 126.

TRAITS. VOVEZ VISAGE.

Transformation. Celles de l'amour-propre, maxime 563.

Transport (au cerveau). Les procès le produisent, Réflexions diverses, p. 311.

Travail. Celui du corps délivre des peines de l'esprit, maxime

Travers. Vovez Défauts (de l'esprit), ESPRIT FAUX.

Tristesse. Elle a produit la maladie du scorbut, Réflexions diverses, p. 311.

TROMPER (SE). Voyez DUPE,

FLATTER (SE). — On est souvent satisfait de se tromper soi - même, maxime 114; et rien n'est plus facile que de se tromper soi-même sans s'en apercevoir, 115. - Qui est l'homme qui se trompe le plus, 201. — Comment on se trompe

soi-même dans les afflictions, 233. — Comment on se trompe au sujet des passions, 266. -Nos larmes nous trompent nous-mêmes, 373. - On se trompe en croyant aimer sa maîtresse, 374. — Ce qu'il y a de plus trompeur, 557.

TROMPERIE (en général). Voyez FAUSSETÉ, TRAHIR. - Mieux vant être trompé que se désier, maxime 84. — Ce qui justifie la tromperie, 86. - On ne peut se consoler d'être trompé par ses ennemis, 114. - Il est difficile de tromper les autres, 115. - Quand on est le plus aisément trompé, 117, 118 et 127. — Comment on évite la tromperie d'un habile homme, 129 .- L'orgueil feint l'humilité pour tromper, 254. - Faussetés si bien déguisées qu'elles doivent tromper, 282. - En amour, la tromperie va plus loin que la méfiance, 335. - C'est parfois un bonheur d'être trompé, 395. - Comment nous devons traiter les amis qui nous ont trompés,

TROMPERIE (en amour). Voyez INFIDÉLITÉ.

Tulipes, Pour en faire, il faut des oignons, maxime 505.

Turenne. Pour le blamer on loue le grand Condé, maxime, 198.

Ce que la nature et la fortune ont fait pour lui; parallèle avec le grand Condé, Réflexions diverses, p. 320-322. - Sa mort est convenable à sa vie, p. 322.

U

Usage, User. L'usage des qualités décide du mérite, maxime 437.

UTILE, UTILITÉ, Distinction entre l'esprit utile et l'esprit d'affaires, Réflexions diverses, p. 327.

VALEUR (courage). Voyez In-TRÉPIDITÉ, RÉSOLUTION. - Ce n'est pas toujours par valeur que les hommes sont vaillants, maxime 1. — Le désir de la louange augmente la valeur, 150 et 599. - Ses diverses causes, 213 et 220. - Pour les simples soldats, c'est un métier, 214. - Ses diverses espèces, 215. - En quoi consiste la vraie, 216. - Ses limites, 219. - Adresse des gens braves, 221. - Il faut être brave naturellement, 365. - Qui sont les plus braves devant la mort, 504. - Distinction entre la valeur et l'intrépidité, 614. Dans quel cas on ne peut répondre de sa valeur, 616.

Combien celle d'Alexandre a fait de fanfarons, Réflexions diverses, p. 300.

VALOIR (SE FAIRE). VOYEZ PI-

QUER (SB).

VANITÉ. VOYEZ AFFECTATION, GLOIRE (second article), OR-GUEIL, PIQUER (SE), VANTER (SE). - La vanité est cause de la clémence, maxime 16. - Vanité dans les héros, 24. - De quoi l'on fait souvent vanité. 27. - L'orgueil ne perd rien lorsqu'il renonce à la vanité, 33. — Il ne faut pas détromper un homme vain, 92. - C'est la vanité qui fait parler, 137. - Elle doune cours à la flatterie, 158. - Elle soutient la vertu, 200. — Elle fait la valeur des hommes et la vertu des femmes, 220. — Elle causc les afflictions, 232 et 233. — Elle produit la confiance des grands, 239. - C'est par vanité qu'on est libéral, 263. -Elle ébranle toutes les vertus. 388. — Ponrquoi celle des autres nous est insupportable, 389. - La pénétration flatte beaucoup notre vanité, 425. -La vanité nous agite toujours, 443. - Elle ne peut servir à supporter les douleurs de la honte ni celles de la jalousie. 446. — Plus que la raison, elle dirige notre goût, 467. — Elle cause la médisance, 483. - Ses variétés sont innombrables, 506. — Elle rend certaines mortifications faciles, 536. — Elle nous fait avouer nos défauts, 609. - C'est la vanité des vivants qui rend honneur aux morts, 612.

C'est par vanité qu'on se confie, Réflexions diverses, p. 296. — La vanité a produit la maladie de la folie, p. 311. — Où la vanité mène les coquetes, p. 323. — Comment celle des vieillards se console, p.

347.

Vanter (Se). Voyez Affectation,
Gloire (second article), Orgueil, Piquer (Se), Vanité.
— Pourquoi on se vante de ne
pas s'ennuyer, maxime 141; et
d'être opiniàtre, 424. — Les
païens se vantent de mépriser
la mort, 504. — Il ne faut pas
se vanter d'avoir une honnête
femme, 552.

VAPEURS. La lassitude des amants a causé les vapeurs, Réflexions

diverses, p. 311.

Variété. Il en faut dans l'esprit, Réflexions diverses, p. 285.

Vasconcellos, ministre d'Espagne en Portugal. Sa mort, Réflexions diverses, p. 333 et 334. VAUDEVILLES. Il y a des gens qui leur ressemblent, maxime 211. VAUTOUR. Cet oiseau ne vit que de pourriture, Réflexions diverses, p. 309.

VENGEANCE. Les hommes n'ont pas la force de la poursuivre,

maxime 14.

Venise. Le Doge n'y mène pas les affaires, maxime 77.

VENT. Il éteint les bongies et allume le feu, maxime 276.

Vérité, Vrai. Voyez Śincère, Sincérité. — Combien les apparences de la vérité font de mal dans le monde, maxime 64. — Faussetés qui la simulent bien, 282. — Nous croyons qu'on nous dit plus vrai qu'aux autres, 366. — Nos ennemis pensent plus vrai sur nous que nous-mêmes, 458. — Pourquoi il ne faut pas s'offenser qu'on nous cache la vérité, 516. — Elle est le fondement de la beauté et de la perfection, 626.

Du vrai dans les personnes et dans les choses, Reflexions diverses, p. 279-282. — On craint de savoir la vérité, p. 286. — Les grands esprits la pénètrent toujours, p. 326.

VÉROLE (PETITE). La calomnie produit cette maladie, Réflexions diverses, p. 311.

Vertu. Voyez Mèrite, Qualité. — Ce que les vertus sont le plus souvent, maxime-épigraphe, maximes 1, 606, 607 et 631. — Où faut-il les plus grandes? 25. — Le désir de la louange les fortifie, 150 et 598. — Honneur qu'on leur fait à tort, 169. — Où elles se perdent, 171. — Les vices entrent dans leur composition, 182. — Ce dont il faut faite lonneur à la vertu, 183. —

On méprise ceux qui n'en ont aucune, 186. - Son nom sert à l'intérêt, 187. - La nature a borné les vertus, 189. — La vertu n'irait pas loin sans la vanité, 200. - L'hypocrisie rend hommage à la vertu, 218. - D'où vient celle des femmes, 220. - Ce qui met en œuvre les vertus, 253. - La paresse les détruit, 266, — Elles brillent moins que de certains défauts, 354. - Quelle est la preuve des vertus chrétiennes, 358.—La fortune fait paraître les vertus, 380. — La vanité les ébranle toutes, 388. -- Nous croyons que la paresse tient à toutes les vertus paisibles, 398. - La faiblesse est plus opposée à la vertu que le vice, 445. — Les méchants mêmes respectent la vertu, 489. — Le diable a placé la paresse sur la frontière de plusieurs vertus, 512. - Pourquoi nons n'admettons pas la fausseté des vertus, 517. — On peut consacrer les richesses aux vertus, 520. - Pourquoi on loue la vertu, 597. - Ce qui nous fixe dans la pratique des vertus, 598. - Les grandes âmes ne sont pas celles qui ont le plus de vertu, 602. - Ce qu'on peut dire de toutes les vertus, 605.

Rome et Sparte ont loué les vertus farouches, Reflexions diverses, p. 300. - Les vertus sont frontières des vices, p.

3o1.

VICE, VICIEUX. Vices déguisés en vertus, maxime-épigraphe et maxime 607. — Ils entrent dans la composition des vertus, 182. — On ne méprise pas tous les vicieux, 186. -Les vices servent à l'intérêt, 187. — Ils sont bornés par la nature, 189. - Ils nous attendent dans tout le cours de la vie, 191. - Nous ne les quittons pas, ils nous quittent, 192. - Pour juoi l'on ne s'abandonne pas à un seul vice, 195. - Comment le vice rend hommage à la vertu, 218. - Ce qui le met en œuvre, 253. - Vices utiles à certains hommes, 273. - La fortune les fait paraître, 380. — Le vice moins opposé à la vertu que la faiblesse, 445. -Pourquoi on le blâme, 597.

Les vertus sont frontières des vices, Réflexions diverses, p. 301. — Les vices sont de tous

les temps, p. 343.

Victoire. Ce qu'elle est, et ce qui la produit à la guerre,

maxime 615.

Vie. Ce que la prudence emploie contre les maux de la vie. maxime 182. - Les vices nous attendent dans tout le cours de la vie, 191. – La folie nous suit pendant toute la vie, 207. — C'est pour rendre sa vie commode, ou même pour la gagner, qu'on est brave, 213 et 214. - Place que tient la paresse dans notre vie, 266. -Pourquoi nous exposons notre vie, 268. — La longueur de la vie ne nous donne pas l'expérience, 405. - La vie n'est qu'une constante agitation de l'amour-propre, 563.

Comparaison de la vie avec l'amour, Réflexions diverses, p. 302-304. — Effets du temps sur la vie; les maladies sont attachées à sa trop longue durée, p. 3o3. — Les vieillards n'en ont plus assez pour jouir de rien, p. 346 et 347; leur vie est insipide et languissante,

p. 348.

Vie (Amour et mépris de la).
Voyez Mort (Crainte et mépris de la vie, maxime 21. — D'où venait dans les philosophes l'amour de la vie, 46. — On ne vent pas la perdre, 221.

VIEILLARDS, VIEILLESSE, VIEIL-LIR, VIEUX. Ponrquoi les vieillards donnent de bons préceptes, maxime 93. — Comment ils conservent leurs goûts, 109.

— Les défants de l'esprit augmentent en vicillissant, 112. - La folie et la sagesse augmentent avec l'âge, 210. — De la tiédeur des vieillards, considérée par rapport au salut, 341. — Leur plus dangereux ridicule, 408, et Réflexions diverses, p. 325. — Effet de la vivacité dans la vieillesse, maxime 416. - Que doivent faire les vieillards pour n'être pas ridicules? 418. - Peu de gens savent être vieux, 423. - Effet de la vieillesse de l'amour. 43o. — Les vieux fous sont plus fous que les jeunes, 444. — La vieillesse défend tons les plaisirs de la jeunesse, 461. — Ce qu'elle est pour les femmes, 562.

Des vieillards et des coquettes, Réflexions diverses, p. 323-325. — Du goût des coquettes pour les vieillards qui ont été galants; ses causes, p. 323-325. - Ce qui porte les vieillards à se retirer du monde, p. 345. - Ce que l'expérience leur apprend; voies qui leur sont fermées; pourquoi ils devienuent insensibles à l'amitié; de la gloire qu'ils ont pu acquérir; chaque jour leur ôte une portion d'eux-mêmes, p. 346; ils ne voient devant eux que tristesses ; rien de nouveau pour eux; leur point de vue est changé; quels sont les plus heureux; le meilleur parti pour eux; où se tournent leurs goûts; ce que font les plus sages; comment la nature est plus sage qu'eux; leur vanité même s'accommode de la retraite, p. 347; ce qui leur fait supporter leur triste vie, p. 348.

VIOLENCE. Quelles sont les plus pénibles, maxime 363; et les plus cruelles, 369. — De celle qu'on se fait pour demeurer

-fidèle, 381.

VIPÈRES, Leur venin et leur utilité, Réfletions diverses, p. 308.

Virgile. En quoi ce poëte peut être comparé à Épaminondas, Réflexions diverses, p. 280.

Visage. Ses défauts augmentent avec l'âge, maxime 112. — Ce qui en fait l'agrément, 240.

Il y a un air qui convient à chaque visage, *Réflexions diverses*, p. 286. — Le changement de la figure conduit les vieillards à la retraite, p. 345.

VIVACITÉ. Ce qu'est celle qui augmente en vieillissant, maxime 416.

C'est une des conditions de l'esprit brillant, Réflexions diverses, p. 328. — L'amour a une fleur de vivacité qui passe insensiblement, p. 344.

Vogue. On ne juge ordinairement que par elle, maxime 212.

Voix. Dans son ton seul, il y a une éloquence, maxime 249.— Chaque sentiment a son ton de voix, 255.

Voleries publiques. Elles passent pour habileté, maxime 608.

Volonté. Nous en avons moins que de force, maxime 30. — La

bonté n'est souvent qu'impuissance de la volonté, 237. — Nons ne connaissons pas toutes les nôtres, 295. — La volonté est à la merci des humeurs du corps, 297. - Nous ne pouvons répondre de nos volontés, 575.

Vues. Nos vues sont incertaines et confuses, Réflexions diverses, p. 312. — D'où peut venir la proportion entre les vues et les sentiments, p. 313.

Y

YEUX. Dans les yeux seuls, il y a une éloquence, maxime 249. -Ils voient tout et ne se voient pas, 563.

Nous ne voyons pas des mêmes yeux ce qui nous touche et ce qui ne nous touche pas, Réflexions diverses, p. 306. York (duc d'). Voyer. Jacques 11. York (princesse d'). Voyez Marie.

FIN DE LA TABLE ALPHABÉTIQUE ET ANALYTIQUE DES OEUVRES MORATES.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE PREMIER VOLUME.

Avertissement sur le tome I	ĭ
Notice biographique sur François VI, duc de la Roche- foucauld, et Notice bibliographique	v
PORTRAIT DU DUC DE LA ROCHEFOUCAULD FAIT PAR LUI-MÈME (1659).	
Notice	3
Portrait du duc de la Rochefoucauld fait par lui-même.	5
Portrait du duc de la Rochefoucauld, par le cardinal de Retz	13
PORTRAIT DU CARDINAL DE RETZ PAR LA ROCHE-FOUCAULD (1675).	
Notice	17
Portrait du cardinal de Retz,	19
RÉFLEXIONS OU SENTENCES ET MAXIMES MORALES.	
Préface de la première Édition (1665)	25
Préface de la cinquième édition (1678)	29
Réplexions morales	31
Maximes posthumes.	
Notice	219

490	TABLE	DES	MATIÈRES
-----	-------	-----	----------

MAXIMES PO	OSTHUMES	223
MAXIMES S	SUPPRIMÉES PAR L'AUTEUR.	
Notice	•••••••••	239
MAXIMES SE	UPPRIMÉES PAR L'AUTEUR	243
DEEL EVION	TO NAMED OF C	
	S DIVERSES.	
Notice	•••••	271
RÉFLEXION	S DIVERSES	279
I.	Du Vrai	279
II.	De la Société	282
III.	De l'Air et des Manières	286
IV.	De la Conversation	290
V.	De la Confiance	294
VI.	De l'Amour et de la Mer	299
VII.	Des Exemples	300
VIII.	De l'Incertitude et de la Jalousie.	301
IX.	De l'Amour et de la Vie	302
Χ.	Du Goût	304
XI.	Du Rapport des hommes avec les animaux	307
XII.	De l'Origine des maladies	310
XIII.	Du Faux	311
XIV.	Des Modèles de la nature et de la fortune	315
XV.	Des Coquettes et des Vieillards	323
XVI.	De la Différence des esprits	325
XVII.		331
XVIII	. De l'Inconstance	343
XIX.	De la Retraite	345
APPENDICE		
1º Disco	URS SUR LES RÉFLEXIONS OU SENTENCES ET MAXIMES	
MORAL		
Notice		351
Discourse		355

	TABLE DES MATIÈRES.	491
o Jugeme	ENTS DES CONTEMPORAINS SUR LES MAXIMES DE	
LA Roci	IEFOUCAULD	371
Ι.	La princesse de Guymené à Mme de Sablé, sur les Maximes de M. de la Rochefoucauld (1663).	372
и.	Mme de Liancourt à Mme de Sablé (1663)	373
III.	Mlle de Vertus à Mme de Sablé (1663)	374
IV.	Mme de la Fayette à Mme de Sablé (1663)	374
V.	La même à la même (1663)	375
VI.	Pensées de Mme de Schomberg sur les Maximes de M. de la Rochefoucauld (1664)	375
VII.	Jugement sur les Maximes de M. de la Roche- foucauld (1664)	379
VIII.	Jugement des Maximes de M. de la Rochefou- cauld (1664)	38o
IX.	Lettre adressée à Mme la duchesse de Schomberg, sur les <i>Maximes</i> de M. de la Rochefoucauld (1664)	381
X.	Lettre à Mme la marquise de Sablé, sur les Maximes de M. de la Roche oucauld (1664).	383
XI.	Mme de Rohan, abbesse de Malnoue, à M. le duc de la Rochefoucauld (1674)	387
XII.	Opinion de Daniel Huet sur les Maximes	390
XIII.	Article du Journal des savants, sur les Maximes de la Rochefoucauld (1665)	391
	Lettre d'envoi de Mme de Sablé à la Roche- foucauld	394
XIV.	Lettre du chevalier de Meré à Mme la duchesse de ***	395
XV.	Fable de la Fontaine. L'Homme et son image	399
XVI.	Autre fable de la Fontaine. [Les Lapins.]	400
XVII.	Ode de Mme des Houlières	402
XVIII.	L'Amour-propre, ode adressée à Mgr l'évêque de Soissons, par Houdar de la Motte	407
XIX.	Réponse à l'Amour-propre (ode de M. de la Motte), par le marquis de Saint-Aulaire	411

TABLES.

Avertissement pour les Tables	416
Table des MAXIMES dans l'édition de 1678	417
TABLE ALPHABÉTIQUE ET ANALYTIQUE DES	
OEUVRES MORALES de la Rochefoucauld	/123

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

^{9361. -} Imprimerie générale de Ch. Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.









